Digitized by Google

M. O. Bariatinsky tpm,
Rome, 12. Via Gregoriana

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES

Digitized by Google

NAZIONALE
BIBLIOTECA
GOGOL
257
CENTRALE V. E. II
ROMA

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

SAINT FRANÇOIS

DE SALES

SA VIE, SES VERTUS, SES INSTITUTIONS

SES ÉCRITS ET SA DOCTRINE

PAR L'ABBÉ T. BOULANGÉ

Dilectus Deo et hominibus... : cujus memoria in benedictione est.
In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.

ECCLES. c. 45.

PARIS
JULIEN, LANIER ET Cᵉ, ÉDITEURS
RUE DE BUSSY, 6

AU MANS
IMPRIMEURS-LIBRAIRES, PLACE DES HALLES

1848

Digitized by Google

6060α e 1257

T000 705247

INTRODUCTION

L'histoire de la vie des saints a toujours été une des splendeurs de l'Eglise catholique; par là la vraie Eglise a constamment défié l'orgueilleuse hérésie, en même temps que les légendes sacrées ont été un de ses arguments les plus persuasifs pour déterminer ses enfants à la poursuite de la vraie sainteté. « *C'est une grande gloire,* leur a-t-elle répété de siècle en siècle, *de suivre le Seigneur* (1); et ce n'en est pas une moindre d'imiter les Saints, puisqu'en le faisant, nous marchons vraiment à la suite du Christ, qui nous a été donné à tous, pour *être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption* (2). »

Dès le commencement, il y eut des hommes suscités de Dieu pour briller par la pureté de leur vie, comme de vives lumières au milieu des ténèbres de la nuit où nous

(1) Eccli. 23. 38.
(2) I. Cor. 1—31.

Digitized by Google

marchons, tandis que d'autres étaient suscités comme de fidèles témoins, pour transmettre à la postérité le récit admirable de leurs actions héroïques; pas une de leurs paroles n'a manqué d'être recueillie avec un respect religieux et conservée comme un reflet de l'immortalité à laquelle ils sont parvenus. Ainsi, les livres saints nous présentent la peinture fidèle de la vie des patriarches, des prophètes, des chefs du peuple de Dieu et des personnages les plus illustres par leur sainteté et la sincérité de leur foi. Quelles louanges magnifiques n'y sont pas données à Enoch, à Abraham et à ses fils, à Joseph, à Moyse, à Tobie, aux grands sacrificateurs Phinées, fils d'Eléazar, et Simon, fils d'Onias, aux saints rois David, Ezéchias et Josias? C'était là la grande leçon des pères à leurs enfants, pour affermir leur foi, pour animer leur zèle et leur dévouement à la loi sainte. On connaît l'admirable discours de Mathathias mourant à ses fils, les grands Machabées.... « *Souvenez-vous des œuvres qu'ont faites vos ancêtres, chacun en son temps; et vous recevrez une grande gloire et un nom éternel..... Considérez, mes enfants, tout ce qui s'est passé de race en race, et vous trouverez que tous ceux qui espèrent en Dieu ne s'affaiblissent point. Ne craignez donc point les paroles de l'homme pécheur, parce que toute sa gloire n'est que de l'ordure et la pâture des vers* (1). »

Le Testament nouveau, en succédant à l'ancien, a conservé ce que celui-ci avait de plus propre à la sanctification des élus, et par conséquent l'usage de raconter les hauts-faits des saints. Aux Actes des apôtres succédèrent

(1) Macca. 2.—51, 61, 62.

Digitized by Google

les Actes des martyrs, et à ceux-ci, les Vies des saints. Toujours l'Eglise a été riche de ces précieux trésors.

Cependant, depuis deux siècles de ravages impies, la France, dépeuplée de ses monastères où avaient vécu tant de saints, s'est vue privée de guides et de modèles dans l'étude de l'histoire du christianisme et de ses héros; et si on a entrepris d'écrire cette histoire, on l'a fait sans remonter aux sources et aux originaux. Aussi la plupart de nos écrivains modernes en ce genre sont-ils d'une sécheresse, d'une froideur, presque d'une nullité complète; sans parler des préventions, de l'incrédulité, de la mauvaise foi même de quelques-uns. Le mal a été grand sous ce rapport; notre siècle, tout indifférent qu'il est, l'a senti; et il a compris l'importance de ces restaurations historiques que l'on prépare aujourd'hui de toutes parts. C'est la raison des travaux de notre époque sur la Vie des saints.

Grâce aux nobles efforts de plusieurs, elle nous est présentée avec un nouvel intérêt, cette science, qui tient si intimement à tout ce qu'il y a dans la religion de hautes leçons et de précieux enseignements pour l'homme. Chacun s'est mis à l'œuvre suivant son attrait et ses forces Ainsi, d'illustres écrivains et des savants laborieux ont scruté avec une ardeur infatigable les faits particuliers au saint ou à la sainte qu'ils ont adopté; inscriptions, monuments, archives, chroniques, tout a été mis à contribution par eux; et, comme le fait de nos jours, pour nos temples, la main de l'artiste catholique, ils nous ont rendu ces édifices sacrés, dont chaque détail est une pierre sculptée avec soin, dont chaque ornement a coûté un long travail. Admirables productions qui sont propres à régénérer un siècle!

Car, il faut bien le reconnaître, dans ces laborieux essais, il y a plus que l'influence de quelques hommes de talent, il y a plus que de l'érudition; l'impulsion vient d'en haut : c'est un dessein providentiel qui se manifeste !

En effet, tandis que la science marche de progrès en progrès; tandis que des découvertes nouvelles surgissent de toutes parts, la vérité chrétienne aussi se montre plus radieuse; entourée des hommages de l'histoire et de ses monuments, l'œuvre de Dieu dans ses saints resplendit à nos yeux avec plus d'éclat. Les travaux de l'homme oseraient-ils aspirer à un résultat plus glorieux? La sanctification des élus est la fin unique de la création; Dieu a fait toutes choses pour l'homme, tous les hommes pour les élus, les élus pour Jésus-Christ et Jésus-Christ pour lui-même. « *C'est là le sacrement de la divine sagesse caché dès l'origine des siècles* (1). » La fin de toutes choses est donc la sanctification des prédestinés, et lorsque leur nombre sera complet, ce monde cessera d'être. Les révolutions, les vicissitudes continuelles des choses humaines, l'ordre de la nature ou sa désorganisation, n'ont point d'autre but. « Quelquefois, pour sauver une âme, « dit l'évêque de Meaux, Dieu renverse tout un grand « royaume. Oui, il met les âmes à ce prix; il remue le « ciel et la terre pour enfanter ses élus; et, comme rien « ne lui est cher que ces enfants de sa dilection éternelle, « que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, « rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve (2). » Si cette doctrine est vraie du dernier des élus, que de merveilles ne pouvons-nous pas découvrir dans l'enchaînement ad-

(1) Col. 1.—26.

(2) Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans.

Digitized by Google

mirable des évènements qui composent la vie d'un saint, c'est-à-dire, d'un des plus illustres d'entre les prédestinés, d'un de ces héros glorieux à qui Dieu a voulu que son Eglise décernât un culte public?

La vie d'un saint est un fait d'une haute importance; il renferme l'explication de mystères qui nous étonnent, qui scandaliseraient presque notre faible raison, si l'œil éclairé par la foi ne nous y faisait voir autant d'échelons, autant de degrés pour arriver à notre fin bienheureuse. Par ce fait, avec sa préparation, avec ses développements, se montrent les desseins de Dieu; la vie du chrétien se déroule, sa destinée éternelle se dévoile; l'histoire d'un saint, en un mot, est un tout admirable, dont les parties s'enchaînent dans une merveilleuse harmonie, qui s'ouvre sur la terre et qui ne finit qu'aux cieux.

C'est là ce que nous révèlent les légendes des saints; c'est là le plan magnifique qui a dirigé ceux qui les ont recueillies; ils ont vu dans la manifestation des prodiges que la grâce victorieuse du Christ a opérés et opère sans cesse dans ses saints, une haute gloire rendue à Dieu et à Jésus-Christ son Fils unique, sauveur des hommes; une haute gloire rendue à ces âmes généreuses qui n'ont pas mis d'obstacles à la grâce qui les sanctifiait, et enfin une haute gloire rendue à l'Eglise catholique, qui possède seule le germe générateur de la sainteté, germe que n'a conservé aucune des sociétés retranchées de son sein.

Mais outre cette gloire magnifique que produit à Dieu, à l'Eglise et aux saints le récit de leur histoire, la religion en recueille encore un autre avantage. Personne n'ignore l'heureuse influence que cette lecture a exercée sur les hommes de tous les siècles, qui se sont trouvés par là

puissamment excités à la pratique des vertus chrétiennes. « Lisez, disait saint François de Sales à ce sujet, lisez les « histoires et vies des saints, ès-quelles comme dans un « miroir vous verrez le portrait de la vie chrétienne, et « accommoderez leurs actions à votre profit, selon votre « vocation. Car, bien que beaucoup des actions des saints « ne soient pas absolument imitables par ceux qui vivent « parmi le monde, si est-ce que toutes peuvent être sui- « vies ou de près, ou de loin; la stabilité de saint Paul, « premier ermite, est imitée en nos retraites spirituelles « et réelles; l'extrême pauvreté de saint François, par les « pratiques de la pauvreté, et ainsi des autres. Il est vrai « qu'il y a de certaines histoires qui donnent plus de lu- « mières pour la conduite de notre vie, que d'autres : « comme la vie de la bienheureuse Mère Thérèse, la- « quelle est admirable pour cela, les vies des premiers « Jésuites, celle de saint Charles Borromée, archevêque « de Milan, de saint Louis, de saint Bernard, les chro- « niques de saint François, et autres pareilles (1). »

Les histoires des saints elles-mêmes font foi de la merveilleuse efficacité de cette lecture pour animer une âme à la poursuite d'une haute perfection; sainte Thérèse nous apprend qu'étant encore enfant, cette lecture produisit en elle, et dans un de ses frères, des effets d'une ferveur surprenante. Voici les paroles mêmes de la sainte :

« Quoique j'aimasse fort tous mes frères, et que j'en « fusse tendrement aimée, il y en avait un cependant « que j'aimais plus tendrement que les autres. Il était à « peu près de mon âge, et nous lisions ensemble *les Vies*

(1) *Introduction à la Vie dévote.*

« *des Saints*. Il me parut, en pensant au martyr que « quelques-uns d'entre eux ont souffert pour l'amour de « Dieu, qu'ils avaient acheté à grand marché le bonheur « de jouir éternellement de sa présence, et il me prit un « désir ardent de mourir comme eux..... L'éternité « de gloire ou de tourments dont ces livres nous faisaient « la peinture frappait notre esprit d'un si étrange éton- « nement, que nous répétions à plusieurs reprises : *Pour « toujours! pour toujours!* En sorte que toute jeune que « j'étais, Dieu me faisait la grâce, lorsque je prononçais « ces paroles, d'imprimer dans mon cœur le désir d'en- « trer et de marcher dans le chemin de la vérité (1). »

On voit aussi dans la vie de saint Ignace de Loyola, l'illustre fondateur de la compagnie de Jésus, qu'il dut sa conversion à la lecture *des Vies des Saints*. On sait qu'il avait eu les deux jambes cassées au siége de Pampelune, en 1521, et qu'après une opération qui fut la suite de cet accident, il fut long-temps retenu sur son lit, quoique jouissant d'ailleurs d'une bonne santé. Il demanda quelques livres pour se délasser. Ceux qui étaient auprès de lui n'en ayant point trouvé d'autres sous leurs mains, lui apportèrent *la Vie de Jésus-Christ* et celle *des Saints*. Il les lut d'abord uniquement comme distraction; peu à peu il y prit goût, et s'y attacha de telle sorte qu'il y employait les journées entières. Il ne pouvait se lasser d'admirer dans les saints l'amour de la solitude et de la croix. Il considérait avec étonnement, parmi les anachorètes, des hommes de qualité couverts de cilices, exténués de jeûnes, ensevelis tout vivants dans des grottes

(1) *Vie de sainte Thérèse*, écrite par elle-même.

profondes. Il se disait à lui-même : *Ces hommes étaient de la même nature que moi ; pourquoi ne ferais-je pas ce qu'ils ont fait ?* Bientôt il forma la résolution de les imiter, et l'on sait quels furent les merveilleux résultats de cette conversion.

On lit, dans le livre admirable des *Confessions de saint Augustin*, l'histoire de la conversion de deux officiers africains, opérée par la simple lecture de la vie de saint Antoine, et celle du grand évêque d'Hyppône lui-même, achevée par le récit de leur merveilleux changement.

C'est donc une digne et louable entreprise que de faire connaître les saints. La voie est ouverte depuis longtemps ; mais, nous l'avons dit, de nos jours il semble que l'ardeur à suivre cette route se soit ranimée; c'est avec bonheur que nous y entrons nous-même.

La vie de saint François de Sales paraissait demander une nouvelle étude. Il devenait à craindre que cette vie, qui est encore si près de nous, ne perdît de son intérêt, à mesure que nous nous éloignons de la naïve simplicité des temps où elle a été montrée à la terre. Et en effet, depuis cette époque, on a continué d'écrire l'histoire de notre aimable Saint, et on l'écrit encore, mais c'est à peine si on y laisse paraître son vrai caractère, si on y reconnaît sa douce physionomie.

Or, pouvions-nous espérer de remédier à ce mal, et devait-il nous être permis de tenter une sorte de réhabilitation? Le nom de saint François de Sales est en si grande vénération, il rappelle des souvenirs tout à la fois si touchants et si sublimes, que nous avions tout lieu de reculer devant un travail au-dessus de nos forces. Il est malheureux, en effet, qu'il n'ait pas été entrepris par d'au-

tres, qui sans doute l'auraient exécuté beaucoup mieux que nous. Toutefois, nous avons pensé que, pour faire quelque chose d'utile, il n'était pas nécessaire de posséder, à un haut degré, soit l'art d'écrire, soit de l'érudition, soit une science approfondie; et c'est ce qui nous a déterminé. Et puis, hâtons-nous de le dire, une pensée nous a soutenu et fortifié : nous avons voulu déposer le tribut de nos faibles efforts sur l'autel d'un saint que nous aimons de prédilection, et nous avons espéré que ceux qui l'aiment également, que ses filles surtout, les religieuses de l'Ordre qu'il a fondé, ne dédaigneraient pas l'humble résultat de notre labeur. Heureux, si en même temps nous avons préparé les matériaux nécessaires pour un plus grand édifice, élevé un jour à la gloire de saint François de Sales!

Encouragé donc par la pureté de nos intentions, comptant sur une indulgence que nous avons déjà obtenue, nous nous sommes mis à l'œuvre. Les secours ne nous ont pas manqué; outre que nous avons beaucoup emprunté à des auteurs dont quelques-uns ont été les confidents de notre saint, dont plusieurs ont vu de leurs yeux, ou au moins ont appris de témoins qui avaient vu et entendu, nous avons eu entre les mains les écrits authentiques, dépositions, témoignages, manuscrits, qui intéressaient notre travail, et dont notre position nous a mis à même de profiter. En outre, comme il y a des choses que les livres ne disent pas, et qu'il faut entendre ou recueillir par d'autres moyens, nous avons étudié saint François de Sales dans son œuvre, nous pourrions dire dans ses filles, les religieuses de la Visitation, en même temps que nous nous sommes aidé de leurs traditions.

Après avoir parlé de notre travail sur saint François de Sales, si nous voulons exhorter ceux entre les mains desquels il tombera, quels qu'ils soient, à s'associer par une sympathie sincère et efficace, aux pensées, aux espérances, à la foi, à la mansuétude, au saint amour, à la douce confiance de notre Saint; à venir respirer l'atmosphère de paix au sein de laquelle il a vécu; à y chercher leur part du bonheur que nous y avons goûté nous-même; nous emprunterons la voix d'un pieux évêque, presque contemporain de saint François de Sales, Henri du-Tour-Maupas, dans la préface dont il fait précéder la vie qu'il publia du saint évêque de Genève; nous citons textuellement :

« Je parle à ces pélerins, qui ne voyagent et ne marchent que pour gagner le ciel; prêtez ici vos yeux, mes lecteurs, puisque vous ne sauriez refuser votre cœur que je veux enlever pour le donner à Dieu. Non, ce n'est pas moi; je suis trop faible pour un si beau dessein, c'est une conquête digne de ce grand évêque de Genève, auquel je consacre ma vie, pour copier la sienne. Si vous aimez la votre, aimez-la comme lui, pour le ciel et pour l'éternité, lisez ce qu'il enseigne, voyez ce qu'il a fait, profitez de ses instructions et suivez ses exemples.

« Cherchez-vous les voies du salut, il sait parfaitement toutes celles de la perfection, c'est un guide assuré pour le chemin que vous devez tenir, si vous avez la pensée de vous unir à Dieu, ne craignez point les discutes du voyage, pourvu que vous fassiez bon usage des secours que sa charité vous présente. Ne dites point que le trajet est pénible, quand il faut passer des maximes du siècle à celles de l'Evangile; puisqu'il vous a fourni une intro-

duction familière et facile, mais toute pleine de l'esprit de Dieu, pour vous conduire heureusement dans les plus agréables sentiers de la dévotion. Voulez-vous aimer Dieu, voyez son Théotime, et joignez sa lecture à celle de Philothée.

« Ce sont ces riches caractères de doctrine, de zèle et d'amour, qui ont fait la matière de l'étude, de l'admiration, des louanges des plus grands hommes de notre siècle, et le sujet de la conversion de plusieurs âmes, que la débauche et le péché avaient écartées des routes de la grâce. Voyez ce qu'un grand pape, l'un des plus grands pontifes qui ait jamais rempli le premier trône de l'Eglise, avait autrefois prononcé en faveur des rares écrits du grand François de Sales. Aurez-vous assez de loisir pour lire ses épîtres, souvenez-vous que saint Chrysostôme veut que toutes sortes de personnes, sans excepter ni les marchands ni les artisans, lisent sans cesse celles du grand saint Paul, et si vous avez trop d'affaires (disait-il à son peuple), écoutez mon explication, lisez mes commentaires sur la doctrine de ce divin apôtre; de même je vous dirai, mon lecteur, que si vous n'avez pas le temps de lire tous les traités, les épîtres et les autres ouvrages de cet écrivain du ciel, voyez au moins le portrait de sa vie que j'expose à vos yeux.

« On ne laisse pas de comprendre les routes que le soleil fait tous les jours dans sa vaste carrière, avec le filet d'un cadran qui mesure sa course et partage les heures dedans un petit cercle; aussi, pourrez-vous voir dans cet extrait quelques-uns des principaux traits de ses divins enseignements, et quelques-unes de ses plus belles pratiques, sur les principales matières de ses plus héroïques

vertus. Ne craignez pas la rigueur des saisons, ni l'âpreté des collines, quand il est question d'aspirer au sommet de la perfection. Cet illustre prélat vous servira d'un précurseur pour vous applanir les chemins; ce vous sera un autre Thaumaturge qui transportera les plus hautes montagnes jusques au fond des mers, pour vous ouvrir un chemin royal au milieu des tempêtes et de tous les obstacles. Il a percé les situations les plus âpres, les terrains les plus incommodes et les plus élevés, il a passé au-delà des rochers et des précipices, il en a connu les dangers, et jamais n'en eut peur; il a vu les naufrages, il a gagné le port; les périls, les travaux et les peines n'ont jamais pu lasser les forces de son courage.

« Si la tentation vous presse, c'est un médecin charitable qui donne d'excellents remèdes pour guérir les maladies d'une âme. Si vous cherchez le beau jour de la vérité, c'est un docteur admirable et un missionnaire animé de l'esprit des apôtres, qui réfute l'erreur, et qui condamne l'imposture, qui se charge du soin de toutes les églises, qui procure la conversion des âmes, qui retire des pauvres errants à milliers, des abîmes de l'hérésie, qui s'expose cent et cent fois à la fureur et cruauté des hérétiques, et à tous les dangers les plus évidents de la mort, pour leur rendre la vie en leur donnant la foi. Venez donc, vous qui cherchez le ciel, en voici le chemin ouvert pour toute sorte d'âge, de sexe et de condition.

« Si la délicatesse de votre complexion, jointe à la faiblesse de votre sexe, vous fait craindre les épines du calvaire, venez cueillir des fleurs au pied de la Croix, parmi les religieuses de la Visitation. Ce grand évêque a fondé

ce saint ordre dans l'église de Dieu, dans lequel, avec les deux bras de l'humilité et de la charité, on embrasse et on caresse les personnes les plus infirmes, quand elles ont un ferme et généreux dessein de se donner à Dieu.

« Si dans le siècle, la chaleur de l'âge ou du tempérament; si l'ardeur de vos jeunes années vous fait craindre ces occasions dangereuses, où les combats sont fréquents, et la victoire incertaine; imitez son courage, ses fuites, ses pénitences, ses veilles, ses prières, son recours aux autels., sa confiance et ses retraites ordinaires sous l'asile et la protection de la mère de Dieu.

« Si vous cherchez pour la conduite de votre âme un sage directeur, dont la plupart des consciences ont un si grand besoin, c'est lui qui a donné des leçons admirables et des instructions toutes divines aux plus grandes âmes de son temps, touchant les plus pures et les plus solides maximes, et les plus saintes pratiques de la vie spirituelle: témoin, une des plus grandes lumières de notre siècle, la digne mère de Chantal.

« Si vous êtes engagés dedans le mariage, il vous montre les devoirs et les obligations de l'état que vous avez choisi, et vous donne en même temps les secours nécessaires pour en porter les charges sous les lois du baptême et les vues de votre éternité. Et si vous êtes encore dans la liberté du choix, il veut que Dieu soit de votre conseil; en telle sorte que Dieu soit l'arbitre de vos desseins et le souverain juge de votre élection.

« Si vous avez la pensée d'entrer dans les fonctions de l'église, ou si déjà vous êtes appliqué au sacré ministère des autels; voici le miroir des prêtres et le soleil des évêques; toutes les règles que les saints canons nous pres-

crivent de la vie et de l'honnêteté des clercs, sont parfaitement exprimées dans ses mœurs; tout ce que saint Charles a fait de plus admirable dans l'église de Milan et dans tous ses glorieux employés, ce grand évêque de Genève l'a fidèlement imité dans toute sa conduite; et, si vous êtes appelé à régir le troupeau des fidèles, c'est lui-même qui a donné les conseils et les avis les plus salutaires aux plus grands ecclésiastiques, et leur a enseigné la plus souveraine de toutes les sciences, que saint Grégoire appelle celle de gouverner les âmes.

« Enfin, c'est la vie d'un homme qui doit servir à tous les autres, qu'il semble que la grâce a formé pour ses généreux desseins, et pour ses plus illustres victoires; lequel, dans l'ardeur de son zèle, de toute l'église, a fait son diocèse; sa charité lui a fait embrasser toutes sortes d'emplois pour servir le prochain : ses jours ont été pleins, et ses heures remplies, ses travaux sans relâche, et son activité sans interruption, et tout cela pour l'amour de Dieu seul, et de celui qui en porte l'image. »

Tel fut en effet le saint évêque de Genève; tel nous l'ont peint tous ceux qui ont parlé de lui; tel nous l'avons vu nous-mêmes dans le cours de notre travail. Aussi, avons-nous besoin de le dire en finissant : ils ont été délicieux pour notre cœur, les instants que nous avons pu consacrer à suivre pas à pas cette vie empreinte d'une si merveilleuse charité. S'occuper de saint François de Sales, c'est avoir sous les yeux le tableau des plus saintes et des plus aimables vertus.

AVERTISSEMENT.

En nous déterminant à publier la seconde édition de nos *Etudes* sur *saint François de Sales*, dans un cadre plus restreint, au moyen d'un nouveau travail, nous donnons une *histoire* qui ne laisse rien à désirer pour l'exactitude des recherches, quant aux faits dont se compose la vie de l'aimable et saint évêque de Genève, en même temps qu'elle nous révèle ses vertus les plus cachées. On ne doit pas la confondre avec celles publiées depuis un demi-siècle, qui sont loin d'être authentiques et véridiques, sous plusieurs rapports. Elle est aussi plus complète, par l'appréciation qu'elle renferme des institutions, des écrits et de la doctrine de l'illustre fondateur de l'Ordre de la Visitation et de l'admirable auteur de l'*Introduction à la Vie dévote*.

Ce qui nous autorise à porter ce jugement de notre travail, c'est que nous présentons moins une histoire de saint François de Sales qui nous appartienne, qu'un résumé de ses anciens biographes, La Rivière, Charles-Auguste de Sales, neveu de notre saint évêque, la mère de Chaugy, Henri du-Tour-Maupas, sainte Jeanne-Françoise de Chantal, etc., presque tous auteurs contemporains, dont nous avons coordonné les récits.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE I.

PREMIÈRES ANNÉES DE FRANÇOIS DE SALES.

(1567-1578.)

Son siècle. — Ses parents. — Son heureuse naissance. — Ses inclinations dès le berceau. — Sa première éducation. — Ses premières études. — Ses progrès dans la vertu et dans la piété.

S'il est une époque déplorable dans l'histoire, c'est celle que présente le seizième siècle, avec son audace et ses fureurs; avec ses querelles sanglantes et sans cesse renouvelées; avec l'épouvantable spectacle d'enfants dénaturés, levant hardiment une bannière de schisme et d'hérésie, et osant attenter à la vie de leur mère. Le seizième siècle, avec Luther et Calvin, est un siècle à part; un siècle de trouble et de division, dans lequel on vit s'insurger nations contre nations, familles contre familles; toute loi humaine violée, l'ancien culte aboli, les rites sacrés profanés, les prêtres du Seigneur immolés sur leurs autels renversés, ou écrasés sous les débris fumants de leurs temples. Mais pendant que le protestantisme agitait toute l'Europe, le catholicisme donnait aux peuples de saints pontifes, qui tous furent animés d'un zèle infatigable pour le rétablissement des mœurs chrétiennes et l'intégrité de la foi, depuis saint Pie V jusqu'à Grégoire XV; il ne manquait pas non plus de saints évêques, à la tête desquels brille saint Charles Borromée, qui sut appliquer les décrets du concile de Trente avec tant de vigueur, qu'on peut dire qu'ils lui sont redevables de leur influence pour la réforme de la discipline ecclésiastique.

Après ces puissants défenseurs de la foi catholique, saint François de Sales est donné à l'Eglise, vers la fin du seizième siècle, comme un messie de paix et de charité. La réforme

avait jeté dans le monde de nouvelles semences de discorde et de guerre. En France, l'avènement de Henri IV avait préparé les voies à la réconciliation ; mais sur les frontières, en Suisse, en Savoie, la doctrine dure, haineuse, intolérante de Calvin faisait chaque jour des progrès ; les évêques étaient chassés de leurs siéges, les curés violemment séparés de leur troupeau, les seigneurs, restés fidèles à la foi catholique, gémissaient sur leur autorité méconnue, et pliaient sous la tempête. L'hérésie avait déjà pénétré dans le Dauphiné, dont le gouverneur, Lesdiguières, était protestant ; elle aurait envahi les provinces voisines, et peut-être le cœur de la France, si saint François de Sales ne se fût placé comme une digue infranchissable entre les deux pays, pour arrêter, pour refouler le torrent qui s'avançait. Nul n'était plus propre que lui à cette œuvre de régénération, qui demandait le souffle du prophète qui ravive les morts. C'était une vertu pure au milieu de la corruption générale ; une douceur inaltérable au milieu de cette agitation fébrile des partis ; une lumière éclatante au milieu des ténèbres de l'erreur ; un marteau qui devait briser l'hérésie. Tel nous apparaîtra, dans le cours de ces *études*, l'aimable et saint évêque de Genève.

Il n'y a point de soleil sans aurore, point de fleuve abondant sans une source mystérieuse et cachée. Aussi, comme on aime à remonter jusqu'aux premières années de saint François de Sales, si naïvement, si délicieusement racontées par ses vieux historiens ! Laissons d'abord Charles-Auguste de Sales, son neveu, nous donner dans un style contemporain les premiers détails de cette vie aimée de Dieu et des hommes.

« François, fils de Jean, Seigneur de Sales, de Boysi, de Balleyson et de Villaroget, épousa solennellement Françoise, fille de Melchior de Syonnaz, seigneur de la Tuile et de Vallières, âgée seulement de quatorze ans (1). Aussitôt que cette

(1) A en croire les généalogistes, l'origine de la maison de Sales remonterait à l'occupation romaine; les de Sales seraient les descendants d'une

vertueuse dame se sentit enceinte, elle dédia le fruit de son ventre au service de Dieu : à quoi se rencontra une occasion digne de remarquer ; c'est qu'Anne d'Est, fille d'Hercule, duc de Ferrare, et de Renée de France, veuve du duc de Guise, et mariée en secondes noces à Jacques de Savoye, duc de Nemours et de Genevois, était venue à Annecy, accompagnée de Charles et de Louys, cardinaux de Lorraine et de Guise, parmi plusieurs grands seigneurs et dames de la cour de France ; lesquels désireux de voir cette précieuse relique du Saint-Suaire, dans lequel le corps de notre Sauveur fut enveloppé par Joseph d'Arimathie, prièrent le duc Emmanuel-Philibert de permettre qu'elle fût apportée de Chambéry à Annecy : Son Altesse leur accorda volontiers cette demande. Or, comme toute la province se rendait à Annecy, tant pour voir ce précieux linge, que pour faire la révérence à la princesse, la dame de Sales se porta des premières à ce devoir, et s'en alla faire sa dévotion à l'église de Notre-Dame, où les cardinaux et évêques devaient montrer le Saint-Suaire. Là, touchée d'une tendreté et affection pareille à celle de la dévote Anne, mère de Samuel, elle demeura long-temps à genoux, et mêlant les larmes avec les prières, elle offrait de rechef à la divine majesté l'enfant dont elle était enceinte. De là, à quelque temps, étant de retour à son château de Sales, le septième mois de sa grossesse, l'année 1567, le 21 d'août, par jeudi, entre neuf et dix heures du soir, dans la chambre qu'on appelle de Saint-François, elle accoucha heureusement du grand ornement de la maison de Sales, de l'honneur de la Savoie, et d'une nouvelle lumière de l'Eglise. Toute la noblesse du voisinage accourut

famille de Saliens, prêtres de Mars, établis à Thorens ; l'on a étayé cette conjecture sur plusieurs données d'armoirie et de blason.

Le premier de Sales dont il soit fait mention est Gérard, gentilhomme à la cour de Rodolphe, roi de Bourgogne, vers l'an 1024. (D'Hauteville, *Maison naturelle du bienheureux François de Sales*, pag. 18 et 36.) L'ancien château de Sales, où naquit François, n'existe plus ; il fut rasé par ordre de Louis XIII, à la suite des guerres contre les ducs de Savoie. (*Dictionnaire de Grillet*, tome 3, art. de Sales.)

pour se réjouir avec le seigneur de Sales, de la naissance de son premier fils, lequel cependant fut porté dans le berceau en l'église paroissiale de Saint-Maurice de Thorens, pour recevoir le Sacrement de Baptême. François de la Fléchère, prieur du monastère de Celengy, de l'ordre de Saint-Benoît, fut son parrain, et lui donna son nom, et Bonaventure de Chivron, dite de Villette, dame de Montou, fut marraine. Au retour de l'église, le seigneur de Sales fit un magnifique banquet à la noble compagnie qui avait honoré le baptême de son fils, et fit faire l'aumône générale à tous venants à la porte du château, depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit close, tant cette naissance apporta de joie à toute sa patrie! Or, l'enfant était fort délicat, fluet et petit, ce qui fut cause qu'on le couchait sur du coton, et n'oubliait-on rien pour le nourrir; mais par certain malheur, on fut contraint de lui changer plusieurs nourrices, et les médecins n'avaient pas beaucoup d'espérance de sa vie; néanmoins, la dame de Montou, ayeule maternelle, prenait tant de soins auprès de lui, qu'à la fin il devint plus fort et robuste. Il fut sevré à deux ans et trois mois, et sa beauté était telle, que chacun reconnaissait en sa face je ne sais quel rayon de la grâce céleste, et nul ne s'est jamais retiré d'auprès de lui, sans remporter un sentiment tout particulier d'amour et de bonne estime de sa personne (1). »

(1) On nous saura gré d'énumérer ici les frères et les sœurs du grand Saint dont nous étudions la vie, « entre lesquels, comme le dit La Rivière, le jeune François, ainsi qu'un soleil au milieu des étoiles, luisait, influait et paraissait. » — « Or, il est à noter, c'est le même historien qui parle, que ce saint personnage était l'aîné de tous ses frères et sœurs. Le seigneur François de Sales, son père, eut de madame Françoise de Syonnaz, sa femme, treize enfants, tant garçons que filles, cinq desquels moururent avant d'être arrivés à l'âge de raison, tellement qu'il en eut huit qui survécurent. Le premier donc de tous fut François de Sales, cette lumière du monde, évêque et prince de Genève. Le second, Galoys de Sales, qui eut en partage les seigneuries de Boysi et de Villaroget, homme de grande piété et crédit; car il s'entremettait ordinairement à composer les différents quasi de toutes sortes de personnes, et avec beaucoup d'honneur et de bonheur, d'autant que presque toujours il en

Nous devons reconnaître, dans l'heureuse naissance de saint François de Sales, l'indice de ces bénédictions de douceur dont le Seigneur prévient ses élus, de ces accroissements de charité que la grâce produit dans les cœurs dociles. Un de ses premiers historiens, La Rivière, l'a ainsi compris, et il en a fait la plus gracieuse description : « Cet admirable enfant, dit-il, donna dès la mamelle des excellents indices de ce qu'il serait un jour. Il y en a qui, pendillants encore à la poupette, commencent déjà à regarder de travers, grondent, sont inquiets, trépignent des pieds, frappent de leurs petits poings, et choquent de leur tête l'aimable sein de leurs mères nourrices ; en quoi ils donnent occasion d'appréhender qu'un jour ils feront avaler à leurs parents maintes poires d'angoisses, et comme l'on dit communément, une verte entre deux mûres ; mais ce bénin enfant, sortant du ventre de sa

venait à bout. Il y a quelques années qu'il passa de cette vie à l'autre, et rendit l'esprit à Dieu entre les bras de son bon frère, feu l'illustrissime et révérendissime évêque de Genève, après avoir langui sept mois et souffert de très aiguës et grièves douleurs, avec une patience et mansuétude nonpareilles. Le troisième est Louys, encore vivant, auquel est échue en partage la seigneurie de la Tuile, gentilhomme à la vérité, doué de rares vertus et d'un esprit vraiment noble, clair, tranquille et craignant Dieu. Le quatrième est Jean-François, qui a été premièrement chanoine de la cathédrale de Genève, et grand-vicaire de l'évêché, puis coadjuteur de son doux et débonnaire frère, sous le titre d'évêque de Calcédoine, et enfin il est à présent évêque de Genève en chef. Le cinquième fut Bernard, seigneur de Sales, et baron de Thorens ; il mourut à Thurin, après avoir conduit de là les monts douze compagnies d'infanterie, desquelles il était colonel, au temps que l'armée espagnole battait la ville de Versel. Le sixième est Janus, chevalier de l'ordre de Hiérusalem, seigneur à la vérité digne de sa vocation, courageux, jovial, rond, franc, et qui aime Dieu d'un bon cœur. Il y a en septième lieu madame Gasparde de Sales, encore vivante, mariée au seigneur de Cornillon, femme qui vit pacifiquement au rang que Dieu l'a appelée, et qui va imitant les belles et saintes actions de ses frères. L'autre fille qui accomplit le nombre de huit, fut mademoiselle Jeanne, laquelle mourut à Tote, au duché de Bourgogne, avant que d'être mariée. Elle promettait beaucoup, à raison de ses bonnes inclinations et de sa bénigne complexion ; il plut à la divine majesté de l'appeler à soi de bonne heure, peut-être de peur que la malice du siècle n'altérât tant soit peu son innocence. »

mère, parut quasi comme un sanctifié, portant quant à soi les marques de toute bonté ; avant que d'avoir la langue desnouée, il parlait déjà distinctement par les belles démonstrations de ses innocents déportements : il était incomparablement beau ; il avait le visage gracieux à merveille, les yeux colombins, le regard amoureux, son petit maintien était si modeste que rien plus ; il semblait un petit ange. Dieu l'avait doué d'un grandement bon naturel, et il était privilégié d'excellentes perfections naturelles. Croissant en âge, croissaient aussi en lui des dons de nature et de grâce ; ce qui est plus admirable, est que petit à petit, par une spéciale faveur de la divine bonté, les dons naturels qui étaient en lui se convertissaient en vertu ; il paraissait jeune d'âge, mais il était pourtant vieil et chenu du jugement. Il était simple aux choses du monde, innocent en sa conversation, docile aux corrections, quiète en lui, pacifique avec les autres, enclin à peu parler, obéissant à ses parents, affectionné à la dévotion, plein de pudeur et d'honnêteté, mansuète, bénin, débonnaire et agréable à tous (1). »

(1) A l'appui de ce portrait de saint François de Sales, encore enfant, tracé par un de ses premiers historiens, nous empruntons quelques détails à un recueil manuscrit portant le titre suivant :

Recueil que notre très honorée et unique sœur Péronne-Rosalie Grefier a fait, par obéissance à Monseigneur notre illustre Prélat Michel-Gabriel de Roussillon de Bernex, touchant quelques particularités de la vie de saint François de Sales, que les auteurs n'ont pas spécifiées dans celles qu'ils ont écrites, et qu'elle a apprises du récit qu'en faisaient les anciennes Religieuses reçues en ce premier monastère d'Annecy par le même saint, lesquelles vivaient encore, dans une vertu exemplaire, l'année mil six cent quarante-neuf.

« Ces très honorées sœurs, en recevant la direction de ce saint, en avaient en même temps conçu une très haute estime, et comme après son bienheureux trépas il plut à Dieu de manifester sa sainteté par des miracles journaliers, c'était le sujet des entretiens qu'on avait céans les unes avec les autres. J'ai ouï de la bouche de ces anciennes, que la nourrice de notre Saint fut la première qui commença à reconnaître en lui des pronostics de ce qu'il serait un jour. Elle disait que les premières fois qu'elle le porta à l'Eglise, qu'il était encore dans ses maillots, elle connut qu'il se plaisait dans ce lieu saint, et pour cela elle le portait toujours quand elle y allait

Dieu et ma mère m'aiment bien! telles avaient été les premières paroles de François, et quelles douces et célestes paroles! tout est là en germe : l'homme et le saint. Ici, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que la plupart des héros et des grands écrivains du christianisme ont puisé dans le sein maternel le feu sacré où s'est allumé leur génie ou leur vertu. Il semble que la piété et l'onction aient coulé pour eux avec le lait. Faut-il s'en étonner? Il y a dans le regard qui le premier s'est reposé sur nous, dans la voix qui la première a murmuré à notre oreille des mots d'amour, une sorte de puissance à laquelle les âmes bien nées ne résistent guères. Ce sont les larmes de Monique qui ont

rendre ses devoirs de bonne chrétienne, c'est ce qu'elle était et la raison pourquoi M. et Mme de Sales la préférèrent à toutes autres pour lui confier leur enfant, la voyant être de bon esprit, de bon sens et craignant Dieu.

» Elle racontait avec suavité que dès que son cher nourrisson commença d'avoir quelque peu de raison et l'usage de ses membres, il s'en servait pour marquer son contentement d'être aux offices divins, où jamais il ne lui parut ennuyé ni chagrin; au contraire, elle observait que souvent de lui-même il tenait ses mains jointes, inclinait son corps, et avait toujours ses yeux fixés sur l'autel ou sur le prêtre qui officiait; soit qu'il dît la messe ou fît le prône, le catéchisme ou le sermon, on eût dit, à voir ce petit prédestiné, qu'il comprenait déjà quelque chose à tout cela. Toutes ses petites manières servaient à exciter dans l'âme de sa nourrice des sentiments d'une tendre dévotion; et elle remerciait Dieu de l'avoir choisie pour être la nourrice d'un saint, n'ayant jamais douté qu'il le serait un jour, et reconnu pour tel; surtout lorsqu'étant plus fortifié, elle lui donna la liberté de ses mains et de ses pieds, elle voyait que, connaissant quand elle se portait du côté de l'Eglise, il se trémoussait de tout le corps avec joie, et tendait ses bras comme pour y arriver plus vite, et que quand il commença à marcher et à bégayer, son plaisir était, au retour de l'église, de représenter le chant et les cérémonies qui s'y pratiquent; ce qu'il faisait avec tant de grâces, jointes à son angélique beauté, que c'était un charme de le voir.

» C'est de cette bonne femme qu'on a su que les premières paroles qu'il a articulées et qu'il prononça de son seul mouvement furent celles que les auteurs marquent dans sa vie : *Mon Dieu et ma mère m'aiment bien!*

» Une autre inclination que sa nourrice lui remarqua en même temps fut l'amour et la compassion des pauvres : dès qu'il s'en présentait quelques-uns à sa vue, surtout des petits enfants, s'il avait à la main quelque chose pour manger, il ne manquait pas de le donner; et s'il n'avait rien, il se

effacé du front d'Augustin les souillures du monde ; elles avaient coulé sur lui dès le berceau ! C'est cette austère leçon de Blanche : *Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un péché mortel*, qui a fait de Louis IX un saint couronné ; son cœur la lui avait souvent répétée, avant même qu'il pût l'entendre.

La vertueuse mère de François fut aussi la première institutrice de son saint enfant. Elle lui donna de bien touchants et bien sublimes enseignements, et elle les lui donna aussitôt qu'il fut capable de les comprendre ; ce fut par elle qu'il apprit que tout bien nous vient de Dieu, l'auteur de tous nos plaisirs et le meilleur des pères. Douce pensée qui pénètre

tournait vers sa nourrice pour qu'elle y suppléât ; elle n'y manquait pas. Mais lui étant quelquefois arrivé de n'avoir rien sur elle, le saint enfant s'en prenait à ses yeux et avait recours à ses larmes. Pour les apaiser, sa nourrice s'avisa de lui offrir son sein pour le donner au petit pauvre ; non seulement il le souffrit, mais encore de ses petites mains il soutenait la tête de celui à qui il voyait avec contentement prendre sa petite prébende. Dès-lors sa nourrice se rendait soigneuse, avant de le porter hors de la maison, de remplir ses poches de quelques fruits, afin d'avoir toujours de quoi contenter son cher nourrisson. Elle vit, avec grand regret, arriver le temps qu'étant sevré, elle dut le rendre à madame sa mère. Comme elle était du lieu, elle se prévalut toujours de l'agrément que M. et Mme de Sales avaient pour elle afin de voir ce cher enfant, et c'était par la confiance qu'il avait en elle qu'ils apprenaient ce que la crainte et le respect qu'on lui inspirait déjà pour ses père et mère, l'empêchaient d'oser leur dire.

» Madame sa mère, qui était douée d'une piété extraordinaire, ravie d'aise de voir de si bonnes et si belles dispositions en ce cher enfant, prit un soin continuel de les bien cultiver ; elle le faisait avec d'autant plus de plaisir, que celui que ce saint enfant prenait d'être instruit par sa bonne mère le rendait très assidu à se tenir auprès d'elle ; il ne semblait pas qu'il eût un divertissement plus à son gré que d'apprendre le catéchisme et à prier Dieu. Sitôt qu'il en sut quelque chose, il eut soin d'en instruire les petits enfants des fermiers et de la paroisse.

» Entre les bagatelles qu'on lui fournissait pour son divertissement, on lui donna une petite clochette qui lui fit un gros plaisir. Il s'en servit pour appeler les enfants du voisinage, et quand ils étaient auprès de lui, il les rangeait comme pour l'entendre prêcher ou faire le catéchisme, et alors, en faisant des gestes, il récitait les leçons qu'il savait et les apprenait à ses petits auditeurs. Il faisait avec eux des processions, en disant les prières et oraisons que madame sa mère lui enseignait soir et matin. »

facilement jusqu'au cœur d'un enfant! Elle le conduisait avec elle sous les réduits qui servent d'asile à la misère, afin de lui apprendre à avoir pitié de la souffrance et à soulager l'infortune. Et ce n'était pas seulement la grande piété de sa mère qui savait ingénieusement lui inspirer le sentiment de l'amour de Dieu et d'une tendre compassion envers les pauvres et les malades, le seigneur François de Sales, son père, employait tous ses soins à l'éloigner du mal, à le rendre ami de tout bien; il usait même parfois à son égard d'une sévérité qu'on pourrait regarder comme outrée, si elle n'eût obtenu les heureux résultats que l'on connaît. Reprenons le récit de La Rivière:

« Ses parents, à toutes occasions, lui faisaient de bons discours vertueux et sérieux, et lui donnèrent telle trempe en cet âge tendret, à force de lui décrier le vice et priser la vertu, qu'ils engendrèrent en son âme un généreux désir de l'honnêteté; surtout on le rendit si fort amoureux de la vérité, que cet enfant aimait mieux s'exposer au danger manifeste d'être châtié, quand il lui advenait de commettre quelque faute, que de s'excuser et garantir de la correction par le mensonge. Etant encore seulement âgé environ de cinq à six ans, un charpentier, travaillant au couvert d'une grange, avait laissé son coletin à terre, auquel était attaché une large aiguillette de soie de couleur; l'enfant la trouva à son gré et la prit, de quoi le charpentier ayant averti monsieur son père, on le fit venir, on l'interrogea du fait; il confessa librement et sans déguiser qu'il l'avait prise; dont il fut châtié sur-le-champ, quoique moins rigoureusement, ainsi qu'on lui fit entendre, parce qu'il avait dit la vérité. Depuis oncques il ne lui arriva de prendre la moindre chose sans permission, non pas même des fruits, de quoi les enfants sont si friands (1). Et durant sa puérilité, il a eu cette bonne

(1) Notre Saint racontait souvent avec humilité une faute qu'il avait commise dans son enfance, et qu'il appelait un péché de gourmandise. Un jour qu'il passait devant la cuisine où il lui était défendu d'entrer, il vit le cuisinier qui tirait des petits pâtés du four; la bonne odeur le tenta; il entra et demanda un pâté. Le cuisinier, par malice, le lui mit sur la main;

qualité que d'avouer franchement et ingénument les manquements auxquels il tombait.

» Voilà la première teinture qui fut donnée à l'âme de ce bon serviteur de Dieu, soudain que le jugement commença à prendre en lui ; voilà la précieuse liqueur que l'on versa dans le beau vase de son cœur ; voilà, dis-je, la contenance et la civilité qu'on procura de lui apprendre. Ensuite de quoi il faut noter que, tout petit et mignard qu'il était, ses parents toutefois ne voulurent pas qu'il fût élevé mignardement ; car ils ne lui permettaient aucune particularité aux viandes, ni aucune délicatesse au coucher, ni aucune curiosité en ses accoutrements, et, qui plus est, on lui faisait comprendre le plus clairement qu'il lui était possible la raison de tout ce qu'on exigeait de lui, et répondait-on gracieusement à tous ses petits interrogats, afin que tout doucement il apprît non seulement à être vertueux, mais encore les raisons pour lesquelles on voulait qu'il le fût. Par le moyen de cette méthode, il devint si modeste, si souple, si obéissant, qu'on pouvait dire de lui ce qu'on dit par flatterie des enfants des grands princes, qu'il n'était enfant que par innocence. C'était une chose admirable que de le voir si peu attaché à ses propres affections et inclinations ; il allait, il venait, il retournait au logis sans gronder, sans faire moue, au moindre clin-d'œil de ceux qui en avaient la charge ; si sa mère lui eût fait signe de s'arrêter et demeurer assis, il y fût demeuré toute une après-dînée sans se remuer, avec une quiétude nonpareille. Bref, on en faisait ce qu'on voulait, on le tournait comme on voulait ; vous eussiez quasi dit que son bon ange lui avait déjà fait une leçon pour lui montrer à pratiquer la sainte indifférence.

» Néanmoins il nous convient remarquer que ses parents se comportaient prudemment en son endroit, tenant le milieu entre l'indulgence et la sévérité ; car si bien ils dési-

ce qui lui fit une assez forte brûlure ; mais la gourmandise l'emporta, il ne laissa point tomber le petit pâté, et le mangea avant d'aller trouver sa mère pour se faire panser ; il cacha même avec soin la cause de sa brûlure, pour s'éviter à lui et au cuisinier les réprimandes qu'ils méritaient.

raient qu'il n'eût point de répliques à leurs volontés et qu'il se soumît humblement à leur férule, leur intention toutefois n'était pas de le rendre timide, sombre et mélancolique. C'est pourquoi ils lui lâchaient la bride suffisamment et la lui serraient aussi modérément, quand il en était besoin. Donc, ils lui donnaient une honnête liberté, et voulaient qu'il passât son temps modestement avec ses semblables ; voire parfois ils commandaient qu'on lui donnât de l'argent, pour se récréer et égayer aux jeux où il y a de la dextérité tant seulement. Et de fait, à mesure qu'il devint capable des honorables et nobles exercices, ils lui firent apprendre à danser, à tirer des armes et à monter à cheval. Mais ils lui permettaient seulement les jeux auxquels paraît l'agilité du corps et de l'esprit; car pour ce qui est des jeux de hasard, comme par exemple les dés, les cartes, ils lui étaient tout-à-fait interdits, d'autant que de telles occupations lassent plutôt qu'elles ne délassent, rendent l'homme chagrin et bizarre, et le préoccupent tellement, qu'il laisse là, la plupart du temps, de grandes et importantes affaires, pour perdre ses ans et sa vie après des entretiens si niais, si vains et si préjudiciables. »

Sous cette direction à la fois tendre et ferme, François crut sans fiel ni aigreur, également protégé contre les brusqueries et contre les idolâtries domestiques. Aussi mille idées gracieuses de sa vie d'enfance se peignirent-elles profondément dans sa mémoire ; elles devinrent le trésor de complaisance de l'évêque et de l'écrivain : il avait été aimé petit enfant, tout le reste de sa vie il paya largement en amour à cet âge les faveurs dont il avait été l'objet. Mais n'anticipons point.

Le jeune François avait à peine atteint l'âge de six ans, et déjà on pensait à le faire étudier, « y ayant dès son enfance une telle inclination, qu'il passait les jours entiers à tourner les feuilles de quelque livre et à connaître les lettres (1). » Sa pieuse mère aurait voulu ne point perdre de

(1) Charles-Auguste.

vue son cher enfant ; elle eût volontiers consenti qu'il eût été moins savant de peur qu'il ne devînt moins vertueux ; elle appréhendait les dangers si communs dans les écoles publiques, et elle eût souhaité qu'on laissât au moins à la piété le temps de jeter de plus profondes racines dans son cœur. Mais le seigneur de Sales, qui avait des vues plus humaines sur l'éducation de son fils, se détermina à l'envoyer au collége de la Roche (1) ; il y demeura deux ans, jusqu'à l'époque où sa famille quitta la demeure du château de Sales pour aller se fixer pendant quelques années dans le château de Brens en Chablais. « Ce fut, dit d'Hauteville (2), un trait

(1) L'auteur du *Recueil* que nous avons cité ci-dessus rapporte différemment cette circonstance, voici ce que nous y lisons : « M. et Mme de Sales étaient convenus entre eux d'envoyer à la Roche les deux seconds frères de notre Saint, pour commencer d'étudier ; le petit François entendit qu'il ne serait pas de la compagnie, parce qu'on le destinait pour la cour ; et en ce temps là, ce n'était pas l'usage de la noblesse de tenir dans les colléges les enfants qu'ils voulaient occuper au service du prince. Il ne se peut dire combien le saint enfant fut affligé de cette résolution, où il vit monsieur son père et madame sa mère de même accord ; il n'osa jamais s'en expliquer ni à l'un ni à l'autre, crainte de leur déplaire, mais ne pouvant supporter sa peine, il la confia à sa mère nourrice, qui fit ce qu'elle put pour le consoler et lui faire comprendre que ses chers parents visaient à son plus grand avantage, parce qu'il était leur aîné, et que les écoliers souffraient beaucoup dans les classes, qu'ils étaient maltraités, quand ils ne savaient pas leurs leçons.

» Toutes ces remontrances furent inutiles, le saint enfant demeura dans son désir d'être envoyé avec ses frères au collége ; alors sa nourrice lui dit qu'il ne s'affligeât plus, qu'elle l'y ferait aller, et que si M. et Mme de Sales ne le lui accordaient pas, qu'elle l'y mènerait elle-même et qu'elle fournirait à son entretien ; sur cela elle lui demanda quelle récompense il lui donnerait ; *je n'ai rien*, lui dit-il, *parce que je suis petit ; mais quand je serai grand et que je serai mon maître, je vous ferai faire tous les ans une brassière de ratine rouge.*

» On a ouï raconter ce pour-parler à cette bonne femme qui se faisait un délice de rappeler dans ses discours tout ce qu'elle savait de l'enfance de notre Saint. Elle fit sa demande à M. et à Mme de Sales qui, la voyant ferme en ce qu'elle souhaitait, le lui accordèrent pour ne pas la mécontenter ; ainsi son cher nourrisson partit pour la Roche avec ses frères et quelques autres de ses petits cousins. »

(2) *Maison naturelle de saint François de Sales*, p. 345.

particulier de la divine Providence qui voulut que François de Sales allât dans sa tendre jeunesse reconnaître les lieux qui devaient devenir un jour le champ de ses batailles, la matière de ses conquêtes, et le plus glorieux objet de ses victoires. »

Le père et la mère de François ne le retinrent pas avec eux pendant tout leur séjour à Brens, qui fut de plusieurs années ; mais après qu'ils l'eurent gardé quelques mois, ils le placèrent au collége d'Annecy, où il continua ses études pendant cinq ans.

« Là, au rapport de La Rivière, il apprit les principes de la langue latine, et dans peu de temps, fit un notable progrès aux humanités ; il avait un bel esprit, un bon jugement et une heureuse mémoire ; aussi comprenait-il facilement et retenait fidèlement tout ce que ses précepteurs lui enseignaient. Il se rendait fort assidu à l'étude, et fuyait grandement la perte du temps. Le matin, il était incontinent debout ; le soir, il veillait modérément, et toujours était après feuilleter ses livres. On ne saurait dire la satisfaction qu'il donnait à ses maîtres, car outre le respect et la révérence qu'il leur portait, ils en faisaient tout ce qu'ils voulaient, tant cet aimable garçonnet était débonnaire, souple et pliable, à quoi qu'on eût su désirer de lui ! Il n'était point factieux, ni querelleur, et se comportait avec tant de mansuétude et tant d'affabilité parmi les écoliers, que chacun l'aimait et le caressait. »

« Sa modestie était telle, dit aussi Charles-Auguste, que jamais on ne l'a vu vagabonder ni tourner la vue de çà et de là ; mais il allait à ses petites affaires d'un pas grave et nullement affecté, toujours net et propre en sa chevelure et en ses habits ; et lorsqu'au gros de l'été, les autres sortaient du collége déboutonnés et à poitrine nue, ou couraient aux bains, lui, bien instruit en la civilité, marchait toujours posément et proprement, en sorte que ceux qui le voyaient passer étaient ravis en admiration, et ne pouvaient se tenir de dire les uns aux autres : « Voyez-vous cet enfant ? Mon Dieu, qu'il est beau ! Mon Dieu, qu'il est aimable ! Si Dieu

lui fait la grâce de vivre, sans doute il sera quelque grand personnage. » Sa vertu faisait que ses compagnons lui portaient un respect tout particulier ; que si quelquefois il leur voyait faire des insolences, il les reprenait doucement, et selon l'autorité que la nature lui avait donnée, et plusieurs ont confessé d'avoir été retenus de mal faire par sa seule présence. Il supportait discrètement leurs impertinences ; il s'est même souvent présenté pour recevoir le châtiment des fautes qu'ils avaient commises. Un jour, son cousin Gaspard de Sales, étendu aux pieds du régent, se défendait du fouet avec tant de cris et de larmes, qu'il faisait compassion à chacun ; ce vertueux enfant, touché plus que tous de tendreté, descendit de son banc pour subir le châtiment que l'autre avait mérité, et pris au mot, fut fouetté, sans jamais témoigner la moindre fierté ni ressentiment d'offense.

« En ces temps, continue Charles-Auguste, Ange Justinian, évêque et prince de Genève, devait célébrer les Ordres généraux en l'église de Saint-Dominique d'Annecy. Ce que sachant le vertueux François, il se servit de cette commodité pour recevoir le sacrement de Confirmation, et ce grand Prélat ayant demandé à qui cet enfant était, admira sa beauté et sa modestie, et proféra plusieurs paroles de bon présage en le considérant, que ceux qui l'assistaient remarquèrent pareillement avec plaisir. A peine peut-on dire combien ce sage enfant profita depuis ; car ayant reçu une grâce spéciale par la vertu du sacrement, et étant d'ailleurs prévenu de mille bénédictions de douceur, il se prescrivit des prières journalières et des heures pour la lecture des livres dévots. et pour visiter les églises. En été, après que le soleil était couché, au lieu que ses compagnons sortaient à la promenade, il demeurait dans sa maison, et passait le temps à lire la vie des saints, avec la dame son hôtesse qui était vieille : que si quelquefois, les jours de férie, allant à la récréation, par le commandement de son gouverneur; il trouvait moyen de se détourner, alors il menait ses compagnons aux îles de Fier, et mettant les genoux à terre, à l'ombre des bois, ré-

citait les Litanies avec eux, leur disant souvent ces paroles : « *Apprenons de bonne heure à servir Dieu et à le prier, tandis* » *qu'il nous en donne le loisir.* »

Nous l'avons vu, François de Sales se rendit attentif, dès la plus tendre enfance, à ne pas mettre d'obstacle aux divines opérations de la grâce; il avait reçu du ciel une âme bonne, il la rendit meilleure encore en s'appliquant à cultiver son esprit par l'étude, et à sanctifier son cœur par la pratique des vertus chrétiennes. On sait aussi que, dès ce temps même, c'est-à-dire, lorsqu'il quitta le collége d'Anneci, il demanda à son père la permission de recevoir la tonsure cléricale, *prenant ainsi le Seigneur pour sa part et la portion de son héritage* (1). Il y fut admis, avec des lettres démissoriales, au mois de septembre 1578, dans l'église de Saint-Etienne, à Clermont en Génevois, où l'évêque de Bagneroy conférait les Ordres (2).

(1) « Cette proposition ne plut point au comte de Sales, dit ici Marsolier; le penchant qu'il voyait dans son fils pour la dévotion lui faisait appréhender qu'il ne prît enfin la résolution de se faire religieux ou d'embrasser l'état ecclésiastique. Comme il était l'aîné de sa maison, qu'il était d'ailleurs fort bien fait, qu'il avait beaucoup d'esprit, et qu'il faisait paraître de grandes dispositions à devenir un des plus savants hommes de son siècle, un pareil dessein ne s'accommodait point aux vues qu'il avait sur lui : mais, comme il avait tout ensemble beaucoup de religion et de prudence, il appréhenda d'un côté qu'un refus n'inspirât à son fils des réflexions qu'il ne faisait peut-être pas; que l'esprit de l'homme étant ennemi de la contrainte, il ne se portât avec d'autant plus de passion à l'état ecclésiastique qu'on s'y opposerait avec plus de force; et il crut de l'autre que, si c'était la volonté de Dieu que son fils quittât le monde, on s'opposerait en vain à l'exécution de ses desseins. Dans cette vue il lui accorda la permission qu'il lui demandait. »

(2) On lit dans le *Recueil* de la sœur Péronne-Rosalie Gretler : « Lorsque pour être reçu clerc, il fallut couper ses cheveux qu'il avait blonds et fort beaux, François sentit une forte répugnance, et ne devint maître de lui que lorsqu'ils furent entièrement tombés sous les ciseaux. Alors il reconnut qu'il s'était trop attaché à ce vain ornement, et qu'une âme que les plus grands obstacles ne peuvent arrêter dans sa course, l'est quelquefois par la plus légère bagatelle. »

CHAPITRE II.

JEUNESSE DE FRANÇOIS DE SALES.

(1578-1593.)

Ses études à Paris. — Son éminente piété; pénible épreuve où elle est soumise. — Ses études en droit à Padoue. — Piéges tendus à son innocence. — Il est attaqué d'une maladie mortelle; Dieu le guérit. — Il est reçu docteur. — Il va visiter Rome et la sainte Maison de Lorette.

Les riches facultés intellectuelles et la rapidité des progrès du jeune François déterminèrent bientôt son père à lui faire achever ses études à Paris, où François Ier venait de donner à l'enseignement universitaire une forte impulsion; il n'avait encore que onze ans; mais la sagesse chrétienne avait dévancé l'âge dans cet enfant de bénédiction. « Ayant appris, dit Charles-Auguste, le dessein que son père avait de l'envoyer au collége de Navarre, il y eut de la répugnance, parce qu'il avait ouï dire que la jeunesse ne s'y adonnait pas tant à la piété qu'au collége des Pères Jésuites, de la renommée et estime desquels il avait les oreilles pleines. Que faire là-dessus? Il n'osait pas contrarier ouvertement son père. D'ailleurs il avait envie d'éviter le péril; car disait-il en lui-même : tu es enclin au mal, la compagnie des méchants va te perdre; c'est en vain que te profitera la vaine science du siècle, il vaut mieux apprendre le chemin du ciel que ces Pères montrent, et te montreront assurément, comme ils sont très dévots. Avec ce dessein, il alla trouver sa mère, et lui ouvrit son cœur par un long discours, la pria de remontrer à son père toutes les raisons; combien en une si bonne occasion il ferait de profit sous les Jésuites, et autrement, en quel danger il allait s'exposer,

afin de lui faire changer de dessein. Certes, cette bonne mère connaissait bien l'esprit de son fils, et n'aurait pas eu tant de souci que le père qu'il devînt grand courtisan, ce qui fut cause qu'elle rapporta au Seigneur son mari l'intention de François, avec des paroles si efficaces et puissantes, que le dessein fut changé. François donc reçut la bénédiction de son père et de sa mère, et partit de Sales pour aller à Paris au collége de Clermont, sous la conduite et gouvernement de Jean Déage, prêtre Génevois. »

Pour premier avantage, François devait gagner, durant son séjour à Paris, de se familiariser avec le meilleur parler français de l'époque. Des relations suivies qu'il ne pouvait manquer d'avoir, tant avec le monde lettré qu'avec le monde poli, lui firent promptement contracter l'habitude du langage alors le plus pur et le plus correct, et c'est cette exquise aisance de conversation qui le caractérisa éminemment, comme tout le monde sait.

Mais surtout ce fut à Paris que l'ardeur de François pour l'instruction prit tout son essor. Après ses études d'humanités et de rhétorique, il s'ouvrit spontanément l'entrée de la théologie, et il en mena de front les exercices avec ceux de la philosophie. Son précepteur suivant les leçons de Sorbonne, il s'appropriait ses cahiers, l'accompagnait au cours, l'interrogeait, discutait, objectait, prenait part aux thèses, et, quoique la théologie ne parût être pour lui qu'un accessoire, il devenait théologien en même temps que philosophe.

Cependant, il fallut entrer à l'Académie, les ordres précis du seigneur de Boisy en faisaient un devoir à son fils ; c'était beaucoup exiger d'une âme douce et studieuse comme la sienne ; on comprend aisément que les courses du manége, que l'escrime et la danse, devinrent de lourds passe-temps pour une jeunesse si recueillie et si grave. Il s'y résigna néanmoins, et il dut à cela, dit un auteur, ces manières aisées qui furent un ornement de sa modestie et qui rentrèrent sans violence dans la dévise de toute sa vie : *Fait tout à tous pour les gagner tous.*

Mais pour adoucir par quelque trève le dégoût de ces

exercices, il se créa de singuliers moyens de distraction. A cette époque, l'hébreux et le grec avaient obtenu parmi les savants une vogue qui tenait de l'engouement; François résolut l'étude de ces deux formidables langues, et il l'acheva en deux années. En même temps, sous Génébrard et Moldonat, il se perfectionnait dans la scholastique, abordait la Positive et les Pères, dont il acquit une connaissance avancée. C'était l'épée au flanc, en descendant de cheval, au sortir de la salle d'armes, que le jeune de Sales helléniste, hébraïsant, humaniste, philosophe et théologien, se consolait, pour toute relâche, au sein d'Homère, de la Bible, de saint Jean-Chrysostôme, de Vatable et de saint Thomas.

Six années se passèrent ainsi, pendant lesquelles, si François pénétra bien avant dans les secrets de la science, il ne fit pas de moindres progrès dans les voies intérieures; car il fréquentait, en même temps que les écoles, la Congrégation établie en l'honneur de la Mère de Dieu, dans le collége des Pères Jésuites. Tous les huit jours, il se confessait, et recevait la sainte Eucharistie pour la nourriture spirituelle de son âme. Il tâchait d'inspirer cette pratique à ses compagnons d'étude. Le trait suivant en est une preuve : un de ses compatriotes, arrivant à Paris, était venu le voir, il l'invita à dîner ; mais il le conduisit d'abord au collége des Jésuites, le fit se confesser et communier avec lui, après quoi, il lui dit : « Allons dîner maintenant « quand il vous plaira ; voilà le premier et le plus grand « festin que je voulais vous faire. » Il avait aussi de fréquents entretiens avec de saints religieux qu'il connaissait dans divers monastères. Il aimait surtout à voir Henri Duc de Joyeuse (1), qui avait quitté les plus hautes dignités de la cour pour devenir capucin, sous le nom de Père Ange. Il admirait sa grande piété, et disait à un de ses amis, qui venait le visiter avec lui : « O Dieu ! quel exemple nous baille

(1) Ancien favori de Henri III. C'est de lui qu'a dit Voltaire :

Il prit, quitta, reprit et le froc et la haire.

Mais alors il était capucin fervent et définitivement converti.

« ce religieux, qui, étant né prince et élevé parmi les princes, « après tant de beaux faits, de richesses, de charges et d'hon- « neurs, a dit adieu au monde, s'est revêtu d'un sac, et a « mieux aimé être abject en la maison de Dieu, que d'ha- « biter dans les tabernacles des pécheurs ! Le voyez-vous « abattu par le jeûne, et horrible par la nudité des pieds ? « Certes, mon ami, Dieu nous appelle par cet exemple. » Il en profita ; il porta même la ferveur jusqu'à user d'un cilice trois jours la semaine, le mercredi, le vendredi et le samedi. Et pour assurer davantage encore sa vertu, surtout la chasteté de son âme et de son corps, étant un jour dans l'église de Saint-Etienne-des-Grès, prosterné devant une image de la Sainte Vierge, il pria Marie d'*avoir un soin particulier de sa virginité*. Nous allons le voir bientôt faire vœu de cette vertu ; vœu dont l'impieté dédaigneuse peut sourire, mais qui n'en est pas moins l'honneur et la gloire du christianisme, car lui seul produit des âmes qui en soient capables. Une épreuve terrible pour le cœur du jeune François en fut l'occasion. Suivons-en le récit dans Charles-Auguste :

« Certes, le diable ne pouvait que mal conjecturer pour soi des grands avancements que le jeune François faisait au chemin de la vertu ; et s'il ne voulait enfin être vaincu, il fallait mettre obstacle au commencement. Il tâcha donc ainsi d'arrêter le navire de ce béni enfant, qui cinglait heureusement à la faveur du vent céleste. Il couvrit son esprit d'épaisses ténèbres, et il lui fit penser à la difficulté qu'il y a de parvenir au salut éternel, et à considérer le petit nombre des prédestinés. Enfin, il fit tant que cette pauvre âme, après avoir roulé beaucoup de pensées, entra dans la défiance de son salut, et s'imagina qu'elle serait damnée. « Moi, misé- « rable, disait cet enfant digne de compasion, tout abattu de « tristesse, hélas ! serai-je donc privé de la grâce de celui qui « m'a fait goûter si souvent ses douceurs, et qui s'est montré à « moi si aimable ! ô amour ! ô charité ! ô beauté à laquelle j'ai « voué toutes mes affections, et je ne jouirai donc plus de vos « délices, et je ne serai plus enivré de l'abondance de votre « maison, et vous ne m'abreuverez plus du torrent de vos

« voluptés ! ô les bien-aimés tabernacles du Dieu des vertus, « et donc je ne passerai jamais au lieu de ce tabernacle admi- « rable, jusqu'en la maison de Dieu ! O Vierge ! disait-il à la « Mère de Dieu, agréable entre les filles de Jérusalem, des dé- « lices de laquelle l'enfer peut être réjoui, et je ne vous ver- « rai donc jamais au royaume de votre Fils, *belle comme la « lune et élue comme le soleil?* et jamais donc je ne serai fait « participant de cet immense bénéfice de la rédemption? Eh ! « mon doux Jésus n'est-il pas mort pour moi aussi bien que « pour les autres ? Ah ! quoi qu'il en soit, Seigneur, pour le « moins que je vous aime en cette vie, si je ne puis vous aimer « en l'éternelle, puisque personne ne vous loue en enfer, et si « je dois être de ceux qui ne vous verront jamais, faites au « moins que je ne sois pas de ceux qui vous maudiront et qui « blasphémeront votre nom. »

« Cet affligé gentilhomme jetait ainsi mille soupirs et gémissements amers, et arrosait son lit de ses larmes ; car quelle joie pouvait-il avoir, croyant que la damnation éternelle serait un jour la récompense de son amour ! Son cœur se dessécha peu à peu, et son âme défaillit en amertume ; une jaunisse universelle lui couvrit le corps avec de si poignantes douleurs qu'il ne pouvait ni dormir, ni manger, ni boire. Le sieur Déage allait mourant à ce spectacle, et craignait que pis ne lui arrivât. Toutefois, ce pauvre jeune homme ne voulut pas tenir le lit, mais il se traînait comme il pouvait. Un mois s'étant ainsi passé, comme il revenait du collége, plus mort que vif, il entra dans la même église, où il avait proposé de conserver le lys de sa virginité; il prit garde à une petite table affichée à la muraille, et fut curieux de voir ce qui était écrit en icelle; il trouva que c'était une oraison de saint Augustin à la glorieuse Vierge. Il la récita à genoux et avec larmes : « Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge ! qu'il n'a ja- « mais été ouï qu'aucun recourant à votre protection, implo- « rant votre secours et demandant vos suffrages, ait été aban- « donné. Je viens à vous, animé de cette confiance; je recours « et me présente à vous, gémissant et pécheur que je suis. O « Mère du Verbe ! ne rejetez pas mes paroles, mais exaucez-

« les, et me soyez propice et favorable. » Ayant achevé cette oraison, il demanda la santé du corps et de l'esprit, et voua à Dieu et à la Sainte Vierge sa virginité, en témoignage et mémoire de quoi il s'obligea de réciter le chapelet tous les jours de sa vie. Et voilà que parmi ces prières et ces vœux, la tentation s'évanouit, la santé lui fut rendue, et il lui semblait qu'on lui levât de la tête et du corps comme des croûtes ou écailles de lèpre. Après cette bourrasque, son esprit fut en paix et hors de scandale; et afin de rendre en son temps le fruit centième, il méditait jour et nuit sur les témoignages éternels du Seigneur, et cette âme innocente se dilatait parmi les embrassements de la vraie douceur. Il préparait son cœur par une pureté non feinte de corps et d'esprit, pour le rendre un digne temple de l'esprit de Dieu ; car il exerçait de fréquents actes de méditation sur les choses divines, et presque à tout moment il levait ses yeux aux montagnes desquelles il attendait le secours ; et, à la vérité, c'est ainsi qu'il devait faire son apprentissage en l'amour divin. »

« Une conduite si réglée, comme celle de ce bienheureux, dit la mère de Chaugy (1), faisait juger à tout le monde que ses inclinations le portaient à l'état ecclésiastique ; toutefois, il ne déclara pas encore son dessein, et attendant que Dieu lui fît connaître plus clairement sa volonté, il condescendit à celle de son père. Après avoir donc demeuré plusieurs années à Paris, il passa en Italie pour aller étudier la jurisprudence en l'université de Padoue. » C'était là que Pancirole devait consoler François de la perte de Moldonat et de Génébrard (2).

En jurisprudence, Pancirole était un de ces noms que l'on savait en Europe, et autour duquel sa réputation avait formé comme une cour nombreuse parmi la jeunesse de l'université. Tout à la fois, cette vaste tête était l'oracle des lois, fouillait dans les vieux monuments de l'antiquité, écrivait des livres d'érudition et de numismatique, et four-

(1) L'auteur des Mémoires sur la vie et les vertus de Sainte Jeanne-Françoise de Chantal. — *Vie abrégée du Bienheureux François de Sales.*

(2) Feller, art. Pancirole.

nissait parmi ces travaux une longue carrière, en vrai savant du seizième siècle.

Le vieux professeur, exercé à ce coup d'œil qui scrute les rangs d'un auditoire, eut bien vite discerné, parmi les jeunes légistes qui s'agitaient autour de sa chaire, un visage inconnu, mais d'une beauté angélique, d'une expression saisissante, et d'un recueillement joint à une assiduité inaccoutumée ; il comprit à ces signes qu'il y avait là une intelligence d'élite, et que ce serait bien mériter de la science, que de l'initier à ses plus doctes mystères ; il se proposa de donner à cet intéressant élève des soins particuliers, et entreprit de compléter, dans les entretiens intimes d'un ami, les leçons publiques du maître.

François en remercia la divine Providence, et s'encouragea par ces paroles : « Courage, ô François! souviens-toi « du dire d'Arsenius : Pourquoi es-tu venu? les jours de « l'homme sont courts et passent comme l'ombre ; fais bien « tandis que tu en as le loisir ; tu te repentiras un jour, si tu « ne te sers pas de l'occasion ; elle est chauve par derrière, « afin de n'être pas retenue en fuyant. » Il s'excitait par de telles paroles intérieurement, afin de tressauter à cœur dilaté, et *courir par la voie des commandements, comme un géant qui, ayant son départ du ciel, ne prétend point de course autre part qu'au ciel même.* Il se prescrivit huit heures d'étude, quatre pour la jurisprudence, et tout autant pour la théologie (1) »

A de telles conditions, le fils du seigneur de Boisy devait se distinguer de bonne heure par son savoir. Les archives de sa famille déposèrent long-temps de l'étendue de ses travaux (2) ; et tels furent ses succès dès cette époque, que Pancirole fit son éloge en séance solennelle, et que ce grave panégyriste n'hésita pas de proclamer, au

(1) Charles-Auguste.

(2) Il rédigea, tant à Paris qu'à Padoue, d'énormes cahiers sur la théologie et sur le droit. En 1792, la maison de Sales possédait encore, dans le nouveau château de Thorens, douze volumes in-4° de ces rédactions manuscrites. (Gillet.)

sein d'applaudissements unanimes, que le jeune lauréat était *le modèle de la jeunesse de l'école et la lumière de ses maîtres* (1).

L'éclat de ces préférences, d'ailleurs légitimes autant qu'honorables, ne tarda pas à irriter la jalousie de quelques-uns des étudiants. Il naquit de là une anecdote charmante qui répand un sel piquant sur la douceur aimable du jeune François de Sales, élève en droit à Padoue.

Le parti des jaloux voulut expérimenter si François serait aussi brave dans la rue que sur les bancs, et s'il se maintiendrait aussi solidement sur le terrain que dans les affections du maître. Ils l'attaquèrent un jour, sur le soir, seul, au retour de la promenade, et à l'écart. Ils comptaient sur une fuite certaine de sa part, et cet acte de lâcheté une fois promulgué, devait le perdre de réputation aux yeux de la république universitaire. Mais François connaissait les dispositions du droit sur la défense personnelle, et il n'avait point encore oublié les théories de l'académie de Paris sur l'emploi de sa lame ; il mit sur le champ l'épée à la main, poussa vigoureusement les assaillants, les dispersa, et avec un succès si complet, que ceux-ci, déconcertés de sa bonne contenance, vinrent, avec leurs excuses, lui faire l'aveu de sa supériorité en tout genre de mérite.

A Padoue, une seconde liaison non moins glorieuse partagea les affections de François, et le conduisit tour-à-tour, du cabinet de Pancirole, à la cellule d'une autre gloire contemporaine : l'histoire n'a point perdu le nom du célèbre jésuite Possevin, linguiste consommé, géographe, en même temps que théologien et controversiste (2).

Voir, connaître et chérir François fut pour Possevin une même chose. « Or, dans peu de temps, dit Charles-Auguste, il pénétra l'intérieur de son fils, et connut aussitôt, par la tranquillité de ses mœurs, qu'il deviendrait grand personnage. Un jour qu'ils discouraient ensemble du genre de vie

(1) D'Hauteville. *L'Abeille soigneuse.*
(2) Feller, art. Possevin.

qu'il devait embrasser après avoir fait ses études, mu de l'esprit de prophétie : « Vous faites bien, mon fils, lui dit-il, « continuez de penser aux choses divines, et d'étudier en « théologie, car la divine Providence vous réserve le soin « de l'évêché de Genève. Croyez-moi, votre esprit n'est « pas au tracas du barreau, et vos yeux ne sont pas faits à « sa poussière ; la voie du siècle est trop glissante ; il est « dangereux de s'y perdre. N'est-ce pas une chose plus « glorieuse d'annoncer la parole de notre bon Dieu à plu- « sieurs milliers d'hommes, dans les hautes chaires de nos « églises, que de s'échauffer les mains à battre les bancs « parmi les controverses des procureurs. »

« François consentait facilement à tout ce que le Père lui disait, et toutes ces raisons confirmaient grandement la résolution qu'il avait prise, quand le livre du combat spirituel, composé par les PP. Théatins, tomba entre ses mains ; il le lut comme une lettre de Dieu tombée du ciel, et, depuis, l'a porté dans sa pochette, l'espace de dix-sept ans. « Nous continuerons donc, avec l'aide de Dieu, disait-il, et « prendrons peine à l'étude des saintes lettres, pour sa « seule gloire. » Il mit incontinent la main à l'œuvre avec toute la diligence possible, et ouvrit, sur le pupître de son cabinet, la Somme de l'angélique docteur saint Thomas, afin de l'avoir toujours devant les yeux, et pouvoir y recourir promptement pour l'intelligence des autres livres. Il se plaisait fort à la lecture des livres de saint Bonaventure. Il feuilletait les saintes Ecritures avec une très grande révérence ; et entre les Pères, il aimait particulièrement saint Augustin, saint Jérôme, saint Bernard et saint Chrysostôme ; mais surtout il se plaisait avec saint Ciprian, parce que, disait-il, comme saint Jérôme écrit dans l'épître à Paulin, le bienheureux Ciprian coule doux et paisible comme une très pure fontaine ; il tâchait souvent d'imiter ses belles périodes, et de composer de petites prières à sa façon, que les injures du temps et son humilité nous ont dérobées. En ce même temps, il se prescrivit des règles par l'observation desquelles il pût éviter les périls de cette vie mortelle, et

marcher d'un pas assuré sur le glissant des affaires de ce monde (1). »

François agissait comme un sage pilote qui redouble ses soins quand il vogue sur une mer périlleuse et féconde en naufrages ; il vivait au milieu d'une jeunesse débauchée, qui semblait ne pas croire à la vertu, et dont il avait tout à craindre. Vint un jour, en effet, où plusieurs de ses compagnons d'étude essayèrent de lui enlever le beau lys de la pureté qu'il conservait si chèrement. Sous prétexte de le

(1) *Règles de vie que saint François de Sales se prescrivit, étudiant en droit à Padoue, extraites de Charles-Auguste de Sales.*

La Préparation. — Je serai très fidèle à pratiquer tous les jours cet exercice de la préparation qui consiste :

1. Dans l'invocation ; car reconnaissant que je suis exposé à une infinité de dangers, j'invoquerai l'assistance de mon Dieu, et dirai : « Seigneur, si vous n'avez soin de mon âme, c'est en vain qu'un autre en aura soin. » De plus, reconnaissant que la conversation m'a autrefois fait tomber en beaucoup d'imperfections et de manquements, je m'écrierai : « O mon âme ! « dites hardiment : Dès mon bas âge, l'on m'a grandement et fort sou- « vent persécuté. » — « O mon Dieu ! soyez mon protecteur, soyez mon « lieu de refuge, sauvez-moi des embûches de mes ennemis. » — « Sei- « gneur, pourvu que vous le vouliez, vous pouvez me rendre pur, et me « faire la grâce de passer la journée sans vous offenser. » — « J'ai élevé « mon cœur vers vous, ô mon Dieu ! pour cet effet; délivrez-moi de mes « adversaires ; apprenez-moi à faire votre volonté, puisque vous êtes mon « Dieu. Votre bon esprit me conduira par la main au bon chemin, et « votre divine majesté me donnera la vraie vie par son indicible amour et « par son immense charité. »

2. Dans l'imagination, qui n'est autre chose qu'une prévoyance ou conjecture de tout ce qui peut arriver pendant la journée. Je penserai donc sérieusement aux incidents qui me pourront survenir aux compagnies où peut-être je serai contraint de me trouver, aux affaires qui pourront se présenter, aux lieux où je serai sollicité d'aller, et ainsi avec la grâce de notre Seigneur, j'irai sagement et prudemment au devant des occasions qui me pourraient surprendre et prendre.

3. Dans la disposition ; car, après avoir considéré les divers labyrinthes où aisément je m'égarerais, et courrais risque de me perdre, je rechercherai diligemment les meilleurs moyens pour éviter les mauvais pas ; je disposerai aussi en moi-même de ce qu'il me conviendra faire en telle et telle occasion, de ce que je dirai en compagnie, de la contenance que j'y tiendrai, de ce que je fuirai ou rechercherai.

conduire chez un nouveau docteur qu'ils vantaient pour sa science, ils l'avaient fait entrer dans la maison d'une courtisane préparée au rôle qu'on lui faisait jouer. Elle les reçut avec tous les dehors d'une personne honnête, comme si elle eût été l'épouse du docteur. Mais bientôt la conversation étant engagée, les jeunes gens se retirèrent l'un après l'autre, laissant François de Sales seul dans une compagnie si dangereuse. Il ne tarda pas à reconnaître le piége qu'on lui tendait; il en reprit avec sévérité la malheureuse pros-

4. Dans la résolution : après cela je ferai une ferme résolution de ne plus offenser Dieu jamais, et spécialement en cette présente journée; à cette fin, je me servirai de ces paroles : « Hé bien, mon âme, n'obéirez-« vous pas de bon cœur aux saintes volontés de votre Dieu, vu que de lui « dépend notre salut? » Ah! que c'est une grande lâcheté de se laisser persuader et entraîner à mal faire, contre l'amour et le désir du Créateur, par crainte, amour, désir, haine des créatures, quelles qu'elles soient! Certainement, ce Seigneur d'infinie majesté, étant reconnu de nous, digne de tout honneur et service, ne peut être méprisé que faute de courage; à quel propos contrevenir à ses équitables lois, pour éviter les dommages du corps, des biens et de l'honneur? Que nous peuvent faire les créatures? Consolons-nous donc, et fortifions-nous par ces belles paroles du prophète: « Que les méchants fassent du pis qu'ils pourront contre moi, le Seigneur « est tout-puissant pour les tous royalement subjuguer. Que le monde « gronde tant qu'il voudra contre moi, il ne m'importe, puisque celui qui « domine sur toutes les créatures est mon protecteur. »

5. Dans la recommandation : voilà pourquoi je me remettrai, et tout ce qui dépend de moi, entre les mains de l'éternelle bonté : je la supplierai de m'avoir toujours pour recommandé. Je lui laisserai absolument le soin de ce que je suis, et de ce qu'il veut que je fasse. Je dirai de tout mon cœur: « Je vous ai demandé une chose, ô Jésus mon Seigneur! et je ne cesserai « de vous la demander, à savoir, que j'accomplisse fidèlement votre amou-« reuse volonté, tous les jours de ma vie. » — « Je vous recommande, ô « mon Seigneur! mon âme, mon esprit, mon cœur, ma mémoire, mon en-« tendement et ma volonté; et faites qu'avec et en tout cela, je vous serve, « je vous plaise, et vous honore à jamais. »

Pendant le jour et la nuit. — 1. Le matin, aussitôt que je serai éveillé, je rendrai grâces à mon Dieu avec ces paroles du prophète : « C'est-à-dire: « dès le point du jour, vous serez le sujet de ma méditation, parce que « vous avez été ma sauve-garde. » Ensuite, je penserai à quelque sacré mystère, notamment à la dévotion des pasteurs qui vinrent au lever de l'aurore adorer le sacré et divin enfant Jésus; à l'apparition qu'il fit à Notre-Dame, sa douce mère, le jour de sa triomphante résurrection; et à

tituée dont il s'éloigna brusquement ; elle voulut le retenir, mais l'innocent jeune homme, plein d'indignation et de mépris, lui cracha au visage, et sortit aussitôt. Il fut encore une autre fois l'objet d'une tentative non moins criminelle. Une certaine princesse qui se trouvait à Padoue pendant qu'il y étudiait, avait conçu pour lui une honteuse passion ; elle voulait l'attirer dans sa demeure, mais elle n'en reçut que mépris et dédain ; et il resta pur et sans tache au milieu de la corruption de cette ville de plaisirs et de désordres.

la diligence des Maries, lesquelles, émues de piété, se levèrent de bon matin pour honorer le sépulcre du vrai Dieu, de la vie trépassée. Ensuite, je considèrerai que notre amoureux Sauveur est la lumière des gentils, et la lumière qui dissipe les ténèbres du péché; sur quoi faisant une sainte résolution pour toute la journée, je chanterai avec David : « Je me lèverai « de bonne heure, et, me mettant en votre présence, je considèrerai que « vous êtes le Dieu auquel déplaît l'iniquité : partant, je la fuirai de tout « mon possible, comme chose souverainement désagréable à votre infinie « majesté. »

2. Je ne manquerai aucun jour d'ouïr la sainte messe; et, afin d'assister convenablement à cet ineffable mystère, j'inviterai les facultés de mon âme d'y faire leur devoir, par cet excellent verset : « Venez voir les ouvra- « ges du Seigneur, venez admirer les merveilles qu'il daigne faire en notre « terre. » — « Allons à l'église; car c'est là où l'on fait le pain qui sur- « passe toute substance, avec les saintes paroles que Dieu a mises en la « bouche des prêtres pour notre consolation. »

3. Comme le corps abattu a besoin de prendre son sommeil pour délasser et soulager ses membres travaillés, de même est-il nécessaire que l'âme ait quelque temps pour sommeiller et se reposer entre les bras de son céleste époux, afin de réparer, par ce moyen, les forces et la vigueur de ses puissances spirituelles, abattues et fatiguées; partant je destinerai tous les jours certain temps pour ce sacré sommeil, afin que mon âme, à l'imitation du bienheureux disciple, dorme en toute assurance sur l'aimable poitrine, et même dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur. Or, de même que par le sommeil corporel, toutes les opérations corporelles se resserrent tellement dans le corps, qu'elles ne s'étendent point au-delà, aussi donnerai-je ordre que mon âme, en ce temps-là, se retire tout-à-fait en soi-même, et qu'elle ne fasse autre fonction que celle-là, obéissant à cette parole du prophète : « O vous! qui mangez volontiers le pain « de douleur en vous affligeant de vos fautes et en compatissant à celles du « prochain, ne vous levez pas, n'allez pas aux occupations de ce siècle la- « borieux, que vous ne vous soyez suffisamment reposés en la contempla- « tion des choses éternelles. »

« Les victoires ne rendent pas les saints plus hardis, dit la mère de Chaugy (1), mais plus humbles et plus avisés ; et notre bienheureux considérant combien sa force et sa sagesse étaient au-dessous de celles de David et de Salomon, qui, tous deux, après tant d'avantages de grâce, avaient succombé à l'esprit de luxure, il crut qu'il devait vivre plus retiré, redoubler ses occupations, et s'appliquer plus fortement à la prière. Il ajouta donc encore à ses longues veilles, à ses jeûnes, et à ses austérités corporelles. » « Or, de ces

4. Que si, comme il arrive souvent, je ne puis trouver une autre heure pour ce repos spirituel, à tout le moins déroberai-je une partie du repos corporel, pour l'employer fidèlement et courageusement en un si vigilant sommeil. Voici donc comme je ferai : ou je veillerai quelque peu après les autres, si autrement je ne puis faire, ou je m'éveillerai après le premier sommeil, ou bien le matin je me lèverai devant les autres, et je me ressouviendrai de ce que Notre-Seigneur dit à ce propos : « Veillez et faites « oraison, de peur que vous ne soyez vaincus par la tentation. »

5. Si Dieu me fait la grâce de m'éveiller pendant la nuit, je réveillerai incontinent mon cœur avec ces paroles : « Sur le minuit, on a crié : Voilà « l'époux qui vient, allez au-devant de lui ; » puis, par la considération des ténèbres extérieures, entrant dans la considération de celles de mon âme et de tous les pécheurs, je formerai cette prière : « Eh! Seigneur, « puisque les entrailles de votre miséricorde vous ont fait descendre du « ciel en terre pour nous venir visiter, de grâce, éclairez ceux qui sont « assis dans les ténèbres de l'ignorance et dans l'ombre de la mort éter- « nelle, qui est le péché mortel; conduisez-les aussi, s'il vous plaît, au « chemin de la paix intérieure. » Je tâcherai encore de m'exciter par ces paroles du prophète : « Elevez et étendez dans la nuit vos mains vers le « ciel, et bénissez le Seigneur. » Je ferai aussi mes efforts pour effectuer son commandement : « Ayez repentance, même dans le lit, des péchés que « vous commettez avec la seule pensée. » Ce que pour dûment accomplir, à l'imitation du saint roi pénitent, je baignerai mon lit de mes larmes.

6. D'autres fois, je me retournerai à mon Dieu, mon Sauveur, et je lui dirai : « Non, vous ne dormez ni ne sommeillez point, ô vous qui gardez « l'Israël de nos âmes! » — « Les plus sombres ténèbres de la nuit ne « peuvent donner aucun obstacle à vos divins effets. A cette heure-là, « vous naquîtes de la Vierge sacrée, votre Mère; à cette heure-là aussi, « vous pouvez faire naître vos célestes grâces dans nos âmes, et nous « combler de vos chères faveurs. » — « Ah ! rédempteur charitable, « éclairez tellement mon pauvre cœur aveuglé, des beaux rayons de vo-

(1) *Vie abrégée du Bienheureux François de Sales.*

volontaires macérations, reprend Charles-Auguste, il devint si frêle et si maigre, qu'il avait plus de ressemblance à un squelette qu'à un homme vivant. Le sieur Déage, qui avait déjà failli de le perdre à Paris, entra dans de grandes appréhensions qu'il ne tombât dans quelques maladies mortelles; ce n'est pas qu'il ne fît tout ce qui lui était possible pour le divertir, et récréer son esprit que tant de méditations et d'études avaient appesanti; mais enfin il s'amassa en son cerveau et en son estomac une si grande abondance

« tre grâce, que jamais il ne s'arrête en façon quelconque en la mort du « péché; eh! ne permettez pas, je vous prie, que mes ennemis invisibles « puissent dire: Nous avons un pied sur lui. » Enfin, après avoir considéré les ténèbres et les imperfections de mon âme, je pourrai dire avec le prophète Isaïe : « C'est-à-dire, ô surveillant! reste-t-il encore beaucoup « de la nuit de nos imperfections! » J'entendrai qu'il me répondra : « Le « matin des bonnes inspirations est venu, pourquoi aimes-tu les ténèbres « plus que la lumière? »

7. D'autant que les nocturnes frayeurs ont accoutumé d'empêcher telle dévotion; si par hasard je m'en sentais saisi, je m'en délivrerai avec la considération de mon bon ange gardien, disant : « Mon Seigneur est à « mon côté droit, afin que je ne craigne rien; » ce que quelques docteurs ont expliqué du bon ange. Je me souviendrai encore du verset : « L'écu « de la foi et d'une ferme confiance me couvrira, c'est pourquoi je ne « dois avoir peur de chose quelconque. » De plus, je me servirai de ces paroles de David : « Le soleil ni ses rayons ne sont pas la lumière prin- « cipale, ni la compagnie ne me sauve pas, mais Dieu seul, lequel m'est « aussi propice la nuit que le jour. »

L'oraison mentale. — 1. Ayant pris le temps commode pour ce sacré sommeil et repos, avant toute autre chose, je tâcherai de rafraîchir ma mémoire de tous les bons désirs, mouvements, affections, résolutions, projets, sentiments et douceurs qu'autrefois la divine Majesté m'a inspirés, et fait expérimenter en la considération de ces saints mystères, de la beauté de la vertu, de la noblesse de son service, et d'une infinité de bienfaits qu'elle m'a très librement départis. J'aurai soin aussi de me ressouvenir de l'obligation que je lui ai, de ce que par sa sainte grâce elle a quelquefois débilité mes sens, en m'envoyant certaines maladies et infirmités, lesquelles m'ont grandement profité; après cela, je conforterai et confirmerai le plus qu'il me sera possible ma volonté dans le bien et dans la résolution de ne jamais offenser mon Créateur.

2. Cela fait, je me reposerai tout bellement en la considération de la vanité des grandeurs, des richesses, des honneurs, des commodités, et des voluptés de ce monde immonde. Je m'arrêterai à voir le peu de durée de

d'humeurs, que la fièvre se saisit de ce pauvre corps; dans peu de jours, la dyssenterie et la goutte se joignirent à elle, et le mirent en un si piteux état, que les larmes en tombaient des yeux à tous ceux qui le voyaient; il gisait sur son lit, sans pouvoir se remuer que par le seul tremblement que la fièvre lui causait; et cependant jamais il ne témoigna la moindre impatience; au contraire, il protestait à tous moments qu'il ne voulait autre chose que la volonté de Dieu, et qu'il méritait bien davantage de tourments, si

toutes ces choses, leur incertitude, leur fin, et l'incompatibilité qu'elles ont avec les vrais et solides contentements. Ensuite mon cœur les dédaignera, les méprisera, les aura en horreur, et dira : « Allez, ô diaboliques « appas! retirez-vous loin de moi, cherchez fortune ailleurs; je ne veux « point de vous, puisque les plaisirs que vous me promettez appartiennent « aussi bien aux fous et abominables, qu'aux sages et vertueux. »

3. Je me reposerai tout doucement en la considération de la laideur de l'abjection, et de la déplorable misère qui se trouve au vice et au péché, et aux misérables âmes qui en sont obsédées et possédées; puis je dirai, sans me troubler ni inquiéter aucunement : « Le vice, le péché, est chose « indigne d'une personne bien née, et qui fait profession de vertu; jamais il « n'apporte contentement qui soit véritablement solide, mais seulement en « imagination; mais quelles épines, quels scrupules, quels regrets, quelles « amertumes, quelles inquiétudes, et quel supplice ne traîne-t-il pas avec « soi! et même quand tout cela ne serait pas, ne vous doit-il pas suffire, « mon cœur, qu'il est désagréable à Dieu? Oh! cela doit être plus que « suffisant pour vous le faire détester de toutes vos forces! »

4. Je sommeillerai suavement en la connaissance de l'excellence de la vertu, qui est si belle, si gracieuse, si noble, si généreuse, si attrayante, si puissante. C'est elle qui rend l'homme intérieurement et encore extérieurement beau. Elle le rend incomparablement agréable à son Créateur. Elle lui sied extrêmement bien, comme propre qu'elle lui est. Mais quelles consolations, quelles délices, quels honnêtes plaisirs ne lui donne-t-elle pas en tout temps? Ah! c'est la chrétienne vertu qui le sanctifie, qui le change en ange, qui le fait un petit Dieu, qui lui donne dès ici-bas le paradis.

5. Je m'arrêterai en l'admiration de la beauté de la raison que Dieu a donnée à l'homme, afin qu'éclairé et enseigné par sa merveilleuse splendeur, il laisse le vice et aime la vertu. Eh! que ne suivons-nous la brillante lumière de ce divin flambeau, puisque l'usage nous en est donné, pour voir où nous devons mettre le pied? Ah! si nous nous laissions conduire par sa lumière aidée de celle de la grâce, rarement choperions-nous, difficilement ferions-nous jamais mal.

l'on avait égard à ses péchés. Au reste, il ne refusait rien de ce que les médecins lui présentaient, et attendait la miséricorde de Dieu, avec indifférence de la vie ou de la mort. »

« Le sieur Déage ne savait que faire en cette misère ; à la fin, il fut d'avis d'assembler les médecins pour savoir d'eux ce qu'ils jugeaient. Cette consultation fut faite, entre autres, par les docteurs Jean Tappier, Savoisien, et le Boton, Padouan, qui jugèrent aussitôt, après avoir considéré les causes de la maladie et la délicatesse de ce corps, que la

6. Je pèserai attentivement la rigueur de la divine justice, laquelle sans doute ne pardonnera pas à ceux qui se trouveront avoir abusé des dons de nature et de grâce. Telles gens doivent conserver une très grande appréhension des divins jugements, de la mort, du Purgatoire, de l'Enfer. Je ferai en sorte de m'exciter, et de me réveiller de ma paresse en répétant souvent ces paroles : « Voilà que tous les jours je m'en vais mourir, de « quoi me serviront les choses présentes, et tout ce qui est d'éclatant et « de spectacle au monde? Il vaut beaucoup mieux que je les méprise cou- « rageusement, et que, vivant en crainte filiale sous l'observance des « commandements de mon Dieu, j'attende avec tranquillité d'esprit les « biens de la vie future. »

7. Je contemplerai, en ce repos, la sagesse infinie, la toute-puissance, et l'incompréhensible bonté de mon Dieu, et particulièrement je m'occuperai à voir comment ces beaux attributs reluisent au sacré mystère de la vie, mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en la très éminente sainteté de Notre-Dame, et aux imitables perfections des fidèles serviteurs de Dieu. De là, passant jusque dans le ciel empyrée, j'admirerai la gloire du Paradis, la fidélité perdurable des esprits angéliques et des âmes glorieuses, et combien la très auguste Trinité se montre puissante, sage et bonne dans les récompenses éternelles qu'elle donne à cette bénite troupe.

8. Je m'endormirai en l'amour de la seule et unique bonté de mon Dieu. Je goûterai, si je puis, cette immense bonté, non en ses effets, mais en elle-même. Je boirai cette eau de vie, non dans les vases des créatures, mais en sa propre fontaine. Je savoureral combien cette adorable Majesté est bonne en elle-même, bonne par elle-même, bonne pour elle-même, bonne pour ses créatures; et comme elle est la bonté même, la toute bonté et la bonté éternelle, intarissable et incompréhensible. « O « Seigneur ! il n'y a que vous de bon par essence et par nature. Vous seul « êtes nécessairement bon. Toutes les créatures qui sont bonnes, tant par « la bonté naturelle que par la surnaturelle, ne le sont que par participa- « tion de votre aimable bonté. »

La sainte communion. — 1. De si loin que je verrai une église, je la sa-

mort en serait le terme. Le cœur serra au pauvre sieur Déage quand il entendit cette parole ; il se retira quelque temps à part et pleura très amèrement ; néanmoins, s'étant résigné à la volonté de Dieu, et ayant essuyé ses yeux, il s'approcha de son malade le plus constamment qu'il put, et s'étant appuyé du coude sur son chevet, lui dit : « Mon fils, « si Dieu vous retirait à une meilleure vie, ne vous conformerez-vous pas à son bon plaisir ? » Il lui fut impossible d'ajouter rien de plus. François entendit incontinent ce que cela

luerai par ce verset de David : « Je vous salue, église sainte dont Dieu a « mieux aimé les portes que tous les tabernacles de Jacob. » De là, je passerai à la considération de l'ancien temple, et comparerai combien est plus auguste la moindre de nos églises, que n'était le temple de Salomon, parce que sur nos autels le vrai Agneau de Dieu est offert en hostie pacifique pour nos péchés. Si je ne puis entrer dans l'église, j'adorerai de loin le très saint Sacrement, même par quelque acte extérieur, ôtant mon chapeau, et fléchissant le genou si l'église est proche, sans me soucier de ce que me diront mes compagnons.

2. Je communierai le plus souvent que je pourrai, par l'avis de mon confesseur, au moins ne laisserai-je point passer le dimanche sans manger ce pain sans levain, vrai pain du ciel; car comment pourrait m'être le dimanche un jour de sabbat et de repos, si je suis privé de recevoir l'auteur de mon repos éternel ?

3. La veille du jour de la communion, je mettrai hors de mon logis toutes les immondices de mes péchés, par une soigneuse confession, à laquelle j'apporterai toute la diligence requise pour n'être point troublé de scrupules; mais d'autre part, j'éviterai l'inutilité des recherches curieuses et empressées.

4. Si je m'éveille la nuit, je donnerai de la joie à mon âme, disant pour la consoler dans les frayeurs nocturnes qui me travaillent : « Mon âme, « pourquoi es-tu triste et pourquoi me troubles-tu? Voici ton époux, ta « joie, et ton salut qui vient, allons au-devant, par une sainte allégresse « et amoureuse confiance. »

5. Le matin étant venu, je méditerai la grandeur de Dieu et ma bassesse, et, d'un cœur humble et joyeux, je chanterai avec la sainte Eglise : « O chose admirable! le pauvre et vil serviteur loge son Seigneur, le re« çoit et le mange! » Là-dessus, je ferai divers actes de foi et de con« fiance sur les paroles du saint Evangile : « Si quelqu'un mange ce pain, « il vivra éternellement. »

6. Ayant reçu le très saint Sacrement, je me donnerai tout à celui qui s'est donné tout à moi. J'abandonnerai d'affection toutes les choses du ciel et de la terre, disant : « Que veux-je au ciel? que me reste-t-il sur

voulait dire, et répondit : « Je suis prêt à tout ce que Dieu « voudra de moi, et soit qu'il veuille que je meure, soit qu'il « aime mieux que je vive, ce m'est une chose douce de vivre « et de mourir avec lui. » Son cœur se dilata à même heure, et il proféra beaucoup de sentences de l'Ecriture, desquelles il tirait de la consolation dans l'amertume de son âme. « *Le « Seigneur est mon illumination*, disait-il, *qui craindrais-je? « si des armées entières se rangent contre moi, c'est en lui « que j'espèrerai. Hélas! que les jours de l'homme sont courts!*

« sur la terre à désirer, puisque j'ai mon Dieu qui est mon tout? » Je lui dirai simplement, respectueusement, confidemment, tout ce que son amour me suggèrera, et me résoudrai de vivre selon la sainte volonté du Maître qui me nourrit de lui-même.

7. Quand je me sentirai sec et aride à la sainte communion, je me servirai de l'exemple des pauvres, quand ils ont froid; car, n'ayant pas de quoi faire du feu, ils marchent et font de l'exercice pour s'échauffer. Je redoublerai mes prières, et la lecture de quelque traité du très saint Sacrement, que très humblement et d'une ferme foi j'adore. Dieu soit béni!

La conversation. — 1. Il y a différence entre la rencontre et la conversation : la rencontre se fait fortuitement et par occasion, la conversation est de choix et d'élection. A la rencontre, la compagnie n'est pas de durée; on ne s'y familiarise guère, et on ne s'y engage par trop d'affection; mais en la conversation, on se voit souvent, on use de familiarité, on s'affectionne aux personnes choisies, on les fréquente pour vivre louablement, et s'entretenir cordialement.

2. Je ne mépriserai jamais, et ne donnerai point à connaître que je méprise totalement la rencontre de quelque personne que ce soit, d'autant que cela donne bruit d'être superbe, hautain, sévère, arrogant, syndiqueur, ambitieux et contrôleur. Je me garderai soigneusement aux rencontres, de faire le compagnon avec personne, ni même avec les familiers, s'il s'en rencontrait quelqu'un parmi le reste de la troupe; car ceux qui considèreraient cela l'attribueraient à la légèreté. Je ne me donnerai licence de dire ou faire chose qui ne soit bien réglée, parce qu'on pourrait dire que je suis un insolent; surtout, je serai soigneux de ne mordre, piquer ou me moquer d'aucun, vu que c'est une simplicité, de penser se moquer sans haine de ceux qui n'ont point de sujet de nous supporter. J'honorerai particulièrement un chacun; j'observerai la modestie; je parlerai peu et peu, afin que la compagnie s'en retourne plutôt avec appétit de notre rencontre qu'avec ennui. Si la rencontre est courte, et que quelqu'un ait déjà pris la parole, quand je ne dirais autre chose que la salutation avec une contenance ni aussi austère ni mélancolique, mais modestement et honnêtement libre, ce ne serait que le mieux.

« *que cette vie est fragile ! mais que les tabernacles du Sei-*
« *gneur des vertus sont aimables ! En cette espérance de le*
« *voir un jour dans la terre des vivants, j'attends jusqu'à ce*
« *que mon changement vienne. Bienheureux est l'homme qui*
« *a mis son espérance au nom du Seigneur, et ne s'est point*
« *amusé à regarder les folies et les vanités du monde !* »

« Il parlait ainsi dans les pointes de sa douleur, et, seul immobile, faisait fondre en larmes tous les assistants. Quand le sieur Déage, se faisant force, lui demanda comment il lui

3. Quant à ma conversation, elle sera de peu, de bons et honorables, d'autant qu'il est malaisé de réussir avec plusieurs, de n'apprendre à se corrompre avec les mauvais, et d'être honoré, sinon des personnes honorables. Spécialement, j'observerai, pour le regard de la rencontre et de la conversation, ce précepte : *Ami de tous et familier à peu.* Encore me faudra-t-il partout exercer le jugement et la prudence, puisqu'il n'y a règle si générale qui n'ait quelquefois son exception, sinon celle-ci, fondement de toute autre : *Rien contre Dieu.* Donc en conversation je serai modeste sans austérité, libre sans insolence, doux sans affectation, souple sans contradiction, si ce n'est que la conversation le demandât; cordial sans dissimulation, parce que les hommes se plaisent de connaître ceux avec lesquels ils traitent; toutefois, il se faut ouvrir plus ou moins selon les personnes avec lesquelles on converse.

4. Puisque l'on est souvent contraint de converser avec des personnes de différente qualité, il faut que je sache qu'à certains, il ne faut montrer que l'exquis, aux autres que ce qui est bon, aux autres que l'indifférent, mais à personne ce qui est mauvais; aux supérieurs ou d'âge ou de profession, il ne faut faire paraître que ce qui est exquis; aux semblables, que ce qui est bon; aux inférieurs, que ce qui est indifférent; quant à ce qui est mauvais, il ne le faut jamais découvrir à personne, d'autant qu'il ne peut qu'offenser les yeux qui le verraient, et rend laid celui dans lequel il serait : et en effet, les grands et sages n'admirent que l'exquis, les égaux l'attribueraient à affectation, et les inférieurs à trop de gravité. Il y a bien certains mélancoliques qui se plaisent qu'on leur découvre les vices que l'on a; toutefois c'est à ceux-là qu'il les faut davantage cacher; car, ayant l'impression plus forte, ils rumineront et philosopheront, dictant sur la moindre imperfection; et puis, à quel propos découvrir les imperfections? ne les voit-on pas assez, et ne se découvrent-elles pas assez d'elles-mêmes? Il n'est donc nullement expédient de les manifester, mais il est bon de les avouer et confesser. Or, nonobstant ce que nous avons dit, on peut, conversant avec les supérieurs, les égaux et inférieurs, tempérer quelquefois l'entretien de ce qui est exquis, bon et indifférent, pourvu que le tout se fasse discrètement. Enfin, il se faut

plaisait de disposer de son corps, où il choisissait sa sépulture, quelles funérailles il désirait qu'on lui fît. « Eh ! mon « cher maître, répondit-il, je me remets de tout cela à votre « charité, et vous prie d'avoir autant de soin de moi quand « je serai mort, que vous en avez eu pendant ma vie. Je « désire une chose tant seulement, que quand je serai ex- « piré, vous remettiez ce corps aux médecins et chirurgiens « pour en faire l'anatomie, ce me sera un soulas en l'extré- « mité de ma vie, de savoir qu'au moins je servirai de « quelque chose au public, étant mort, puisque je n'ai servi « de rien en ma vie, et que j'empêche au moins cette fois « les querelles et tueries qui arrivent entre les parents des « enfants et les écoliers de médecine. » A ces paroles, le sieur Déage et tous les assistants furent saisis d'un profond

accommoder à la diversité des compagnies, sans préjudicier néanmoins à la vertu.

5. S'il m'arrive de converser avec des personnes insolentes, libres et mélancoliques, j'userai de cette précaution : aux insolents, je me cacherai tout-à-fait; aux libres, pourvu qu'ils soient craignant Dieu, je me découvrirai tout-à-fait, je leur parlerai à cœur ouvert; aux sombres et mélancoliques, je me montrerai seulement, comme on dit en commun proverbe, *de la fenêtre*, c'est-à-dire qu'en partie, je me découvrirai à eux, parce qu'ils sont curieux de voir les cœurs des hommes; et si on fait trop le renchéri, ils entreut incontinent en soupçon; en partie aussi, je me cacherai à eux, parce qu'ils sont sujets, comme nous avons dit, à philosopher, et remarquer de trop près les conditions de ceux qui les fréquentent.

6. Si je converse avec des supérieurs, c'est alors que je me tiendrai soigneusement sur mes gardes; car il faut être avec eux comme avec le feu, c'est-à-dire qu'il est bien bon quelquefois de s'en approcher, mais il ne faut pas aussi que ce soit de trop près; partant, je me comporterai en leur présence avec beaucoup de modestie, mêlée néanmoins d'une honnête liberté. Ordinairement, les grands seigneurs se plaisent d'être aimés et respectés; l'amour certainement engendre la liberté, et le respect la modestie. Il n'y a donc point de mal d'être en leur compagnie un peu libre, pourvu qu'on ne s'oublie point du respect, et que le respect soit plus grand que la liberté. Entre les égaux, il faut être également libre et respectueux; avec les inférieurs, il faut être plus libre que respectueux; mais avec les grands et supérieurs, il faut être plus respectueux que libre.

Et est signé, FRANÇOIS DE SALES, *étudiant aux lois de Padoue.*

Digitized by Google

étonnement de voir une si grande charité envers le prochain ; mais le pauvre patient leur confirma cette volonté, et leur donnait plus de consolation qu'eux à lui qu'ils considéraient déjà comme dans la fosse. Il avait été souvent touché, non seulement d'avoir ouï, mais d'avoir vu les maux et scandales qui arrivent en cette université si célèbre, où le magistrat manquant de donner aux académiciens le corps de quelque criminel (ainsi que la coutume était tous les ans), ils déterraient les morts, et ceux auxquels ils appartenaient y accouraient avec armes pour empêcher et résister, d'où bien souvent s'échauffant les uns les autres, il arrivait qu'il en restait toujours de morts ou de blessés sur la place.

« François ayant fait ce brief testament, demanda qu'on lui apportât les sacrements. On appela le Père Possevin qui entendit sa confession, et après qu'il eut reçu le très saint Sacrement pour viatique, le curé lui conféra encore l'Extrême-Onction. On commençait déjà de préparer ses obsèques, quand il fut vu se remettre tant soit peu, et Dieu ne permit pas que ce sien serviteur accrût encore le nombre des morts, mais peu à peu lui rendit sa première santé, et le confirma en la volonté qu'il avait prise d'être d'Eglise. Les médecins dirent que c'était un miracle qu'il eût échappé. Tous les gens de bien s'en réjouirent, et lui ne manqua pas d'en rendre grâces à Dieu et à la très glorieuse Vierge Marie, sa bonne maîtresse, de même qu'il avait fait à Paris, dédiant et consacrant à la divine majesté tout le reste de sa vie. Il reprit avec une diligence nonpareille ses études et ses exercices spirituels, s'adonnant principalement à l'acquisition de la douceur et de l'humilité. » — « Ce fut en ce même temps, dit La Rivière, racontant cette époque de la vie de notre Saint, que François commença à s'exercer plus ardemment que jamais en ces deux excellentes vertus, l'humilité et la débonnaireté, lesquelles ont été si divinement pratiquées par le divin Sauveur, et à nous par sa charité si soigneusement recommandées. Il avait une affection nonpareille à ces deux évangéliques vertus ; il les aimait cordialement ; rare-

ment il laissait passer les occasions de les mettre en œuvre; et si, par mégarde ou surprise, il en laissait échapper quelqu'une, il reprenait amiablement son cœur, il le tançait de sa nonchalance, et formait sur-le-champ des fermes propos d'être mieux avisé à l'avenir ; et ne faut pas s'émerveiller, si, durant le cours de sa vie, elle ont si illustrement paru en lui en toutes occurrences, vu qu'il avait employé six ou sept ans continuels pour les acquérir, n'épargnant aucune fatigue ni labeur, afin de s'en rendre le maître et le paisible possesseur. »

« Or, le serviteur de Dieu était dans sa vingt-quatrième année, continue Charles-Auguste, et le temps qu'il avait destiné pour l'étude des lois était écoulé, quand il reçut le commandement de son père de se doctorer. Il pria donc l'assemblée des docteurs, qui fut de quarante-huit, pour subir l'examen. Le docteur Pancirole, son promoteur, ne lui fut point chiche de louanges ; mais il le loua principalement d'avoir conservé sa chasteté, apportant en similitude ce qu'on dit de la fontaine Aréthuse, qui se mêle avec la mer, sans que ses eaux deviennent amères ; et après l'avoir ouï répondre très solidement aux arguments qui furent lâchés contre sa doctrine, lui bailla l'anneau, la couronne et les priviléges de l'université, le cinquième de septembre, l'an mil cinq cent nonante et un. »

Le cours de ses études terminé, François, avec la permission de son père, entreprit le voyage de Rome, dans le but d'aller reconnaître les vestiges et les monuments de la piété primitive. Son cœur fut vivement ému dans cette capitale du monde chrétien ; tantôt il considérait, sur les débris de l'ancienne vanité de Rome, quel cas l'on doit faire de tout ce que le monde appelle grand ; tantôt il contemplait la véritable grandeur que Dieu a donnée à cette ville, en la rendant la ville sainte et le centre du catholicisme. « Il arrosait la terre de ses larmes, quand il jetait sa pensée au grand nombre de martyrs qui ont sacré cette terre par leur sang ; et se laissant emporter à sa ferveur, faisait mille vœux et mille prières à leurs saintes reliques, auxquelles

il attribuait la bénédiction de ces lieux (1); mais il abominait en son esprit les folles pensées des mortels, quand il levait les yeux à ces superflus bâtiments des anciens Romains : «De quoi « servent maintenant, disait-il, ces arcs triomphants, ces « bains d'Anthoine et Dioclétian, ces colonnes, ces pyramides, « ces galeries, ces théâtres, ces pierres rongées de vieillesse, « ces cirques, ces trophées, tant de statues, tant de sépul- « cres, tant de tours ? Hélas ! que les œuvres des hommes « sont vaines, quand elles ne se rapportent pas à la gloire « de Dieu ! Ces pauvres hommes écrivaient leurs noms sur « les croûtes des rochers, et croyaient que ce fût là la seule « immortalité. Voyez-vous comme ils ont pris leurs cités en « vanité ? Ils ont triomphé en leurs charriots et en leurs che- « vaux ; nous, il faut que nous triomphions en l'invocation « du Seigneur notre Dieu. » Tels étaient les sentiments du grand François, lequel passant de la considération de ces profanes à l'amour des choses éternelles, convertissait son esprit de ces anciens rois, consuls et empereurs, aux très saints vicaires de Jésus-Christ et successeurs de saint Pierre, les souverains Pontifes, et se disait à part soi les paroles du

(1) Comme on le voit (et nous aimons à le faire remarquer ici), saint François de Sales ne tenait pas compte de tout ce qu'ont dit, de tout ce qu'ont écrit contre Rome, dans tous les temps et dans tous les lieux, les philosophes, les hérétiques, les voyageurs, ses ennemis déclarés et quelquefois même ses faux amis. Que de sarcasmes, que de dédains, que de fureurs ont été déversées contre la sainte et éternelle cité?... Mais aujourd'hui, Rome commence à être mieux jugée. Aussi voit-on accourir, des quatre coins de la terre, sinon de fervents et saints pèlerins, du moins des hommes qui, abjurant les préjugés et les préventions de l'hérésie ou de l'incrédulité, ne tiennent point pour indigne d'eux, de regarder, d'examiner, d'étudier Rome chrétienne, avouant ingénuement qu'ils s'étaient trompés; que nulle part au monde ils n'avaient trouvé tant de grandeur et tant de beauté; nulle part une religion plus sublime dans ses enseignements, dans son culte, dans toutes ses pratiques, c'est-à-dire, dans toute sa constitution intérieure et fondamentale, comme dans toutes ses manifestations extérieures; nulle part des institutions, des lois, des monuments, des sciences, des lettres, des arts, plus en rapport avec la destinée de l'homme, répondant mieux à leur objet et à leur fin; nulle part, en un mot, plus de personnes et plus de choses qu'on soit heureux de voir et de connaître. C'est un hommage bien juste rendu à la ville, centre auguste de la religion catholique,

Roi Psalmiste : *Que les amis de Dieu ont été grandement honorés, et que leur principauté a été confortée* (1). »

De Rome, il alla visiter la sainte Maison de Notre-Dame-de-Lorette (2). La Rivière parle de ce pieux pèlerinage avec son aimable simplicité ordinaire : « A peine eut-il fléchi les genoux dans ce merveilleux sanctuaire, que comme s'il fût entré dans une ardente fournaise, il se sentit enflammé d'une extraordinaire charité. Il contemplait cette chambrette, où la Vierge glorieuse habita jadis avec son virginal

(1) Charles-Auguste.

(2) Lorette est une petite ville des Etats romains, située sur une colline, près du golfe de Venise. Elle doit son origine à la *Santa casa*, où l'on se rend en pèlerinage de toutes les parties du monde. — La *Santa casa* est la maison qu'habitait la très sainte Vierge, à Nazareth. C'est un petit bâtiment de briques et de pierres, de vingt-neuf pieds huit pouces de long sur douze pieds huit pouces de large et treize pieds trois pouces de hauteur. Ce fut sous le pontificat de Célestin V, et lorsque les Chrétiens avaient entièrement perdu les saints lieux de la Palestine, que les anges le transportèrent, au milieu des airs, de Nazareth à Tersato, en Dalmatie, et de là sur les côtes de l'Italie. On éleva une magnifique église au lieu où ils l'avaient posé.

Après ou avant Saint-François de Sales, combien de saints et d'illustres personnages sont venus s'agenouiller dans la *Santa casa* ! Sainte Brigitte et sa fille, sainte Catherine de Suède, saint Charles Borromée, saint Camille de Lellis, y sont venu prier et renouveler les engagements d'une vie parfaite, avec le Seigneur. Le supérieur général de Saint-Sulpice, M. Ollier, voulut aller de Rome à Lorette, à pied, sous les rayons ardents d'un soleil de la canicule. A une liste interminable de saints et de princes, on pourrait joindre celle des hommes célèbres et des savants qui ont visité la *Santa casa*. Descartes fit le vœu d'aller à Notre-Dame de Lorette, au moment où il commençait à méditer son système philosophique; Dante a chanté la sainte maison; elle a inspiré à Pétrarque une de ses plus belles hymnes: Le Tasse y est allé porter ses chagrins et recevoir des consolations.

La translation miraculeuse de la sainte maison ayant été incontestablement démontrée, les Souverains Pontifes ont établi une fête pour en célébrer la mémoire. C'est une grave autorité, outre celle de Benoît XIV qui, dans un travail spécial sur ce sujet, a fait voir que la vérité de cette histoire est appuyée sur les fondements les plus solides, et qui prouve invinciblement qu'on ne peut la révoquer en doute. Nous ne parlons point des miracles presque sans nombre qui se sont opérés et s'opèrent encore tous les jours dans la sainte chapelle de Lorette, ni des *ex voto*, tous plus précieux les uns que les autres, qui ont enrichi son trésor.

patron saint Joseph, où le paranymphe Gabriel descendit, pour annoncer le mystère des mystères, où le Saint-Esprit survint d'une manière non accoutumée dans les plus chastes entrailles, pour y dresser les appareils des hypostatiques noces qui se devaient tôt célébrer, entre la personne du Verbe éternel et la nature humaine, où s'est parfaite cette divine Union, qui n'a encore eu cy-devant et n'aura cy-après sa semblable, où le Verbe s'est fait chair, où la sagesse incréée s'est faite sagesse incarnée, où la divine enfance du divin poupon a été élevée, depuis qu'il fut retourné d'Egypte. « O vrai Dieu ! c'est en ce lieu que la Mère « d'amour a tant de fois couché, levé et nourri son petit « enfant-amour, le sacré Jésus ; c'est en ce lieu que l'amou- « reux Jésus a si souvent reposé au giron, dormi au sein, « et embrassé de ses bras mignards le col amoureux de sa « digne mère ; c'est ici que le bienheureux Joseph a pris « une infinité de fois entre ses bras ce céleste garçonnet, « le caressant, lui apprenant à marcher, le menant par la « main ; c'est en ce lieu véritablement que le divin époux « s'est reposé entre les beaux lys virginaux, Marie et « Joseph. Plaise à votre bonté, ô mon doux Sauveur ! que « le souvenir de ces actions ne s'efface jamais de ma mé- « moire. » François de Sales reçut une abondance de grâces dans la maison de la Vierge Mère de Dieu ; il y renouvela son vœu de chasteté, et il résolut de nouveau de se consacrer entièrement au service de Jésus-Christ et de son Eglise.

« Dans son voyage d'Italie, dit la Mère de Chaugy (1), notre Bienheureux reconnut en plusieurs rencontres le soin particulier que la Providence divine prenait de lui. Et qui doute que ce n'en fût une preuve, lorsque le maître du logis qu'il avait pris à Rome, plus ami du gain que de la civilité, le fit sortir pour recevoir un seigneur qui avait grande suite, et qui lui apporterait plus de profit ? Car, la nuit suivante, le Tibre s'enfla si fort par la pluie, qu'il emporta dans la mer cette maison avec tous ceux qui étaient dedans.

(1) *Vie abrégée du Bienheureux François de Sales.*

« Admirerez-vous moins ce qui lui arriva, lorsque étant venu de Lorette à Ancône pour s'y embarquer, une dame Napolitaine le fit impérieusement sortir du vaisseau qu'elle voulait avoir pour elle seule et pour son train. A peine avait-elle commencé sa route, que voilà une tempête furieuse qui s'élève, et qui fait couler à fond le vaisseau où elle était, sans que jamais on ait su qu'étaient devenus ceux qui étaient dedans ! Le débonnaire François, frémissant d'horreur à ce spectacle, et entrant en de grands sentiments de la Providence et protection de Dieu sur lui, s'embarqua dans un autre, qui fut aussi secoué de la tempête, mais préservé, comme l'on a toujours cru, par ses prières.

« Mais tandis que les hommes s'étonnent qu'il ait évité ce naufrage des eaux, ne pouvons-nous pas dire que les anges admirent comment il évita celui dont sa pudicité fut attaquée une autre fois ; car, outre les combats et les victoires que nous venons de voir, comme si le démon n'eût pu supporter une si rare modestie dans un visage si bien fait, et dans un âge si vigoureux, il s'essaya d'y faire brèche par une dernière attaque, qu'un de ses suppôts lui livra dans son voyage. Une femme, soit qu'elle fût du voisinage ou de l'hôtellerie même où il était logé, joignant la cajolerie à l'impudence et à la beauté, entra dans sa chambre, lui tint des discours si déréglés, qu'il ne crut pas devoir donner autre réponse, ni user d'autres expédients pour s'en défaire, que ceux dont se servit autrefois l'ancien Joseph et saint Bernard, se trouvant dans les mêmes extrémités. »

C'est ainsi que François de Sales, fidèle à Dieu, était l'objet d'une protection d'en haut toute speciale. Chaque jour marquait pour lui une nouvelle faveur du ciel, ou un nouveau triomphe pour sa vertu.

CHAPITRE III.

VOCATION DE FRANÇOIS DE SALES.

(1593.)

Son retour en Savoie. — Il rend visite à l'évêque de Genève, qui lui prédit qu'il serait un jour son successeur. — Il est reçu avocat. — Il refuse un mariage que lui propose son père. — Il lui déclare sa vocation pour l'état ecclésiastique. — Il est pourvu de la prévôté de l'église de Genève. — Il reçoit les Ordres et commence à prêcher. — Effets de sa première prédication.

Nous reprenons ici le récit de Charles-Auguste : « Cependant le printemps fut de retour, et le seigneur de Sales vivait toujours en impatience de son cher fils, lequel, après avoir vu les plus belles villes d'Italie, par Padoue (où le sieur Déage avait encore laissé quelques hardes et négoces à faire), Vérone, Mantoue, Crémone, Pavie, Milan et Vercel, arriva à Turin, et de là, par la Maurienne, se vint heureusement rendre à Thuille. Tout le voisinage accourut pour le visiter, car il ne se pouvait rien voir de plus courtois, ni de mieux fait que lui, et ses parents semblèrent se rajeunir par sa présence, tant il était aimable et admirable. Le seigneur de Sales, son père, le regardait comme le bâton de sa vieillesse, et roulant en sa pensée de grandes choses pour lui, se consolait en la complaisance qu'il en avait intérieurement. Mais sa mère épanchait son cœur au doux entretien qu'elle prenait avec lui, et comme ce cher enfant le lui ravissait, aussi ravissait-elle le sien par les grands témoignages de sa dilection. Quelques jours s'étant ainsi écoulés, le seigneur de Sales commanda à cet accompli gentilhomme (qu'il voulut depuis être appelé du titre de sa seigneurie de Villaroget) d'aller à Annecy, pour saluer le Révérendissime

Evêque de Genève, Claude de Granier. Le seigneur de Villaroget donc, obéissant aux commandements de son père, alla baiser le bout de la robe de son Prélat, qui l'accueillit et l'embrassa, non seulement avec toutes sortes d'honneurs, mais encore avec un tendre amour, duquel il se sentit incontinent saisi par une certaine vertu d'en haut, et s'entretint long-temps avec lui des choses d'Italie, et sur le sujet de ses études. »

Le même historien raconte comment, dans cette visite, Claude de Granier invita François à un examen qu'il devait faire de plusieurs ecclésiastiques qui prétendaient à un bénéfice vacant, et comment il éclaircit une difficulté en théologie qui divisait les opinions des doctes examinateurs : « C'était l'heure de midi, et il y avait par fortune un concours de Prêtres, pour l'examen de ceux qui voudraient prétendre à certain bénéfice vaquant pour lors, et le seigneur Evêque devait y assister, de manière que ne pouvant plus long-temps jouir de l'entretien du seigneur de Villaroget, il le pria, s'il lui plaisait, d'honorer ce concours de sa présence, ce qu'il fit, et lui bailla-t-on un siége tout proche, à côté du Révérendissime Evêque. Il arriva que sur quelque proposition faite, les sieurs Docteurs examinateurs ne furent pas d'accord, et quand plus la dispute allait outre, tant moins voyait-on de jour, pour se résoudre de la difficulté. En cet embarrassement d'opinions, le bon Evêque, se tournant contre le seigneur de Villaroget, lui dit : « Monsieur, vous « obligeriez grandement toute cette assemblée, s'il vous « plaisait de nous dire ce qu'il vous semble de cette ques- « tion. » Le modeste gentilhomme fit de grandes excuses à ce désir, protestant qu'il était trop jeune, et apprentif, pour oser dire son opinion devant tant de célèbres Docteurs, et principalement en présence d'un si grand Prélat ; mais enfin étant pressé de déclarer son sentiment, en peu de paroles, et qui témoignaient bien sa prudence et son humilité, il décida si solidement toute cette difficulté, que tous les Docteurs se tinrent à sa résolution, et chacun resta étonné de sa doctrine : car on ne pensait pas qu'il en dût tant savoir, sur-

tout en matière de Théologie, le voyant si jeune, qu'à peine sortait-il de l'âge d'adolescence, marcher selon le train du monde, l'épée au côté, et l'estimant avoir bien d'autres pensées en tête.

« L'action du concours étant achevée, continue Charles-Auguste, le saint Evêque l'accompagna jusque sur les degrés de sa maison, et retournant en sa chambre, tout comblé d'aise, fut saisi d'un esprit prophétique, dont il dit à la même heure au sieur François de Ronys, docteur en théologie et chanoine de son église cathédrale, à François Favre et à Noël Rogeot, ses serviteurs : « Que pensez-vous de ce jeune « seigneur que vous avez vu ? Il deviendra un très grand per- « sonnage, et sera un jour mon successeur en cette charge. » Depuis, l'affection de ce grand prélat croissait de jour en jour. »

Le seigneur de Boisy, qui avait sur son fils des vues bien différentes de la prophétie de l'évêque de Genève, lui fit entendre qu'étant l'âme de sa maison, il devait songer à en soutenir la gloire, et que, pour s'avancer dans le monde, il fallait qu'avant tout il se fît recevoir avocat au sénat de Chambéry. Le jeune seigneur de Villaroget se rendit donc en cette ville ; il y fut reçu avec distinction par un des principaux sénateurs, Antoine Favre Bressan, l'ami intime de la famille de Sales. François fut admis au nombre des avocats avec applaudissements, après avoir subi les examens d'usage ; il fit ensuite une harangue au sénat où l'on admira autant sa science profonde que son éloquence. Ce fut dès ce temps que commença l'étroite amitié qui exista toujours depuis entre Antoine Favre et François de Sales, et dont les lettres du Saint sont une preuve authentique.

« Le seigneur de Villaroget s'étant donc ainsi bien acquitté de cette action, s'en retournait, dit Charles-Auguste, quand une chose merveilleuse lui arriva en passant le bois de Sonnas, par laquelle il fut entièrement tiré de la profession laïque et séculière : c'est que son cheval bronchant contre des bosses de terre ou de racines d'arbres, le mit à bas sans toutefois l'offenser ; son épée même se détacha de

son côté, et par une plus grande merveille, étant sortie de sa gaîne, fit avec icelle la figure de la croix. Ce prodige l'étonna tant soit peu, non pas toutefois qu'il empêchât la grande liberté d'esprit qu'il possédait; car il n'attribuait pas beaucoup à ces cas de fortune, et jamais personne n'a pu le blâmer de la moindre superstition; mais ce qui lui donna à penser, c'est qu'en ce voyage la même chose lui arriva encore par deux fois, et toujours son épée lui représenta la figure de la croix; alors il ne put pas se tenir de dire au sieur Déage (qui était aussi en admiration de cet évènement) : « Dieu ne veut pas que j'embrasse ce genre de « vie que mon père prétend, et certes, je n'y ai point d'incli- « nation. » Il ajouta à cela qu'il y avait long-temps qu'il pensait à être d'Eglise, et qu'après avoir considéré son humeur, il s'était laissé porter fort avant au désir de servir Dieu en quelque état moins sujet au tracas et embarrassement du siècle; et que, sans la crainte qu'il avait de troubler la paix que son père possédait en son intérieur, il ne différerait plus de lui déclarer absolument sa volonté. »

Cependant le seigneur de Boisy désirant préparer à son fils un avenir digne de sa maison, demanda pour lui à Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, les provisions d'une charge de conseiller au sénat de Chambéry; il voulut aussi dans dans le même temps lui faire épouser Mademoiselle de Végy, héritière d'un grand nom et d'une grande fortune. Il le conduisit à cette intention à Sallanche en Faucigny, où habitait Jean de Suchet, seigneur de Végy. François, dit Charles-Auguste, se contenta de saluer simplement la compagnie, comme s'il eût eu toute autre chose à faire; et lorsque son père lui parla de mariage, il ne lui répondit que par son silence. Le seigneur de Sales employa ses amis pour solliciter son fils à ce parti; il voulut même qu'il l'accompagnât une seconde fois à Sallanche, mais François reçut toutes les propositions qui lui furent faites avec une extrême froideur, et s'adressa enfin à Louis de Sales, son cousin, chanoine de Genève, pour le prier de disposer son père à approuver la résolution qu'il avait prise d'entrer dans l'état

ecclésiastique. Louis de Sales voulait prendre du temps: mais dans l'intervalle, la prévôté de la cathédrale étant devenue vacante, il la demanda au pape pour son parent, et l'obtint. Alors, muni des bulles de collation, le chanoine alla trouver le seigneur de Boisy, et lui fit connaître la détermination de son fils. Charles-Auguste dit qu'il donna seulement le conseil au jeune François de se présenter devant son père pour lui déclarer sa vocation; nous suivrons sa narration:

« Le conseil étant pris, il lui alla dire hardiment « Mon « père, je viens pour vous demander une chose, et laquelle « je vous prie de m'accorder; jamais plus je ne vous deman- « derai rien. » Le seigneur de Boisy, qui pensait que peut-être demanderait-il quelque prérogative à raison de son mariage, lui dit: « Vous pourriez bien demander telle chose, » qu'elle nuirait à vos frères, et difficilement vous l'accor- « derais-je. » « Nullement, mon père, dit François. » « Or, dites « donc? Qu'est-ce que voulez (lui fit-il)? » — « Qu'il vous « plaise, mon père, répondit le serviteur de Dieu, de me « permettre que je sois d'Eglise; et voici des Bulles aposto- « liques, par lesquelles notre Saint-Père me concède la pré- « vôté de cette tant illustre église de Saint-Pierre de Genève, « qui est la première dignité après l'épiscopale; Monsieur, mon « cousin, que voici, et M. de Ronys, me les ont procurées « sans que j'en susse rien. » Si quelqu'un fut étonné, ce fut le seigneur de Sales, qui n'attendait pas cette demande. La Dame sa femme ne le fut pas moins (car elle était présente); alors, comme s'il fût revenu d'une extase: « Eh! qui vous « a mis cette humeur en tête, mon fils? lui dit-il; qui vous « a conseillé cela? J'espérais que vous seriez le bâton de « ma vieillesse, et vous vous retirez de si bonne heure « d'auprès de moi. Prenez garde à ce que vous ferez. Peut- « être avez-vous besoin d'une délibération plus mûre? Vous « avez employé tant d'années à l'étude des lois; la juris- « prudence vous serait inutile sous une robe de prêtre. Vous « avez des frères auxquels vous devez servir de père, quand « je viendrai à leur manquer, comme je vais mourant de « jour à autre. Croyez-moi, l'élection d'une telle vie de-

« mande plus de temps que vous n'en prenez pas. » — « Mon « père, répartit François, je vous servirai jusqu'au dernier « souffle de ma vie ; je promets toutes sortes de services à « mes frères ; mais au reste, il n'est pas question que je « m'arrête à penser davantage sur cette affaire, car dès mon « plus bas âge, j'ai connu mon humeur être portée à l'église; « j'ai eu cette intention, lorsque Monsieur l'Evêque de « Bagneroy me conféra la cléricature. J'ai promis à Dieu ma « chasteté à Paris ; je me suis confirmé en cette volonté à « Padoue ; la sainte maison de Lorette m'a enflammé à la « persévérance ; Dieu m'a signifié sa volonté par d'étranges « accidents, afin que je sois plus disposé à porter la croix, et « suivre Notre-Seigneur. Enfin, je vous supplie très hum- « blement, et vous conjure de me permettre cela, après « quoi, je n'ai plus rien à demander. »

« Ce pauvre père voyant la résolution de son fils, ne put s'empêcher de larmoyer, quoique la nature l'eût composé d'un esprit très ferme ; mais ayant tiré un profond soupir : « Faites donc de par Dieu ce que vous voudrez, lui dit-il, *il* « *est bien difficile de regimber contre l'aiguillon* ; le bon « Dieu, par le mouvement duquel vous dites que vous choi- « sissez cette sorte de vie (et je m'en tiens à votre parole), « vous bénisse mille et mille fois, et moi de sa part, je vous « donne ma bénédiction. » Sa mère tâchait bien de tenir bonne mine ; mais il lui fut enfin impossible, elle se retira dans son cabinet, et par de longues larmes ternit le lustre de ses yeux. Le généreux François, au contraire, fut tout rempli de joie, et les remercia mettant un genou en terre. « Béni soit Dieu, dit-il ! je jouis maintenant de ce que j'avais « si long-temps désiré, et je ne sache plus personne qui « puisse me retirer de la main de Dieu. » Il se fit faire incontinent une soutane, et s'en alla à Annecy, lorsque le bruit de ce changement s'était déjà épanché partout, au grand contentement d'un chacun. »

Après avoir obtenu le consentement de son père, François ne tarda pas à en faire usage. Il reçut, des mains de l'évêque de Genève, les Ordres mineurs, le 8 juin 1593,

et le sous-diaconat, le 12 juin, veille de la Sainte-Trinité.

Le lendemain de son ordination, l'évêque de Genève voulut avoir à dîner le nouveau jeune prêtre et toute sa famille, comme pour se réjouir de ce qu'en lui imposant les mains, il l'avait acquis pour son fils ; « Jusqu'à cette heure, lui « dit-il, vous n'aviez rien eu de moi ; mon prédécesseur « Ange Justinian vous avait confirmé ; Monseigneur de Ba- « gneray vous avait tonsuré : mais maintenant vous êtes mon « fils et mon sous-diacre ; bientôt vous serez quelque chose « de plus. » François de Sales voyant son père, sa mère et ses frères entrer dans la salle, reprit gracieusement : « Mon- « seigneur, est-ce que je suis un enfant prodigue, que vous « voulez faire un banquet de réjouissance de m'avoir re- « couvré ? Le bon évêque lui répondit : « Vous êtes mon « fils en qui Dieu a prodigué ses grâces. »

Après le dîner, l'évêque, qui avait la plus haute idée de ses talents pour la prédication, le pria de se tenir prêt à monter en chaire le jour de la fête du Saint-Sacrement; mais le sermon dut être différé jusqu'au jour de l'octave. Peu s'en fallut même que cette prédication ne fût empêchée par un accident auquel on n'avait pas lieu de s'attendre de la part de François de Sales ; mais Dieu se plaît quelquefois à faire sentir aux plus grands hommes leur faiblesse. A peine le nouveau prédicateur eut-il entendu le premier son de la cloche qui appelait les fidèles à son sermon, qu'il fut saisi d'une crainte très-vive, au point qu'il en eut un accès de fièvre, et fut obligé de se jeter sur son lit. Dans cet embarras, il recourut à Dieu, et le pria humblement de venir à son secours ; sa prière fut exaucée, il se sentit fortifié, se leva et se rendit à l'église cathédrale.

Il monta en chaire en présence d'une foule immense d'auditeurs, et ayant pris pour sujet de son discours, la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il développa ce mystère avec un savoir profond. « Aussitôt qu'il eut achevé, dit Charles-Auguste, vous eussiez vu remuer les auditeurs, qui semblaient auparavant des statues, et plu-

sieurs auxquels la tendreté de la dévotion avait excité les larmes, lui baillaient mille louanges. Le bon évêque pleura plus que tous, et se tournant vers ses chanoines et principaux de la ville : « C'est mon fils, celui-là, dit-il ; que vous « semble de mon fils ? N'a-t-il pas dit merveilleusement des « choses merveilleuses ? Certes, nous avons un apôtre nou- « veau ; il est puissant en paroles et en œuvres, et nous a « été donné de Dieu pour étaler la science de salut à son « peuple, à la remission de leurs péchés. » A l'instant, il alla faire la congratulation au seigneur de Sales, qui pleurait de tendreté ; mais les femmes faisaient bien toute autre chose auprès de la dame sa mère ; car se servant des paroles de cette bonne femme de l'évangile : *Bienheureux est le ventre qui a porté un tel fruit*, disaient-elles, *et bienheureuses les mamelles qui ont baillé du lait à un tel enfant !* Enfin, on n'entendait par toute l'église que des applaudissements de l'admiration et des louanges. » Trois gentilshommes calvinistes, d'un rang distingué, assistaient à ce sermon ; l'un d'eux, Antoine de Saint-Michel, baron d'Avully, homme savant, et fort versé dans les controverses théologiques, était le principal appui du calvinisme dans le Chablais. Il avait été jusqu'alors fort opiniâtre dans ses erreurs, mais il se sentit ébranlé, pour la première fois, par le sermon qu'il venait d'entendre, et il conçut dès lors une meilleure opinion de la foi catholique. Nous le verrons plus tard entretenir avec François de Sales des rapports intimes, qui furent heureusement suivis de son abjuration.

« Le samedi des Quatre-Temps de Septembre, François fut promu à l'ordre de diaconat, et puis fait prêtre le samedi après le troisième dimanche de l'Avent. Le débonnaire prélat Claude de Granier ne put pas s'empêcher de pleurer en lui imposant les mains, et faisant réflexion que c'était son très cher fils. Mais en cette action le serviteur de Dieu, François, ravi dans la considération de sa dignité, ressemblait à un homme de l'autre monde. Le vingt-unième de décembre de l'an mille cinq cent nonante et trois, jour de Saint Thomas, apôtre, il chanta sa première Messe en l'église cathé-

drale, en présence de ses parents, qui pleurèrent de joie, étant assisté du sieur chanoine Etienne de la Combe, duquel il avait appris les cérémonies, et après l'office de Vêpres, fit une très fervente prédication sur le sujet de son sacrifice. Toute l'assemblée fut ravie d'admiration ; l'évêque surtout était dans un transport de joie inexprimable ; il ne cessait de répéter : « Dieu ne m'a pas donné le don de la « parole, mais il m'a donné mon fils de Sales qui sera ma « parole et ma voix (1). »

A peine François de Sales fut-il élevé au sacerdoce, qu'il établit à Anneci une Confrérie sous le nom *de la Croix*. Son but était de propager la foi catholique, et de mettre partout en honneur l'étendard de notre salut, que le calvinisme tendait à faire disparaître et à détruire. Comme moyen et lien d'union entre eux, les associés s'engageaient à instruire les ignorants, à consoler les malades, à visiter les prisonniers, à éviter tous les procès, ordinairement si préjudiciables à la charité chrétienne.

Cette œuvre, qu'on peut résumer dans cette divine parole : « Aimez Dieu et aimez le prochain pour l'amour de « Dieu, » était bien digne du cœur de François de Sales (2).

(1) Charles-Auguste.

(2) Nous reviendrons sur cette Confrérie, lorsque nous parlerons des institutions de saint François de Sales. Nous ferons connaître les règlements et les instructions pleines de sagesse et de piété qu'il adressa aux confrères.

CHAPITRE IV.

FRANÇOIS DE SALES, PRÊTRE.

(1594.)

Il renonce aux dignités dont il était pourvu. — Ses premières fonctions ecclésiastiques. — Sa science théologique. — Il est en butte à la calomnie; sa conduite admirable dans cette circonstance. — Comment il est choisi pour Père de la Confrérie de la Croix, établie à Chambéry, à l'occasion du pèlerinage d'Aix.

François de Sales étant devenu prêtre, se regarda comme un de ces hommes que Dieu a élus, et entre les mains de qui il a remis toute sa puissance, non la puissance qui punit, réprime ou châtie, mais la puissance de sa miséricorde et de son amour qui réconcilie, pardonne et absout. C'est pourquoi il renonça aussitôt à toutes les dignités du sénat qu'il avait acceptées avant d'entrer dans les Ordres, malgré les instances qui lui furent faites de les garder, et on le vit dès lors remplir toutes les fonctions ecclésiastiques avec une assiduité merveilleuse. « Le dévot François, rapporte à ce sujet Charles-Auguste, jetait toutes ses pensées à la seule gloire de Dieu. Il confirmait la dévotion des fidèles par de continuelles prédications, offrait tous les jours le saint sacrifice de la Messe à la très auguste Trinité, très prompt à tous les devoirs de sa charge et dignité. Ayant une spéciale autorité de son évêque, il érigea un tribunal pour ouïr les confessions des pénitents en l'église cathédrale, tout proche de la porte par laquelle on entre du côté de l'Evangile; là, il demeurait quelquefois depuis l'aube du jour jusqu'à midi, environné d'un grand nombre de fidèles de l'un et de l'autre sexe, et sans avoir égard aux personnes, il admettait indifféremment

tous ceux qui se présentaient à lui, de quelque qualité et condition qu'ils fussent, jeunes et vieux, pauvres et riches, nobles et paysans, sains et malades, robustes et débiles; voir il disait que c'était son plaisir d'être occupé auprès des malades, des paysans, et des idiots. Il y avait en la ville une pauvre femme aveugle de naissance, qui avait coutume de se confesser vers lui. Aussitôt qu'il la voyait venir à tâtons, toute seule, il se levait du confessionnal, et la conduisait jusque sur l'accoudoir d'icelui; et disait souvent qu'il reconnaissait une si bonne conscience en cette femme, qu'il eût voulu l'avoir semblable, et ne voir plus qu'elle. Il y avait un pauvre homme, tellement boîteux, qu'il était plutôt paralytique; le charitable François s'apercevant qu'il voulait se confesser, le prenait par sous les bras, tâchait de le soulager, le faisait mettre en posture décente pour se présenter à un tel sacrement, et l'entendait avec une patience indicible. Il a souvent prêté son mouchoir à des pauvres pénitents qui pleuraient par la force de la contrition, pour se consoler et essuyer leurs yeux. Mais il faisait bien encore d'autres choses; car il baillait en cachette de fort bonnes aumônes aux pauvres honteux, après qu'ils s'étaient confessés; et pour cet effet, portait en sa pochette de petits paquets d'argent de diverses sommes, qu'il distribuait selon la pauvreté et condition de ses pénitents; ce qu'il a observé tout le reste de sa vie. »

Dans ce même temps, François fut choisi par plusieurs jeunes docteurs en théologie, pour président des thèses qu'ils se proposaient de soutenir. L'humble serviteur de Dieu n'acquiesça à leurs désirs qu'après avoir protesté de son incapacité; il y fit néanmoins admirer une science consommée, ce qui ajouta, à sa réputation de saint prêtre, celle de grand théologien.

Mais un mérite si éclatant ne pouvait manquer de calomniateurs. Des envieux voulurent le brouiller avec son vénérable Prélat, et ils s'y prirent si bien que leur calomnie trouva entrée dans son cœur. « Or, elle disait (la calomnie) que le Prévot de Sales parlait mal de lui en son absence, et

qu'il donnait son sentiment avec assez de liberté (toutefois en paroles qui portaient un double sens), de certaines actions qu'il faisait. Le bon vieillard se laissa surprendre par de telles tromperies, et fut en doute s'il devait se repentir de l'avoir aimé et honoré du nom de fils ; il ne pouvait pas pourtant manifester publiquement cette mauvaise impression, sans préjudice de son honneur, parce que jamais personne ne lui avait vu faire aucune action qui ne fût entièrement conforme à la vertu. Dès lors il se porta froidement en son endroit, et découvrit assez la fâcherie de son âme, par le changement de son visage. Mais le sage François se sentant innocent, attendait que le temps ramenât son bon Prélat à connaissance de la calomnie ; il marchait toujours d'un même pas en ses affaires, et ne relâcha rien de son ordinaire façon de prêcher, d'entendre les confessions, de visiter les malades, et d'assister aux assemblées que l'on tenait pour les affaires ecclésiastiques, jusqu'à ce qu'enfin le bon Evêque se lassa d'un si long soupçon, et tirant son fils innocent à part en une allée de son jardin, déchargea tout son cœur pour une bonne fois. Le serviteur de Dieu ne travailla pas beaucoup à lui faire connaître la méchanceté de la calomnie, mais il eut peine à l'empêcher qu'il ne résolût d'avoir vengeance de ces fripons, par un châtiment qui était en sa puissance : car son vieil âge le porta à s'irriter tellement contre telles gens, que si le pauvre accusé ne se fût jeté à ses pieds, pour demander leur pardon, il y en avait de bien avancés, qui, par un rabaissement bien mérité, eussent payé leur méchanceté et effronterie au double. On ne saurait dire combien depuis fut ferme l'amitié que ce grand Evêque porta au bienheureux François, fermant entièrement la porte de son cœur à tout ce qu'on pouvait dire contre l'ingénuité d'un si bon fils, qui d'ailleurs continua à se comporter si bien, que jamais personne n'eut sujet de rien dire, et ajoutant de jour en jour vertu à vertu, marcha partout d'un pied assuré. »

« Cependant, continue Charles-Auguste, l'édification que donnait la Confrérie de la Sainte-Croix, érigée à Annecy,

fit désirer l'érection de cette association à Chambéry. Il fut convenu qu'elle serait en tout semblable, et on lui donna les mêmes règles que François de Sales avait dressées pour la première. Les confrères d'Annecy se réjouirent beaucoup en apprenant la dévotion de ceux de Chambéry, et résolurent de faire un pèlerinage à la Sainte-Croix d'Aix en Savoie, pour cimenter leur union avec eux Lorsque l'on sut à Chambéry le projet de ce pèlerinage, les confrères témoignèrent le désir de se rendre, non seulement à la même station, mais aussi d'aller au-devant de leurs confrères d'Annecy, et chargèrent le sénateur Antoine Favre d'en prévénir le saint Prévot, en lui demandant les renseignements requis. François lui répondit en ces termes :

« Monsieur et très cher frère,

« Il s'en fallait fort peu que je n'eusse achevé une autre « lettre pour vous envoyer, quand Soudan m'a rendu la « vôtre dernière toute remplie de la très suave odeur du « Saint-Esprit ; en rejetant donc celle-là, je réponds à « celle-ci. *Louange soit à Dieu pour vous tous, par Notre-« Seigneur Jésus-Christ* (afin que j'use des paroles de saint « Paul), *parce que votre foi est maintenant annoncée partout.* « Nous ferons donc le pèlerinage à Aix, ainsi que vous nous « écrivez, et selon que nous l'avons arrêté, le troisième « jour de Pentecôte, en la manière que vous vîtes l'autre « jour que vous étiez ici, et dirons les mêmes Litanies du « Crucifix ; nous marcherons à pieds nus, car nous croyons « que le lieu où nous allons est saint, étant orné de ce bois « très précieux, auquel Dieu s'est montré à nos pères avec « une charité plus ardente que dans le buisson ardent de « Moïse ; toutefois nous ne ferons pas tout le chemin de la « sorte, mais seulement quelques lieues ; car nous l'avons « ainsi ordonné ; non sans raison, parce que pour remettre « nos forces, il sera nécessaire de prendre quelque réfection ; « nous avons résolu de nous retirer tous en un même logis, « où nous dînerons ensemble modestement et frugalement,

« cependant que l'on fera la lecture de quelques livres de « dévotion, afin que l'on ne mêle point de discours profanes « parmi un saint et sacré pèlerinage. Je ne puis pas bonno- « ment vous dire l'heure certaine, puisqu'une grande troupe « de gens a voulu entreprendre le même pèlerinage, quoi- « que ce aye été contre notre gré ; principalement quelques « dames, que jamais nous n'avons pu divertir de cette ré- « solution, parce que notre Confrérie les avait du commen- « cement admises à la communion et autres exercices de « dévotion. Certes, nous tâcherons d'ouïr la Messe en l'é- « glise de la Sainte-Croix d'Aix, devant midi ; et pour ce, « nous croyons de pouvoir arriver devant midi, ou à dix, ou « à onze heures, et peut-être plus tôt. Il vous appartiendra, « si vous venez un même jour, de nous y attendre, parce « que vous êtes plus proche, et n'êtes pas empêché d'un si « grand nombre de personnes que nous. Ainsi, mon très « cher frère, il ne se pourra pas que cette fraternité ne soit « vraie, qui doit être jurée en la présence de ce bois qui a « reconcilié les habitants immortels du ciel avec les habi- « tants de cette terre inférieure. Et il ne faut pas que j'ou- « blie une chose merveilleuse : que vous avez su la réso- « lution de notre pèlerinage, à même temps qu'à peine « l'avions-nous déterminé; car nous délibérâmes tant seule- « ment de cela mercredi passé, si qu'il me semble que cela « ait été fait par la permission divine, et que nous ayons eu « les uns et les autres le même sentiment, parce que nous « regardions à une même Croix. Que Dieu en soit loué ! Je « vous envoie les Règles et Constitutions de notre Confrérie « décrites par ordre ; si vous trouvez qu'il y ait quelque « chose à changer à cause de la variété des lieux, vous pour- « rez faire le changement. Il faut seulement que nous ayons « tous tant que nous sommes une loi perpétuelle ; *c'est que « nous soyons tous appelés enfants de Dieu, et que nous tâ- « chions tous véritablement de l'être.* Mais il est temps de « nous mettre en chemin. Portez-vous toujours bien, mon « très cher et très bon frère, et que le très saint Crucifix « vous soit à jamais propice. Nous vous saluons de rechef,

« tous tant que nous sommes, avec tous les autres enfants de « la très Sainte-Croix, espérant de vous voir bientôt et de « nous parler bouche à bouche, afin que notre joie soit en- « tièrement au Seigneur. »

« Aussitôt que le sénateur Favre eut lu cette lettre devant l'assemblée, il dit qu'il fallait se préparer pour le voyage, et ainsi partit-on de part et d'autre à jour assigné. Ceux d'Annecy ouïrent de bon matin la messe, que le serviteur de Dieu célébra en l'oratoire. Un confrère, entre deux hautes lanternes, marchait tout premier, portant une grande croix, les autres le suivaient revêtus de leurs sacs, à pieds nus, deux et deux, chantant les litanies, qui étaient répondues par les musiciens. Le prieur François venait tout dernier, accompagné de ses deux assesseurs, seul à visage découvert, tenant les yeux baissés contre terre, revêtu de son surplis, ayant les pieds nus comme les autres. Il était suivi d'une longue file de gens de l'un et de l'autre sexe, qui tenaient en leurs mains des chapelets ou des livres de prières, et marchaient avec tant de modestie qu'ils se tiraient les larmes des yeux en se regardant les uns les autres. Ils dînèrent, ainsi qu'ils avaient déterminé, à Arby, qui est une petite ville distante d'Annecy de deux lieues et demie, et de là continuèrent leur route ; à neuf ou dix jets de pierre de la ville d'Aix, les confrères de Chambéry leur vinrent au devant, et après des salutations très courtoises, se joignirent à eux.

« La procession alla tout droit à la grande église, et un des chanoines d'icelle chanta solennellement la messe, après laquelle il bailla à baiser la très sainte croix à tous les confrères. Là le bienheureux François, jetant son cœur à ce précieux bois, renouvela tous les vœux qu'il avait faits de vivre saintement ; le père Chérubin de Maurienne, de l'ordre des capucins, fit une très fervente prédication, laquelle étant achevée, les deux confrères firent leurs traités de perpétuelle société et confédération, et élurent pour leur commun père le religieux François, prévôt de l'église de Génève. Le lendemain, les confrères, après s'être confessés et communiés, s'en retournèrent.

« Bérard de Pingon, baron de Cuzy et du Bonvilaret, seigneur de marque et qui honorait incomparablement le seigneur prévôt, se trouva à cette action si célèbre, et lo pria de vouloir s'en retourner par le chemin de sa terre, puisque même c'était le plus court. Le serviteur de Dieu consentit volontiers à sa prière, et dit à ceux qui se tenaient près do lui : « Mes frères, il faudra donc que nous passions par Cuzi, « puisque M. le baron le veut ainsi. » A même temps il enfila chemin, accompagné principalement d'Antoine Favre, de Catharin d'Hostel, du maître de chambre Bertier, de François Genant, avocat (qui depuis a été capucin), de Melchior Batallin, de l'avocat André et de quelques autres.

« Les dévots pèlerins étant arrivés au château d'assez bonne heure (car le soleil n'en marquait pas davantage de quatre après midi), le baron leur dit : « Messieurs, pendant « que l'on apprêtera le souper, vous plaît-il de descendre en « nos solitudes, par des petits sentiers que j'ai moi-même « faits. » Ils consentirent tous fort volontiers, et ayant chacun pris un bâton, suivirent leur bon hôte. Etant arrivés au bas de la colline, que la rivière bat de ses flots, ils entaillèrent la figure de la croix sur les écorces des arbres, et y écrivirent chacun le nom de leur patron, et puis ayant fléchi les genoux sur la terre, qui était couverte de mousse, et fait leur oraison : « Nous voici maintenant, dit François de Sales, en « des lieux bien ténébreux, et constitués à l'ombre de la « mort ; quittons ces abîmes et ces cavernes, et montons en « la montagne du Seigneur, et de vrai il n'est point d'autre « montagne du Seigneur que celle à laquelle il porta sa croix, « et fut ignominieusement pendu en icelle pour la rédemp- « tion du genre humain ; il faut que nous le suivions : *Car « celui qui ne porte sa croix, et ne me suit pas*, dit-il, *n'est « pas digne de moi ;* qu'un chacun donc de nous porte sa « croix, mes frères, et tâchons de suivre notre Seigneur au « mont de Calvaire, au moins par la méditation. » A la même heure, ils se firent des croix des bois qu'ils avaient trouvés abondamment coupés par les serviteurs de la maison, et se les mettant sur les épaules, reprirent la montée avec silence,

par les mêmes sentiers qu'ils étaient descendus. Comme ils entraient au château, le bienheureux François, voyant qu'un magnifique souper leur était préparé, dit au seigneur baron: « Qu'est ceci, mon père (il le qualifiait de la sorte)? Nous « pensions de monter en Calvaire, et c'est un Thabor; mais « c'est ainsi que l'on entre au royaume de Dieu, par plu- « sieurs tribulations, et ainsi a-t-il fallu que Jésus-Christ ait « enduré et soit entré en sa gloire.» Tout le long du souper, leurs discours ne furent d'autres que de la gloire céleste et du souper du Roi éternel; et le baron, ravi de tant de saints entretiens, protestait qu'il était Abraham, qui avait logé des anges. Le lendemain, ceux de Chambéry reprirent leur route, et le bienheureux François, avec les siens, s'en retourna à Annecy. »

Nous n'avons rien omis des premiers détails de la vie sacerdotale de notre Saint, tout simples qu'ils sont. Nous aimons à le suivre pas à pas, et comme il le dirait lui-même, cheminer dans ces humbles et étroites vallées des petites vertus, où s'épanouissent à l'ombre les douces fleurs de la charité, de la patience et de l'humilité. La tâche du prêtre de cette époque consistait à ramener les esprits sans les blesser, par la charité et la prière. Ce fut précisément celle que François de Sales, à peine admis dans les Ordres, voulut s'imposer; celle qui revêtit d'une sainte gloire les premières années de son apostolat comme tout le reste de sa vie.

CHAPITRE V.

FRANÇOIS DE SALES, APOTRE DU CHABLAIS.

(1594-1595.)

Description du Chablais, conquis par les Comtes de Savoie sur les Ducs de Zeringuen, et ensuite par les Bernois sur les premiers.—Le Duc Charles-Emmanuel l'ayant reconvré, demande à l'évêque de Genève des prédicateurs catholiques. — François de Sales s'offre pour ta mission du Chablais. — Efforts du seigneur de Boisy pour arrêter son fils. — Il part avec son cousin, Louis de Sales. — Leur arrivée au château des Allinges. — Premiers travaux de François de Sales. — Périls auxquels il est exposé.

François de Sales demeurait depuis huit ou neuf mois à Anneci, où sa dignité et ses fonctions de Prévôt le retenaient. lorsqu'une carrière inattendue s'ouvrit devant lui et offrit un vaste champ au zèle dont il était consumé. Il s'agissait de rétablir la religion catholique dans le Chablais. Nous empruntons à Charles-Auguste et la description et l'état de cette province, du temps de saint François de Sales : « Le Chablais (que les Latins appellent Caballium, à cause de la grande quantité de chevaux que les Romains y nourrissaient autrefois, pour s'enfuir ès expéditions d'Allemagne) est un des plus anciens duchés du royaume des Allobroges, étendu au long et au large sur le grand lac Léman, duquel les habitants étaient appelés par les anciens, Veragriens. Ses principales villes sont : Tonon, Evian, Juoyre et Hermance, desquelles Tonon est le siége de la justice. Toute la province est divisée en soixante paroisses, et peut avoir en tout vingt-cinq mille âmes. La rivière de la Durance la partage par le milieu, et se jette dans le lac qui la divise d'avec le pays de Vaux du côté du septentrion, le pays de Valley lui est contigu à

l'orient, les montagnes du Foucigny lui servent de limites au midi, la rivière d'Arve et la ville de Genève au couchant. Au reste, elle est d'une terre fertile et d'un air très pur, principalement ès environ de Tonon, Ripaille et Evian. Sa longueur est de douze lieues, sa largeur de cinq, son contour de plus de cinquante. Cette région fut autrefois conquise par les Comtes de Savoie sur les Ducs de Zeringuen, tant par armes que par autorité impériale; ils en ont été paisibles possesseurs jusques au temps que François Ier, roi de France, faisant effort sur la Savoie, les Bernois, de leur côté, déjà infectés de la fausse doctrine de Luther et de Zuingle, se servirent de l'occasion, et occupèrent, par la barbarie de leurs armes, tout ce qui est depuis Genève jusques au pays de Valley ; et par même moyen, en déracinant la religion catholique, y plantèrent l'impiété de leurs erreurs. »

Tel était l'état du Chablais, lorsqu'Emmanuel-Philibert ayant fait sa paix avec Henri II, successeur de François Ier, songea à reconquérir cette province. Les Bernois consentirent à la lui rendre, à condition que la religion catholique n'y serait jamais rétablie. Le Comte de Savoie ne se sentait pas assez de forces pour s'exposer aux chances de la guerre. Il signa ce traité, quoiqu'il fût aussi injurieux à la justice humaine qu'à la loi de Dieu. Mais sous le règne de son fils, les Bernois se jetèrent de nouveau sur le Chablais. Charles-Emmanuel les repoussa, et ne se croyant plus obligé à maintenir un traité que la mauvaise foi des principaux contractants venait de rompre, il résolut de rendre au domaine de Jésus-Christ une terre que, pendant soixante-dix ans, le calvinisme avait infectée de ses erreurs. Il écrivit donc à l'Evêque de Genève, Claude de Granier, pour le prier d'y envoyer des missionnaires.

« Ce grand Prélat, dit Charles-Auguste, regarda de tous côtés pour voir ceux qui seraient capables d'épancher la semence de la parole de Dieu sur ces terres. Presque tous se tenaient cachés par la terreur que les dangers de cette mission jetaient en leurs cœurs. » Elle était difficile en effet.

Les habitants du Chablais se trouvaient alors dans la première vigueur de l'hérésie; et l'erreur, avant d'arriver à ses dernières conséquences, l'indifférence et l'athéisme, produit un fanatisme d'autant plus terrible qu'il a l'orgueil pour base.

« Cependant Claude de Granier avait véritablement jeté les yeux de prime-abord sur son fils, le seigneur Prévot de Sales ; mais par de certaines considérations qu'il se suggérait lui-même, il n'osait pas lui en faire la proposition. Enfin, le magnanime François ayant été appelé à l'assemblée du clergé qui fut tenue pour ce fait, et voyant que personne ne disait mot, se leva hardiment de sa chaire et dit : « Monsei-« gneur, si vous jugez que je sois capable, et que vous me « le commandiez, je suis tout près d'obéir, et irai volontiers. » Il ne se peut pas dire combien le bon évêque fut joyeux de cette offre. Il répartit que non-seulement il le jugeait très capable, mais de plus, que cela lui semblait être expédient. A ces paroles, il ajouta un remercîment, de quoi il voulait secourir sa vieillesse, puisque toute cette charge devait tomber sur ses épaules, si tant était qu'il eût assez de forces pour la porter. «

Le seigneur de Boisy fut bientôt instruit de ce qui venait de se passer à Annecy. Quel coup terrible pour ce tendre père, qui était persuadé que les missionnaires qu'on enverrait au Chablais seraient certainement mis à mort par les hérétiques! Il ne perd pas un moment, monte à cheval, arrive à Annecy et se rend précipitamment à la maison qu'habitait son fils, auquel il fait les représentations les plus vives et les plus touchantes. Mais, vains efforts! François demeure inébranlable comme un rocher, contre lequel toutes les vagues de la mer viennent inutilement se briser. « Suivez-moi, lui « dit alors son père accablé de douleur, suivez-moi chez l'é-« vêque, qui ne sera pas insensible comme vous aux larmes « de ma tendresse et à la voix de la raison. »

Ils se rendent au palais épiscopal, et à peine sont-ils entrés dans la chambre de l'évêque, que le vénérable vieillard se précipite à ses genoux, et lui adresse ces paroles entre-

coupées de sanglots : « Monseigneur, j'ai permis à mon fils « aîné, qui était toute l'assurance de ma vieillesse et de ma « vie, de se sacrifier à l'Eglise de Dieu pour être Confesseur ; « mais je ne puis consentir qu'il soit Martyr, et que vous « l'envoyiez comme une victime à la boucherie pour être dé- « chiré par les loups. »

L'évêque de Genève avait le cœur très sensible ; il aimait et respectait le seigneur de Boisy. L'état de douleur où il était, la pâleur de son visage, les sanglots qui entrecoupaient toutes ses paroles auraient fait fendre le cœur le plus dur ; il en fut si attendri qu'il ne put retenir ses larmes ; il les mêlait à celles de ce bon père sans proférer un seul mot. François de Sales prit alors la parole ; il rappela à son père avec beaucoup de respect et de douceur les expressions dont le Sauveur s'était servi dans le temple à l'égard de sa mère : *Ne saviez-vous pas qu'il fallait que je fusse occupé aux choses qui regardent le service de mon Père?* Ces paroles amenèrent entre le père et le fils une discussion assez longue, pendant laquelle le seigneur de Boisy dit des choses si touchantes, que Claude de Granier, toujours plus profondément ému, parut un moment ébranlé. François, qui s'en aperçut, lui dit avec une force apostolique, mais toujours d'un air filial : « Monseigneur, tenez ferme. Quoi ! voulez- « vous me rendre indigne du royaume de Dieu ? J'ai mis la « main à la charrue ; voulez-vous m'obliger à regarder der- « rière moi ? » Alors l'évêque, faisant un effort sur lui-même, et se tournant du côté du père, lui dit : « Souvenez-vous que « vous portez tous deux le nom de saint François d'Assise ; « vous connaissez la vie de ce Séraphin du saint amour ; « prenez garde que votre fils n'imite ce modèle et ne quitte « ses habits mêmes pour vous les remettre devant moi, « comme fit son patron, et pour suivre dans cet état de dé- « nuement l'étendard de Jésus-Christ crucifié. »

Le pauvre père, redoublant ses instances, Claude de Granier lui rappela l'exemple d'Abraham, qui non seulement n'avait pas résisté à la volonté de Dieu, lorsqu'il s'agissait de la mort de son fils, mais qui avait pris lui-même un

couteau pour l'égorger. Cette pensée d'un père, le couteau à la main pour égorger son fils, affecta vivement le seigneur de Boisy. Il se leva pour sortir de la chambre, en disant d'une voix très émue : « Je ne prétends pas résister à la volonté de Dieu, mais aussi je ne veux pas être homicide de « mon fils. Je ne suis pas digne qu'un Ange arrête le coup « qui pourra sacrifier cet Isaac ; et c'est pour cela même que « je refuse de consentir à cette immolation, laquelle de ma « part est involontaire. Que Dieu fasse selon son bon plaisir ! » François, voyant l'émotion de son père, se jeta à ses genoux : « Faites-moi la grâce, lui dit-il, non-seulement « de ne pas résister, mais encore de m'encourager par votre « bénédiction à cette bonne œuvre. » Mon fils, lui répondit « le vénérable vieillard, j'ai souvent reçu votre bénédiction « à la sainte Messe, au confessionnal et à vos sermons : « Dieu me préserve à jamais de vous donner des malédictions, ni spirituelles, ni corporelles ; mais aussi soyez sûr « que vous n'aurez jamais de moi ni bénédiction, ni consentement pour votre entreprise. » Après avoir ainsi parlé, le seigneur de Boisy, tout baigné de larmes, laissa son fils avec Claude de Granier, et se retira dans son château.

Il ne renonça cependant point à l'espérance d'empêcher son fils d'aller au Chablais. Il s'adressa pour cela au Marquis de Lullin, son ami, et le pria de détourner son cher François de cette entreprise, en lui représentant les grands périls où il s'engageait du côté de l'honneur, à cause du peu d'espérance qu'il y avait de réussir dans une entreprise si téméraire, et du côté de la vie, parce qu'il serait exposé à la fureur des hérétiques. Le Marquis eut avec François de Sales un long entretien, et ayant entendu ses raisons, il ne voulut point le détourner d'un dessein si sublime ; au contraire, il y applaudit, lui offrant tout ce qui pourrait dépendre de sa protection et de son autorité. Il alla donc trouver le seigneur de Boisy et lui dit qu'ayant reconnu dans son fils des mouvements de grâce si visibles, il n'avait pu s'empêcher de le confirmer dans son dessein : « Vous êtes trop heureux, « ajouta-t-il, d'avoir un fils si chéri de Dieu, et vous êtes

» trop sage et trop craignant Dieu pour vous opposer à sa « haute volonté dans l'accomplissement d'un dessein dont « son saint nom sera si hautement glorifié, l'Eglise exaltée, « la Savoie honorée, et dont votre propre maison tirera plus « de lustre que de tous ses autres titres, quoique très excel- « lents. » Mais le bon vieillard était si occupé de ses craintes, que les représentations du marquis de Lullin firent peu d'impression sur lui.

« Cependant, dit Charles-Auguste, le serviteur de Dieu prépara tout ce qui lui était nécessaire pour cette expédition apostolique; c'est à savoir des livres, mais outre la sainte Bible et les Controverses de Robert, Cardinal Bellarmin, fort peu d'autres. Plusieurs Ecclésiastiques s'offrirent pour accompagner notre saint apôtre dans le Chablais, et être associés à sa mission. Mais comme il évitait tout ce qui pouvait ressentir l'éclat et la pompe, il ne voulut pour le moment qu'un seul compagnon. Il prit donc avec soi son très cher cousin Louis de Sales, chanoine, homme doué d'un esprit très clair et très doux, et qui avait déjà rendu de grands témoignages de sa capacité, ès matières de théologie et pour la prédication de la parole de Dieu. De plus, il recommanda cette affaire aux sacrifices de ses confrères les chanoines, des autres bons ecclésiastiques et religieux du diocèse, et en cet état, après avoir reçu les lettres de son Altesse Sérénissime, l'autorité de sa mission, et la bénédiction de son Prélat, au grand regret de la ville d'Annecy qui semblait perdre en lui tout son bien, il partit le neuvième de septembre, l'an mil cinq cent nonante quatre. Son père et sa mère ne demeuraient plus à la Tuille, ains à Sales, et c'était son passage: il alla donc recevoir leurs commandements en passant; mais certes le seigneur de Sales ne lui commandait autre chose, sinon de demeurer, disant qu'il s'allait mettre au danger de mourir; que d'ailleurs il aurait beaucoup de peine, et fort peu de profit. « Eh quoi! ajoutait- « il, si, après que vous aurez employé plusieurs années, « vous êtes contraint de revenir vuide, n'est-il pas vrai que « vous serez la fable du monde? Ce n'est pas que je ne loue

« votre zèle, qui est bon ; mais certes, vous considérez mal « la réussite qui est grandement incertaine. A cela, le généreux François lui répondit : « Mon père, Dieu y pour- « voira, c'est lui qui aide aux forts. Il n'y a que d'avoir du « courage ; nous n'avons pas affaire à des barbares, outre « que nous n'y sommes pas tout-à-fait inconnus, nous n'y « allons pas pour piller, ni pour saccager, nous voulons les « attaquer tant seulement avec des armes spirituelles ; ils « ne nuiront point à nos corps, et Dieu, selon sa promesse, « donnera une grande vertu à nos paroles, pour prêcher la « vérité de son Evangile. Et que serait-ce si on nous envoyait « aux Indes ou en Angleterre ? ne faudrait-il pas y aller ? « Certes, ce serait un voyage bien désirable, et la mort que « nous endurerions pour Jésus-Christ vaudrait plus que mille « triomphes. Au reste, voici la volonté de son Altesse Séré- « nissime, voici le commandement et la mission de Monsei- « gneur le Révérendissime, il n'y a plus rien à contredire. « C'est une chose laborieuse, il est vrai, et nul ne saurait le « nier, mais pourquoi portons-nous ces robes, si nous n'en « voulons pas la charge ? N'en doutez nullement, mon père, « le Seigneur connaît la voie des justes, et le chemin des mé- « chants périra. » Tandis qu'il parlait ainsi, sa mère baignait la terre de ses pleurs, et son père croisant les bras, et levant les épaules par commisération, lui dit : « Je ne sais que vous dire, faites ce que vous voudrez, à la bonne heure ; mais s'il vous en arrive du mal, c'est votre faute. »

« De vrai, ce seigneur qui avait été élevé dans les cours des rois et des princes, et qu'une longue expérience avait rendu capable des affaires d'état, ne se promettait rien de bon de cette entreprise de la conversion du Chablais. Mais Dieu, dont les jugements sont inscrutables, et les voies investigables, confortait merveilleusement les cœurs de ses serviteurs François et Louis. »

Ils profitèrent de leur séjour au château de Sales pour se préparer à leur sainte entreprise par les exercices d'une retraite spirituelle. Le 12 septembre fut employé à des jeûnes, des veilles, des mortifications, et des prières con-

tinuelles. Le 13, ils firent une confession extraordinaire, afin, disaient-ils, d'aller avec le plus d'humilité et de pureté qu'il leur serait possible, combattre l'orgueil et l'opiniâtreté des hérétiques. Le soir du même jour, François de Sales dit adieu à sa mère ; mais il n'eut pas cette consolation du côté de son père, qui se tint renfermé dans sa chambre.

Nous ne voulons pas omettre de faire remarquer que la conduite de madame de Boisy dans cette circonstance fut celle d'une femme forte. Cette tendre mère versa beaucoup de larmes; elle était vivement émue des dangers qu'allait courir son fils; mais elle fit son sacrifice en héroïne chrétienne, elle ne lui dit pas un mot qui pût le détourner de son noble projet ; elle concourut même à cette œuvre de zèle avec une ardeur digne de la mère d'un apôtre, ainsi que nous le verrons plus tard.

Après s'être séparé de sa mère, François de Sales se retira dans la chapelle du château, où il passa une partie de la nuit en oraison avec son cousin. Le lendemain, les deux voyageurs partirent de bon matin à pied et sans domestiques. « Ils passèrent le pont de Buringes, continue Charles-Auguste, et étant arrivés non guère loin du village de Saint-Cergue, saluèrent le bon ange de la province, le prièrent de leur être favorable, et firent un exorcisme en général aux malins esprits qui l'habitaient. Méthode que tous deux tinrent depuis (toutefois à basse voix) devant que d'attaquer en dispute les hérétiques, et principalement les ministres : car le bienheureux François disait que tous les hérétiques, mais surtout ceux qui prêchent et enseignent, sont possédés ou obsédés du diable, et partant, que c'est une bonne chose de les exorciser avant que de les entreprendre. »

Ils étaient parvenus au pied de la colline sur le sommet de laquelle est bâtie la citadelle des Allinges. Le Duc de Savoie avait mis dans cette place importante, qui dominait tout le Chablais, une forte garnison de soldats catholiques. Elle avait pour commandant le baron d'Hermance, François Melchior de Saint-Joire, gouverneur de cette province C'était à lui que nos deux missionnaires devaient remettre

leurs lettres de créance. Etant donc arrivés jusqu'aux portes du château, ils demandèrent à lui parler. « Or, reprend notre historien, le baron, qui était grand ami de toute la maison de Sales, accourut tout comblé de joie, et les embrassa avec toutes les caresses qui furent en son possible, et puis reçut du Seigneur Prévôt trois lettres, l'une de son Altesse, l'autre du Révérendissime Evêque, et la troisième du seigneur de Sales. Le Duc, par la sienne, lui commandait de recevoir, de protéger, et avoir en considération les prêtres qui lui seraient envoyés par l'Evêque de Genève, pour travailler à la conversion de la province. L'Evêque lui nommait ses députés, et ajoutait ses prières au commandement du Duc; et le seigneur de Sales le conjurait, par tous les liens de leur ancienne amitié, de vouloir prendre le soin de son fils et de son neveu.

« Après la lecture de ces lettres, il introduisit dans la forteresse les deux nouveaux apôtres, et en leur montrant les canons, leur dit ces paroles de bon présage : « Nous n'avons « plus besoin de toutes ces pièces, pourvu qu'il plaise à « Dieu que les huguenots de là bas veuillent vous ouïr. » De ce lieu éminent, on voyait la misérable face de cette province, les croix abattues des pointes des clochers, les chemins destitués du signe du salut, des fourches et potences aux larrons substituées, les temples entièrement détruits, les maisons des curés réduites en retraites de chats-huants, des châteaux brûlés, des tours renversées à coups de canon et par l'effort des mines; point de marques du christianisme, quoique le nom fût chrétien; car, depuis septante ans et plus, l'impiété de Luther et de Calvin avait tellement effacé les vestiges de la religion catholique, qu'il n'en était plus aucune mémoire. L'apostolique François, à cette perspective, s'appuyant du coude sur le parapet du bastion, et tenant son menton avec la main, jeta des larmes d'amertume, et prononça ces paroles d'Isaïe : « *Voyez-vous comme « la haie de la vigne est ôtée, et comme sa terre est infectée « par ses propres habitants, parce qu'ils ont outrepassé les « lois, changé le droit, et dissipé l'alliance éternelle.* » Il dit

« encore les paroles de Jérémie : « *Les voies de Sion pleurent,* « *car il n'y a personne qui vienne à la solennité ; l'ennemi* « *a mis sa main à tout ce qu'elle avait de désirable. Il n'y a* « *point de loi, et ses prophètes n'ont point trouvé de vision du* « *Seigneur ; les pierres du sanctuaire ont été dispersées par les* « *places et carrefours. Ah ! pour le moins, si sa contrition était* « *grande comme la mer ! Oh ! Jérusalem !* ajouta-t-il, Oh ! « Chablais ! Oh ! Genève ! *Convertis-toi au Seigneur ton Dieu.* » Après ces lamentations, tout comblé de zèle et d'attention, il s'informa du baron d'Hermance des moyens et de la façon de commencer sa besogne. Le baron lui promit toutes sortes de secours ; mais il ne trouva pas qu'il fût encore à propos d'instituer le saint office de la Messe à Tonon ni ailleurs, puisque, même la nuit, il n'y avait point d'assurance autre part que dans la forteresse, « bien, dit-il, que dans ces « commencements on pourrait trouver le moyen de prêcher « à Tonon. » Le bienheureux François suivit le conseil du baron et prit une chambre au château, dans lequel il célébrait la Messe, puis descendait pour prêcher, et retournait toujours quand la nuit approchait. »

Dès le lendemain de leur entrée dans la forteresse des Allinges, les deux missionnaires se rendirent à Thonon, qui était éloignée d'une grande lieue. Il y eut un soulèvement d'indignation dans la ville, parmi les calvinistes, lorsqu'ils connurent leur arrivée. Les ministres mirent tout en œuvre pour décrier les papistes (c'était le nom qu'ils leur donnaient, par dérision, à cause de leur respect pour le pape) ; ils les traitaient de perturbateurs du repos public, de séducteurs du peuple, d'hypocrites, de faux prophètes. Ils allèrent jusqu'à s'efforcer de les faire passer, aux yeux d'un peuple crédule, pour des sorciers et des magiciens. Les partisans des ministres vomissaient les mêmes injures contre les deux prêtres. Les plus modérés parmi les protestants, craignant d'attirer sur eux la colère des ministres, évitaient avec soin toute conversation et toute espèce de rapport avec les missionnaires. Aussi dans ces commencements, ces deux hommes de Dieu ne purent-ils faire autre chose qu'exhor-

ter et encourager le petit nombre de catholiques qui habitaient Thonon.

Ce n'était pas tout : à Genève, les ministres protestants furent saisis d'étonnement et de trouble en apprenant que deux prêtres d'Anneci entreprenaient de convertir Thonon. Ils tinrent conseil entr'eux, et le bruit courut qu'ils avaient décidé que le Duc de Savoie violait, en les envoyant, les droits des habitants du Chablais ; qu'il avait enfreint par là les conditions du traité de paix ; qu'on devait donc chasser à coups de fouet ces Papistes, et qu'il était permis de leur ôter la vie de quelque manière que ce fût. On prétend même qu'il y en eut d'assez pervers pour jurer leur mort.

Les missionnaires furent bientôt instruits de toutes ces clameurs et de toutes ses menaces ; mais le courageux François n'en fut point intimidé. Il disait à Louis de Sales : « N'avez-vous point peur, mon cousin ? Pourvu que vous « n'ayez pas peur, nous continuerons. » Louis de Sales l'assura qu'il ne craignait rien. « Eh bien ! reprit le Saint, nous « sommes assez forts. » Il disait encore à ceux qui lui témoignaient leur étonnement de la fureur des ministres du Chablais : « Mettez-vous à leur place, et vous verrez que « celui qui vous ôterait le pain de la bouche, vous ferait « bien crier si vous aviez faim. N'ont-ils pas raison de dé- « crier mon emploi qui a pour objet de les mettre à la « besace ? Prions Dieu pour eux, et donnons-leur sujet de « crier encore plus. Disons comme l'empereur Tibère : *C'est « assez pour nous qu'ils n'en disent pas davantage.* »

Le Seigneur de Boisy n'était pas aussi tranquille que son fils. Il apprit de bonne heure ce qui s'était passé à Genève, les cris de mort qui avaient retenti contre les deux missionnaires, et les serments qu'on avait faits à cette occasion. Aussitôt il dépêcha l'ancien valet de chambre de François de Sales, Georges Roland, avec un cheval, pour lui ramener son fils. Mais les efforts de son père le trouvèrent de nouveau inébranlable ; seulement il engagea son cousin Louis de Sales à retourner auprès de sa famille avec Georges Roland, pour travailler à calmer un peu les inquiétudes de son père. Il

resta donc seul alors dans le Chablais, et il racontait dans la suite à sainte Jeanne-Françoise de Chantal, qu'il n'avait jamais ressenti de plus grande consolation que lorsqu'il s'était trouvé ainsi sans compagnon, sans domestique, sans équipage, et dans la nécessité d'aller à pied prêcher le royaume de Dieu. Il ajoutait que dès lors il avait bien auguré de son entreprise, dans l'espérance que Dieu le soutiendrait par la puissance de son bras Mais Louis de Sales revint assez promptement; il avait hâte de travailler avec son cousin dans le champ du Père de famille.

Cependant les catholiques de Thonon témoignaient un grand désir d'entendre la parole de Dieu; François de Sales commença donc à prêcher dans l'église de Saint-Hyppolite, qui était commune aux catholiques et aux protestants, mais où l'on ne pouvait pas dire la Messe; jusque-là, les deux zélés missionnaires s'étaient contentés de réunir ceux qui avaient paru disposés à profiter de leurs instructions, dans la maison d'un des employés de Thonon, Claude-marin, procureur fiscal. Ces employés, choisis par le duc de Savoie, étaient tous catholiques; on comptait en outre sept familles seulement restées fidèles à la foi de leurs pères.

Louis de Sales ne demeurait pas toujours avec François; souvent il le quittait pour aller annoncer le royaume de Dieu et la foi catholique çà et là dans le Chablais. Après avoir passé quelques jours ou quelques semaines tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, il venait le rejoindre. François lui-même n'était pas tellement occupé de la ville de Thonon, qu'il ne fît aussi quelques courses apostoliques en plusieurs villages des environs, prêchant trois ou quatre fois par jour. Il marchait toujours à pied, un bâton à la main, muni seulement de son Bréviaire et d'une Bible. Il arriva un jour que revenant d'une excursion de ce genre, il fut surpris par la nuit dans un bois; la terre était couverte de neige, et les loups couraient en troupes dans les forêts. Afin donc de ne pas être dévoré par ces animaux, il monta sur un arbre pour y passer la nuit; et dans la crainte qu'étant surpris du sommeil, il ne vînt à tomber, il s'attacha à une des

branches de l'arbre avec sa ceinture. Le lendemain, des paysans d'un village voisin étant venus de fort bonne heure dans la forêt, le trouvèrent tout transi de froid, car la nuit avait été très rigoureuse. Quoique ces pauvres gens fussent hérétiques, ils eurent compassion de lui, le voyant dans un si triste état. Ils l'emportèrent chez eux, le rechauffèrent, et en prirent tous les soins qu'ils purent imaginer. Leur charité ne fut pas perdue, le Saint profita de cette occasion pour leur annoncer la parole de Dieu ; sa voix persuasive pénétra jusqu'au fond de leur cœur. Le zèle avec lequel on le voyait s'exposer à toutes sortes de périls pour courir après les brebis égarées, donnait une grande efficacité à ses discours. Ces bonnes gens l'écoutèrent avec docilité, et ses paroles furent un germe de conversion qui porta un peu plus tard d'heureux effets (1).

Charles-Auguste raconte plusieurs autres traits de ce genre, qui se rapportent à la même époque :

« Une fois ayant à passer une forêt qui était éloignée de la forteresse, et se trouvant environné de la nuit au milieu d'icelle, après avoir beaucoup rôdé d'un côté et d'autre pour trouver la sortie, enfin, il tomba à des masures, et reconnut en quelque façon que c'avait été autrefois un temple; et

(1) Notre Saint aimait dans la suite à se rappeler ce temps où il allait courir après les brebis égarées; c'est lui qui nous l'apprend dans une lettre écrite vingt ans après à la sœur de Blonay, religieuse de la Visitation, qui n'était dans le temps de ses missions qu'un bien petit enfant, étant née le 13 décembre 1590.

« Je puis bien vous appeler ma très chère fille, lui dit-il, car vous « m'avez été chère en vérité dès le sein de votre mère, ou au moins dès « le temps où vous étiez à la mamelle; alors je vous ai cent fois bénite, « priant Dieu qu'il vous donnât la couronne et la récompense des vierges « épouses de Jésus-Christ. En ce temps bienheureux, ma chère fille, où « avant d'être pasteur en chef, j'avais la grâce de courir chercher les « brebis de mon Maître, j'étais courtoisement et amiablement accueilli « chez vous. Ma bien-aimée fille, je vous assure que cela me fait un « très grand bien de m'entretenir avec vous de ces premières années de « mon premier service à la très sainte Eglise; cela m'anime à la ferveur, « et me fait souvent souvenir combien il y a long-temps que vous êtes « ma fille. »

comme il y avait encore quelque toit sous lequel il pouvait se mettre à l'abri des injures de l'air, il résolut d'attendre là l'aurore, et s'étant assis sur des pierres couvertes de mousse, se mit à proférer ces belles paroles : « O temple ! à « quel des saints que tu sois dédié, j'adore en tes masures le « Dieu qui vit ès siècles des siècles, et son Fils unique « Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, ayant tant souffert pour « moi, m'a aussi donné l'exemple de souffrir pour lui. *Levez-* « *vous d'ici aquilon et venez vent du midi, soufflez dans ce* « *jardin pour en faire couler les aromates. Seigneur*, bénissez « nos desseins, *envoyez votre Saint-Esprit dans les cœurs* de « ces pauvres peuples, *et allumez en eux le feu de votre* « *amour. Faites en votre bonne volonté, que les murs de Jé-* « *rusalem soient édifiés, alors vous recevrez le sacrifice de* « *justice, des offrandes et des holocaustes. O Dieu ! les Gentils* « *sont venus dans votre héritage et ont pillé votre saint temple;* « mais cependant préparez nos cœurs, afin que votre Saint- « Esprit y puisse loger dignement. » Le sommeil le surprit dans ces prières, et il s'endormit jusqu'au matin.

« Une autre fois, et au gros de l'hiver, étant arrivé de nuit en un certain village que toutes les maisons étaient fermées, quelque prière qu'il sût faire, jamais il ne put fléchir personne à tant de miséricorde que de le retirer tant seulement pour être à couvert ; mais fut contraint avec son cher cousin de se jeter dans un four qui était encore un peu chaud, autrement ils mouraient de froid l'un et l'autre. Une autre fois, en semblable occasion qu'il pleuvait fort, ils furent contraints de passer la nuit sous le dégoût du toit d'une grange. »

Le père de François de Sales apprit toutes ces malencontreuses aventures, et il ne cessait d'en gémir. Madame de Boisy en profita pour le prier de commander à Georges Roland de se rendre de nouveau auprès de son fils, et de l'accompagner désormais dans tous ses pénibles et périlleux voyages. Le bon vieillard accéda facilement à ces désirs qui satisfaisaient son propre cœur, et il envoya à son fils, au commencement de l'année 1595, le fidèle Roland, qui ne le

quitta plus dans le cours de cette mission C'est par le moyen de ce fidèle compagnon des courses et des fatigues de saint François de Sales, qu'on a su le détail de plusieurs évènements qui lui arrivèrent pendant qu'il travaillait à la conversion du Chablais.

Mais souvent la Providence couvrait notre saint apôtre de sa protection, comme d'un bouclier, sans que ni lui ni Georges Roland connussent les dangers qu'ils avaient courus. On peut en citer comme preuve le fait suivant divulgué par un protestant qui, dans la suite, eut le bonheur d'ouvrir les yeux à la lumière de la vérité et d'abjurer l'hérésie, mais qui alors poussait le zèle de sa secte jusqu'au fanatisme Or, ce protestant lui-même déposa avec serment, dans le procès de la béatification du Saint, qu'il avait promis de le tuer et de porter sa tête à Genève ou à Berne ; que, le 8 janvier de l'an 1595, il s'était posté trois fois dans un endroit propre à exécuter ce dessein, et que toujours son fusil, quoique très bon, avait raté, malgré qu'il eût pris toutes les précautions possibles pour réussir. Il ajouta, dans la même déposition, qu'il avait placé une autre fois plusieurs hérétiques en divers lieux où François devait passer, afin que, s'il échappait aux uns, il tombât entre les mains des autres ; mais qu'il croyait que Dieu avait aveuglé ces malheureux, ou qu'il avait rendu son apôtre invisible, puisqu'il n'avait point été vu, quoiqu'il eût parcouru le chemin dans lequel ces assassins l'attendaient.

Dès le début de sa mission apostolique, François de Sales écrivit un petit ouvrage qui eut les plus heureux succès pour la conversion du Chablais. Un gentilhomme que le Saint appelle grave et judicieux, mais qu'il ne nomme pas (nous pensons que c'est le baron d'Hermance), l'avait pressé de rédiger par écrit quelques-unes des principales raisons que les catholiques emploient pour la défense de leur foi, afin de les distribuer secrètement dans les familles protestantes que la timidité empêchait d'assister à ses sermons. François en conféra avec plusieurs de ses amis qui approuvèrent ce moyen ; il recommanda aussi la chose à Dieu par

de ferventes prières. Enfin, le 7 janvier 1595, en célébrant le saint sacrifice de la Messe, il se sentit fortement poussé à mettre dès ce jour la main à l'œuvre, et il ne différa pas davantage. François de Sales fut occupé du petit ouvrage dont nous parlons durant toute cette année, et les quatre années suivantes. La multitude de ses occupations l'obligeait d'y travailler fort à la hâte ; à mesure qu'il en avait écrit quelques pages, on en faisait des copies qu'on se communiquait ensuite de main en main, par feuilles volantes. Elles produisirent leur effet (1).

Les calvinistes, ébranlés par la force des preuves dont François trouvait le moyen de faire sentir la solidité aux esprits les moins intelligents, virent avec étonnement les objections que leurs ministres leur avaient toujours présentées comme des arguments victorieux, se dissiper ainsi qu'une vaine fumée que le vent emporte. Il en résulta que les préjugés et les préventions qu'on avait tâché de leur inspirer s'effacèrent peu à peu, et qu'enfin les esprits se préparèrent à la conversion générale tant désirée par notre apôtre. Mais beaucoup de contradictions, beaucoup de dangers et de fatigues l'attendaient encore sur cette terre, que son zèle était venu vivifier.

L'hiver toujours rigoureux dans ces climats le fut, cette année, d'une manière extraordinaire; on raconte que François se vit contraint de faire mettre à ses souliers des fers en forme de crampons pour pouvoir se soutenir dans les chemins pleins de glace où il lui fallait marcher. Il ne laissait pas cependant d'aller presque tous les jours à Thonon, et d'en revenir, le soir, malgré la distance et les difficultés de certains passages ; en sorte que, pour faire cette route, il fallait quelquefois qu'il s'aidât des mains et des genoux. En outre, comme il était fort sujet aux engelures, il eut bientôt les talons en si mauvais état, que son sang ruisselait à travers ses chaussures, et laissait çà et là des traces de son passage au milieu de la neige.

(1) Cet ouvrage fut publié plus tard sous le titre de *l'Etendard de la Croix*.

Les soldats de la garnison des Allinges, témoins de tant de courage et de zèle, ne pouvaient se lasser d'admirer le dévouement de ce saint apôtre ; ils en parlaient entre eux avec de grands sentiments d'estime ; et comme François était non seulement accessible à tous, mais qu'il cherchait même les occasions de les prévenir, chacun d'eux le regarda bientôt comme un père ; tous avaient en lui une confiance qui égalait la vénération que leur inspiraient ses vertus.

Toutefois, la bonté de François de Sales à leur égard n'avait rien de cette mollesse qui enhardit au vice en ne s'y opposant pas : « Il les réprimandait, dit Charles-Auguste, mais avec une douceur et dextérité non pareilles. Ne pouvant pas supporter qu'ils jurassent et prissent le nom de Dieu en vain, en jouant ou en parlant, comme ils avaient la mauvaise coutume, même avec des blasphèmes et imprécations horribles, il fit tant vers le gouverneur, qu'il ordonna que tous ceux qui jureraient et prendraient en vain le nom de Dieu, de la Vierge et des Saints, seraient sujets à telle et telle grande peine. Outre cela, il chassa entièrement le malheur des duels. C'était une mauvaise coutume en cette forteresse, comme en toutes les autres, que toutefois qu'un soldat avait quelque occasion de se quereller avec un autre soldat, tous deux demandaient à leur capitaine leur congé, lequel étant obtenu, ils pouvaient librement se battre en duel. Le bienheureux François, ayant cela en abomination, dit hardiment au baron d'Hermance : « Jusques à quand souffrirez-vous cet abus ? Vous ne pouvez en façon quelconque leur bailler ce congé de s'en aller, puisque par ce même moyen vous leur baillez la liberté de se battre, et vous n'ignorez point que le duel n'est pas permis ; cette rage ne peut être que d'un esprit plus que brutal ; il y en a défense par édit du prince ; vous ne trouverez point de loi qui puisse favoriser cette folie ; mais ce qui est seul à considérer en ceci, est que l'on offense Dieu mortellement. Et pourtant il touche à vous d'user de votre autorité pour défendre absolument ces appels à se battre. Mon Dieu ! pourquoi est-ce que ces misérables envoient

leurs âmes en enfer, pour la moindre chose ? Que ne gardent-ils les pointes de leurs épées à une glorieuse mort, pour maintenir les droits de leur patrie, de leur prince et de la religion ! » Le baron d'Hermance, touché par ces représentations, fit pour toujours cesser cet abus. »

Quoique ces soldats eussent un Aumônier, François de Sales leur donna, pendant le Carême qu'il passa aux Allinges, des instructions pour les préparer à la communion Pascale. Il reçut aussi tous ceux qui demandèrent à lui faire leur confession, et le nombre en fut très grand. Son ministère eut parmi eux un si heureux succès, qu'il les changea en d'autres hommes, et leur inspira cette droiture du cœur et cette sincère piété, qui font la plus solide gloire d'un guerrier chrétien. Un de ces soldats fut si pénétré d'horreur pour ses péchés, après avoir entendu les sermons du saint apôtre, qu'il courait risque de tomber dans le désespoir. François en prit un soin particulier, il le fit coucher dans sa chambre et manger avec lui ; il le prépara à sa confession, qui fut longue et partagée en plusieurs séances ; elle fut accompagnée de tant de larmes et de sentiments de contrition si vifs, qu'il ne lui donna pour pénitence qu'un *Pater* et un *Ave*. « Ah ! mon père, s'écria le soldat, est-ce que « vous voulez me perdre, de me donner si peu de pénitence « pour de si grands crimes ? » « Non, lui répondit François ; « confiez-vous en la miséricorde de Dieu, qui est plus « grande que toutes nos iniquités ; je me charge de faire le « surplus de votre pénitence. » « Cela n'est pas juste, mon « père, répliqua le soldat, car je suis le pécheur et vous êtes « l'innocent. » Quelques semaines après, il revint trouver son saint confesseur, et lui dit qu'il avait obtenu son congé, dans l'intention d'aller se faire Chartreux, voulant employer le reste de sa vie à faire pénitence de ses crimes passés.

Les soins donnés à la garnison des Allinges n'empêchaient pas le saint apôtre de continuer à répandre partout où il le pouvait les bienfaits de son zèle et de sa charité. Nous avons dit plus haut que sa vertueuse mère y prit part, lorsqu'il réclama son concours en faveur des malades ou des pau-

Digitized by Google

vres. Elle trouva en effet le moyen de lui envoyer souvent par un serviteur affidé de l'argent, du linge et des habits. Elle lui procura, en outre, par trois fois, l'occasion de voir un de ses frères ; ce fut une grande consolation pour François de Sales (1).

Dieu voulut aussi récompenser son fidèle serviteur par quelques-unes de ces faveurs surnaturelles qui surpassent tout sentiment. « La divine bonté, dit La Rivière, lui voulant témoigner combien elle agréait sa manière de vie, daigna le consoler maintes fois parmi ses labeurs. Car souvent il jouissait d'une si profonde paix et d'une si intime tranquillité, qu'il lui semblait être déjà en paradis ; et quoique les vents de diverses persécutions soufflassent impétueusement à l'entour de lui, ils n'avaient pourtant pas assez de force pour troubler son âme. Parfois, il recevait en son entendement des lumières d'en haut ; quant aux célestes ardeurs, il en sentait de si violentes, que comme s'il eût eu une fournaise ardente dans la poitrine, le feu en paraissait au-dehors, et le bienheureux devenait rouge à guise d'un Séraphin. Maintenant, pour ce qui est des douceurs et suavité intérieures, il en était continuellement comblé. Mais l'an mil cinq cent nonante cinq, la nuit de la fête du très auguste Sacrement de l'Autel, environ sur les trois heures du matin, le Saint-Esprit le visita avec une si grande affluence de grâces, que ne pouvant supporter tant de délices, il se jeta par terre, où il demeura assez de temps prosterné de son long, et criant : « Contenez, Seigneur, et arrêtez les « ondes de votre grâce ; retirez-vous de moi, d'autant que « je ne puis souffrir l'abondance de votre douceur ; aussi « suis-je contraint de me coucher par terre. » Le même jour, il célébra la Messe avec tant de ferveur, et prêcha avec tant d'onction et de véhémence, qu'on croyait voir des

(1) On reçut quelquefois au château de Sales ceux des nouveaux convertis qui étaient obligés de s'enfuir pour échapper à la fureur des hérétiques ; on ne saurait dire avec quelle charité et quelle tendresse Madame de Boisy les accueillait, les soulageait, les instruisait, et pourvoyait à leurs besoins spirituels et temporels.

traits de flamme s'échapper de son visage tout embrasé de l'amour divin.

Il était alors à Anneci, où il avait voulu se trouver pour la procession de la Fête-Dieu. Il y resta pendant l'octave, et revint ensuite à Thonon pour continuer la grande œuvre qu'il avait entreprise, quoiqu'il fût peu secondé par les magistrats, à l'exception du baron d'Hermance. Le duc de Savoie lui-même semblait s'occuper très peu de cette mission. François de Sales le dit expressément dans une lettre au Père Canisius : « Le prince, quoique la chose ait « été commencée par son autorité, n'emploie aucun moyen « pour la faire prospérer, parce qu'il en est empêché par « d'autres affaires. » Cette inaction enhardissait les hérétiques ; ils épiaient ostensiblement toutes les occasions de guets-apens que pouvaient leur fournir les courses apostoliques du saint missionnaire. Citons encore le trait suivant : Un jour, François étant allé sur la montagne des Voirons, pour essayer de rétablir l'oratoire et le culte de la Sainte Vierge, que les Bernois avaient détruits depuis long-temps, plusieurs protestants qui en furent informés l'y suivirent avec des intentions hostiles ; et le saint apôtre a dit dans la suite qu'il ne s'était échappé de leurs mains que par une protection particulière de la Sainte Vierge, ajoutant qu'il avait bien sujet de s'humilier de ce qu'il n'avait pas été jugé digne de mourir pour le service du Fils et de la Mère.

Quoi qu'il en soit, les travaux de François n'étaient pas sans fruit. Deux sermons surtout qu'il prêcha à Thonon, l'un au jour de la fête de saint Alexis, et l'autre sur saint Romain, firent une grande impression dans la ville. Les ministres protestants ne savaient plus quel parti prendre ; ils voyaient que malgré leur défense on commençait à aller aux prédications de François ; ils se réunirent donc et décidèrent qu'il fallait qu'on le désignât ouvertement comme un sorcier et un enchanteur qui, par son art magique, attirait les peuples à lui ; en conséquence, dès le jour même, ils répétèrent plus hardiment que jamais cette calomnie dans leurs prêches. Ils firent plus, ils tinrent une assemblée publique où ils l'ac-

cusèrent d'entretenir commerce avec le démon, soutenant qu'il s'instruisait à cette école pendant la nuit de tout ce qu'il avait à faire durant le jour ; d'où ils concluaient qu'il fallait le fuir avec le plus grand soin, crainte de tomber dans ses piéges diaboliques. On suscita même un homme du peuple qui assura avec serment l'avoir vu dans les assemblées nocturnes des sorciers, qu'on appelait vulgairement le *sabbat*, et qui ajouta qu'il consentait à être pendu, si on ne trouvait pas sur le corps de ce grand ami du démon quelque marque imprimée par cet esprit de ténèbres. Plusieurs ajoutaient foi à ces accusations, et disaient qu'il fallait brûler publiquement ce papiste vomi par les enfers. Les nouveaux convertis furent alarmés de ces fureurs ; ils se hâtèrent d'en informer François de Sales, qui ne put s'empêcher de sourire des ridicules imputations auxquelles ses ennemis avaient recours Il leur répondit en faisant un signe de croix : « Voici, dit-il, toute ma marque et tous mes charmes ; « avec ce puissant signe je m'assujettis les diables, je chasse « les tempêtes de l'air, les frayeurs nocturnes, et le négoce « qui marche parmi les ténèbres. Etant muni de ce signe, « je n'aurai point peur que les hommes me fassent rien ; « *si des armées entières se rangent contre moi, c'est en ce signe* « *que j'espèrerai ;* et si les ministres ont envie de faire quelques « merveilles, qu'ils viennent à moi, et je leur enseignerai tout « ce qu'ils voudront avec ce signe. Ce n'est pas sans raison « qu'ils m'appellent homme de *sabbat* (1), pourquoi me contrai- « gnent-ils de le sanctifier ? » Ce discours ranima le courage des nombreux convertis ; ils recommandèrent toutefois à leur saint missionnaire de ne point s'exposer à la rage de ses ennemis dans un temps où l'on paraissait disposé à tout entreprendre contre lui. Il suivit leurs conseils et ne se retira point ce soir là aux Allinges, dans la crainte d'être attaqué sur la route. Il coucha chez le procureur fiscal, Claude Marin. Il passa une partie de la nuit en oraison, et

(1) Le mot *sabbat* signifie repos, et saint François de Sales fait ici allusion à la signification de ce mot, et au repos auquel les ministres le contraignaient en empêchant qu'on assistât à ses instructions.

prépara le discours qu'il devait prononcer le lendemain sur le martyre de sainte Symphorose et de ses sept enfants. Ce discours eut pour objet l'invocation des saints ; il traita cette matière avec une clarté et une solidité qui fit la plus grande impression sur ses auditeurs. Ses ennemis en conçurent un nouveau dépit, et résolurent de le perdre, à quelque prix que ce fût.

Or, dès le soir même de ce jour, François de Sales se détermina à retourner au château des Allinges ; il y avait laissé des papiers qui lui étaient nécessaires pour une lettre qu'il devait écrire au nonce de Turin concernant une affaire de grande importance. Ses amis s'y opposèrent ; car ils savaient d'une manière certaine qu'on avait résolu d'aposter des assassins sur la route pour le tuer. Mais François leur dit avec sa sérénité ordinaire : « *Celui qui s'appuie sur l'assistance du Très-Haut se reposera en assurance sous la protection du Dieu du ciel. Les promesses du Seigneur sont un bouclier par lequel il sera garanti des traits de ses ennemis. C'est dans le Seigneur que je mets ma confiance.* » On lui proposa de prendre au moins des chemins détournés pour aller aux Allinges ; mais il refusa. Il accepta seulement le secours de deux catholiques qui voulurent l'accompagner. Ils arrivèrent au pied de la montagne des Allinges à l'entrée de la nuit ; là commençait un bois assez touffu. Tout-à-coup on vit sortir d'une embuscade deux hommes, qui s'avançaient vers François, l'épée nue à la main, en prononçant d'horribles blasphèmes. Les deux catholiques et Georges Roland voulurent alors se placer devant lui pour le défendre. Mais il les arrêta, leur ordonnant, à l'imitation du Sauveur, de ne pas se servir de leurs armes, et déclarant que c'était à lui d'aller au-devant de ceux qui en voulaient à sa vie. En même temps, il doubla le pas, et marcha droit aux assassins auxquels il parla avec tant de douceur et un visage si plein de majesté, qu'il calma leur fureur. Ils lui firent des excuses, rejetant leur projet sur les ministres, et l'assurant que désormais, non seulement ils n'entreprendraient rien de pareil, mais qu'ils

étaient même disposés à lui rendre tous les services dont ils seraient capables. Ils se retirèrent donc ; et le Saint continua sa route vers le château des Allinges.

« Il n'y furent pas plus tôt arrivés, dit Charles-Auguste, que Roland en fit un bien ample récit au baron, lequel entrant en peine, l'alla trouver, et lui dit qu'absolument il fallait que par ci-après il se laissât conduire par ses soldats. Mais cet homme apostolique lui protestait toujours ne vouloir point d'autre terme de vie que celui que Dieu lui avait assigné ; il ajoutait qu'il n'avait point besoin de la garde de ses soldats ; que saint Paul et les autres apôtres du Sauveur du monde, par la seule épée de la parole de Dieu, avaient rompu les puissances des ares, le glaive et la guerre ; que Luther et Calvin avaient planté leurs perfidies par les armes, mais qu'il fallait les arracher et extirper par la seule parole ; *que par la voix du Seigneur, il fallait renverser les cèdres et ébranler le désert de Cadès ;* que ce serait une chose très glorieuse d'endurer la mort, pour soutenir la sincérité de la foi catholique. Telle était sa fermeté et confiance en Dieu. Toutefois, le baron d'Hermance ne laissa pas d'en prendre un soin particulier, et commanda à ses soldats de le suivre de loin en nombre de quatre, de cinq, de six, et davantage, selon les occasions, quand il sortirait pour aller prêcher.

« Il ne se passa pas beaucoup de temps, continue notre historien, que les nouvelles de tous ces dangers volèrent jusques aux oreilles du seigneur de Sales. Entrant donc de nouveau en appréhension de la mort de son fils, il lui écrivit, disant qu'il y avait déjà plus de fait qu'il n'en était de besoin ; que les plus sages voyaient, dans cette persévérance, de l'obstination ; que c'était tenter Dieu d'essayer plus long-temps ; qu'il fallait contraindre ces peuples à recevoir la foi par la bouche des canons ; il ajoutait plusieurs autres raisons qui lui semblaient très pertinentes. Mais le généreux apôtre se contenta de cette briève réponse : « *Celui* « *qui persévèrera sera sauvé : on ne couronnera point sinon* « *celui qui aura légitimement combattu ; ces moments d'une*

« *légère tribulation opèrent un poids éternel de gloire.* » Le seigneur de Sales, non pas indigné, mais certes bien fâché, monte à cheval, et s'en va droit à Annecy, au révérendissime évêque, auquel il se lamenta fort amèrement de quoi il avait envoyé son fils aîné, comme une brebis, au milieu des loups : il disait (et véritablement en paroles de colère) que si son fils devait être saint, il aimait mieux qu'il fût confesseur que martyr ; et, pour toute conclusion, le pria de vouloir se contenter de ce que le prévôt avait fait, sans en demander davantage. Le bon Evêque eut de la peine à l'apaiser ; afin de le remettre, il promit de faire tout ce qu'il lui plairait ; mais que cependant, pour toute la rage des vents, il ne fallait pas jeter là les faucilles, la moisson étant mûre ; ni laisser manger les raisins aux oiseaux et renards, la vendange étant toute prête ; il lui montra par les lettres mêmes de son fils qu'il y avait beaucoup d'espérance d'avancement, et que ce n'était pas une chose honorable, si l'on commençait à dire, comme de cet imprudent de la parabole : *Cet homme a commencé de bâtir, et n'a pas pu achever.*

« On écrivit de part et d'autre en Chablais au serviteur de Dieu ; mais lui, comme s'il eût déjà remporté la victoire, triomphait parmi les travaux et les dangers. « Je dirai franchement ce qui en est, répondit-il, l'opiniâtreté de ce « peuple est si grande, qu'ils ont défendu par ordonnance « commune, que personne n'eût à aller aux prédications « catholiques ; et lorsque nous espérions que plusieurs nous « viendraient ouïr, soit par curiosité, soit qu'ils eussent « encore quelque goût de l'ancienne religion, nous avons « trouvé que tous avaient résolu la même chose, par de « mutuelles exhortations ; et ils apportent cette excuse de « leur crime, que si l'on connaissait qu'ils penchassent tant « soit peu du côté de la religion catholique, ils seraient mal « traités par les Bernois et Genevois, parmi lesquels ils « vivent, non seulement comme catholiques, mais encore « comme déserteurs de leur religion, et partant qu'il ne faut « point les attendre jusqu'à ce que la paix soit entièrement

« faite ; tant il est vrai qu'ils ont eu de la crainte, là où il « n'y en avait point. Et non seulement il faut que nous leur « ôtions l'hérésie ; mais encore, et tout premièrement, l'a- « mour du siècle. D'ailleurs, en discours familiers, le « ministre même a confessé que nous tirions une très bonne « conclusion des saintes Ecritures, pour notre foi, touchant « le très auguste mystère du sacrement de l'Autel : les au- « tres le confesseraient pareillement, s'ils n'étaient em- « pêchés par cette trop grande crainte du monde ; mais « nous espérons avec patience que *ce fort armé qui garde « sa maison, sera chassé par un plus fort que lui*, qui est « notre Seigneur Jésus-Christ. »

« Le vénérable père de François ne s'en tint pas là, il pria le sénateur Favre de presser le retour de son fils. Celui-ci lui écrivit, mais les réponses qu'il reçut lui firent comprendre que François était plus inébranlable que jamais, et que Dieu l'avait choisi pour opérer des merveilles. Le seigneur de Sales ayant donc repris espérance par les raisons que lui donna, tant le révérendissime Evêque que le sénateur Favre, et autres qui faisaient profession de l'aimer véritablement, l'homme apostolique continua de travailler à la conversion du Chablais, et voyant que le nombre de ses enfants était déjà tel, qu'il pouvait faire une médiocre paroisse, il résolut de s'arrêter à Tonon. »

Nous allons voir comment la charité de l'apôtre, la force de sa foi, le charme entraînant de sa parole, et plus encore peut-être la simplicité de sa vie, finirent par toucher quelques personnages importants de la réforme ; et comment ces premières conversions durent lui faire concevoir l'espérance de terminer heureusement cette mission si périlleuse et si difficile.

CHAPITRE VI.

PROGRÈS DE LA MISSION DE FRANÇOIS DE SALES.

(1596.)

François de Sales fixe sa demeure à Thonon. — Nouveaux périls auxquels il est exposé. — Les ministres protestants refusent une conférence qu'il leur offre et qu'ils avaient d'abord acceptée. — Il en a plusieurs avec le baron d'Avully. — Abjuration de l'avocat Poucet. — Abjuration du baron d'Avully, et conférence avec le ministre Lafaye. — Voyage de François de Sales à Turin. — Célébration de la messe de Noël à Thonon. — Il confère à Genève avec Théodore de Bèze. — Sa sollicitude pour les Chablaisiens.

Le temps n'était déjà plus où François de Sales, arrivant à Thonon, trouvait presque tous les cœurs insensibles. Son troupeau commençait à prospérer, il y comptait près de trois cents fidèles. Ce fut pour être plus à même de veiller sur eux, et pour pouvoir augmenter leur nombre, qu'il résolut de quitter les Allinges. Le baron d'Hermance vit cette résolution avec chagrin. Cependant, il ne put désapprouver un projet qui devait faciliter les progrès de la religion catholique.

Il y avait alors à Thonon une dame d'une illustre famille, veuve d'un ancien procureur-fiscal du Chablais. Depuis longtemps, elle donnait à la maison de Sales des témoignages de son affection par de nombreux services. François s'était jusqu'alors souvent retiré chez elle, pour prendre ses repas et pour étudier ; elle l'appelait son fils, et il lui donnait réciproquement le nom de mère. Elle lui proposa sa maison pour y loger aussi long-temps qu'il voudrait ; François accepta son offre. La joie des Thononais fut grande lorsqu'ils apprirent cette nouvelle : « Nous n'avons plus à redouter la fu-

« reur des loups, disaient-ils, puisque notre pasteur sera au « milieu de nous, pour veiller à notre défense. »

Les hérétiques, furieux de le voir demeurer si près d'eux, formèrent un nouveau projet d'assassinat, dont ils confièrent l'exécution à des scélérats déterminés. Une nuit, pendant que François de Sales était en prières, il entend marcher avec précaution dans un corridor de la maison. Ce bruit, à une pareille heure, l'étonne ; il lui semble qu'une voix intérieure l'avertit d'un danger imminent. Il se retire aussitôt dans une cachette qui avait été ménagée à cette intention. Bientôt les assassins se précipitèrent dans sa chambre, cherchant leur proie dans tous les coins et recoins de l'appartement, sans que jamais ils pussent parvenir à le découvrir. Quelques-uns racontent la chose autrement ; ils disent que le Saint resta tranquillement dans sa chambre, et que les assassins y vinrent, mais que Dieu le rendit invisible, comme il était déjà arrivé dans une autre circonstance.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait exprimer quelle fut la rage des ennemis de François de Sales de voir que leur victime leur avait échappé ; ils s'efforcèrent plus que jamais de le faire passer pour un magicien et un enchanteur, puisque, disaient-ils, il n'avait pu se soustraire à leurs recherches que par les secrets de la magie. Sans s'embarrasser de ces calomnies, François de Sales continua de demeurer à Thonon, remplissant toutes les fonctions d'un pasteur plein de zèle et prêt à donner sa vie pour son troupeau. Il prêchait trois et quatre fois dans un même jour. Descendu de la chaire où il avait fait entendre la parole évangélique, il entrait dans le tribunal des miséricordes de Jésus-Christ ; il visitait les malades, soulageait les pauvres, consolait les affligés, encourageait les faibles. Mais parce que tout acte extérieur de la religion catholique était défendu, « ce saint ecclésiastique, dit ici Charles-Auguste, trouva ce moyen, pour porter le saint Viatique aux mourants : il fit faire une boîte d'argent, pour porter au col, avec des chaînettes de même ; et ayant assemblé ses enfants, il leur

dit : « Voyez-vous, c'est ici où nous mettrons le corps de « notre doux Maître et Sauveur, quand nous voudrons le « porter aux malades ; mais sachez et prenez garde à ceci : « toutes fois et quantes vous me verrez marcher gravement, « couvert de mon manteau, et que je ne rendrai le salut à « personne avec le chapeau, ce sera le signe que je porterai « avec moi le Roi de Majesté ; alors, suivez-moi sans faire « semblant de rien, et je vous mènerai au malade. » A la vérité, cette industrie était tout-à-fait digne de louange. Aussitôt que ces pauvres catholiques voyaient leur Pasteur en cette posture, ils le suivaient, mais plutôt le Saint-Sacrement ; et étant arrivés à la maison du malade, l'adoraient à genoux pendant que le bienheureux François faisait cet excellent office. Une fois, il le portait ainsi, quand il eut pour rencontre le sieur Claude Marin, qui, se joignant à lui pour discourir de quelques affaires séculières, qu'il avait pour lors en tête, admira cette gravité qui était contre sa coutume, le regardant fixement ; mais le serviteur de Dieu, connaissant bien d'où son étonnement venait, l'approcha de soi, et lui dit : « Ne vous étonnez pas de me voir ainsi, car « je porte avec moi le Roi des rois et le Seigneur des sei- « gneurs. Nous parlerons une autre fois de vos affaires ; mais « en ce moment retirez-vous un peu, je vous prie, et n'ayez « pas l'air d'être auprès de moi pour me tenir compagnie. » Or, portant ce pain de vie, il allait tout pantelant par la force du divin amour, et à peine pouvait-il s'abstenir de pleurer. « *O Seigneur ! disait-il, dominez maintenant, et « régnez au milieu de vos ennemis.* » Puis, revenant à la considération de soi-même, il proférait avec des soupirs ce qu'il a redit plusieurs fois dès lors en semblables occasions. « *Le « passereau a trouvé sa maison, et la tourterelle son nid pour « remettre ses poussins ;* oui donc, ô Reine du ciel ! très « chaste tourterelle ! se peut-il bien faire que votre poussin « ait choisi ma poitrine pour être son nid ? *Mon bien-aimé « est à moi et moi à lui* (1) ! »

(1) En racontant dans la suite à sainte Jeanne-Françoise de Chantal la manière dont il portait alors le Saint-Sacrement, saint François de

Depuis que François de Sales avait quitté le fort des Allinges, il y revenait de temps en temps, soit pour conférer avec le baron d'Hermance, soit pour visiter les soldats de la garnison, ou pour dire la Messe dans la chapelle du château. Il ne pouvait pas encore le faire dans l'église paroissiale des Allinges, située au bas de la colline, parce que cette église n'avait alors ni autel, ni les autres choses nécessaires au culte divin; mais souvent il y prêchait en passant, avant de s'en retourner à Thonon. Un jour, dans une de ses excursions (c'était le lendemain de Noël, fête de saint Etienne), il appela, selon sa coutume, les habitants par le son de la cloche; sept personnes seulement y vinrent, le mauvais temps arrêta toutes les autres. On lui représenta qu'il ne fallait pas se donner la peine de prêcher pour si peu d'auditeurs; mais il répondit qu'il était redevable de l'instruction à un petit troupeau comme à un grand, et que quand il n'y aurait qu'une seule personne qui pût en tirer profit, c'était assez. Il monta donc en chaire et prêcha sur l'invocation des saints et sur le culte qu'on rend à leurs reliques et à leurs images. Il commença par établir solidement la doctrine catholique sur ce point, et réfuta ensuite victorieusement les objections des Protestants; mais tout cela fort simplement et en forme d'instruction familière. L'un de ces sept auditeurs avait depuis peu abjuré les erreurs de Calvin; c'était un procureur de Thonon, assez habile dans sa profession, mais, au reste, du nombre de ces demi-savants qui ont plus de superficie que de profondeur. Quoique le discours du Saint ne renfermât rien de pathétique ni de véhément, cet homme se mit tout d'un coup à pleurer et à sanglotter, jusqu'à en être suffoqué. François de Sales crut qu'il se trouvait mal et lui dit qu'il était prêt à cesser de parler et à lui donner du secours, s'il en avait besoin. « Non, lui répondit le procureur; continuez, je vous « prie, à prêcher; votre sermon est précisément le remède

Sales lui disait : « Je le tenais dans mon sein, tout proche de mon cœur, « ce divin sacrement de nos âmes. »

« qu'il me faut. » Quand le discours fut fini, il vint se jeter aux pieds du fervent prédicateur, criant tout haut : « Mon-« sieur le Prévôt, Monsieur le Prévôt, vous m'avez rendu la « vie, vous avez sauvé mon âme aujourd'hui. Ah ! que bénie « soit l'heure où je vous ai entendu ! Cette heure me vaudra « une éternité. » Il raconta ensuite devant toute l'assemblée qu'un ministre protestant était venu à bout de lui persuader que le culte des saints était une idolâtrie, et qu'il devait dès le lendemain abjurer de nouveau la religion catholique ; il ajouta que, s'étant rendu à l'église quand il avait entendu sonner le sermon, et n'ayant vu autour de François que quelques pauvres paysans, il s'était dit à lui-même : « Si « Monsieur le Prévôt ne prêche que pour Dieu, il fera tout « de même son instruction ; mais s'il prêche pour sa propre « gloire, il dédaignera un si petit auditoire et ne prêchera « point, ce qui me donnera le droit de conclure que ses « paroles sont paroles de mensonge. » Il assura donc qu'il avait été très édifié de le voir prêcher avec le même soin et le même zèle que s'il avait eu le plus nombreux auditoire ; et en même temps il déclara que l'instruction qu'il venait d'entendre l'avait si pleinement détrompé, qu'il détestait de tout son cœur son projet de se séparer des catholiques, et promettait de nouveau obéissance à l'Eglise Romaine. François de Sales se plaisait dans la suite à raconter ce trait, comme une preuve qu'on ne doit point s'abstenir de prêcher, quelque petit que soit le nombre des auditeurs.

Nous avons dit que François ne pouvait encore remplir à Thonon la plus auguste fonction du sacerdoce, celle d'y célébrer les saints mystères; mais nous devons faire remarquer en même temps que si c'était un sujet de tristesse pour les nouveaux convertis, l'apôtre en tirait une nouvelle gloire Pour trouver une église où il pût dire la Messe, il lui fallait passer la Durance. « Or, cette seconde année, dit Charles-Auguste, l'hiver était aussi très rigoureux, et le pont de pierre de la Durance était rompu par le milieu ; il n'y avait rien qu'un ais pour bailler passage aux gens de pied : mais quelquefois il était tellement couvert de glace, qu'il faisait

horreur à ceux qui se présentaient pour passer. Que faisait le serviteur de Dieu ? S'il voulait célébrer la Messe, il fallait cependant qu'il passât, pour avoir la commodité de l'Eglise de Saint-Etienne du village de Marin ; il faisait donc premièrement le signe de la croix, et puis se mettait comme à cheval sur cet ais, et rampant des pieds, ou des genoux et des mains, se poussait outre par ce glissant, et s'en retournait à Tonon avec la même industrie, non pas sans un profond étonnement de ceux qui le voyaient. »

Toutefois, François commençait à annoncer dans l'église de Thonon la parole du salut avec toute la liberté du ministère évangélique. Pendant le carême de cette année, son auditoire était devenu beaucoup plus nombreux ; on remarqua même que la plupart de ceux qui s'étaient montrés jusqu'alors les plus obstinés dans l'erreur, vinrent l'entendre, au moins par curiosité. Ce fut l'occasion et la cause, sans doute, d'une terrible défaite pour les ministres protestants. Suivons le détail des faits dans Charles-Auguste :

« Louis Viret était pour lors ministre de Tonon, homme non pas docte, mais rusé, malicieux et tout propre pour tromper des âmes simples et sans finesse ; il y avait longtemps qu'il avait mal parlé du serviteur de Dieu, François, en discours particuliers, et même en pleine chaire, disant qu'il n'était pas si docte qu'il semblait à son abord, mais que c'était plutôt un sophiste, et qu'il entendait assez bien les figures de rhétorique. Et quoi donc ? (lui dit un certain des siens sur ces propos) pourquoi ne l'attaquez-vous en dispute ? Pourquoi souffrez-vous qu'il fasse plus de l'insolent en cette ville ? Il s'est vanté d'avoir de si forts arguments, qu'il défie même le diable d'y pouvoir répondre. Faites qu'il les déclare, afin que si la raison est de son côté, nous ne demeurions plus en la créance du contraire. Il dit que nous n'avons point de courage, et nous accuse de pusillanimité ; essayez-le une fois pour toutes ; et de vrai, Monsieur, il y va de votre honneur et de votre bien encore, si vous n'arrêtez sa course. Viret, aiguillonné de telles remontrances, convoqua soudain ses confrères les ministres

de la province, qui tous résolurent d'opprimer le Papiste à force de disputes. La principale charge de l'attaquer fut commise à Viret; les autres furent députés pour lui suggérer et le soutenir. Le jour de l'assignation étant venu, toute la ville de Tonon s'assembla curieusement pour voir la fin de cette dispute; et le généreux apôtre François comparut fort bien au milieu de l'assemblée, attendant l'assaut d'un pied ferme. Mais les ministres trompés en leur espérance (car ils ne croyaient pas qu'il eût le courage de leur faire tête tout seul), furent d'avis de se dédire; toutefois (afin qu'on n'attribuât pas ce fait à leur ignorance et poltronnerie), qu'il fallait envoyer le sieur Viret à l'assemblée, pour dire qu'ils étaient véritablement prêts à la dispute; mais qu'après avoir mûrement considéré, ils ne jugeaient pas être à propos de commencer une chose de si grande importance, sans le consentement et expresse permission de Son Altesse, de peur que cette entreprise n'apportât plutôt du dommage que du profit, autant à un parti qu'à l'autre. Le seigneur Prévôt rit de cette excuse, et prit en témoins tous les assistants, qu'il ne tenait pas à lui que la dispute ne se fît; voire même que s'il fallait en venir à de telles conditions, il se faisait fort d'obtenir toute sorte de permissions pour cet effet. A la même heure, il alla trouver le baron d'Hermance, qui, par son autorité de gouverneur de la province, lui remit entre les mains un papier écrit de sa main et scellé de son sceau, par lequel il baillait toute permission aux ministres de se disputer, discourir, traiter, et conférer de controverses avec le seigneur Prévôt de Sales en public, en particulier, dans la ville, hors la ville, quand et comment il leur plairait; mais tout cela fut en vain; il ne se passait point de jour qu'ils ne trouvassent de nouvelles excuses, et jamais on ne put les faire consentir à la conférence. Cette poltronnerie ne fit pas peu de dommage à l'hérésie, ni peu d'avancement aux affaires de la religion catholique; car les hérétiques jugèrent aussitôt que leurs ministres se défiaient de la vérité de leur doctrine; et les catholiques prirent un grand courage de voir que leur cause était entre les mains

d'un puissant et constant avocat, qui savait bien la défendre.

« Cependant, cet homme angélique n'épargnait point de peine, et continuait toujours à s'orner de vertus ; surtout il pratiquait très parfaitement l'humilité chrétienne, passait quelquefois les nuits entières en oraison, et Dieu le remplissait de suavités et consolations célestes. Plusieurs Tononais se laissant attirer, coururent après l'odeur de ses parfums : entr'autres, un très docte et très consommé jurisconsulte, Pierret Poncet, avocat de Gex. Mais parce qu'il voulait une plus ample explication des points de controverse, que le temps de la prédication ne permettait, il alla voir souvent l'homme de Dieu, lui proposa ses doutes, reçut les résolutions, et promit que bientôt il ferait une abjuration publique de l'hérésie. La crainte de perdre quelques biens qu'il possédait parmi les hérétiques, les reproches de ses anciens amis, lui jetaient les fers aux pieds, et arrêtaient sa course. Mais l'apôtre travailla tant auprès de lui, et lui fit voir tant de raisons, qu'à la fin il fit publiquement la profession de foi entre ses mains, à Tonon, le vingtième d'août, ayant appelé spécialement pour témoins Simon Ruptier, prêtre, et Pierre Ducrest, docteur ès droits. Son exemple en fit remuer plusieurs, parce qu'il était d'une grande estime en ces contrées, et avait bien du crédit ; mais les Gènevois en conçurent un regret nonpareil, parce qu'il avait encore plus d'autorité chez eux que nulle autre part. Ils ne tardèrent pas beaucoup (comme ils sont très subtils et très impudents menteurs) d'assurer qu'à cause qu'il avait renoncé à sa religion, le diable s'était saisi de son corps et le tourmentait très cruellement ; et que le Prévôt de Sales veillait jusques bien avant dans la nuit, pour faire des exorcismes secrets sur sa personne. Mais on n'était pas pris à ces nouvelles calomnies, et déjà on tenait pour tout espoir, que la très sainte religion catholique, qui avait été bannie de parmi ces peuples depuis tant d'années, recouvrerait bientôt par son moyen sa première dignité, dont on en pourrait tirer après, comme d'un arsenal très munitionné, de très puissants ca-

nous pour battre la Babylonienne Genève ; que ce n'était pas peu qu'un homme de si grande doctrine et expérience eût été attiré ; qu'il fallait espérer que plusieurs ne manqueraient pas d'être émus par l'autorité de son exemple ; surtout, le baron d'Hermance en faisait une grande fête, et comme si la victoire eût été toute assurée, chantait déjà le triomphe. »

François de Sales recevait aussi les félicitations de ses anciens maîtres et de ses amis. « Le Père Possevin écrivit à son cher fils, lui offrant d'employer tout ce qui était en lui d'esprit et de force pour l'assister et secourir en cette très digne entreprise. Le Père Chérubin de Maurienne et le sénateur Favre étaient dans l'admiration ; mais surtout le révérendissime Evêque Claude de Granier, à la prière et par l'autorité duquel toutes ces choses se faisaient, n'oublia pas de faire une ample congratulation, lui envoyant un messager exprès ; il l'appelait véritablement son fils et le bâton de sa vieillesse, même son bâton pastoral, avec lequel il ramenait ses brebis égarées, et l'exhortait à la persévérance, puisqu'il avait si bien commencé ; disant que les justes souffrent beaucoup de tribulations, mais que le Seigneur les en délivrerait ; enfin, il lui baillait de rechef sa bénédiction.

« Tandis que ces choses se font avec tant de félicité, continue le même historien (1), Antoine de Saint-Michel, seigneur d'Avully, qui avait déjà senti les premières pointes des rayons du Saint-Esprit, à la première prédication du bienheureux François, excité par l'exemple de l'avocat Poncet, indigné de la couardise des ministres, assuré de la volonté de Son Altesse, approuvant, voire même louant partout la piété de celui qui l'avait tout premièrement touché, commença à concevoir une mauvaise opinion de la doctrine de Calvin. Il voulut ouïr les prédications de l'apostolique François, et après quelques jours se mit à la dispute ; car il était grandement bien versé en l'étude des bonnes lettres, et avait

(1) Charles-Auguste.

souvent conféré de plusieurs points de la foi avec les ministres de Genève et de Berne. L'homme de Dieu, sachant qu'il devait être traité tout autrement que les autres, ne travailla pas tant à lui réfuter les erreurs de Calvin, qu'à lui exposer la vérité, antiquité, solidité, majesté et sincérité de la foi catholique. Outre cela, il lui fit toucher au doigt les faussetés et mensonges qui se trouvent à tout propos dans les saintes Ecritures et livres sacrés que les hérétiques ont corrompus. Lui devenant tant plus ardent et curieux, que plus profondément il repensait tout cela à part soi, ne pouvait se rassasier de l'entretien et conversation du seigneur Prévôt de Sales ; et parce que tous deux étaient empêchés en la ville par diverses occupations, et partant ne pouvaient faire leurs conférences avec liberté, ils furent d'avis de choisir la solitude. Il y avait une forêt à une lieue de Tonon, plantée d'arbres fort épais, et principalement de gros chênes, au milieu de laquelle était un parc, qui baillait une libre commodité de se promener. En cette forêt, le Prévôt de Sales et le seigneur d'Avully allaient presque tous les jours, accompagnés de deux serviteurs tant seulement, qu'ils faisaient demeurer un peu loin lorsqu'ils étaient arrivés en leur place destinée, et ils disputaient quelquefois l'espace de deux et trois heures. A la fin, le seigneur d'Avully se sentant réduit à l'extrémité, reproduisit par écrit tous les plus forts arguments qui convainquaient son esprit, et les envoya aux ministres de Berne et de Genève, avec cette conjuration et proteste, qu'ils eussent à lui répondre sérieusement et solidement jusques au moindre, autrement qu'il renoncerait à tout ce qu'il avait appris d'eux. Cela apporta quelque délai à sa conversion, et le Prévôt de Sales en était demeuré d'accord avec lui, afin qu'il ne lui restât plus aucun sujet de tergiversation, et aussi afin qu'étant pleinement instruit sur toute chose, il pût être après un bon rempart de la foi catholique. Or, comme les ministres ne lui faisaient point de réponse, ce généreux seigneur ne manqua point de s'adresser de rechef à l'homme de Dieu ; et après avoir été de nouveau satisfait de lui, reconnut l'unité de l'Eglise Romaine, et

de là professa que c'était la vraie ; mais il voulut que tout le peuple fût présent à l'acte solennel de sa conversion ; c'est pourquoi, ayant fait une confession générale aux pieds de celui qui le rengendrait à Jésus-Christ, en présence de tous les Tononais, même de plusieurs de Genève, il détesta publiquement les erreurs de Calvin ; et tout comblé de joie, prononça qu'il était Catholique, Apostolique et Romain.

« Ce fut bien à cette fois que plusieurs hérétiques profitèrent de son exemple, et rentrèrent librement dans le bercail du vrai pasteur des âmes. C'est une merveille du nombre des convertis qui fut vu en peu de temps ; et par la recouverte de ce seigneur, on disait partout que l'hérésie était renversée, et qu'il fallait qu'elle pensât à se retirer du Chablais. L'avocat Poncet fut grandement confirmé par cette conversion ; et c'était une belle chose, d'entendre les louanges du bienheureux François de la bouche de ce cavalier, qui depuis employa tous ses soins pour défendre la foi qu'il avait embrassée, et pour combattre celle qu'il avait abjurée. Mais les Génevois disaient qu'il avait été enchanté par le magicien et sorcier de Sales ; et le ministre Antoine de la Faye, après avoir essayé tous les moyens pour le faire retomber dans l'abîme, lui promit de s'en aller à Tonon, et de lui montrer plus clairement que le midi, en la présence du Prévôt de Sales, combien était vaine la doctrine par laquelle il s'était laissé tirer à la religion Romaine. Le seigneur d'Avully rapporta ces paroles à son Apôtre, qui, désirant extrêmement de voir et entendre le ministre, ne cessa point de solliciter, afin qu'il tînt sa promesse ; mais semblable à Louis Viret, jamais il n'eut le courage de mettre le pied hors de sa tanière, quoique le seigneur d'Avully l'allât sommer trois, quatre fois et plus souvent. Alors le magnanime François, jugeant qu'il était à propos de l'aller attaquer, s'accompagna du même seigneur d'Avully, de l'avocat Ducret, de son très cher cousin Louis de Sales, et de quelques autres de Tonon, qu'il avait spécialement pris en témoignage, partit pour Genève, et s'en alla tout droit à la maison du ministre de la Faye. Il ne faut pas dire si le pauvre Antoine fut étonné de

voir à sa porte celui qu'il avait si souvent menacé ; toutefois il n'avait pas de quoi se dédire, sinon qu'il voulut être exposé à la risée des petits et des grands ; il fallait qu'il acceptât l'offre de la dispute. Le seigneur Prévôt l'aborda avec ces paroles : « Monsieur, je vous amène ici le seigneur « d'Avully, auquel il y a déjà quelque temps que vous avez « promis de venir me trouver, pour lui montrer, disiez-« vous, en ma présence, que je l'avais instruit d'une mau-« vaise doctrine ; et parce que vous avez changé d'avis, j'ai « cru que je devais venir à vous, afin de voir si, au con-« traire, vous ne pourriez pas être convaincu. Choisissez « donc, Monsieur, les points qu'il vous plaira, et j'espère de « vous faire voir, avec l'aide de Dieu, par de bons argu-« ments, que vous errez certainement vous et les vôtres, « toutes fois que vous avez un sentiment contraire à la foi « de l'Eglise Romaine. » Les articles étant convenus, ils disputèrent chaudement et vivement l'espace de trois heures, de l'unité de l'Eglise, du saint Sacrement de l'Eucharistie, des bonnes œuvres, du purgatoire, de l'invocation des saints, et de quelques autres points controversés. Le ministre se voyant réduit au pont des ânes, cherchait par tous moyens de s'échapper ; mais le champion catholique le tenait serré de si près, l'accablait par tant de forts arguments, qu'enfin la fureur se saisissant de son cœur, il interrompit la suite de la dispute par une multitude de paroles insolentes, que la rage poussa hors de sa poitrine. Alors le seigneur d'Avully se mit à lui faire des reproches, et se lamenta avec amertume de ce que les ministres l'avaient trompé si longtemps. Son abjuration suivit de près (1).

(1) Le retour du baron d'Avully au catholicisme dut être regardé comme très important par le Saint-Siége, puisque le pape Clément VIII lui adressa un bref de félicitation. Nous le joignons ici, selon la traduction de Charles-Auguste.

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique, nous avons appris à notre très grand contentement spirituel, par les lettres de notre vénérable frère l'archevêque de Bary, notre nonce apostolique auprès de notre fils, singulièrement bien-aimé, le duc de Savoye, combien de merveilles vous a fait celui qui est puissant et riche en miséricorde, qui vous a retiré par

Cette conversion, jointe à tant d'autres, remplit de joie le duc de Savoie. Jusqu'alors il n'avait rien fait d'ostensible pour seconder les généreux efforts de l'apôtre du Chablais ; mais voyant les progrès de sa mission, il comprit qu'il devait paraître. Sans prétendre forcer les consciences, il résolut de montrer une protection éclatante à la vérité. Il y avait plusieurs mesures à prendre pour assurer aux nouveaux convertis le rétablissement de leur culte : il fallait aussi que le bien produit par François de Sales pût être durable et ne trouvât pas des obstacles sans cesse renaissants dans la nature des lois ou des institutions particulières du pays. Or, il comprit que personne n'était plus à même que ce dernier de lui indiquer ce qu'il fallait faire ; il lui écrivit donc de venir de suite le joindre à Turin.

François partit pour cette ville vers la fin d'octobre. La

la puissance de sa dextre des ténèbres très épaisses et de l'abime très profond des erreurs et de l'hérésie de la doctrine de laquelle vous aviez été instruit dès votre bas-âge; et vous a transféré en son admirable lumière; afin que vous connussiez et que vous reçussiez la vérité catholique, et vous rendissiez à cette Unique, Sainte, Catholique et Apostolique Romaine Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut, qui vous a reçu amoureusement en son sein maternel. Nous avons connu par les mêmes lettres, comment vous avez détesté les vieilles et nouvelles hérésies, et avez témoigné un cœur contrit et vraiment pénitent. Nous bénissons le Dieu du Ciel, qui a fait avec vous selon sa grande miséricorde, et n'a pas souffert que vous soyez davantage demeuré dans les ténèbres, et en l'ombre de la mort, étant ce que vous êtes, gentilhomme très bien né et grandement versé ès affaires de paix et de guerre, et doué de toutes ces qualités qui ne nous sont point inconnues. Nous nous en réjouissons avec l'Eglise Catholique, avec le duc votre prince, qui vous aime méritoirement et fait un grand état de vous, et avec votre femme, de laquelle les larmes et prières sont montées devant Dieu et qui par son aide vous a gagné à Jésus-Christ. Allez, mon fils, et racontez les merveilles que Dieu vous a faites, et puisque par ci-devant vous persécutiez l'Eglise de Dieu avec Saul, maintenant tâchez de l'édifier et défendre, selon votre pouvoir, avec saint Paul; cependant nous avons bien voulu vous faire ces lettres, pour vous témoigner notre bienveillance, et vous donnons notre paternelle et apostolique bénédiction. A Rome, au palais de Saint-Marc, sous l'anneau du Pêcheur, le vingtième de septembre mille cinq cent nonante-six, le cinquième de notre pontificat. »

SYLVIUS ANTONIANUS.

saison était loin d'être propre à ce voyage. Le vent du nord qui soufflait avec violence rendait le froid presque insupportable sur la haute montagne du Saint-Bernard qu'il fallait traverser. Rien ne put arrêter le saint apôtre, mais peu s'en fallut qu'il ne fût la victime de son zèle. Lorsqu'il approchait du sommet de cette montagne, il fut assailli par un orage si violent, que les vents déchaînés, amoncelant les neiges çà et là, ne laissèrent plus aucune trace de chemin. Il fut donc obligé de marcher à l'aventure avec son fidèle domestique Roland, ils étaient tous deux transis de froid; le cheval sur lequel était monté François ne pouvait presque plus avancer. Cependant ils parvinrent au monastère que saint Bernard de Menthon a bâti dans ces lieux pour servir d'hospice aux voyageurs; mais Charles-Auguste dit « que François ressemblait plus à une statue qu'à un homme vivant. » Les religieux s'empressèrent de lui donner tous les soins de la plus charitable hospitalité, et ils firent tous leurs efforts pour le retenir chez eux jusqu'à ce que la violence de la tempête fût un peu apaisée. Ils racontèrent que les jours précédents ils avaient trouvé des voyageurs ensevelis sous les neiges, gelés par le froid. Ces récits jetèrent l'épouvante dans l'âme de Roland; mais François ne s'en laissa point ébranler. Il répondit toujours que des affaires très pressées qui concernaient le salut des âmes ne lui permettaient pas de séjourner plus long-temps, qu'il fallait se confier en la divine Providence et continuer la route. La Providence en effet bénit son courage; il parvint heureusement à la cité d'Aoste, située au bas de ces monts glacés, et se rendit de là à Turin.

Le duc de Savoie lui fit beaucoup d'accueil. Il convoqua son conseil privé auquel assista le nonce du Pape, et il voulut que le saint apôtre exposât dans cette assemblée ce qu'il jugeait propre à faciliter la conversion du Chablais. Il goûta beaucoup les divers moyens que le Saint proposa pour ce grand objet. Il lui promit de s'en occuper sérieusement; mais il ajouta qu'il voulait prendre du temps pour régler avec prudence ce qu'il conviendrait de faire. Il approuva

cependant que l'on commençât tout de suite à dire la Messe à Thonon, dans l'église de Saint-Hyppolite.

Après les pourparlers nécessaires, François de Sales avait hâte de retourner à son cher troupeau. Le duc de Savoie lui remit à son départ trois lettres, l'une pour le jugemage de la province du Chablais, l'autre pour le commandant du fort des Allinges ; la troisième, qu'il adressait aux habitants de Thonon, était conçue en ces termes : « *Charles-Emma-* « *nuel, par la grâce de Dieu, duc de Savoie, à nos bien-aimés* « *et féaux les syndics et bourgeois de notre ville de Thonon.* « Nous avons appris avec un grand contentement que vous « avez ouï les prédicateurs de la parole de Dieu et de notre « sincère foi catholique, que vous avez eus continuellement « depuis quelques mois. Or, espérant que cette commodité « vous ouvrira le chemin de votre salut, avec le même zèle « que nous avons procuré ce bien, nous vous exhortons « aussi d'en bien user, et vous en userez bien, si vous pre- « nez garde aux raisons qui vous seront exposées, si vous « les pesez également, et si vous proposez les difficultés qui « vous surviendront à ces pasteurs ; car nous n'avons rien « tant à souhait, ni qui nous soit plus agréable, que quand « nous entendons que vous profitez en la sainte religion ca- « tholique. Ainsi Dieu vous aye en sa garde ! »

Le Saint, muni de toutes ces lettres, se mit en route pour repasser les Alpes par la montagne qu'on appelle le petit Saint-Bernard ; c'était le chemin le moins obstrué par les neiges. A son retour, il alla visiter sa famille au château de Sales ; mais il n'y resta pas long-temps, et se rendit bientôt à Thonon, où ses bien-aimés néophytes le reçurent avec une grande joie. Leur allégresse fut à son comble quand il leur fit le récit des favorables dispositions du duc de Savoie ; tous ensemble levant les yeux et les mains au ciel, bénissaient le Seigneur avec de saints transports.

Bientôt toute la ville sut que François de Sales se proposait de célébrer la Messe, la nuit de Noël, dans l'église de Saint-Hyppolite. Les hérétiques, à cette nouvelle, frémirent de rage, et menacèrent de se porter aux derniers excès, si

l'on osait, disaient-ils, violer leurs priviléges par un si grand attentat. François, peu touché de leurs menaces, gagea des ouvriers pour réparer l'église et y construire un autel ; et comme la peur les avait saisis eux-mêmes, il leur promit pour les rassurer de se mettre à leur tête. Le jour fixé pour commencer l'exécution de cet ouvrage étant venu, la populace hérétique, ameutée par les principaux de la ville, se porta avec des armes et des bâtons jusqu'aux portes de l'église, afin d'empêcher les ouvriers d'entrer. Les catholiques de leur côté accoururent en armes pour soutenir François dans son entreprise.

Le tumulte allait toujours croissant et paraissait ne devoir se terminer que par une rixe fâcheuse, lorsque l'intrépide François parut tout-à-coup avec un air tranquille et serein. Il parla au peuple mutiné avec tant de bonté et en même temps tant de fermeté, que la populace calviniste, arrêtée par la douceur de ses paroles et par la majesté de son visage, se contenta de murmurer et de menacer, et laissa libre l'entrée de l'église. Les syndics et les conseillers de la ville l'ayant appris, se hâterent d'accourir eux-mêmes vers François qui déjà mettait les ouvriers à l'œuvre, et l'abordant avec une fierté menaçante, ils lui dirent : « Que faites-« vous ici, perturbateur du repos public ? Ne savez-vous pas « que, par le traité de Nion, cette ville a été laissée à sa « liberté, c'est-à-dire que votre messe ne s'y célèbrera pas, « si nous n'en sommes consentants ? » « Messieurs, répliqua le « saint apôtre, vous n'avez rien à connaître à ce que je fais, « car je ne le fais point que par la volonté de son Altesse ; « tenez, lisez le pouvoir que j'en ai, et prenez plutôt garde « à ce que vous aurez à faire, afin que vos têtes n'en ré-« pondent pas. » — « Vous avez surpris Son Altesse, s'é-« crièrent les syndics, et partant, afin que vous ne passiez « pas plus outre, nous nous opposons formellement. » Aussitôt ils firent dresser par des notaires publics un acte solennel d'opposition. François de Sales leur répondit : « Parce « que j'ai le commandement du prince entre les mains, je « ne laisserai pas pourtant d'ériger un autel par provision,

« et je célébrerai la Messe ; et afin qu'il ne vous soit point « fait de préjudice, je vais tout maintenant écrire à Son Al- « tesse ; écrivez de votre côté, et nous nous en tiendrons à « ce qu'il lui plaira de nous répondre. »

Les syndics, vaincus par son inébranlable fermeté, furent contraints de se radoucir ; ils se bornèrent à exiger qu'on ne plaçât dans l'église qu'un simple autel de bois qu'on pourrait enlever aisément. François de Sales déféra à leur demande. Il fit donc dresser promptement l'autel ; il plaça aussi dans l'église des images et des tableaux de piété, des tapis, des chandeliers et des lampes ; en un mot, il l'orna le mieux qu'il put, eu égard aux faibles ressources qu'il avait dans ces commencements, et tout se trouva prêt pour la fête de Noël.

Le jour de cette grande fête arrivé, les catholiques se rendirent dans l'église de Saint-Hyppolite, où l'auguste sacrifice de nos autels avait été interrompu depuis près de soixante ans. François y célébra avec pompe la Messe de Minuit, à laquelle tous communièrent avec des transports de joie. Après la Messe, il fit un discours sur le mystère du jour avec des paroles si touchantes et si pleines d'onction, que toute l'assemblée en fut profondément émue. Il célébra également avec solennité les deux autres Messes, l'une à l'aube du jour, et l'autre sur les dix heures du matin. Les catholiques des villages d'au-delà de la Durance étaient accourus à la dernière, en sorte qu'il s'y trouva de sept à huit cents personnes. Depuis cette époque mémorable, le saint sacrifice fut offert tous les jours dans l'église de Saint-Hyppolite, et tous les dimanches et fêtes on y faisait publiquement l'office divin.

A quelque temps de là, François reçut une lettre du duc de Savoie : « Nous trouvons bon, lui disait-il, que vous ayez « fait dresser un autel dans l'église de Saint-Hyppolite. Nous « applaudissons aussi aux autres bonnes œuvres que vous « faites pour la gloire de Dieu et l'extirpation des hérésies. « Nous sommes fâchés des oppositions que l'on vous y a « faites ; et nous nous réjouissons que vous les ayez sur-

« montées. Vous continuerez avec la prudence qui vous est « propre. » Cette lettre montrait si clairement les bonnes intentions du duc de Savoie en faveur du saint apôtre, que les hérétiques en conclurent que ce prince était décidé à l'appuyer dans son entreprise de la conversion du Chablais. Il arriva de là qu'un bon nombre de protestants, que rien n'arrêtait plus, s'empressèrent de rentrer dans le bercail de l'Eglise. Charles-Auguste nomme spécialement Gabriel de Saint-Michel, de la famille du baron d'Avully ; Ferdinand de Prés, seigneur de Corzelle ; Jean Sage, de Draillant ; Etienne de Ville, d'Evian ; Jacques Perrin, de Montigny ; Anselme Duchesne, de Margensel ; Pierre Grange, de Lugrin ; André Ducrest, de Machilly ; et Louis Carrel, de Montigny.

Mais la mission du Chablais fit aussi vers ce même temps une des plus grandes pertes qu'elle pût éprouver, par la mort du baron d'Hermance, gouverneur du château des Allinges. Il avait toujours appuyé de tout son pouvoir et de toute sa prudence l'entreprise de la conversion de cette province. On lui donna pour successeur Pierre-Jérôme de Lambert, homme de mérite, mais qui n'eut pas la même influence sur l'esprit des habitants du Chablais.

Cependant Clément VIII, informé des succès que François de Sales obtenait dans le Chablais, s'était flatté de ramener, par son moyen, dans le sein de la foi catholique, un des hérésiarques les plus fameux de ce temps, Théodore de Bèze (1) ; il écrivit à François pour le prier d'entreprendre

(1) Depuis que Calvin avait établi à Genève sa tyrannie, Genève était devenue le premier boulevard des erreurs de la réforme. On y tendait les bras à tous les hérétiques qui redoutaient les rigueurs de François Ier ou de son successeur Henri II. Théodore de Bèze fut du nombre. Voici ce que rapporte l'histoire : Le début de Bèze dans la carrière des lettres avait fait rougir tous les fronts chastes ; son livre connu sous le nom de *Poemata Juvenilia* eût pu convenir à la cour dissolue d'un Néron. Passionnément épris de ses plaisirs, il aimait aussi la fortune ; la cour de France l'avait pourvu de riches bénéfices ; car ses parents l'avaient destiné à l'état ecclésiastique ; il avait même reçu les ordres mineurs ; mais dès son enfance, un professeur dont il suivit les leçons l'avait imbu des principes de la réforme. Bientôt, il forma des liaisons coupables, et enfin il

une conversion qui devait avoir des suites si avantageuses pour l'Eglise. Mais à ce moment l'apôtre du Chablais se préparait à partir pour Turin, où il avait été appelé de nouveau par le duc de Savoie. Ce ne fut donc qu'après son retour qu'il se disposa à remplir une tâche à laquelle le Vicaire de Jésus-Christ attachait tant d'importance. Elle était haute, en effet, mais difficile ; François de Sales, jeune encore, allait lutter contre un vieillard dont la science était admirée du monde entier ; sans parler des dangers qui l'attendaient à Genève, si l'on y découvrait ses desseins. Nous suivrons dans Charles-Auguste le récit des trois Conférences que notre Saint eut avec le ministre protestant, elles y sont rapportées avec un ton de vérité qui ajoute encore à l'intérêt des faits.

« Ce pasteur infatigable pensa donc aux moyens de tenter Théodore de Bèze, selon le commandement du souverain Pontife. Il communiqua cette affaire aux plus prudents

jeta le masque et se maria. D'ailleurs, on commençait à connaître le fond de son âme, et de manière ou d'autre il était menacé de perdre ces biens qui lui étaient chers. Il abandonna donc la France et se retira à Genève. De son côté, François de Sales faisait son entrée dans le Chablais, pour le convertir. Après la mort de Calvin, Théodore de Bèze hérita de sa considération et de ses honneurs. Du reste, il était loin d'avoir le caractère du Lycurgue de Genève. Calvin s'était proposé de faire de cette ville une nouvelle Sparte; Théodore de Bèze en voulut faire une Athènes. Il semble néanmoins que les docteurs de la réforme aient été mortellement contraires aux beaux-arts. Il sortit de l'académie de Genève beaucoup de controversistes, pas un seul poète dont le nom ait pu retentir. On y perfectionna l'art des mécaniques et de l'horlogerie ; il ne s'y trouva pas un seul architecte capable d'élever un monument qui parle aux âmes. Théodore de Bèze, du reste, se faisait chérir par la douceur de ses manières; sa conversation était facile et élégante ; ses cheveux blancs, la dignité de ses traits inspiraient une respectueuse confiance. Quant à son érudition, elle était peu ordinaire. Il citait de mémoire les principaux passages de la Bible en hébreu, et écrivait la langue de Démosthènes et de Virgile mieux que la sienne qui était encore dans l'enfance. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans, regardé comme un poète licencieux et un théologien emporté. Au déclin de ses jours, ayant perdu l'épouse qu'il avait amenée à Genève, il se remaria à une jeune fille à peine âgée de dix-huit ans, et se trouva dans une telle pauvreté, qu'il ne subsistait que des libéralités qu'on lui faisait en secret.

de ses amis ; et certes, il n'y avait personne qui n'y trouvât de grandes difficultés, tant parce qu'il était nécessaire de faire quelque séjour à Genève pour cet effet, que parce que les Génevois gardaient soigneusement cet hérésiarque. Il résolut néanmoins d'obéir ; mais il résolut aussi de subir le martyre, si par fortune il était rendu criminel par les Génevois, comme c'est leur coutume, et de tous les hérétiques, d'imposer des faussetés à ceux qu'ils haïssent. Outre cela, il recommanda cette entreprise aux prières et sacrifices du révérendissime Evêque, de ses confrères les Chanoines, des Prêtres dignes du secret et des bons religieux ; et enfin, ne voulant être accompagné que de son serviteur le fidèle Roland, il s'en alla à Genève. Théodore de Beze était un vieillard d'environ septante ans, d'un visage majestueux, et qui affectait la gravité. Le seigneur Prévôt étant entré dans sa salle, n'oublia point de termes de la civilité en le saluant, comme aussi Bèze le reçut très courtoisement. Ils s'entretinrent long-temps de discours indifférents ; et comme le vieillard ne pouvait se lasser de la suavité qu'il trouvait parmi les discours de son hôte, il lui présenta l'entrée de sa chambre. Le serviteur de Dieu, protestant de la faveur, passa modestement, et ne tarda pas beaucoup, qu'enchaînant son discours, afin de le pouvoir faire tomber à son dessein, il lui fit sérieusement cette harangue : « Monsieur, « je n'ai point été si fort caché jusqu'à présent, que la ré- « putation de votre doctrine et éloquence ne soit venue à « mes oreilles ; mais on vous loue principalement (et j'en « fais maintenant l'expérience) de quoi vous traitez affa- « blement ceux qui se donnent l'honneur de vous saluer. « C'est ce qui m'a poussé et donné la liberté de venir vous « voir, de me présenter à vous, et tout ensemble de vous « découvrir les plus secrètes pensées de mon cœur. Vous « me voyez jeune ; il a déjà fort long-temps que je nour- « ris un grand désir de conférer avec vous, et j'espère que « vous me serez favorable, et ne me refuserez point de me « dire votre sentiment sur les choses que j'ai fait résolution « de vous proposer. Au reste, Monsieur, je vous prie de me

« regarder au front, et vous verrez que je ne porte point la « mine d'un affronteur. » Le ministre fut étonné de ces paroles, et ne pouvant pas savoir à quoi elles tendaient, demeura quelque temps sans rien répondre. A la fin : « Mon« sieur, lui dit-il, vous m'obligez par trop de courtoisie, et « procédez envers moi comme j'ai toujours désiré que l'on « fît ; car je n'estime rien tant que la candeur et sincérité ; « au surplus, Monsieur, je tâcherai de satisfaire à vos pro« positions, selon la petitesse de mon esprit, et l'expérience « que j'ai acquise par tant d'années ; voyez tant seulement « ce que vous voudrez de moi. » Alors l'homme de Dieu lui fit cette demande : « Monsieur, peut-on faire son salut en « l'Eglise Romaine? » Bèze se trouva surpris ; car il n'attendait pas cette proposition. Il tint quelque temps les yeux fixés en un coin de la chambre : « Eh ! permettez-moi, dit-il, « que je pense un peu plus profondément, auparavant que « de vous satisfaire. » — « Fort bien, Monsieur, lui dit le « bienheureux François. » Et après avoir pris certain petit livre nouveau pour s'entretenir, laissa retirer le ministre en son cabinet, tout agité et tourmenté de furies intérieures. Il attendit l'espace d'un quart-d'heure, et entendait que le pauvre homme se promenait turbulemment et d'un pas interrompu ; ce qui lui fit conjecturer, qu'étant assailli des remords de conscience, il ne savait ce qu'il devait répondre ; car peut-être jamais il n'avait pensé, jusqu'à l'heure, à l'enthymème qui suit cette proposition ; cependant, ce saint ecclésiastique remerciait Dieu du profond de son cœur, de quoi il lui faisait la grâce de vivre dans l'union de sa très sainte Eglise catholique, et proposait avec des affections très ardentes de vouloir persévérer et mourir en icelle. Enfin, le pâle viellard revint, et après avoir fait des excuses de quoi il avait tant tardé, il lui dit : « Monsieur, je veux « vous ouvrir mon cœur avec la même franchise qu'il vous « a plu de m'ouvrir le vôtre. Vous m'avez demandé si l'on « pouvait faire son salut en l'Eglise Romaine ; certes, je vous « réponds affirmativement ; il est ainsi sans doute, et ne « peut-on point nier avec vérité qu'elle ne soit la Mère-

« Eglise. » — « Vous dites très bien, lui répondit le Seigneur « Prévôt, et puisqu'il en est donc ainsi, et que le salut éter- « nel est en l'Eglise Romaine, pourquoi avez-vous planté « votre prétendue réforme (prenons l'exemple en France) « avec tant de guerres, de saccagements, de ruines, d'em- « brasements, de séditions, de rapines, de meurtres, de « destruction de temples, et autres maux qui sont innom- « brables ? » Bèze fut saisi d'une horreur extraordinaire à cet interrogat ; il jeta un grand soupir, et répondit d'une voix tremblante : « Je ne veux point nier que vous ne fas- « siez votre salut en votre religion ; mais il y a ce malheur « que vous embrouillez les âmes de trop de cérémonies et « difficultés ; car vous dites que les bonnes œuvres sont né- « cessaires au salut, qui toutefois ne sont que de bienséance, « d'où arrivent plusieurs maux ; car les peuples croyant « cette nécessité des bonnes œuvres par vos prédications, « et le plus souvent ne les faisant pas, ils se damnent misé- « rablement, parce qu'ils contreviennent à leur conscience. « C'est pourquoi, afin de remédier à ces maux, nous avons « tâché d'établir notre religion, en laquelle le chemin du « ciel est rendu facile aux fidèles, ayant jeté ce fondement « comme des principaux, que la foi sauve sans les œuvres ; « que les bonnes œuvres ne sont point de la nécessité du « salut, mais tant seulement, comme je vous ai déjà dit, de « bienséance. » — « Mais, lui répartit François, vous ne pre- « nez pas garde qu'en rejetant les bonnes œuvres, vous « tombez en des labyrinthes desquels vous aurez peine de « sortir ; car je vous prie, Monsieur, nier la nécessité des « bonnes œuvres au salut, qu'est-ce autre chose que de « renverser toutes les lois humaines, naturelles et divines, « qui menacent les contrevenants de très cruels supplices, « et promettent des lauriers éternels à ceux qui les obser- « veront ? Voire même, pouvez-vous ignorer la raison pour « quelle Notre-Seigneur Jésus-Christ, en l'Evangile de saint « Matthieu, enseignant à ses Apôtres ce qu'il voulait qu'ils « crussent du dernier jugement, ne fait point de mention des « péchés commis ; mais dit tant seulement qu'il condam-

« nera les mauvais, parce qu'ils n'auront pas fait les bonnes « œuvres. Voici ses paroles : *Allez, maudits, au feu éternel, « qui est préparé au diable et à ses anges ; car j'ai eu « faim, et vous ne m'avez point donné à manger ; j'ai eu « soif, et vous ne n'avez point donné à boire ; j'étais étran- « ger, et vous ne m'avez pas logé ; j'étais nu, et vous ne « m'avez point couvert ; j'étais malade et en prison, et vous « ne m'avez point visité.* Voyez-vous, que pour avoir man- « qué aux bonnes œuvres, s'ensuit la damnation éternelle ? « Si elles n'étaient que de bienséance, comme vous dites, « pensez-vous que ceux qui ne les auraient pas faites fussent « punis d'une peine si rigoureuse ? Quant à moi, j'attends « votre résolution à cette difficulté, ou bien que vous soyez « d'un même sentiment avec moi. » Bèze affectait grandement de paraître stoïque en toutes choses, et s'y était à la vérité bien habitué ; néanmoins, ici il lui fut impossible de dissimuler davantage ; il montra qu'il était véritablement un singe ; car n'ayant pas de quoi répondre pertinemment à l'objection du serviteur de Dieu, se voyant attrapé, il recourut promptement à la coutume des hérétiques : la rougeur lui monta premièrement au visage, et presque à la même heure, la colère le saisit si fortement, qu'il proféra plusieurs paroles indignes d'un philosophe tel qu'il avait voulu sembler jusqu'alors. Mais le serviteur de Dieu ayant ouï, sans se fâcher, tout ce que la passion lui avait fait dire, toujours égal à soi-même, l'apaisa par ces paroles : « Monsieur, je ne « suis point venu ici pour vous fâcher, à Dieu ne plaise ; « j'étais seulement venu pour conférer avec vous de quelques « points de controverse, et vous exposer tout franchement « et à la bonne foi mes petites objections, et je me réjouis- « sais de pouvoir savoir votre sentiment sur icelles ; mais « puisque je vois que vous vous fâchez et mettez en colère, « je vous prie de m'excuser ; cela n'arrivera plus par ma « faute, et jamais je ne traiterai de matière de controverse « avec vous. » Bèze ayant ouï cette excuse, crut qu'il avait fait faute, et étant apaisé lui demanda pardon de cette incivilité, disant que le zèle duquel il se sentait embrasé en-

vers sa religion, la lui avait fait commettre ; que les premiers mouvements ne sont pas en la puissance de l'homme. Au reste, il le conjura de venir souvent, et qu'il l'obligerait extrêmement en lui faisant cette faveur ; pourvu que les grandes affaires, desquelles il était ordinairement opprimé, ne lui fussent point un empêchement de le recevoir selon ses mérites. Telle fut la première entrevue du bienheureux François de Sales et du malheureux Théodore de Bèze ; telle fut leur façon de procéder, qui employa le temps de trois heures. Les serviteurs du ministre et quelques citadins qui étaient dans l'antichambre, regardèrent de travers le serviteur de Dieu, quand il se retirait, et ne différèrent pas de dire que c'était un homme rusé et propre à faire des séditions. Lui, toutefois, tenant aussi bonne mine de visage, qu'il avait le cœur généreux et content, méprisait la vanité des injures de ces hommes de néant ; et ayant appris par le rapport d'un soldat des Allinges, rencontré dans la rue, qu'un certain homme de sa connaissance était malade à la mort, dans la ville même, ne laissa pas de s'y porter incontinent, et fit bien plus : car après avoir consolé le malade, il pria impérieusement ceux qui étaient dans la chambre de se retirer (acte très grand de sa force et charité chrétiennes) ; il entendit la confession de ce pauvre homme qui fut assez longue, et lui bailla l'absolution sacramentelle, lorsqu'il avait l'âme presque sur les lèvres. »

François de Sales, rentré dans Thonon, écrivit au Pape Clément VIII pour lui rendre compte de sa première entrevue avec Théodore de Bèze. Il lui avoua ses craintes, tout en proposant un moyen, celui de fournir à Bèze les ressources nécessaires pour lui procurer ailleurs une existence aussi honorable que celle qu'il avait à Genève. C'était là une question qu'il n'avait pas traitée et qui était néanmoins très importante. Que devenait l'hérésiarque, s'il quittait sa haute position parmi les ministres protestants ? Clément VIII le sentit. Il répondit à François de Sales, et l'encouragea à continuer ses démarches. Il le pria d'offrir en son nom

à Théodore de Bèze une pension de quatre mille écus d'or ; il en eût donné plus, car il sentait le prix d'une telle conquête.

Dans ces entrefaites, François avait toujours la même sollicitude pour les Chablaisiens. Depuis son retour de Turin, il était en relation continuelle avec le duc de Savoie. Il lui demandait tantôt que l'on rendît aux catholiques les temples que l'hérésie leur avait ravis, et que la Croix pût reparaître ; tantôt que l'on ouvrît à Thonon des écoles où l'instruction fût fondée sur la vérité, et il conseillait qu'on les confiât aux Pères Jésuites, qui ne s'entendaient pas moins, disait-il, à donner des grands hommes à la patrie que des sujets fidèles à la religion. Il voulait que le prince ne laissât plus le droit à l'erreur de se répandre au dehors ; que non seulement elle cessât de publier ses pensées, mais que l'on détruisît celles qu'elle avait déjà publiées ; il lui représentait que les livres écrits par l'hérésie sont d'autant plus dangereux qu'ils flattent les plus incorrigibles de nos passions. Il tâchait aussi d'attirer l'attention du prince sur les paroisses des campagnes. Depuis de longues années, elles languissaient sans pasteurs ; leurs biens avaient été pillés, et étaient tombés au pouvoir des calvinistes ; il sollicitait les subventions nécessaires pour le rétablissement des églises et une nouvelle érection des cures.

Ce n'est pas tout, en replantant la foi dans le Chablais, François de Sales voulait y faire fleurir toutes les vertus qui en découlent. Ce n'était point des hommages stériles à Jésus-Christ qu'il demandait ; il voulait des œuvres de la part des catholiques. Il y avait des riches parmi eux ; François de Sales s'en servait pour adoucir la misère des pauvres, de quelque communion qu'ils fussent. Il engageait tous ses enfants à se visiter souvent, à se fortifier mutuellement par de pieux entretiens. Il voulait qu'ils priassent en commun les uns pour les autres, et aussi pour leurs concitoyens errants. Lui-même s'intéressait à tous les infortunés qui avaient besoin de consolation et d'appui ; à ceux de ses néophytes qui

comptaient sur son secours et son amitié, comme à tous ceux des calvinistes qui réclamaient sa protection et son zèle (1).

On peut donc dire que la charité de François Sales n'a pas peu contribué au succès de sa mission. Tant d'âmes ne vinrent se prosterner à ses pieds et lui demander à rentrer dans le bercail, que parce qu'elles furent attirées par sa charité. Les erreurs du Chablais et des baillages de Ternier et de Gaillard, ne disparurent, et l'on ne fit partout une profession publique de la vraie foi, que parce qu'il possédait à un haut degré *cette charité patiente, douce et bienfaisante* dont parle le grand Apôtre, et qui enfante des merveilles dans l'ordre du salut.

(1) Les connaissances que François avait acquises dans le droit civil lui fournissaient le moyen d'être comme l'avocat et le procureur de tous les pauvres; il s'était aussi appliqué à acquérir une teinture de médecine suffisante pour être en état de donner d'utiles conseils dans les maladies ordinaires, et de savoir faire exécuter, dans les autres, les prescriptions des médecins.

CHAPITRE VII.

SUCCÈS DE LA MISSION DE FRANÇOIS DE SALES.

(1597-1598.)

Retour de trois villages à la foi catholique. — Nouvelles défaites des ministres et nouvelles abjurations. — François de Sales retourne à Genève où il a encore deux conférences avec Bèze, mais sans effet pour sa conversion. — Plantations de la Croix dans le Chablais, processions et exercices des Quarante-Heures. — Arrivée de plusieurs missionnaires — Le duc de Savoie, le cardinal Médicis et l'évêque de Genève à Thonon. — Maladie de François de Sales, et divers autres évènements.

Trois villages du Chablais vinrent enfin donner une grande consolation à François de Sales. Dès l'année précédente, tous les habitants de la paroisse des Allinges, ainsi que ceux de Mesinge qui y est contiguë, et la plus grande partie de ceux de Brens, avaient promis au saint apôtre qu'ils feraient une abjuration solennelle de l'hérésie ; ils la firent effectivement, aussitôt que le culte catholique eût été rétabli à Thonon par la célébration publique de la sainte messe.

Le curé que François de Sales choisit pour les Allinges, fut Pierre Montjonnier. C'était un prêtre distingué par ses talents pour la prédication et pour la conduite des âmes ; il avait occupé précédemment la charge de curé de l'église de Larringe, située de l'autre côté de la Durance. Mais il résigna ce bénéfice pour desservir celui des Allinges, auquel fut unie l'église de Mesinge. Celle de Brens fut confiée au chanoine Louis de Sales, qui avait beaucoup travaillé pour la conversion des habitants de ce lieu.

On ne saurait dire combien les ministres protestants furent irrités de voir ces heureux succès de la religion catholique. Depuis que le saint sacrifice de la messe se célébrait dans l'église Saint-Hyppolite de Thonon, le ministre Viret décla-

mait plus que jamais contre ce qu'il appelait une idolâtrie et un sacrilége; il ne cessait de répéter que la doctrine de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie détruisait le symbole et l'analogie de la foi. Ces attaques du ministre donnèrent lieu à un petit écrit de notre apôtre qu'il fit paraître sous le titre de *Considération sur le symbole des apôtres pour confirmation de la foi catholique touchant le Saint-Sacrement de l'autel* (1).

Le ministre Viret crut trouver dans cet écrit matière à la censure. François de Sales avait dit, sur l'article du symbole qui porte que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie : « O mon Dieu ! pourquoi cherchera-t-on l'ordre naturel « en votre corps, qui a été fait au-delà de tout ordre naturel « et qui est né d'une Vierge ? » et pour appuyer cette vérité, il avait mis en marge un texte de saint Ambroise. Le ministre osa crier à l'hérésie dans un pamphlet, où il soutenait que l'enfantement de Marie n'avait rien eu de miraculeux.

François de Sales reprit la plume, et prouva que la virginité de Marie n'avait point été altérée par son enfantement, conformément à ce qu'Isaïe avait prédit, qu'*une Vierge enfanterait*. Il fit observer de plus, que les paroles que le ministre avait osé attaquer, étaient tirées mot à mot de saint Ambroise, dont le texte se trouvait en marge. Il montra ensuite que saint Augustin avait mis au nombre des hérésies de Jovinien, l'opinion soutenue par Viret. Enfin, il réfuta pleinement toutes les fausses raisons alléguées par le ministre.

(1) Dans la préface de son *Traité de l'Amour de Dieu*, saint François de Sales parle lui-même en ces termes de cette explication du symbole : « Il y a dix-neuf ans que me trouvant à Thonon, le ministre Viret « criait partout que l'article catholique de la présence réelle du corps du « Sauveur dans l'Eucharistie détruisait le symbole et l'analogie de la foi « (car il était bien aise de se servir de ce mot d'*analogie* non entendu « par ses auditeurs, afin de paraître plus savant), et sur cela les autres « prédicateurs catholiques avec lesquels j'étais en ce pays, me chargèrent « d'écrire quelque chose en réfutation, et je dressai une courte méditation sur le Symbole des Apôtres, pour confirmer la vérité. »

Viret publia une réponse ; mais François de Sales y répliqua par un nouvel écrit, où il suivit son adversaire dans tous ses détours, et détruisit toutes ses objections par des arguments si victorieux, qu'il le réduisit à garder le silence ; en sorte que Viret fut blâmé de tous ses confrères qui trouvèrent mauvais qu'il eût contesté un point du reste généralement admis par les protestants. On ne saurait dire combien cette défaite du ministre nuisit à sa cause. Il perdit par là presque tout le crédit qu'il avait parmi les siens. Il n'y eut pas jusqu'au premier syndic, Pierre Fournier, qui ne fût ébranlé dans son attachement au calvinisme. Plus il réfléchissait sur la conduite de Viret dans toute cette dispute, plus il se défiait de toutes les doctrines que prêchait ce ministre. Enfin il prit le parti d'aller trouver François de Sales pour conférer avec lui sur les points qui divisent les catholiques et les protestants. La lumière de la vérité ne tarda pas à luire à ses yeux, il détesta les erreurs de Calvin, et demanda avec instance de retourner à la religion de ses pères. François de Sales jugea à propos que, puisqu'il jouissait d'une autorité publique, il fît son abjuration avec le plus de publicité et de solennité possibles.

Au jour fixé, le saint apôtre se rendit à l'église de Saint-Hyppolite, tenant par la main le syndic et accompagné d'une foule nombreuse qui était accourue pour être témoin de cette touchante cérémonie. On marchait processionnellement et avec allégresse, lorsque les calvinistes, furieux, attaquèrent les catholiques à coups de pierres, et en blessèrent plusieurs. François ne voulut pas qu'on repoussât la violence par la violence ; mais étant arrivé à l'entrée de l'église, il se tourna vers les assaillants avec un visage serein, et apaisa si bien leur fureur par la douceur de ses regards et de ses paroles, que tout rentra dans le calme le plus profond. Charles-Auguste dit que l'on regarda cette pacification comme un miracle opéré par François de Sales.

Fournier, après son abjuration, déclara que la ville de Thonon ne devait plus être appelée calviniste, puisqu'un nombre considérable de ses habitants étaient convertis, et

que celui qui en était le premier magistrat avait le bonheur d'être du nombre de ceux qui venaient de recouvrer la vraie foi. Il pria François de Sales d'écrire au Pape au nom des catholiques de Thonon, pour lui protester de leur fidélité et de leur obéissance. François de Sales y consentit avec joie; rien ne pouvait davantage satisfaire son cœur si filial envers le siége de saint Pierre (1).

François de Sales prêchait alors son troisième carême à Thonon. Le régiment du comte de Martinengues avait été envoyé en garnison dans cette ville. Or, comme tous les soldats qui le composaient étaient catholiques, ils assistèrent avec beaucoup d'assiduité et de dévotion aux sermons de notre Saint. Ils conçurent même pour lui une si grande affection, qu'ils le choisirent presque tous, comme ceux des Allinges,

(1) *Nous donnons ici, d'après Charles-Auguste, le texte de la lettre que François de Sales écrivit :*

« Très Saint Père, Votre Sainteté nous aime certes avec beaucoup de soin et de charité, nous, naguère des brebis égarées, mais maintenant retournées au bercail de Jésus-Christ; ainsi, du moins, l'avons-nous appris par les lettres de nos amis qui demeurent à Rome, et principalement par la venue de l'archevêque de Vienne vers nous. C'est cela sans doute que nous avons ouï, au beau commencement, de ceux qui nous ont engendrés à Jésus-Christ par l'Evangile, c'est à savoir qu'il y a un souverain Pasteur en terre, auquel Jésus-Christ a commis ses ouailles si absolument et si indistinctement, qu'il est évident qu'il ne lui en a pas désigné quelques-unes, mais qu'il les lui a toutes assiguées; et auquel, par conséquent, outre les instances journalières, il convient d'avoir soin de toutes les Eglises; car nous reconnaissons fort bien en Votre Sainteté la principauté du Sacerdoce Apostolique, et le zèle convenable à une si haute dignité, et partant nous nous réjouissons de quoi elle imite si bien le glorieux saint Pierre, duquel elle tient la Chaire, principalement en ce qu'elle ne veut pas seulement présider sur ses ouailles, mais encore qu'elle veut leur profiter, et à toutes, mais particulièrement et très soigneusement à nous, qui, pour cela, étendus aux pieds de Votre Sainteté, la remercions de tout notre pouvoir, et la supplions qu'il lui plaise de continuer ses bienfaits, qui partent véritablement d'un esprit Apostolique envers nous et toute cette province, et qu'elle ne souffre point que sa clémence paternelle vienne jamais à nous manquer; car ainsi elle sera très heureuse par des mérites immortels, de même qu'elle l'est déjà par sa charge et dignité; et Dieu la conserve très longuement en santé pour le bien de son Eglise. »

pour leur confesseur. François prit soin de leurs âmes avec une charité, une douceur et une patience admirables ; il voulut lui-même les communier de sa main au temps de Pâques.

Charles-Auguste rapporte ici un trait que nous aimons, tout simple qu'il est, à ajouter à tant d'autres, qui font honneur à la bonté et à la douceur du saint apôtre. « Il arriva, dit-il, qu'un certain soldat, après la confession qu'il avait faite à dessein de prendre la communion, se laissant porter à la conversation de ses compagnons, qui déjeûnaient, mangea avec eux sans penser à ce qu'il faisait ; et sans autre réflexion, alla prendre la très sainte Eucharistie, à raison de quoi ses compagnons le tourmentèrent étrangement de reproches, et surtout un sergent de la compagnie dont il était, usant de telles paroles en son endroit : « Qu'avez-vous fait, misé- « rable ? Comment avez-vous été si aveugle d'esprit ? Ne « savez-vous pas que le corps de Notre-Seigneur ne doit « être pris qu'à jeun ? O Dieu ! que vous avez commis un « grand péché ! » Le pauvre soldat reçut un si grand coup de ces paroles, que non seulement il se mit à pleurer avec amertume, mais encore jeta des cris qui témoignaient bien l'extrême affliction de son âme. « Ah ! moi misérable, s'é- « criait-il, pourrai-je bien obtenir pardon d'un si grand « péché ? Hélas ! à quoi pensais-je quand j'ai commis ce « crime ? » Il allait ainsi s'émancipant à la furie, par les suggestions du diable, et faisait commisération à tous ses compagnons ; quand celui-là même, qui lui avait fait tant de reproches, craignant qu'il n'entrât en un entier désespoir, lui conseilla d'aller trouver le bon Père (ainsi appelaient-ils le bienheureux François) ; le misérable suivit le conseil de son sergent, et étant arrivé dans la chambre du serviteur de Dieu, se mit à pleurer plus amèrement que jamais, et semblable à un énergumène, se jeta par terre à ses pieds : la grandeur de sa contrition étouffait la parole en sa bouche, et les sanglots interrompaient le peu qu'il s'efforçait de dire. L'homme apostolique, étonné d'un tel spectacle, l'amadoua fort, et lui dit : « Qu'est-ce donc, mon « enfant ? D'où vous vient cette grande affliction ? Prenez

« courage, et voyez ce que je pourrai faire pour vous. » « Ah ! mon père, répondit cet affligé soldat, que j'ai com- « mis un grand crime ! » et n'ajoutait rien autre chose.—« Et « quoi donc, dit le bon père, ne savez-vous pas que Dieu « est miséricordieux ? » — « Hélas ! répartit-il, j'ai pris la « très sainte communion après déjeûné ; je suis perdu, « mon père, si vous ne me baillez de la consolation. » Le bienheureux, après l'avoir apaisé, lui demanda s'il avait fait cela à dessein, et le sachant ; l'autre lui ayant répondu que c'était par inconsidération, et qu'il aimerait mieux mourir mille fois que de retomber en semblable offense, il lui dit : « Mon fils, allez en paix, Dieu vous pardonne, ce bon Dieu « qui ne rejette jamais le cœur contrit et humilié. »—« Mais « pour le moins, dit ce pauvre homme, infligez-moi quelle « pénitence il vous plaira, et je la ferai exactement. »—« Allez, « lui répartit le débonnaire consolateur, vous direz une fois « le *Pater* et une fois l'*Ave*, ayez bonne confiance en Dieu, et « priez pour moi. » On ne saurait dire combien de louanges ce consciencieux soldat donna depuis au bienheureux François ; partout il prêchait que c'était le refuge des pécheurs et le consolateur des affligés, et jamais ne manquait à la moindre de ses prédications, autant que la liberté de la discipline militaire lui permettait d'y assister »

Outre ses prédications ordinaires, tous les dimanches, l'après-midi, François réunissait les enfants et le plus grand nombre qu'il pouvait de fidèles, et il leur expliquait en forme de catéchisme les éléments de la doctrine chrétienne (1).

« Etre avec les petits étaient ses délices et menus plaisirs, dit La Rivière à cette occasion ; eux s'accostaient de lui en toute privauté et confiance ; il sortait rarement de son logis sans se voir environné de cette troupe agneline qui venait demander sa bénédiction. Quelquefois ses serviteurs les menaçaient et leur faisaient signe de se retirer ; mais quand il

(1) Saint François de Sales regardait le catéchisme comme une des plus utiles fonctions du ministère ; on trouve parmi ses écrits plusieurs avis très intéressants sur ce sujet.

s'on advisait, il les reprenait doucement, et leur disait de si bonne grâce : « Oh ! laissez-les venir, laissez-les venir ; » puis, les mignotant et les flattant de sa main sur la joue, il « disait : « Voici mon petit ménage, c'est mon petit ménage « que ceci. »

A cette époque, François obtint, par le moyen du comte de Martinengues, les secours d'argent nécessaires pour fournir à l'entretien de quelques prêtres de plus, qu'il pria son évêque de lui envoyer pour l'aider dans la mission du Chablais, qui prenait de grands développements. Ces ecclésiastiques pleins de zèle et de piété lui furent de la plus grande utilité pour avancer les affaires de la religion dans cette province. Il en plaça quelques-uns dans les cures qu'il rétablit, et retint les autres à Thonon pour partager ses travaux et donner plus de solennité au culte catholique. Il y en avait trois qui étaient docteurs en théologie et très bons prédicateurs : c'étaient Claude Chevalier, Claude Grandis, chanoine de la cathédrale de Genève, et Théodore Varouf-Gondram, chanoine de la même cathédrale, en même temps que chanoine de la collégiale de la Roche et curé de Saint-Laurent. Le Saint faisait aussi grande estime de deux autres ecclésiastiques qui lui avaient été envoyés dans le même temps, Jean Maugier et François Thabuis, curés, l'un de Boëge et l'autre de Flumet. C'étaient tous des hommes pleins d'expérience et très habiles dans la conduite des âmes.

François de Sales chargea Claude Chevalier de la cure de Bellevaux, et alla lui-même le mettre en possession ; mais ils furent mal reçus par les habitants de cette vallée, qui étaient encore fort attachés à l'hérésie. Personne ne voulut les loger. Ce ne fut qu'avec bien de la peine, et à grand prix, qu'ils parvinrent à se procurer un morceau de pain de son, tel qu'on le donne aux chiens, avec un peu de fromage frais, et de l'eau pour boisson ; on ne voulut point leur vendre de vin. Il leur fallut même prendre ce frugal repas, assis sur la terre, car on refusa obstinément de les recevoir nulle part. François était habitué, depuis qu'il

exerçait le ministère apostolique dans le Chablais, à éprouver de semblables traitements, et il se réjouissait d'imiter en ces circonstances la pauvreté de Jésus-Christ et des Apôtres; aussi, dit-il à son compagnon : « Voici une vie apostolique. » Claude Chevalier entra parfaitement dans les sentiments du Saint. Il ne se découragea point d'un si dur commencement, et il travailla avec tant de zèle dans cette terre aride, qu'il en recueillit des fruits qui surpassèrent toutes ses espérances. Varouf-Gondram fut chargé de la paroisse d'Yvoire et d'Excenevex ; Grandis, de celles de Douvaine, de Loisin et des environs ; Maugier, de Bons, de Saint-Didier et de Saxel ; et Thabuis, de Saint-Cergues, de Burringes et de Genevrey.

Nous ne devons pas oublier d'ajouter ici que la première action de François de Sales, lorsqu'il rétablissait le culte catholique dans quelque village, était d'y planter une croix pour y arborer l'étendard de Jésus-Christ. C'étaient les délices de son cœur de pouvoir prendre ainsi possession d'un lieu au nom de Jésus crucifié.

Cependant, pour satisfaire aux nouveaux désirs que le pape Clément VIII lui avait manifestés touchant la conversion de Bèze, François se mit en devoir de retourner auprès de l'hérésiarque (1). « Il s'en alla donc à Genève, dit Charles-

(1) *Nous aimons à citer le bref par lequel Clément VIII exhortait François à continuer ses travaux apostoliques, et ses démarches pour la conversion de Bèze. Le Pape y félicite en même temps François sur le progrès de la religion catholique dans le Chablais, dont il reconnaît qu'on est redevable à son zèle. C'est de Charles-Auguste que nous tirons ce bref textuellement :*

« A notre fils bien-aimé François de Sales, Prévôt de l'Eglise cathédrale de Genève, Clément huitième, Pape.

« Bien-aimé fils, salut et bénédiction Apostolique. Nous avons pleinement reconnu en vos lettres l'affection que vous avez à la foi catholique, et votre zèle au salut des âmes digne, certes, d'un serviteur de Dieu, appelé en part et portion de l'héritage du Seigneur, et avons entendu ce que vous avez fait jusqu'à présent pour ramener l'ouaille perdue au bercail de Jésus-Christ. Nous louons grandement et approuvons le soin que vous en avez pris et la diligence que vous y avez apportée; et quoique

Auguste, salua Bèze, et se concilia tellement l'humeur de ce vieillard, qu'il semblait devoir en faire ce qu'il voudrait. De fortune, il s'était accompagné du sénateur Favre, qui depuis peu de temps avait été fait Président des Génevois, par le très illustre prince et duc de Nemours ; et Bèze protesta que ce lui était un grand honneur de cette connaissance; de là ils entrèrent en plusieurs discours qui ne servaient de rien au dessein du bienheureux François, et qui employèrent beaucoup de temps ; à raison de quoi l'homme de Dieu, craignant que cette commodité no lui échappât, commença l'entretien en cette sorte. Il y avait certains gros livres au coin de la chambre tout couverts de poussière, dont, par une curiosité expresse, il voulut savoir les noms. Bèze en haussant la tête répondit, que c'étaient des livres des vieux Pères desquels il ne faisait pas beaucoup d'état ; alors le serviteur de Dieu lui dit doucement : « Et moi, Monsieur, je « ne saurais pas vous dire combien je les estime, » et en même temps prenant le premier qui se rencontra, il en ôta la poussiere avec son manteau, et l'ayant ouvert, trouva que c'était saint Augustin. Il ne pouvait rien arriver de plus à propos ; même qu'il ne feuilleta pas beaucoup sans trouver un passage de la grâce et justification, qui donna sujet à une longue dispute. Bèze disait que les mouvements de l'homme étaient grandement difficiles, sinon que le Saint-Esprit

cette affaire dont nous désirons l'issue heureuse avec passion soit, comme vous écrivez, très difficile; néanmoins parce que c'est une œuvre de Dieu, duquel nous cherchons la gloire, et en la miséricorde et aide duquel nous nous appuyons : à cette cause, nous vous exhortons bien fort que vous n'abandonniez point ce soin, et ne cessiez avec le secours de la grâce de Dieu de poursuivre vivement ce que vous avez commencé. Pour ce qui est de ces peuples qui demandent si avidement le rétablissement de la religion catholique, cela nous est très agréable; nous y coopérons ainsi que la chose le requiert, et conformément à l'avis que vous en donnez, cependant employez-vous-y de tout votre pouvoir avec l'assistance d'en haut. Nous vous bénissons paternellement. Donné à Rome, au palais de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 29 mai, l'an 1597, du huitième an de notre Pontificat. »

SYLVIUS ANTONIANUS.

poussât perpétuellement, et il niait que l'homme peut coopérer de soi et validement; pour la réfutation de quelle opinion, le bienheureux François apporta cette similitude de l'horloge. Une horloge est premièrement dressée par un homme expert de cet art, pour marquer toutes les heures du jour, lesquelles elle marque ensuite de soi-même, par le premier mouvement qui lui a été donné : il en arrive ainsi en la justification de l'âme ; car Dieu la pousse premièrement à la vraie componction de cœur, et puis de soi-même elle parcourt tous les autres degrés de la justification. Bèze admira cette similitude, qui avait été apportée par le serviteur de Dieu promptement et très à propos, et trouva qu'elle expliquait grandement la difficulté. Ce discours en engendra un autre, par lequel l'homme apostolique rentra dans son premier discours de la vérité de l'Eglise Romaine; mais il ne put rien obtenir de ce misérable hérésiarque, que ce qu'il avait déjà dit : c'est à savoir que l'Eglise Romaine était vraie, mais que la réformée ne l'était pas moins; voire même qu'elle excellait, en ce que chez elle le chemin du ciel était facilité, et que les actes de pénitence n'étaient que de conseil et bienséance. Le bienheureux François ne manqua pas de le reprendre, et lui dit : « Monsieur, c'est sans doute « que vous vous trompez quand vous dites que les œuvres « satisfactoires ne sont pas nécessaires au salut, et je ne sau- « rais croire que votre conscience vous fasse ainsi parler, puis- « que vous avez pu trouver la vérité catholique de cet article « non seulement chez les docteurs des cinq premiers siècles, « mais encore dans les saintes Ecritures, tant de l'ancien que « du nouveau Testament; et vous n'ignorez rien, Monsieur, « étant si bien versé en la lecture des livres. » L'hérésiarque ne savait que répondre, se sentant convaincu par sa conscience propre. Enfin, il tira un profond soupir, et proféra ces paroles : « Quant à moi, si je ne suis pas au bon chemin, je « prie Dieu tous les jours, que par sa miséricorde il lui plaise « de m'y remettre; » et comme le bienheureux François concevait quelque espérance sur ces paroles, et prenait congé de lui, croyant de retourner bientôt, cet homme digne de

commisération lui prit la main, la lui serra, et protesta la même chose à haute voix ; de sorte que non seulement le sénateur Favre et le sieur Roland qui l'avaient accompagné, mais encore les autres serviteurs qui étaient présents, l'entendirent distinctement. »

Cependant François n'avait point encore parlé à Bèze de l'offre que Clément VIII l'avait chargé de lui faire, pour lui procurer un moyen honorable d'existence au cas de son abjuration; peut-être craignait-il de lui laisser croire que le Pape prétendît l'acheter par là; il allait enfin accomplir sa mission. « Il revint donc à Genève trouver Bèze, reprend Charles-Auguste, et expliqua plus franchement que jamais son intention à ce pauvre hérésiarque, tout troublé et bourrelé en son intérieur des aiguillons d'une conscience dépravée, et lui dit : « Monsieur, vous êtes agité sans doute de diverses « pensées, et puisque vous reconnaissez la vérité de la re- « ligion catholique, je ne doute point que vous n'ayez un « grand désir de retourner à celle qui vous a autrefois baillé « la mamelle : elle vous appelle à son giron ; mais peut-être » craignez-vous que si vous y retournez, les commodités de « la vie ne vous manquent. Or, Monsieur, s'il ne tient qu'à « cela, selon l'assurance que j'en ai de Sa Sainteté, je vous « porte parole d'une pension de quatre mille écus d'or tous « les ans, et qu'outre cela, tous vos meubles vous seront « payés au double que vous les estimerez. » A cette proposition, le pauvre Bèze demeura long-temps les yeux fixés à terre, sans dire mot; enfin, il confessa de nouveau que l'Eglise Romaine était la Mère-Eglise, mais que pourtant il ne désespérait point de faire son salut en la religion où il était. Alors le bienheureux François, voyant qu'il travaillait en vain, s'en retourna à Tonon, et les Génevois entrant en soupçon de ce qu'il avait fait, lui dressèrent diverses embûches, et donnèrent des gardes à Bèze. »

« Il y en a qui affirment que ce misérable apostat, ayant perdu la commodité de traiter avec l'apostolique François, désira souvent depuis de lui parler ; et que même il se rétracta de plusieurs choses qu'il avait enseignées, sur quoi les

Génevois disaient qu'il rêvait; mais que néanmoins en la maladie de sa mort, il les accusa comme coupables de sa damnation. Quoi qu'il en soit, il y en a qui disent qu'il se repentit en quelque façon, et que, pour cela, il désira d'être enterré dans les cloîtres de l'Eglise de Saint-Pierre; comme de fait, il y fut enterré le premier, quoique ceux de Genève aient fait courir le bruit qu'il avait été enterré en la ville, de peur que, s'il eût été mis en la Sablonnière dehors avec les autres, les Savoisiens ne l'eussent déterré et porté brûler à Rome (1). »

« François étant de retour à Tonon, poursuit notre historien, et continuant son œuvre apostolique, voilà qu'on vint l'avertir que deux gentilshommes de qualité, ayant pris querelle ensemble, étaient allés à la place Subassu pour se battre en duel; aussitôt il prend son manteau, et court au

(1) On lit dans le *Recueil* de la sœur Rosalie Greffier, dont nous avons parlé plus haut, quelques circonstances particulières qui se rapportent aux voyages que fit saint François de Sales à Genève pour convertir Théodore de Bèze: « Notre saint Fondateur, dit-elle, logea à l'hôtel de l'Ecu-de-France. Une servante de cet hôtel apprit avec une douce consolation qu'un prêtre catholique y était logé; elle vint le trouver, et le pria, les larmes aux yeux, d'entendre sa confession; il y avait si long-temps qu'elle languissait, privée des sacrements. François bénit Dieu de ses vues de miséricorde, il écouta la confession de cette bonne fille, lui donna l'absolution, puis lui dit de se préparer à recevoir la communion. Comme elle lui représentait qu'il n'y avait là personne pour l'assister; « nos bons Anges feront cet office, » lui répondit le Saint. Alors il tira de son sein sa petite boîte d'argent, où étaient cinq hosties consacrées; mais, au lieu de lui donner une hostie entière, il lui en donna une particule, et voulut bien lui expliquer pourquoi il agissait ainsi : « Je réserve, dit-il, les hos- « ties pour cinq bons catholiques qui sont restés fidèles à notre sainte « Eglise, dans cette ville hérétique; comme vous, ils attendent le pain « de vie, et je le leur distribuerai avec l'aide de Dieu, avant de partir. » En effet, il alla visiter les catholiques, entendit leur confession, consola ces bonnes âmes qui louaient Dieu, même sur les bords du fleuve de Babylone; et, avant de se retirer, il leur donna la sainte communion, pour les affermir dans la foi et les soutenir au milieu des tentations et des mauvais exemples. La servante de qui nous tenons ce fait, entra depuis dans notre monastère : c'est notre sœur Anne-Jacqueline Coste. »

« En sortant de Genève, ajoute la sœur Greffier, François versait des

lieu indiqué. Déjà les deux gentilshommes avaient tiré l'épée et commencé le combat « Messieurs, leur cria François, « pourquoi perdez-vous vos âmes pour un misérable point « d'honneur? S'il vous reste encore quelque crainte de Dieu, « cessez votre combat. » Mais la colère avait rendu les deux adversaires sourds à tous les avertissements, et ils continuaient à se porter de terribles coups avec un acharnement digne des animaux les plus féroces. Alors le Saint, qui était très adroit dans le maniement des armes, se jette sur eux et les désarme. Il leur adresse ensuite des paroles si touchantes, que bientôt le repentir succédant à la fureur, les deux gentilshommes se demandèrent mutuellement pardon, et obtinrent l'absolution de l'excommunication qu'ils avaient encourue. »

Tandis que François de Sales réussissait à empêcher ces malheureux combats autorisés par un faux point d'honneur, il provoquait une lutte d'un autre genre où la vérité seule devait triompher sans effusion de sang. Depuis que les mi-

larmes en abondance; M. Louis de Sales, son cousin, lui en demanda le sujet : « Ah! mon cher frère, lui dit-il, notre Sauveur a bien pleuré sur « l'ingrate Jérusalem, pourquoi ne pleurerais-je pas sur cette pauvre « Genève, autrefois le siége de notre Evêque, maintenant séparée du giron « de l'Eglise, et ne connaissant pas le moment où Dieu la visite? »

On trouve encore, dans le même *Recueil*, la parodie que fit saint François de Sales d'une inscription que M. Favre lui avait fait remarquer dans l'antichambre de Théodore de Bèze, sous un portrait de Calvin; elle était conçue dans les vers suivants :

Hoc vultu, hoc habitu Calvinum sacra docentem
Geneva felix audiit,
Cujus scripta pii toto admirantur orbe,
Malis licet rugientibus.

François, avec une promptitude d'esprit qui étonna le président Favre, retourna l'inscription, de cette sorte :

Hoc vultu, hoc habitu Calvinum falsa docentem
Geneva demens audiit,
Cujus scripta pii toto execrantur in orbe,
Malis licet rugientibus.

nistres du pays de Vaud, après avoir offert la conférence au saint apôtre à Thonon, s'étaient lâchement retirés, ils ne cessaient de dire, pour s'excuser, que Thonon étant en la possession d'un prince catholique, le duc de Savoie aurait pu leur faire payer cher le triomphe qu'ils auraient remporté sur le défenseur de sa religion. C'est pourquoi François de Sales, pour leur ôter ce prétexte, leur offrit d'aller dans la ville de Genève, accompagné seulement de six prêtres de son choix, et d'y défendre contre tous les ministres de cette ville la doctrine catholique, sans avoir recours à d'autres livres qu'à ceux qui avaient été imprimés à Genève même.

Les ministres n'avaient garde d'accepter ce défi. Mais il s'en trouva un parmi eux qui eut honte des tergiversations de ses confrères. Il se nommait Galletier, ministre dans le pays de Vaud, sous la domination du canton de Berne. Il traversa donc le lac de Genève, et se rendit à Thonon, où il eut plusieurs conférences avec François. Il ne put s'empêcher de rendre hommage à sa science et à sa sincère piété; il confessa hautement la vérité et la sainteté de la religion catholique; et quoiqu'il ne se déterminât pas à l'embrasser, il renonça du moins à ses préjugés et à ses préventions contre la doctrine de l'Eglise Romaine. Mais les Bernois, assure Charles-Auguste, s'étant aperçus que depuis ses conférences avec l'apôtre du Chablais, il chancelait dans la religion protestante, lui firent à la hâte son procès et le condamnèrent à mort.

Peu après ses conférences avec le ministre Galletier, François de Sales se rendit au synode qui se tint à Anneci; il y exposa fort au long l'état des affaires du Chablais, et il pria l'évêque de lui donner de nouveaux coadjuteurs, parce qu'il ne pouvait porter avec le petit nombre de prêtres qu'on lui avait envoyés la charge de toute une province, d'où l'on bannissait l'hérésie. Claude de Granier acquiesça à sa demande, et fit aussitôt venir de Chambéri un Jésuite nommé Jean Saunier, auquel il joignit encore les pères Esprit de la Baume et Chérubin de Maurienne, qu'il appela tous deux de la maison des Capucins établie à Montmélian. Ces bons reli-

gieux vinrent trouver François de Sales à Annecy, d'où ils partirent ensemble le 28 juillet 1597. Ils arrivèrent le même jour à Annemasse. Ce village, situé à une lieue de Genève, avait été dévasté avec fureur par les Bernois et les Génevois en 1536 ; mais les habitants étaient restés fidèles à la foi de leurs pères.

C'est là que François de Sales convoqua en conseil tous les missionnaires du Chablais, afin de concerter ensemble les moyens à prendre pour procurer le prompt avancement d'une œuvre si importante. Cette assemblée se tint le 29 juillet 1597. A partir de ce jour, on devait célébrer dans le Chablais les prières des Quarante-Heures pour assurer le succès de la mission déjà si heureusement commencée ; et ce fut au village même d'Annemasse qu'elles eurent premièrement lieu. Le jour de l'ouverture étant fixé, François se mit à examiner ce qu'on pourrait faire pour y attirer un plus grand concours de peuple. Il en conféra avec ses coadjuteurs, et l'avis unanime fut qu'il serait utile de représenter, à l'occasion de cette solennité, quelque histoire pieuse (1). On choisit le drame du sacrifice d'Abraham. Le soin de préparer cette pièce fut confié au frère de notre Saint et à son cousin Louis de Sales. Elle fut achevée en peu de temps, et dans la distribution des rôles, François fut chargé de celui qui demandait le plus de gravité ; il devait représenter Dieu le Père. Le théâtre fut élevé auprès de l'église d'Annemasse ; on l'avait décoré de tapis, de branchages et de fleurs. On dressa tout autour des tentes, afin que s'il venait à pleuvoir, les assistants pussent y être à l'abri de la pluie (2).

Cependant le bruit des préparatifs qu'on avait faits pour les prières des Quarante-Heures s'était répandu dans toute

(1) On sait que ces représentations pieuses étaient de l'époque dont nous parlons. En même temps qu'elles devaient, dans les circonstances présentes, procurer aux néophytes de saint François de Sales un plaisir innocent, elles pouvaient profiter pour leur salut. Il y avait de hautes leçons à prendre dans l'admirable soumission d'Abraham et dans la résignation d'Isaac.

(2) On ne voit pas précisément quel jour cette pièce fut jouée.

la Savoie, et une multitude de fidèles et de nouveaux convertis était accourue à Annemasse au jour désigné pour l'ouverture de ces prières; c'était le premier dimanche de septembre, qui cette année tombait le 7 de ce mois, veille de la Nativité de la Sainte Vierge. Les Génevois, effrayés de voir si près de leurs portes cette affluence de catholiques, firent sortir de leurs murs des compagnies de soldats qu'ils envoyèrent occuper les chemins ; ce qui inspira à plusieurs habitants du Chablais et des lieux voisins la crainte qu'il ne se livrât quelque combat.

François de Sales, sans s'étonner de ces démonstrations hostiles, résolut d'aller inviter les catholiques de Thonon à se rendre jusqu'à Annemasse, l'étendard de la Croix levé, pour offrir à Jésus-Christ crucifié une réparation solennelle des outrages qui avaient été faits au Signe de la réconciliation du monde, depuis l'envahissement du Chablais par l'hérésie. S'étant donc rendu dans cette ville, il en parla au gouverneur des Allinges, qui approuva son projet et promit de se rendre à la procession. Il convoqua aussitôt tous les catholiques dans l'église de Saint-Hyppolite, et leur représenta « qu'il ne suffisait pas d'avoir rétabli la célébration de la sainte Messe, mais qu'il fallait encore témoigner aux calvinistes que les fidèles se glorifient dans la croix de Jésus-Christ ; qu'en conséquence, le samedi 6 septembre, on irait en procession au village d'Annemasse, pour y élever publiquement une croix qu'on planterait en ce lieu, à la vue de Genève, comme le trophée de notre rédemption, et que, pour commencer à faire voir aux hérétiques que les fidèles ne rougissent point de la croix, ce signe de notre salut serait porté à la tête de la procession qu'ils allaient faire de Thonon à Annemasse. » Ce projet surprit extrêmement les catholiques, parce que jusqu'alors on s'était contenté de faire les cérémonies du culte dans l'intérieur de l'église, sans avoir jamais exposé au dehors le signe de la Croix ; on craignait que les hérétiques, irrités de le voir reparaître ostensiblement, n'attaquassent la procession, surtout quand on se trouverait proche des troupes envoyées

par ceux de Genève. Néanmoins, on se rendit de grand matin, le 6 septembre, à l'église de Saint-Hyppolite. Le Saint y célébra la messe, après laquelle on devait partir. On avait préparé une croix de bois ; mais personne ne se présentait pour la porter, tant on avait de frayeur des hérétiques ! François commanda à Georges Roland de s'en charger ; comme celui-ci ne se montrait guère plus rassuré que les autres, le Saint lui dit en souriant : « Ne craignez point ; « de quoi avez-vous peur ? Je suis avec vous ; et, s'il faut « mourir, nous mourrons ensemble. »

Toutes choses étant disposées, on chanta l'hymne *Vexilla regis*, après laquelle François de Sales entonna les litanies des Saints au pied de l'autel. Alors la procession se mit en marche. Georges Roland était à la tête, portant la Croix ; tous ceux qui étaient assez robuste pour faire ce pèlerinage, venaient à sa suite, chantant des psaumes et des cantiques. Le Saint fermait la procession. On arriva à Annemasse sans trouble aucun ni accident. Le saint apôtre y reçut la nouvelle que ses enfants les confrères de la Sainte-Croix d'Anneci n'étaient pas éloignés ; il partit aussitôt pour aller à leur rencontre avec un cortége nombreux. « Or, c'était une belle et très dévote vue, dit Charles-Auguste, car ils venaient gravement couverts de sacs, la plupart pieds nus, tenant des chapelets en leurs mains, chantant en musique les Litanies du très saint Crucifix, et tout dernier venait, en prieur, le chanoine de Sales. Comme ces dévots cousins s'entre-saluèrent, ils ne purent point s'abstenir de pleurer ; mais s'étant joints à l'église, arrosèrent la terre de leurs innocentes larmes. Les musiciens chantèrent un motet en l'honneur de la Sainte Vierge devant le grand autel ; après quoi chacun se retira, car il était déjà nuit. »

Le dimanche que devaient commencer les Quarante-Heures, l'évêque Claude de Granier, qui était venu d'Anneci pour assister à cette solennité, chanta pontificalement la Messe, à laquelle les confrères de la Sainte-Croix et un grand nombre d'autres personnes communièrent de sa main. Avant l'Offertoire, François de Sales parla sur la dévotion

des Quarante-Heures. A l'issue de la Messe, on fit la procession générale qui devait précéder l'exposition du très Saint Sacrement ; il y fut porté avec toute la solennité possible ; au retour de la procession dans l'église, le père Chérubin monta en chaire et prêcha le premier sermon. Les confrères de la Sainte-Croix passèrent ensuite une heure devant le Saint-Sacrement. Les autres collaborateurs de François continuèrent alternativement les prédications, auxquelles succédait toujours une heure d'adoration faite par ceux qui arrivaient à Annemasse processionnellement, Croix en tête.

Il y avait eu autrefois, sur la grande route qui conduit de ce village à Genève, une Croix de pierre qu'on nommait la croix *Philiberte*, du nom de celui qui l'avait fait planter. Elle était ornée de deux statues de marbre qui représentaient, l'une Jésus-Christ crucifié, et l'autre la Sainte Vierge. Les hérétiques avaient abattu cette Croix, et n'y avaient laissé qu'une colonne rompue, élevée sur trois degrés de forme ronde, qui lui servaient de piédestal. François désira replacer la Croix sur le chemin de Genève pendant la cérémonie des Quarante-Heures ; il en fit donc préparer une de bois sur laquelle on grava ces vers qu'il composa lui-même :

Ce n'est ni la pierre ni le bois
Que le catholique adore,
Mais le Roi qui, mort en Croix,
De son sang la Croix honore.

Toutes choses étant prêtes, les confrères de la Sainte-Croix d'Anneci la chargèrent sur leurs épaules, et la portèrent au lieu où elle devait être plantée, en chantant l'hymne *Vexilla regis*. Ainsi fut arboré de nouveau presque à la vue de Genève le saint étendard de Jésus crucifié.

Claude de Granier éprouvait une grande joie en voyant la piété des catholiques qui arrivaient à Annemasse, de toutes les parties de son diocèse, et nommément du bailliage de Ternier, d'où vinrent en procession sept cents nouveaux convertis ; c'était le fruit des prédications que les

Dominicains et les Jésuites y faisaient depuis trois années. Lorsqu'ils furent tous entrés dans l'église d'Annemasse, le père Chérubin leur adressa aussitôt un discours, dans lequel il leur dit, entr'autres choses, au rapport de Charles-Auguste: « Messieurs et très chers auditeurs, nous n'avançons rien « ici que nous ne voulions bien dire partout, et soutenir « devant tous les ministres; mais ils vous ont trompés « jusqu'à présent. L'autre jour, ils présentèrent une confé- « rence des choses qui sont controversées entre eux et « nous; et nous attendions, selon leur promesse, qu'ils « nous en donnassent un témoignage par écrit : que tardent- « ils tant de le faire? Quant à nous, certes, nous prenons « Dieu en témoin devant vous tous, qu'il ne tient pas à nous « que nous n'en venions à toutes sortes de disputes, afin de « vous montrer plus clairement qu'en plein midi, que vous « avez été trompés et misérablement éloignés de la vraie « Eglise. » A ces paroles, plusieurs des auditeurs ne pouvaient retenir leurs larmes; d'autres se lamentaient et gémissaient sur leurs erreurs passées »

Les prières des Quarante-Heures eurent d'heureux effets; il s'y convertit un grand nombre de protestants; les ministres en furent consternés. La manière dont le père Chérubin avait parlé de leur refus d'entrer en conférence les piqua vivement, et ils résolurent de ne rien négliger pour éloigner ces papistes de leur voisinage Pour cela, ils s'adressèrent aux syndics de Genève, qui écrivirent aux Bernois que les papistes, et en particulier les Capucins, avaient entrepris de détruire et de renverser entièrement la religion protestante dans les bailliages de Thonon et de Ternier, et que c'était là une infraction manifeste des traités. Les Bernois, à cette nouvelle, écrivirent au duc de Savoie, et le menacèrent de la guerre s'il n'imposait silence aux Capucins. Celui-ci, pour ôter aux Bernois l'occasion de se plaindre, fit prier le père Chérubin et et ses compagnons de se retirer dans leur couvent. Mais le père Chérubin n'était pas homme à céder si aisément. Il écrivit au duc de Savoie que « depuis les commencements de la mission, un grand

nombre de personnes s'étaient déjà réunies à l'Eglise Catholique ; que l'on avait vu souvent plus de quatre mille auditeurs, tant de Genève et de Gaillard que du pays de Vaud, à leurs prédications ; que la manière dont on avait défié publiquement les ministres à une conférence sur la religion, les embarrassait fort, et que c'était pour cela qu'ils faisaient agir les Bernois pour éloigner les Capucins de leur voisinage. » Il écrivit dans le même sens au Pape, et au Nonce de Turin. Le duc de Savoie ne répondit au père Chérubin que pour le féliciter de ses succès, l'engageant à poursuivre ses travaux évangéliques. Les ministres comprirent dès lors que tous leurs efforts seraient inutiles, et ils en furent tellement déconcertés, que quelques-uns de ceux qui étaient établis dans les bailliages de Thonon et de Ternier quittèrent leur poste et allèrent s'établir ailleurs.

Sur la fin de cette année, la peste éclata dans la ville d'Annecy. François se trouvait alors au château de Sales. A l'annonce du fléau qui ravageait Annecy, il quitte en toute hâte sa famille pour courir où l'appelait la souffrance. Ici, ce ne fut plus le prêtre missionnaire qui lutte contre l'hérésie, travaille à convaincre ses adversaires, ou à détruire leur influence ; ce fut le père et l'ami des malades, le frère, le serviteur de tous les malheureux. Sa charité se transformait et se multipliait ; il se tenait assis au chevet des mourants, il ensevelissait les morts, encourageait et soutenait ceux que le mal n'avait pas encore atteints, et revêtant mille formes, il adoucissait tous les maux, comme il partageait toutes les douleurs. Pour certaines âmes, le dévouement est indispensable ; se dévouer, c'est vivre ; là est pour elles le bonheur, parce que là est la condition de leur existence. François de Sales était né pour l'apostolat de la charité ; la plénitude de l'amour dont son cœur était embrasé avait besoin de se répandre à l'infini ; aussi se trouvait-il heureux de servir les pauvres pestiférés en même temps qu'il leur procurait les secours de son ministère. Mais il ne put pas leur continuer long-temps les soins actifs de sa tendre charité ; il fut lui-même attaqué d'une fièvre maligne à Annecy, le 4 jan-

vier 1598. Cette fièvre était si violente et accompagnée de douleurs si aiguës, que les médecins avaient peu d'espérance de sa guérison. L'évêque de Genève était pour lors à Ville en Salaz, où il s'était retiré pour éviter la contagion ; il éprouva la plus vive douleur en apprenant l'état de François, sur lequel il avait fondé toutes ses espérances. Cependant la maladie de notre Saint eut une issue bien différente que celle que l'on craignait, et sa guérison fut si prompte qu'on ne douta point qu'elle n'eût quelque chose de surnaturel. Lui-même l'attribuait à l'évêque de Genève, et disait : « Les vœux et les prières de Monseigneur le Révérendissime « me rappellent des portes de la mort. » Claude de Granier ayant appris son rétablissement, en fut comblé de joie. Il lui envoya un ordre exprès de ne plus s'exposer à la mort, en se dévouant au service des corps, parce qu'il voulait qu'il se conservât pour le service des âmes. Il lui recommanda aussi de quitter le théâtre de la contagion, et de venir auprès de lui à Ville en Salaz, pour retourner ensuite dans le Chablais.

Quand le saint apôtre eut fini sa quarantaine, il vint auprès de son évêque, et bientôt après il regagna Thonon, où le père Chérubin avait prêché le Carême pendant son absence. Il n'y demeura pas long-temps ; il fut mandé à Annecy, où Claude de Granier était revenu. Il était encore dans cette ville lorsqu'on apprit que le 2 mai 1598 la paix avait été rendue à l'Europe par le traité de Vervins (1). Cette paix assurait au duc de Savoie la possession pleine et entière du Chablais et du bailliage de Ternier. Le différend que le duc avait avec le roi de France, touchant le marquisat de Saluces, était remis à l'arbitrage du Pape.

Rien ne pouvait arriver de plus heureux que cette conclusion, pour la conversion du Chablais. C'est pourquoi l'é-

(1) Cette paix fut principalement l'ouvrage du légat Alexandre-Octavien de Médicis, cardinal de Florence. C'était un homme d'une haute naissance, d'une grande piété, en même temps qu'un négociateur sage, habile et prudent. Il était alors âgé de soixante ans ; il fut dans la suite pape sous le nom de Léon XI.

vèque de Genève eut la pensée d'en faire rendre dans la ville de Thonon de solennelles actions de grâces par les prières des Quarante-Heures. Le succès extraordinaire qu'avaient eu celles d'Annemasse, lui donnait un grand désir de les procurer à Thonon, dans l'espérance qu'elles ne porteraient pas des fruits moins abondants. L'évêque concerta son projet avec François de Sales, et le pria d'aller à Chambéri pour en parler au duc de Savoie que l'on attendait dans cette ville. François partit aussitôt, mais n'ayant pas trouvé le duc de Savoie à Chambéri, il revint de nouveau à Thonon, où il avait hâte de continuer ses travaux apostoliques pour achever son œuvre (1).

On y comptait alors un protestant de plus ; c'était un gentilhomme nommé Ferdinand Bouvier, natif de Chillon, dans le pays de Vaud. Il était parent du marquis Lullin, qui avait pour lui une grande affection, et qui aurait bien voulu le voir catholique ; mais pendant long-temps il désespéra de sa conversion, tant il le voyait opiniâtrement attaché à l'erreur ! Le premier moyen dont la Providence se servit pour lui inspirer des sentiments moins défavorables à la religion catholique, fut une rencontre inopinée, dans une partie de chasse. Le marquis de Lullin, qui était encore fort jeune, prenait ce divertissement dans les environs du village de Bellevaux, avec quelques gentilshommes, et entr'autres Ferdinand Bouvier. Tout à coup les chiens qui étaient lancés pour poursuivre le gibier, revinrent à eux avec un air d'effroi. Les gentilshommes s'avancèrent pour en reconnaître la cause, et ils furent fort étonnés de rencontrer une assemblée de paysans rangés autour de François de Sales qui, assis sur une pierre, leur faisait une prédication en rase campagne. Nos jeunes chasseurs descendirent aussitôt de cheval, et se réunirent à ceux qui écoutaient le Saint. Toute la suite du

(1) Nous avons une lettre de saint François de Sales, datée du château de Sales, le 10 mai 1598, écrite à un de ses amis, où il lui dit : « Je « languis dans cette si longue attente du duc de Savoie. S'il ne vient « pas la semaine prochaine, comme on l'assure, je retournerai l'attendre « à Thonon. »

marquis de Lullin fit la même chose. L'onction avec laquelle parlait le saint missionnaire et la ferveur que respiraient ses paroles, produisit quelque impression sur le cœur de Ferdinand Bouvier, sans le déterminer cependant à faire aucune démarche pour sa conversion.

Quelque temps après, le marquis de Lullin parla de son parent à l'apôtre du Chablais qui lui répondit : « Monsieur « Bouvier ne vient point à moi, mais j'irai à lui, et j'espère « bien de sa santé.» Le saint apôtre ne fut pas obligé de prévenir le gentilhomme ; car bientôt il alla le trouver en secret pour s'entretenir avec lui sur plusieurs questions religieuses. Il était déjà fortement ébranlé lorsqu'eut lieu une conférence du père Chérubin avec Hermann Lignaridus. Le refus que fit ensuite ce professeur de continuer la dispute, augmenta beaucoup ses doutes sur la doctrine de Calvin. Telles étaient ses dispositions, lorsqu'il apprit que Duplessis Mornay venait de faire paraître un livre contre le sacrifice de la messe. Duplessis Mornay, vaillant capitaine et habile négociateur, n'était pas moins distingué par sa plume que par son épée. Il passait pour le plus habile et le plus savant des Calvinistes ; il était devenu le chef et l'âme du parti protestant, en sorte qu'on l'appelait le Pape des Huguenots. Bouvier s'empressa de lire son ouvrage qui fit sur lui une vive impression ; il trouva que la doctrine des Catholiques sur le sacrifice de la messe y était attaquée par des arguments qui lui parurent démonstratifs. Il se hâta de le porter à François de Sales ; mais ne l'ayant point trouvé dans sa maison, il laissa le livre sur la table de sa chambre, après avoir marqué les passages qui l'avaient le plus frappé. François de Sales, de retour chez lui, trouva l'ouvrage de Mornay, le parcourut, et nota les principales faussetés qu'il contenait. Il ne put même s'empêcher de déchirer quatre ou cinq feuilles qui étaient remplies d'horribles blasphèmes et de calomnies atroces. Bouvier ne tarda pas à revenir auprès de notre Saint, qui lui dit en l'abordant : « Jamais je n'ai lu un men- « teur plus impudent. Je vous prie, Monsieur, ayez un peu « de patience, et vous serez de même opinion avec moi ; mais

« pardonnez-moi tout particulièrement de quoi j'ai rompu « ces feuilles ; et celles-ci, voyez si elles méritent la lumière : « tenez, voici un mensonge, en voici un autre ; enfin, il en « est tout rempli : Monsieur, qu'en dites-vous? car vous « n'ignorez point le contraire. » Il lui montra ensuite une foule de passages que Mornay avait tronqués, altérés et défigurés.

Bouvier était tout stupéfait ; François continua à lui faire voir que Mornay faisait de la doctrine catholique sur le sacrifice de la Messe un portrait aussi faux qu'il était odieux. Le gentilhomme ne put répondre autre chose sinon qu'il en écrirait aux ministres de Genève pour voir s'ils pourraient défendre Duplessis Mornay. Il le fit, mais n'en reçut aucune réponse satisfaisante ; ce qui le détermina à abandonner leur parti. François de Sales fut comblé de joie de sa résolution ; il l'instruisit avec grand soin de la doctrine catholique, et quand l'évêque de Genève vint à Thonon pour les Quarante-Heures, Bouvier fit entre ses mains son abjuration.

Nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois que les instructions de François de Sales aux protestants tiraient un nouveau poids de la douceur dont elles étaient accompagnées. En voici un exemple. Un dimanche d'été, il prêcha dans l'église de Saint-Hyppolite et expliqua ce conseil de l'Evangile : *Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui l'autre.* Au sortir de l'église, un calviniste impertinent l'aborda et lui dit devant tout le monde : « C'est sans « doute afin qu'une des joues ne soit pas plus pâle que « l'autre, que vous avez enseigné qu'il fallait présenter la « joue gauche à celui qui nous aurait frappé sur la droite. « Toutefois, si je vous donnais maintenant un soufflet, je « doute fort que vous pratiquassiez ce que vous avez en- « seigné ; je crois que vous seriez du nombre de ceux qui « disent et ne font pas. » François lui répondit : « Mon ami, « je sais bien ce que je devrais faire, mais je ne sais pas ce « que je ferais ; car je suis un homme chétif et tout rempli « d'infirmités. Ma confiance est en la grâce de Dieu qui peut « faire de ce faible roseau une colonne inébranlable. Mais si

« je ne correspondais pas à la grâce divine, et que je ne « supportasse pas avec une patience chrétienne cette injure, « l'Evangile, dans l'endroit même que vous venez de citer, « où il reprend les prédicateurs qui disent et ne font pas, « enseigne à leurs auditeurs à faire ce qu'ils disent et non ce « qu'ils font. » — « Mais, répliqua le calviniste, le Sauveur ne « présenta pas l'autre joue au valet du pontife, qui lui donna « un soufflet. » — « Ainsi, reprit François, vous mettriez « Notre-Seigneur au nombre de ceux qui disent et ne font « pas. A Dieu ne plaise que nous ayons une telle idée de « de celui qui est le modèle de la perfection! Toutes ses « œuvres sont parfaites, et nous n'avons aucun droit de les « censurer, ni de lui en demander compte. Il n'est pas dif- « ficile cependant de comprendre pourquoi Notre-Seigneur « ne présenta pas l'autre joue ; c'est que brûlant de zèle pour « le salut de cet impie, il voulut lui remontrer sa faute, afin « de l'inviter au repentir. Mais dans la suite de sa passion, « il pratiqua éminemment le conseil de présenter l'autre « joue ; car il exposa non seulement ses joues aux soufflets « et aux crachats, mais tout son corps aux coups de fouets et « aux plaies dont il fut couvert. »

Le protestant, satisfait de cette réponse, se retira tranquillement. Quelques-uns des catholiques qui se trouvaient présents auraient bien voulu le faire repentir de son insolence, mais la présence du Saint et son exemple les retint. Ils firent néanmoins de grandes plaintes des ménagements qu'il avait pour les hérétiques ; et il est certain qu'en ce temps il y en avait beaucoup qui n'approuvaient point la douceur du saint apôtre. Voici comme en parle Charles-Auguste : « Certes, jamais ce sage ecclésiastique n'a aliéné les cœurs des hérétiques par des opprobres et injures. Il était fort paisible en chaire, et employait plus de temps à exposer les vérités catholiques, qu'à refuter les faussetés hérétiques. C'est pourquoi certains religieux disaient qu'il n'était pas propre pour la conversion des hérétiques, et n'en donnaient point d'autres raisons, sinon qu'il ne faisait point d'assez poignantes invectives, mais procédait d'une façon

lente, comme s'il eût en peur d'eux. Mais le saint homme ayant été averti de tous ces discours par quelques-uns de ses amis, disait qu'il avait l'expérience depuis long-temps que l'on faisait plus de profit par la douceur qu'autrement, et que pour lui il trouvait cette façon de faire meilleure et plus facile; que les hérétiques sont tous principalement superbes, et pour ce ne peuvent supporter qu'on les maltraite en paroles; qu'au partir de là, il désirait grandement d'imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel annonçant le royaume des cieux aux Juifs, reprenait véritablement les obstinés, mais épanchait la vérité de sa doctrine avec douceur et mansétude. Et qui ne se conformera à la très prudente méthode de la Sagesse éternelle? « Je vous assure, « ajoutait-il, que jamais je n'ai usé d'invectives et reproches, « que je ne m'en sois repenti après. Il faut tenir pour une « maxime très certaine, que les hommes font plus par amour « et charité, que par sévérité et rigueur. » Il prononça ces paroles avec un accent si modeste, qu'il fut facile à conjecturer qu'il n'agirait jamais par turbulence. Et de vrai, cette bénignité et égalité de soi-même, lui valait tant parmi le peuple, que tant soit peu qu'il fût connu, il ravissait les cœurs d'un chacun. »

Cependant, le duc de Savoie était arrivé à Chambéri, et de Chambéri il s'était rendu au fort des Barreaux, pour en faire achever les fortifications. L'ayant appris, François de Sales y accourut de Thonon, pour l'instruire de tout ce qui concernait les progrès de la religion catholique dans le Chablais. Il en reçut un très favorable accueil, ainsi qu'il le marqua lui-même dans une lettre qu'il écrivit au procureur fiscal, Marin. « La bonté de Son Altesse Sérénissime a été si « grande, lui disait-il, qu'elle a dérobé un moment de loisir « pour me donner une petite audience; elle m'en a promis « une plus grande à Thonon, et d'être favorable à tous nos « convertis, notamment aux pauvres. »

Après avoir entretenu le prince, François voulut prendre congé de lui; mais le duc le retint pour lui procurer une entrevue particulière avec un obstiné calviniste, Maurice

Brotti, un des principaux chefs du régiment du Chablais. Il fit donc venir celui-ci, et le pressa d'exposer à François de Sales toutes ses difficultés contre la religion catholique ; ensuite, feignant quelque affaire, il les laissa seuls, afin qu'ils pussent discourir avec plus de liberté. Mais au lieu de se retirer tout-à-fait, il demeura à la porte pour les écouter, pendant environ trois heures que dura la discussion. Enfin, étant rentré : « Eh bien ! dit-il, lequel des deux est « vainqueur ? Reconnaissez-vous maintenant, Brotti, la « vérité de notre religion ? » — « Monseigneur, répondit le « colonel, je ne sais rien de la théologie que le seul nom, « et partant on ne doit point trouver étrange, si je ne suis « pas bien propre à cette guerre, parce que je n'ai pas des « armes pour me défendre ; mais je me souviens fort bien « des arguments de Monsieur le prévôt ; j'en conférerai avec « les ministres. Au partir de là, je supplie très humblement « Votre Altesse de croire que je ne me laisserai jamais por- « ter hors de la raison ; je l'embrasserai aussitôt que je la « verrai. » Le duc, qui crut voir par cette réponse que Brotti était touché et ébranlé, en fut comblé de joie.

François, de retour à Thonon, reçut un message de sa mère pour l'avertir qu'elle était venue au château de Brens avec trois de ses fils et sa fille ; que toute la famille désirait extrêmement le voir, et qu'elle en particulier se proposait de prendre ses avis sur une chose importante ; qu'elle le priait donc de la venir trouver. Mais le Saint pensa que cette absence serait préjudiciable à sa mission, et que le ministre qui lui avait proposé une conférence ne manquerait pas de dire que le prévôt de Sales s'éloignait dans la crainte d'être vaincu. Il envoya donc à Brens le fidèle Roland, avec ordre de dire à sa mère, qu'il croyait que son dessein était une tentation et un stratagème du démon ; « car, ajoutait-il, il y a ici tant d'enfants de Dieu qui sont « mes frères et sœurs par sa grâce, que je ne pourrais sans « infidélité quitter leur service pour une petite complaisance « naturelle. »

A cette époque, Dieu commença à manifester la sainteté

de son serviteur par le don des miracles. Il y avait à Thonon, dans le faubourg de Saint-Bon, une femme calviniste, que plusieurs fois notre Saint avait essayé de ramener à l'Eglise Romaine ; mais ni les plus forts arguments, ni les instances les plus touchantes n'avaient rien pu sur ce cœur obstiné. Elle écoutait cependant avec plaisir les discours du saint apôtre pour lequel elle avait la plus grande estime ; elle voyait assez que ses preuves étaient sans réplique, et qu'il n'y avait rien de raisonnable à lui opposer ; mais malgré cela elle protestait toujours qu'elle ne quitterait jamais la religion calviniste, où elle était née. Dans le temps qu'elle fermait ainsi les yeux à la lumière, elle mit au monde un fils qu'elle différa plusieurs jours de faire baptiser. Pendant ce délai l'enfant mourut subitement sans avoir reçu le sacrement de Baptême. La mère en fut dans une désolation inexprimable ; elle se rappela alors ce que François avait dit tant de fois sur la nécessité du baptême, et elle gémissait amèrement d'avoir fermé à son enfant la porte du ciel, en le laissant mourir sans ce sacrement. Sa maison et tout le voisinage retentissaient de ses sanglots ; mais que pouvaient ses larmes inutiles et ses regrets impuissants ? Il fallut se résoudre à ensevelir l'enfant ; et elle alla chez le prêtre catholique qui desservait le faubourg de Saint-Bon, pour le prier de donner à cette pauvre créature une place dans la partie du cimetière où l'on enterrait les enfants non baptisés ; elle portait avec elle dans une boîte le corps de son cher enfant. En route, elle eut le bonheur de rencontrer François de Sales ; elle court à lui toute éplorée, l'arrête, se jette à ses pieds, avec une sorte de transport, et lui présentant la boîte qu'elle tient entre ses mains : « Rendez-moi « mon enfant, s'écrie-t-elle, rendez-moi mon enfant, mon « cher père, rendez-le moi au moins assez long-temps pour « qu'il puisse recevoir le baptême, et je me ferai catho- « lique. » François fut si vivement ému à ce spectacle qu'il ne put lui répondre une seule parole ; il mêle ses larmes à celles de cette mère désolée, se prosterne à genoux et conjure le Dieu des miséricordes d'avoir pitié de la mère et de

l'enfant. Sa prière n'était pas finie que l'enfant ouvre les yeux et donne des signes de vie. La pauvre mère, hors d'elle-même, le rapporte dans sa maison ; elle s'empresse de lui faire recevoir le baptême, et il vécut encore pendant deux jours, en sorte que le miracle fut incontestable. Le père Chérubin en parla publiquement dans un sermon et invita les hérétiques à en constater la vérité avec la plus sévère critique; un grand nombre le fit, et, après avoir reconnu l'authenticité du miracle, plusieurs demandèrent à abjurer l'hérésie. De son côté, la mère de l'enfant fut fidèle à sa promesse, elle embrassa la religion catholique avec toute sa famille.

On faisait alors à Thonon les préparatifs pour les prières des Quarante-Heures. Le duc de Savoie devait y assister, mais il attendait le passage du légat du Pape Alexandre de Médicis, qui retournait en Italie. Comme le mont Saint-Bernard était le seul endroit où l'on pût traverser les Alpes sans avoir à craindre la contagion, dans un temps où la peste faisait d'assez grands ravages, il avait résolu de prendre cette route ; elle le mettait dans le cas de passer par Thonon ; il en informa le duc de Savoie. Ce prince, qui voulait rendre de grands honneurs au légat, manifesta le désir qu'on attendît son passage à Thonon pour commencer les prières des Quarante-Heures. Mais ce délai pouvait refroidir beaucoup la dévotion des peuples ; et François était d'avis qu'on célébrât les Quarante-Heures à l'époque fixée, et qu'on les renouvelât au moment de l'arrivée du cardinal et du duc. Claude de Granier y consentit, et il se rendit lui-même à Thonon pour cette circonstance.

L'évêque arrivait dans cette ville, lorsqu'on apprit que le ministre La Faye venait de faire paraître un pamphlet contre le culte de la Croix, comme réfutation de quelques écrits qui avaient été répandus lors de la plantation de la Croix d'Annemasse. Le ministre n'avait point signé son œuvre. Ce petit traité anonyme ne portait même ni le nom du typographe, ni le lieu de l'impression. Au reste, c'était, selon l'expression de François de Sales, *une invective ar-*

dente et pleine de venin contre la Croix. Claude de Granier convoqua les prédicateurs et les autres prêtres qui se trouvaient alors à Thonon, afin de délibérer sur ce qu'il convenait de faire dans cette circonstance. Tous furent d'avis qu'il fallait charger le Saint de faire une réponse qui fût une apologie de la Croix.

François de Sales accepta ce travail ; comme le plus ancien confrère de la Croix, il se sentait obligé de soutenir l'honneur du Signe de notre salut. Mais il ne put terminer son ouvrage aussi promptement qu'il l'eût désiré ; la multitude de ses occupations et une grave maladie dont nous parlerons bientôt, y mirent obstacle (1).

Cependant, avant de commencer les prières des Quarante-Heures, l'évêque réconcilia l'église de Saint-Augustin à Thonon au milieu des transports de joie de tous les catholiques. Il fit en même temps la bénédiction d'un certain nombre de Croix destinées à être placées sur les avenues des grands chemins, dans tout le Chablais, et il donna un ordre exprès que chacune des processions qui viendrait aux Quarante-Heures en planterait une dans le lieu qui lui serait désigné.

Dès la veille du jour fixé pour l'ouverture des Quarante-Heures, la ville s'était remplie d'un grand nombre d'étrangers qui accouraient de toutes parts à cette solennité. Le matin, on renouvela les cérémonies d'Annemasse. Bientôt

(1) Cet ouvrage ne vit le jour qu'en 1600; il fut imprimé à Lyon sous le titre de *Défense de l'étendard de la sainte Croix.* Dans la suite, un libraire le fit réimprimer à Paris à l'insu de l'auteur, sous le titre pompeux de Pantologie (mot grec qui signifie *traité complet*) ou Trésor de la Croix. Ce qui déplut beaucoup à François de Sales, ainsi qu'il le témoigne dans la préface de son Traité de l'amour de Dieu : « Je ne suis « pas, dit-il, homme d'étude, ni de loisir, ni de mémoire pour pouvoir « rassembler tant de pièces de prix en un livre, qu'il puisse porter le « titre de Trésor, ni de Pantologie; et ces frontispices insolents me font « horreur. »

Il ajoute ces deux vers :

L'architecte est un sot qui, privé de raison,
Fait le portail plus grand que toute la maison.

les processions arrivèrent d'heure en heure, plus fréquentes et plus nombreuses qu'on ne les avait encore vues. Les unes étaient composées des confrères de la Sainte Croix, les autres de nouveaux convertis. Quelques-unes avaient préparé de petites pièces qu'elles jouèrent dans l'intervalle des exercices. François venait d'assister à une représentation de la descente de la manne dans le désert, qui avait beaucoup édifié tous les assistants ; elle lui donna la pensée de prêcher sur la sainte communion; il prit donc pour texte de son sermon ces paroles de l'Evangile : *Compelle intrare, forcez-les d'entrer pour prendre part au festin.* Il prouva que Jésus-Christ, qui a institué le sacrement de l'Eucharistie, et qui est lui-même caché sous ce sacrement, nous a invités à le recevoir souvent, et qu'il l'a fait de la manière la plus pressante. « Il a promis, dit-il, la vie éternelle, et même « une vie divine à ceux qui communieraient ; il a menacé « de la mort et de la réprobation éternelle ceux qui s'éloi- « gneraient de sa table sainte ; il veut que tout le monde « y soit appelé, qu'on sollicite même d'y venir, qu'on presse « et qu'on force en quelque sorte les dégoûtés et les pares- « seux. » Il développa ensuite les heureux fruits de la communion ; et ce discours fit une grande impression sur les assistants.

Les processions continuèrent d'arriver jusqu'au nombre de quarante, c'est-à-dire, une chaque heure, tant la nuit que le jour ; celle de Ternier fut la dernière. Une circonstance particulière l'avait retardée, outre qu'elle était éloignée de six ou sept lieues : ayant dû passer tout près de Genève, une troupe d'hérétiques avaient fait irruption sur elle, au mépris de la paix qui avait été conclue ; en sorte que ce ne fut qu'après bien des dangers et des fatigues qu'elle arriva enfin à Thonon. François embrassa avec beaucoup de tendresse ceux qui en faisaient partie, et il employa une partie de la nuit avec le père Chérubin et le chanoine Louis à les prêcher, les confesser et les instruire ; ce qui fit dire *que les derniers venus avaient été les mieux partagés.*

Lorsque la solennité fut terminée, François de Sales

s'employa à instruire quarante personnes qui, après avoir été pendant long-temps très obstinées dans l'hérésie, s'étaient enfin déterminées à rentrer dans le sein de l'Eglise. La multitude des occupations du saint apôtre ne lui avait pas permis de leur donner plus tôt tous ses soins. Mais dès qu'il eut un peu de liberté, il travailla sans retard à éclaircir leurs doutes et à les former aux sentiments dont elles devaient accompagner leur retour à la foi catholique. Il les conduisit ensuite à l'évêque, qui reçut leur abjuration, leur donna l'absolution des censures et leur administra le sacrement de confirmation.

Mais François de Sales ne distribuait pas seulement le pain de la parole divine, pendant sa mission du Chablais, il remplissait aussi la charge d'Intendant du duc de Savoie à l'égard des pauvres. Chaque jour il partageait aux indigènes nécessiteux neuf pains de quatre livres, et en donnait un morceau à tous les passants. Il envoyait chaque semaine trente pains aux villages qui sont de l'autre côté de la Durance. On donnait l'aumône aux pauvres de Thonon et des lieux voisins, après leur avoir fait faire à tous ensemble une prière pour demander à Dieu la santé du duc et la prospérité de ses états. Ils devaient aussi réciter le symbole des apôtres et les commandements de Dieu. La même chose s'observait dans les autres lieux où se faisait le partage des secours de charité. La quantité de pain qu'on distribuait ainsi, en y comprenant ce qu'on donnait aux passants et aux domestiques chargés de cet emploi, s'élevait à près de cinq quintaux par semaine. François avait encore obtenu du duc de Savoie, sur l'abbaye de Filly et le prieuré de Ripaille, cinq grandes mesures de grain qu'il envoyait à seize vieillards infirmes qui ne pouvaient pas venir à l'aumône publique.

Enfin, le duc de Savoie fit donner avis de son arrivée à Thonon, où il venait recevoir le cardinal de Médicis qui devait y passer incessamment. Le duc de Savoie était le prince le plus pieux de son temps ; à l'occasion de ce voyage, il donna les plus beaux exemples de ferveur. Il voulut prendre

part avec toute sa cour aux exercices religieux qui s'accomplissaient chaque jour, tantôt dans l'église de Saint-Augustin, tantôt de celle de Saint-Hyppolite. C'est alors aussi qu'il put être témoin des prodiges de l'apostolat de François : les néophytes montraient une foi et des vertus qui rappelaient les premiers chrétiens.

Quelques jours après, l'évêque de Genève, celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux, François de Sales et tout le clergé allèrent à une lieue de Thonon au-devant du légat du Pape. Le duc de Savoie, suivi de ses gardes et accompagné de toute la noblesse, l'attendit aux portes de la ville. Après les compliments d'usage, le légat demanda à être conduit à l'église pour adorer le très Saint-Sacrement. Il fit ensuite son entrée dans la maison de ville qu'on avait décorée pour sa réception. C'est là que le duc de Savoie vint lui rendre visite, accompagné de Claude de Granier, de François de Sales et de plusieurs gentilshommes. L'évêque rendit compte au cardinal des fruits de grâce qu'on recueillait chaque jour dans cette province ; à ce moment le duc prenant François par la main, le présenta au légat en disant : « Monseigneur, celui « que je vous amène pour vous faire la révérence, c'est » l'apôtre du Chablais ; vous voyez un homme béni de Dieu « et envoyé du ciel, qui, enflammé d'un grand zèle du salut « des âmes, non sans un grand péril de sa vie, est venu tout « premier hardiment en cette province, y a épanché la « semence de la parole de Dieu, a planté la croix et la foi de « Notre-Seigneur en ces bailliages, d'où il y a plus de « soixante-dix ans qu'elles avaient été déracinées et enlevées « par les armées infernales des hérétiques. De moi, j'ai « apporté ici mon épée pour seconder ses saintes entreprises ; « mais il n'y a personne qui puisse nier que toute la louange « de cette bonne œuvre ne lui soit due. » A ces mots, François se prosterna à genoux aux pieds du cardinal et lui témoigna son respect en baisant le bord de sa robe. Le légat le releva, le serra entre ses bras l'embrassant tendrement, et lui dit : « Monsieur, je vous remercie de votre zèle, con- « tinuez votre œuvre ; quant à moi, selon le devoir de ma

« charge, je ne manquerai point de rapporter amplement à « notre Saint Père ce que vous avez fait. »

La modestie de François souffrit beaucoup au milieu de tous ces honneurs ; la rougeur couvrait son visage, et une sainte confusion s'était tellement emparée de son esprit, qu'il ne répondit que par une profonde inclination et un modeste silence. On voyait assez qu'il se regardait comme un serviteur inutile ; mais son humilité ne fit qu'augmenter l'opinion que le cardinal avait conçue de sa vertu.

Le lendemain eut lieu la procession générale pour l'ouverture des nouvelles Quarante-Heures qu'on s'était proposé de célébrer au passage du cardinal. Nous empruntons à Charles-Auguste la description des préparatifs et des cérémonies qu'on y déploya :

« Toutes les rues par où devait passer la procession furent tapissées dès le matin, et parées d'images et de verdure, le plus honorablement qu'il fut possible. Devant le portail de l'église de Saint-Augustin s'élevait un grand rocher, jetant feu et flamme par le haut, et par le bas une belle fontaine, ce qui portait une grande signification. Sur le contour de la rue, et contre le logis de l'évêque de Saint-Paul, on avait dressé un arc triomphal à quatre faces, qui soutenait une haute pyramide, sur la pointe de laquelle posait un château flanqué de quatre tours, et muni au-dedans d'artillerie. L'évêque de Genève porta le Saint-Sacrement. Le duc, avec le seigneur dom Amé, bâtard de Savoie, marquis de Saint-Rambert, et les deux ambassadeurs de Fribourg, l'avoyer et le seigneur de Grand-Cour, portaient les quatre bâtons du poêle. Le cardinal légat, assisté des prélats, suivait avec une grande dévotion ; tous les gentilshommes et officiers de de la cour de Son Altesse marchaient à tête nue, tenant à la main des torches de cire blanche, comme aussi la plupart des bourgeois de Tonon nouvellement convertis. Une multitude de peuple incroyable venait après, et grand nombre de dames des provinces circonvoisines, qui de toutes parts s'étaient rendues à cette dévotion. Auprès de l'arc triomphal, était pratiquée la feinte d'une nue suspendue en l'air, si à

propos et de bonne grâce, qu'elle s'entr'ouvrit en même temps que le cardinal passa, et bailla sortie à une colombe blanche, aux pieds, au bec, à la poitrine dorés, qui tenait des deux pattes deux billets, roulés et liés avec de la soie, en chacun desquels était une épigramme écrite en lettres d'or à fond d'azur; adressés, l'un au cardinal, et était en latin, et l'autre à Son Altesse, et était en français. Le sens du premier était tel : qu'Alexandre de Médicis, plus grand qu'Alexandre de Macédoine, triomphait triplement de Mars, et rendait la paix à trois, étreignait trois couronnes de beaux rameaux de Pallas, et retournait victorieux après avoir maintenu la religion; et concluait par ce bon augure que, pour tels mérites, la très sainte Trinité qui règne éternellement lui mettrait la mitre à trois couronnes sur la tête. Le sens de l'autre était tel, la colombe parlant : Grand prince, dont le zèle et la valeur méritent un bonheur aussi grand que vous avez le cœur; le ciel qui vous chérit vous rend vainqueur en pleine paix plus qu'en guerre (1). La feinte de cette nuée ne fut pas sitôt disparue, qu'on découvrit une galère, voguant en l'air comme en pleine mer, tirer droit contre le château posé sur la pyramide, et l'attaquer à canonnades. Le château ne faillit point de lui répondre à l'instant, avec un tel bruit et une telle furie, que la rue fut toute remplie de fumée. » Charles-Auguste parle ensuite des prédications qui

(1) Le premier billet était en vers latins :

Major Alexandro, triplices de Marte triumphos
Unus agis, pacem restituisque tribus,
Palladis optatâ stringis tres fronte coronas,
Victor et assertâ religione redis.
His tibi pro meritis trinus qui regnat in ævum
Tergemino sacrum cinget honore caput.

Le second en vers français :

Grand prince, dont le zèle et la valeur mérite
Un honneur aussi grand que vous avez le cœur,
Le ciel qui vous chérit, sous ma sainte conduite,
Vous rend en pleine paix, plus qu'en guerre, vainqueur.

eurent lieu au retour de la procession, en faveur d'un concours immense de catholiques arrivés de toutes les parties du Chablais et de Faucigny (1); il termine par le récit de la plantation d'une Croix à Thonon :

« Le lendemain, après que le duc et les seigneurs eurent reçu la très sainte communion, et que le jour fut passé en dévotion, sur le soir, les confrères du Saint-Sacrement sortirent de l'église de Saint-Hyppolite, revêtus de blanc, et portant une très haute et très pesante Croix de bois; aussitôt qu'ils furent arrivés à la rue, que l'on appelle aussi de la Croix, parce qu'autrefois il y en avait une belle, le duc s'y trouva avec les évêques et le bienheureux François, et s'aida lui-même de ses propres mains à dresser la Croix, pendant que les trompettes sonnaient de tous côtés, et que la musique rendait très excellemment son devoir. Plus de quatre mille hommes assistèrent à cette solennité, et n'y eut personne qui n'admirât la force de Son Altesse et du peuple catholique à ériger une Croix si haute et si pesante; car on ne se servit point de cordes ni d'autres artifices, mais des seules mains, ce qui fut une chose presque miraculeuse aux yeux des assistants. Le duc ayant fléchi les genoux et fait sa prière, embrassa et baisa la Croix. Les confrères en firent tout autant après lui, et après qu'on eut chanté l'hymne de réjouissance, se retirèrent. »

(1) Le nombre des fidèles qui se trouvèrent à cette solennité s'éleva à plus de vingt-cinq mille. Il vint des processions de Bonneville, de Cluses, de Sallanches, de Bonne, d'Hermance, de Lullin, de Bons, de Brens, de Veigy, de Saint-Cergues, de Saint-Didier, de Douvaine, de Ballaison, de Messery, de Nernier, de Coudré, de Chavanay, de Margencel et de plusieurs autres paroisses du Faucigny.

Pendant que le légat était à l'église, cinq ou six cents personnes se présentèrent à lui pour abjurer l'hérésie et en recevoir l'absolution; il fit cette cérémonie avec beaucoup de joie. Cet exemple fut suivi d'un grand nombre d'autres qui se présentèrent, à divers intervalles, pour faire leur abjuration. « La multitude des pénitents était telle, dit le Saint racontant « ce fait dans une lettre au Pape, qu'à toutes les heures du jour il fallait « qu'il y eût quelqu'un de prêt à recevoir les brebis qui venaient en foule « à la bergerie de Jésus-Christ. »

Cependant François venait d'apprendre que le légat se préparait à quitter Thonon : il jugeait sa présence et son entremise si avantageuses au rétablissement de la religion catholique, qu'il résolut de le prier, au nom de la nouvelle Eglise du Chablais, de retarder son départ au moins de quelques jours. Il sollicita donc une audience particulière ; et l'ayant obtenue sur le champ, il dit au pieux cardinal tout ce qu'il crut de plus capable de l'arrêter. Le légat lui répondit avec beaucoup de bonté qu'il avait des ordres du Pape si précis de se rendre incessamment à Rome, qu'il ne pouvait se dispenser de les exécuter. Mais il lui demanda par écrit les propositions qu'il désirait être présentées au duc de Savoie, pour l'affaire dont il s'agissait. François, qui les avait apportées, les lui remit. Le légat les lut ; et ayant achevé de les examiner avec attention, il conclut en le congédiant, qu'elles semblaient tout-à-fait nécessaires dans les circonstances, et qu'il croyait qu'on ne pouvait se dispenser de les exécuter ; qu'il en parlerait au duc, comme de lui-même ; et qu'en outre il recommanderait cette négociation au nonce de Sa Sainteté.

Le légat partit le lendemain ; il fut reconduit avec les mêmes honneurs qu'on lui avait rendus en le recevant. Peu après, les ambassadeurs de Fribourg, qui s'étaient présentés les premiers, furent admis à l'audience du duc de Savoie. Ils le complimentèrent de la part de leur canton sur le rétablissement de la religion catholique dans le Chablais, et l'exhortèrent à achever une œuvre si digne de sa piété et de sa foi.

Les ambassadeurs du canton de Berne et les députés de Genève eurent audience ensuite. Ils parlèrent avec beaucoup de force en faveur du calvinisme et de leurs droits, et prièrent le duc de leur faire connaître ses intentions. Le prince assura qu'il ne partirait point de Thonon sans avoir réglé les affaires de la religion ; qu'il allait y travailler incontinent, et qu'il leur ferait savoir ce qu'il aurait résolu. L'audience finie, le duc entra en conseil, et voulut que François de Sales y assistât.

Digitized by Google

Les opinions furent d'abord partagées ; mais enfin le plus grand nombre fut d'avis qu'on laissât les choses, à l'égard de la religion, à peu près ce qu'elles étaient encore. Un tel sentiment était directement opposé à celui de François et à celui du duc de Savoie lui-même. En conséquence, après une nouvelle discussion, il fut arrêté par des articles qui devaient être exécutés incessamment : « que les ministres seraient obligés de sortir des états de Savoie ; que les calvinistes n'auraient plus de part aux charges et aux dignités, et qu'elles seraient données seulement aux catholiques ; qu'on ferait une recherche exacte des revenus de tous les bénéfices usurpés par les hérétiques, ou possédés injustement par d'autres personnes sans titre et sans caractère, pour être employés à la réparation des églises, et à la subsistance des pasteurs et des missionnaires catholiques; qu'on fonderait au plus tôt un collége de jésuites à Thonon; et que, dans le Chablais et les bailliages, on ne souffrirait point d'autre exercice public que celui de la religion catholique. »

Cette résolution foudroya les ambassadeurs suisses et les députés de Genève : ils revinrent à la charge ; et, après avoir fait inutilement les plus fortes instances pour maintenir toutes choses dans l'état où elles étaient, ils se réduisirent à l'ancien traité, et demandèrent qu'il fût au moins permis aux calvinistes d'avoir trois ministres dans le Chablais. Mais le duc leur répondit, qu'ils savaient mieux que personne que ce règlement n'était que provisionnel ; que cependant il y consentirait volontiers, pourvu qu'ils voulussent, à leur tour, recevoir à Berne trois prêtres catholiques à son choix. Cette alternative, si juste en elle-même, paraissant néanmoins plus dure qu'un refus, ils prirent congé du prince, et partirent dès le lendemain, pour n'être pas témoins de ce qui allait se passer dans le Chablais au désavantage de leur religion.

Le jour suivant, le duc de Savoie fit publier que tous ceux qui faisaient profession de la religion prétendue réformée eussent à se rendre à l'hôtel-de-ville ; il y alla lui-même, précédé de ses gardes, et suivi de sa cour. Tout-à-

coup, dans l'espérance de ramener les obstinés par un nouvel effort, il leur tint le discours suivant : « Depuis le temps « que par nos justes et nos légitimes armes, nous avons re- « couvré cette province, qui avait été injustement occupée, « nous n'avons rien eu tant à souhait que de la voir déli- « vrée de la tyrannie de l'enfer, de laquelle elle est vexée « par l'hérésie. C'est pourquoi nous avons envoyé du beau « commencement des docteurs-théologiens et prédicateurs « de la vraie religion (et voici le premier et le principal, « ajouta-t-il, en montrant François qui se tenait près de « lui) pour apporter de la lumière à vos ténèbres, et vous « retirer de la gorge de l'enfer ; car nous avons mieux aimé « traiter avec vous doucement, espérant que vous recon- « naîtriez incontinent votre mère, et retourneriez volon- « tiers à son giron. C'est la vérité que nous avons de quoi « nous réjouir avec la sainte Eglise catholique à l'occasion « de plusieurs ; nous les voyons, nous les aimons, et nous « ne les oublierons point quand il sera temps de leur mon- « trer notre affection. Mais il y en a d'autres plus durs que « les pierres et plus obstinés que Pharaon, que rien ne peut « émouvoir, ni la sainteté, majesté, splendeur, excellence, « antiquité, solidité, miracle et concorde de la religion, ni « notre exemple et volonté; tant ils se plaisent au bourbier, « et à l'imitation des chats-huants, aimant mieux les té- « nèbres que la lumière. Il ne se peut que nous ne les haïs- « sions, et à la vérité, s'ils ne se convertissent, ils connaî- « tront ce que c'est d'être en notre disgrâce. Ha donc ! « qui les a ensorcelés de n'obéir point à la vérité, eux aux « yeux desquels Jésus-Christ a été crucifié ? Mais enfin, « c'est ce que nous voulons savoir maintenant. Faites place « au milieu ; ceux qui sont nôtres, ou désirent de l'être, « qu'ils viennent à ma droite ; ceux qui sont hérétiques, et « par conséquent voudront demeurer dans la croyance con- « traire à la nôtre, qu'ils passent à la gauche. »

Le duc ayant cessé de parler, tous les catholiques qui étaient présents se mirent à exhorter leurs amis d'ouvrir enfin les yeux, et de ne se pas perdre eux-mêmes par une

obstination à contre-temps, et dont ils allaient être victimes. François surtout s'efforçait de représenter à ces malheureux l'importance du choix qu'ils avaient à faire. Après quelques instants d'hésitation, le plus grand nombre passa à la droite du prince ; mais il en resta quelques-uns à gauche. Le duc reprenant alors la parole, et s'adressant à ceux qui venaient de passer à sa droite, dit à haute voix qu'il les regardait à l'avenir comme ses bons et fidèles sujets, et qu'il n'y avait point de grâces qu'ils ne dussent attendre de son affection ; puis se tournant du côté de ceux qui étaient restés à sa gauche, et les regardant avec des yeux pleins de colère et d'indignation : « C'est donc vous, misérables, « s'écria-t-il, qui osez en ma présence vous déclarer les « ennemis de Dieu et les miens. Allez, sortez d'ici ; je vous « dépouille de vos charges et dignités, et vous bannis pour « jamais de mes états. J'aime mieux n'avoir point de sujets, « que d'en avoir comme vous, dont j'aurais toujours à me « défier. » Il donna en même temps des ordres à ses gardes, qui les chassèrent hors de l'assemblée.

Quelque légitime que fût cette sévérité, après les voies de douceur inutilement employées, François ne laissa pas d'en être touché. Son extrême bonté ne lui permit pas de voir ces malheureux si honteusement disgraciés, partir pour un triste exil, sans prier leur prince de lui donner encore ce jour pour les ramener à leur devoir.

Le duc de Savoie, qui n'avait usé qu'à regret de cette mesure, lui accorda tout ce qu'il voulut ; et François fut assez heureux, avant la fin du jour, pour persuader à la plupart de se conformer aux intentions de leur prince. Un fort petit nombre, parmi lesquels était le colonel Brotti, abandonna le Chablais pour passer à Nion, de l'autre côté du lac. Mais bientôt s'étant ennuyés de leur exil, ils écrivirent à François pour le prier de ménager leur retour et leur rétablissement dans les biens dont ils avaient été privés. François obtint aisément l'un et l'autre.

Peu de temps après, tous s'étant réunis dans la profession d'une même foi, le duc de Savoie, au comble de la joie, ne

songea plus qu'à consolider ce qu'il avait fait jusque là. Pour cela, il mit partout de bonnes garnisons, afin d'empêcher les émissaires de Genève d'exciter des soulèvements. Il donna ordre qu'on rebâtît les églises; il pourvut à la subsistance des pasteurs et d'un bon nombre de zélés missionnaires qui devaient rester encore quelques années dans la province. Il assigna des fonds pour établir le collége des jésuites dont on a parlé. Enfin, il n'oublia rien de tout ce qui pouvait empêcher le retour de l'hérésie dans le Chablais et dans les trois bailliages (1).

C'est alors que voyant sa tâche presque achevée, le saint apôtre crut pouvoir la remettre à d'autres mains. En arri-

(1) On sera bien aise de savoir comment saint François de Sales parla de cette conduite du duc lorsqu'il en écrivit au pape Clément VIII :

« Certes, comme c'est une chose digne et juste, de rapporter une si « insigne et grande émotion d'esprits vers le souverain et immobile mo- « teur de toutes choses; aussi, faut-il confesser franchement qu'il s'est « grandement servi du zèle du duc, comme d'un très bon instrument; « car, pendant quelques mois que son Altesse s'est étudiée à procurer « cette conversion, et pour ce, a fait du séjour à Tonon, il semblait que, « par une grâce particulière, son cœur était dans la main de Dieu, pour le « convertir à tout ce qu'il voulait, lorsqu'il s'efforçait de mettre et de « remettre tout ce grand peuple à l'Eglise catholique, par des exhorta- « tions et paroles publiques, dignes d'un religieux Prince, soit par des « admonitions particulières à ceux qui semblaient être les plus grandes « colonnes de l'hérésie, soit par des exemples de toutes sortes de « bonnes œuvres, étant véritablement un duc constitué de Dieu sur ce « peuple, prêchant son commandement; et qui n'a point cessé, jusques « à ce que la face des choses étant changée, comme après un hivor et au « retour du printemps, le bel arbre resplendissant de la vivifiante « croix apparut partout, que partout le chant de l'Eglise, comme la voix « d'une tourterelle, fût entendu en cette terre, et que ces vignes nou- « velles tout fraichement restaurées et florissantes, eussent donné leur « odeur. On n'a point vu qu'en ce temps, qu'un si grand nombre d'héré- « tiques aient été ramenés à la vraie doctrine plus suavement, ni plus « efficacement.

« Toutefois, jusqu'à présent, cette grande part des peuples retournés à « l'Eglise, était mêlée de quelques hérétiques de l'un et de l'autre sexe, « qui, plus obstinés que les autres, demeuraient en leur erreur, et Son « Altesse voyant qu'il n'y avait point d'autre remède, de peur qu'ils n'in- « fectassent le reste du peuple, leur commanda enfin de sortir de ses

vant dans le Chablais, il n'y avait trouvé que des hérétiques hostiles et prévenus; en le quittant, il y laissa vingt mille catholiques pleins de ferveur et de foi. François de Sales avait à peine vingt-huit ans. C'est à juste titre qu'il a été proclamé l'Apôtre du Chablais, puisqu'on a pu dire en parlant des merveilleux effets de sa mission dans cette contrée, ce qu'il écrivit lui-même à Clément VIII, racontant les prodiges de la Grâce : « Les aveugles voient, les lépreux sont « guéris, les ignorants éclairés, les pauvres évangélisés, et « tous les nouveaux Hébreux passent la mer Rouge et entrent « dans le désert pour s'y nourrir de la manne céleste de la « parole de Dieu. »

« Etats par un édit public; duquel il s'en trouva quelques-uns qui furent « étonnés, et se convertirent, parce qu'on leur plantait l'épine dans le « cœur; car l'affliction donne de l'entendement à l'ouie. En sorte que ce « très religieux Prince n'a point laissé de pierres (s'il faut ainsi parler) « qu'il n'ait remuées de ses propres mains, par caresses et par menaces; « afin qu'autant qu'il lui serait possible, ces peuples se convertissent. »

CHAPITRE VIII.

FRANÇOIS DE SALES COADJUTEUR DE SON ÉVÊQUE.

(1599-1601.)

L'évêque de Genève propose à François de Sales d'être son coadjuteur. — Ses refus réitérés. — Il cède à la volonté de Dieu. — Grave maladie de François de Sales. — Second voyage qu'il fait à Rome. — Sa conduite pendant la guerre de la Savoie avec la France. — Mort de son père. — Il est envoyé à Paris. — Grande estime qu'on fait de lui. — Il se prépare à son sacre, après la mort de Claude de Granier.

« Le bienheureux François, dit Charles Auguste, ayant employé le temps de quatre ans et quelques mois à cette belle œuvre apostolique, de la conversion de tant d'hérétiques, se retira du pays de Chablais, et s'en vint à Sales, voir le seigneur son bon père, duquel la vieillesse était grandement consolée par l'éminente sainteté et estime de son fils. »

« Mais pendant qu'il y fait quelque séjour, continue notre historien, le très bon Prélat Claude de Granier, considérant les peines et travaux que son très digne fils le Prévôt avait soufferts pour cette belle action, par laquelle il avait recouvré tant de brebis perdues, sans qu'il en eût reçu point d'autre récompense que celle qui est tirée des trésors du ciel (voire même, qu'il avait toujours vécu à ses propres dépens), crut que ce lui serait une honte devant les hommes, s'il ne tâchait de lui montrer quelques grands effets de sa gratitude ; mais il fut affligé de voir qu'il n'avait pas moyen de le récompenser dignement. Il ne laissa pas pourtant de commander au sieur d'Angeville, économe des églises de Chablais et Ternier, de remettre un mandat à cet homme apostolique, par lequel il pût être remboursé de sa dépense

vers le Procureur fiscal du Chablais, négociateur général des bénéfices ; ce que le sieur d'Angeville fit à la même heure. Mais le bienheureux François, avec une magnanimité admirable, ne voulut point se servir de cet écrit, disant, que s'il reprenait ce qu'il avait dépensé, il faudrait nécessairement distraire beaucoup de la somme qui était assignée pour les curés. Le bon évêque, ayant su ce refus, fut tellement étonné, qu'il ne trouva point de paroles pour louer dignement la sainteté de celui qui l'avait fait.

« Alors il fit une entière résolution de le prendre pour son coadjuteur et successeur, selon le dessein qu'il en avait déjà pris de long-temps avec les plus apparents, dévots, et sensés de son clergé, et ayant pour cet effet imploré l'aide du Saint-Esprit. Résolution, certes, qui réjouit merveillement son âme ; et dans la pensée laquelle, cherchant pour son corps débile le repos du sommeil, voilà qu'une triste image le troubla en dormant : Les loups s'étaient jetés à l'improviste sur les brebis, il faisait tous ses efforts pour les chasser ; mais n'ayant personne qui le secourût, il ne put pas empêcher que ces ravissantes bêtes n'en emportassent quelques-unes. Enfin, ce pauvre Pasteur fut saisi de tant d'horreur, qu'il s'écria fortement une, deux et trois fois à l'aide. Hilaire Furier, son prêtre d'honneur, et aumônier, et depuis chanoine de l'église collégiale d'Annecy, qui couchait en la chambre sur celle du saint évêque, ayant entendu l'horrible cri, quitta vitement le lit, et descendit à son maître. Incontinent, ayant tiré le rideau : « Comment vous « portez-vous ? Monseigneur, lui dit-il, qu'est-ce qui vous « est arrivé ? » Le bon évêque jeta un grand soupir, et lui répondit : « Hélas ! les loups déchirent mes brebis ; eh ! qui « me secourera en cette charge, pour laquelle je ne suis « plus suffisant, et qui chassera la cruelle rage de ces loups ? » Or, il disait cela, parce qu'il était touché des misères du peuple, et craignait que s'il venait à mourir, ses brebis ne fussent en proie. Hilaire Furier, selon la familiarité que ses services lui permettaient, tâcha de le remettre, disant, qu'il ne devait plus rien craindre, puisqu'il avait choisi le seigneur

Prévôt de Sales pour son coadjuteur; que par la grâce de Dieu, toutes les affaires de son diocèse étaient en très bon état, et qu'il y avait un grand nombre de braves et bons ecclésiastiques, qui ne manqueraient point de lui bailler du secours; ce dont il avait à se réjouir et tenir en paix. Le bon évêque, ayant ouï ces paroles, s'écria : « Où êtes-vous, « mon fils, et où êtes-vous; prenez garde à ma vieillesse. » Et ayant commandé à Hilaire Furier de se retirer, il se reposa (si toutefois il lui fut possible), tant il était chargé de diverses appréhensions.

«Le lendemain, il envoya appeler le bienheureux François par un messager exprès, et lui déclara qu'il ne saurait point comment il récompenserait en quelque façon ses mérites, sinon en le faisant son coadjuteur et successeur, et qu'il fallait bien qu'il fût le bâton de sa vieillesse. Le serviteur de Dieu François, ayant entendu le nom de coadjuteur, baissa premièrement les yeux en terre, et rougit (comme c'est la coutume de ceux qui possèdent la vraie humilité chrétienne), et lui répondit enfin : « Monseigneur, je ne sais pas qui vous « a incité de me vouloir pour coadjuteur et successeur; car « qu'est-ce que je mérite jusqu'à présent, et quelle capacité « ai-je en moi? C'est la vérité, que j'ai reçu plus de bien- « faits de Dieu et de vous, Monseigneur, que je n'en ai mé- « rité; je m'estimerai toujours trop heureux, si je demeure ce « que je suis; ce n'est pas que je refuse le travail, mais vous « avez en votre diocèse, Monseigneur, un grand nombre de « prêtres nobles, doctes et dévots, qui porteront mieux cette « charge que moi. » Il allait ajoutant de telles et autres paroles, enfin il refusa absolument.

« Le bon Prélat ne savait de quel côté se tourner; ayant de rechef pesé toute cette affaire, comme s'il eût eu un autre dessein, il s'en alla à Sales voir le seigneur de Boisy, et tâcha par tous moyens de ramener le bienheureux François à vouloir faire son désir, en présence de ses parents; mais il continuait de refuser avec une humilité tout à fait admirable. Le seigneur évêque ne laissa rien en derrière, et remua tous les expédients qui lui entrèrent en imagination,

afin de vaincre; il obtint la volonté du duc, et tâcha d'en avoir le brevet expedié. Et certes, Son Altesse, lorsque dernièrement le seigneur évêque était fort malade, et qu'on n'en espérait pas la vie, avait nommé publiquement à Turin, et de son propre mouvement, le serviteur de Dieu François à l'évêché de Genève. Il n'y avait personne qui ne favorisât cette cause. Ce saint ecclésiastique était demandé, non seulement par le chapitre de l'église cathédrale; mais encore par tout le clergé, toute la noblesse, et par le peuple. Lui seul se faisait de l'empêchement, et était constant au refus; jusqu'à ce qu'il eût appris en son intérieur la volonté du Saint-Esprit.

« Enfin, l'affligé prélat ayant appelé Pierre Critain, son premier aumônier, qui depuis a été Plébain de l'église de Tonon, et l'ayant instruit de tout ce qu'il aurait à faire, l'envoya à Sales, pour savoir la dernière et absolue volonté du seigneur Prévôt. Pierre Critain donc, le lendemain après qu'il fut arrivé, ayant tiré le saint homme de bon matin à la galerie, sous pretexte de réciter le divin office, se servit après de telles paroles : « Monsieur, vous ne croyez pas à « quel sujet je suis venu ici ? » Le serviteur de Dieu lui répondit que non. « Il faut donc que vous sachiez que Monsei- « gneur le révérendissime mon maître, m'a envoyé exprès « afin de vous faire savoir ce qu'il veut de vous, et afin que « je lui rapporte ce que vous voudrez : il y a plus d'un an « qu'il vous a destiné pour son coadjuteur et son succes- « seur : il vous en a parlé fort souvent, et vous en a fait par- « ler par plusieurs personnes de qualité ; et vous avez tou- « jours témoigné de ne le vouloir pas : certes, c'est ce qui « le fâche et l'afflige grandement. Monsieur, c'est à vous d'y « prendre garde. Cependant, qu'est-ce que je lui rapporte- « rai ?» Le serviteur de Dieu lui répondit : « Monsieur, je vous « prie de dire à Monseigneur le révérendissime que je le « remercie très humblement de la bonne volonté qu'il a « pour moi, et de faire qu'il la rejette à un autre, d'autant « que je ne désire nullement cela. Si j'étais son coadjuteur, « il me faudrait de nécessité distraire une partie de ses

« revenus, que je sais n'être pas suffisants pour entretenir « décemment sa maison. Or il me fâcherait fort de le voir « souffrir. Je ne suis point né pour commander : il me suffit « d'avoir charge sur quelques paroisses ; j'écrirai, j'irai, je « viendrai, je ferai tout ce qu'il plaira à Monseigneur, outre « cela; mais quant à l'évêché, il ne faut pas que j'y pense. » A cela, Pierre Critain repartit : « Monsieur, je veux bien « que vous sachiez, que quand Monseigneur vous a choisi « pour son coadjuteur et successeur, il ne l'a point fait légè- « rement ; mais après avoir assemblé ses plus grands amis, « et les plus avisés de tout son clergé et de la noblesse. Il « n'y a personne qui ne vous désire, et partant votre élec- « tion est canonique. Les anciens Pères n'ont point été élus « autrement au Pontificat. D'ailleurs, vous savez fort bien « que la voix du peuple est la voix de Dieu; et c'est le Saint- « Esprit qui veut que vous soyez évêque. Je laisse à part « que son Altesse ne le veut pas tant seulement, mais le « désire très ardemment, et le cardinal de Florence se rend « solliciteur de cette affaire auprès de sa Sainteté. Qui ne « voit donc que c'est entièrement la volonté de Dieu ? » Le saint homme François demeura quelque temps tout pensif, en se promenant les bras croisés; à la fin, se tournant contre Pierre Critain, il lui dit : « Allons à Thorens, là nous cé- « lèbrerons la messe du Saint-Esprit : vous direz la pre- « mière, et je vous servirai; je dirai la seconde, et vous me « servirez pareillement : nous invoquerons la grâce de Dieu, « et ferons ce qu'il nous inspirera. » Critain en fut content; de sorte qu'à la même heure ils s'en allèrent eux deux à Thorens, et célébrèrent comme ils avaient résolu. Le bienheureux François, ayant dit sa messe, se retira au chœur, et fléchissant les genoux, les yeux collés à l'autel, demeura quelque temps comme ravi en extase, cependant que Pierre Critain faisait l'action de grâces accoutumée, et prenait garde à son visage, qui lui semblait être tout radieux; comme de fait il se leva tout enflammé.

« En se retirant, Pierre Critain l'interrogea : « Eh bien ! « Monsieur, qu'avez-vous appris en votre sacrifice ? » Il lui

« répondit : « Vous direz à Monseigneur le révérendissime, « que je n'ai jamais désiré d'être évêque, pour les raisons « que je vous ai déjà dites. Mais, puisqu'il le veut, et (comme « vous le dites) qu'il le commande, je suis prêt d'obéir, et « de servir Dieu en toutes choses ; si je fais quelque bien, il « en aura tout le mérite ; mais je vous prie de ne dire ceci « à personne. » Il le lui promit, mais ne put pas s'empêcher de dire l'effet de sa négociation au seigneur et dame de Boisy, et au chanoine de Sales.

« Etant de retour à Annecy, et ayant fait son rapport, le bon évêque fut saisi d'une si grande joie, qu'il en jeta à force larmes, et se levant de sa chaise tout ému, en présence d'une bonne compagnie, qui, par fortune, était auprès de lui, s'écria : « Jusques à présent, je n'avais rien fait qui » vaille, j'ai obtenu mon fils le prévôt de Sales pour coad- « juteur et successeur. » Le bruit en fut incontinent épanché par tous les quartiers, au grand contentement d'un chacun. Or, comme il convenait, François ne tarda pas beaucoup de revenir en la ville.

« Mais voilà que dans peu de jours, cet homme aimé de Dieu et de tous tomba au lit, d'une forte et violente fièvre continue. Il sécha incontinent par les flammes intérieures, et fut réduit en un si piteux état, que les médecins ne savaient quel jugement en faire. Le sieur docteur Charrière, Savoisien, n'osait pas lâcher si tôt la sentence de mort ; mais le docteur Pomée, médecin de la sérénissime duchesse Catherine, infante d'Espagne, en désespérait entièrement ; et enfin son opinion trouva lieu dans la croyance d'un chacun. La dame de Sales, sa mère, se rendit incontinent auprès de lui, sachant sa maladie, et le servait d'une affection indicible ; elle fut députée pour lui porter la nouvelle de la mort, et peu s'en fallut qu'elle ne tombât en pâmoison. Toutefois, comme elle adorait la providence et volonté divines, elle reprit ses forces, et, avec de très prudentes paroles, alla dire à ce cher fils qu'il eût à se préparer pour faire le voyage de la patrie céleste. Le pauvre malade s'étonna de prime abord, car les douleurs de la mort l'en-

vironnèrent, et son esprit appréhenda les périls de l'enfer, parce qu'il faisait réflexion à ses péchés, desquels il n'avait pas fait une telle pénitence qu'il eût bien désiré, et disait souvent avec Job : « *Laissez-moi, Seigneur, afin que je* « *plaigne un peu ma douleur, avant que j'aille à la terre* « *ténébreuse et couverte de brouillards de la mort.* La crainte « de mourir me trouble parce que j'ai péché et n'ai point fait « de pénitence. Oui, Seigneur, hélas ! que j'ai péché par trop « en ma vie ! *Je parlerai en l'amertume de mon âme, et dirai* « *à Dieu : Ne veuillez pas me condamner, Seigneur, quand* « *vous viendrez juger la terre, où me cacherai-je de la face* « *de votre colère? J'ai peur de mes forfaits et rougis devant* « *vous.* » Maintenant il disait avec David : « *Seigneur, ne* « *me reprenez pas dans votre fureur et colère ; convertissez-* « *vous, et sauvez mon âme, parce qu'il n'y a personne qui se* « *souvienne de vous en la mort. J'ai travaillé en mon gémis-* « *sement. Je laverai et arroserai mon lit de mes larmes toutes* « *les nuits.* » En disant ainsi, il était tellement tourmenté qu'il ne pouvait pas avaler de salive. Il ne lui restait que la peau et les os, et les lèvres toutes pâles autour des dents. Il pleurait encore et disait avec Ezéchias : « *J'ai dit sur la* « *moitié de mes jours, j'irai aux portes de l'enfer. Ma vie a* « *été coupée comme par un tisserand, lorsqu'on commençait* « *de l'ourdir.* » Il pensait que, s'il pouvait guérir, il mettrait mieux ordre à ses affaires ; mais enfin, après avoir épuisé toute sa poitrine de soupirs, il chassait cette vaine crainte de la mort par cet axiôme : « Il ne faut point que j'espère « de salut, sinon du Seigneur. J'aurai autant besoin de sa « miséricorde une autre fois que maintenant, et il me sera « autant favorable maintenant qu'un autre fois. » Et, il ajoutait : « *Toutes les voies du Seigneur ne sont que miséricorde* « *et vérité. O mon âme ! pourquoi es-tu triste? et pourquoi* « *me troubles-tu? Espère en Dieu, car je lui confesserai en-* « *core qu'il est mon salutaire et mon Dieu.* » Ainsi se confiant entièrement en la miséricorde de Dieu, il se remit sans réserve entre les mains de la divine Providence, et demeura dans une entière indifférence pour la vie ou pour la mort.

Il recouvra de cette sorte un grand repos et une profonde tranquillité.

« Il n'y avait personne en toute la ville, mais ni en tout le pays, qui ne fût affligé de la maladie de ce saint homme. La douleur de tous les ecclésiastiques était très grande; mais celle du bon Prélat Claude de Granier était indicible, et il prit aussi le lit, pour l'extrême affliction de laquelle son âme était tourmentée. Les chanoines de l'église cathédrale n'oublièrent point de visiter le Prévôt; ils s'en vinrent en corps lui dire le dernier adieu, et prendre sa sainte bénédiction; et il lâcha de rechef la bonde à ses yeux, les voyant tous ensemble; car l'amour qu'il leur portait était véritablement paternel et fraternel; eux, de leur côté, ne lui parlèrent aussi qu'avec des larmes et sanglots. C'était un très pitoyable spectacle. Après qu'ils l'eurent prié de leur laisser quelques instructions, il ouvrit sa bouche toute sèche, et leur parla si puissamment de la vanité du monde, de l'incertitude de cette misérable vie, de la laideur du vice, de la beauté de la vertu, de l'amour et crainte de Dieu, que jamais il n'avait prêché plus élégamment, ni avec plus d'efficace, étant en santé. Cela fait, il les prit chacun à part, et leur déclara franchement tout ce qu'il avait remarqué en eux d'imparfait, causé par les inclinations naturelles, leur dictant à la même heure de bons remèdes et salutaires conseils, les remercia de leur visite, et de l'amour qu'ils lui avaient témoigné, les pria de prier Dieu pour lui, leur bailla sa bénédiction, et les laissa ainsi retirer, tellement bourrelés de douleurs intérieures, qu'il leur était impossible de dire mot.

« Aussitôt que les chanoines furent sortis, François prit une défaillance par l'espace d'une heure entière, sans que les remèdes y fissent rien; si bien que l'on croyait qu'il fût mort; mais en cette pâmoison son esprit ne reposait pas (comme il arrive souvent): le diable le tourmentait d'une dangereuse tentation, contre laquelle il combattait aussi fortement. Cet ennemi mortel des hommes faisait une objection à son entendement débilité, du plus puissant et subtil argument qu'il ait contre la réalité du corps de Jésus-Christ

en l'Eucharistie, et le tenait serré de si près, qu'il ne se trouva point pour lors de solide réponse ; mais il le chassa par la seule invocation du nom de Jésus, faite dans le fonds de son âme. Toutefois étant revenu il trouva la solution ; mais jamais on n'a pu faire qu'il ait dit cet argument, à la souvenance duquel il formait toujours le signe de la croix, craignant que ce ne fût une pierre d'achoppement aux faibles esprits. Un seul en a été fait participant, son très cher frère Louis, comte de Sales, pour lors appelé seigneur de la Thuille, qui le tira de sa bouche sans qu'il s'en prît garde, traitant avec lui de diverses matières de Théologie, selon la familiarité et grande confiance qu'il avait en lui ; mais s'en étant incontinent aperçu, et lui ayant dit la réponse quant et quant, il lui fit promettre de ne le dire jamais à personne.

« Le lendemain, qu'il était tant soit peu remis, les musiciens de l'église cathédrale l'allèrent voir avec leurs livres et instruments pour le récréer, ils lui demandèrent quel mottet il lui plaisait qu'on chantât : « Celui, dit-il, de sainte Marie Magdeleine : *Mon cœur est ardent de voir le Seigneur.* » Et cependant que les musiciens chantaient, il poursuivait toutes les clauses avec de merveilleuses affections, et faisait des élans et tendres mouvements au ciel à tous propos ; il voulut aussi qu'on chantât ces paroles de David : *Le cerf long-temps pourchassé, fuyant pantois et lassé, si fort les eaux ne désire, que mon cœur d'ennuis pressé, Seigneur, après vous soupire.* Comme ils se retiraient, ils se mit à arroser son lit de ses larmes, et se tournant contre la muraille, récita entièrement le psaume de la pénitence de David.

« Après quoi, le sieur médecin Charrière s'approcha de lui, voulant essayer s'il pourrait le remettre par le moyen de l'or. Il lui préparait en sa présence un bouillon avec de l'or potable, ce qui fournit occasion au pauvre malade de lui demander ce qu'il faisait, et le médecin se servit des paroles de notre Seigneur pour lui répondre : *Ce que je fais, vous ne le savez pas maintenant, mais vous le saurez après.* Alors

le saint homme ne put pas s'empêcher qu'il ne le reprît, disant qu'il ne fallait point profaner les paroles de notre Seigneur, qu'il ne fallait point se servir de la sainte Ecriture, sinon en des choses sacrées, et avec une très grande révérence. Toutefois, il ne laissa pas de prendre le bouillon, et fut remis en peu de temps, par la grâce de Dieu.

« Cependant que ces choses se faisaient, Noël Rogeot, natif du comté de Bourgogne, l'était venu voir de la part du révérendissime évêque Claude de Granier, duquel il était serviteur, et avait vu l'effet de l'or potable ; il demanda encore l'opinion du médecin, et rapporta à son maître que le seigneur Prévôt se portait mieux ; ce dont le bon évêque fut tellement réréé, que dans peu de jours il fut sur pied aussi bien que son cher fils, de la plus longue vie duquel Dieu ne voulut point destituer son Eglise. »

Lorsque François de Sales fut entièrement rétabli, il partit pour Rome ; outre qu'il devait y recevoir ses bulles de coadjuteur, Claude de Granier l'avait chargé d'aller rendre compte au Pape de l'état de son diocèse et des affaires du Chablais en particulier. « Or, il faut remarquer, nous dit La Rivière, que la vertu de ce grand serviteur de Dieu fut éprouvée en ce chemin, ainsi que nous allons raconter : Etant proche de Modène, son cheval broncha et s'abattit dans un bourbier, avec lequel tombant sans se faire mal toutefois, il gâta et salit tous ses accoutrements ; par bonne rencontre un gentilhomme français, qui était en la compagnie, tira vitement de sa malle un habit de velours noir, et le fit changer ; arrivés qu'ils furent à l'hôtellerie, les uns s'en allant de là et les autres de çà, il resta seul dans une chambre auprès du feu, quand voilà entrer une impudente femme, et comme domestique (si elle l'était) se mit à discourir avec lui en paroles qui faisaient voir sa maudite convoitise. Le saint homme la reprit fortement ; ensuite il la tança doucement de sa mauvaise vie, l'exhortant de la quitter et de songer à l'éternité. Comme elle se moquait de tels propos, et continuait ses menées : « Retirez-vous, lui « dit-il, je suis marié, et ai juré fidélité à ma femme. »

« Mais vous êtes étranger, répliqua-t-elle, et loin de votre « pays, qu'avez-vous plus de souci de votre femme ? Elle « ne saura rien de votre inconstance. » — « Eh ! n'est-ce pas « assez, lui dit le chaste François, que Dieu le sache ? Igno- « rez-vous que ses yeux voient tout ? » Mais, pour tout cela, cette effrontée ne cessait point : « Or, sus, sortez de « céans, lui dit-il, je suis prêtre, j'ai promis continence. » — « Qu'importe, repartit-elle ? Qu'est-ce que cela conclut ? » Alors s'apercevant que cette misérable ne se désistait point, il la menaça à bon escient, et faisant semblant de la vouloir frapper, il gagne la porte, il descend les degrés, et trouvant son homme de chambre, lui défendit de le quitter.

« Ayant heureusement passé ce fâcheux détroit, ajoute le même historien, il poursuivit son chemin, et, dans la huitaine, arriva à Rome. »

Clément VIII fit à François de Sales un accueil aussi favorable que le méritaient les grands services qu'il avait rendus à l'Eglise ; et après l'avoir assuré qu'il éprouvait une véritable joie de ce que son évêque l'avait choisi pour coadjuteur, il lui témoigna le désir d'assister à l'examen qu'il se préparait à subir avant de recevoir ses bulles. Au jour fixé, François se rendit devant le Pape, qui était assisté de huit cardinaux, et de vingt archevêques ou évêques. Il répondit parfaitement aux trente-trois questions de théologie qui lui furent posées, et les prélats qui l'interrogeaient devinrent les approbateurs de son élection et les panégyristes de sa capacité. Le saint Père lui-même, tout ravi de ses doctes réponses, descendit de son trône, et alla l'embrasser, en lui appliquant ces paroles de la sainte Ecriture : « *Buvez de « l'eau de votre citerne et des ruisseaux de votre source, que « vos fontaines s'écoulent au-dehors, et distribuez vos eaux « par les carrefours de toutes les places publiques.* » Il lui conféra en même temps le titre d'évêque de Nicopolis et de coadjuteur de Genève.

Pendant son séjour à Rome, qu'il dut prolonger jusqu'à ce qu'on lui eût remis les brefs qu'il sollicitait pour les affaires de la religion dans le Chablais, François de Sales visita souvent le cardinal de Médicis. On sait que le cardinal Bor-

ghèse, qui fut depuis Pape sous le nom de Paul V, l'honora d'une amitié toute particulière. Il eut aussi une liaison intime avec le cardinal Baronius; ce savant homme l'allait prendre souvent dans son carrosse pour s'entretenir plus commodément avec lui. Bellarmin, qui joignait une piété éminente à un savoir des plus profonds, le voyait fréquemment. En un mot, tout ce qu'il y avait à Rome de personnages savants ou distingués par leur piété voulut avoir des rapports avec lui. Mais François n'en trouva point qui fût plus selon son cœur que Juvénal Ancina, alors prêtre de l'Oratoire, et depuis évêque de Saluces; la conformité de génie et de mœurs les unit ensemble très étroitement, et cette union dura autant que leur vie (1).

Lorsque François n'eut plus rien à le retenir dans la ville éternelle, il alla visiter de nouveau la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, ce doux sanctuaire de Marie, où il avait renouvelé ses sacrés engagements, et où, cette fois, il était heureux de venir déposer, aux pieds de la Reine du ciel, ses craintes et ses espérances, à cause de la sublime dignité dont il allait être revêtu. De là il prit la route de Turin, pour presser l'exécution des brefs qu'il avait obtenus du souverain pontife. Il s'agissait de la restitution des biens ecclésiastiques du Chablais, qui étaient entre les mains des Ordres militaires de saint Maurice et de saint Lazare. Cette restitution, que François demanda toujours avec instance, avait souffert jusque-là de grandes difficultés; elle put enfin s'effectuer. Ces biens ayant fourni des fonds suffisants pour établir des pasteurs, et pour rebâtir les églises et les monastères, le Chablais allait prendre une face toute nouvelle, et la religion catholique s'y affermir de plus en plus.

Il est inutile de dire de quel respect François de Sales fut environné à son retour de Rome, et avec quelle joie Claude de Granier reçut son coadjuteur. Lui, de son côté, redoubla

(1) François en parle souvent dans ses lettres, comme d'un prélat éminent en science et en vertu, zélé, charitable, qui vivait avec son peuple comme un père avec ses enfants, et qui en était singulièrement aimé.

de zèle pour étendre l'empire de Jésus-Christ, et faire triompher l'Eglise catholique sur les ruines de l'hérésie.

Mais bientôt une épreuve terrible vint accabler son cœur : une guerre ouverte éclata entre la France et la Savoie. Les Génevois profitant de cette conjoncture, sous prétexte de porter du secours à la France, s'emparent du Chablais et de Thonon, en chassent les curés catholiques, y envoient des prédicateurs de leur secte, qui travaillent à arracher le bon grain de la vérité, et à répandre à sa place le poison de l'erreur. Quelle dut être la douleur de François de Sales ! il se croyait à la veille de perdre le fruit de toutes ses fatigues. L'ennemi de son Dieu s'était relevé, et faisait entendre un cri de victoire. Poussées au désordre par les Génevois, les troupes du roi de France ramenaient le blasphème et la désolation dans ces lieux naguère si saints et si paisibles. Déjà on recommençait les excès dont toute la Savoie avait gémi depuis près d'un siècle. On renversait les croix, on profanait les églises. François de Sales courut à ses néophytes, afin de les encourager à rester confiants en Dieu pendant la tempête. Un jour qu'à la tête de plusieurs d'entr'eux, il voulait s'opposer à quelques excès des Génevois, il fut rencontré par un détachement des troupes françaises. Ces soldats le chargèrent de liens, et le conduisirent à la tente de leur général, le maréchal de Vitry, l'accablant d'injures et de railleries pendant la route. Mais celui-ci ne fut pas long-temps sans éprouver le charme par lequel François de Sales enchaînait les cœurs. Il fut touché de sa douceur et de sa sagesse, et bientôt toutes ses prières devinrent pour lui des ordres. Il arriva de là qu'il mit fin à la persécution des catholiques, fit rentrer dans leurs cures les pasteurs que les Génevois avaient chassés, et promit formellement que de pareils excès n'auraient plus lieu. Avant de congédier François de Sales, il lui proposa de le faire conduire à Chambéri, pour y saluer Henri IV ; mais François de Sales répondit qu'étant né sujet du duc de Savoie, il ne pouvait donner une telle marque de vénération au roi de France, dans le temps qu'il avait les armes à la main contre son prince.

Or, telle avait été la cause de cette guerre : pendant les troubles de la ligue, le duc de Savoie avait repris le marquisat de Saluces, province située au cœur de ses états, et que le duc d'Épernon avait réduite sous l'obéissance de Henri III. Les embarras de la France l'empêchèrent pendant quelque temps de demander raison de cette conduite. Mais, lorsque Henri IV jouit paisiblement du trône de ses aïeux, il exigea la prompte rémission du marquisat. Le duc de Savoie prétendit avec raison que le lui donner ce serait donner la clef de son duché. On prit les armes ; celles du roi de France furent victorieuses ; et, devenu exigeant avec le triomphe, il voulait bien au-delà de ce qu'il avait d'abord demandé. Mais Rome, qui était encore dans l'usage de pacifier les trônes, adoucit les deux rivaux : la paix fut conclue à à Lyon par les soins du cardinal Aldobrandin. On convint que le marquisat de Saluces resterait au duc de Savoie, mais qu'il donnerait en échange la Bresse, le baillage de Gex, et quelques autres places considérables qu'il possédait en Provence.

Ainsi, la Savoie retrouva le repos. Mais un autre genre de douleur était réservé à François de Sales. Un jour qu'il était à Anneci, un courrier arrivant du château de Sales l'avertit que son père était à l'extrémité. Il lui donna en même temps une lettre dans laquelle ce vieillard le conjurait de venir recevoir ses derniers adieux. François de Sales partit de suite. A sa vue, son père sembla oublier toutes ses souffrances, et lui tendît les bras, dans lesquels il courut se précipiter. Ce bon vieillard, dit un historien, ne le chérissait pas seulement comme un fils ; la dignité du sacerdoce et toutes les vertus qui brillaient en lui le lui faisaient regarder comme un père. Il fit dans son sein la confession de toute sa vie ; il reçut de ses mains le Dieu qu'il avait toujours aimé, et auquel il avait fait dans la personne de son fils un don si précieux. On était alors aux premiers jours du carême ; les médecins voyant le seigneur de Sales, dont l'âme était en paix, reprendre quelques forces, assurèrent qu'il verrait les fêtes de Pâques. Son fils le quitta donc. Il devait prêcher à Anneci, et il ne

voulait pas que ses chagrins particuliers privassent les fidèles de la parole de Dieu. Le lendemain même, à l'instant de monter en chaire, il apprit la mort de son père. L'homme de Dieu leva les yeux vers le ciel, et adora la volonté du Seigneur; puis ayant fait attendre celui qui lui apportait cette nouvelle; il parla comme si son âme n'eût point été brisée par la douleur, donnant un exemple à jamais mémorable de l'application de ces paroles : *Celui qui m'aime doit quitter pour moi son père et sa mère*, et tout ce qui l'attache en ce monde. Après son discours, il exprima en ces termes le malheur qui l'avait frappé : « En venant vers vous, j'ai ap-« pris la mort de la personne à laquelle je suis le plus obligé « au monde; je vous demande deux choses : que vous me « me bailliez un ou deux jours, afin que je puisse lui rendre « les derniers devoirs; l'autre, qu'il vous plaise de prier « Dieu pour l'heureux repos de son âme. » Ayant dit ces mots, il fondit en larmes, et tous ses auditeurs l'imitèrent. Il partit ensuite pour le château de Sales, accompagné des religieux de Saint-Dominique d'Annecy « Etant arrivé, dit Charles-Auguste, il lava le corps du défunt de ses larmes, recommanda de rechef son âme à Dieu, et dressa la pompe funèbre. Un religieux, vêtu d'une tunique, et portant la croix, marchait le premier, entre deux acolytes, qui portaient deux chandeliers d'argent avec leurs cierges allumés de cire blanche ; une très grande compagnie de pauvres, que l'on avait vêtus et chaussés, venaient après, portant des flambeaux ornés des armoiries du seigneur défunt et de son parentage. Les Pères de saint Dominique les suivaient, et après eux venaient les prêtres vicaires du chapitre cathédral de Genève en l'église paroissiale, faisant l'office. Après eux, marchaient les officiers seigneuriaux et serviteurs de la maison. Le corps était couvert d'un grand drap de velours noir, duquel quatre gentilshommes tenaient les quatre bouts. Le bienheureux François faisait le deuil, accompagné et suivi de ses frères, cousins, et autres parents et alliés; en dernier ordre, les dames, qui remplissaient les chemins de lamentations et gémissements. La bière fut reposée au mi-

lieu du chœur de l'église de Thorens ; et après l'office, que l'on célébra fort solennellement, le corps fut mis au tombeau de ses prédécesseurs, dans la chapelle de Sales (1). »

Cependant il se trouvait alors plusieurs affaires difficiles à traiter avec la cour de France, par rapport à la partie du diocèse de Genève qui appartenait à ce royaume. Claude de Granier députa son coadjuteur vers Henri IV pour lui représenter les besoins de cette portion de son peuple ; dans ce voyage, François de Sales courut un danger dont le retira sa confiance en Dieu. « Il devait passer à Mâcon, rapporte Charles-Auguste, mais la Saône était tellement débordée qu'elle faisait horreur à tous ceux qui voulaient passer, et les avertissait du danger. De fortune il s'était accompagné du président Favre, de son fils René, sieur de la Valbonne, et de quelques autres, qui tous avaient appréhension de

(1) « Peut-être, dit ici Charles-Auguste, ne sera-t-il point mal à propos de faire connaître plus amplement au monde le père d'un si grand et si saint personnage. Il naquit à Jean, seigneur de Sales et de Balleyson, de Claudine Charansonay, l'an mille cinq cent vingt-deux, et après avoir appris les bonnes lettres, fut baillé page au très illustre prince François de Luxembourg, vicomte de Martigues, d'auprès duquel il sortit avec un très honorable appointement. De cet emploi, passant aux troupes de cavalerie du duc d'Estampes pour le roi très chrétien, et y ayant possédé les plus honorables charges, il se signala en diverses occasions, tant en France qu'en Flandres, principalement aux siéges de Landrecy et Saint-Dizier. De là, appelé par le duc de Nemours et de Génevois, il fréquenta long-temps et très heureusement la cour de France, s'acquitta très sagement de diverses légations et ambassades. Etant de retour en son pays, et heureusement allié à Françoise de Syonnas, il mérita d'être conseiller et arbitre de ses Princes. L'an mille cinq cent soixante-cinq, il présida à la noblesse de Génevois et Faucigny aux Etats, que Jacques de Savoie, duc de Nemours, avait convoqués à Annecy ; et, en cette assemblée, fit paraître son expérience et prudence à développer les difficultés plus embrouillées, en reportant une merveilleuse louange de son prince. Il se jeta avec toute autorité et pouvoir, par le commandement d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, dans la ville d'Annecy, et la délivra du sac et brûlement que les troupes provençales du comte de Raconis avaient entrepris d'en faire, sous les capitaines Cartier et Spiard, ce qu'il empêcha avec une dextérité et prudence nonpareille ; enfin, fortuné d'un grand nombre d'enfants, et chargé d'ans, il chercha le repos en son château de

passer ; mais le bienheureux François, après s'être informé des bateliers de l'état et violence de la rivière, assura qu'il fallait s'embarquer au nom du Seigneur ; et les bateliers (quoique à contre-cœur) le prirent sur sa parole avec le président Favre, le sieur de Valbonne, George Rolland, et Serge Saget. Au milieu de la rivière, il s'en fallait fort peu que le bateau n'enfonçât, et il y en avait déjà qui pensaient de se sauver à la nage, criant et implorant la miséricorde de Dieu ; mais le saint homme leva les yeux et les mains au ciel, et sans se troubler ni inquiéter aucunement, leur dit qu'il fallait avoir bon courage, et au partir de là, vouloir ce que Dieu veut ; que difficilement ils arriveraient à bord, mais qu'ils ne périraient pas. Ayant ainsi prié et parlé, il semblait que les ondes ne venaient pas si rudement, et le bateau se releva comme si son poids eût été diminué. Il n'y en eut point parmi eux qui ne crût être sauvé par les

Sales. C'était un homme d'un très solide jugement et très subtil esprit ; ès choses grandes, d'une pensée très profonde et d'un courage très constant ; éloigné de tout faste et arrogance, très tempérant en son vivre et en son parler ; au reste, éloquent et élégant à délices, quand il en était temps ; épargnant en sa personne, très libéral envers les autres, très juste et équitable envers ses sujets ; qui secourait abondamment de ses richesses les misères des pauvres, qui fuyait les hérésies comme la peste, et était coutumier de dire, que jamais il n'embrasserait la religion qu'il aurait vu naître. Or, il entendait parler de la Calvinienne, de laquelle il était plus vieil de douze ans. Il se confessait et communiait tous les mois, voire plus souvent, selon les occasions ; et, en sa dernière maladie, il fut repu trois fois du pain des Anges ; et, se sentant mourir, il appela auprès de soi tous ses enfants, qui étaient pour lors à Sales, à l'imitation des anciens patriarches, leur bailla à un chacun de salutaires commandements et bons conseils, leur laissa pour père son bienheureux fils François, prévôt et élu de Genève, et leur ordonna très expressément de lui être obéissants en toutes choses, leur bailla sa bénédiction et remit la charge de sa famille à sa très chère femme ; ayant fait son testament, il reçut l'Extrême-Onction, tenant le crucifix à mains jointes, et levant les yeux aux ciel, cependant que le sieur Aimé Bouvard, vicaire de Thorens, priait incessamment auprès de sa personne, il rendit très suavement son esprit à Dieu, après avoir vécu septante huit ans, et tel à la vérité devait être le père d'un Saint, qui finit sa vie très saintement, de même qu'il l'avait menée très dévotement. »

prières du bienheureux François, qu'ils allaient remerciant; mais lui, leur disant qu'il fallait toujours avoir bonne espérance et confiance en Dieu, tâchait de détourner tous ces discours. »

Il arriva à Paris au commencement de l'année 1602. On s'empressa de lui donner les marques d'honneur dues à son rare mérite et à ses vertus. Chacun voulut le voir et le consulter. On le pria de prêcher le carême à la Cour, ce qu'il accepta avec son amabilité ordinaire. Il fut fort suivi, et il produisit des fruits si abondants, que le célèbre abbé du Perron, alors évêque d'Evreux, ne put s'empêcher de dire : « Je suis sûr de convaincre les Calvinistes ; mais pour les « convertir, c'est un talent que Dieu a réservé à Monsieur « de Genève. »

Parmi ces conversions, doivent être comptées surtout celle de la comtesse de Perdieuville, qui fit son abjuration avec toute sa famille ; celle de l'illustre maison de Raconis, et d'un grand nombre de zélés défenseurs de la prétendue réforme.

Le roi n'était point alors à Paris. A son retour, il fut informé du talent qu'avait le coadjuteur de Genève pour la prédication, et il désira l'entendre lui-même. Il l'invita donc à prêcher à Fontainebleau, le dimanche de la Quasimodo. Henri IV fut satisfait, et il conçut du saint évêque une si haute idée, qu'il le consulta plusieurs fois dans la suite sur des matières qui concernaient la direction de sa conscience. Il aurait même voulu l'attacher absolument à la France; il lui fit offrir le premier archevêché vacant, et en attendant, une pension fort considérable. Mais François refusa tout, de cette sorte : « Sire, je remercie très humblement Votre Ma- « jesté de la bonne volonté qu'elle a pour moi et de la libé- « ralité qu'elle a eue à mon endroit. Cet honneur m'arrive « sans que je l'aie mérité ; je ne me trouve pas maintenant « en indigence ; c'est pourquoi, Sire, je vous supplie de « commander à votre trésorier qu'il me garde cette pension, « et je m'en servirai quand j'en aurai besoin. » Le roi ad-

mira son désintéressement, et avoua qu'il n'en avait point encore vu d'exemple (1).

François avait déjà donné une marque de ce désintéressement. Lorsqu'après le carême qu'il avait prêché à la Cour, les duchesses de Longueville et de Mercœur, connaissant la modicité de ses revenus, lui envoyèrent une grande somme d'argent dans une bourse fort riche; le Saint admira la beauté du travail de la bourse sans l'ouvrir; puis il la rendit au

(1) Nous citerons ici, d'après Charles-Auguste, un fait qui fait honneur à Henri IV, traitant avec saint François de Sales. « En ces temps, il arriva de fortune à François de recommander en chaire, aux prières de son peuple, certaines affaires de grande importance (et ce n'était autre que la conversion de quelques personnes de qualité), et presque à même temps aussi, étant entré dans l'église, où était enterré le maréchal duc de Biron, décapité comme criminel de lèse-majesté, il lui échappa de jeter un soupir en déplorant la misérable condition des hommes sur le sujet de ce guerrier, qui véritablement était en estime de tout le monde d'être très vaillant. Il ne manqua point d'envieux (et c'était déjà une merveille bien grande, qu'il eût fait un si long séjour en la cour sans être piqué de l'envie) qui allèrent dire au roi, que ce prêtre savoisien traite auprès de Sa Majesté d'affaires tout autres que celles qu'il faisait semblant, et qu'il était participant de toutes les entreprises et desseins du maréchal de Biron, et partant qu'il fallait s'en prendre garde. C'est la vérité, que le roi n'ajouta pas une ferme croyance à cette calomnie; mais il ne laissa pas d'entrer en quelque sorte de soupçon. On célébrait alors les octaves de la fête du Très-Saint Sacrement de l'Autel, et le bienheureux François prêchait tous les jours en l'église de saint Benoit. Comme il était sur le point de monter en chaire, un certain gentilhomme de ses amis lui porta cette nouvelle, qu'on le rendait criminel auprès du roi, et, avait-on dit, qu'il avait intelligence sur les mêmes desseins du duc de Biron. Toutefois, il ne laissa pas de monter, et prêcha avec autant d'assurance que s'il n'eût rien su de tout cela. Etant descendu de la chaire, le même qui lui avait baillé la nouvelle, l'interrogea avec étonnement : « Et comment, Monsieur? vous ne vous « étonnez pas plus que cela? On vous a chargé du crime de lèse-majesté, et « vous ne faites point de semblant? Il lui répondit : « je ne m'étonnerais, si « j'étais véritablement coupable, mais, parce que je suis innocent, j'ai con- « fiance au Seigneur; et comment osez-vous dire à mon âme qu'elle s'en « aille à la montagne comme un passereau? Si je me fusse senti touché des « remords de conscience, j'eusse pensé à la fuite; mais, tant s'en faut que « j'aie peur, que tout de ce pas je m'en vais au roi, espérant que Dieu aura

gentilhomme qui la lui avait apportée, le priant de la remettre aux pieuses princesses, parce qu'il n'en avait nullement besoin. Ainsi les honneurs et les richesses n'avaient aucun attrait pour lui. « Que mon âme, s'écriait-il à ce « propos, me fait grand plaisir de ne les vouloir pas regar- « der, et de ne tenir non plus compte de cela, que si j'étais « à l'article de la mort, où le monde ne semble qu'une fu- « mée (1) ! »

« soin de ma réputation, si elle sert tant soit peu à sa gloire. » Disant ainsi, il s'en alla tout droit au Louvre, et aborda le roi avec un visage très serein ; mais Sa Majesté le prévint, lorsqu'il avait déjà sa harangue sur les lèvres, et lui dit ces paroles : « Non, non, monsieur, vous n'avez « point besoin de vous justifier; car je n'ai jamais pensé mal de vous, « mais je ne saurais pas empêcher qu'on ne me rapporte beaucoup de « choses de ceux qui sont auprès de moi. » Le serviteur de Dieu le remercia très humblement, et lui dit : « Sire, je ne suis point si fort intel- « ligent aux affaires d'état, que je me mêle de les traiter; et si j'y enten- « dais, ou que je voulusse y entendre quelque chose, ce ne serait pas par « une si grande méchanceté que je voudrais faire mon apprentissage. » Il ajouta quelques autres paroles, par lesquelles ce roi, qui n'avait pas son semblable en prudence, connut fort bien l'ingénuité et franchise de cet esprit: et tant s'en faut qu'il le renvoyât mal content, qu'au contraire il s'offrit à lui, par une bonté tout à fait admirable, et dès-lors, ne pouvait cesser de le louer à tout propos. « Monsieur de Sales est véritablement un « homme de Dieu, disait-il un jour, car il rapporte tout à Dieu : il ne « sait point la manière de flatter, et avec cette grande sincérité d'esprit « qu'il montre partout, il est très modeste, et ne se méprend jamais, « mais rend l'honneur à qui il le doit.» Un seigneur qui était grandement familier avec Sa Majesté, ayant ouï ces louanges, prit la liberté de lui demander à quelle raison elle rendait tant de témoignages d'amitié à cet évêque savoisien ? Le roi lui répondit: « Parce qu'il possède toutes les « vertus au souverain degré de leur perfection, et n'a pas un vice; je n'en « connais point de plus capable, ni plus propre pour remettre l'état eccié- « siastique en sa première splendeur : il est doux, facile, humble de cœur, « et jouit d'une très grande tranquillité d'esprit, il est très dévot et reli- « gieux sans scrupule, et (si vous voulez que je le dise encore une fois) « tout à fait capable et propre pour chasser les hérésies et nouveautés. » Enfin, ce grand monarque faisait un si grand état de ce saint homme, qu'un jour il commanda au Sieur des Hayes de lui écrire qu'il voulait être le troisième en son amitié.

(1) On aimera sans doute à connaître les rapports que saint François

François ayant obtenu le droit de rétablir la religion catholique dans les terres du diocèse de Genève qui étaient soumises à l'obéissance du roi de France, repartit pour Anneci, neuf mois après son arrivée à Paris.

Il venait de quitter la capitale, lorsqu'il rencontra un courrier qui lui apportait la nouvelle de la mort de Claude

de Sales eut, pendant son séjour à Paris, avec la bienheureuse Marie de l'Incarnation; nous les trouvons dans Charles-Auguste :

« Il se faisait pour lors, à Paris, de saintes assemblées en la maison du sieur Acarie, auprès de Marie Aurillot, sa femme, auxquelles assistaient, de deux en deux ou trois en trois jours, plusieurs grands personnages en sainteté et doctrine, entr'autres Pierre de Bérulle, supérieur général des Pères de l'Oratoire en France, et enfin cardinal; André du Val, très célèbre docteur de Sorbonne, et le sieur de Santeuil. Ces dévots personnages, ayant connu le bienheureux François, le prièrent de vouloir accepter une place en leur assemblée, et le choisirent pour leur directeur et père spirituel : Ils lui découvraient les plus cachés replis de leur conscience, et tiraient une merveilleuse suavité et lumière de ses avis et de sa direction; de même que lui recevait une très grande consolation de remarquer la conduite du Saint-Esprit en la sainte vie de ces belles âmes. La demoiselle Acarie (qui depuis, son mari étant mort, se fit religieuse en l'ordre des Carmélites déchaussées, où elle fut appelée sœur Marie de l'Incarnation) avait une très grande confiance en lui : elle lui ouvrait son cœur, non seulement au sacrement de Pénitence, mais encore en des entretiens particuliers; et lui, faisait un profit nonpareil auprès d'elle, puisant l'un et l'autre les eaux vives de la perfection chrétienne dans la pratique du divin amour; et il n'y avait point de travaux qui détournassent le zèle de ce serviteur de Dieu, quoiqu'il fallût faire tous les jours le chemin presque d'une lieue, depuis la rue Saint-Jacques jusqu'à celle qui est derrière le petit Saint-Antoine, lequel il faisait à pied, sans avoir égard aux temps, ni de soleil, ni de pluie, parmi la boue (dont il y a toujours à force à Paris). En ces assemblées, il fut résolu par son conseil, et selon le désir de la demoiselle Acarie, d'envoyer en Espagne, pour avoir des religieuses Carmélites de sainte Thérèse, et à Rome, pour avoir des prêtres de l'Oratoire du nom de Jésus; ce qui succéda si heureusement, que, par le consentement du roi, et la faveur du Souverain Pontife, la princesse de Longueville, Catherine d'Orléans, accrut la religion de Paris d'un nouveau monastère de ces dévotes religieuses, après que le bienheureux François en eût écrit à Sa Sainteté et instruit amplement le Siége Apostolique. Or, le temps que la vertu fit converser ces saintes âmes les unes avec les autres fut de six mois, quoique parmi tous leurs entretiens elles employassent plus d'heures à parler de leurs imperfections, que des

de Granier (1), et par conséquent celle de son élévation à l'épiscopat de Genève. Arrêté par l'annonce de ce changement subit dans sa situation, et ne pouvant arriver à Annecy pour les obsèques de son évêque, au lieu de se rendre dans cette ville, il se retira au château de Sales pour s'y préparer aux graves fonctions qu'il redoutait par la méditation et la prière. Ce fut dans cette solitude que notre Saint, après une confession générale, se traça le plan de vie qu'il voulait suivre pendant sa carrière épiscopale (2). Rien

grâces desquelles la divine bonté les comblait : d'où il arriva que le bienheureux François se repentit d'avoir été si réservé à s'informer des profondes et cachées perfections de cette très vertueuse demoiselle. Or, le jugement qu'il fit d'elle après sa mort fut tel : que c'était véritablement une servante du Seigneur, *de laquelle il avait regardé l'humilité;* et quant à lui, qu'il ne la regardait pas comme sa pénitente, mais comme un vaisseau d'élection, que le Saint-Esprit avait consacré pour son usage; et ce sont ses paroles très expresses. « Oh! quelle faute je commis, quand « je ne profitai pas de sa très sainte conversation! car elle m'eût libre- « ment découvert toute son âme; mais le très grand respect que je lui « portais, faisait que je n'osais pas m'enquérir de la moindre chose. »

(1) Nous empruntons à Charles-Auguste une courte notice sur Claude de Granier, qu'on peut dire avoir été le digne prédécesseur de saint François de Sales :

« Claude de Granier était un homme au delà de toutes louanges, d'une vie irrépréhensible, gentilhomme de très ancienne noblesse, qui, ayant professé la religion de saint Benoît dans le monastère de Notre-Dame-de-Talloires, et devenu prieur, passa plusieurs années très saintement dans la cellule, de laquelle étant sorti pour administrer l'église de Genève, il s'est montré vrai prélat, l'espace d'environ vingt-cinq ans. Il était austère en ses habits et en son vivre, content de peu, puissant et hardi défenseur de la liberté ecclésiastique, d'un courage très fort et constant, docte et éloquent par dessus la médiocrité, très libéral envers les pauvres, et qui ne faisait pas plus d'état des choses de la terre que de la fumée et d'un festu ; il mourut tout blanc comme un cigne, accablé de beaucoup d'infirmités, à Pollinge, retournant du jubilé de Thonon, le dix-septième du mois de septembre. Son corps fut porté à Annecy et enterré dans le sanctuaire de l'église de saint François (qui sert de cathédrale), et les peuples croient qu'il jouit de la félicité céleste. »

(2) Nous avons pensé qu'on lirait avec intérêt le règlement de saint François de Sales dans son entier :

« Et premièrement quant à l'extérieur, François de Sales, évêque de

n'est édifiant comme ce règlement. François y promettait de ne jamais porter d'étoffes trop éclatantes, mais d'être toujours vêtu ecclésiastiquement ; de bannir de sa maison la magnificence des meubles et de n'avoir que des tableaux de dévotion ; de n'employer, pour son domestique, que les serviteurs absolument nécessaires ; de ne prendre pour nourriture que des choses communes et seulement pour

Genève, ne portera point d'habits de soie, ni qui soient plus précieux que ceux qu'il a portés par ci-devant; toutefois, ils seront nets et bien proprement accommodés autour de son corps : il ne portera point à ses pieds d'escarpins avec les mules ou galloches; tant parce que cela ressent la vanité du monde, que parce qu'il est défendu par les statuts de son église. Jamais il n'ira en point d'église sans le rocher et camail, ni par la ville, et même observera cela par la maison, quant au camail, autant qu'il se pourra faire. En la maison, en l'église, et par la ville, autant que la commodité du temps le lui permettra, il portera toujours son bonnet carré. Il ne portera au doigt que le seul anneau qu'on appelle pastoral, et que les évêques doivent porter, pour marque de l'alliance qu'ils ont contractée, et qui les tient liés et obligés à leur église, non moins étroitement que les maris à leurs épouses. Il ne portera point de gants qui soient parfumés ou de grand prix, ni de manchons de soie et fourrés; mais il prendra ce qui sera de la civilité, honnêteté et nécessité. Sa ceinture pourra être de soie, non pas toutefois précieuse, et en icelle il portera son chapelet attaché. Les attaches de ses souliers ne seront point de soie, ni ses bas de rhausses. Sa tonsure sera toujours en état d'être fort bien reconnue, sa barbe ronde, non pointue, et sans aucunes moustaches qui passent la lèvre supérieure. Il tâchera de n'avoir point de serviteurs inutiles et superflus. Il y en aura deux ecclésiastiques, l'un desquels aura charge de toutes les affaires, et l'autre lui assistera aux offices; et encore suffirait-il d'un. Ils seront habillés à la romaine, s'il se peut faire, avec toute sorte de modestie, ou bien comme les prêtres du séminaire de Milan; parce que cette sorte d'habillement coûte moins, et est plus commode. Un secrétaire, deux valets de chambre, l'un pour soi, l'autre pour la famille, un cuisinier avec son garçon, et un laquais, qui sera vêtu de tanné avec les bords violets. Point de ses serviteurs ne portera des panaches, ni d'épée, ni des habits de couleur éclatante, ni de grands cheveux, ni des moustaches par trop relevées.

« Ils se confesseront et communieront tous les seconds dimanches du mois, selon les statuts de la confrérie des pénitents de la sainte Croix, en laquelle ils s'enrôleront, et communieront à la messe de l'évêque : ils entendront tous les jours la messe; et les dimanches et fêtes tout le divin office en l'église cathédrale. Ils se lèveront tous du lit à cinq heures du

soutenir son corps. Il prit la résolution de regarder les pauvres comme ses enfants, de les visiter, de les soulager lui-même dans l'occasion ; d'assister à toutes les fêtes de dévotion qui se célébraient dans la ville et d'animer, par sa présence, le zèle et la ferveur des pieux fidèles ; de réciter les prières en commun avec tous ceux de sa maison. Il s'engagea aussi à jeûner tous les vendredis en mémoire de

matin; mais les jours solennels, quand il faudra aller à matines, à quatre heures. Ils se coucheront à dix heures du soir; mais ils s'assembleront au préalable en la salle, pour réciter les litanies. Le dimanche, du nom de Jésus; le lundi, de tous les Saints; le mardi, des Anges; le mercredi, de saint Pierre, apôtre, patron de l'église de Genève; le jeudi, du très saint Sacrement; le vendredi, de la Passion de Notre-Seigneur; le samedi, de la glorieuse Vierge Marie Notre-Dame; sinon qu'à l'occasion de quelque fête, ces litanies doivent être transférées. L'évêque dira l'oraison : on fera l'examen de conscience, et après cela tous se retireront. En chaque chambre il y aura un oratoire; et en celui-ci de l'eau bénite, avec quelque dévote image et *Agnus Dei*. Deux chambres seront tapissées; une pour les étrangers, et l'autre pour recevoir les affaires, c'est à savoir la salle. Il y aura toujours quelqu'un qui aura soin de recevoir et introduire ceux qui viendront; et celui-là sera courtois et gracieux, tâchant de ne fâcher personne quelle qu'elle soit. C'est une trop grande audace aux serviteurs des prélats, de mépriser les ecclésiastiques inférieurs. Tous ceux qui serviront à l'évêque de Genève, seront avertis et accoutumés de traiter honnêtement avec tous, mais principalement avec les prêtres. Quant à la table, elle sera modérée et (comme dit le Concile) frugale, mais toutefois propre et nette. Les prêtres y seront assis; et autant qu'il se pourra faire, tiendront les premières places : chacun bénira la table à son tour, et dira pareillement les grâces, excepté les fêtes solennelles : car alors l'évêque fera la bénédiction et l'action de grâces, comme aussi tous les jours il dira l'oraison, *Seigneur, bénissez-nous :* parce que le moindre doit recevoir la bénédiction du plus grand. On lira quelque livre de dévotion jusqu'à moitié dîner ou souper, le reste sera donné à des discours honnêtes. L'heure du dîner sera à dix, celle du souper à six : les jours de jeûnes on ne s'asseiera point à la collation, et alors le dîner sera à onze heures sonnées, la collation à sept. Quant à l'aumône, il faudra observer les jours que feu Monseigneur le révérendissime avait choisis, afin qu'elle se fasse publiquement; il faudra tâcher qu'elle soit plus grosse en hiver qu'en été, principalement depuis la fête des Rois : car alors les pauvres en ont plus de besoin, et pour ce l'on distribuera des légumes : je ne sais s'il serait expédient que l'évêque baillât l'aumône de sa main propre, quand il verrait que cela se pourrait faire commodément; comme le

la passion de Notre-Seigneur, et tous les samedis en l'honneur de la très sainte Vierge. Enfin, François régla l'heure de son travail, de ses repas, de la méditation, de l'étude et de son coucher ; il voulait tout rapporter à Dieu, tout faire dans la vue de lui plaire....

En même temps que François de Sales prenait ces résolutions aussi sublimes que touchantes, son âme laissait

mercredi de la grande semaine, ou le Jeudi-Saint, ou le Vendredi-Saint de la Passion. Le Jeudi-Saint au mandat, on baillera à dîner aux pauvres devant que leur laver les pieds; ou bien après, si le mandat se fait de matin, comme feu Monseigneur le révérendissime le faisait. Il faudra tâcher que les aumônes qu'on distribuera aux frères mineurs, aux jacobins, aux capucins, aux religieuses de Sainte-Claire, et à l'hôpital, soient remarquées, tant pour l'exemple, que pour une plus grande efficace envers le peuple. Quant aux aumônes particulières et extraordinaires, *l'onction* enseignera ce qu'il faudra faire. Quant aux divins offices, toutes les fêtes de commandement, l'évêque assistera aux premières vêpres, aux secondes, à la grand'messe, et à l'office qui se fait devant ou après; mais les jours solennels, outre cela à matines. Il célébrera, et fera l'office la nuit et le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, à la fête des Rois, le dimanche de Pâques, le dimanche de Pentecôte, à la Fête-Dieu, à la fête de saint Pierre et saint Paul, à la fête de saint Pierre-aux-Liens, patron de l'église de Genève, à la fête de l'Assomption de Notre-Dame, à la fête de Toussaint, et le jour anniversaire de son Sacre. Toute l'octave de la Fête-Dieu, il assistera à l'office et prêchera le dimanche précédent, pour avertir le peuple de son office, afin qu'il gagne les indulgences. Le jour de la fête, le dimanche dans l'octave, et le jour de l'octave, il fera la bénédiction dans l'église des religieuses de Sainte-Claire; tant afin de les consoler, que parce que cette église est coutumièrement toute pleine de peuple; et que c'est la dernière bénédiction qui se fait en la ville. Il assistera (autant qu'il se pourra faire le plus souvent) aux offices et exercices des confrères de la sainte Croix, du très saint Sacrement, du saint Rosaire, du Cordon; mais principalement de la sainte Croix, à cause de la communion qui s'y fait, et qu'il tâchera de faire le plus souvent. Voilà quant à l'extérieur.

« Maintenant, quant à l'intérieur : et premièrement quant à l'étude, il fera en sorte qu'il puisse apprendre quelque chose tous les jours, utile néanmoins, et qui soit convenable à sa profession. Ordinairement, il pourra avoir pour étudier, les deux heures qui sont entre sept et neuf du matin : après souper, il fera lire quelque livre de dévotion l'espace d'une heure, qui servira en partie pour l'étude, en partie pour l'oraison. Le matin, après l'action de grâces accoutumée, l'invocation de l'aide de

échapper des pensées et des sentiments que nous ne pouvons passer sous silence. Il les confia à un ami auquel il écrivit pendant sa retraite : « Je fais la revue de mon âme, « et sens au fond de mon cœur une nouvelle confiance de « mieux servir Dieu en sainteté et en justice tous les jours « de ma vie. J'ai eu de grands sentiments des infinies obliga- « tions que je lui ai, j'ai résolu de m'y sacrifier avec toute la

Dieu, et dédication de soi-même, il méditera l'espace d'une heure, selon qu'il aura auparavant disposé. Il se tiendra toujours en la présence de Dieu, et l'invoquera à toutes occasions. Quant aux oraisons jaculatoires, il les tirera, ou de la méditation du matin, ou de divers objets qui se présenteront; elles seront ou vocales ou mentales, selon qu'il sera incité du Saint-Esprit : et il s'en fera un bref recueil pour aspirer à Dieu, à la Vierge, aux Anges, et aux Saints auxquels il aura une particulière dévotion. Il récitera ordinairement l'office debout, ou à genoux : Matines et Laudes, sur le soir après la lecture du livre de dévotion : Prime, Tierce, Sexte et None, entre six et sept heures du matin; c'est à savoir, après la méditation; Vêpres et Complies devant souper, et le chapelet après Vêpres, avec les méditations, d'autant qu'il est obligé par vœu de le réciter. Quand il prévoira quelque urgente affaire, il pourra prévenir l'heure de vêpres, et du chapelet. Les jours de fête, il réritera les heures et vêpres avec le chœur, et le chapelet pendant la grand'messe. Il sortira le matin à neuf heures, pour offrir le très saint sacrifice de la messe, laquelle il célébrera tous les jours, sinon qu'il soit empêché par quelque extrême nécessité; et afin de la célébrer avec plus de dévotion, il fera un recueil et abrégé de diverses considérations et affections, par lesquelles la piété peut être excitée envers ce grand mystère, et s'y occupera et entretiendra en sortant de sa chambre, et en allant à l'autel. Quand il sera arrivé à la sacristie, il fera sa préparation, ni trop courte ni trop longue, pour n'ennuyer ni attiédir ceux qui attendront : l'action de grâces sera de même. Après la messe, en laquelle il se comportera avec une douce gravité, ne parlera avec personne, au moins en allant à la messe, et principalement d'affaires séculières, afin que l'esprit soit entièrement recueilli en soi-même. Il ne sera point mal à propos que les jours qu'on appelle de dévotion, il célèbre la messe ès-église où elle sera, afin que le peuple y venant, trouve toujours son évêque en tête comme les fêtes solennelles de ces églises, et quand il y a des indulgences, le soir il fera l'exercice avec le reste de la famille. Il se confessera de deux en deux, ou de trois en trois jours, sinon que la nécessité portât autrement, vers le plus capable confesseur qu'il pourra commodément avoir, et lequel il ne changera sans nécessité. Il se confessera quelquefois en l'église à la vue de tous, pour servir d'exemple à tous. Outre les jours de jeûne que

« fidélité qu'il me sera possible, tenant incessamment mon « âme en sa divine présence, avec une allégresse non point « impétueuse, mais, ce me semble, efficace pour le bien « aimer : car rien du monde n'est digne de votre amour ; il « le faut tout à ce Sauveur qui nous a tout donné le sien. Je « vois tous les contentements terrestres un vrai rien auprès « de ce régnant amour, pour lequel je voudrais volontiers

l'église a commandés, il jeûnera toutes veilles des fêtes de Notre-Dame, et tous les jours de vendredi et samedi. Tous les ans, par l'espace de huit jours, et davantage (quand il pourra), il fera la recollection et purgation de son âme, et ce temps pendant examinera ses succès et progrès depuis l'année passée; et après avoir marqué les principales offenses, il les accusera à son confesseur, avec lequel il conférera de ses mauvaises inclinations et difficultés au bien. Quoi fait, il fera beaucoup de prières, principalement mentales, avec application de messes qu'il célébrera, et fera célébrer en ce temps, pour obtenir de Dieu la grâce nécessaire à son régime, et de son église, et renouvellera tous bons propos et desseins que Dieu lui avait baillés; et pour cet effet, il relira devant que se présenter à la confession les mémoires de toutes ses résolutions, et les remarquera de rechef, afin qu'il puisse ajouter ce que l'expérience lui aura appris. Le temps de cette recollection ne peut pas bonnement être déterminé, sinon que les semaines de carnaval semblent y être très propres, tant pour n'être pas témoin de l'insolence et dissolution du peuple, que pour sortir du désert à la prédication, et aux grandes œuvres, à l'imitation de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, et de son précurseur saint Jean-Baptiste. Si toutefois il y avait espérance de retirer le peuple de cette dissolution, par quelque notable exercice, alors il faudra choisir pour cette recollection quelques-unes des semaines qui sont entre Pâques et Pentecôte, afin que l'esprit de Dieu, que l'on y aura acquis, opère le bien à ces fêtes solennelles, et octave du très-saint Sacrement, pour ce encore qu'alors on est moins pressé d'affaires, et que la saison est fort propre pour la purgation de l'âme, aussi bien que du corps, voire que la purgation du corps pourra servir de prétexte à la purification de l'âme. Telles sont les saintes constitutions que cet homme apostolique se prescrivit devant que recevoir l'onction épiscopale, et qu'il voulut être signées de la main de son directeur, le père Jean Forier. »

L'esprit de charité devait modifier et adoucir ce qu'il y avait de trop sévère dans ce plan de conduite pris à la lettre; François de Sales s'en explique lui-même de la manière suivante à Monseigneur de Bourges, qui lui demandait la copie de ce règlement : « C'est pour vous obéir que je « vous envoie ce pauvre écrit dont la plus grande partie vous sera inutile. « Ce n'est pas qu'il ne fût désirable que nos maisons épiscopales fussent « conformes à ce règlement; mais je sais par expérience qu'il faut s'ac-

« mourir, ou tout au moins vivre pour lui seul. Qu'il me tarde « que ce cœur que Dieu m'a donné lui soit inséparablement « et éternellement lié ! »

On sent bien, en lisant ces lignes, que François de Sales était chrétien parce qu'il aimait. Ce n'était point la religion qui lui avait donné la sensibilité de son cœur, c'était la sensibilité de son cœur qui l'avait livré à son Dieu. Il avait compris que rien ici-bas n'était digne de son âme si tendre ; il l'avait jetée dans le sein du Sauveur, comme dans l'unique refuge où elle trouverait un repos et un bonheur proportionnés à ses espérances.

« commoder à la nécessité des temps, des lieux et de l'occasion. Je vous « confesse que je n'ai point scrupule de me déranger de ce règlement, « quand le service de mes brebis m'occupe ; car alors, il faut que la cha- « rité soit plus forte que nos propres inclinations. En faisant cet écrit, « mon dessein a été, non de me gêner, mais de me régler sans m'obliger « à aucun scrupule de conscience ; car Dieu me fait la grâce d'aimer « autant la liberté que je hais la dissolution et le libertinage. En somme, « Monseigneur, nous devons dire avec le grand évêque d'Hiponne : *Amor* « *meus pondus meum.* »

CHAPITRE IX.

FRANÇOIS DE SALES ÉVÊQUE.

(1602-1603.)

Son sacre et sa prise de possession. — Il prêche dans sa cathédrale, établit et fait lui-même le catéchisme dit *de la doctrine chrétienne*. — Il confère les Ordres. — Sa piété. — Sa charité. — Son zèle. — Il continue de travailler contre l'hérésie; les ministres tentent de l'empoisonner. — Il réforme plusieurs abbayes.

« Enfin (nous reprenons le récit de Charles-Auguste), le jour du sacre de François s'approchant, une multitude de seigneurs et de personnes de qualité se rendirent à Sales, de tous les coins de la Savoie : en premier lieu les prélats du Sacre, Vespasian Gribalde, archevêque et comte de Vienne, Primat des Primats des Gaules, Thomas Pobel, évêque de Saint-Paul ou de Trois-Châteaux, et Jacques Maistret, évêque de Damas, de l'ordre des Carmes; et les chanoines de l'église cathédrale, avec déclaration que tous les autres qui voudraient y assister seraient tenus pour exempts. Pas un de tous les musiciens de l'église cathédrale de Saint-Pierre, et de la collégiale de Notre-Dame, ne manqua à cette solennité, et le huitième jour de décembre, auquel l'Eglise célèbre l'immaculée Conception de la Vierge, étant arrivé, on commença de bon matin à marcher de Sales à Thorens. C'est une terre fort noble et seigneuriale, que le grand roi François premier, possédant la Savoie, érigea autrefois en baronnie; que les seigneurs de Sales ayant eue depuis des très illustres princes de Luxembourg et de Lorraine, ont unie à leur comté.

« En ce lieu est l'église paroissiale, perpétuellement unie

Digitized by Google

au chapitre de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève, d'un fort grand vase, capable de contenir deux mille paroissiens. Elle avait été hautement tapissée. Sur la façade du chœur, on voyait les armoiries de l'évêque élu, timbrées d'une mitre et d'une crosse d'or et d'un chapeau vert à grands pendants de même d'un côté et d'autre, avec la devise répondante à l'action et à la dignité, qui souhaitait, après de longues années, le ciel. Un grand théâtre d'architecture ornée de peintures, occupait tout le sanctuaire. Au milieu du chœur, étaient élevés deux autels : l'on montait sur le théâtre par huit degrés d'un côté, et on descendait par tout autant de l'autre. En la face intérieure du chœur, on avait dressé une galerie de charpenterie pour les musiciens. Il n'y avait rien dans toute l'église qui ne fût digne d'une magnificence pontificale. Sur le grand autel, posait une grande croix d'argent, au milieu de six chandeliers de même : non guères loin, proche de la muraille, on avait mis sur une table ou crédence, toutes les choses nécessaires ; comme les vases pour les lavements et pour l'eau bénite, l'encensoir, les ampoules, le calice, les hostiaires, de la mie de pain, le saint chrême, tous les ornements pontificaux, et semblables choses ; devant l'autel était le faldistoire, et trois chaires tapissées Le petit autel était chargé et orné d'une croix, et de deux chandeliers d'argent, d'un Missel, d'un Pontifical et de vêtements blancs. Sur une autre crédence étaient huit petites nappes fendues par le milieu en longueur, de deux cannes de fine toile de lin ; desquelles deux étaient longues de six paulmes chacune, les autres six d'égale quantité ; outre cela, l'anneau avec sa pierrerie qui devait être béni et baillé à l'élu, un peigne d'ivoire, deux intortices, chacun de quatre livres, deux barils de vin, ornés des armoiries de l'archevêque de Vienne et de l'Elu.

« Toutes choses étant ainsi bien préparées, et le consécrateur assis, Thomas Pobel, évêque de Trois-Châteaux, demanda au nom de notre Mère l'Eglise Catholique, que le présent prêtre François de Sales qui était à genoux, fût

élevé à la charge de l'épiscopat. Au même instant on fit la lecture du mandat apostolique, donné à Rome, au palais de Saint-Marc, l'an mil six cent et deux, le quinzième de juillet, et onzième de l'année du pontificat du pape Clément huitième, et on procéda après au serment, à l'examen et autres cérémonies qui sont toutes à la vérité très augustes. Mais voilà cependant que le bienheureux élu demeure en attention à genoux devant son consécrateur, qu'il est tout particulièrement environné de la divinité et que la très sainte Trinité se manifeste à lui d'une façon inénarrable. Le voilà qui se voit assisté de la très glorieuse Vierge Marie, et des apôtres saint Pierre et saint Paul ; ce dont tout couvert de majesté, et prenant une extraordinaire rougeur au visage, il paraît rayonnant à tout le peuple. Cette merveille le tint l'espace d'une demi-heure; après quoi, il tomba en défaillance, non sans un grand étonnement d'un chacun. Etant relevé, et revenu à ses forces, il assura que ce n'était rien, et qu'il se portait bien. Mais la très auguste Trinité opérait invisiblement en la souveraine pointe de son âme, tout ce que les évêques consécrateurs faisaient visiblement; de sorte qu'à l'imposition du livre des Evangiles sur la tête et les épaules, il connut très distinctement et clairement qu'on lui baillait la charge de prêcher : à l'imposition des mains, que la vertu de la bénédiction divine était épanchée sur lui : à l'onction, qu'il devait abonder en la constance de la foi, en la pureté de la dilection et en la sincérité de la paix; que ses discours et ses prédications devaient être non en de persuasives paroles de la sagesse humaine, mais en la vérité de l'esprit et de la vertu; qu'il était oint mystiquement et rendu fécond de la bénédiction spirituelle, afin de profiter pour le salut de tout le monde; et qu'il devait être *comme un onguent qui descend à la barbe d'Aaron, et jusqu'au bord de sa robe*. Au bâton pastoral, qu'il fallait corriger les vices avec une sévérité religieuse, tenir le jugement sans colère, adoucir les esprits des auditeurs pour nourrir les vertus, et ne point laisser la censure de la sévérité en la tranquillité. A l'anneau, qui est le signacle ou la marque de la foi, qu'il

devait être orné d'une foi immaculée, pour garder assurément la sainte Eglise, épouse de Dieu. A la mitre, qui est le casque du salut, qu'il devait paraître terrible aux adversaires de la vérité, ayant la tête armée des cornes de l'un et de l'autre Testament, et les combattre fortement et puissamment. Aux gants, que ses mains étaient environnées de la netteté du nouvel Homme qui est descendu du ciel; afin que tout ainsi que Jacob avec les mains couvertes de peaux de chevreaux, ayant présenté à son père une viande et un breuvage très agréables, impétra la bénédiction paternelle; de même, en offrant l'hostie salutaire, il méritât d'impétrer la bénédiction de la grâce divine. Après cela, il fut assis par le consécrateur dans le faldistoire, comme dans son trône : et aussitôt (lorsque les musiciens chantaient déjà puissamment l'hymne de réjouissance), conduit et promené par toute l'église, baillant la bénédiction au peuple; et les dernières cérémonies étant achevées par l'action de grâces à Dieu, on se retira en paix. Mais le saint homme était tellement agité des mouvements de la divinité, qu'il avait plus l'apparence d'un homme du ciel que de la terre. »

« Après son sacre, François se réserva encore quelques jours au château de Sales avant d'aller prendre possession de son siége. « Enfin, le quatorzième du mois, qui venait par samedi, il prit la route d'Annecy : une grande troupe de gens de marque, qui étaient accourus de tous côtés, le précédaient et suivaient, pour honorer le triomphe qu'il allait faire. La ville lui avait envoyé quatre des principaux conseillers, députés exprès pour le conduire, qui, s'acquittant fort bien de leur charge, l'introduisirent dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, au faubourg de Bœuf. Là le saint évêque; après avoir fait sa priere, fut revêtu de ses ornements pontificaux, et du milieu de l'autel, assis en majesté, le visage tourné contre le peuple et la cité, il entendit les harangues des magistrats. Les syndics vinrent les premiers en robe, avec leurs bâtons d'ébène, pour lesquels il y en eut un qui parla très élégamment; ce qui fut aussi fait par les premiers du conseil et de la chambre des comptes des Génevois; lesquels étant

renvoyés avec une très suave réponse, le maître des cérémonies commanda à tous les ordres de la ville de marcher. Un valet de ville allait tout premier, couvert d'un manteau rouge; les Pères Capucins le suivaient gravement tous deux et deux; les Pères Cordeliers de l'observance régulière, les Pères de saint Dominique, les Chanoines réguliers du prieuré du Saint-Sépulcre de Jérusalem, de l'ordre de saint Augustin; les Vicaires de l'église paroissiale de Saint-Maurice, les Chanoines de l'église collégiale de Notre-Dame, les Chanoines de l'église cathédrale, les musiciens de laquelle faisaient retentir toutes les rues de leurs chants de joie. Tous ces ordres ecclésiastiques étaient magnifiquement fermés par deux chantres de la même église, revêtus de chappes et de mitres, et appuyés à de grands bâtons pommelés d'argent. Après venait un prêtre tout seul, revêtu d'un surplis, qui portait la crosse haut élevée. Il était suivi de deux chanoines revêtus de précieuses tuniques, qui tenaient le gremial par les deux hauts bouts, devant le sacré pontife, qui allait gravement bénissant le peuple agenouillé d'un côté et d'autre, sous le poêle, dont les quatre bâtons étaient tenus par les syndics. A droite et à gauche de l'évêque, un peu en derrière, étaient deux chanoines, revêtus pareillement de tuniques, suivis de plusieurs prêtres revêtus de surplis, qui tenaient les mitres à la main ; et incontinent après eux, le magistrat du conseil et de la chambre, la noblesse, et une grande foule de peuple, cependant qu'il semblait que toute la ville dansât de joie, sous l'harmonie des carillons qui se faisaient par les clochers de toutes les églises. Comme l'on fut arrivé à la porte d'Osiris ou du Bœuf, on voyait les armoiries du bienheureux prélat, et dessous celles de la ville, qui sont de gueulles à la truite d'argent mise en bande, le tout entouré d'une couronne de laurier, avec une devise en latin, qui signifiait : *Au sacré prélat la cité hôtesse.* La jeunesse d'Annecy bordait la porte d'un côté et d'autre, et salua son pacifique pasteur avec un grand tintamarre de mousquetades. Par les rues on n'entendait que des cris et des acclamations, par lesquelles ce bon peuple souhaitait la vie et la

félicité à son saint évêque ; et les larmes de joie distillaient abondamment des yeux de plusieurs.

« Les trois grandes portes de l'église de Saint-François (qui servait pour la cathédrale de Saint-Pierre de Genève) étaient entièrement ouvertes : tout le frontispice était orné de peintures, devises, emblèmes, anagrammes, épigrammes, et autres sortes de vers, que les écoliers du collége Chapuisien y avaient attachés ; mais le chapitre avait posé sur la grande porte deux beaux et grands tableaux de peinture. En l'un, deux chiens blancs comme neige soutenaient de part et d'autre les armoiries du bienheureux François, timbrées d'une verge sur le bout de laquelle était un œil rayonnant, telle que la vit le prophète Jérémie ; et semblait que ces chiens voulussent dire ce que le peintre avait voulu exprimer par caractères en langue latine, qui signifiaient : *Au pasteur veillant*. En l'autre, le glorieux apôtre saint Pierre, avec son livre et ses clefs, était appuyé sur un écu de gueules à deux clefs d'or, passées en sautoir, et disait en latin cette devise : *Elles ferment et ouvrent*. La grande chaire à prêcher, outre l'écusson du prélat, qui était soutenu par deux Anges, présentait quatre épichérèmes. Au premier, une main sortant des nues déracinait des épines et chardons, et on lisait au-dessus, en latin : *Afin que tu arraches*. Au second, une main de même, avec un marteau crochu, ruinait une tour, et on lisait : *Que tu détruises*. Au quatrième, la même main plantait en terre un rameau d'olive, et on lisait : *Que tu plantes*. A la façade du chœur, qui est en la nef, pendait un long tableau auquel Dieu le Père, tout environné d'Anges et à bras étendus, regardait aux choses inférieures, et on lisait en latin : *Que votre main soit faite sur l'homme de votre droite*. Alors Claude-Etienne Nouvellet de Talloires, docteur en théologie et chanoine, fit une très belle et très élégante harangue, souhaitant toutes sortes de félicités et bénédictions célestes au Pontife et à son Eglise. Après quoi l'hymne de saint Ambroise et de saint Augustin étant chantée solennellement, et la bénédiction donnée, chacun se retira, car il était déjà nuit.

« Le lendemain, troisième dimanche de l'Avent, le saint monta en chaire, et reput ses brebis du miel de son éloquence ; car il annonça la divinité du Sauveur du monde, avec des tendretés et louanges nonpareilles ; et, comme s'il eût été ravi en extase (Dieu le permettant ainsi), il raconta à son peuple, sans s'en apercevoir, toutes les merveilles qui lui étaient arrivées lors de son sacre, ce dont il rougissait souvent depuis.

« Ensuite il appliqua son esprit aux grandes choses et urgentes affaires de son diocèse. C'est pourquoi, ayant assemblé les chanoines de son église cathédrale, il créa les officiers publics de sa charge épiscopale. Il institua aussi tout d'abord la confrérie du Catéchisme ou Doctrine chrétienne, et commença lui-même à mettre tout en train par une très belle exhortation. On la divisa en trois classes, selon le sexe et l'âge. Or, l'érection fut faite sous le titre et invocation du très doux nom de Jésus, de la glorieuse Vierge Marie, et de son chaste époux saint Joseph. Tous les jours de dimanche, l'heure de midi étant sonnée, vous eussiez vu marcher par les rues un jeune homme vêtu d'une casaque bleue, sur le devant de laquelle et au derrière sur le dos était peint le saint nom de Jésus en caractères d'or ; il sonnait une clochette, et allait criant : Venez à la Doctrine chrétienne, on vous y enseignera le chemin de Paradis. Alors tous s'assemblaient en leurs chapelles et places destinées, et aussitôt que le catéchiste avait fléchi les genoux devant l'autel, deux chantres, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, entonnaient avec un chant mélodieux l'hymne du Saint-Esprit. L'oraison étant dite, le prêtre se mettait en chaire, et les enfants sur des bancs d'un côté, et les filles de l'autre, qui récitaient, par manière d'interrogat et de réponse, quelque partie du catéchisme de Bellarmin ; ce qu'après le catéchiste tâchait d'expliquer plus amplement, et avec plus de facilité qu'il lui était possible, levant les difficultés et les doutes ; même bien souvent interrogeant et faisant redire ce qui avait été expliqué, et le faisant prouver par des exemples. Et à cette œuvre catéchistique le saint évêque s'employait ordinairement

avec ses confrères les chanoines, tour à tour. L'heure étant coulée, on chantait quelque dévot cantique, ou en musique, ou à simple voix, ou avec des orgues. Tous les ans deux fois, ès jours de dimanche, il allait à la procession solennelle par toute la ville, avec ses enfants, suivi de ses prêtres, et montrant une si grande dévotion, que seulement à le regarder les cœurs des pécheurs étaient frappés de contrition ; et toutes fois et quantes que les enfants et les filles récitaient bien ou répondaient pertinemment à ses demandes, il leur donnait des images, des médailles bénites, des chapelets, des *Agnus Dei*, de petits livres de prières, et autres choses semblables, qu'il portait toujours avec soi pour les récompenser.

« Voilà ce que faisait le nouvel évêque, quoiqu'il fût élevé si hautement par sa dignité. Souvent aussi il partagea les exercices des confrères pénitents de la Sainte-Croix, et fut remarqué parmi eux pieds nus et couvert d'un sac, en la procession générale de la nuit du Jeudi-Saint. Il continua de vivre austèrement et se baillait la discipline jusqu'au sang ; ainsi que l'a témoigné son confesseur, homme d'une sincérité nonpareille. »

Dès cette première année de son épiscopat, François de Sales aurait voulu faire la visite générale de son diocèse, mais diverses circonstances le forcèrent à la retarder. Il resta donc à Anneci, s'occupant sans relâche de la prédication, de l'instruction, de la prière, de l'étude, et de l'administration de son diocèse. Quand il avait du temps de reste, il allait dans les hôpitaux, ou dans les maisons particulières, consoler et encourager les malades. Il leur administrait lui-même les sacrements, et se plaisait à leur rendre les services les plus bas et les plus rebutants. Dieu bénissait quelquefois sa charité, en soulageant les malades qu'il visitait d'une manière qui paraissait tout-à-fait miraculeuse. Aussi, l'amour et l'estime que son peuple avait pour lui ne pouvaient-ils être portés plus loin. Quand il passait par la ville, où il allait toujours à pied, tout le monde sortait des maisons pour recevoir sa bénédiction. Les mères particulièrement lui présentaient leurs petits enfants méchants et indociles, afin qu'il

les bénit ; et l'on a souvent remarqué qu'en leur imprimant le signe de la croix sur le front, ou leur mettant la main sur la tête, ou même en les flattant, leurs cris et leurs larmes cessaient, et ils devenaient plus doux et plus traitables.

La charité du saint prélat n'en demeurait pas là ; il entrait souvent chez les artisans et les pauvres, s'informait de leurs besoins, écoutait leurs plaintes, les exhortait et les assistait ; il portait la paix partout ; et dès qu'il savait qu'il y avait quelque division dans une famille, il y allait et n'en sortait point qu'il n'y eût rétabli l'union. Rien ne résistait à son incomparable douceur ; rien n'était capable de rebuter sa charité, et on l'a vu, par sa patience, venir à bout des inimitiés les plus invétérées.

Quand il prêchait, il aimait à être entouré de paysans, de gens du peuple, de simples fidèles ; il disait « que tels étaient ceux à qui Jésus-Christ lui-même avait prêché ; qu'on ne l'avait guère vu annoncer sa divine parole aux grands du monde ; qu'il n'avait paru qu'une fois à la cour, et qu'il y avait été méprisé ; qu'après cela, il ne pouvait assez s'étonner qu'on briguât les grands auditoires, et qu'après tout, l'âme d'un paysan avait autant coûté au Sauveur que celle d'un prince. »

Il s'occupa aussi très spécialement des prêtres de son diocèse ; ils furent pendant toute sa vie le plus tendre objet de sa sollicitude. Il leur adressa donc des règlements où il était entré dans les plus petits détails, n'en croyant aucun de peu de valeur lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu. Il voulait surtout qu'ils fussent vraiment instruits, et qu'ils se rendissent capables de répondre à toutes les objections de l'impiété ou de l'hérésie. Lorsqu'on lui représentait que ses maximes touchant l'admission aux Ordres sacrés étaient funestes aux intérêts du diocèse, qu'un grand nombre d'églises manquaient de pasteurs, il répondait que Dieu n'avait pas besoin de beaucoup de prêtres, mais de bons prêtres.

Ce que l'on a toujours le plus admiré peut-être dans François de Sale, c'est son habileté dans la direction des âmes.

Il considérait l'institution de la confession comme le plus doux bienfait que Jésus-Christ eût laissé aux hommes. Il écrivit, vers cette époque, plusieurs avis qui se rapportent au ministère qu'exerce le prêtre dans le tribunal de la pénitence. En outre, afin d'établir une parfaite conformité dans son diocèse pour l'administration des sacrements et des paroisses, François de Sales composa lui-même un rituel, qui sera un monument perpétuel de sa prudence, de sa capacité, et de la charitable condescendance qu'on doit avoir pour le prochain. Il publia aussi, dans le même temps, en faveur de son clergé, une excellente méthode pour faire le catéchisme aux petits enfants (1).

Mais le zèle du saint évêque ne se borna pas à donner aux pasteurs de son diocèse des instructions par écrit ; il crut qu'il devait les instruire de vive voix. Il ordonna en conséquence qu'on tiendrait le synode tous les ans, à certain jour marqué, sans qu'il fût besoin d'une autre convocation. Les principaux règlements qu'il fit dès le premier synode se rapportèrent à l'institution de certains offices qu'il voulait être célébrés dans son diocèse, celui du Saint-Sacrement en particulier tous les jeudis de l'année, et à certains points de discipline ecclésiastique qu'il remit en vigueur.

Au milieu de ces soins, François de Sales ne négligeait aucune occasion de porter les derniers coups à l'hérésie. « Il travailla, reprend Charles-Auguste, à avancer les affaires de la religion touchant le bailliage de Gex ; ayant donc pour cela été trouver le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, qui était à Belley, il en obtint, ainsi que du parlement de Dijon, main-levée sur tous les revenus ecclésiastiques. Il fit plus, il convertit à la religion catholique deux gentilshommes de qualité, de la suite du duc de Bellegarde, et fit encore bon nombre d'autres néophytes, non sans que les ministres en enrageassent. Or, pour témoigner leur bonne volonté, ils trouvèrent moyen de

(1) Les *Avis* de saint François de Sales pour la confession et pour le catéchisme se trouvent parmi ses *Opuscules;* nous avons lieu d'en reparler dans le chapitre qui traite *des écrits et de la doctrine* de notre Saint.

Digitized by Google

lui faire avaler du poison, ce qui manqua le conduire à la porte de la mort ; mais les médecins lui baillèrent du contre-poison et lui rendirent, par ce moyen, ses premières forces. Etant tout-à-fait remis, il s'en alla à pied d'Anneci à Notre-Dame-de-Compassion, à Thonon, pour remercier Dieu et la glorieuse Vierge. C'était au mois de septembre, il faisait très chaud, et ses pauvres enfants de Thonon pensèrent fondre en larmes, voyant leur apôtre en cet équipage ; il les affermit encore, par ce voyage, dans la foi catholique, et y ramena Claude Forestier, seigneur d'Ivoire, qui d'abord convaincu, mais non persuadé, voulut engager les ministres à une conférence avec François, comme celui-ci le proposait ; mais ils refusèrent, et le seigneur d'Ivoire, poussé à la religion catholique par leur couardise, en fit profession entre les mains de notre bienheureux.

« Plus tard, continue notre historien, après Pâques, il s'en alla à Turin et obtint beaucoup de choses du sérénissime duc de Savoie, en faveur de ses enfants du Chablais, Ternier et Gaillard. Et s'en retournant, il alla voir le révérendissime évêque de Saluce, Juvénal Ancina, qui était à Carmagnole. Ils renouvelèrent l'amitié qu'ils avaient contractée ensemble à Rome. C'était le troisième jour du mois de mai, dédié à l'intention de la sainte Croix, à saint Juvénal, évêque, patron du vertueux prélat du lieu. Le religieux Ancina devant donc célébrer la grand'messe, invita son saint hôte de vouloir monter en chaire, disant que c'était la coutume des anciens évêques que toutes fois et quantes que l'un visitait l'autre, il prêchait aussi à son peuple. Le bienheureux consentit volontiers, et traita des louanges de la très sainte Croix, les appliquant au très auguste sacrement de l'Autel avec tant d'éloquence, qu'il ravissait et tirait les cœurs par les oreilles. La messe étant finie, comme tous deux ces grands prélats sortaient de l'église, et disputaient de la sortie, l'évêque de Saluce dit à l'évêque de Genève, par manière de congratulation, ces paroles latines : *Tu verè sal es*, faisant allusion à son nom ; c'est-à-dire, vous êtes véritablement sel : auquel le saint répondit très modestement,

faisant aussi allusion au nom de Saluce : *Imò tu sal et lux es, ego verò neque sal neque lux*, c'est-à-dire, mais bien plutôt vous êtes sel et lumière, et moi je ne suis ni l'un ni l'autre : lesquelles paroles leur servirent depuis de devise, quand ils s'écrivaient l'un à l'autre. Or, ils ne se séparèrent qu'avec regret, tant ils étaient attachés par les liens de la sainteté, qui est la seule et vraie amitié. De là le bienheureux François fit encore un pèlerinage à Notre-Dame-du-Montdevis, où la divine bonté faisait de très grands miracles par les intercessions de cette glorieuse Vierge, et retourna ensuite à Annecy. ».

Livré aux graves et importants devoir de sa charge, François savait allier à la simplicité et à la douceur une force et une fermeté qui ajoutaient un grand relief à ses qualités. Si par les unes il ne pouvait persuader, il se servait des autres pour faire obéir, n'employant néanmoins les voies de rigueur qu'à la dernière extrémité. Deux actions prises dans les premières années de sa vie épiscopale, serviront à nous le prouver. La première est la réforme de l'abbaye de Six, la seconde celle de l'abbaye de Talloyres.

La fondation de l'abbaye de Six, située dans une des vallées du Faussigny, remontait aux dixième siècle. Pendant long-temps, fidèles à une règle austère, les religieux avaient pratiqué toutes les vertus de leur profession avec zèle et piété. Mais peu à peu le relâchement s'était introduit dans le monastère, avec lui le désordre et l'oubli des devoirs, et au moment où François de Sales commençait sa carrière épiscopale, la conduite licencieuse des religieux de Six causait au loin le plus grand scandale. Il était leur évêque diocésain, à lui donc appartenait le soin de les réformer. L'année qui suivit son sacre, il se rendit lui-même à l'abbaye, et s'efforça par ses discours, par ses prières, par ses exemples, de ranimer la foi attiédie de ces moines. Ses paroles étaient pleines d'onction et de douceur ; c'était par l'indulgence qu'il voulait les ramener à Dieu. Il parut réussir : les religieux, touchés, prirent la résolution de mieux vivre à l'avenir, et François, après avoir nommé un supérieur, partit consolé

de leurs dispositions, laissant la règle observée dans toute son austérité. Mais la discipline dura peu : ces hommes, habitués à une vie de désordre, ne purent persister dans la réforme que l'évêque était venu opérer ; ils secouèrent le joug avec fureur, et déclarèrent ne vouloir reconnaître d'autre chef que celui qu'ils choisiraient eux-mêmes. Dans cette circonstance, la fermeté devenait nécessaire : François de Sales retourna de nouveau à Six, et essaya encore la voie de la persuasion ; la trouvant inutile, il distribua les moines rebelles dans d'autres couvents du même ordre, et appela à leur place des hommes d'une sainteté éminente. Un succès complet couronna cette mesure. On admira la prudence et la bonté avec lesquelles s'était conduit l'évêque de Genève. On vit aussi que l'angélique douceur de son caractère ne dégénérait point dans une molle faiblesse, et qu'il se rappelait à l'occasion qu'un père doit employer la verge quand il a vainement eu recours à l'indulgence.

Un cas à peu près semblable se reproduisit à quelque temps de là. C'était dans le riche prieuré de Talloyres, situé à deux lieues d'Annecy : le désordre était à son comble, et si hautement affiché, que l'évêque, en arrivant, se vit obligé de sévir contre les abus dont ces religieux se rendaient coupables. Les justes reproches qu'il leur adressa les irritèrent sans les toucher, et les murmures se changèrent bientôt en révolte. Un prieur, nommé par François, encourut leur haine ; elle s'accrut au point que sa vie fut menacée, et devint le but d'une tentative homicide. Forcé de quitter le couvent, il se vit bientôt attaqué au moment où il cherchait à y rentrer : trois religieux épièrent ses démarches, et l'un d'eux lui tira un coup de feu. Cependant les coupables, saisis de remords, se rendirent à Annecy où était retourné François de Sales, et là, se jetant à ses pieds, ils lui avouèrent leur crime. Touché des larmes amères qu'il leur vit répandre, il les releva avec bonté et appela sur eux le pardon du ciel. « Ces enfants sont venus pleurer vers moi, dit-il au « prieur ; ils ont peur qu'on ne les accuse à Chambéri. Je « leur ai mis le cœur en repos. Au jour du jugement, s'ils

« sont sauvés, ils seront mes amis, mais il faut qu'ils le « soient dès ce monde même. » Toutefois, il se hâta de retourner à Talloyres, afin de mettre un terme à tant de maux. Comme à Six, il éloigna les Religieux récalcitrants, et en fit venir d'autres à leur place. Puis, jugeant que le mal exigeait de grands ménagements, il engagea le prieur à tenir d'abord les rênes très relâchées et à les serrer peu à peu ; car il avait l'habitude de comparer l'homme intérieur à l'homme extérieur, qui passe par plusieurs degrés avant de parvenir à la virilité. « Il faut se souvenir, disait-il encore, que Jésus-« Christ, après trente-trois ans, ne laissa que cent vingt « disciples, et encore n'étaient-ils pas tous saints. Le pal-« mier ne produit son fruit que cent ans après qu'il est « planté. Rétablissez les murs de Jérusalem, mais avec pa-« tience, autrement les pierres seraient mal jointes et tom-« beraient à la première tempête. Usez de lait et de miel, « parce que les viandes solides ne pourraient pas être mâ-« chées par les faibles dents des invités. »

Avec de telles maximes, François de Sales ne pouvait manquer de réussir dans les entreprises mêmes les plus difficiles. Le prieuré de Talloyres redevint donc bientôt digne de ses premières années, comme il était arrivé de l'abbaye de Six. On y pratiqua ces vertus qui sont le véritable parfum de la solitude : l'humilité, la pauvreté, l'obéissance, la chasteté. Plusieurs religieux y moururent en odeur de béatitude. Précieuses conquêtes d'une douceur qui provenait non d'un caractère pusillanime, mais de la charité chrétienne la plus pure !

CHAPITRE X.

FRANÇOIS DE SALES ET MADAME DE CHANTAL.

(1604-1605.)

François de Sales vient prêcher le carême à Dijon. — La baronne de Chantal et lui se reconnaissent.—Désir qu'elle éprouve de le consulter. — Obstacles qu'elle rencontre. — Départ de François de Sales. — Ses premières lettres à Madame de Chantal, pour calmer ses inquiétudes de conscience. — Voyage à Saint-Claude. — Il consent à diriger Madame de Chantal. — Paix intérieure qu'elle en éprouve. — Nouveaux troubles. — Prudence de François de Sales dans la direction de cette grande âme. — Règles de conduite qu'il lui donne.

Nous avons vu que la France possédait alors certaines portions de territoire qui, ayant appartenu peu auparavant à la Savoie, relevaient encore du diocèse de Genève, bien que changées de maître temporel. Cette singulière division d'autorité entraînait parfois beaucoup de difficultés, et mettait l'évêque dans des nécessités souvent embarrassantes; mais tout en l'exposant à une foule de petits désagréments, elles établissaient pourtant entre lui et les représentants du pouvoir public, des relations d'estime et d'amitié, justifiées surtout par le caractère et les vertus de François de Sales. Par suite de ces bons rapports, les membres du parlement de Dijon l'invitèrent, en l'année 1604, à venir prêcher le carême dans cette ville. François acquiesça à leur demande, et en donna aussitôt avis au pape, pour le prévenir de son absence.

« Or, environ ce temps, nous dit Charles-Auguste, Jeanne-Françoise Frémiot, fille de Bénigne Frémiot, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, et second président au parlement de Bourgogne, sœur d'André Frémiot, archevêque

de Bourges et patriarche d'Aquitaine, veuve de Christophe de Rabutin, baron de Chantal (1); femme qui était née avec la piété, et très bien élevée en icelle, tant de son inclination naturelle que par le soin de ses parents, habitait pour l'ordinaire aux champs, et là élevait avec toute sorte de paix et mansuétude, sous l'amour et crainte de Dieu, les enfants qu'elle avait de cet illustre seigneur son mari; lequel étant passé à une meilleure vie, elle s'adonna toute à la sincère dévotion, et était parmi les dames de sa qualité comme une brillante étoile. Après quelque temps, sans savoir bonnement où elle tendait, elle s'obligea tout particulièrement au service de la divine Majesté par le vœu de chasteté. Cependant qu'elle allait roulant en son intérieur une infinité de pensées de renoncer solennellement aux affaires séculières, et dire adieu au monde, elle ne savait s'il fallait passer outre, ou si c'était assez de s'arrêter là; et son esprit toujours dévot, et toujours agité de mille et mille considérations,

(1) *Nous croyons devoir donner ici une petite notice sur Madame de Chantal, en faveur de ceux qui ne seraient pas encore initiés à la vie de cette grande sainte.*

Jeanne-Françoise Frémiot naquit à Dijon, le 23 janvier 1572, jour de Saint-Jean-l'Aumônier, dont elle devait imiter le tendre amour pour les pauvres. Elle épousa le baron de Chantal, l'aîné de la maison de Rabutin. Le rang distingué que lui donnait ce mariage ne lui fit rien changer à ses habitudes pieuses et modestes. Son premier soin fut d'établir le plus grand ordre dans sa maison, d'y régler la prière, et d'obliger ses domestiques à assister à la messe tous les jours. Elle régla, en même temps, ses propres occupations, ses devoirs comme ses délassements, et porta la sévérité pour elle-même au point de rendre ses vêtements si modestes, si simples, que l'on disait d'elle qu'il ne paraissait rien de jeune en sa personne que son visage. La baronne de Chantal, remplissant avec une exactitude exemplaire les obligations d'épouse et de chrétienne, eut bientôt à y joindre les devoirs de la maternité. Elle eut, en peu d'années, six enfants qui vinrent resserrer encore les nœuds de l'affection qu'avaient l'un pour l'autre les deux époux, et contribuer à les rendre heureux. Mais le bonheur en ce monde est bien peu durable! Madame de Chantal ne tarda pas à en faire la dure expérience : son mari fut blessé à mort par un coup malheureux dans une partie de chasse. Ayant été transporté dans le village le plus voisin, il dit à la baronne, qui accourait éperdue : « Madame, « les ordres du ciel sont justes, il faut les respecter, les aimer et mourir. »

tantôt lui conseillait l'entrée de la religion, tantôt encore un peu de retardement au monde. On ne saurait pas s'imaginer les tourments que cette âme endurait ; et en de telles angoisses, ce qui la comblait le plus d'affliction, c'est qu'elle se voyait destituée de tout secours humain : car alors, et au lieu où elle habitait, le remède d'un père spirituel et directeur était peu connu, et encore moins appliqué. Elle n'avait point d'autre refuge que Dieu, et en cette tribulation elle levait ses yeux aux montagnes, desquelles elle attendait son secours. Il lui vint une fois en pensée de demander à Dieu un homme qui la conduisît par la voie des commandements de Dieu ; elle n'avait jamais pourtant entendu parler d'un père spirituel : mais elle demandait un homme qui fût véritablement saint et agréable aux yeux de la divine Majesté. Cette oraison fut persévérante, continuelle, fervente, mêlée de larmes et de conjurations les plus pressantes qu'elle pût faire. « Hé! Seigneur, disait-elle, ressouvenez-vous de votre

Peu après, il succomba, laissant sa femme en proie à une douleur plus facile à imaginer qu'à peindre. Madame de Chantal ne chercha ses consolations que dans le sein de la religion; elle se soumit sans murmurer au pénible sacrifice que le ciel lui imposait. Elle éprouva bientôt que Dieu sait consoler par sa grâce ceux qu'il afflige, et elle a avoué depuis qu'elle ne pouvait comprendre alors comment il lui était possible d'être si contente et néanmoins de tant souffrir. Quoiqu'elle n'eût alors que vingt-huit ans, elle fit vœu de ne point se remarier. Elle ignorait cependant les desseins que Dieu avait fondés sur elle. Dès-lors, l'éducation de ses enfants, le soin des pauvres et des malades devinrent ses uniques occupations, ses seuls divertissements. Elle distribua tous ses vêtements aux indigents, et prit la résolution de n'en porter que de laine. Puis elle congédia une partie de ses domestiques, après les avoir récompensés, et ne garda que ceux qui étaient absolument nécessaires pour le service de sa famille. On voit que, sans y penser, et comme instinctivement, la baronne de Chantal préludait admirablement au genre de vie qu'elle devait embrasser plus tard. Elle avait toujours chez elle, disent ses biographes, quelques pauvres couverts d'ulcères; elle les pansait souvent à genoux, toujours avec respect ; la foi dont elle était remplie lui faisait voir Jésus-Christ présent en leur personne; elle les veillait quand ils approchaient de l'extrémité, les assistait jusqu'à la mort et les ensevelissait elle-même avec un courage qui étonnait tous ceux qui n'étaient pas animés, comme elle, d'une parfaite charité. C'est ainsi que Madame de Chantal vivait au milieu du monde,

« promesse, et ne me délaissez point au temps d'affliction ; « vous avez dit quelquefois *que si un fils demande du pain à « son père, il ne lui baillera pas une pierre ;* et c'est de vous-« même que vous disiez cela, ô mon Dieu, et mon très bon « Père ! Penchez donc votre oreille vers moi ; hâtez-vous de « me délivrer ; soyez mon protecteur et ma maison de re-« fuge, afin que vous me sauviez. Donnez-moi un directeur « qui soit véritablement et sincèrement selon votre cœur ; « et si vous me faites cette grâce, je vous promets, ô mon « Dieu ! d'être obéissante à ce serviteur vôtre en tout ce « qu'il m'enseignera de votre loi. » Quelques jours étant ainsi écoulés, le Seigneur (duquel les yeux sont sur les justes, et les oreilles attentives à leurs prières) reluisit sur elle, eut égard à l'humilité de sa servante, et lui fit de grandes choses, selon qu'il est puissant. Il mit devant les yeux de son esprit l'homme qu'elle avait demandé, ne respirant que l'air du ciel, et ayant une façon tout angélique ; il lui sem-

à l'âge de trente-deux ans. C'est par la pratique de tant de vertus que Dieu la disposait à devenir un jour la Mère de tant de saintes filles dont elle fut la fondatrice et le modèle. Depuis le veuvage de Madame de Chantal, plusieurs partis brillants avaient sollicité sa main ; mais, ferme dans sa pieuse résolution de n'appartenir désormais qu'à Dieu, elle avait résisté à l'autorité de son père, aux instances de toute sa famille, à sa tendresse pour ses enfants. On rapporte même que, pour sceller de son sang le vœu qu'elle renouvela d'être tout à jamais à son créateur, elle eut le courage de graver elle-même sur son cœur, avec un fer brûlant, le nom de Jésus-Christ.

Nous touchons au moment où la vocation de Madame de Chantal devait être irrévocablement fixée. Cette partie de son histoire se confond avec celle de saint François de Sales dans laquelle nous entrons ; il doit donc suffire que nous mentionnions ce qu'elle fit après la mort de saint François de Sales. Elle soutint l'œuvre par excellence de son guide spirituel, l'Ordre de la visitation qu'il avait fondé de concert avec elle ; elle le gouverna pendant dix-neuf ans encore avec une sagesse, une fermeté, une sainteté qui contribuèrent à le consolider et à le propager. Enfin, elle mourut à Moulins, au temps d'une visite qu'elle faisait dans ce monastère, le 13 décembre 1641 ; elle était âgée de soixante-neuf ans. A sa mort, elle fut proclamée *Sainte* par la voix de ses religieuses et par celle du peuple. Le pape Benoît XIV confirma ce jugement en la béatifiant, en 1751, et Clément XIII en la canonisant, en 1767.

bla d'ouïr une voix qui disait que c'était l'homme bien-aimé de Dieu et des hommes, entre les mains duquel elle devait reposer sa conscience. Une autre fois, de bon matin, étant à moitié éveillée, il lui sembla de voir une grande troupe de personnes assemblées dans une église qui chantaient les louanges de Dieu, et se voulant joindre à elles, apprit qu'il fallait chercher l'entrée ailleurs, et que jamais elle n'entrerait au repos des enfants de Dieu, que par la porte de Saint-Claude. Vision qu'elle eut depuis deux ou trois fois fort distinctement.

« Cette vertueuse dame allait pensant à toutes ces choses, et les conservait en son esprit avec une grande longanimité : mais toutefois rien n'arrivait à son espérance; elle ne pouvait pas même conjecturer quels en seraient les commencements, ni quels les évènements, pour se voir éloignée des moyens qui lui eussent semblé être nécessaires, jusqu'à ce qu'ayant appris que le révérendissime évêque de Génève devait prêcher le Carême à Dijon, elle s'y porta aussitôt (selon qu'elle avait coutume tous les ans), pour manger le pain de la parole de Dieu, qu'un prélat de si grande réputation romprait au peuple famélique. Elle ne l'eut pas plutôt vu assis en la haute chaire, qu'elle reconnut fort bien que c'était celui-là même que la divine Providence lui avait autrefois présenté, tant le fantôme et idée de ce bénit homme était demeurée fermement imprimée dans son esprit. Alors, toute comblée de joie, elle remercia Dieu d'un si grand bienfait, si tant était que ce digne évêque dût être son directeur : et afin de le voir, considérer, et ouïr mieux à sa fantaisie, elle mit sa chaise à l'opposite, en un lieu d'où elle le voyait droit au front ; et le bienheureux François (quoique attentif à ses discours) ne put pas s'empêcher qu'il ne la remarquât, et qu'il ne se ressouvînt de ce qui lui était arrivé en la chapelle de Sales, par une certaine inspiration divine, de la merveilleuse conduite de laquelle il ne s'apercevait que presque insensiblement : ce qui fut cause qu'un jour s'entretenant avec le révérendissime archevêque de Bourges, il se sentit poussé de lui demander qu'était cette dame veuve, qu'il

voyait avec un maintien si modeste, tous les jours, à son opposite ; et ayant appris que c'était sa sœur, il en conçut une grande joie, et se donna le loisir de penser depuis ce que Dieu voulait. »

Ainsi commença, à l'ombre du sanctuaire, une union que le ciel semblait avoir merveilleusement préparée, et que la mort même ne put rompre. De ce moment, ces deux âmes prédestinées eurent mille occasions de se communiquer l'une à l'autre. L'évêque de Genève, invité souvent à la table du président Frémiot ou de l'archevêque de Bourges, y rencontrait toujours Madame de Chantal qui trouvait un grand charme à sa conversation. « J'admirais tout ce qu'il faisait « et disait, et le regardais comme un ange du Seigneur ; mais « je m'étais si scrupuleusement attachée à la conduite de « mon premier directeur, que je ne communiquais à per- « sonne d'aucune chose un peu particulière, qu'en grande « crainte, bien que la sainte débonnaireté du bienheureux « m'invitât quelquefois à ce faire, et que d'ailleurs j'en mou- « rais d'envie. »

Madame de Chantal était tenue en effet par son directeur ordinaire dans une si entière dépendance, qu'elle n'osa de long-temps encore ouvrir son âme à François de Sales. Toutefois, elle était attentive à écouter les moindres observations, à suivre chacun des conseils de l'évêque de Genève. « Une fois, rapporte la mère de Chaugy (1), le saint prélat lui demanda si elle avait dessein de se remarier ; elle lui dit que non. « Hé bien, lui répliqua-t-il, il faudrait mettre à bas « l'enseigne. » Elle entendit bien ce qu'il voulait dire, c'est qu'elle portait encore certaines parures et gentillesses permises aux dames de qualité après le second deuil. Dès le lendemain, elle ôta tout cela : souplesse qui plut extrêmement à notre bienheureux Père, lequel, en dînant, remarqua encore de petites dentelles de soie à son atifet de crêpe, il lui dit : « Madame, si ces dentelles n'étaient pas là, laisse- « riez-vous d'être propre ? » Ce fut assez dit : le soir même,

(1) *Mémoires sur la vie et les vertus de sainte de Chantal.*

en se déshabillant, elle les décousit elle-même. Une autre fois, voyant des glands au cordon de son collet, il lui dit toujours dans sa sainte suavité : « Madame, votre collet « laisserait-il d'être bien attaché, si cette invention n'était « pas au bout du cordon ? » Au même temps, elle prit les ciseaux et coupa ces glands. »

Cependant le directeur de la baronne de Chantal, qui voulait rester seul maître de sa conscience, et qui pour cela avait pris la précaution de l'engager par vœu à ne se communiquer à aucun autre, semblait devoir être un obstacle insurmontable à tout rapport intime de François avec cette sainte veuve. « De plus, étant allé pour quelques affaires hors de Dijon, dit la mère de Chaugy, il lui donna une de ses filles spirituelles pour surveillante, à laquelle il avait commandé, par obéissance, de ne point la quitter, ce qui eût tenu notre bienheureuse Mère en grande contrainte, si la crainte de faillir ne l'eût plus gênée que tout le reste; et notre Seigneur, qui voulait mettre cette digne âme en la liberté de ses enfants, lui envoya, le mercredi saint, une si furieuse attaque de tentation, que son conducteur étant absent, elle fut absolument nécessitée de chercher quelque calme vers notre bienheureux Père, et pour cela trouva une invention de faire absenter sa surveillante ; et Monseigneur de Bourges gardait la porte de la salle, afin que personne n'entrât, tandis que sa chère sœur découvrait son âme au saint prélat, d'auprès duquel elle sortit tellement rassurée, qu'il lui semblait qu'un ange lui avait parlé ; « et néanmoins les scrupules de « mon vœu, dit-elle, de ne parler de mon intérieur qu'à mon « premier directeur, me serraient de si près, que je ne par- « lais qu'à moitié à ce bienheureux prélat. » Cette confession eut sur tous deux une grande influence. Madame de Chantal en conçut un désir extrême d'ouvrir son âme tout entière à un homme qui savait y répandre tant de calme et de douceur, et François de Sales se sentit fortement attiré vers elle, comprenant dès lors la sublime piété à laquelle elle était appelée, s'il pouvait la guérir des anxiétés qui seules entravaient son élan. Quelques jours après, elle le pria de l'en-

tendre encore une fois en confession ; il y fit d'abord quelques difficultés, disant que les femmes avaient souvent des curiosités inutiles ; « mais, ajoute la mère de Chaugy, c'était pour l'éprouver, et il lui accorda à la fin ce qu'elle demandait. »

Le Carême finit : bientot l'évêque dut repartir pour son diocèse, laissant Madame de Chantal sous la direction si peu salutaire de son ancien confesseur, et sans avoir rien concerté avec elle sur ce sujet délicat. « Cependant, dit Charles-Auguste, à son départ, il lui remit ce témoignage par écrit : « Dieu m'a fait cette grâce que dès lors que j'ai le visage « tourné du côté de l'autel, je n'ai plus de distractions, mais « depuis quelque temps vous me venez toujours autour de « l'imagination, spécialement à la Messe, encore que cela ne « me cause point de divertissement ; je ne sais ce que Dieu « veut par là. » C'était comme le présage de l'œuvre que devaient créer ces deux grandes âmes. En outre, l'espoir d'une entrevue prochaine vint adoucir ce que la séparation pouvait avoir de pénible. Un jour, François de Sales dînait chez l'archevêque de Bourges ; assis à table près de la sœur de son ami, il l'entendit manifester l'intention d'aller à Saint-Claude en pèlerinage ; il lui demanda, sans préambule, de l'avertir à temps, parce que sa mère devant y accomplir un vœu, il ferait en sorte de s'y trouver. Ils se quittèrent donc avec l'espérance de se revoir ; et, quoique rien n'eût été changé encore relativement à la direction spirituelle de Madame de Chantal, cependant de ce moment commencèrent des rapports et une correspondance dont l'influence se fera sentir désormais de plus en plus.

A peine François de Sales a-t-il quitté Dijon, que déjà il lui écrit un billet ainsi conçu : « Dieu, ce me semble, m'a « donné à vous ; je m'en assure toutes les heures plus fort : « c'est tout ce que je puis vous dire. Recommandez-moi à « votre bon ange. » — « Elle reçut chèrement ce billet, dit la mère de Chaugy, et gardait, ruminait et conférait toutes ces choses en son cœur avec une grande paix et désir de s'abandonner totalement à Dieu, entre les mains duquel elle se

livrait incessamment pour faire sa sainte volonté. » Bientôt il lui envoie une lettre plus longue, plus détaillée, remplie d'affectueuses paroles et d'encourageantes exhortations (1).

Les avis du saint évêque auraient puissamment agi sur celle à qui ils étaient adressés, si son âme n'eût pas été aussi agitée. « Je craignais effroyablement, dit-elle en parlant de « cet état de son âme, de manquer de fidélité à la divine « volonté que je voulais suivre au péril de toutes choses, et « ne sachant de quel côté elle était, je souffrais (ce me semble) « un martyre qui dura environ trente-six heures, durant « lesquelles je ne pris ni sommeil ni nourriture, et dans les- « quelles je fus délivrée de toutes mes tentations, et j'avais « une grande clarté des choses de la sainte foi ; je m'en

(1) Nous cédons au désir de reproduire ici en entier cette lettre de François de Sales : c'est le premier anneau d'une chaîne qui, comme l'échelle mystérieuse où les anges se rencontraient, commence sur la terre pour s'élever jusqu'au ciel.

Annecy, le jour de la Sainte-Croix, 3 mai 1604.

« Madame,

« C'est toujours pour vous assurer davantage que j'observerai soigneusement la promesse que je vous ai faite de vous écrire le plus souvent que je pourrai. Plus je me suis éloigné de vous selon l'extérieur, plus je me sens joint et lié selon l'intérieur, et ne cesserai jamais de prier notre bon Dieu qu'il lui plaise de parfaire en vous son saint ouvrage, c'est-à-dire le bon désir et dessein de parvenir à la perfection de la vie chrétienne, désir lequel vous devez chérir et nourrir tendrement en votre cœur, comme une besogne du Saint-Esprit et une étincelle de son feu divin. J'ai vu un arbre planté par le bienheureux saint Dominique à Rome; chacun le va voir et chérir pour l'amour du planteur. C'est pourquoi ayant vu en vous l'arbre du désir et sainteté, que Notre-Seigneur a planté en votre âme, je le chéris tendrement, et prends plaisir à le considérer plus maintenant qu'en présence, et je vous exhorte d'en faire de même et de dire avec moi : Dieu vous croisse, ô bel arbre planté, divine semence céleste! Dieu vous veuille faire produire votre fruit à maturité, et lorsque vous l'aurez produit, Dieu vous veuille garder du vent qui fait tomber les fruits en terre, où les bêtes vilaines les vont manger! Madame, ce désir doit être en vous comme les orangers de la côte maritime de Gênes, qui sont presque toute l'année chargés de fruits, de fleurs et de feuilles tout ensemble; car votre désir doit toujours fructifier par les occasions qui se présentent d'en effectuer quelques parties tous les jours, et néanmoins il

« étonnais, car c'était ma plus grande peine. Pressée de cette « angoisse, je ne faisais que prier notre Seigneur qu'il lui « plût me faire connaître clairement sa sainte volonté, pro- « testant que je ne voulais que la suivre et lui obéir fidèle- « ment. Je sentais que mon âme ne voulait que cela, et « n'avait d'autre attache qu'à ce divin vouloir. » Le jour de la Pentecôte, ses angoisses redoublèrent ; elle alla trouver le Père de Villars, recteur des Jésuites, et lui révéla ses souffrances. C'était un prêtre éclairé, versé dans la connaissance du cœur humain ; il n'hésita pas à lui conseiller de recourir à la direction de l'évêque de Genève, et voulant calmer toutes ses craintes, lui déclara avec autorité que telle était la volonté de Dieu. Il avait bien trouvé la manière d'a-

ne doit jamais cesser de souhaiter des objets et sujets de passer plus avant. Et ces souhaits sont des fleurs de l'arbre de votre dessein; les feuilles sont les fréquentes connaissances de votre imbécillité qui conserve et les bonnes œuvres et les bons désirs. C'est là l'une des colonnes de votre tabernacle; l'autre est l'amour de votre viduité, amour saint et désirable pour autant de raisons qu'il y a d'étoiles au ciel, et sans lequel la viduité est méprisable et fausse. Saint Paul nous commande d'honorer les veuves qui sont vraiment veuves; mais celles qui n'aiment pas leur viduité ne sont veuves qu'en apparence : leur cœur est marié. Ce ne sont pas celles desquelles il est dit : Bénissant, je bénirai la veuve; et ailleurs, que Dieu est le juge et protecteur et défenseur des veuves. Loué soit Dieu qui nous a donné ce cher saint amour! Faites-le croître tous les jours de plus en plus, et la consolation vous en accroîtra tout de même, puisque tout l'édifice de votre bonheur est appuyé sur ces deux colonnes. Regardez au moins une fois le mois, si l'une ou l'autre n'est point ébranlée par quelque méditation et considération pareille à celle de laquelle je vous envoie une copie, et que j'ai communiquée avec quelque fruit à d'autres âmes que j'ai en charge. Ne vous liez pas toutefois à cette même méditation, car je ne vous l'envoie pas pour cet effet, mais seulement pour vous faire voir à quoi doit tendre l'examen et épreuve de soi-même que vous devez faire tous les mois, afin que vous sachiez vous en prévaloir plus aisément. Que si vous aimez mieux répéter cette même méditation, elle ne vous sera pas inutile; mais je dis si vous l'aimez mieux, car en tout et partout je désire que vous ayez une sainte liberté d'esprit touchant les moyens de vous perfectionner. Pourvu que les deux colonnes en soient sauvées et affermies, il n'importe pas beaucoup comment. Gardez-vous des scrupules et vous reposez entièrement sur ce que j'ai dit de bouche, car je l'ai dit au Seigneur. Tenez-vous en présence de Dieu, par les

gir sur une âme aussi timorée ; ce conseil, donné sous forme d'ordre, rendit la paix à Madame de Chantal. « Il me sembla, « disait-elle en parlant de cette circonstance, qu'on m'ôtait « une montagne de dessus le cœur qui l'opprimait, et je de- « meurai dans une grande paix, clarté et assurance, que ce « qu'il m'avait dit était la volonté de Dieu, ce qui fortifia mon « courage et mes désirs. » Mais son directeur, absent jusqu'alors, revint, et apprenant par sa pénitente elle-même qu'elle avait conféré avec l'évêque de Genève, il lui en fit de vifs reproches, lui inspira de grands remords, et la rejeta plus que jamais dans l'angoisse, la perplexité et l'inquiétude. Elle sentit que ce directeur ne la conduisait pas par les voies de

moyens que vous avez. Gardez-vous des empressements et inquiétudes; car il n'y a rien qui nous empêche plus de cheminer en la perfection. Jetez doucement votre cœur ès plaies de Notre-Seigneur, et non pas à force de bras. Ayez une extrême confiance en sa miséricorde et sa bonté, et croyez qu'il ne vous abandonnera point; mais ne laissez pas pour cela de vous bien prendre en sa sainte croix. Après l'amour de Notre-Seigneur, je vous recommande celui de son épouse l'Eglise, de cette chère et douce colombe, laquelle seule peut pondre et faire éclore les colombeaux et colombelles à l'Epoux. Louez Dieu cent fois le jour d'être fille de l'Eglise, à l'exemple de la mère Thérèse qui répétait souvent ce mot à l'heure de sa mort avec extrême consolation : « Jetez vos yeux sur l'Epoux et l'Epouse, et dites à l'Epoux : O que vous êtes l'Epoux d'une belle Epouse! Et à l'Epouse : Eh! que vous êtes Epouse d'un divin Epoux! » Ayez grande compassion à tous les pasteurs prédicateurs de l'Eglise, et voyez comme ils sont épars sur toute la face de la terre, car il n'y a province au monde où il n'y en ait plusieurs. Priez Dieu pour eux, afin qu'en se sauvant ils procurent fructueusement le salut des âmes ; et en cet endroit je vous supplie de ne jamais m'oublier, puisque Dieu me donne tant de volonté de ne jamais vous oublier. Aussi, je vous envoie un écrit touchant la perfection de la vie de tous les chrétiens; je l'ai dressé non pas pour vous, mais pour plusieurs autres. Néanmoins, vous verrez en quoi vous pourrez le faire valoir pour vous. Ecrivez-moi, je vous prie, le plus souvent que vous pourrez, avec toute la confiance que vous saurez ; car l'extrême désir que j'ai de votre bien et avancement me donnera de l'affection, si je sais souvent quoi vous êtes. Recommandez-moi à Notre-Seigneur, car j'en ai plus de besoin que nul homme du monde. Je vous supplie de vous donner abondamment à son saint amour et à tout ce qui vous appartient. Je suis sans fin, et vous supplie de me tenir pour votre serviteur tout assuré et dédié en Jésus-Christ. »

Dieu ; elle éprouvait un malaise insurmontable en écoutant ses avis, et se faisait pour les suivre une extrême violence ; pourtant elle ne savait comment s'y soustraire. Le père de Villars l'assurait toujours, il est vrai, que la volonté de Dieu lui commandait de se mettre entièrement sous la conduite de François de Sales ; mais le vœu qui l'attachait et qu'elle n'osait enfreindre, lui imposait une gêne extrême. Dans cette situation, elle se décida à écrire au saint évêque, et à lui faire connaître toutes les irrésolutions de son esprit, les défenses de son directeur et les conseils du père de Villars (1). La réponse du sage prélat fut toute pleine de prudence et de modération ; ne croyant pas pouvoir encore appliquer lui-même le remède au mal, il cherchait à ne point l'aggraver par des conseils intempestifs. Sa lettre était remplie de l'éloge du directeur de Madame de Chantal et d'exhortations au respect envers lui ; mais, pour la calmer, il s'attacha à lui prouver qu'en en consultant un autre, elle n'avait point manqué à ses engagements, et que par conséquent sa conscience devait être parfaitement en repos.

Le repos ne vint pas après cette lettre, et cette pauvre âme tourmentée de nouveau avait besoin de recourir aux prières de toutes les personnes pieuses. De ce nombre était un Père capucin, considéré comme un saint homme. « Un jour, dit la mère de Chaugy, comme il offrait à Dieu le saint sacrifice de la messe à cette intention, il eut une vision dans laquelle Dieu montra les desseins qu'il avait sur notre bienheureuse Mère, à laquelle, après sa messe, il dit ces mêmes mots : « Madame, ne dilayez plus, rangez-vous sous la con-« duite de Monseigneur de Genève ; si Dieu vous envoyait, « par une façon miraculeuse, son propre esprit pour vous « guider, il ne le ferait pas plus sûrement que par ce digne « prélat. Il a la plénitude de l'esprit de Dieu, par une parti-« cipation et communication admirable que Dieu lui fait de « soi-même. » Le calme et l'espérance rentrèrent encore une fois dans l'âme de Madame de Chantal ; mais tout à coup son

(1) Cette lettre ne nous a point été conservée.

directeur lui commanda de renouveler son vœu d'obéissance envers lui. Elle se soumit; mais bientôt, tourmentée de regrets, elle s'empressa d'écrire à François de Sales pour le consulter. Sa réponse fut, comme l'autre, modérée et circonspecte; toutefois il l'encouragea positivement à lui ouvrir son âme, sans scrupule et sans crainte (1).

Cependant François de Sales ne voulait rien précipiter; il demandait à Dieu, dans le saint sacrifice de la messe, de

(1) Nous citerons encore cette lettre qui fait connaître quel genre d'union s'établit entre saint François et sainte Chantal :

« Madame,

« Je suis bien d'accord avec ceux qui vous ont voulu donner du scrupule, qu'il est expédient de n'avoir qu'un père spirituel, l'autorité duquel doit être entre tout et partout préférée à la volonté propre et même aux avis de toute autre particulière personne; mais cela n'empêche nullement le commerce et communication d'un esprit avec un autre, ni d'implorer les avis et les conseils que l'on reçoit d'ailleurs.

« Peu auparavant que je reçusse vos lettres, un soir, je pris en main un livre qui parle de la bonne mère Thérèse (sainte Thérèse), pour délasser mon âme des travaux de la journée, et je trouvai qu'elle avait fait vœu d'obéissance particulière au père Gratien, de son Ordre, pour faire toute sa vie ce qu'il lui ordonnerait, qui ne serait contraire à Dieu ni à l'obéissance des supérieures ordinaires de l'Eglise et de son Ordre. Outre cela, elle ne laissait pas d'avoir toujours quelque particulier et grand confident, auquel elle se communiquait, et duquel elle recevait les avis et conseils, pour les pratiquer soigneusement et s'en prévaloir en tout ce qui ne serait contraire à l'obéissance vouée, dont elle se trouva fort bien, comme elle-même a témoigné en plusieurs endroits de ses écrits. C'est pour vous dire que l'unité du père spirituel ne forclôt point la confiance et communication avec un autre, pourvu que l'obéissance promise demeure ferme en son rang et soit préférée.

« Arrêtez-vous là, je vous supplie, et ne vous mettez nullement en peine en quel degré vous me devez tenir, car tout cela n'est que tentation et vaine subtilité. Que vous importe-t-il de savoir si vous me pouvez tenir pour votre père spirituel ou non, pourvu que vous sachiez quelle est mon âme en votre endroit et que je sache quelle est la vôtre au mien? Je sais que vous avez une entière et parfaite confiance en mon affection; de cela je n'en doute nullement, et en reçois de la consolation. Sachez aussi, je vous supplie, et croyez-le bien, que j'ai une vive et extraordinaire volonté de servir votre esprit de toute l'étendue de mes forces.

« Je ne vous saurais pas expliquer ni la quantité ni la grandeur de

l'éclairer ; il faisait prier et priait lui-même avec ferveur, afin d'obtenir que la volonté divine se manifestât. Cette conduite, toute prudente et sage qu'elle fût, ne pouvait satisfaire l'âme troublée de Madame de Chantal ; les lettres du pieux évêque la consolaient un moment, mais bientôt elle retombait dans de plus grandes angoisses. Peu de temps après avoir reçu celle dont nous venons de parler, elle se trouva encore dans la nécessité de consulter le père de Villars, qui lui répondit comme la première fois : « Je ne vous « dis pas seulement que vous vous dépreniez de cette pre-

cette affection que j'ai à votre service spirituel, mais je vous dirai bien que je pense qu'elle est de Dieu, et que pour cela je la nourrirai chèrement et que tous les jours je la vois croître et s'augmenter notablement. S'il m'était bienséant, je vous en dirais davantage et avec vérité, mais il faut que je m'arrête là ; maintenant, ma chère dame, vous voyez assez clairement la mesure avec laquelle vous me pouvez employer, et combien vous pouvez avoir de confiance en moi. Faites valoir mon affection, usez de tout ce que Dieu m'a donné pour le service de votre esprit, me voilà tout vôtre, et ne pensez plus sous quelle qualité ni en quel degré je le suis, Dieu m'a donné à vous ; tenez-moi pour vôtre en lui, et m'appelez ce qu'il vous plaira, il ne m'importe.

« Encore faut-il que je vous dise, pour couper chemin à toutes les répliques qui se pourraient former en votre cœur, que je n'ai jamais entendu qu'il y eût nulle liaison entre nous qui portât aucune obligation, sinon celle de la charité et vraie amitié chrétienne, de laquelle le lien est appelé par saint Paul le lien de la perfection ; et vraiment il l'est aussi, car il est indissoluble et ne reçoit jamais aucun relâchement. Tous les autres liens sont temporels, même celui de l'obéissance, qui se rompt par la mort et beaucoup d'autres occurrences ; mais celui de la charité croît avec le temps et prend nouvelles forces par la durée. Il est exempt du tranchant de la mort, de laquelle la faux tranche tout, sinon la charité. *La dilection est aussi forte que la mort, et plus dure que l'enfer,* dit Salomon. Voilà, ma bonne sœur, et permettez-moi que je vous appelle de ce nom, qui est celui par lequel les apôtres et premiers chrétiens exprimaient l'intime amour qu'ils s'entreportaient, voilà notre lien, voilà nos chaînes, lesquelles nous donneront de l'aise et de la liberté. Leur force n'est que suavité, leur violence n'est que douceur ; rien de si stable que cela, rien de si ferme que cela. Tenez-moi donc pour bien étroitement lié avec vous, et ne vous souciez pas d'en savoir davantage, sinon que ce lien n'est contraire à aucun autre lien, soit de vœu, soit de mariage. Demeurez donc entièrement en repos de côté-là ; obéissez à votre premier conducteur filialement et librement, et servez-vous de moi charitablement et franchement. »

« mière conduite, et que vous vous rangiez totalement sous « celle de Monseigneur de Genève ; mais je vous dis de la « part de Dieu, que si vous ne le faites, vous résistez au « Saint-Esprit.» Enfin, François de Sales en jugea de même, et le temps lui parut arrivé de mettre un terme à toutes les irrésolutions ; l'entrevue qui était en projet fut arrêtée.

La veille de son départ, Madame de Chantal entra dans l'église de Saint-Bernard, auquel elle avait une dévotion particulière, « et s'étant prosternée, dit la mère de Chaugy, sa vision de la porte Saint-Claude lui revint en l'esprit, avec une certaine clarté et consolation fort particulière et extraordinaire, et elle partit avec une grande allégresse intérieure. »

Comme nous l'avons vu, Saint-Claude, petite ville de la Franche-Comté, située dans le Jura, devait être le point de réunion. Dès l'année 1243, ce lieu, jadis une simple abbaye, était devenu célèbre par le tombeau de son ancien abbé, saint Claude, évêque de Besançon. Un grand nombre de pèlerins, accourus pour honorer ses reliques, s'étant peu à peu fixés dans le voisinage, formèrent une ville qui prit le nom du Saint qu'on venait implorer. C'est là que le jour de la Saint-Barthélemi, 1604, arriva une noble compagnie, tant de Savoie que de Dijon. « Quasi après le premier salut, reprend la mère de Chaugy, notre bienheureux Père laissa Madame de Boissy, sa mère, avec Madame la première présidente Brulart, et quant à lui, il prit sa chère fille spirituelle, et lui fit raconter tout ce qui s'était passé en elle ; ce qu'elle fit avec une si grande clarté, simplicité et candeur, qu'elle n'oublia rien. Le saint prélat l'écouta attentivement, sans lui répondre un seul mot là-dessus, et ils se séparèrent ainsi. Le lendemain, assez matin, il l'alla trouver ; il paraissait tout las et abattu : « Asseyons-nous, lui dit-il, je suis tout las, et « je n'ai point dormi ; j'ai travaillé toute la nuit à votre af- « faire. Il est fort vrai que ce soit la volonté de Dieu que je « me charge de votre conduite spirituelle, et que vous sui- « viez mes avis. » Après cela, ce saint homme demeura un peu en silence, puis dit, jetant les yeux au ciel : « Madame,

« vous le dirais-je? il le faut dire, puisque c'est la volonté « de Dieu; tous vos vœux précédents ne valent rien qu'à « détruire la paix d'une conscience; ne vous étonnez pas si « j'ai tant tardé à vous donner une résolution, je voulais bien « connaître la volonté de Dieu, et qu'il n'y eût rien de fait « en cette affaire que ce que sa main ferait. » — J'écoutais, « dit notre bienheureuse Mère; le saint prélat, comme si une « voix du ciel m'eût parlé; il semblait être dans un ravisse- « ment, tant il était recueilli, et allait quérir ses paroles l'une « après l'autre, comme ayant peine à parler. » Le même matin, elle fit sa confession générale vers notre bienheureux Père, lequel, après icelle, lui donna un billet signé de sa main, portant ces mots : « J'accepte au nom de Dieu la charge « de votre conduite spirituelle, pour m'y employer avec « tout le soin et fidélité qui me sera possible, et autant que « ma qualité et mes devoirs précédents me le peuvent per- « mettre.....» « O Dieu! dit notre bienheureuse Mère, que ce « jour me fut heureux! il me sembla que mon âme changea « de face et sortait de la captivité intérieure, où les avis de « mon premier directeur m'avaient tenu jusques alors. » Dès ce jour-là, qui fut le jour de Saint-Louis, elle commença à entrer au repos intérieur des enfants de Dieu, dans une grande liberté intérieure, et fut attirée à une sorte d'oraison toute cordiale et intime, qui porte une sainte et respectueuse familiarité de l'âme avec l'Epoux céleste; elle pouvait bien dire : *J'ai trouvé celui que mon cœur a tant désiré : je m'asseois en repos à son ombre, et son fruit est doux à ma bouche.* »

A peine de retour en Bourgogne, de son pieux pèlerinage, Madame de Chantal, prosternée aux pieds de la sainte Vierge dans la petite église de Notre-Dame-de-l'Etang, y écrivit et signa de sa main le vœu suivant : « Seigneur tout- « puissant et éternel, je, Jeanne-Françoise Frémiot, combien « que très indigne de votre divine présence, me confiant « toutefois en votre miséricorde infinie, fais vœu à votre di- « vine Majesté, en présence de la glorieuse Vierge Marie, et « de toute votre cour céleste et triomphante, de perpétuelle

« chasteté, et d'obéissance à Monseigneur l'évêque de Ge-
« nève, sauf l'autorité de tous les légitimes supérieurs.
« Suppliant très humblement votre immense bonté et clé-
« mence, par le précieux sang de Jésus-Christ, qu'il vous
« plaise recevoir cet holocauste en odeur de suavité, et
« comme il vous a plu me donner la grâce pour le désir et
« offrir, il vous plaise aussi me la donner abondante pour
« l'accomplir. Amen. Ecrit à Notre-Dame-de-l'Etang, ce
« 2 septembre 1604. »

Quelque temps après, François de Sales, en présence de Dieu, acceptait cet engagement, et, de son côté, en contractait un autre que voici :

« Je, François de Sales, évêque de Genève, accepte de la
« part de Dieu les vœux de chasteté, obéissance et pau-
« vreté, présentement renouvelés par Jeanne-Françoise Fré-
« miot, ma très chère fille spirituelle, et après avoir moi-
« même réitéré le vœu solennel de perpétuelle chasteté, par
« moi fait à la réception des ordres, lequel je confirme de
« tout mon cœur ; je proteste et promets de conduire, aider
« et servir, et avancer ladite Jeanne-Françoise Frémiot, ma
« fille, le plus soigneusement, fidèlement et saintement que
« je saurai en l'amour de Dieu et perfection de son âme, la-
« quelle désormais je reçois et je tiens comme mienne, pour
« en répondre devant Dieu notre Sauveur, et ainsi je le voue
« au Père, au Fils et au Saint-Esprit, un seul vrai Dieu, au-
« quel soit honneur, gloire et bénédiction, dans les siècles
« des siècles. Amen. Fait en élevant le très saint sacrement
« de l'Autel en la sainte messe, à la vue de sa divine majesté,
« de la très sainte Vierge, Notre-Dame, de mon bon ange et
« de celui de ladite Jeanne-Françoise Frémiot, ma très chère
« fille, et de toute la cour céleste ; le vingt-deuxième jour
« d'août, octave de l'Assomption de la glorieuse Vierge, à la
« protection de laquelle je recommande de tout mon cœur
« ce mien vœu, afin qu'il soit à jamais ferme, stable et in-
« violable. Amen. »

« Jamais, nous dit la mère de Chaugy, une chaste et innocente abeille ne retourna si contente en sa ruche, après avoir

cueilli la rosée du ciel sur les fleurs, que cette vraie veuve revint de son bénit voyage. »

Cependant le calme n'était pas si bien établi dans la conscience timide de Madame de Chantal, que des retours terribles ne fussent à craindre. Mais François, devenu son seul et unique directeur, avait acquis toute autorité spirituelle ; il ne se borna donc plus à de simples avis ; éclairé par la connaissance des besoins de cette âme qui lui était chère, il lui prescrivit ses devoirs dans des règles de conduite dont elle ne devait plus s'éloigner (1).

(1) Nous reproduisons ici textuellement ces règles de conduite :

« Madame,

« . . . . . Vous me demandez les remèdes au travail que vous donnent les tentations que le malin vous fait contre la foi de l'Eglise, car c'est cela que j'entends. Je vous en dirai ce que Dieu me donnera.

« Il faut en cette tentation tenir la porture que l'on tient en celle de la chair, ne disputer ni peu ni prou; mais faire comme les enfants d'Israël, des os de l'agneau pascal, qu'ils ne s'essayaient nullement de rompre, mais les jetaient au feu. Il ne faut nullement répondre ni faire entendre ce que l'ennemi dit. Qu'il clabaude tant qu'il voudra à la porte, il ne faut seulement pas dire qu'il va là?

« Il est vrai, ce me direz-vous, mais il importune, et son bruit fait que ceux de dedans ne s'entendent pas les uns les autres deviser. C'est tout un; patience, il se faut prosterner devant Dieu, et demeurer là devant ses pieds; il entendra bien par cette humble contenance que vous êtes sienne, et que vous voulez son secours, encore que vous ne puissiez pas parler. Mais surtout tenez-vous ferme dedans, et n'oubliez nullement la porte, ni pour voir qui c'est, ni pour chasser cet importun : enfin il se lassera de crier et vous laissera en paix.

« Il en sera tantôt temps; me direz-vous. Je vous prie, ayez un livre intitulé : *De la Tribulation*, composé par le père Ribadeneira, en espagnol, et traduit en français; le père recteur (le révérend père de Villars) vous dira où il est imprimé, et le lisez soigneusement. Courage donc, le temps en sera tantôt; pourvu qu'il n'entre point, il n'importe. C'est cependant un très bon signe que l'ennemi batte et tempête à la porte ; car c'est signe qu'il n'a pas ce qu'il veut; s'il l'avait eu, il ne crierait plus, il entrerait et s'arrêterait. Notez cela pour ne point entrer en scrupule.....

« Quant à vos prières quotidiennes, voici mon avis :

« Le matin, faites la méditation avec la préparation, telle que je l'ai marqué en l'écrit que j'envoie à cette intention : ajoutez le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, le *Veni Creator Spiritus*, l'*Ave Maris Stella*,

La direction de François de Sales était pleine de charité, de prudence, d'amour de Dieu et d'abandon à sa volonté; comment ne pas subir sa douce influence? Comment ne pas en retirer une paix ineffable? Quoi qu'il en soit, Madame de Chantal retombait de temps en temps dans ses angoisses; c'est elle-même qui nous l'apprend : « Lorsque je croyais être « un peu en paix, tout à coup je me trouvais dans une nou- « velle bataille et pressée d'afflictions intérieures; mes puis-

l'*Angelus Dei*, et une courte oraison pour les deux saints Jean et les deux saints François d'Assise et de Paule, que vous trouverez dans le bréviaire, et peut-être les avez-vous déjà dans le livret que vous pensez m'envoyer.

« Saluez tous les saints avec cette oraison vocale :

« Sainte Marie et tous les Saints, veuillez intercéder pour nous vers Notre-Seigneur, afin que nous obtenions d'être aidés et sauvés par celui qui vit et règne ès siècles des siècles. Amen.

« Ayant salué les saints qui sont au ciel, dites un *Pater noster*, et l'*Ave*, pour les fidèles trépassés, et un autre pour les fidèles vivants. Ainsi, vous aurez visité toute l'Eglise, dont l'une des parties est au ciel, l'autre en terre, l'autre sous terre, comme saint Paul et saint Jean témoignent. Cela vous tiendra une heure bien ronde.

« Oyez tous les jours la messe quand il se pourra, en la façon que j'ai décrite en l'écrit de la méditation.

« Et, soit à la messe, soit le long du jour, je désire que le chapelet se dise tous les jours, le plus affectueusement qu'il se peut.

« Le long du jour, force oraisons jaculatoires, et particulièrement celles des heures, quand elles sonnent; c'est une dévotion utile.

« Le soir, avant souper, j'approuve un petit moment de recollection, avec cinq *Pater noster* et *Ave Maria*, aux cinq plaies de Notre-Seigneur. Or, la récollection se pourra faire avec une entrée de l'âme en l'une des cinq plaies de Notre-Seigneur pour cinq jours, le sixième dans les épines de sa couronne, et le septième, dans son côté percé; car il faut commencer la semaine par là, et la finir de même; c'est-à-dire, les dimanches, il faut revenir à ce cœur.

« Le soir, environ une heure et demie après souper, vous vous retirerez et direz le *Pater noster*, l'*Ave*, le *Credo*; cela fait, le *Confiteor* jusqu'à *Meâ culpâ*; puis l'examen de conscience, après lequel vous achèverez le *Meâ culpâ*, et direz les litanies de Notre-Dame de l'église de Lorette, ou bien par ordre, les sept litanies de Notre-Seigneur, Notre-Dame-des-Anges, et ainsi des autres, telles qu'elles sont en un livre fait exprès. Il est vrai qu'il est malaisé de les trouver; et partant, ne les trouvant pas, celles de Notre-Dame suffiront; cela vous tiendra près d'une demi-heure.

« Tous les jours une bonne demi-heure de lecture spirituelle : c'est bien assez pour tous les jours. Les fêtes, vous y pourrez ajouter d'être à

« sances et facultés étaient privées de tout ce qui me pou-
« vait alléger, et accablées de la représentation vive de tout
« ce qui pouvait accroître mon travail, lequel était tel, que
« je disais sans difficulté : *Mon âme est triste jusques à la*
« *mort*. Je prononçais quelquefois ces paroles : *Mon Père !*
« *que ce calice passe ;* mais sitôt que je l'avais dit, je sentais
« une avidité ardente à le boire jusques à la dernière goutte,
« et retournais dire à notre Seigneur : *Mon Dieu, faites-moi*

vêpres, et dire l'office de Notre-Dame. Mais si vous avez un grand goût aux prières que ci-devant vous avez faites, ne changez pas, je vous prie. Et s'il vous advient de laisser quelque chose que je vous ordonne, ne vous mettez point en scrupule; car voici la règle générale de notre obéissance écrite en grosses lettres.

« *Il faut tout faire par amour, et rien par force. Il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance.*

« Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celui qui forclôt l'obéissance, car c'est la liberté de la chair; mais celui qui forclôt la contrainte et le scrupuleux empressement.

« Si vous avez bien fort l'obéissance et soumission, je veux que s'il vous vient occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce soit une espèce d'obéissance, et que ce manquement soit suppléé par l'amour.

« Je désire que vous ayez une traduction française de toutes les prières que vous direz : non pas que je veuille que vous les disiez en français, mais en latin, car elles vous rendront plus de dévotion ; mais c'est que je veux que vous en ayez aucunement le sens, même les litanies du nom de Jésus, de Notre-Dame et des autres. Mais faites tout ceci sans empressement et avec esprit de douceur et d'amour.

« Vos méditations seront sur la vie et mort de Notre-Seigneur..... J'approuve que vous employiez les exercices de Taulère, les méditations de saint Bonaventure et celles de Capiglia; car c'est enfin toujours la vie de Notre-Seigneur que ses Evangiles.....

« Les méditations des quatre fins de l'homme vous seront utiles, à la charge que vous les finissiez toujours par un acte de confiance en Dieu, ne vous représentant jamais ni la mort ni l'Enfer d'un côté, que la croix soit de l'autre, pour, après vous être excitée à la crainte par l'un, recourir à l'autre par confiance. Que l'heure de la méditation ne soit que de trois quarts au plus.

« J'aime les cantiques spirituels, mais chantés avec affection.

« Pour l'âncsse, j'approuve le jeûne de vendredi et le souper sobre du samedi; j'approuve qu'on la mâte le long de la semaine, non tant au retranchement des viandes (la sobriété étant gardée) comme au retranchement du choix d'icelles. J'approuve que néanmoins on la flatte quelquefois, en lui donnant à manger de l'avoine, que saint François lui donnait pour

« *cette miséricorde, que ce calice ne passe point sans que je* « *l'aie bu.* »

Les lettres de François ne lui apportaient donc qu'un soulagement momentané; il le comprit ainsi lui-même, c'est pourquoi il approuva le désir qu'elle lui avait manifesté de venir en Savoie pour recevoir ses instructions verbales, et il fut arrêté entre eux, après plusieurs lettres échangées à ce sujet, qu'une seconde entrevue aurait lieu pendant les

aller vite. C'est la discipline qui a une merveilleuse force, en piquant la chair, de réveiller l'esprit, seulement deux fois la semaine.

« Vous ne devez pas relâcher la fréquence de la communion, sinon que votre confesseur le commande. J'ai cette consolation particulière, les fêtes, de savoir que nous communions ensemble. . . . . .

« Si Françoise (une des filles de Madame de Chantal) veut, de son gré, être religieuse, bon : autrement, je n'approuve pas qu'on prévienne sa volonté par des solutions, mais seulement comme celles de toutes les autres, par des inspirations suaves.

« Il nous faut, le plus qu'il nous est possible, agir dans les esprits, comme les anges le font, par des mouvements gracieux et sans violences.

« Faites quelques petites aumônes, mais avec grande humilité. J'aime la visite des malades, des vieux et des femmes principalement, et des jeunes, quand ils le sont bien fort. J'aime la visite des pauvres, spécialement des femmes, avec grande humilité et débonnaireté . . . . . .

« Pour le septième point, de l'esprit de liberté, je vous dirai ce que c'est.

« Tout homme de bien est libre des actions du peché mortel, et n'y attache nullement son affection : voilà une liberté nécessaire à salut. Je ne parle pas de celle-là; la liberté de laquelle je parle, c'est la liberté des enfants bien-aimés. Et qu'est-ce? C'est un désengagement du cœur chrétien de toutes choses, pour suivre la volonté de Dieu reconnue. Vous entendez aisément ce que je veux dire, si Dieu me donne la grâce de vous proposer les marques, signes, effets et occasions de cette liberté.

« Nous demandons à Dieu, avant toutes choses, que son nom soit sanctifié, que son royaume advienne, sa volonté soit faite en terre comme au ciel.

« Tout cela n'est autre chose, sinon l'esprit de liberté; car, pourvu que le nom de Dieu soit sanctifié, que sa majesté règne en vous, que sa volonté soit faite, l'esprit ne se soucie d'autre chose . . . . . .

« Les effets de cette liberté sont une grande sûreté d'esprit, une grande douceur et condescendance à tout ce qui n'est pas péché, ou danger de péché; c'est cette humeur doucement plable aux actions de toute vertu et charité . . . . . .

« Les occasions de cette liberté sont toutes les choses qui arrivent contre

fêtes de la Pentecôte, au château de Sales : c'était en l'année 1605.

Ce voyage eut quelque peine à s'effectuer pour la baronne de Chantal, parce que son beau-père, chez qui elle demeurait, et même le président Frémiot, peu initiés aux secrets et aux besoins de celle qu'ils aimaient sans la bien connaître, s'y opposèrent d'abord formellement. Il lui fallut donc user de ménagements et de patience pour obtenir leur consente-

notre inclination ; car quiconque n'est pas engagé à ses inclinations, ne s'impatiente pas quand elles sont diverties.

« Exemple : Une âme qui s'est attachée à l'exercice de la méditation, interrompez-la, vous la verrez sortir avec du chagrin, empressée et étonnée. Une âme qui a la vraie liberté, sortira avec un visage égal et un cœur gracieux à l'endroit de l'importun qui l'aura incommodée; car ce lui est tout un, ou de servir Dieu en méditant, ou de servir en supportant le prochain; l'un et l'autre est la volonté de Dieu; mais le support du prochain est nécessaire en ce temps-là. . . . . .

« Il me reste à vous dire deux ou trois exemples de cette liberté, qui vous feront mieux connaître ce que je ne sais pas dire; mais premièrement, il faut que je vous dise qu'il faut observer deux règles pour ne point chopper en cet endroit.

« C'est qu'une personne ne doit jamais laisser ses exercices et les communes règles des vertus, sinon qu'il voie la volonté de Dieu de l'autre côté. Or, la volonté de Dieu se manifeste en deux façons : par la nécessité et par la charité. Je veux prêcher ce carême en un petit lieu de mon diocèse ; si cependant je deviens malade ou que me rompe la jambe, je n'ai que faire de regretter et m'inquiéter de ne point prêcher, car c'est chose certaine que la volonté de Dieu est que je le serve en souffrant, et non en prêchant. Que si je ne suis pas malade, mais qu'il se présente une occasion d'aller en un autre lieu où, si je ne vais, ils se feront huguenots ; voilà la volonté de Dieu assez déclarée pour faire doucement contourner mon dessein.

« La seconde règle est que, lorsqu'il faut user de liberté par charité, il faut que ce soit sans scandale et sans injustice. Par exemple, je sais que je serais plus utile quelque part, bien loin de mon diocèse, je ne dois pas user de liberté en cela, car je scandaliserais et ferais injustice, parce que je suis obligé ici . . . . . .

« Pour le neuvième point, croyez de moi deux choses: l'une, que Dieu veut que vous vous serviez de moi, et n'en doutez point; l'autre, qu'en ce qui sera pour votre salut, Dieu m'assistera de la lumière qui me sera nécessaire pour vous servir, et quant à la volonté, il me l'a déjà donnée si grande, qu'elle ne peut l'être davantage. J'ai reçu le billet de vos vœux, que je garde et regarde soigneusement comme un juste instrument de notre alliance toute fondée en Dieu, et laquelle durera à l'éternité, moyennant la miséricorde de celui qui en est l'auteur. »

ment. Elle partit de Monthelon aussitôt qu'ils le lui eurent donné, et après avoir reçu la bénédiction de l'évêque d'Autun, qu'elle alla demander.

Madame de Chantal arriva le 29 mai au château de Sales, selon qu'il était convenu, pour y recevoir les instructions de son pieux directeur. Dans l'intervalle des dix jours qu'ils passèrent ensemble, après lui avoir de nouveau ouvert son âme, elle lui manifesta sans détour les désirs dont elle était souvent préoccupée de tout quitter pour servir Dieu ; et François, après avoir prié avec ferveur pour connaître la volonté de Dieu, lui fit cette réponse : « Un jour vous quit-« terez toutes choses, vous viendrez à moi, et je vous met-« trai dans un total dépouillement et nudité de tout pour « Dieu » Les fruits que Madame de Chantal retira de cette entrevue furent immenses, et c'est alors que l'on commence à voir régner en elle le calme et la liberté d'esprit que François de Sales voulait surtout lui donner.

Sa foi vive et éclairée ne pouvait souffrir l'exagération même en religion : supérieur par les lumières, comme par la piété, il voulait qu'on aimât Dieu avec confiance, avec calme, avec abandon, sans permettre que cet amour fût troublé par les angoisses et les craintes d'une conscience timorée à l'excès, ni par les écarts d'une imagination exaltée.

CHAPITRE XI.

ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS DE SALES.

(1605-1610.)

François de Sales refuse un bénéfice que lui offre Henri IV, et ensuite le chapeau de cardinal. — Il prêche le carême dans plusieurs villes successivement, à la Roche, à Chambéri, à Anneci, à Rumilly.— Ses visites pastorales. — Soins qu'il prend de son troupeau. — Il fonde une académie à Anneci. — Son frère Jean-François fait un voyage à Rome à sa place. — Lettres et missions qu'il lui rapporte de la part du pape. — Accusation portée contre lui à Rome. — Il publie son *Introduction à la Vie dévote.* — Il lie amitié avec l'évêque de Bellay. — Sa charité.

Nous avons interrompu la suite de l'histoire du saint évêque de Genève, pour faire connaître d'un seul trait les rapports intimes qui commencèrent à s'établir à Dijon entre lui et la pieuse baronne de Chantal, nous reprenons le cours des évènements suivant la narration de Charles-Auguste :

« Le roi de France Henri IV avait appris, par la relation d'une infinité de personnes, le grand fruit que l'évêque de Genève avait fait à Dijon par ses prédications, et allait faisant tous les jours avec un grand accroissement des affaires de la sainte Eglise; il se repentait qu'un si grand personnage fût sorti de son royaume ; il allait roulant en sa tête beaucoup de bonnes pensées pour lui, et ne put s'empêcher de dire publiquement qu'il portait envie à son cousin le duc de Savoie, de quoi il avait en ses Etats un prélat de tant de mérites comme était l'évêque de Genève. Il voulut savoir de combien il était riche, et ayant appris qu'il n'avait que mille écus d'or de revenu annuel : « Un si pauvre évêché, dit-il, « ne mérite pas un si grand prélat. » En même temps, il fit appeler le sieur des Hayes et lui dit : « Ecrivez de ma part à « l'évêque de Genève qu'il revienne me trouver, car je lui

« veux donner un plus riche bénéfice et une autre grande di-
« gnité.» Il voulait le présenter à Sa Sainteté, pour être cardinal. Le sieur des Hayes fit le commandement du roi ; mais le bienheureux François remercia Sa Majesté de sa bonne volonté, et dit que ce petit revenu lui était plus que suffisant, et qu'au partir de là il avait ce devoir à sa patrie de lui rendre tout le service qu'il pourrait, de même qu'elle l'avait nourri et élevé. D'ailleurs, il estimait que tout n'était que vanité, sinon Dieu, auquel seul il avait mis toutes ses prétentions.

« Il reçut aussi des lettres de Rome, par lesquelles il était assuré que le pape Léon onzième l'avait écrit au catalogue de ceux qu'il devait bientôt créer cardinaux. Et de vrai la chose était telle, mais tant s'en faut qu'il s'élevât ou s'émût de joie de cette nouvelle, car plutôt il s'en déplaisait. « Je « prie Dieu, disait-il, qu'il éloigne cette dignité de moi, car « je n'en suis pas digne. C'est la vérité qu'il faut obéir à Sa « Sainteté; mais, voyez-vous, si le chapeau de cardinal « n'était éloigné de moi que de trois pas, je ne remuerais pas « le pied pour le prendre ; mais plutôt, hélas! s'il se pouvait « faire que ma robe devînt rouge par la teinture de mon « propre sang pour la conversion des hérétiques de Genève, « que je la porterais de bon cœur ! »

François prêcha, l'année suivante, le carême à la Roche, petite ville de son diocèse. « Il y fit de merveilleux fruits, continue notre historien, et y donna un exemple de charité admirable : presque tous les jours, un sourd et muet de naissance, nommé Martin, venait prendre l'aumône à sa porte ; cet homme, d'ailleurs, était propre à toute sorte de services, c'est pourquoi les serviteurs le prenaient souvent pour aide et le présentaient à leur bienheureux maître pendant le repas. Ce bon prélat fut touché de commisération sur ce pauvre homme, mais principalement parce qu'à cause de son imperfection et l'ignorance qu'il avait des mystères de la foi, il était privé de la communion de la très sainte Eucharistie, et il essaya de lui faire entendre par signes quelque chose des mystères divins. Comme il vit que l'esprit ne lui

manquait pas et qu'il pouvait être instruit, il le prit chez lui et fit tant par un travail continuel, que ce pauvre garçon eut de bons sentiments de la divinité, s'éloigna des vices, aima la vertu et se confessa de ses péchés, voire même, ce qui est merveilleux, en exprimant ses pensées bonnes ou mauvaises et les desseins de son âme; de sorte que le serviteur de Dieu jugea qu'il pouvait recevoir la très sainte communion. Or, quand ce muet voulait se confesser, il entrait en la chambre de son bon maître, le visage tout abattu, fermait soigneusement la porte et les basses fenêtres, de crainte qu'il ne fût vu ; après quoi, fléchissant les genoux, il découvrait par signes tout ce qu'il avait fait, pleurait amèrement, se frappait la poitrine, et le saint évêque lui baignait les joues de ses larmes, que la tendreté lui tirait des yeux. Enfin, il avait une telle dilection pour ce pauvre homme, qu'il avait expressément défendu à tous ses domestiques de lui faire aucun tort ou injure. »

Cependant François de Sales était toujours occupé du dessein de faire la visite générale de son diocèse. Il savait que c'était une des principales obligations de sa charge pastorale, et il avait toujours devant les yeux cet avis de l'apôtre : *Veillez sur vous-même et sur le troupeau que le Saint-Esprit vous a confié.* Il se mit donc en route; c'était au mois d'octobre 1605. « On ne saurait pas dire avec combien de peines et de travaux cet homme apostolique fit cette première expédition. Partout il prêchait, faisait le catéchisme, et ne laissait pas la moindre chapelle à visiter. Il conférait le sacrement de Confirmation, entendait les confessions, et portait de ses propres mains la très sainte communion à la bouche de ses peuples; il prêtait l'oreille aux plaintes d'un chacun avec une grande patience, et ordonnait prudemment ce qu'il pensait être nécessaire : il s'informait des excès des personnes ecclésiastiques et séculières, des péchés et pécheurs publics, et faisait la correction quand il était de besoin avec une sévérité très bien mêlée à sa douceur naturelle : il faisait faire de bons et authentiques inventaires des biens ecclésiastiques par son greffier, afin qu'ils ne fussent

point aliénés : il dédiait et consacrait les églises et chapelles nouvellement construites, terminait les procès et différents, apaisait les haines et querelles, et supprimait les inimitiés; enfin, il était ce bon pasteur et évêque qui baille son âme pour ses brebis (1). »

Le carême approchant, il fut obligé d'interrompre sa visite pour se rendre à Chambéri, où il s'était engagé d'aller prêcher. Il commença par y faire une retraite chez les pères Jésuites, qui avaient également son estime et sa confiance. Il pensait que, pour prêcher avec fruit, il fallait, à l'exemple de saint Jean et de Jésus-Christ même, entrer dans la solitude, et, pour ainsi dire, dans le désert, avant que de monter en chaire. C'est là qu'il puisait ce feu et ces lumières qui produisaient la foi dans les cœurs des hérétiques, et la haine du péché dans celui des pécheurs. Et puis, ce qu'il prêchait il le pratiquait lui-même le premier. « Les hommes, disait-il « à ce sujet, nous regardent en même temps qu'ils nous « écoutent : il faut prêcher à leurs yeux aussi bien qu'à « leurs oreilles : l'un se fait par la parole, et l'autre par « l'exemple qui est encore plus puissant. Qui me croira, « ajoutait-il, quand je prêcherai la pénitence, si je ne la fais « pas moi-même? »

Une circonstance fâcheuse vint mettre sa patience à l'épreuve pendant la station qu'il fit à Chambéri. Il s'agissait d'une affaire criminelle portée devant le sénat. Les parties de part et d'autre étaient puissantes; mais le fait, qui était arrivé dans le diocèse de Genève, ne parut pas suffisamment éclairci. Le sénat ordonna qu'on publierait des monitoires à Anneci. François l'ayant appris, se fit rendre compte de cette affaire : il l'examina avec attention. Le fait lui parut suffisamment prouvé; il ne trouva pas que l'affaire fût assez importante pour avoir recours à l'excommunication, quand même on aurait besoin de nouvelles lumières, et il crut voir beaucoup de passion dans les parties. En général, François de Sales n'approuvait point qu'on employât l'autorité de

(1) Charles-Auguste.

l'Eglise dans de pareilles circonstances, qu'on troublât les consciences pour des affaires qui n'en valaient pas la peine, et il croyait que celle dont il s'agissait était de cette nature. Il refusa donc le monitoire, et défendit à son official de l'accorder.

Le sénat s'offensa de son refus, et lui fit dire que, s'il n'accordait le monitoire, il ferait saisir son temporel. François, qui avait autant de fermeté que de douceur quand il s'agissait de son devoir, répondit qu'il avait toujours eu beaucoup de respect pour le sénat, mais que jamais ce respect, ni aucune puissance, ne lui ferait rien faire contre sa conscience. Cette réponse embarrassa d'autant plus les sénateurs, qu'ils étaient persuadés que la perte de ses biens n'était pas capable d'ébranler un prélat aussi attaché à son devoir : ils avaient honte d'ailleurs de traiter si mal un évêque qui passait pour un saint, et qui n'était venu prêcher à Chambéri qu'à leur prière. En outre, François avait beaucoup d'amis parmi eux, qui n'étaient pas d'avis qu'on allât plus loin. Le parti contraire ne laissa pas de l'emporter. Le temporel fut saisi ; un sénateur le lui signifia d'une manière si injurieuse, qu'il ne put s'empêcher de dire qu'on manquait de respect pour son caractère.

Ce que le sénat avait prévu arriva, François ne perdit rien de sa fermeté, et continua à refuser le monitoire. On croyait qu'il ferait ses plaintes au duc de Savoie de cette injurieuse saisie, et l'on ne doutait point que ce prince n'ordonnât la main-levée. Mais il répondit qu'il n'avait jamais eu recours au prince pour ses intérêts personnels, et qu'il ne commencerait pas si tard.

Cependant cette injure faite au saint prélat excitait d'autant plus les murmures de toute la ville, qu'il y mettait plus de modération. Bientôt ces murmures qui croissaient chaque jour amenèrent le sénat à lui faire dire qu'on lui accorderait la main-levée de la saisie de son temporel, s'il voulait la demander. François, qui crut, dans cette occasion, devoir soutenir l'honneur de son caractère, répondit que le sénat était trop juste pour ne pas réparer de lui-même les torts

qu'il avait eus à son égard. Le sénat fut donc réduit à lui accorder la main-levée sans qu'il la demandât.

Il donna, en outre, dans cette occasion, un grand exemple de vertu. Il avait été cruellement insulté par le sénateur qui lui était venu signifier la saisie de son temporel. Un canonicat de sa cathédrale étant venu à vaquer, il le proposa au neveu de ce sénateur, qu'il savait être un homme de piété et de mérite. C'est la manière dont il se vengea de l'emportement de ce magistrat, qui ne pouvait se lasser depuis de louer l'éminente vertu du saint évêque.

Après avoir achevé ses prédications du carême à Chambéri, il s'en retourna à Annecci, et reprit la visite de ses montagnards ; il avait alors à parcourir les contrées les plus rudes et les plus pauvres du diocèse de Genève dans le Faucigny. « En cette province, dit Charles-Auguste, il y a des montagnes horribles et effroyables en leur hauteur, et (ce qui est plus admirable) couvertes d'une glace éternelle, que jamais personne n'a vu fondre, quelque puissants rayons que le soleil ait jeté dessus, très semblable au cristal ; voire du cristal même. Or, cette glace se fend quelquefois en été avec un si horrible mugissement, que vous diriez que tout se veut abîmer ; mais les vallées sont habitées d'un grand peuple très courtois et humain, par une admirable providence du Dieu tout-puissant, et on ne saurait pas dire combien la religion fleurit parmi eux, avec toute vérité et sincérité. Il fut rapporté au saint évêque que, quelques jours auparavant, un pasteur courant après une vache qui s'était égarée, tomba dans un énorme précipice, et là mourut tout gelé, ce qui lui causa une si grande tendreté de cœur, qu'il en jeta des larmes, et écrivit à la même heure ces belles paroles à sa vertueuse fille la baronne de Chantal : « J'ai vu « ces jours passés des monts épouvantables, tout couverts « d'une glace épaisse de dix ou douze piques, et les habi- « tants des allées voisines me dirent qu'un berger, allant « pour secourir une sienne vache, tomba dans une fente de « douze piques de haut, en laquelle il mourut gelé. On ne « savait ce qu'il était devenu, si son chapeau qui à sa chute

« lui tomba de la tête et s'arrêta sur le bord de la fente, « n'eût marqué le lieu où il était. O Dieu! un de ses voisins « se fit devaller avec une corde pour le chercher, et le trouva « non seulement mort, mais presque tout converti en glace; « et en cet état il l'embrasse, et crie qu'on le retire vite- « ment, autrement qu'il mourra du gel. On le retira donc « avec son mort entre ses bras, lequel après il fit enterrer. « O Dieu! ce dis-je, et l'ardeur de ce berger était-elle si « chaude à la quête de sa vache, que cette glace ne l'ait « point refroidi? et pourquoi donc suis-je si lâche à la quête « de mes brebis? Quel aiguillon pour moi, ma chère fille! « Ce pasteur qui court par des lieux si hasardeux pour une « seule vache; cette chute si horrible que l'ardeur de la « poursuite lui cause, pendant qu'il regarde plutôt où est sa « vache, et où elle a mis ses pieds, que non pas lui-même « où il chemine; cette charité du voisin qui s'abîme lui- « même pour ôter son ami de l'abîme : ces glaces me de- « vraient-elles pas, ou geler de crainte, ou brûler d'amour? « Je vis des merveilles en ces lieux-là; les vallées étaient « toutes pleines de maisons, et les monts tous pleins de « glace jusques au fond. Les petites veuves, les petites vil- « lageoises, comme de basses vallées, sont si fertiles! et les « évêques si hautement élevés en l'Eglise de Dieu sont tout « glacés! Ah! ne se trouvera-t-il pas un soleil assez fort « pour fondre celle qui me transit! » Et voilà les tendres mouvements desquels ce vrai pasteur allait s'entretenant. »

Les fatigues de François, dans cette visite de son diocèse, furent extrêmes; chaque jour il eut à lutter contre le froid, les avalanches et l'aspérité des rochers. Mais il éprouva que Dieu n'abandonne jamais ceux qui se confient en lui et qui travaillent pour sa gloire. On jugera des consolations qu'il ressentait, par le passage suivant d'une de ses lettres : « Ce « sont des torrents que les affaires de ce diocèse. Ma conso- « lation est que tout va à la gloire de Dieu qui m'est si bon « que de faire tous les soirs un petit miracle en ma faveur. « Car quand je me retire, je ne puis remuer ni mon corps, « ni mon esprit, tant je suis épuisé, et le matin je me lève

« plus gai et plus vigoureux que jamais. Que j'ai trouvé de « bonnes gens sur nos montagnes ! quel accueil et quelle « vénération pour leur évêque ! Avant-hier, j'arrivai dans « une petite ville dont les habitants avaient fait tant de feux « que tout était jour. Oh ! qu'ils méritaient bien d'avoir un « autre évêque ! »

Il y avait cinq ans que François était évêque ; c'était le temps où il devait aller à Rome visiter les tombeaux des saints Apôtres, s'il n'en eût été empêché ; il y envoya son frère Jean-François de Sales, chanoine de son église cathédrale, avec des instructions sur l'état de son diocèse. Il faisait connaître au pape l'état de l'Eglise de Genève, que l'hérésie avait ravagée ; il représentait le besoin qu'il avait d'un séminaire, et la nécessité d'augmenter le nombre des paroisses ; il proposait certains moyens de réforme pour les monastères de religieux et de religieuses qui étaient déchus de leur primitive ferveur, et priait que le pape continuât de l'aider à remettre la foi catholique en vigueur dans plusieurs localités, et principalement à Genève.

Après ces soins importants, il se prépara à prêcher le carême de cette année à Anneci ; ce qu'il fit avec toute la simplicité d'un pasteur qui parle à ses ouailles comme à des enfants, se bornant à expliquer tous les jours les commandements de Dieu. Il connaissait les maux de son peuple, il en savait les remèdes. Dieu répandit sur son travail des bénédictions abondantes ; il n'y eut point de pécheurs si endurcis qui pussent résister à la force de l'esprit qui parlait par sa bouche. Il commençait leur conversion par ses discours publics, il l'achevait et l'affermissait dans des entretiens particuliers : c'était sa principale affaire, et il n'y en avait point qu'il ne quittât, quand il s'agissait d'entendre ou de consoler un pécheur.

Les fêtes de Pâques étant passées, François de Sales songea à réaliser un projet bien digne d'un évêque. Il avait continué d'entretenir avec le président Favre des relations pleines de tendresse. Ils se concertèrent pour fonder à Anneci une institution littéraire ou académie.

François aimait et favorisait les lettres, parce qu'il les regardait comme un moyen puissant d'éclairer les hommes et de les porter à la vertu. C'est pourquoi il voulut que cette académie fût fondée sur la seule base qui soit solide, la religion, et en conséquence il prescrivit dans ses statuts qu'elle n'aurait pour membres que des hommes vertueux et craignant Dieu, entre lesquels devait régner une sainte émulation pour le bien, non une rivalité d'amour-propre; il leur fit une obligation de s'aider dans leurs besoins, comme de véritables frères, et défendit d'admettre ceux qui seraient connus pour être avares. Quant à leurs occupations, il partagea le temps entre la lecture, la composition et la discussion. Les séances publiques devaient se tenir avec pompe. S'il se réserva la présidence, c'est qu'il voulait que, sous les auspices du premier pasteur, cette académie ne s'écartât jamais de son vrai but (1)

Dans ce même temps, Vespasien Ajazza, abbé d'Abondance, vint lui rendre visite. C'était un homme d'une piété exemplaire, d'une prudence et d'une douceur consommée, ami du saint prélat, et qui n'entreprenait rien d'important sans le consulter. Il voyait avec peine, depuis plusieurs années, le peu de régularité de ses religieux, qui, sans se rendre coupables de grands désordres, négligeaient la perfection de leur saint état; mais, comme ils étaient tous fort âgés, il n'avait pas jugé à propos de les obliger à des observances devenues trop sévères pour eux; il ne laissait pas toutefois d'en être inquiet, et c'est sur ce sujet qu'il venait conférer avec l'évêque de Genève. François loua la modération de l'abbé; il lui conseilla néanmoins, pour remédier au mal, de faire une pension à ses anciens religieux et de céder le monastère à des réformés qu'on appellerait d'ailleurs, et il lui désigna les Feuillans. L'abbé acquiesça à toutes les propositions de François; on en écrivit au pape qui envoya les bulles nécessaires, et les Feuillans furent établis dans l'abbaye d'Abondance.

(1) Voir le chapitre qui traite des *Institutions* de notre Saint.

Sur ces entrefaites, son frère Jean-François de Sales revint de Rome, lui rapportant les bulles qu'il avait demandées, avec des lettres du pape et du cardinal Pamphile. Celles du cardinal ne contenaient que des félicitations pour les soins qu'il donnait au progrès de la foi et de la piété dans son diocèse ; celles du pape étaient accompagnées de plusieurs commissions apostoliques. Le cardinal Arrigon lui écrivit presque dans ce même temps, de la part de Sa Sainteté, au sujet de la fameuse contestation *de auxiliis*, ou de la prédestination et de la manière dont la grâce concourt avec la liberté de l'homme. François ne prit aucun parti, dans cette question de l'école, quoique l'on puisse assez reconnaître quel était son sentiment dans son *Traité de l'amour de Dieu.*

On peut dire qu'à cette époque les divers besoins de son diocèse et de l'Eglise fixèrent toute l'attention de François de Sales Il rétablit trente-trois paroisses dans les lieux où, onze ans auparavant, on ne trouvait que des ministres protestants. Chaque année, il présida le synode d'Anneci. Il se rendit à l'abbaye des bénédictines du Puits-d'Orbe ; il commença sa mission de paix dans ce monastère par des exhortations pleines de zèle, afin de convaincre les esprits ; puis, à force de douceur et de bonté, il gagna la confiance des religieuses, et l'on vit bientôt refleurir parmi elles toutes les vertus du cloître. Il ne trouva pas la même facilité dans le monastère de Sainte-Catherine. Une partie des religieuses s'opposèrent aux règlements qu'il leur proposa, et prétendirent qu'on ne pouvait les obliger à des observances qu'elles n'avaient pas trouvées établies quand elles avaient fait profession. François se contenta d'offrir à celles qui acceptèrent la réforme, une maison à Seyssel, petite ville de son diocèse. Il partit ensuite pour Beaume, où il était attendu comme arbitre d'un différent qui s'était élevé entre les archiducs de Flandre et le clergé de la Franche-Comté.

« Chemin faisant, reprend Charles-Auguste, il s'arrêta à Dôle, où il n'eut pas plus tôt mis le pied dans le logis (étant déjà nuit), que voilà les syndics qui vinrent le saluer et prier tout ensemble, voire même le conjurer d'honorer leur ville

d'une prédication, le lendemain, qui était le jour solennel de Toussaint, et il le leur accorda à la fin Le matin étant venu, sur les huit heures, il fut conduit par les pères Jésuites au collége, où il célébra, environ sur les neuf heures, avec une si grande affluence de peuple, que c'était merveille ; il porta le très saint sacrement de l'Eucharistie dans la bouche de plus de huit cents personnes, et fut contraint de demeurer à l'autel, jusques à onze heures. Après dîner, aussitôt qu'une heure depuis midi fut sonnée, il monta en chaire dans la grande église, et fit une très docte et très puissante prédication de la prédestination, et le peuple, qui croyait de voir en lui un ange descendu du ciel, ne put pas s'abstenir des applaudissements et acclamations : là on lui montra la miraculeuse hostie de Favernay.

« Il fut aussi très honorablement reçu à Besançon, et à sa considération, les illustres et révérends chanoines de l'église métropolitaine, montrèrent publiquement le saint Suaire de notre rédempteur Jésus-Christ, qu'il mania et considéra très attentivement, et adora prosterné à deux genoux, avec une humilité merveilleuse ; et le feu de son amour se dilata si fort en sa méditation, voyant les plaies et le précieux sang de son divin Maître, que le sien commença à bouillir dans ses veines, et son cœur se dilatant à force de tendreté, il arrosa cette terre sacrée de l'abondance de ses larmes; et pour remercier, tant le clergé que le peuple d'une si insigne faveur, fit promptement un très beau discours, prenant pour son sujet ces paroles de la femme évangélique : *Si je touche tant seulement le bord de sa robe, je serai sauvée.*

« Etant arrivé à Beaume, au jour assigné, continue Charles-Auguste, les procureurs et avocats des parties firent fort bien leurs devoirs, et les juges les ayant ouï et vu tous les papiers qui leur furent présentés, prononcèrent un très équitable jugement, à la satisfaction et contentement de toutes les deux parties. Tout le temps que le bienheureux François put avoir libre, après avoir été amplement instruit de toute l'affaire, il l'employa à ouïr les confessions de ceux qui accouraient de tous côtés, et prêcha en toutes les églises de ce lieu-là.

« Au reste, en ce peu de temps qu'il fut en Bourgogne, il gagna tellement les cœurs d'un chacun, que l'on ne saurait dire combien il était honoré de tous les peuples, qui l'appelaient ordinairement leur évêque, comme si en effet il eût été leur vrai et propre pasteur. Or, l'archiduc voulant lui témoigner combien il lui savait de gré de la peine qu'il avait prise, lui fit un présent d'un service d'argent pour sa chapelle, estimé deux mille livres, c'est à savoir six chandeliers, un calice, deux burettes, une clochette, des mouchettes pour les chandelles, avec leurs assiettes, deux bassins, deux aiguières, deux écuelles et douze assiettes. »

« L'année suivante, François prêcha le carême à Rumilly, petite ville de la Savoie où il reçut des lettres du duc qui le pressaient, le carême fini, de se rendre à Thonon pour des affaires importantes qui devaient être réglées en sa présence. Il obéit, et en chemin se détournant par fortune pour faire collation chez le curé de l'église de Machilly, le serviteur de la maison, par mégarde, avait mis sur table de la farine blanche pour du sel; le bon prélat s'en servit tout de même, comme si c'eût été véritablement du sel. Ses compagnons, qui au premier morceau connurent l'équivoque, attendaient avec étonnement qu'est-ce qu'il ferait ou dirait à la fin; mais lui, attentif aux discours, continuait, comme il avait commencé, sans faire semblant de rien. Enfin, comme ils ne pouvaient plus s'empêcher de rire. « Que ce sel est doux, dit l'un; toutefois, si je ne me trompe, ce n'est pas du sucre; serait-ce point peut-être de la farine? » Alors le bon évêque, en souriant : « Je vous assure, dit-il, que je « croyais véritablement que ce fût du sel, et ce m'a été tout un (1). »

« Mais notre bienheureux fut affligé dans ce voyage d'une triste nouvelle. Un chanoine de l'église cathédrale de Ver-

(1) Charles-Auguste fait ainsi remarquer la tempérance de François de Sales, dont il cite ailleurs un autre trait à peu près semblable :

« Etant à Sales un jour maigre, nous dit-il, avec sa mère et ses frères, et ayant devant soi un plat où l'on avait mis avec de l'eau simple des œufs pochés; attentif à de bons propos qu'il tenait toujours en mangeant,

dun, revenant de Rome, lui dit qu'il avait appris d'un très illustre Prélat, que Sa Sainteté était grandement indignée contre lui, car elle avait su, par les lettres du père Chérubin de Maurienne, qu'il sortait tous les jours un grand nombre de livres hérétiques de la ville de Genève, qui s'épanchaient par le reste du diocèse; et de là venait que la plupart se laissant porter à la lecture de ces pernicieuses éditions, étaient ébranlés en la foi, voire même choppaient souvent avec plus de scandale, et elle eût voulu qu'il eût pris soin d'empêcher ce malheur par tous moyens. Le bon prélat entendant que le vicaire de Jésus-Christ était fâché contre lui, fut saisi d'une très poignante douleur d'esprit. Il ne s'arrêta point à reprendre le zèle téméraire du père Chérubin, qui avait été cause de tout cela : certes tout autre que lui s'en fût fort bien ressenti ; mais à la même heure il écrivit à Rome à ce même cardinal, duquel le rapport était venu, et l'instruisit amplement de tout, afin qu'il apaisât l'esprit du pape. « Certes, » dit-il, s'il était ainsi, Sa Sainteté serait non seulement juste-« ment indignée contre moi, ains châtierait ma négligence et « trahison. Mais je dis avec vérité, qu'ayant presque achevé « la visite générale de mon diocèse, sans avoir laissé la moin-« dre paroisse, je n'ai point trouvé d'hérétiques ès paroisses « qui n'ont pas été occupées par les Bernois et Génevois, ni « point de livres hérétiques (excepté quelques-uns, qui par « une pure négligence et mépris sont restés dans la pous-« sière de quelque maison) ; et nos catholiques sont tellement « scrupuleux, que quand ils doutent de quelque livre, ou ils « le jettent au feu, ou bien le portent aux députés. C'est bien « la vérité, que l'on fait à Genève beaucoup de livres très « pernicieux ; mais que nos Savoisiens les lisent, il n'est nul-« lement vrai. Après tout, je confesse que je n'use pas de la « diligence qui serait nécessaire ; mais en celle que je puis, « selon ma petitesse, je suis fidèle et sincère ; et l'on ne trou-« vera en moi de perfidie, ni de manquement de courage,

presque tout le long du repas il mangea son pain seul, le détrempant avec cette eau, comme si c'eût été une sauce la plus excellente du monde; tant il avait l'esprit éloigné et aliéné des choses qui appartiennent au seul corps. »

« quoique les forces et le naturel me manquent. Or, je vous « prie, Monseigneur, de vouloir être le protecteur de l'allé- « gresse qui m'est nécessaire en cette province très affligée; « allégresse, qui dépend de ce que je sache que le Saint-Siége « ne soit point fâché de mes actions, afin que je ne sois point « forclos de cette générale bienveillance qu'il porte à tous les « inférieurs. » Il est bien facile de voir en ces paroles une âme très affligée. Mais la sérénité ne tarda pas de lui arriver, après qu'il eut reçu la réponse que Sa Sainteté croyait tout autrement, et qu'au contraire elle lui portait une tendre affection, pour avoir entendu les merveilles de la grandeur de ses vertus, outre la connaissance particulière qu'elle en avait. »

Loin d'être indifférent sur l'extinction entière de l'hérésie dans son diocèse, François de Sales, qui portait dans son cœur toutes ses brebis, désirait surtout, comme le bon pasteur de l'Evangile, ramener celles qui, étant hors du bercail, suivaient encore les voies de l'erreur. Il s'appliquait toujours à cette mission avec un dévouement et une générosité admirables. « En effet, dit Charles-Auguste à ce sujet, le bienheureux François retirait un grand nombre d'hérétiques de la babylonienne de Genève, lesquels il instruisait de la foi catholique, et substantait de toutes sortes de secours humains. » Et il cite tantôt le refus que font les ministres d'entrer en dispute avec lui, tantôt les conversions qu'opèrent ses discours ou l'exemple de ses vertus; il nous le montre même prêt à donner sa vie, plutôt que d'abandonner son troupeau : « C'était un temps que tout le monde était en appréhension, et l'on faisait courir le bruit tout ouvertement que les Génevois, ennemis du sérénissime duc de Savoie, devaient se jeter sur les provinces voisines, et que même ils avaient dessein d'occuper par armes la ville d'Annecy. Il ne manquait pas de curieux qui s'informaient à tous propos du bienheureux évêque de tous ces bruits, soit qu'ils voulussent savoir comment il se comporterait en telle occasion, soit qu'ils voulussent lui bailler conseil ; mais il leur disait ces belles paroles : « Certes, je pense que vous trem- « blez de crainte là où il n'y en a point : car Dieu ne souffrira « plus que *les Gentils viennent en son héritage* Toutefois, si

« vous voulez savoir à tout évènement ce que je ferais, certes « je pense qu'il me reste encore tant de courage, que je ne « fuirais point quand je verrais venir le loup, et ne quitte- « rais point le bercail ; c'est entièrement de mon devoir que « je mette mon âme pour mes brebis. Mais comme je vous ai « dit, Dieu aura miséricorde des siens, pourvu que nous « ayons bonne espérance en lui, *et ne mettra pas entre les « dents des bêtes les âmes qui le confesseront.* Telles étaient les paroles de ce grand évêque. »

Au milieu de tous ces travaux et de toutes ces difficultés, François trouvait du loisir pour la direction particulière des âmes. Or, ses amis ayant eu communication des lettres spirituelles qu'il avait écrites à une dame du monde, pour lui tracer des règles de conduite, le prièrent d'en former un corps d'ouvrage suivi, où il montrerait que la dévotion est de tous les états, et qu'elle regarde le commun des chrétiens, comme ceux qui vivent dans les cloîtres ; il se rendit à leurs instances, et composa le livre admirable de l'*Introduction à la Vie dévote.* Cet ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel. Henri IV, auquel il parvint en France, en fit une estime singulière. La reine Marie de Médicis en envoya un exemplaire magnifiquement relié et enrichi de pierreries, à Jacques Ier, roi d'Angleterre.

Toutefois, ce livre essuya la critique ; un Ordre religieux entreprit de le décrier, sous prétexte que la morale en était trop relâchée. Ce n'est pas tout, on osa déclamer publiquement de la manière la plus outrageante contre l'ouvrage de François de Sales ; on le brûla même comme un écrit scandaleux. Des excès aussi violents excitèrent l'indignation générale. Il n'y eut que le saint évêque de Genève qui ne fit point entendre de plaintes ; il apprit même, sans ressentir aucune émotion, la nouvelle de l'affront qu'il venait de recevoir (1).

Nous touchons à l'année 1609. C'est l'époque où l'amitié de

(1) Nous parlons plus au long du livre de l'*Introduction à la vie dévote,* dans le chapitre qui traite des *écrits et de la doctrine* de saint François de Sales.

notre Saint avec J.-P. Camus prit naissance (1). Il avait été invité à venir le sacrer évêque de Belley, et cette circonstance établit entre eux des rapports intimes qui ne cessèrent qu'à la mort. L'évêque de Belley était beaucoup plus jeune que l'évêque de Genève, et à ce titre il y avait dans ses relations avec François de Sales le respect d'un fils.

Ecoutons-le rappeler les conseils que lui donnait François de Sales, et jugeons par là combien leur union était douce et sainte :

« J'entends, lui disait son saint ami, que vous me sa-
« chiez beaucoup de gré de mes reproches, car ce sont là
« les plus grands témoignages d'amitié que je vous puisse
« rendre : parce que je vous aime extrêmement, je ne puis
« souffrir en vous la moindre imperfection. Je voudrais que
« mon fils fût tel que saint Paul désirait son Timothée, irré-
« préhensible Des mouches en un autre que je n'aimerais
« pas tant, me sont des éléphants en vous que j'aime en vérité
« et comme Dieu sait. Le chirurgien ne serait-il pas à blâmer,
« qui laisserait périr un homme plutôt que d'avoir le courage
« de panser sa plaie ? Un coup de langue donné bien à propos
« est aussi utile quelquefois pour la sainteté d'une âme,
« qu'un coup de lancette donné comme il faut pour la santé
« du corps. Il ne faut qu'une saignée faite à propos, pour
« redonner la vie, et qu'une repréhension faite à temps pour
« sauver une âme de la mort éternelle (2). »

Comme leurs diocèses étaient voisins, François de Sales et l'évêque de Belley se voyaient souvent ; ils faisaient ensemble de petites excursions.

« Nous entrâmes un jour, rapporte Camus (3), dans la cellule d'un Chartreux, personnage distingué par la beauté de son esprit et par sa rare piété, et nous y trouvâmes ces deux vers de Tibulle :

(1) Feller, art. Camus (Jean-Pierre). C'est l'auteur de l'ouvrage si connu, intitulé : *Esprit du bienheureux François de Sales.*

(2) *Esprit du bienheureux François de Sales.*

(3) *Idem.*

Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atrâ
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.

que l'on peut traduire ainsi :

Vous êtes mon repos dans mes soucis, ma lumière dans mes ténèbres ; vous me tenez lieu d'ami dans les lieux solitaires.

« Nous nous mîmes à les commenter. Le Bienheureux nous dit que Dieu était l'unique repos de ceux qui avaient quitté tous les soins du siècle, pour l'entendre parler à leur cœur dans la solitude, et que sans cela la solitude serait un long martyre et une source d'inquiétudes, plutôt que le centre de la tranquillité.

« Nous vîmes après ces paroles du prophète : *Hæc requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo, quoniam elegi eam.* « C'est en Dieu, dit le Bienheureux, plutôt qu'en une cellule, « qu'il faut faire élection de domicile pour ne le quitter « jamais. »

« Nous en vîmes une autre qui portait : *Unam petii a Domino ut inhabitem in domo Domini, omnibus diebus vitæ meæ.* « Cette vraie demeure du Seigneur, dit le Bienheureux, « c'est sa sainte volonté. »

« Nous revînmes à nos vers, et nous nous arrêtâmes à ces paroles : *Tu nocte vel atrâ lumen ;* il dit : « Jésus naissant « à Bethléem fut un beau jour au milieu de la nuit. N'est-il « pas venu éclairer ceux qui étaient assis dans les ténèbres « et dans la région de l'ombre de la mort ? Il est la lumière « du monde ; il habite une lumière inaccessible, lumière que « les ténèbres ne peuvent ni diminuer, ni effacer. *Et in solis « tu mihi turba locis.* Certes, dit-il, la conversation avec « Dieu dans la solitude vaut mieux que la foule qui presse « la porte des grands du monde, lesquels ne peuvent main- « tenir leur grandeur que dans la foule des affaires, l'op- « pression des importunités et la perte de leur repos. Misé- « rable grandeur, qui s'acquiert et se conserve par tant de « peines, que l'on perd néanmoins avec tant de regrets ! »

Ainsi, François de Sales ne pouvait faire un pas sans

laisser couler cet épanchement de foi et d'amour qu'il sentait dans son âme.

Nous ne terminerons pas cette période de la vie de notre Saint, sans dire qu'il transformait parfois son palais épiscopal en hôtellerie où il admettait tous les nécessiteux. Il se dépouillait de ses propres habits pour couvrir leur nudité (1). Dans les cas pressants où ses ressources ne pouvaient suffire, il faisait vendre ses meubles et les ornements de sa chapelle. Son économe, qui avait bien de la peine à fournir à sa subsistance et à ses charités, le reprenait souvent de ses largesses ; mais François lui répondait avec sa douceur ordinaire : « Vous « avez raison, je suis un incorrigible, et qui pis est, j'ai bien « l'air de l'être long-temps. » Quelquefois il lui montrait son crucifix et lui disait : « Peut-on rien refuser à un « Dieu qui s'est mis en cet état pour nous? » L'économe se retirait tout confus, répétant aux autres serviteurs de la maison : « Notre maître est un saint; mais il nous mènera « tous à l'hôpital, et il ira lui-même le premier, s'il continue « comme il a commencé. » François visitait aussi, partout où il passait, les hopitaux et les asiles des pauvres ; il encourageait les malades, et donnait aux nécessiteux des secours d'argent. Dans les prisons, il s'efforçait de ramener à Dieu ceux qu'il y rencontrait et qui lui paraissaient dis-

(1) « C'était en temps d'hiver, dit Charles-Auguste racontant un fait particulier de ce genre, et en un froid extraordinaire, que Claude-Melchior Gerod, maître d'école de la ville de Cluses, s'étant adressé à lui pour parler de quelques affaires jusques dans sa chambre, ce miséricordieux prélat, le voyant vêtu à la légère, presque tout déchiré et tremblant de froid, lui demanda s'il n'avait point de meilleurs habits pour se défendre contre les rigueurs de l'hiver; et le pauvre homme ayant répondu que non, il lui dit : « Attendez-moi ici, et je reviendrai tout maintenant à vous. » Il entra dans son cabinet, où il pensait de trouver les habits qu'il avait quittés l'autre jour; mais ne les ayant pas trouvés, parce que les serviteurs les avaient retirés, il se dépouilla de sa chemisette, qu'il n'y avait pas long-temps qu'on lui avait faite toute neuve; et revenant : « Tenez, dit-il au « misérable, prenez ceci, cachez-le, allez-vous-en, et n'en dites rien à « personne. » Et de la sorte endura le froid jusques à ce que le serviteur qui le mettait coucher s'en prenant garde, on lui en donna une autre, non sans un grand étonnement de tous ceux auxquels ce serviteur le raconta.»

posés à l'écouter. Il exhortait leurs gardiens à regarder ces malheureux comme un dépôt dont Dieu leur demanderait compte un jour (1). C'est ainsi que François de Sales, inépuisable dans son amour, *se faisait vraiment tout à tous*, suivant sa maxime adoptive.

Nous ajouterons, avec un auteur presque contemporain, « qu'en récompense de tant de vertus, Dieu fournissait à François de Sales des grâces, à mesure des occasions qui se présentaient. Aussi a-t-on pu dire, continue le même historien, qu'il n'était pas seulement tout-puissant sur les diables, mais encore sur les infirmités du corps et sur celle de l'esprit; si peut-être on n'est pas assuré que son ombre, comme celle de de saint Pierre, ait guéri les malades, au moins savons-nous bien que sa présence, son regard, son attouchement, la vénération de son rochet soulageait les plus infirmes, et leur rendait une santé parfaite. »

(1) Charles-Auguste rapporte encore un fait que nous ne voulons pas omettre :

« Il y avait entre autres dans les basses fosses un faux-monnoyeur, homme étranger, et qui languissait étant condamné à la mort, à raison de quoi il était tombé en désespoir, et ne voulait point pardonner à ses juges (comme c'est la coutume de demander à tous les criminels). Plusieurs personnes de grande vertu y avaient travaillé en vain; le seul bienheureux évêque put obtenir cela, lequel, pour encourager d'autant plus le pauvre patient, qui devait être mené au lieu où il avait fait le mal, à dix lieues loin d'Annecy, pour être exécuté, l'accompagna jusques à un jet de pierres derrière la ville, ne cessant point de l'exhorter; et quand il fallut se séparer, lui bailla certaines médailles bénites qu'il avait apportées autrefois de Rome, et auxquelles le pape avait appliqué des indulgences, l'embrassa tendrement, lui baignant les joues de ses larmes, et fléchissant tellement à la piété les cœurs de tous les assistants, que l'on n'entendait que des pleurs et des gémissements : mais il fit bien plus, car il commanda, en vertu de la sainte obéissance, à tous ses curés dans les paroisses desquels le misérable devait passer, de lui porter toute sorte de secours spirituels; et lorsque quelques-uns lui eurent demandé pourquoi il avait rendu tant de témoignages d'affection envers un étranger qu'il ne connaissait point autrement, il répondit : « Vous dites que c'est un étranger; il est vrai : mais ne sommes-nous pas tous frères en Dieu? »

CHAPITRE XII.

FRANÇOIS DE SALES FONDATEUR DE LA VISITATION.

(1606-1618.)

Seconde entrevue de François de Sales avec Madame de Chantal. — Conduite qu'il tient à son égard. — Troisième entrevue. — Il lui révèle le plan de la Visitation. — Mort de la sœur de notre saint. — Quatrième voyage de Madame de Chantal en Savoie. — Mariage de sa fille avec un frère de François de Sales. — Mort de Madame de Boisy, mère de François. — Départ de Madame de Chantal pour Anneci. — Commencements de la Visitation. — Maladie de Madame de Chantal. — Résignation de François de Sales. — Changements opérés dans la constitution primitive du nouvel Ordre.

Après avoir tracé les traits généraux de l'épiscopat de François de Sales, nous revenons au temps de ses premiers rapports avec la baronne de Chantal, pour raconter tous les incidents et tous les résultats de leur union ; ils sont des preuves touchantes de la faveur de Dieu envers ces deux saintes âmes.

Lorsque François et madame de Chantal eurent quitté le château de Sales, leur union fit chaque jour de nouveaux progrès. Rien de ce qui touchait l'un n'était indifférent à l'autre, et si les intérêts spirituels passaient avant tout, les autres n'étaient point non plus oubliés. Ainsi voit-on François de Sales parler à sa pieuse pénitente des soins qu'il veut prendre de sa santé, selon les recommandations qu'elle lui en faisait : « Mais savez-vous quelle parole je vous donne-« rai, lui écrivait-il ? c'est d'avoir plus de soin de ma santé « dorénavant, quoique j'en aie toujours plus que je ne mé-« rite ; et Dieu merci je la sens fort entière, ayant absolu-« ment retranché les veillées du soir et les écritures que j'y « voulais faire, et mangeant plus à propos aussi ; mais,

« croyez-moi, votre désir a sa bonne part dans cette résolu-
« tion..... » Ailleurs, encore : « Je me porte extrêmement
« bien et observe soigneusement vos ordonnances pour ma
« santé..... »

Au commencement de l'année 1606, madame de Chantal lui envoya pour étrennes une pièce de serge qu'elle avait filée de ses mains et fait teindre en violet, le priant instamment de la porter et d'en donner la valeur aux pauvres. François lui répondit : « J'ai ri vraiment et ai ri de bon cœur,
« quand j'ai vu votre dessein de vouloir que votre serge
« soit employée pour mon usage, et que je donne ce qu'elle
« pourra valoir aux pauvres; mais je ne m'en moque pour-
« tant pas, car je vois bien que la source de ce désir est belle
« et claire, quoique le ruisseau soit un peu troublé. O Dieu !
« mon Dieu ! me fasse tel que tout ce que j'emploie à mon usage
« soit rapporté à son service, et que ma vie soit tellement
« sienne que ce qui sert à la maintenir puisse être dit servir
« à sa divine majesté. Je ris, ma chère fille, mais ce n'est pas
« sans mélange d'appréhension bien forte de la différence
« qu'il y a entre ce que je suis et ce que plusieurs pensent que
« je suis. Mais bien que votre intention vous vaille devant
« Dieu, j'en suis content pour une pièce : mais qui me l'es-
« timera à sa juste valeur ? Car, si je voulais rendre aux
« pauvres son prix selon que je l'estimerai, je n'aurais pas
« cela vaillant, je vous en assure. Jamais vêtement ne me tint
« si chaud que celui-là, duquel la chaleur passera jusqu'au
« cœur, et ne penserai pas qu'il soit violet, mais pourprin
« et écarlatin, puisqu'il sera, ce me semble, teint en charité.
« Or sus donc, soit dit pour une fois : car sachez que je ne
« fais pas toutes ces années faire des habits, mais seulement
« selon la nécessité ; et pour les autres années nous trouve-
« rons moyen de bien loger vos travaux selon votre désir. »

Vers l'automne de cette même année, Madame de Chantal se rendit en Bourgogne, dans une de ses terres, pour faire faire les vendanges ; mais en y arrivant, elle trouva le pays ravagé par la dyssenterie, et sa charité ne lui permit plus de songer à autre chose qu'à soulager les malades, qu'à ense-

velir les morts ; jusqu'à ce qu'enfin, accablée elle-même par tant de fatigues, elle y succomba : la fièvre et la dyssenterie l'atteignirent à son tour, long-temps on désespéra de sa vie. Pendant cette maladie, son désir de se consacrer tout à Dieu lui revint sans cesse en pensée ; aussi, dès qu'elle fut en état de le faire, elle écrivit à François de Sales une lettre qu'elle terminait par ces mots : « Mais, mon Père, pensez-« vous que je quitte un jour tout-à-fait et tout à plat toutes « les choses de ce monde pour suivre notre bon Dieu ? Ah! « ne me le célez pas ; mais au moins laissez-moi cette chère « espérance. » François de Sales voulait encore attendre pour prendre une détermination définitive à ce sujet, et sans détourner sa pieuse pénitente d'un dessein qui sans doute lui avait été inspiré d'en haut, il lui demanda du temps pour consulter de plus en plus la volonté divine. « ..... Parce que « ce point est de très grande importance, lui répondit-il, et « qu'il n'y a rien qui nous presse. Donnez-moi encore du loi-« sir et du temps pour prier davantage et faire prier à cette « intention, et encore faudra-t-il, avant que je me résolve, « que je vous parle à souhait, qui sera l'année prochaine, « Dieu aidant ; et après tout cela, encore ne voudrais-je pas « qu'en ce point vous prissiez entière résolution sur mon « opinion, sinon que vous eussiez une grande tranquillité et « correspondance intérieure en icelle. Je vous le dirai bien « au long, le temps étant venu ; et si elle ne vous donne pas « du repos intérieur, nous emploierons l'avis de quelque « autre, à qui Dieu peut-être communiquera plus clairement « son bon plaisir. »

L'entrevue dont parle ici François de Sales eut lieu, en effet, aux fêtes de la Pentecôte suivante (1) ; Madame de Chantal s'était rendue à Annecy quelques jours auparavant.

(1) Nous citons ici des paroles de Madame de Chantal même, qui font connaître la disposition qu'elle apporta à cette entrevue :

« J'allai trouver ce bienheureux prélat avec la plus grande indifférence « qui me fut possible, sans aucun désir que d'embrasser fidèlement ce que « Dieu m'ordonnerait par son entremise, avec une ferme confiance que ce « serait selon sa divine volonté, à laquelle seule j'avais toujours toute

« Le lendemain de la solennité, rapporte la mère de Chaugy, après la messe, notre bienheureux lui dit : « Eh bien ! ma « fille, je suis résolu de ce que je veux faire de vous. »— « Et moi, dit-elle, Monseigneur et mon Père, je suis résolue « d'obéir. » Alors, pour l'éprouver, il lui proposa successivement d'entrer dans divers Ordres, à quoi elle répondait toujours qu'elle était prête à obéir. Ce que voyant le pieux évêque, touché de tant de renoncement, il lui déclara enfin le dessein qu'il avait formé de créer un nouvel institut « A « cette proposition, dit notre bienheureuse Mère, je sentis « soudain une grande correspondance intérieure, avec une « douce satisfaction et lumière qui m'assurait que cela était « la volonté de Dieu ; ce que je n'avais point senti aux « autres propositions, quoique toute mon âme y fût entière- « ment soumise. »

Cependant, de nombreuses difficultés s'opposaient à l'accomplissement de ce projet, et elles n'échappaient pas à la pénétration de François de Sales. Deux surtout le préoccupaient : c'était d'abord de faire quitter à Madame de Chantal tout ce qui la retenait dans le monde, son père et son beau-père, tous deux fort âgés, et la tutelle de quatre jeunes enfants ; puis d'établir la première maison de l'institut à Anneci, petite ville qui ne présentait presque aucune ressource. Néanmoins, sa conviction que ce dessein était agréable à Dieu était si profonde, qu'aucun obstacle ne lui paraissait insurmontable ; aussi disait-il à sa chère coopératrice : « Cou- « rage, ma fille, toutes choses concourent à affermir ce pro- « jet en mon âme ; j'y vois de grandes difficultés pour l'exé- « cution, et n'y vois goutte pour les démêler ; mais je « m'assure que la divine Providence le fera par des moyens « inconnus aux créatures. » Madame de Chantal partageait

« mon affection. J'arrivai vers ce saint Père de mon âme quatre ou cinq « jours avant la Pentecôte, pendant lequel temps il me parla beaucoup, « me fit rendre compte de tout ce qui s'était passé en mon âme, sans me « rien déclarer de ses desseins, mais seulement me disait de bien prier « Dieu, et me remettre entièrement en ses bénites mains; ce que je tâchais « de faire incessamment. » *(Mémoires de la mère de Chaugy.)*

les mêmes sentiments que son saint directeur, lorsqu'elle quitta Anneci (1).

Elle était revenue depuis peu de temps à Monthelon, lorsqu'elle prit chez elle la plus jeune sœur de François de Sales, à la prière de sa mère ; mais voici qu'après quelques mois de séjour en Bourgogne, la jeune Jeanne, qui n'était âgée que de quinze ans environ, est tout à coup saisie de dyssenterie et succombe à une fièvre violente, malgré les secours les plus empressés. « A la vérité, dit Charles-Auguste, cette triste nouvelle étonna l'esprit du bon prélat, quelque constant qu'il fût : car il aimait fort tendrement cette demoiselle, tant par les raisons de la nature, que parce qu'il la voyait croître tous les jours en vertu. Toutefois, il s'arrêta sur le bon plaisir de l'éternelle providence de Dieu ; et pour bailler de la consolation à sa chère mère, prit vivement la route de Sales, d'où par après il écrivit toute cette histoire à la baronne de Chantal. « Et bien, ma chère fille, n'est-il pas « raisonnable que la très sainte volonté de Dieu soit exé- « cutée, aussi bien ès choses que nous chérissons, comme « aux autres? Mais il faut que je me hâte de vous dire que « ma bonne mère a bu ce calice avec une constance toute « chrétienne; et sa vertu, de laquelle j'avais toujours eu « bonne opinion, a de beaucoup devancé mon estime. Di- « manche matin, elle envoya prendre mon frère le chanoine, « et parce qu'elle l'avait vu fort triste, et tous les autres « frères aussi, le soir précédent, elle lui commença à dire :

(1) « Certes, disait plus tard Madame de Chantal, au rapport de la mère « de Chaugy, j'étais bien du sentiment de notre saint fondateur, qu'il y « aurait de la difficulté de m'arracher d'entre mes proches; mais je voyais « une totale nécessité que cette nouvelle vigne étant plantée au terroir de « l'Eglise, fût proche de son bienheureux plantateur, afin que sa soigneuse « main pût venir tous les jours en icelle planter et arracher ce que le divin « père de famille lui ferait connaître pour le mieux; et ce bienheureux me « dit un jour, nous promenant ensemble dans sa salle : Ma chère fille, plus « je pense, et plus je suis ferme en cette résolution: il faut planter dans no- « tre petit Annecy le germe de notre congrégation, car ce sera un arbre « qui étendra ses branches par tout le monde; il sera très bon que sa ra- « cine soit plantée bien bas entre nos montagnes. »

« J'ai rêvé toute la nuit que ma fille Jeanne était morte; « dites-moi, je vous prie, n'est-il pas vrai? » Mon frère, « qui attendait que je fusse arrivé pour le lui dire, voyant « cette belle ouverture de lui présenter le hanap, et qu'elle « était couchée en son lit : « Il est vrai, dit-il, ma mère; » « et cela sans plus : car il n'eut pas assez de force pour rien « ajouter. « La volonté de Dieu soit faite, » dit ma bonne « mère; et pleura un espace de temps abondamment, et « puis appelant sa Nicole : « Je me veux lever pour aller « prier Dieu en la chapelle pour ma pauvre fille, » dit-elle. « Et tout soudain fit ce qu'elle avait dit; pas un seul mot « d'impatience, pas un seul clin d'œil d'inquiétude, mille « bénédictions à Dieu, et mille résignations à son vouloir. « Jamais je ne vis une douleur plus tranquille; tant de « larmes que merveille, mais tout cela par de simples at- « tendrissements de cœur, sans aucune sorte de fierté; c'était « pourtant son cher enfant. Et bien, cette mère, ne la dois-je « pas bien aimer? »

« Il ajoutait : « Hier, jour de Toussaint, je fus le grand « confesseur de la famille, et avec le très saint Sacrement, « je cachetai le cœur de cette mère contre toute tristesse. « Au demeurant, elle vous remercie infiniment du soin et de « l'amour maternel que vous avez exercés à l'endroit de « cette petite défunte, avec obligation aussi grande que si « Dieu l'eût conservée par ce moyen. Autant vous en dit « toute la fraternité, laquelle de vrai s'est témoignée d'extrê- « mement bon naturel au ressentiment de ce trépas, surtout « notre Boisy, que j'en aime davantage; je sais bien que « vous me direz volontiers : Et vous, comment vous êtes-vous « comporté? Oui : car vous désirez de savoir ce que je fais. « Hélas! ma fille, je suis tant homme que rien plus, mon « cœur s'est attendri plus que je n'eusse jamais pensé; mais « la vérité est que le déplaisir de ma mère et le vôtre y ont « beaucoup contribué, car j'ai eu peur de votre cœur et de « celui de ma mère. Mais quant au reste, ô vive Jésus! je « tiendrai toujours le parti de la Providence divine : elle fait « tout bien, et dispose de toutes choses au mieux. Quel bon-

« heur a cette fille, d'avoir été ravie du monde, afin que la « malice ne pervertît pas son esprit, et d'être sortie de ce lieu « fangeux avant qu'elle s'y fût souillée! On cueille les fraises « et les cerises avant les poires bergamottes et les capenduz; « mais c'est parce que leur saison le requiert. Laissons que « Dieu recueille ce qu'il a planté en son verger, il prend tout « à saison. Vous pouvez penser, ma chère fille, combien j'ai- « mais cordialement cette petite fille. Je l'avais engendrée à « son Sauveur : car je l'avais baptisée de ma propre main, « il y a environ quatorze ans; ce fut la première créature « sur laquelle j'exerçai mon ordre de sacerdoce. J'étais son « père spirituel, et me promettais bien d'en faire un jour « quelque chose de bon; et ce qui me la rendait fort chère « (mais je dis la vérité), c'est qu'elle était vôtre. Mais néan- « moins, ma chère fille, au milieu de mon cœur de chair, « qui a eu tant de retentissements de cette mort, j'aperçois « fort sensiblement une certaine suave tranquillité, et cer- « tain doux repos de mon esprit en la Providence divine, « qui répand en mon âme un grand contentement en ces « déplaisirs. Or bien, voilà mes mouvements représentés, « comme je puis. » Un peu après il ajoute : « Je m'épanche, « ce me semble, un peu trop; mais quoi? je suis mon cœur, « qui ne pense jamais trop dire avec cette si chère fille. Je « vous envoie un écusson pour vous agréer, et puisqu'il vous « plaît de faire faire le service là où cette fille repose en son « corps, je le trouve bon, mais sans grandes pompes, sinon « celles que justement la coutume chrétienne exige; car à « quoi bon tout le reste? Vous ferez par après tirer en liste « tous ces frais, et ceux de sa maladie, et me l'enverrez; car « je le veux ainsi; et cependant on priera Dieu de deçà pour « son âme, et lui ferons joliment ses petits honneurs. Nous « n'enverrons point à son Quarantal; non, ma fille, il ne « faut pas tant de mystères pour une fille qui n'a jamais tenu « aucun rang en ce monde: ce serait se moquer: vous me « connaissez, j'aime la simplicité et en la mort et en la vie. « Je serai bien aise de savoir le nom et le titre de l'église où « elle est: voilà tout pour ce sujet. »

Madame de Chantal fut plus sensible que personne à cet évènement. Lorsque la jeune malade était en agonie, elle alla jusqu'à offrir sa vie ou celle de l'un de ses enfants pour la sauver de la mort ; et n'ayant pu la racheter, dans l'excès de sa douleur, elle fit vœu de donner une de ses filles à la maison de Sales, à la place de celle qu'elle ne pouvait lui rendre. « Pendant que je prononçais ce vœu, dit-elle, la divine bonté « me consola et me fit voir que de donner une fille à la maison « de Sales, c'était le moyen que la Providence avait choisi « pour faciliter ma retraite en Savoie, et m'y servir de planche « et de prétexte. »

A partir de ce jour, elle ne pensa plus qu'à accomplir le vœu qu'elle avait fait ; mais il fallait amener ses parents à y consentir. Les négociations durèrent deux ans. Ce ne fut donc qu'au mois d'octobre de l'année 1608 que François de Sales et son frère, le baron de Thorens, partirent pour aller en Bourgogne, en recueillir les conclusions.

L'année suivante, Madame de Chantal arrivait à Anneci au commencement du carême, accompagnée de sa fille aînée, promise au baron de Thorens, et de sa seconde fille. « Dans ce voyage, dit la mère de Chaugy, elle renouvela ses vœux entre les mains de notre bienheureux, et les écrivit en cette sorte : « Le jour de la mort de mon Sauveur, 1609, je renou- « velle mes vœux avec une nouvelle et toute incomparable « affection, voulant pour jamais mourir à moi-même et à « toutes choses, pour vivre en l'obéissance de la divine vo- « lonté, à laquelle je me consacre absolument et sans réserve, « pour lui obéir en la personne de Monseigneur de Genève, « mon très bon Père spirituel ; ainsi mon Sauveur m'aide de « sa grâce, et me reçoive, comme de tout mon cœur je me « donne à lui. Amen. Jeanne-Françoise Frémiot. »

Enfin, le 16 octobre de la même année, François de Sales bénit l'union de son frère, le baron de Thorens, avec Mademoiselle de Chantal, à Monthelon. Le moment de faire toutes les démarches pour accomplir sa résolution était arrivé pour Madame de Chantal. Elle entreprit donc elle-même d'y déterminer son père et son frère l'archevêque de Bourges, qui tous

deux avaient la plus grande confiance dans l'évêque de Genève ; elle y parvint, et quelque temps après elle avait aussi gagné son beau-père.

Dans cet intervalle, François de Sales perdit sa pieuse mère. « Elle tomba soudainement comme toute morte, dit Charles-Auguste : aussitôt on envoie à Annecy au saint évêque, qui monta soudain à cheval avec le médecin et l'apothicaire. Etant arrivé, on la trouve léthargique et paralytique de la moitié du corps, mais léthargique en telle sorte, qu'elle pouvait être facilement réveillée, et en ces moments de réveil elle témoignait le jugement entier, soit par les paroles qu'elle s'efforçait de dire, soit par le mouvement de sa main saine, c'est-à-dire de laquelle l'usage lui était demeuré ; car elle parlait fort à propos de Dieu et de son âme, et prenait la croix elle-même à tâtons, d'autant qu'elle était devenue aveugle, et la baisait : jamais elle ne prenait rien qu'elle n'eût fait le signe de la croix dessus, et reçut ainsi l'Extrême-Onction. Aussitôt que le saint homme arriva, toute aveugle et endormie qu'elle était, elle le caressa fort et dit : « C'est mon fils et mon Père, celui-ci. » Elle continua en même état presque deux jours et demi, après lesquels on ne la put pas bonnement réveiller ; et enfin, le premier jour du mois de mars, rendit à Dieu sa belle âme, suavement et tranquillement, et avec une constance et beauté plus grande que peut-être elle n'avait jamais eue, demeurant une des belles mortes qu'il fût possible de voir, et ne rendit aucune mauvaise senteur. Ce grand prélat eut bien le courage, après lui avoir baillé sa sainte bénédiction, de lui fermer la bouche et les yeux, et lui donner le dernier baiser de paix. Après quoi, le cœur lui enfla fort, et il pleura sur cette mère plus que jamais il n'avait fait depuis qu'il était d'église ; mais ce fut sans amertume spirituelle, selon qu'il le protesta après. Il lui rendit les honneurs et devoirs funèbres, et son corps fut mis en repos dans le tombeau de Sales de l'église de Thorens. »

« Voici ce que le saint évêque écrivit quelques jours après à la baronne de Chantal : « Mais, ô Dieu ! ma très chère « fille, ne faut-il pas en tout et partout adorer cette suprême

« Providence, de laquelle les conseils sont saints, bons et « très aimables? Et voilà qu'il lui a plu de retirer de ce mi- « sérable monde notre très bonne et très chère mère, pour « l'avoir, comme j'espère fort aisément, auprès de soi et en « sa main droite. *Confessons*, ma fille bien-aimée, *confessons « que Dieu est bon et que sa miséricorde est à l'éternité; toutes « ses volontés sont justes et tous ses décrets équitables; son bon « plaisir est toujours saint et ses ordonnances très aimables.* « Et pour moi je confesse, ma fille, que j'ai eu un grand « ressentiment de cette séparation : car c'est la confession « que je dois faire de ma faiblesse, après que j'ai fait celle « de la bonté divine ; mais néanmoins ç'a été un ressentiment « tranquille, quoique vif : car j'ai dit comme David : *Je me « tais, Seigneur, et n'ouvre point ma bouche, parce que c'est « vous qui l'avez fait*. Sans doute, si ce n'eût été cela, j'eusse « crié holà sous ce coup ; mais il ne m'est pas avis que j'osasse « crier, ni témoigner du mécontentement sous les coups de « cette main paternelle, qu'en vérité, grâce à sa bonté, j'ai « appris d'aimer tendrement dès ma jeunesse. » Ce sont là ses paroles.

« Cependant, poursuit notre historien, la baronne de Chantal ayant mis un très bon ordre à ses affaires, dit adieu à ses parents, et s'en vint en Savoie avec ses deux filles, Marie-Aimée et Françoise de Rabutin (qui depuis a été mariée au baron de Tholongeon, gouverneur de Pignerol), et Charlotte de Breschard, le vingt-neuvième du mois de mars, chargée de cette petite lettre, que le seigneur président Bénigne Frémiot, son père, très déplaisant qu'il était de son départ, écrivit au saint évêque de Genève : « Monseigneur, « ce papier devrait être marqué de plus de larmes que de « lettres, puisque ma fille, en laquelle pour ce monde j'avais « mis la meilleure partie de ma consolation et du repos de « ma misérable vieillesse, s'en va, et me laisse père sans en- « fants. Toutefois, à votre exemple, Monseigneur, qui sur le « décès de Madame votre mère avez pris une ferme et cons- « tante résolution sur la volonté de Dieu, je me résous et « conforme à ce qui plaît à Dieu : et puisqu'il veut avoir ma

« fille pour son service en ce monde, pour la rendre, par ce « chemin, en sa gloire éternelle, je veux bien montrer que « j'aime mieux son contentement avec le repos de sa cons- « cience, que mes propres affections. Elle s'en va donc con- « sacrer à Dieu, mais c'est à la charge qu'elle n'oubliera pas « son père, qui l'a si chèrement et si tendrement aimée. Elle « emmène deux gages, l'un desquels j'estime heureux, puis- « qu'il entre dans votre bénite famille ; l'autre, je voudrais « bien qu'elle voulût nous le conserver. Pour son fils, j'en « aurai le soin qu'un bon père doit aux siens ; et tant que « Dieu aura agréable de me laisser en cette vallée de pleurs « et de misères, je le ferai instituer en tout honneur et vertu. « Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de me « continuer toujours vos bonnes volontés, et croire que je « ne désire rien plus, après les grâces et bénédictions de ce « bon Dieu que j'implore et dont j'ai bien besoin, que d'être « conservé en votre souvenance, et demeurer toute ma vie, « Monseigneur, votre très humble et très affectionné servi- « teur, Frémiot. »

« La venue de cette dévote dame remplit le cœur du bienheureux évêque d'une joie nonpareille. Aussitôt on commença à penser de former une petite congrégation pour servir Dieu, comme en une religion : la délibération en étant prise, toute la ville en fut émue, et les discours et jugements des uns et des autres en furent divers. Elle attira à son parti Jacqueline Favre, fille du grand Antoine Favre, premier président de Savoie, et déjà Charlotte de Breschard était sienne. Ces trois femmes, douées d'un esprit et courage mâle, le sixième jour du mois de juin, en concurrence du dimanche de la Trinité et fête de saint Claude, entrèrent pour faire la probation de la vie religieuse, sous l'institution et direction du saint prélat, dans la maison qu'on appelle la Gallerie, au faubourg de la Perrière. Le saint évêque leur avait dressé un autel, où il célébra ce même jour devant elles, et leur fit une très belle exhortation. Il ne se passa pas beaucoup de temps, que plusieurs dévotes demoiselles se rangèrent à leur façon de vie, de sorte que cette compagnie commença de pouvoir

porter véritablement le titre de Congrégation. Toute cette première année, elles observèrent exactement la clôture, qualifiant la baronne de Chantal du nom de Mère, et s'appelant sœurs entre elles. C'était leur continuelle occupation de s'exercer en prières, oraisons, veilles, abstinences, méditations et autres œuvres de piété, se préparant à cette sorte de vie, de laquelle elles prétendaient de faire profession. Leur saint patriarche députa, pour leur célébrer messe à l'ordinaire, le sieur Michel Favre, son confesseur et aumônier ; il ne se peut pas dire combien de miel de toute sorte de vertus, ces soigneuses et dévotes abeilles firent tout le long de cette année-là. Le peuple les appelait les Dames, ou Sœurs de sainte Marie, parce qu'elles avaient choisi la très sacrée Vierge pour mère et protectrice, et avaient orné leur autel de son image.

« L'année de la probation de ces dévotes servantes de Jésus-Christ et de sa glorieuse Mère étant révolue, le saint prélat consentit qu'elles fissent la profession à simples vœux. Le président Favre était venu ou retourné tout exprès pour voir la constance de sa fille. Toute la ville y accourut avec la curiosité que le peuple a accoutumé d'avoir quand il se fait quelque chose nouvelle ; et c'était le même jour sixième de juin, dédié à saint Claude. Voilà bien maintenant l'accomplissement de la vision qu'eut la vertueuse Mère de Chantal, de la porte de saint Claude par laquelle elle entrait au repos des enfants de Dieu. Le bienheureux évêque, sous les chœurs des musiciens, lui donna le voile et à ses Sœurs, et fit une très fervente exhortation. L'institution fut sous le nom de la Visitation de la très glorieuse Vierge Marie Notre-Dame, parce qu'il les destinait à la visite des malades, des prisonniers et misérables. pour les secourir selon leurs moyens. Il leur laissa l'habit noir à manches étroites, leur assigna le petit Office de Notre-Dame pour le réciter à heures déterminées, et leur recommanda sur toutes choses les œuvres de charité avec douceur et humilité. C'était une merveille qui touchait de tendreté les cœurs de tous les bons, de voir des dames de qualité, et de délicates demoiselles, élevées

et accoutumées parmi les délices du siècle, mépriser ainsi le monde, visiter les malades les plus infects, leur servir de tout ce qui leur était de besoin pour recouvrer la santé, et soulager les douleurs de leurs maladies ; porter des linges, nettoyer et blanchir ceux qui étaient sales, apprêter leurs viandes, faire leurs lits, les exhorter et leur bailler courage par de bons entretiens ; n'avoir point d'horreur ni d'aversion d'entrer dans les lieux les plus abjects, comme tavernes et cabanes de pauvres, voire même ni dans les étables ; et outre cela, montrer envers tout le monde une si grande douceur et courtoisie, chanter au chœur si modestement et gravement, et servir à tous selon leurs facultés : car en somme voilà quels étaient leurs exercices.

« Ce fut environ ce temps-là, dit encore Charles-Auguste, que la Mère de Chantal était tombée en une grande maladie, et bien telle, que les médecins désespéraient de sa vie. Il n'y avait personne en toute la ville qui ne jugeât que sa congrégation était perdue, si elle venait à mourir : le seul bienheureux évêque attendait la volonté de Dieu avec toute humilité ; et comme elle allait toujours de mal en pis, il s'en alla tout soudain la voir, comme pour lui dire le dernier adieu, la consola, et lui tint ces propos : « Eh bien, ma fille, « ne voulez-vous pas que la volonté de Dieu soit faite en tout « et partout? » Et après qu'elle lui eut répondu qu'oui : « Peut-« être que Dieu se contente de notre essai, et de la bonne vo-« lonté que nous avons eue pour ériger cette petite compagnie, « dit-il, tout de même qu'il se contenta de la volonté qu'eut « Abraham de sacrifier son fils. S'il est donc ainsi, et que ce « soit le plaisir de sa bonté que nous nous en retournions d'à « moitié chemin, que sa volonté soit éternellement faite. »

« Etant de retour en sa maison, comme le seigneur de la Thuille, son frère, lui eut dit avec gémissement que cette maison et congrégation allait recevoir un grand échec et une rude secousse, si la Mère de Chantal mourait, il lui répondit, avec un visage tranquille et égal : « Dieu est un bon maître, « et il est en son pouvoir de faire de bonnes besognes avec « de malotrus outils, et il est puissant de susciter des pierres

« les enfants d'Abraham. » Et certes ce fut une espèce de sacrifice semblable à celui de ce grand patriarche : car dans peu de temps la Mère de Chantal recouvra la santé, pour durer par après, avec une longue félicité, comme une olive fructifiante en cette sainte et religieuse maison du Seigneur des miséricordes. »

Tels furent les commencements de cet Ordre, destiné à être une des gloires de l'Eglise, par l'utilité de son but, par la douceur et la simplicité de son esprit, par le nombre et l'union de ses monastères. Bientôt l'œuvre de François de Sales prit de l'accroissement; et le désir exprimé par plusieurs villes de posséder des filles de Sainte-Marie put faire présager l'extension qu'elle recevrait dans l'avenir. Lyon reçut la première colonie ; presque en même temps Moulins obtenait la troisième fondation. Frappé de ce progrès rapide, et voyant à l'avance la petite congrégation répandue en des lieux fort divers et fort distants l'un de l'autre, le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, craignit qu'elle ne pût se soutenir sans clôture. Mais donner la clôture au nouvel institut, c'était changer son organisation primitive, pour y substituer celle d'un Ordre qui pourrait, il est vrai, offrir un asile aux faibles et aux infirmes, mais qui n'agirait plus au dehors. Il en écrivit à François de Sales. Le saint évêque hésita : il aimait son premier dessein, la visite des pauvres et des malades ; toujours il avait eu en vue de former *des filles de sainte Marthe*, et en en parlant à Madame de Chantal, il lui disait souvent : *Sainte Marthe, notre maîtresse* (1). Le cardinal de Lyon était sous l'influence d'une autre pensée. Il se rendit donc à Annecy, pour conférer plus au long avec les deux fondateurs, et là, après un sérieux examen, le changement fut arrêté. Aussitôt François de Sales écrivit à la mère

(1) On lit dans une lettre de saint François de Sales, du mois d'août 1607, adressée à Madame de Chantal :

« Avant-hier et hier (dans l'octave de l'Assomption, pendant laquelle l'Evangile qu'on lit à la messe est l'Evangile de Madeleine et de Marthe), j'eus une extraordinaire consolation au logis de sainte Marthe, laquelle je voyais si naïvement embesognée à traiter Notre-Seigneur, et, à mon

Favre, supérieure de la maison fondée à Lyon : « J'acquiesce « que nous fassions une religion formelle, à la réserve tou- « tefois des deux points de douceur pour les veuves et dames « affligées. Mais, ma chère fille, je vous parle en simplicité « et confiance ; je fais cet acquiescement avec douceur et « tranquillité, et non seulement ma volonté, mais mon juge- « ment est bien aise de rendre l'hommage qu'il doit à celui « de ce grand prélat (Monseigneur de Marquemont) ; car, « ma fille, tout ce que je prétends en ceci, est que Dieu soit « glorifié, et que son saint amour soit répandu plus abon- « damment dans le cœur de celles qui seront si heureuses « que de s'y dédier à Dieu. Croyez-moi, ma chère fille, « j'aime parfaitement notre petite congrégation ; mais sans « anxiété, sans laquelle l'amour n'a pas accoutumé de vivre « pour l'ordinaire ; mais le mien, qui n'est pas ordinaire, vit « tout-à-fait, je vous assure, sans cela, mais avec une par- « faite confiance que j'ai en la grâce de notre Seigneur, que « sa bonté souveraine fera plus pour ce petit institut, que

avis, un peu jalouse des contentements que sa sœur prenait aux pieds d'icelui. De vrai, ma chère fille, elle avait raison de désirer qu'on l'aidât à servir son cher hôte ; mais elle n'avait pas raison de vouloir que sa sœur quittât son exercice pour cela, et laissât là le doux Jésus tout seul ; car ses mamelles abondantes en lait de suavité, lui donnaient des élancements de douleur, pour le remède desquelles il fallait au moins un enfant à sucer et prendre cette céleste liqueur.

« Savez-vous comment je voulais accommoder le différend ? Je voulais que sainte Marthe, notre chère maîtresse, vînt aux pieds de Notre-Seigneur en la place de sa sœur, et que sa sœur allât apprêter le reste du souper ; et ainsi elles eussent partagé et le travail et le repos, comme bonnes sœurs. Je pense que Notre-Seigneur eût trouvé cela bon. Mais de vouloir laisser notre Sauveur tout fin seul, elle avait, ce me semble, tort ; car il n'est pas venu en ce monde pour vivre en solitude, mais pour être avec les enfants des hommes.

« Ne voilà pas des pensées étranges de vouloir corriger notre bonne sainte Marthe ? Oh ! c'est pour l'affection que je lui porte ; et si je crois que ce qu'elle ne fit pas alors, elle sera bien aise de le faire maintenant en la personne de ses filles (Madame de Chantal et celles qui devaient se joindre à elle) ; en sorte qu'elles partagent leurs heures, donnant une bonne partie aux œuvres de charité, et la meilleure partie à l'intérieur de la contemplation. Or, cette conséquence, je la tire maintenant en vous

« les hommes ne peuvent penser. » Cette lettre est une touchante révélation de la vertu, des saintes intentions, de l'humilité profonde, de l'âme tout entière de François de Sales.

Il songea dès lors à donner à sa congrégation des conditions d'existence convenables. Il adopta la règle de saint Augustin, en y ajoutant la clôture que l'évêque d'Hippone n'avait point établie; puis s'éclairant des lumières des autres fondateurs d'Ordres religieux, il choisit dans leurs différentes constitutions, et principalement dans celles des Pères de la compagnie de Jésus, la base des règlements qu'il ajouta à la règle elle-même. Quant à ce qui concernait la direction générale de l'institut, elle dut être mise en délibération. Nommerait-on un supérieur, une supérieure unique, ou bien chaque maison serait-elle soumise en particulier à l'évêque diocésain? Ce dernier mode prévalut, et cet Institut fut placé sous la juridiction des évêques, comme il l'est encore aujourd'hui.

écrivant; car alors je n'y pensais pas, d'autant que je n'avais nulle sorte d'attention qu'à ce qui se passait au mystère. »

« Il avait eu d'abord l'intention, nous apprend aussi la mère Greffier, de donner aux Dames de la congrégation le nom de Sœurs *Oblates* de sainte Marie. Cette dénomination lui plaisait, parce qu'elle exprimait bien l'offrande que ces illustres Dames avaient faite de leurs corps et de leurs âmes pour le service de Dieu. D'ailleurs, c'était le nom que sainte Françoise avait donné aux religieuses du célèbre monastère des *Miroirs*, qu'elle avait fondé à Rome. Or, notre saint fondateur était extrêmement dévot à cette sainte; il recommandait aux femmes mariées de lire sa vie, et ne manquait pas de la proposer fréquemment pour modèle aux personnes de condition. Il la choisit pour une des patronnes de son Institut; mais comme le nom d'*Oblates* n'était pas reçu en France, il écrivit à notre Mère de Chantal : « Oui, ma chère fille, oui, sans opiniâtreté, nous chan-« geons le nom de Sœurs *Oblates*, puisqu'il déplaît à nos Messieurs. Mais « nous ne changerons jamais le dessein et le vœu éternel d'être à jamais « les très humbles servantes de la Mère de Dieu : renouvelez-en la pro-« messe en votre communion, j'en ferai de même au saint sacrifice de la « messe. Hélas! il y a aujourd'hui douze ans que j'eus la grâce de célébrer « dans le monastère de cette sainte veuve Romaine, avec mille désirs de « lui être dévot toute ma vie. Comme elle est notre sainte patronne, il « faut qu'elle soit notre modèle..... »

Toutes ces dispositions une fois prises, François sollicita l'approbation de Rome. Après les négociations nécessaires, sa demande fut accueillie favorablement, et, le 6 octobre 1618, le pape Paul V érigea la congrégation de la Visitation sainte Marie en titre d'Ordre ou de Religion, sous la règle de saint Augustin, avec tous les priviléges dont jouissaient les autres Ordres religieux.

Disons ici que si François de Sales dut faire abstraction de toute personnalité en consentant aux changements dont nous avons parlé, la Providence lui donna, dès ce monde, de bien douces consolations, en récompense. Pendant les quelques années qu'il vécut encore, il put voir s'ouvrir les maisons de la Visitation à un grand nombre de personnes faibles ou âgées, qui, retirées dans la solitude du cloître, jouirent ainsi du mérite et des avantages de la vie religieuse ; ce qu'elles n'auraient pu obtenir dans les Ordres austères fondés jusque-là pour la pénitence ou pour l'expiation volontaire. Ce bienfait était digne de la tendre charité de son cœur (1).

(1) Pour bien faire connaître l'œuvre de saint François de Sales, dans la fondation de l'Ordre de la Visitation, nous nous sommes appliqués à montrer, dans le chapitre où nous parlons de ses *Institutions*, le lien qui unit tous les membres de cette congrégation, l'esprit qui les anime et les vivifie.

CHAPITRE XIII.

DERNIÈRES ANNÉES DE FRANÇOIS DE SALES.

(1610-1620.)

François de Sales traverse Genève pour se rendre à Gex. — Il est calomnié à l'occasion de ce voyage. — Son séjour à Turin et à Milan. — Il établit une maison de Barnabites à Annecy. — Grâces et épreuves. — Il prêche deux carêmes à Grenoble et travaille à la conversion du duc de Lesdiguières. — De retour dans son diocèse, il le gouverne de concert avec son frère, devenu son coadjuteur. — Il compose le *Traité de l'amour de Dieu.* — Il est choisi par le duc de Savoie pour accompagner le cardinal son fils à la cour de France. — Son séjour à Paris. — Maison de la Visitation dans cette ville. — Christine de France, princesse de Piémont, nomme François son premier aumônier. — Mort du baron et de la baronne de Thorens. — Il donne des règles aux ermites de Voiron. — Translation des reliques de saint Germain. — Il préside le chapitre des Feuillans.

« Au temps d'alors, reprend notre historien, François reçut un commandement du roi de se porter vitement à Gex pour s'aboucher avec le baron de Lux. Or, il s'agissait des affaires de la religion catholique : c'est pourquoi il dépêcha le plus qu'il put pour se trouver au jour assigné, et comme il devait passer le Rhône, il manqua de bateaux qui fussent capables de rompre l'effort des ondes, que les pluies continuelles avaient rendues très violentes. Que faire donc là-dessus ? il n'y avait point passage que par la ville de Genève : mais fallait-il passer ? A la vérité, il fut en doute de prime-abord ; tous ceux qui l'accompagnaient, en nombre de douze, étaient d'avis qu'on ne passât point ; car ils jugeaient, et à bonne raison, que le danger en était trop grand. Le bienheureux, après avoir imploré l'aide de Dieu, dit qu'il fallait demeurer la nuit à Saint-Julian. Le lendemain cependant

que l'on délibère encore quel parti il faudra prendre, le bienheureux dit : « Je pense qu'il faut s'adresser à notre Sei-« gneur, afin qu'il nous suggère tout ce que nous aurons à « faire ; je m'en vais donc à l'autel offrir à Dieu le Père, son « Fils, et implorer l'aide du Saint-Esprit ; » et il ajouta en souriant : « Nos citoyens de Genève ne veulent point ouïr de « messe, je veux leur en porter une toute dite. » En célébrant, comme il fut à la consécration, il s'arrêta quelque temps en méditation, et tenant les yeux fixés sur le très auguste Sacrement, son esprit fut aussitôt résolu et tous ceux de sa suite encouragés de passer à Genève ; mais la difficulté était du nom qu'il fournirait à la consigne : car si vous vous appelez simplement François de Sales, lui disait-on, vous serez tout-à-fait connu ; si vous vous qualifiez évêque de Genève, vous encourrez de prime-abord l'indignation des gardes, et à grande peine sortirez-vous sans dommage : si vous ne dites rien, vous serez arrêté. Que faire donc sur ces difficultés? Le saint homme dit : « Appelez-moi l'évêque du diocèse, et « passons outre à la garde de Dieu. »

« Le tout réussit fort bien : car comme on fut arrivé à la porte, le vicaire général, interrogé du nom du seigneur qui passait, répondit hardiment que c'était l'évêque du diocèse ; et le maître de la consigne ne manqua point d'écrire sur son livre : tel jour, etc., est passé l'évêque du diocèse ; comme si diocèse eût été le nom de quelque cité, tant ces gens-là sont doctes et savants. Mais voici une autre merveille. C'était un jour de prêche (ainsi qu'ils l'appellent), la cloche était déjà arrêtée et le pont-levis presque tiré ; mais ceux qui étaient en sentinelle, voyant cette troupe de douze chevaux et un évêque au milieu (car le bienheureux portait son habit de visite violet et était fort bien connaissable pour tel), crièrent et commandèrent de baisser le pont. Ainsi ce bon et vrai pasteur entra dans sa rebelle cité, non point par les fenêtres, mais par la porte, et passa bravement depuis la porte d'Arve par la Corratterie à la porte de la Monnaie, et par le pont du Rhône, qui est fort long et bordé de maisons et boutiques d'un côté et d'autre, jusques à la partie de la

ville qu'on appelle de Saint-Gervais ; mais comme il pensait de sortir, la porte de Gex fut fermée à l'occasion du prêche : c'est pourquoi il fut contraint de monter avec toutes ces gens au logis de la Croix-Blanche, et là d'arrêter l'espace d'une heure, sans que jamais il vint en pensée à personne de l'offenser en la moindre chose, quoiqu'il eût dû être connu d'un chacun à l'égal des plus notables citoyens mêmes. La porte étant ouverte, il sortit, et ce fut alors que ce peuple, excité comme d'un profond sommeil, fut étonné de son aveuglement et se mit à grincer des dents et enrager d'avoir commis une si lourde faute.

« Le saint évêque étant arrivé à Gex et ayant dit qu'il était passé par Genève : « Et comment, Monsieur, s'écria le « baron de Lux, et vous n'avez point eu peur de tomber entre « les mains de ces perfides? O Dieu! s'il vous eussent retenu « ou offensé ; c'est la vérité qu'ils étaient perdus, mais nous « l'étions aussi avec eux. Et vous êtes sortis du milieu de ces « gens-là (interrogeait-il avec étonnement)? » Mais le bienheureux François, avec son visage serein et toujours égal : « Que me pouvaient-ils faire, dit-il ? de me faire mourir ? mais « ma mort n'eût rien apporté à leur république ; de me rete- « nir ? mais pourtant je n'eusse jamais quitté mes droits; d'ail- « leurs j'avais confiance en Dieu, et il m'a délivré de leurs « mains : car la chose pour laquelle je suis passé hardiment « regarde sa plus grande gloire, et il ne faut plus avoir « crainte d'une action passée, mais en remercier Dieu. »

« C'est la vérité que, dans ce temps, le bienheureux prélat fit beaucoup de choses merveilleuses pour les églises de Gex avec le baron de Lux, et bailla de la terreur aux ministres, voire même de Genève, auxquels il porta parole d'entrer en conférence, toutes fois et quantes et comment ils voudraient, sous les conditions qu'il avait déjà si souvent proposées, et qu'il n'y avait personne de bon jugement qui ne trouvât très raisonnables. Or, il consentait que l'on se tînt pour toutes choses aux Bibles imprimées à Anvers, et que l'on employât pas désormais tant de temps à éclaircir les versions, afin de traiter promptement des autres points

principaux de la controverse : mais ils apportèrent pour excuse la crainte des armées de Flandre, et ainsi échappèrent ignominieusement. C'est pourquoi le prélat apostolique retourna en sa ville d'Annecy par un autre chemin. Mais il ne se passa pas beaucoup de jours que les travaux qu'il avait soufferts en ce voyage de Gex, lui causèrent une fièvre très violente, qui toutefois ne l'affligea point si fort, que la calomnie jetée dans les oreilles du duc : certains médisants avaient rapporté à Son Altesse, qu'il était passé par la ville de Genève, et de là était allé au baron de Lux, envoyé exprès par le roi de France, pour traiter des droits que l'évêque a sur cette ville, et que jamais il n'aurait osé autrement y mettre le pied; que même il s'y était arrêté par l'espace d'une heure, en quel temps et à portes fermées il avait traité avec les seigneurs de la ville : que la conférence proposée n'était autre, sans doute, qu'un prétexte. Ils ajoutaient encore d'autres mensonges, que le diable leur allait suggérant, et ce qui était le pis, c'est que le duc y ajoutait foi. Le bienheureux évêque prit aussitôt la plume et envoya réfutation d'une si méchante calomnie par une longue lettre. Le duc ayant fait soigneusement rechercher la vérité de l'affaire et reconnu le peu de fondement que s'étaient formé les calomniateurs, lui écrivit que jamais il n'avait eu fermement une telle croyance, et que jamais il ne voulait plus douter de lui; au contraire, qu'il désirait son amitié, et lui conservait une très bonne volonté. »

Après son voyage de Gex, François de Sales tourna les yeux vers un objet également digne de ses soins. Le collége d'Anneci, tombé en décadence, avait besoin d'être relevé; le saint évêque s'adressa aux Pères de la compagnie de Jésus; ils ne purent entreprendre cette œuvre. Profitant d'un pèlerinage qu'il avait projeté de faire au tombeau de saint Charles Borromée, François alla à Milan, à Turin et à Vercell, visiter plusieurs maisons de Barnabites. Il reconnut dans ces Pères une science profonde unie à la plus grande douceur; il leur offrit la direction du collége d'Anneci. Ils acceptèrent, et le rendirent florissant.

« Le lendemain de son arrivée à Milan, dit notre historien, il célébra la messe au sépulcre de saint Charles, et lui servit-on de très précieux habits tellement brodés et relevés d'or, de perles et de pierreries, qu'il semblait rayonner à guise de soleil ; mais c'est bien la vérité, qu'en cette vénération son visage parut tout étincelant : il arrosa de ses larmes cette sainte peau et ces os sacrés, auprès desquels il se faisait tous les jours tant de miracles. Or, la prière que ce saint prélat fit à l'autre saint prélat fut dans ce sens : qu'il lui obtînt de Dieu les vertus qui l'avaient rendu si illustre lorsqu'il vivait et respirait le même air que nous ; qu'il lui enseignât la façon de bien régir le diocèse que Dieu lui avait commis, comme il avait si bien gouverné le sien ; et qu'il lui impétrât la force nécessaire en tant de traverses et d'angoisses, desquelles il se sentait très souvent presque accablé. La meilleure plume serait bien en peine d'exprimer la longueur et ferveur des prières qu'il fit à ce tombeau ; il suffira bien de dire, qu'il ne s'en retira point que tout baigné de larmes.

« Etant de retour à Turin pour la fête solennelle du très saint Suaire, le duc voulut qu'il fût un des évêques qui montreraient ce précieux et sacré linge : c'était le quatrième jour du mois de mai ; en quel temps les chaleurs sont déjà extrêmes en ces quartiers-là, et le bienheureux homme était tout trempé de sueurs. Or, il arriva qu'en penchant la tête, quelques gouttes, tant de son front que de ses larmes, tombèrent sur ces sacrées reliques, et se mêlèrent avec les très précieuses sueurs du Rédempteur du monde Notre-Seigneur Jésus-Christ. O Dieu ! quelle tendreté d'un cœur dévot ! d'où l'année suivante il écrivit ces belles paroles à sa vertueuse fille la Mère de Chantal : « J'étais il y a un an, et environ « ces heures à Turin, et montrant le saint Suaire parmi un « si grand peuple, plusieurs gouttes de la sueur qui tom- « baient de mon visage rencontrèrent dedans le saint Suaire « même ; et notre cœur sur cela fit ce souhait : Hé ! plaise « vous, Sauveur de ma vie, de mêler mes indignes sueurs « avec les vôtres, et détremper mon sang, ma vie, mes affec-

« tions dedans les mérites de votre sacrée moiteur ! Ma très « chère Mère, le prince cardinal se pensa fâcher, de quoi « ma sueur dégouttait sur le saint Suaire de mon Sauveur ; « mais il me vint au cœur de lui dire, que Notre-Seigneur « n'était pas si délicat, et qu'il n'avait point répandu de sueur « ni de sang que pour les mêler avec les nôtres, afin de « leur donner le prix de la vie éternelle. Ainsi puissent « nos soupirs s'allier aux siens, afin qu'ils montent en odeur « de suavité devant le Père éternel ! Mais de quoi me vais-je « souvenir ? J'ai vu que quand mes frères étaient malades « en leur enfance, ma mère les faisait coucher dans la che- « mise de mon père, disant que les sueurs des pères étaient « salutaires aux enfants. O que notre cœur se couche en « cette sainte journée dans le Suaire de notre divin Père, « enveloppé de ses sueurs et de son sang, et que là il soit « comme la mort même de ce divin Sauveur, enseveli dans « le sépulcre d'une invariable résolution de demeurer tou- « jours mort en soi-même, jusques à ce qu'il ressuscite en la « gloire. *Nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ*, dit l'A- « pôtre, *en la mort d'icelui, afin que nous ne vivions plus de « la vieille vie, mais de la nouvelle.* »

« En revenant de Turin et passant le Mont-Cenis, il admira et adora la divine Providence sur le sujet de tant de misérables, qui, exposés à de perpétuelles tempêtes, soit d'hiver, soit d'été, servent aux passants : car autrement il n'y aurait personne qui pût voyager que très difficilement par ces lieux si âpres et si horribles. « Que ne vont-ils gagner leur vie, « disait-il, ou à Turin, ou à Milan, ou à Lyon, ou autre part « s'ils veulent. Ne seraient-ils pas mieux qu'ici ? Mais, ô que « l'éternelle disposition du grand Roi de tout le monde est « admirable ! »

« Enfin, il rentra dans sa ville d'Annecy, et presque tous ceux qui l'avaient accompagné à la sortie, lui furent au devant la veille de la Pentecôte. Le lendemain, il célébra solennellement en son église cathédrale. Or, les chanoines avaient fabriqué à la voûte du temple une certaine machine semblable aux nues, de laquelle pendant qu'on élèverait le très

auguste Sacrement, après la consécration, devait sortir une colombe entre deux flammes, pour représenter la descente du Saint-Esprit en langues de feu sur les Apôtres. L'artifice réussit heureusement : mais la colombe, après avoir longtemps volé deçà et delà par l'église, épouvantée de la musique et de la multitude du peuple, enfin alla choisir son repos sur la tête nue du saint évêque, qui était debout à l'autel. Si le peuple fut émerveillé, si plusieurs pleurèrent par la tendreté des mouvements intérieurs, il n'est pas besoin de le dire.

« Or, c'est une merveille, continue toujours Charles-Auguste, de combien d'indignités un homme de si grande perfection, comme il était, fut attaqué pendant ce temps-là, par des gens qui eussent dû baiser la terre qui avait l'honneur d'être foulée de ses pieds. Il en écrivit ces paroles à son entier ami le président Favre : « Etant de retour de « Sales, où j'étais allé passer les jours de carnaval, j'ai trouvé « le retour de nos déjà trop vieilles tribulations, par la ca- « lomnie faite contre mes frères. Je me jouerais de tout cela, « si ce n'était que je vois Monseigneur en colère et en indi- « gnation. Cela m'est insupportable, à moi qui ai tant d'in- « violables affections à ce prince, et duquel j'ai si doucement « autrefois savouré la bonté. Quel mal leur fait-on, ni à « vous, (disent les méchants), on nous ravit le bien le plus « précieux que nous ayons, qui est la bonne grâce de nos « princes, et puis on dit : Quel mal vous fait-on ? Mon très « cher frère, est-il possible que Sa Grandeur m'aime, qui, ce « semble, prend plaisir aux rapports qu'on lui fait de mes « frères ? puisqu'il a déjà trouvé que c'étaient ordinairement « des impostures ; et néanmoins il les reçoit, et plus encore, « il fait des démonstrations et très particulière indignation. « C'est crime par tout le monde de haïr le prochain, ici « c'est crime de l'aimer. Certes, mon cher frère, j'ai de la « gloire d'être aimé par vous et d'être passionné pour vous. « Mais puisque mon malheur est si grand, pour Dieu ! ne « disons plus mot désormais. Dieu et nos cœurs le sachent « seulement, et quelques-uns dignes d'un secret d'amour.

« Je vous envoie un double de la lettre que j'écris à Monsei-
« gneur ; voyez si elle devra ou pourra être donnée ; car
« tout extrêmement passionné que je suis en cette occasion,
« je ne voudrais pas que Monseigneur se fachât. Car, en
« somme, je ne veux plus que vous couriez fortune d'être
« disgrâcié ; un jour viendra que de m'aimer ne sera plus
« reproche à personne, comme personne de ceux qui m'ai-
« ment particulièrement, ne méritera jamais reproche (1). »

« Voici maintenant entre plusieurs autres choses ce qu'il écrivit au prince :

« Monseigneur, je supplie très humblement Votre Gran-
« deur de me permettre la discrète liberté que mon office me
« donne envers tous. Les papes, les rois et les princes sont
« sujets à être souvent déçus par les accusations et rapports.
« Ils donnent quelquefois des rescrits qui sont émanés par
« obreption et subreption ; c'est pourquoi ils les renvoient à
« leurs cours, sénats et conseils, afin que, parties ouïes, il
« soit avisé si la vérité a été tenue ou la fausseté proposée
« par les impétrants, desquels les belles qualités ne servent
« à rien pour exempter leurs accusations et narrés de l'exa-
« men convenable, sans lequel le monde, qui abonde en in-
« justice, serait tout-à-fait dépourvu de justice ; c'est pour-
« quoi les princes ne se peuvent pas dispenser de suivre
« cette méthode, y étant obligés à peine de la damnation
« éternelle. Votre Grandeur a reçu des accusations contre
« ces pauvres affligés et contre mes frères. Elle a fait sage-
« ment de les recevoir, si elle ne les a reçues que dans ses
« oreilles ; mais si elle les a reçues dans le cœur, elle me
« pardonnera, si étant non-seulement son très humble et
« très fidèle serviteur, mais encore son très affectionné,
« quoique indigne pasteur, je lui dis qu'elle a offensé Dieu et
« est obligée de s'en repentir ; voire même quand les accu-

(1) Nous pouvons bien dire ici, avec Charles Auguste : « En ces deux dernières paroles écrites confidemment, et sans hésiter, il (François de Sales) a eu l'esprit prophétique ; car ce jour est venu auquel c'est gloire même en l'estime des hommes que d'avoir aimé, ou d'avoir été aimé de ce saint personnage. »

« sations seraient véritables ; car, nulle sorte de parole qui « soit au préjudice du prochain ne doit être crue avant qu'elle « soit prévue, et elle ne peut être prévue que par l'examen. « Quiconque vous parle autrement, Monseigneur, trahit « votre âme ; et que les accusateurs soient tant dignes de foi « que l'on voudra, du moins faut-il admettre les accusés à « se défendre. Les grands princes ne remettent jamais les « places ni les charges qu'à des gens de foi et de confiance, « mais ils ne laissent pas d'être fort souvent trompés, et ceux « qui ont été fidèles hier, peuvent être infidèles aujourd'hui ; « comme ceux qui ont accusé ces pauvres gens, peuvent, « par leurs déportements précédents, avoir acquis la créance « que Votre Grandeur leur donne, laquelle ils méritent de « perdre dorénavant, puisqu'en abusant, ils ont fait de si « fausses accusations. »

« Il se comporta bien autrement lorsqu'une rude tempête s'éleva contre la sainte congrégation de la Visitation, se tenant ferme à ces paroles : « Tout ce que les médisants et mal- « veillants mettront en avant, doit être méprisé, dit-il, car « la vérité sortira un jour en évidence, et l'iniquité est men- « songère à soi-même : ce sont des coassements de gre- « nouilles qui ne font point de mal qu'aux oreilles, et ne « causent que de l'importunité : ce sont des chiens qui jap- « pent contre la lune : saurez-vous comment il faut bien pu- « nir les impies ? en méprisant la médisance, et ne rabattant « rien de la tranquillité de l'esprit. »

C'est ainsi que François de Sales se montrait inaccessible à toute crainte des injustices ou des épreuves qu'on lui suscitait, lorsqu'il avait à se défendre ou à défendre le prochain dans des causes équitables. Citons encore deux faits particuliers recueillis par Charles-Auguste ; ils ajouteront aux traits de douceur en même temps qu'au caractère de dignité de l'évêque de Genève.

« Un seigneur de qualité s'étant mis en imagination qu'il avait persuadé à une dame qui était entrée dans le monastère de la Visitation, de remettre et céder certains droits, et une bonne somme d'argent en faveur de la congrégation, et

pensant d'avoir droit sur tout cela, n'oublia point de sorte d'insolence ni de reproche à l'encontre du bienheureux prélat, avec des indignités et scandales insupportables à tout autre : mais le saint homme ne s'en émut pas beaucoup ; au contraire, se tint toujours avec lui selon sa tranquillité ordinaire, et lui dit : « Voyez, Monsieur, et prenez garde que « vous n'ayez été surpris par de faux rapports ; informez-« vous premièrement de la vérité devant que vous laisser « porter à la colère : car c'est bien la vérité, que j'ai su ce « que cette dame voulait faire, mais je vous assure bien de « n'avoir pas été son conseil. » Cet homme turbulent ne se payant point de ces raisons, s'émancipa de le menacer, et de dire qu'il romprait les portes de la Visitation. Alors le saint lui répartit fortement : « Tout beau, Monsieur, filez un peu « plus doucement, les menaces ne valent rien envers per-« sonne ; et encore que cela serait, vous vous trouveriez « trompé en mon endroit : car je suis d'une qualité, que ja-« mais la justice ne souffrira que vous commettiez impuné-« ment des insolences contre ma personne ; » et comme quelques-uns lui donnaient assurance que ce chevalier avait juré qu'il ne manquerait point de rompre les portes de la Visitation ; il repartit, mais d'une façon si forte, que la plume ne peut pas l'exprimer, ces courtes paroles tant seulement : « Non fera, il ne les rompra point, » et le redit par trois diverses fois. Enfin, ce fougueux laissant le tranquille et débonnaire évêque, en voilà de quelque temps après arriver un autre qui n'était pas doué d'une plus grande modestie. C'était un seigneur puissant au siècle, chevalier et commandant de l'ordre de saint Jean de Jérusalem ou de Malte, qui avait un serviteur auquel il avait fait recevoir les Ordres sacrés dehors du diocèse de Genève, et lui procurait pour lors la charge d'une église paroissiale vacante par décès ; mais le bienheureux évêque, qui ne conférait jamais de cure que par le concours, l'ayant examiné et trouvé du tout ignorant, voire même (ce qui était pire) sachant, par de bonnes informations, qu'il menait une mauvaise vie, l'avait rejeté. Ce seigneur donc, tout aveuglé de colère, après avoir vomi

toutes les injures et ponilles que sa passion lui suggéra, sans avoir la moindre répartie ; à la fin mit la conclusion à son insolence par ces paroles : « Or bien, si je ne suis de point « de considération auprès de vous, à tout le moins vous de- « vriez honorer la croix que je porte. » Le pacifique prélat lui répondit alors en cette manière tout doucement, et avec un sourire : « Monsieur, et comment dites-vous cela ? ne voyez- « vous pas que je porte la croix aussi bien que vous ? et « comment ne lui porterais-je pas de l'honneur, puisque j'ai « composé un livre pour sa défense ? » Ces paroles prononcées très suavement, rendirent ce pauvre homme muet et confus, qui ne tarda pas beaucoup sans demander pardon de son insolence, lequel il n'eut pas beaucoup de peine d'obtenir, et depuis il honora fort le saint qu'il avait offensé. »

« Telles étaient les traverses et fâcheries que le bienheureux homme endurait patiemment de tous côtés, s'exerçant par ce moyen à la plus austère pratique de la perfection, outre que tous les jours il faisait de merveilleuses actions de charité temporelle envers les pauvres. Lorsque la disette était grande en Savoie, et que plusieurs languissaient de faim, deux jours de la semaine il faisait distribuer à sa porte une très bonne aumône à tous venants, comme aussi tous les jours, quoique ce ne fût pas à heure destinée : et parce qu'il y avait dans la ville d'Annecy plusieurs pauvres honteux, ayant appris leurs noms par le moyen des confesseurs, il fit distribuer vingt-quatre coupes de froment, et la coupe valait trente et trente-cinq florins. Certes, tant de beaux actes attiraient fort souvent sur lui les suavités de la divine bonté, et celui qui récompense au centuple l'abreuvait du torrent de volupté, principalement lorsqu'il prenait la plume pour la composition de son livre *de l'amour de Dieu*, l'envie du diable ayant été lassée de lui causer des importunités (1), et ces

(1) Charles-Auguste parle en effet ailleurs de certains efforts que semblait faire le démon pour troubler saint François de Sales, pendant qu'il composait le *Traité de l'amour de Dieu*. « Un jour, dit-il, comme il était enfermé dans son cabinet et écrivait avec attention, il entendit derrière soi un horrible mugissement comme d'un taureau au coin du cabinet, ce-

suavités étaient si tendres, que bien souvent il était contraint d'interrompre son écriture pour s'essuyer les yeux; quelquefois aussi il épanchait sur le papier l'abondance de ses larmes. Mais une visite qu'il eut de Dieu fut célèbre et solennelle : c'était le vingt-cinquième jour du mois de mars, que la sainte Eglise célèbre l'incompréhensible mystère de l'Incarnation du Verbe éternel sous le nom de l'Annonciation de la très glorieuse Vierge ; étant de retour de la prédication qui avait été faite en l'église collégiale de Notre-Dame, sur le tard il voulut être laissé seul en sa chambre pour réciter son chapelet ; après quoi il se jeta à deux genoux sur son oratoire, qui était auprès de son lit, pour méditer sur un si grand mystère; et voilà que quelques minutes étant écoulées, le Saint-Esprit tomba sur lui en espèce visible; c'est à savoir un globe de feu qui se fendit et partagea à la même heure en tant de petites flammes, et s'épancha d'un côté et d'autre de telle sorte, qu'il se vit tout couvert de feu, sans toutefois qu'il en fût aucunement endommagé, non pas même en ses habits. Or, comme cette boule tomba, de prime-abord son cœur fut saisi d'un peu d'appréhension ; mais il fut aussitôt remis et rempli d'une si grande douceur du divin amour, que l'explication n'en peut pas être faite par une bouche humaine. Il s'arrêta de la sorte et demeura ferme en sa posture, ne respirant autre que le feu ; et comme s'il eût été saisi de quelque maladie chaude, quand son très cher et très familier

qui l'étonna au commencement, mais pourtant il ne se leva point de sa chaise; après quelques minutes de temps, il entendit de rechef ce mugissement plus terriblement que la première fois; alors il se leva et chercha diligemment ce que ce pouvait être, sortit à la chambre à la salle, fit chercher aux chambres inférieures et aux galetas, et ne trouva rien, ni put en façon quelconque conjecturer que cela eût pu arriver en une maison où l'on n'entretenait ni chevaux, ni travaux, ni chiens. Il attribua cela à l'envie du diable, qui, prévoyant par conjecture le grand bien qui devait arriver aux âmes par le moyen de ce livre, tâchait de l'empêcher, et se voyant faible, pour cela enrageait et faisait de telles insolences. Souvent depuis il lui sembla d'ouïr des hurlements de loups et des jappements de chiens, jusques à ce qu'enfin le misérable esprit des ténèbres se lassa et s'abstint de ces impertinences. »

frère Louis de Sales, seigneur de la Thuille, entra inopinément dans la chambre, selon qu'il avait coutume fort souvent de s'aller entretenir avec lui jusqu'à l'heure du souper. « Vous portez-vous bien, Monseigneur, lui dit-il? car il me « semble, à voir votre visage tout enflammé, que vous avez « quelque mal. » Le saint évêque lui répondit : « Non, mon « frère, par la grâce de Dieu je ne suis point malade. » Mais son frère ajouta : « Cependant je m'en vais faire venir les « serviteurs. » Comme il voulait sortir en disant ces paroles, il le rappela, et lui dit : « Mon frère, laissez ; n'appelez per- « sonne, je vous raconterai tout ce que c'est, et qui m'est ar- « rivé, pourvu que vous me promettiez de ne le dire à per- « sonne ; car c'est un secret du Seigneur. » A même temps il se mit à raconter toute cette histoire, et tremblait de tout le corps en parlant. Depuis, le seigneur de la Thuille porta une révérence toute particulière à son saint frère, et commença de remarquer soigneusement toutes ses actions, jugeant bien qu'il était des amis de Dieu. Or, cette nuit-là, l'homme séraphique s'abstint de manger et de boire; car il ne lui était pas possible de faire autre chose que de laisser son cœur ainsi dilaté dans la suavité des voluptés divines ; et quoique les serviteurs ignorèrent pour lors cette merveille, ils conjecturèrent bien pourtant qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire, comme ils avaient déjà remarqué fort souvent en d'autres occasions. »

Nous arrivons au temps où le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, depuis connétable de France, jusque-là zélé calviniste, ayant donné quelque espérance de son retour à l'Eglise catholique, le parlement de Grenoble jeta les yeux sur François, comme sur l'homme du monde le plus capable de contribuer à cette conversion si importante. Lesdiguières était un homme d'un grand sens, d'un esprit solide, qui ne manquait pas de savoir, et qui passait pour calviniste de bonne foi. Sa valeur et ses grandes actions lui avaient acquis la réputation d'un des plus grands et des plus heureux capitaines de l'Europe, et les calvinistes de France le regardaient comme un de leurs plus fermes appuis. L'é-

vêque de Genève, qui était persuadé de l'avantage qui reviendrait à l'Eglise de la conversion de Lesdiguières, consentit à venir prêcher le carême à Grenoble.

François de Sales fut reçu avec de grands honneurs dans cette ville, on l'environna des plus hautes marques d'estime; lui de son côté ne négligea rien pour donner de l'efficacité à ses prédications, outre les exemples de vertu dont il avait coutume de les soutenir. Les catholiques et les calvinistes, attirés par sa réputation, et beaucoup plus encore par cette sainteté éclatante qui frappait les yeux de tout le monde, quelque soin qu'il eût de la cacher, couraient en foule à ses sermons, et n'en sortaient jamais sans ressentir les impressions que la grâce de Dieu avait comme attachées à ses discours. Les conversions qui s'ensuivirent furent en si grand nombre, que les ministres, épouvantés, firent de sévères défenses d'assister aux sermons du saint évêque ; mais elles n'empêchèrent pas plusieurs des plus habiles d'entre eux de renoncer publiquement à leurs erreurs. Ces conversions animèrent tellement les protestants contre François, que le premier président crut qu'il serait prudent de le faire accompagner ; mais lorsqu'il lui en parla, François de Sales répondit qu'il s'était toujours bien trouvé de ne mettre sa confiance qu'en Dieu, et qu'il lui demandait par avance le pardon de tous ceux qui lui feraient quelque outrage. Du reste, il avait prononcé ces paroles mémorables, en commençant ses prédications : « Me voici en la chaire de vérité, « et je n'y suis point que pour la dire entièrement : rien du « monde ne m'empêchera que je ne la dise. Que si je ne la « voulais pas dire, je prie Dieu que *ma langue s'arrête à « mon gosier et se sèche sur mon palais*, et que je sois fait « muet » Les démonstrations hostiles ne l'arrêtaient jamais, quand il s'agissait du salut des âmes.

« C'était une merveille, ajoute ici Charles-Auguste, comme cet homme apostolique pouvait suffire et satisfaire à prêcher tous les jours, à entendre les confessions, à recevoir les visites et à vaquer aux disputes des points de controverse. En la ville, sa réputation était si grande, que plusieurs écri-

vaient avec une curiosité non pareille toutes ses prédications. Et la vérité est telle, que le grand évêque de Genève, entreprenant d'enseigner quelque chose, ne laissait rien en arrière et ne mettait rien en avant qu'il n'expliquât avec une belle facilité par des similitudes et paraboles. Deux gentilshommes de qualité renoncèrent aux vanités du monde, après avoir ouï une prédication du saint homme en laquelle il montra, par induction, que l'homme était le plus misérable de tous les êtres, lorsqu'il ne se tenait pas simplement attaché à Dieu, inculquant ce beau passage de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités, et toutes choses vanité.* Certes, il ne se pouvait pas faire que parmi tant d'actions, il ne se mît en estime de saint. »

Toutefois, jusqu'ici, Lesdiguières n'était point venu aux prédications du carême ; mais enfin la réputation de François devint si grande, qu'il ne put résister au désir qu'il avait de l'entendre. Il assista toujours depuis avec beaucoup d'assiduité à ses sermons, et se sentant ébranlé, il voulut avoir avec lui des conférences particulières. Il sortit si touché d'un premier entretien, qu'il lui en demanda de suite plusieurs autres. Ils furent d'abord secrets ; mais enfin Lesdiguières, qui avait l'âme grande, crut qu'il y avait de la bassesse à se contraindre et à user de dissimulation. Les conférences devinrent publiques, et il ne fit point de difficulté d'avouer qu'il en était fort satisfait, et que les manières de l'évêque de Genève le dégoûtaient extrêmement de celles des ministres. Il n'en fallait pas davantage pour mettre l'alarme dans le parti ; on s'assembla, on délibéra sur ce qu'il y avait à faire ; on résolut que les ministres en corps l'iraient trouver pour lui faire des remontrances. Lesdiguières les reçut avec une civilité mêlée de fierté. Il échappa au ministre qui portait la parole, de parler avec mépris de l'évêque de Genève. Lesdiguières ne le put souffrir, il interrompit le ministre, et lui dit de n'oublier jamais, au moins en sa présence, le respect qu'il devait à un homme de son mérite et de sa naissance, à un évêque et à un prince de l'empire.

Digitized by Google

Mais il s'agissait d'embrasser des vérités contraires aux préjugés de l'éducation et de la naissance ; c'était difficile. Cette grâce ne se donne qu'aux cœurs purs, et Lesdiguières, qui ne menait pas une vie fort réglée, ne la méritait pas : la sévérité de la morale catholique l'arrêtait sans doute bien plus que ses dogmes. François ne se rebuta point, et il attendit avec sa soumission ordinaire aux ordres de Dieu le temps que sa miséricorde avait marqué pour la conversion de cette âme qui devait priver l'hérésie d'un si grand appui. Le carême finit, et François revint à Annecy sans que Lesdiguières se fût déclaré sur ce qu'il avait le dessein de faire.

On croyait que les choses en demeureraient là, et que le duc, retenu par des intérêts humains, n'irait pas plus loin, lorsqu'on apprit que, de concert avec François, il avait obtenu du duc de Savoie qu'il viendrait encore prêcher à Grenoble le carême suivant. Alors on ne douta plus que le saint prélat n'achevât enfin cette conversion. En effet, il ne fut pas plus tôt de retour à Grenoble, que ses conférences avec Lesdiguières recommencèrent ; mais le cœur de ce général, engagé dans les liens d'un amour profane, ne pouvait se résoudre à suivre les lumières de son esprit. François, dont l'âme était remplie de charité, combattait en même temps ses engagements et ses erreurs, et comptant pour peu de chose sa conversion à la foi catholique, si sa vie et ses mœurs ne répondaient pas à la pureté de sa croyance, il demandait incessamment à Dieu d'achever son ouvrage, en touchant son cœur comme il avait déjà éclairé son esprit. Enfin, après bien des hésitations et des combats, Lesdiguières prit une généreuse résolution, abjura ses erreurs, se déclara enfant de l'Eglise catholique et embrassa la vie chrétienne.

A peine François fut-il de retour à Annecy, qu'il apprit que le pape avait accordé, selon ses désirs, les bulles de la coadjutorerie de Genève à Jean-François de Sales, son frère, avec le titre d'évêque de Calcédoine ; qu'il avait été sacré à Turin, et qu'il était en chemin pour revenir. Il alla au-devant de lui, suivi du clergé, des magistrats, et d'une foule de peuple de la ville et des environs.

François ne voulut point que son frère usât envers lui de la réserve qu'il avait gardée lui-même vis-à-vis de son prédécesseur. Résolu de laisser prochainement toute l'autorité entre ses mains, il n'eut point de peine à la partager avec lui. Il avait souhaité qu'il fût sacré, ce que lui-même cependant n'avait point voulu permettre du vivant de Claude de Granier, quelque sollicitation qui lui en eût été faite, lors de son premier voyage à la cour de France ; il eut soin qu'il célébrât pontificalement, et qu'il donnât les Ordres ; en un mot, il lui céda tous les honneurs, et ne partagea avec lui que les peines et les fatigues de l'épiscopat. On ne vit jamais entre eux d'ombrages, de jalousies d'autorité ; l'humilité d'un côté, l'amitié de l'autre, la vertu dans tous les deux formaient un accord et une union que rien ne fut capable de troubler. Uniquement attentifs au bien de l'Eglise, toujours occupés de Dieu et de sa gloire, ils travaillèrent toujours de concert pour la même fin.

Cette intelligence était d'autant plus visiblement l'ouvrage de la vertu des deux frères, qu'elle n'était point fondée sur la ressemblance des caractères et la conformité des tempéraments. François était d'un accès facile, d'une bonté et d'une douceur à l'épreuve de tout, d'une piété tendre, affective, compatissante, toujours prête à excuser et à pardonner les fautes d'autrui. L'évêque de Calcédoine, au contraire, était sérieux, parlait peu ; il avait de la sévérité, et même de l'inflexibilité pour les pécheurs, et surtout pour les ecclésiastiques scandaleux. Il pardonnait assez facilement les premières fautes : il n'en était pas de même des rechutes ; il ne les laissait jamais impunies.

C'est la conduite qu'il tint dans la visite générale que François voulut qu'il fît de son diocèse, afin d'aprendre à le connaître par lui-même. Il se servit alors, il est vrai, des mémoires que François de Sales lui remit entre les mains ; mais il fit outre cela des informations très exactes. Après cette visite, les ecclésiastiques coupables à qui son saint frère ou lui-même avait déjà pardonné, furent envoyés sans rémission dans les prisons de l'Officialité. François était loin de

désapprouver cette juste sévérité, mais il ne pouvait s'empêcher d'avoir de la compassion pour ces malheureux, et ils en profitaient souvent.

La porte des prisons était sous une voûte par où il lui fallait passer tous les jours pour aller dire la messe; les détenus savaient l'heure, et ne manquaient jamais, quand il passait, de lui demander pardon, et de le prier d'avoir pitié d'eux. Son cœur en était attendri; il ne pouvait retenir ses larmes, et il n'avait pas plutôt dit la messe que se représentant l'infinie bonté de Dieu pour les pécheurs, il se déterminait, lui aussi, à l'indulgence et à la miséricorde : « Hé quoi ! « disait-il, peut-on manquer en suivant un si grand modèle ! « Dieu s'est souvent laissé toucher par mes larmes, et je « serai insensible à celles que je vois couler des yeux de mes « frères ! il écoute, il exauce les prières des misérables créa- « tures, et moi qui ne suis qu'un homme et un pécheur comme « eux, j'y serai sourd, et je n'en aurai point pitié ! »

Il ne pouvait résister à ces réflexions. Aussi, quand il repassait, il se faisait ouvrir les prisons, adressait aux prisonniers une réprimande pleine de douceur, leur faisait promettre de mieux vivre à l'avenir, et les renvoyait chez eux. L'évêque de Calcédoine, qui savait que le saint prélat n'avait pas moins de zèle que lui pour la bonne discipline de son diocèse, et qui ne pouvait s'empêcher d'admirer cette bonté de cœur qui le rendait si sensible aux maux du prochain, ne laissait pas de l'en blâmer. « Dieu, lui disait-il, connaît « le fond des cœurs, et il ne pardonne qu'aux pécheurs qu'il « sait être véritablement convertis. Vous n'avez pas le même « avantage, et vous pardonnez à tout le monde sans dis- « tinction. Il y en aura, je l'avoue, qui seront touchés de votre « bonté, et qui se convertiront; mais combien y en aura-t-il « qui en abuseront, et que votre facilité rendra incorri- « gibles ? » Alors l'humilité de François de Sales allait jusqu'à lui faire des excuses et à lui promettre d'être plus sévère à l'avenir.

Cependant, malgré toutes ses résolutions, dès le lendemain il se conduisait de la même manière; son extrême bonté ne lui

permettait pas de voir souffrir qui que ce fût sans le soulager. Enfin l'évêque de Calcédoine, qui était persuadé que son indulgence allait trop loin, et qu'on en abusait, lui demanda la permission de se retirer, lui représentant qu'il ne pouvait se résoudre à avoir tous les jours des contestations avec lui sur sa trop grande facilité. Il voulait par-là amener le saint prélat à son but; il y parvint en effet, en lui proposant de garder lui-même les clefs des prisons. François y consentit sans peine; « car, ajouta-t-il, ces pauvres gens me font pitié, et je « ne pourrais pas répondre de moi. » Le saint évêque se mit par-là lui-même dans l'impuissance de pardonner; mais lui fallut prendre un chemin plus long pour aller à l'église, car il lui eût été impossible de résister à la compassion que lui inspiraient ces malheureux détenus.

C'est vers cette époque que François de Sales publia son *Théotime* ou le *Traité de l'amour de Dieu* (1). Il y avait répandu son âme tout entière. « En icelui, nous dit Charles-Auguste, notre bienheureux s'est entièrement décrit tout tel qu'il était, et quiconque aura envie de connaître son esprit et son intérieur, n'a point besoin de recourir ailleurs qu'à ce livre, car il l'y trouvera naïvement exprimé et tiré au naturel d'autant qu'il a exactement fait tout ce qu'il a enseigné. Jacques, roi de la Grande-Bretagne, qui avait si fort loué le livre de l'*Introduction*, ayant lu celui-ci, prononça tout haut qu'il était en un très grand désir de voir l'auteur, et qu'il ne se pouvait pas faire que ce ne fût un grand personnage; et dit-on qu'il reprocha à ses évêques, qu'il n'y en avait point de tous eux, qui eût écrit jusques à présent de ces choses, qui ressentent purement le ciel et l'esprit angélique, ni même qui osât l'entreprendre. Sentiment à la vérité digne d'admiration pour avoir été en un roi hérétique et schismatique, touchant la doctrine de l'Eglise Romaine. Le bienheureux François en ayant eu la nouvelle. « Hé! dit-il, qui me donnera « des ailes, comme de colombe, et je volerai à ce roi, en

(1) Nous avons lieu de revenir sur le *Traité de l'amour de Dieu* dans le chapitre *des écrits et de la doctrine* de notre Saint.

« cette grande île toute couverte de brouillards de l'erreur ? « Belle île, hélas! que tous les bons appelaient autrefois la « patrie des Saints. O vive Dieu! si son Altesse Sérénissime « me le permet, je me lèverai, et m'en irai à Ninive ; je par- « lerai à ce roi, et lui lirai au péril de ma vie le mot du Sei- « gneur, et la parole qu'il a faite à mille générations. » Ce bon prélat déplorait la misère d'un si grand roi et d'un si grand royaume, et avait coutume de dire qu'il se sentait porté d'une inclination particulière à son amour et à son salut. »

« Il était impossible que cet homme que Dieu avait donné à la terre pour la charge apostolique demeurât en repos. (C'est encore la réflexion de Charles-Auguste.) Les marguilliers de l'église paroissiale de Saint-André de Paris l'avaient prié déjà l'année passée de vouloir honorer leur chaire de ses prédications, pour le temps de l'Avent et du Carême, et il y avait apporté son consentement. A cela il arriva aussi une belle et solennelle occasion, c'est que le sérénissime prince Maurice, cardinal de Savoie, s'en allait à la Majesté du roi Très-Chrétien, pour traiter du mariage de son frère Victor-Amédée, prince de Piémont, avec Christine de France, fille du roi Henri-le-Grand, et sœur de Louis-le-Juste. C'est pourquoi il reçut un commandement de Son Altesse Sérénissime d'accompagner en France le cardinal Paranymphe. Il partit donc sur le commencement de l'hiver, arriva fort à propos en cette grande ville, et fut logé à l'hôtel d'Ancre. Il monta aussitôt en la chaire de l'église de Saint-André, et prêcha avec un si grand applaudissement du peuple, qu'il se vit aussitôt écouté des cardinaux, des évêques, des princes du sang, des chevaliers de l'Ordre, des conseillers et autres seigneurs de marque, qui accoururent de tous côtés. Quand il marchait par les rues, chacun tâchait de le toucher, d'autant qu'une certaine vertu ravissante sortait de sa personne. Et parce qu'avec lui étaient les ambassadeurs de Son Altesse Sérénissime, Philibert-Gérard Scalia, comte de Verruë, et Antoine Favre, premier président de Savoie, on répétait tout ouvertement en la Cour, que le duc

de Savoie ne pouvait pas mieux montrer son bel esprit, qu'en l'élection de ces trois grands personnages, pour traiter de son affaire. Il ne se peut pas dire avec combien d'honneurs ils furent reçus ; aussi certes méritaient-ils tout ce que peuvent mériter de très sages et très prudents ambassadeurs. Il n'y avait personne qui ne demeurât étonné en considérant un prélat d'une si grande piété, orné aussi d'une si grande dextérité, industrie et sagesse à traiter des affaires les plus importantes du siècle ; et les courtisans, qui louent bien rarement la vertu, confessaient franchement qu'il y avait en lui du surnaturel. Le curé de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonneret, disait que quand il voulait se représenter le Fils de Dieu conversant avec les hommes, il ne trouvait point d'autre image que le saint évêque de Genève, en le considérant avec sa mansuétude, douceur, prudence, humilité, et en un mot toutes les vertus ; et il disait cela en l'entendant prêcher et continuer merveilleusement son carême, lorsque cet homme apostolique continuait aussi de ramener un grand nombre d'hérétiques au bercail de Jésus-Christ et de sa sainte épouse l'Eglise Romaine. Entre autres, la conversion d'un seigneur très noble, qui était gouverneur de La Fère en Picardie, pour lors malade à Paris, fut grandement illustre et solennelle.

« C'était un hérétique très obstiné, d'ailleurs fort bon capitaine, et bien entendu au fait de guerre. Quatre gentilshommes de ses amis, mais catholiques, craignant que, s'il venait à mourir en ce misérable état de l'hérésie, son âme ne s'en allât à tous les diables, lui avaient raconté beaucoup de louanges du bienheureux François, comme c'était un prélat très docte et très doux, comme il avait fort bien accompagné sa noblesse de la vraie vertu, comme il était affable à tout le monde, et enfin avaient ajouté : « Vous plaît-il, Monsieur, que nous vous l'amenions ? » Et il leur répondit : « Faites ce que vous voudrez. » Ils s'en vinrent donc trouver le saint évêque, et le prièrent qu'il daignât visiter un malade hérétique, pour voir si peut-être il y avait encore lieu de le convertir. L'homme apostolique s'y porta tout à la même

heure ; mais comme le malade le vit entrer, il s'écria fortement : « Holà, Monsieur, que venez-vous faire ici? vous « pensez de me convertir à votre religion? Si vous le faites, « vous ferez un plus grand miracle que jamais saint Pierre ne « fit. » Le serviteur de Dieu lui donna un petit souris, et lui répondit doucement : « Monsieur, vous ne savez pas ce que Dieu vous garde, » et par ce moyen commença de s'entretenir avec lui fort longuement. Le malade ayant prêté l'oreille à tous ses discours, lui dit : « Monsieur, voilà qui va « fort bien, et je ne suis pas capable, ni en état de vous ré- « pondre à toutes ces choses ; mais donnez-moi huit jours de « loisir, je confèrerai le tout avec M. du Moulin, afin que vous « vous assembliez, s'il vous plaît, et que toute cette cause soit « disputée devant moi. » Le bienheureux François agréa fort cette conférence, et lui dit : « Oui vraiment, Monsieur, je « suis fort content de cela ; choisissez tant seulement le jour « et l'heure, et pourvu que j'en sois averti, je ne manquerai « point de m'y trouver. » Cette résolution étant donc prise, le malade envoya appeler Pierre du Moulin, ministre de Charenton, auquel il raconta fort amplement toute l'affaire et toutes les raisons que le serviteur de Dieu lui avait mises en avant : mais ce poltron de ministre dit fort bien qu'il ne voulait point disputer avec le sieur de Sales, quoique le gouverneur le priât, provoquât et conjurât trois et quatre fois dans l'espace de ces huit jours, lui protestant sérieusement qu'il répondrait de son âme au jour du Jugement. Les huit jours étant passés, les quatre gentilshommes catholiques revinrent trouver le saint évêque pour le conduire de rechef à leur malade, en suite de l'assignation qui avait été donnée. Etant proche du lit : « Eh bien, Monsieur, lui dit-il, qu'avez- « vous fait pendant ces jours touchant nos affaires? M. du « Moulin est-il venu? » Sur cela, le malade se mit à se lamenter fortement et aigrement des ministres, de quoi ils l'avaient ainsi trompé et déçu l'espace de cinquante ans ; et en s'écriant : « Ah! dit-il, j'ai parlé puissamment à du Moulin ; « mais puisqu'il refuse de disputer, certes il ne faut pas qu'il « juge sa cause bonne. Or, je vous prie, Monsieur, qu'il vous

« plaise de m'instruire de la religion catholique ; car je suis « prêt d'abjurer celle de Calvin. » Le bienheureux François joignant les mains, et levant les yeux au ciel, adora brièvement l'éternelle providence de la divine Majesté, enseigna le catéchisme à son malade, et après avoir conféré la santé à son âme, la conféra encore à son corps, à la rage et confusion de Pierre du Moulin et des autres ministres. Et ce gouverneur, après lui avoir fait mille remercîments, étant de retour en son pays, non seulement persévéra très constamment en la foi catholique, mais encore convertit toute sa famille, qui était fort ample. A la vérité, le bienheureux François fut grandement renommé à l'occasion de cette conversion.

« Tout le temps d'été, continue notre historien, il ne fut pas pourtant déchargé des prédications, au contraire, il prêchait bien souvent deux, trois et quatre fois le jour, tantôt ici, tantôt là ; d'où l'on a remarqué depuis, qu'il fit autant de prédications à Paris qu'il y a de jours dans l'an. Il allait fort souvent aux monastères des religieuses, ou pour les confirmer en l'observance de la discipline régulière, ou pour les rappeler et ramener en icelle, si de fortune et par malheur elles en étaient déchues, leur laissant des bons avis et conseils, comme il avait fait très saintement en Savoie. Entre autres, il se porta au monastère du Port-Royal des religieuses de l'Ordre de saint Bernard, et au monastère de la Valombreuse des religieuses de l'ordre de saint Benoît, distant de Paris de deux lieues, comme encore au monastère de Maubuisson des religieuses de l'ordre de Cîteaux, distant de Paris d'environ sept lieues : là où il travailla avec un très grand fruit à établir et à confirmer la réforme, l'espace de plusieurs jours, tant par ses exhortations et entretiens spirituels, que par ses écrits.

« Cependant il supportait aussi des indignités, insolences et injures de la part des hérétiques, ou autres méchants et vicieux, auxquels la réputation de sa sainteté était odieuse. Philippe Jacob, qui avait été naguères ministre au Palatinat du Rhin, s'adressa à lui d'une façon sévère et arrogante, en

l'hôtel d'Ancre, demandant de lui parler avec loisir ; ce que le saint évêque accorda fort volontiers et très courtoisement, commandant pour cet effet qu'on procurât des chaises. Alors l'homme allemand donna commencement à l'entretien par cet insolent interrogat : « Et bien, Monsieur, que faites-vous « ici ? » Le saint répondit doucement : « Je suis venu pour « un grand bien de paix. » — « Mais vos brebis, dit le minis- « tre, comment se portent-elles maintenant que vous êtes « absent ? » Le saint répondit : « Devant que je me départisse « d'elles, je les commis à des personnes capables, voire « même plus doctes que moi, qui en auront charge, et les « paîtront jusqu'à ce que je retourne. » — « La résidence « des évêques, poursuivit le ministre, est-elle de droit divin « ou humain ? » Le saint répondit : « A généralement parler, « j'estime qu'elle est de droit divin. » — « Et les évêques de « maintenant, dit Philippe, sont-ils évêques comme ceux de « la primitive Eglise ? » Le saint répondit . « Oui; car ils ont « le même pouvoir et la même dignité. » — « Et les évêques de « maintenant, dit Philippe, peuvent-ils faire des miracles « comme saint Pierre ? » Le saint répondit : « Encore que les « évêques de maintenant ne seraient que les ombres de saint « Pierre, toujours l'ombre de saint Pierre ferait des mira- « cles. » Après cela, la dispute fut de deux heures, à la fin de laquelle cet homme allemand étant satisfait et remerciant le saint prélat : « Il n'y a pas long-temps, dit-il, que j'ai fait « profession de la foi et religion Romaine, et ces difficultés m'é- « taient restées. Or, je connais fort bien que Dieu m'a aimé, « de m'avoir fait la grâce que j'aie rencontré, Monsieur, un « prélat doux et débonnaire, comme vous êtes, qui avez très « bien chassé mes ténèbres et rompu les filets dans lesquels « j'étais embarrassé ; car je vous assure, Monsieur, que si « vous m'eussiez traité autrement, je m'en allais à Charen- « ton, non pas plus tard que demain, renoncer à la religion « que j'avais professée. »

« En fin de tant et de si grands travaux, qu'il était nécessité d'endurer parmi tous ces exercices, François tomba en une griève maladie, de laquelle il tint le lit l'espace de plu-

sieurs jours ; mais durant laquelle il reconnut fort bien, par les divers présents qui lui furent envoyés, et par les diverses visites qui lui furent faites, combien il était aimé et honoré des cardinaux, des évêques, des princes, des conseillers, des courtisans, et enfin de tous les bons Parisiens. Etant remis en santé, il ne s'épargna pas long-temps, et se mit à travailler plus fortement que jamais.

« Mais déjà la sérénissime princesse Christine de France, qui avait épousé le sérénissime prince de Piémont, Victor-Amédée, depuis le mois de février, pensait à se retirer en Savoie, et pour cet effet commença d'établir sa maison. Or, tout premièrement elle choisit le bienheureux François, évêque de Genève, pour son grand aumônier ; et cet homme véritablement homme de Dieu, qui ne mettait point son espérance aux trésors de la terre, se contentant de l'honneur de cette charge, ne voulut rien de plus, car il refusa très honnêtement tout ce que l'on avait accoutumé de payer en gage. Toutefois, la princesse lui fit présent d'un très précieux diamant estimé cinq cents écus, ce qu'il accepta, mais ce fut avec une réjouissance accompagnée de ces paroles : « Voici qui sera fort bon pour nos pauvres d'Annecy. »

« Le cardinal de Retz, archevêque de Paris, le pria aussi, voire même le conjura d'accepter la charge de sa coadjutorerie avec la future succession ; en attendant laquelle, une très bonne pension annuelle et plein pouvoir de gouverner ce très étendu diocèse de Paris. « Et je ferai, disait-il, que « l'évêché de Genève demeure pour Monsieur votre frère, et « ne laisserai rien en arrière de tout ce que l'on jugera être « nécessaire pour la réussite, tant vers Sa Majesté que vers « Son Altesse de Savoie ; je fournirai de même tout ce qu'il « faudra pour les lettres apostoliques et expéditions de Rome, « et je pense que tout cela reviendra à la plus grande gloire « de Dieu : car, Monsieur, vous ne pouvez pas ignorer com- « bien vous êtes aimé de ce peuple, et combien d'utilité vous « lui apporterez, comme vous faites déjà. Et après tout, « Monsieur, je vous proteste que vous m'obligerez infi- « niment. » Le bienheureux François ayant écouté ce dis-

cours, remercia le cardinal de sa bienveillance, et lui exposa à la même heure, comme il était attaché autre part, déjà depuis tant d'années ; que même il n'était pas assez fort pour soutenir le fardeau de l'évêché de Genève ; comme il s'en allait penchant à la vieillesse, et se voyait désormais sujet à beaucoup de maladies et incommodités. Enfin il refusa très humblement, et laissa le cardinal en admiration et étonnement d'une si grande vertu.

« Le lendemain, discourant avec le président Favre de toutes ces propositions qui lui avaient été faites : « Que mon « âme me fit hier grand plaisir, dit-il, quand non seule- « ment elle ne les regarda pas, mais les méprisa, et n'en fit « non plus de compte que si j'eusse été au point de la mort, « auquel tout le monde ne semble que fumée. » Toutefois, il ne manquait point de gens qui lui disaient : « Monseigneur, « il semble que par ce moyen vous pourriez faire plus de « bien pour l'avancement du Royaume de Dieu. » Mais il leur répondait : « Voyez-vous, je m'estime autant riche qu'évêque « qui soit en France, car bien que mes moyens semblent « être petits aux autres, toutefois ils sont suffisants pour mes « nécessités. Ceux qui ont davantage dépensent aussi davan- « tage ; et quand ce vient au bout de l'an, je me trouve au- « tant de reste qu'eux, mais disons avec l'Apôtre : *Ce qui « nous a été gain, nous le devons estimer dommage, pour Dieu, « et pour l'éminente science de notre Seigneur Jésus-Christ.* »

« Au reste, la cour lui était grandement à dégoût, après une année de séjour qu'il y fit ; d'où il en écrivit son sentiment à une religieuse de la Visitation. « Je vous assure, ma « très chère et très bonne Mère, que la vue de ces grandeurs « du monde me fait paraître plus grande la grandeur des « vertus chrétiennes, et me fait estimer davantage leur mé- « pris. Quelle différence entre cette assemblée de divers « prétendants (car la cour est cela, et n'est que cela) et « l'assemblée des âmes religieuses, qui n'ont point de pré- « tention qu'au ciel ! O ! si nous savions en quoi consiste le « souverain bien ! Ne croyez pas, ma très chère Mère, qu'au- « cune faveur de la cour me puisse engager. O Dieu ! que

« c'est une chose bien plus désirable d'être pauvre en la « maison de Dieu, que d'habiter dans les grands palais des « rois ! Je fais ici le noviciat de la cour, mais je n'y ferai ja- « mais profession, Dieu aidant. La veille de Noël, je prêchai « devant la reine aux Capucines, où elle fit sa communion ; « mais je vous assure que je ne prêchai ni mieux, ni de « meilleur cœur devant tous ces princes et princesses, que « je fais en notre pauvre petite Visitation d'Annecy. » A cela doit être aussi rapporté ce qu'il écrivait en même occasion à une dame : « Mon Dieu ! que bienheureux sont ceux qui, « désengagés des cours et des compliments qui y règnent, « vivent paisiblement dans la sainte solitude aux pieds du « crucifix ! Certes, je n'eus jamais bonne opinion de la va- « nité, mais je la trouve encore bien plus vaine parmi les « faibles grandeurs de la cour. Ma très chère fille, plus je « vais avant dans la voie de cette mortalité, plus je la trouve « méprisable, et toujours plus aimable la sainte éternité à « laquelle nous aspirons, et pour laquelle nous nous devons « uniquement aimer. Vivons tant seulement pour cette vie, « ma très chère fille, qui seule mérite le nom de vie ; en « comparaison de laquelle la vie des grands de ce monde « est une très misérable mort. » Ce sont là ses paroles. Mais enfin, sur le commencement de l'an mille six cent vingt, il se retira avec la sérénissime princesse de Piémont, et reçut des honneurs incomparables en passant à Bourges : toutefois, il ne l'accompagna pas jusques à Turin, mais obtint d'elle de pouvoir se retirer en son diocèse, duquel il avait été absent plus d'une année. »

Pendant que François de Sales fut retenu à Paris, il entreprit d'y fonder une maison de la Visitation, comme il avait fait à Grenoble, lorsqu'il y prêchait le carême. Il en écrivit donc à la mère de Chantal, qui était alors à Bourges où l'avait mandée l'archevêque son frère, dans le même but. Bientôt elle quitta cette ville où elle était depuis six mois, et arriva à Paris avec plusieurs de ses filles. D'abord, on ne voulut en aucune façon admettre les religieuses de la Visitation à fonder un monastère dans la capitale ; on leur offrit seule-

ment de leur donner la direction des Andriettes et des filles de Sainte-Madeleine ou des Repenties. La mère de Chantal, à cette proposition qui lui était faite par un homme éminent dans l'Eglise, se contenta de répondre : « Eh bien ! mon Père, « nous nous en retournerons, plutôt que de faire brèche à « notre règle et à notre institut ; nous ne sommes attachées « qu'à faire la volonté de Dieu ; il nous a fait venir ici, s'il « lui plaît que nous nous en retournions, nous lui rendrons « notre obéissance d'aussi bon cœur d'un côté que de « l'autre. » La simplicité de cette réponse toucha celui à qui elle était adressée ; il lui sembla reconnaître l'esprit de Jésus-Christ dans cette absence de tout sentiment d'orgueil et de personnalité, et, changeant tout à coup d'opinion, il devint aussi favorable aux religieuses de la Visitation qu'il leur avait été contraire. Son approbation fut d'un grand poids, elle en entraîna plusieurs ; peu à peu les résistances cessèrent, et bientôt on put prendre jour pour la cérémonie de l'installation (1). Elle eut lieu le 1er mai 1619. François de Sales vint dire la messe en la chapelle de la petite maison du faubourg Saint-Michel, où la mère de Chantal s'était retirée avec ses religieuses. Il fit une exhortation, exposa le Saint-Sacrement, et de ce jour date l'établissement du premier monastère de Paris (2).

« Cependant, il arriva un bien grand différent entre le sé-

(1) Saint François de Sales écrivit à cette occasion un billet à la mère de Chantal, où il lui disait : « O ma chère mère, que la prudence hu- « maine est admirable ! Croiriez-vous que des serviteurs de Dieu m'ont « encore dit aujourd'hui que la douceur et la piété de notre institut « étaient tellement au goût des esprits français, que vous ôteriez la vogue « aux autres maisons religieuses, que quand on aurait vu cette madame « de Chantal, il n'y aurait plus que pour elle ? Or sus, cela n'est rien ; « Dieu qui voit tout, et que nous ne venons pas à Paris pour nous faire « voir, mais afin de faire voir à sa bonté plusieurs âmes s'acheminer pu- « rement à son saint service, nous aidera. Je réponds de la sincérité de « vos intentions comme des miennes propres, si tiens et miens se doit dire « entre nous que Dieu a unis pour lui rendre un même service. »

(2) Ce fut à cette époque que saint François de Sales vit saint Vincent de Paul à Paris. Une tendre charité unit dès cet instant ces deux grandes

rénissime duc de Savoie et celui de Mantoue, à l'occasion des droits de celui-là sur le duché de Monferrat, que celui-ci possédait. Il fallait agir par armes, puisqu'on n'en pouvait pas avoir autrement la raison. Toute l'Italie trembla aux commencements de cette guerre, et toutes les autres provinces voisines en furent troublées. Le roi d'Espagne, craignant à son Milan, tâcha de défendre la cause des Mantouans, et le monarque Très-Chrétien fut prompt pour secourir les droits de l'Altesse Royale de Savoie. En peu de temps les plaines du Piémont se virent couvertes d'armées françaises, espagnoles, italiennes et allemandes, pour le secours, soit de la Savoie, soit de Mantoue. Le bienheureux François déplora ces temps et ces mœurs, et contribua de tout ce qui était en son pouvoir pour l'aide de son prince : il institua des prières solennelles par tout son diocèse, exposa le très auguste Sacrement de l'Autel, lien de la paix et de la communion, et exhorta son peuple à la piété avec tant plus de force qu'il semblait que l'iniquité régnait plus fortement. Ce qu'étant fait, pendant que l'on se battait furieusement, il ne cessait point de lever les mains au ciel, et par de fréquents actes de vertu, rendre la majesté du Dieu tout bon et tout-puissant, propice et favorable aux affaires de la Savoie. Surtout il avait soin des pauvres, parce que la famine était la compagne de la guerre (1). »

Cette guerre était à peine commencée, qu'on apporta à François de Sales une triste nouvelle. Son frère, le baron de Thorens, parti pour le Piémont avec son régiment, avait été

âmes. Vincent avouait que la douceur, la modestie, la majesté et tout l'extérieur de François de Sales, lui retraçaient une vive image du Fils de Dieu, conversant parmi les hommes; et François de Sales, à son tour, publiait que Vincent était un des plus saints prêtres qu'il eût jamais connus, et qu'il n'en savait aucun dans Paris qui eût plus de prudence, plus de religion, et de ces talents rares, qui sont nécessaires pour conduire les âmes à une haute et solide piété. Ces motifs le déterminèrent à jeter les yeux sur lui pour en faire le premier supérieur des religieuses de la Visitation établies à Paris.

(1) Charles-Auguste.

atteint en y arrivant d'une maladie mortelle, à laquelle il avait succombé. La jeune baronne, retirée alors près de sa mère au monastère d'Annecy, et dans les premiers mois d'une grossesse, supporta cette perte avec une résignation apparente ; mais une nuit, saisie à l'improviste de violentes douleurs, elle mit au monde un fils qui, né avant terme, mourut immédiatement après avoir reçu le baptême des mains de sa grand'mère ; quelques heures plus tard, la jeune femme cessait elle-même de vivre. Ses souffrances avaient duré vingt-quatre heures, sans que les angoisses les plus vives aient pu lui faire perdre un moment sa présence d'esprit ; pendant les cinq dernières qui précédèrent la mort, elle se confessa, reçut les sacrements, fit profession et prit l'habit de novice, avec lequel elle demanda d'être enterrée. Ce fut le saint évêque lui-même qui assista la mourante dans ses derniers moments, qui lui administra les sacrements et lui ferma les yeux. « Mais, après lui avoir rendu les derniers devoirs, dit l'évêque de Belley (1), il commanda qu'on lui tînt les chevaux prêts pour aller aux champs. Ses gens estimaient qu'il voulait aller au château de Sales, qui n'était qu'à trois lieues de la ville sa résidence, pour y prendre l'air et s'y distraire ; mais ils surent que c'était pour me venir voir. On lui remontra que la bonne mère de la défunte était en une affliction extrême sur cette perte, et qu'elle avait grand besoin de consolation. « Vous faites tort à mon afflic- « tion, repartit-il, de l'estimer plus affligée que moi ; je con- « nais la force de son esprit et la faiblesse du mien ; com- « ment lui apporterai-je de la consolation, moi qui en ai plus « besoin qu'elle ? Ne trouvez pas mauvais que je l'aille cher- « cher où je pense la rencontrer. » Il me vint donc voir, et me raconta l'histoire de cette sainte mort, précédée d'une si pieuse vie, avec tant de larmes, que je pensai avec lui fondre en pleurs. Il estimait beaucoup, et selon Dieu, les vertus insignes de la mère ; mais il faisait un si haut état de la perfection surnaturelle que Dieu avait répandue par sa grâce

(1) *Esprit de Saint François de Sales.*

dans l'esprit de la fille sa chère sœur, qu'il en parlait comme d'un ange plutôt que d'une créature mortelle. »

« Environ ces temps, reprend Charles-Auguste, était venu Antoine Rigaud, du diocèse de Fréjus, désireux de passer le reste de ses jours dans le désert. C'était un homme qui avait grandement voyagé, et qui en sa jeunesse avait été capitaine, sous le comte de Fuentes, gouverneur de Milan, et depuis son secrétaire ; docte à merveilles, et qu'une longue expérience avait rendu très pertinent au maniement des affaires. Il parlait presque toutes sortes de langues, mais principalement, et par excellence, la latine, française, italienne, espagnole et allemande. Icelui ayant appris, par le récit de Jean du Vernay, prêtre et ermite, avec combien de merveilles la très glorieuse Vierge Mère de Dieu manifestait son pouvoir et ses grandeurs sur la montagne de Voiron en Savoie, et combien ce lieu était propre et commode pour la vie solitaire, fut touché du désir d'y faire sa demeure : c'est pourquoi il en supplia très humblement le bienheureux François, dans le diocèse duquel est cet ermitage, et le saint homme lui en accorda volontiers la permission.

« Toutefois, parce que jusques alors les ermites de cette montagne n'avaient point eu de constitutions propres, ni point de règle, vivant selon leur fantaisie, et changeant quand il leur en prenait envie, il jugea être nécessaire de les établir sous une règle certaine, afin qu'ils ne courussent plus tant deçà et delà ; et pour faire que la dévotion du peuple envers la très auguste Empérière du monde fût fomentée et accrue par leur vie exemplaire, et que ces ermites fussent désormais comme une petite congrégation ; attendu même qu'il avait été jugé à propos de chasser ou réduire tous les autres qui ne faisaient que vagabonder parmi le monde, et apportaient bien souvent plus de scandale que d'édification. Or, Antoine Rigaud ayant ainsi appris tout l'état de cet ermitage par la relation du père Jean du Vernay, et obtenu la permission du bienheureux François pour y demeurer, résolut d'y faire de belles réparations avec quelques moyens qu'il avait apportés, joignant à ses desseins

le consentement du même père du Vernay et du frère Jean Grillet, le supplia très humblement de vouloir les instituer entièrement, afin qu'ils pussent faire une vie plus méritante et plus agréable à Dieu dans la sainte solitude. Ce grand patriarche donc, après avoir engendré à Jésus-Christ tant d'enfants, institué des prêtres séculiers, comme ceux de la sainte maison de Thonon ; des chanoines réguliers, comme ceux de l'abbaye de Six ; des personnes laïques, comme les Pénitents de la Sainte-Croix ; réformé des religieux, comme les Bénédictins de Talloires ; des religieuses, comme les sœurs Bernardines ; institué et fondé un ordre tout entier si saint et si célèbre, comme celui des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, devait bien enfin être pareillement instituteur et comme fondateur d'une sainte congrégation d'ermites, telle que celle du mont de Voiron. Il donna en effet à ces trois dévots anachorètes des constitutions pleines de sagesse, qui réglèrent pour l'avenir tous les exercices de cet ermitage (1).

« Quelque temps après, à la prière du prieur de Talloires et des religieux, François monta à l'ermitage de Saint-Germain, avec le révérendissime évêque de Calcédoine, son coadjuteur. Il avait déjà autrefois conseillé au Père prieur de préparer le grand autel de cet ermitage, en sorte que l'on y pût mettre les reliques de ce saint anachorète, qui étaient au milieu de la nef de l'église, et le Père avait exactement obéi ; étant donc arrivé, il céda la solennité des sacrées cérémonies à son coadjuteur, et cependant demeurait immobile, et comme tout ravi en extase, tenant les yeux fixés sur le sépulcre, jusques à ce que les cérémonies étant faites, il ouvrit lui-même la châsse, montra les saintes reliques au peuple, fit toucher les chapelets des uns et des autres, mit tous les os et les cendres dans un petit coffre tout neuf et fort bien orné pour ce seul effet, et ayant chargé ce doux fardeau sur ses épaules, ensemble avec son frère, fit la pro-

(1) Nous faisons connaître ces constitutions dans le chapitre des *Institutions* de saint François de Sales.

cession solennelle tout autour de l'église et de l'ermitage, arrosant incessamment la terre de ses larmes ; après quoi il fit une très fervente exhortation au peuple.

« Pour lors le ciel était entièrement couvert de nues épaisses, noires et blafardes, et selon l'observation de tous les habitants de ces lieux-là, on attendait de grandes pluies, voire même il commençait déjà à pleuvoir ; mais le saint évêque ayant levé les yeux au ciel : « Non, dit-il, Dieu nous fera la grâce qu'il ne pleuvra point ; » et tout aussitôt se fit une grande sérénité. Or, il admirait la beauté de cet ermitage, et parmi les louanges qu'il en faisait, il ne put pas s'abstenir de découvrir son âme : « Cela est résolu, dit-il, « puisque j'ai un coadjuteur ; s'il se peut faire, par la volonté « de nos sérénissimes princes, je viendrai là-haut : il faut que « ceci soit mon repos, j'habiterai en cet ermitage, parce que « je l'ai choisi ; » et sur ces paroles, ouvrant la fenêtre qui est du côté du Septentrion, et regardant le lac et paysage d'Annecy : « O Dieu ! dit-il, que c'est une bonne et agréable chose « que nous soyons ici ! Résolument il faut laisser à notre coad- « juteur le poids du jour et de la chaleur, cependant qu'avec « notre chapelet et notre plume, nous y servirons Dieu et son « Eglise ; et savez-vous, Père prieur, dit-il en se retournant ? « les conceptions nous viendraient en tête aussi dru et menu « que les neiges qui y tombent en hiver. » Après dîner, il descendit à pied de la montagne (quoiqu'il eût la commodité d'un cheval) ; et aussitôt qu'il fut arrivé à la ville, et au monastère, sans prendre presque point de loisir pour se reposer, il monta en chaire dans l'église paroissiale, et fit au peuple une très belle prédication des louanges du glorieux saint Germain, de l'honneur et de la vénération qu'on doit aux saints, de la façon avec laquelle les serviteurs de Dieu étaient canonisés en la primitive Eglise, des statuts et décrets qui ont été faits depuis ; combien ils étaient justes et raisonnables, et enfin du spécial honneur qui était dû à saint Germain (1).

(1) « Ce bienheureux homme, dit le même historien, fut un religieux de l'ordre de saint Benoît, qui ayant été autrefois envoyé de l'abbaye de

« Cependant que ces choses se font, le saint évêque reçut des lettres du Souverain Pontife Grégoire quinzième, par lesquelles il était commis, et avait commandement de présider au chapitre général des Pères Feuillans, qu'ils avaient assigné à Pignerol, sur les racines des Alpes. Il obéit incontinent, et fut reçu à Pignerol très honorablement. Là, chacun le considérait comme un ange venu du ciel, de même aussi qu'il représentait à un chacun une vie angélique, par une merveilleuse douceur et mansuétude, entendant avec une patience incroyable les prières et plaintes de tous ceux qui avaient envie de l'aborder, leur répondant et baillant des sentences et jugements avec une maturité et justice nonpareilles. Il ne méprisait rien, non pas même les choses plus petites, qui donnent bien souvent de l'ennui aux autres ; au contraire, conférant les petites choses avec les grandes, et les grandes avec les petites, il se montrait un autre Salomon, et véritablement admirable qu'il était, attirait tous les esprits à son admiration. Il fit donc des merveilles en ce chapitre, et résolut les affaires les plus embrouillées qui fussent en tout cet ordre ; il remit les choses les plus désespérées en état de les faire réussir, apaisa tous les mouvements (que bien souvent il est nécessaire pour un plus grand bien d'arriver dans les congrégations), mit une très grande tranquillité en toutes les affaires spirituelles et temporelles. Comme il fut grandement honoré de tous ces Pères, de même les honora-t-il tous grandement. »

Le temps approchait où le saint évêque allait recevoir, en quittant cette vie, la récompense de ses travaux et de ses vertus : mais avant de le rappeler à lui pour lui donner part à sa gloire, Dieu voulut en faire de plus en plus l'instrument de sa puissance et de sa charité envers les hommes. Déjà, dans le cours de sa vie, François de Sales avait produit des

Savigny à Talloires, pour instituer la forme de la discipline régulière, se montra un illustre exemplaire de piété et sainteté. Ayant fait le pèlerinage de Jérusalem, il rapporta plusieurs reliques des Saints, qu'il donna à son monastère; et enfin chargé d'années, après avoir mené une sainte vie en solitude, selon la permission qui lui en fut donnée, il mourut aussi saintement et fut enterré dans son bien-aimé désert. »

œuvres de grâce et fait des miracles qui avaient été un éclatant témoignage de sa sainteté; vers la fin de sa carrière, il répandit plus abondamment encore toute sorte de bienfaits spirituels et temporels qui annoncèrent la puissance de miséricorde et de gloire que le Seigneur se plut à déléguer à cette âme de choix. C'est ainsi qu'on le vit alors bien souvent guérir des malades désespérés, des maniaques, des insensés, convertir des pécheurs, des hérétiques, pratiquer la charité, la patience, le désintéressement, l'humilité, la douceur, toutes les vertus les plus aimables et les plus héroïques (1).

« Ce miracle de sainteté, dit Henri de Maupas (2) étant près d'aller jouir de la société des Saints et de la parfaite union de son âme avec Dieu, agissait à la manière des choses inanimées qui approchent de leur terme avec une violente quoique douce rapidité, dans un continuel mouvement. Il n'avait garde de jeter un seul soupir, ni de faire une seule action qui ne tendît à son centre ; il ne laissait pas écouler un seul moment qu'il n'occupât pour son principe ; à quoi la divine bonté prenant une singulière complaisance, l'employait sans relâche et sans interruption. »

(1) Nous ajouterons ici ce que Charles-Auguste fait remarquer de l'admirable disposition de François de Sales à profiter de tous les moyens de sanctification qui lui étaient offerts :

« Il fut inscrit, dit-il, au catalogue des fils de saint Bruno à la grande Chartreuse, et reçut des lettres-patentes du Père général Bruno d'Affringues, par lesquelles il était fait participant des bonnes œuvres qui se faisaient dans tout l'ordre. Il reçut aussi des lettres d'affiliation des Frères Prêcheurs, données à Rome par Louis Ystella de Valence, vicaire-général. Il en reçut encore du père Jérôme Bocrio, prévôt-général de la congrégation des Barnabites à Milan. Il en reçut également de Paul de Césène, général des Pères Capucins, et des révérends Pères Feuillans. Il reçut le cordon de saint François de Paule, de la main du révérend père Antoine de Billi, religieux Minime, et lorsqu'il rencontrait des religieux de cet ordre, il avait coutume de tirer son cordon de sa poche en leur disant : « Voyez si je ne suis pas de vos frères? mais c'est la vérité que je ne suis « pas Minime de nom tant seulement. »

(2) *Vie du Bienheureux François de Sales.*

CHAPITRE XIV.

MORT DE FRANÇOIS DE SALES.

(1620-1622)

François reçoit des lettres du duc de Savoie qui l'obligent de partir pour aller à Avignon, joindre le prince et la princesse de Piémont.—Apprêts de son voyage.— Il prédit sa mort.— Honneurs qu'il reçoit en chemin. — Opinion générale répandue partout de son éminente sainteté. — Il accompagne la princesse de Piémont à Lyon. — Ses rapports avec la mère de Chantal, et les religieuses de la Visitation dans cette ville. — Il tombe malade. — Ses dernières actions, ses dernières paroles et ses derniers sentiments. — Sa mort précieuse devant Dieu et devant les hommes.—Ses obsèques.—Portrait de son intérieur et de son extérieur.

Nous transcrivons les dernières pages de notre historien :

« Le roi Très-Chrétien Louis XIII, qui venait de soumettre les Huguenots du Languedoc, et le sérénissime duc de Savoie Charles-Emmanuel, voulant se joindre en la ville d'Avignon, le saint évêque de Genève reçut un commandement exprès de s'y rendre au plus tôt. Il n'y eut personne qui ne craignît ce voyage pour le bienheureux prélat, et tous ceux qui avaient auprès de lui quelques accès de familiarité, faisaient leur possible pour l'en dissuader, disant que Son Altesse l'excuserait facilement, s'il lui écrivait le mauvais état où était sa santé. Mais il répondit : « Il faut aller où nous sommes appelés, « et s'abandonner à la conduite de la divine Providence, « bien que je croie que nous ne nous reverrons plus. »

« Toutefois, comme il prévoyait sa mort, il disposa de toutes les affaires et fit son testament solennel, conjointement avec Monseigneur Jean-François, son coadjuteur (1) ; il le

(1) Voici la partie de ce testament qui intéresse l'histoire :

« Nous François de Sales, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége apostolique, évêque et prince de Genève, et Jean-François de Sales, évêque de

scella le six novembre, puis il prépara tout ce qui était nécessaire pour son voyage. Il dit adieu à tous ses proches, et prédit sa mort avec des paroles expresses, ajoutant que c'était peu qu'il mourût dehors de son pays, pourvu qu'il mourût bien. Pierre Critain, plébain de l'église de Thonon, étant venu recevoir sa bénédiction, il lui déclara tous les desseins de ses livres, et à la fin ajouta : « Or bien, nous les « avons commencés, mais peut-être qu'un autre les achè- « vera ; car il faut s'en aller à Notre-Seigneur. » Ce bon ecclésiastique fut grandement étonné d'entendre telles paroles, et se prosternant sur ses genoux, il le pria de lui donner sa bénédiction ; ce que le saint évêque fit ; il lui rendit en même temps des témoignages d'une grande amitié, lui recommanda la charge des âmes, lui demanda s'il ne reviendrait pas bientôt ; mais icelui lui ayant répondu qu'avec l'aide

Calcédoine et coadjuteur en l'évêché dudit Genève, voulant manifester et faire savoir à tous qu'il appartiendra notre dernière volonté, et faire notre testament. Prions premièrement Dieu tout-puissant de recevoir nos âmes à merci, et leur faire part de l'héritage éternel, que notre Rédempteur nous a acquis en son sang. Secondement, nous invoquons la très glorieuse Vierge Marie Notre-Dame, et tous les Saints, qu'ils implorent la miséricorde de Dieu sur nous, en notre vie et en notre mort. Troisièmement, s'il plaisait à la Providence divine que la très sainte et uniquement véritable religion catholique et apostolique Romaine fût rétablie en la cité de Genève lors de nos trépas, nous ordonnons qu'en ce cas nos corps soient enterrés en notre église cathédrale. Que si en ce temps ladite sainte religion n'y est pas rétablie, nous ordonnons que nos corps soient enterrés au milieu de la nef de l'église de la Visitation (que nous évêque de Genève avons consacrée, en cette ville), sinon que nous mourussions hors du diocèse, auquel cas nous laissons le choix de notre sépulture à ceux qui pour lors seront auprès de nous à notre suite. Quatrièmement, approuvant de tous nos cœurs les sacrées cérémonies de l'Eglise, nous ordonnons qu'à notre ensevelissement treize cierges seront allumés, portés et mis autour de nos cercueils, sans autres écussons que ceux du nom de Jésus, pour témoigner que de tous nos cœurs nous embrassons la foi prêchée par les Apôtres. Mais d'ailleurs, détestant les vanités et superfluités que l'esprit humain a introduites ès-sacrées cérémonies, nous défendons très expressément toute sorte d'autre luminaire, quel qu'il soit, être fait en nos obsèques, priant nos parents et amis, et ordonnant à nos héritiers de ne rien y ajouter, mais employer leur piété envers nous à faire des prières et aumônes, et surtout à faire célébrer les très saintes messes pour nous. »

de Dieu il reviendrait dans trois mois : « Or bien, lui repartit-« il, priez Dieu pour moi, nous ne nous reverrons donc plus « en ce monde ! » Sur quoi le bon ecclésiastique lui dit : « Monseigneur, quand je considère votre visage et votre santé, je ne désespère point de vous voir encore. » Alors il lui répliqua à basse voix : « Allez, Monsieur le plébain, vous ne savez pas tout. »

« Les chanoines de son église cathédrale vinrent en corps lui dire adieu ; or, comme il les avait toujours aimés avec une dilection très tendre comme ses frères, de même il les embrassa tous l'un après l'autre ; il les conjura de prier Dieu pour lui et leur prédit sa mort fort clairement, disant qu'il allait pour ne revenir plus. Le père Anselme Marchand, de l'ordre des Frères Mineurs de l'Observance régulière, vers lequel il se confessait souvent, s'étant jeté à genoux et l'embrassant étroitement, François lui dit : « Ce voyage me coû-« tera la vie, et désormais nous ne nous reverrons plus qu'en « Paradis. » Il en dit tout autant au père Claude Sonnier, du même ordre, confesseur des religieuses de Sainte-Claire. A l'un de ses domestiques, il tint confidemment ces propos : « Je ne ferai pas comme les chevau-légers, je m'en irai sans « trompette, et quand vous entendrez dire que je serai ma-« lade, sachez que je serai mort. »

« Enfin, il s'en alla dire adieu à ses chères filles religieuses de la Visitation, qui étaient toutes en larmes de ce départ. Il célébra chez elles la sainte messe, les bénit toutes et leur donna une très belle et précieuse chasuble, estimée deux cents écus, leur recommanda l'obéissance et la charité, et, pour conclusion, leur dit qu'il ne lui restait plus rien que le ciel. Etant de retour du monastère, il fit appeler la fille d'un certain Bernard Paris (à laquelle il avait autrefois prédit qu'elle ne passerait pas les quatorze ans), fille grandement adonnée à la dévotion et fort modeste ; il lui dit : « Adieu, « ma fille, nous ne nous reverrons plus qu'en Paradis, » et elle ne tarda pas beaucoup de mourir.

« Le neuvième jour de novembre, comme il descendait de sa chambre pour monter à cheval, le révérendissime évêque

de Calcédoine, son frère, qui l'attendait sur les degrés, se jeta à ses pieds, pleurant à chaudes larmes, le serra étroitement et ne put rien dire que par soupirs et sanglots. Le saint homme tâcha de le consoler, mais toutefois lui dit qu'infailliblement il mourrait, s'il tombait malade en ce voyage. Par toute la maison et généralement par toute la ville, on n'entendait que des plaintes, que des pleurs et des gémissements à cause de son départ ; c'était un triste spectacle. Tous les plus apparents de la ville, de courte et longue robe, l'accompagnèrent jusqu'à Seissel ; entre autres, son très cher frère Janus de Sales, chevalier de Malte, allait incessamment arrousant les chemins de ses larmes. Mais à Seissel, quand il fallut se séparer, ce saint patriarche, élevant son cœur et ses mains au ciel, leur donna sa dernière bénédiction ; ce fut alors que les cœurs des uns et des autres se fendirent de douleur et éclatèrent en cris et en lamentations. Le bon évêque monta dans une nacelle et se mit à la merci du Rhône par une bise très violente, étant presque tout gelé par l'extrême rigueur du froid.

« A Lyon, le douzième du mois, il se porta sur le port de la Saône qu'on appelle le Salomon, pour convenir avec les bateliers qui descendraient en Avignon ; mais parce qu'il n'avait point de passe-port, il fallut arrêter. Tout soudain il envoya le sieur Rolland au seigneur d'Halincourt, Charles de Neufville, marquis de Villeroy et gouverneur de Lyon ; pendant quoi, le temps d'une heure s'écoula ; et toutefois avec une patience merveilleuse, tout exposé qu'il était à un vent très âpre, il demeura et attendit au port, ne disant pour tout autre chose au sieur Pierre Pernet, prêtre et chanoine de la Roche, qui était demeuré avec lui, sinon que son voyage le pressait fort et qu'il fallait vouloir ce que Dieu voulait. Enfin, il monta sur la Saône, et de rechef par le Rhône, arriva à Bourg, à deux lieues d'Avignon ; il y fut très honorablement reçu par les Echevins, non comme un homme mortel, mais comme un homme descendu du ciel, et conduit tout droit à l'église, nonobstant toute la résistance qu'il en fit ; là, on chanta solennellement, à l'occasion de son arrivée, l'hymne

de réjouissance de saint Ambroise et de saint Augustin ; et, le lendemain, il fut reconduit jusque dans le bateau, tout chargé d'honneurs et de présents.

« La même chose fut faite en Avignon ; car quand il y arriva, le peuple allait courant après lui, *comme à l'odeur de ses parfums;* et les petits et les grands, les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, louaient et bénissaient Dieu de quoi il leur avait fait la grâce de voir un si saint et angélique homme ; et par toutes les rues et places publiques, on n'entendait que ces cris : Est-ce là le grand évêque de Genève? Est-ce celui qui a composé le livre de l'*Introduction à la Vie dévote?* Le voilà l'homme juste et chéri de Dieu et des hommes! le voilà celui qui a si saintement écrit de l'amour de Dieu! voilà le fondateur de la Visitation sainte Marie! Parmi quels cris et acclamations, le saint baissait l'esprit et les yeux, et se tenait si resserré dans son humilité, que même il négligea de voir le superbe appareil et la pompe solennelle du roi victorieux qui entrait dans la ville, quoiqu'il eût pu l'apercevoir très commodément de la chambre où il était logé.

« Sept ou huit jours étant écoulés, il se mit en route pour Lyon, avec le sérénissime prince Maurice, cardinal de Savoie, où devaient aussi arriver les sérénissimes princes de Piémont, Victor-Amédée, et Christine de France, sa femme, pour voir le roi. En chemin, et en la ville du Saint-Esprit, il rencontra quelques gentilshommes hérétiques de la secte de Calvin, lesquels ayant appris de ses serviteurs que c'était l'évêque de Genève, s'écrièrent : Oh! si tous les évêques « étaient comme lui, notre religion ne durerait guère, et nous « serions bientôt tous catholiques. » Tant il est vrai qu'il était très célèbre par l'opinion de sa sainteté, voire même parmi les hommes les plus ennemis de la religion catholique!

« Enfin, le vingt-neuvième de novembre, il arriva à Lyon. Plusieurs conseillers du roi et grands seigneurs avaient désiré de le loger ; entre autres, Jacques Ollier, intendant de la justice, lui avait offert la moitié de sa maison qui était sur la

place de Bellecour (1); comme aussi les Pères Jésuites lui avaient présenté leur maison professe de Saint-Joseph ; mais il les remercia tous de leur bonne volonté, et pour l'amour qu'il portait à la sainte pauvreté, choisit la cahutte, plutôt que maison, du jardinier de la Visitation, sous prétexte qu'il serait plus libre pour recevoir ceux qui le viendraient visiter; d'ailleurs qu'il n'apporterait pas tant d'incommodité aux siens, et serait plutôt prêt pour le service spirituel de ses chères filles. A la vérité, tous ceux qui avaient le bonheur

(1) Nous avons extrait, de la *Vie de M. Olier* récemment publiée, quelques circonstances qui se rattachent à la liaison qui existait entre saint François de Sales et le père et la mère du pieux fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, et à ce dernier voyage de Lyon.

« Les parents de M. Olier (alors âgé de onze ans), qui le destinaient à l'état ecclésiastique, voyaient cependant que son caractère devenait toujours plus violent et plus emporté, et qu'il ne cessait de donner chaque jour à ses parents et à ses maîtres les plus justes sujets d'alarmes. Désespérant de le voir changer de conduite, et ne craignant rien tant que d'offrir au service de l'autel un enfant qui n'y fût point appelé, ses parents pensaient à lui faire abandonner l'état ecclésiastique, lorsqu'une circonstance, heureusement ménagée par la Providence, fixa leur irrésolution et dissipa tout-à-fait leurs craintes. Saint François de Sales, qui venait quelquefois à Lyon, n'eut pas plus tôt connu la piété et le mérite de l'intendant, qu'il se lia avec lui d'une amitié aussi étroite que sincère, et l'honora même de sa familiarité. Madame Olier, pleine de confiance aux lumières de ce grand évêque, et de vénération pour sa sainteté, s'adressa à lui afin de calmer ses inquiétudes sur la vocation de son fils. Après lui avoir ouvert son cœur et fait connaître le sujet de ses doutes, en lui dépeignant le caractère de l'enfant, elle le supplia très instamment de sonder lui-même ses dispositions, de consulter Dieu, et de la fixer enfin par une réponse qu'elle regarderait comme un oracle sorti de la bouche de Dieu même.

« Le saint évêque, touché de la droiture et de la piété de la mère, lui promit de recommander la chose à Dieu. Il s'en occupa, en effet, pendant plusieurs jours, et lui fit une réponse que tous les auteurs qui ont eu occasion de parler de ce trait, ont regardée comme l'effet d'une lumière prophétique. Nous ne saurions en faire un récit plus naïf et plus fidèle qu'en laissant parler ici un des amis d'enfance de M. Olier, qui se trouvait avec lui dans cette rencontre, et qui en rendit témoignage long-temps après, dans un écrit signé de sa main. C'était M. Alexandre Chaillard, qui fut depuis docteur en théologie, proto-notaire du Saint-Siége, et curé de Villefranche en Beaujolais.

d'être admis à sa familiarité, ne cessaient de se plaindre et se lamenter de quoi il avait choisi un si pauvre logis, dans lequel il était évident qu'il recevait beaucoup d'incommodités, quelque bonne mine qu'il sût tenir ; mais il leur répondit doucement que jamais il n'était mieux que quand il n'était guère bien. »

Depuis trois ans et demi, la mère de Chantal était en France, occupée des intérêts de son ordre. Ayant appris que l'évêque de Genève était à Lyon, elle se disposa à venir l'y

« Je déclare, dit-il, et atteste à la gloire du Dieu tout-puissant, avoir « eu la parfaite connaissance de trois illustres enfants de feu M. Olier, « lorsqu'il était intendant de la ville de Lyon, MM. François, René et « Jean-Jacques Olier, surnommé l'Abbé; jusque-là même (j'en suis fort « souvenant), qu'un jour de jeudi je leur fis compagnie pour aller ouïr « le saint sacrifice de la messe, qui fut célébré dans la petite chapelle des « filles de la Visitation de Bellecour de Lyon, par le révérendissime Fran- « çois de Sales, évêque de Genève, où se rencontra pareillement Madame « Olier, leur mère. Après la sainte messe, Madame Olier alla présenter « ses enfants à cet illustre prélat, pour qu'ils lui fissent la révérence. Il « les accueillit avec une tendresse paternelle, les embrassa l'un après « l'autre, et comme il les louait tous également, Madame leur mère ré- « pondit à ce grand prélat : « Que Jean-Jacques, le plus jeune, n'était « point sage, mais discole, et tellement déréglé en ses déportements, « qu'il donnait souvent sujet à son père et à elle-même de pester contre « lui. » Alors le Saint, pour consoler cette mère dolente, répondit : « Hé, « Madame, un peu de patience, et ne vous affligez pas, car Dieu prépare, « en la personne de ce bon enfant, un grand serviteur à son Eglise. » Et, « ayant mis les mains sur la tête de l'enfant, il l'embrassa fort tendrement « et lui donna sa bénédiction : Qui est tout ce que le soussigné a vu et ouï « dans cette heureuse rencontre, où la vérité l'oblige d'en donner et por- « ter témoignage. Ce 14 du mois d'août 1670. CHAILLARD, *curé de Ville- « franche.* »

« Le saint évêque fit plus encore; après avoir dit à la mère qu'elle ne devait plus s'arrêter à ses doutes, et l'avoir engagée à changer ses craintes en actions de grâces, il la pria de lui donner son fils pour qu'il le formât lui-même aux vertus et à la science ecclésiastiques. Son dessein était, en quittant Lyon, de remettre à son coadjuteur la conduite du diocèse de Genève, et de se retirer dans une espèce d'ermitage situé sur le rivage du lac d'Anneci. Il y avait déjà fait bâtir cinq ou six cellules, et c'était dans cette solitude qu'il se proposait d'avoir le jeune Olier auprès de sa personne, comme autrefois le grand-prêtre Héli eut en sa garde la jeunesse de Samuel. »

trouver pour conférer avec lui de plusieurs affaires et des besoins de son âme. Elle arriva à Lyon vers le mois d'octobre ; presque en même temps François avait dû en repartir, se rendant à Avignon avec le cardinal de Savoie ; mais il avait promis à la mère de Chantal de la voir au retour, et il l'avait fait partir elle-même, en attendant, pour visiter les maisons de Mont-Ferrand et de Saint-Etienne (1).

François de Sales et la mère de Chantal étaient rentrés à Lyon ; mais le temps leur manqua encore : une conférence

(1) Nous trouvons dans l'histoire du premier monastère de la Visitation de Lyon quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt :

« Notre sainte Mère fit son voyage avec toute la diligence possible, pour retrouver encore ici le saint Directeur et vrai Père de son âme, avec lequel elle avait eu un saint empressement de conférer de son intérieur. En voici un trait : Un jour qu'un laquais de notre bienheureux Père l'attendait dans la rue, près de la porte du parloir, pour passer le temps, il se mit à chanter. Le saint prélat, qui ne l'avait jamais entendu, dit avec étonnement : « Ma Mère, Pierre chante. » Notre sainte Mère continuait à lui parler avec son ardeur ordinaire, et toujours le pauvre laquais chantait, sans penser que son bon maître l'entendait. Cependant, il dit de nouveau : « Mais, ma Mère, que diriez-vous que Pierre chante? » — « Hé! mon « très cher seigneur, lui dit-elle, laissons chanter Pierre et profitons du « temps. » Alors notre saint fondateur se leva et ouvrit la porte lui-même, pour mieux entendre chanter ce laquais, et peut-être pour modérer le saint empressement que notre sainte Mère pouvait avoir de son état intérieur.

« Monseigneur le duc de Nemours et d'autres personnes de qualité ne dédaignaient point de le visiter dans sa pauvre petite logette. Un jour que ce grand prince lui parlait, une petite fille du jardinier traversa la compagnie et s'approcha du saint prélat, paraissant vouloir baiser sa croix ; il se baissa amiablement et la lui laissa baiser; puis la petite s'étant retirée, il continua de parler à Monseigneur de Nemours. Il s'entretenait souvent cordialement avec M. notre confesseur, qu'il trouvait fort à son gré; il dit à notre Mère qu'il ne conseillait pas aux monastères de se charger de la nourriture des confesseurs, mais que celui-ci méritait gratification. La veille de Noël, la reine Marie de Médicis voulut qu'il allât en son nom bénir et planter la croix pour le bâtiment de l'église des révérends Pères Récolets; il y fit une belle et fervente exhortation sur la naissance du Sauveur, et encouragea ces Pères à porter la croix qu'ils avaient embrassée pour son amour. Il souffrit beaucoup, en cette occasion, du serein et du froid; sur le soir, il se reposa un peu, afin de pouvoir dire la messe de Minuit à ses chères filles. Etant de retour en son petit logis, il parla à ses gens sur la naissance de l'Enfant Jésus, pour les disposer à communier à

de quelques heures fut tout ce qu'ils purent dérober aux exigences de leur position, la présence de la fondatrice étant devenue nécessaire à Grenoble, à Valence et à Belley.

« Un jour, dit la Mère de Chaugy, parlant de cet entretien, ce bienheureux s'étant dégagé de la presse des ses autres affaires, vint au parloir trouver notre bienheureuse Mère, et lui dit : « Ma Mère, nous aurons quelques heures « libres ; qui commencera de nous deux à dire ce qu'il a à « dire ? » Notre bienheureuse Mère, qui était ardente et qui

la messe de Minuit. Pendant qu'il attendait son dîner, il entendit de sa chambre le jardinier qui refusait à sa fille, qui était déjà grande, de communier à la messe de Minuit, à cause de la quantité de monde qui était alors à Lyon, et que notre chapelle était un peu éloignée. Il fit appeler le jardinier, et lui dit de laisser aller sa fille à la messe de Minuit, qu'il prendrait soin de la faire accompagner par ses gens. Il le fit, et entrant en notre petite chapelle, il s'informa si la fille était venue, et si l'on avait suivi les ordres qu'il avait donnés. La communauté communia à sa messe, et à la fin, quoi qu'il fit bien froid, il fit une belle exhortation sur l'anéantissement et l'enfance de l'Enfant-Dieu; exhortation pleine de saints mouvements d'amour envers ce divin Poupon. Après son action de grâces, notre Mère lui souhaita le bon jour à la grille de la sacristie, et lui dit avec sa confiance ordinaire qu'elle le suppliait de lui avouer qu'il avait reçu quelque grâce particulière à la messe, parce qu'il lui semblait avoir vu l'ange Gabriel en même temps qu'il avait entonné le *Gloria in excelsis*. Le saint prélat, la regardant gracieusement, lui dit : « Ma fille, j'ai l'ouïe « du cœur fort dure aux inspirations célestes; il faut que les anges me par- « lent à l'oreille du corps et frappent mes sens de leur mélodie. » Notre Mère n'étant pas satisfaite de cette réponse, ne cessa pas de l'interroger jusqu'à ce qu'en souriant il lui dit : « C'est la vérité que je ne fus jamais « plus consolé à l'autel; le divin Poupon y était visible et invisible, pour- « quoi les anges n'y auraient-ils pas été ? Mais vous n'en saurez pas da- « vantage. Adieu, bon jour; je m'en vais ouïr les confessions de nos bons « princes et princesses de Savoie. »

« Il alla donc confesser le prince et la princesse de Piémont, dans l'église de Notre-Dame-de-Confort des Pères de Saint-Dominique; et, dès l'aube du jour, il dit sa seconde messe à laquelle il les communia. Vers neuf heures, il retourna à la Visitation, et comme il n'était pas sûr si les occupations de la cour lui permettraient d'y pouvoir célébrer la troisième messe, il avait prié M. Brun, confesseur de la maison, de se tenir prêt pour la dire. L'heure étant passée, M. Brun ne pensant pas qu'il pût venir, se revêtit des habits sacerdotaux, et comme il était au bas de l'autel, le saint prélat arriva; néanmoins il ne voulut jamais permettre que ce Monsieur

avait plus de soin de son âme que de toute autre chose, répondit promptement : « Moi, s'il vous plaît, mon Père, mon « cœur a grand besoin d'être revu de vous. » Ce bienheureux, qui était sur la fin de son entière consommation, ne voulant ni ne désirant plus rien, voyant un peu d'empressement quoique spirituel en icelle qu'il voulait toute parfaite, lui dit suavement, mais avec une grande gravité : « Hé! « quoi, ma Mère, avez-vous encore des désirs empressés et « de choix? Je croyais vous trouver toute angélique. » Et là-dessus, connaissant bien que notre digne Mère était de ces âmes parfaites dont parle saint Bernard, qui n'ont pas besoin de direction, Dieu étant lui-même leur guide : « Ma Mère, lui « dit-il, nous parlerons de nous-même à Annecy, mainte- « nant achevons les affaires de notre congrégation. Oh! « ajouta-t-il, que je l'aime notre petit Institut, parce que Dieu « est beaucoup aimé en icelui! » Notre digne Mère, sans dire un mot de réplique, serra le mémoire qu'elle avait préparé pour parler, par ordre, de ce qui s'était passé en son âme en ces trois ans et demi d'absence ; elle déplia ceux qu'elle avait faits des affaires de l'Institut, et ces deux saintes âmes furent quatre grandes heures à conférer et résoudre diverses choses pour le bien de l'Institut, que l'on devait mettre au *Coutumier* (1) ; surtout notre bienheureux Père arrêta qu'il ne fallait plus écouter de propositions pour nous ranger sous un chef de général ni de générale ; que plus il priait, et plus Dieu lui faisait connaître que c'était sa volonté que l'Institut demeurât simplement et uniquement à la conduite du Saint-Siége et de Messeigneurs les évêqnes, aux diocèses desquels nous serions établies ; « car, voyez-vous,

se désbabillât; mais se mit à genoux, et, avec une patience admirable, entendit ses trois messes dans une grande union avec Dieu. Il dit ensuite la sienne, et midi était sonné quand il retourna prendre sa nourriture. Il ne mangea que fort peu, parce que son esprit était nourri du pain des anges et de cette viande vivifiante qui sort de la bouche de Dieu ; elle lui faisait oublier les besoins de son corps, et il paraissait plutôt en oraison durant ce repas, qu'appliqué à se soulager par la réfection ordinaire. »

(1) *Livre des coutumes et usages de la Visitation.*

« dit ce bienheureux, nos filles, ce sont les filles du clergé.» La mère de Chantal quitta Lyon après cette entrevue.

« Le jour de Saint-Etienne, continue la mère de Chaugy, comme les cours des princes se disposaient à leur départ, il dit la messe de communauté à ses chères filles, leur donna la sainte communion, et parla plus divinement que jamais à la Mère Marie-Aimée de Blonay, qui se sentait pressée de profiter de ces précieux moments, parce que ce bon père n'en avait plus que fort peu à rester sur la terre. Il alla ensuite dîner chez M. Nicolas Menard, sacristain et chanoine de l'église collégiale de Saint-Nizier, vicaire-général, homme très savant et très dévot. Le reste du jour, il fut occupé auprès de plusieurs personnes de haute distinction ; il ne rentra qu'à nuit tombante. Comme il comptait partir le jour suivant, il se rendit à la Visitation pour voir ses chères filles, pendant l'oraison du soir.

« Après leur avoir souhaité le bon jour, reprend Charles-Auguste, il leur dit : « Mes chères filles, je viens ici pour « vous donner le dernier adieu et m'entretenir ce peu avec « vous, parce que le monde et la cour m'ont dérobé tout le « reste du temps. Enfin, mes chères filles, il s'en faut aller ; « je viens finir la consolation que j'ai reçue jusqu'à présent « avec vous ; avons-nous rien plus à dire ? Il est vrai que « les filles ont toujours beaucoup de répliques ; il est mieux « cependant de parler à Dieu qu'aux hommes. » A quoi la supérieure ayant répondu que si elles voulaient parler à lui, c'était pour apprendre comment il fallait parler à Dieu. « Eh « bien ! dit-il, l'amour-propre se servira de ce prétexte ; ne « faisons point de préface : qu'est-ce qu'il y a à dire ? » Et sur les demandes que lui firent ses chères filles, il leur donna de très bons avis sur la manière dont les supérieures se doivent comporter envers les inférieures, et réciproquement les inférieures envers les supérieures ; de la façon qu'on se doit gouverner au désir ou refus des charges en religion. Ce fut à ce propos qu'il leur dit qu'il était toujours mieux de ne rien demander et de ne rien refuser, mais de se tenir toujours prêt pour faire l'obéissance. Et comme quelqu'une lui

eut dit : « Monseigneur, comment entendez-vous cela, vu « que Notre-Seigneur dit : *Demandez et priez, et il vous sera « donné?* » — « Oh ! ma fille, dit-il, j'entends pour les choses « de la terre ; car pour les vertus, nous les devons deman- « der ; et quand nous demandons l'amour de Dieu, nous les « demandons toutes ; elles ne sont point séparées l'une de « l'autre. » Il leur donna pareillement de très bonnes instructions pour la confession et la sainte communion, et des moyens de discerner le péché véniel d'avec l'imperfection (1). Il leur dit encore : « J'ai remarqué en toutes nos maisons « que les filles ne font point de différence entre Dieu et le « sentiment de Dieu, ce qui est un très grand défaut. Il leur « semble que quand elles ne sentent pas Dieu, elles ne sont « pas en sa présence ; comme par exemple, une personne « va souffrir le martyre pour Dieu, et néanmoins elle ne « pensera pas en Dieu pendant ce temps, mais seulement en « la peine qu'elle endure ; toutefois, qu'elle n'ait point le « sentiment de la foi, elle ne laisse pas de mériter en faveur « de sa première résolution, et de faire un acte d'un grand « amour. Nous n'avons rien à désirer que l'union de nos « âmes avec Dieu : vous êtes bienheureuses, vous autres, « vos règles et tous vos exercices vous portent à cela ; « vous n'avez qu'à faire sans vous amuser au désir. »

« Il était déjà fort tard quand ses gens le vinrent quérir, et comme il vit les flambeaux allumés, il dit à ses serviteurs : « Que voulez-vous faire, vous autres ? Je passerais bien ici « toute la nuit sans y penser. » Puis il dit : « Il s'en faut aller, « voici l'obéissance qui m'appelle : adieu, mes chères filles. » Et comme elles insistèrent à le prier de leur dire ce qu'il

(1) Le saint évêque cita dans cette occasion l'exemple de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation qui ignora long-temps, dit-il, cette distinction. Il ajouta : « Il ne se faut pas mettre en peine de faire ce dis- « cernement quand on ne le sait pas, puisque cette grande servante de « Dieu ne laissait pas d'être sainte, encore qu'elle ne le sût pas. » Il montra aussi que le péché véniel dépend de notre volonté, et que là où elle n'est pas, il n'y a point de péché, mais oui bien peut-être de l'imperfection.

voulait qui leur demeurât plus gravé dans l'esprit, il répondit : « Que voulez-vous que je vous dise ? Je vous ai « déjà tout dit en ces deux paroles, de ne rien désirer ni « rien refuser ; je ne sais que vous dire autre chose. Voyez-« vous le petit Jésus en la crèche ? il reçoit toutes les injures « du temps, le froid, et tout ce que son Père permet lui ar-« river ; il ne refuse point les petits soulagements que sa « Mère lui donne ; il n'est pas écrit qu'il étendît jamais ses « mains pour avoir les mamelles de sa Mère, mais il laissait « tout cela à son soin et prévoyance : et ainsi nous ne devons « rien désirer ni refuser, mais souffrir tout ce que Dieu nous « enverra, le froid et autres choses. »

« Le lendemain, jour de Saint-Jean, en se lavant les mains et la face avec de l'eau chaude, il dit à ses serviteurs : « Je « sens que ma vue se diminue fort, cela signifie qu'il s'en faut « aller, parce que le corps qui se corrompt appesantit l'âme; « toutefois, nous vivrons autant qu'il plaira à Dieu. » Il se confessa à M. Etienne Brun, et célébra la messe qu'il était presque midi ; il y communia ses chères filles.

« Ce même jour, on avait tout préparé à la Visitation pour la profession d'une novice. Le bon évêque s'étant retiré, la mère Marie-Aimée de Blonay pria le confesseur de savoir si ce bienheureux Père pourrait revenir avant son départ ; aussitôt que François de Sales l'aperçut, il le prévint, disant : « Monsieur Brun, je sais bien ce que vous voulez ; dites à « notre bonne Mère que j'irai, si je puis, trop heureux si « cette condescendance peut lui être agréable ; mais je vous « prie, Monsieur Brun, mon bon ami, faites bien mon mes-« sage » Ses gens, qui prévoyaient qu'il ne pourrait y aller, lui présentèrent ses bottes pour le voyage. « Hé bien ! dit-il, « il les faut prendre puisque vous le voulez, mais nous n'i-« rons guère loin. » Comme on savait qu'il devait partir, les visites se multipliaient les unes sur les autres ; il vint des religieux de divers Ordres pour recevoir sa bénédiction ; et parce qu'il ne les reconduisait pas quand ils se retiraient, selon qu'il avait coutume, mais qu'il demeurait assis, ses serviteurs connurent qu'il se trouvait mal ; c'est pourquoi le

sieur George Rolland, maître de sa maison, s'approcha tout bellement et lui dit : « Monseigneur, il se fait déjà tard, il me « semble qu'il faudrait attendre à demain pour s'en aller. » A quoi il repartit : « Vous pensez peut-être que je suis ma- « lade ? » Toutefois il se leva et s'en alla vers son cabinet avec son valet de chambre, lui demandant s'il avait ouï prêcher le père Seguirand ; comme il lui répondit que oui, et qu'il avait recommandé à la reine de bien aimer ses serviteurs, il lui dit : « Et vous, m'aimez-vous bien ? » Ce bon serviteur ayant répondu tant seulement avec les larmes, il lui dit : « Et moi aussi, je vous aime bien ; mais il nous faut « bien aimer Dieu, qui est notre grand Maître. » En disant ainsi, il lui prit une défaillance à laquelle tous les autres serviteurs qui étaient en la chambre accoururent vitement. Il était deux heures après midi ; on le débotta, et après l'avoir fait quelque temps promener, on le mit au lit. A peine une demi-heure s'était écoulée, que le voilà saisi d'une lourde apoplexie, sans qu'il pût se mouvoir ; mais toutefois on pouvait bien le réveiller par intervalles ; pendant lequel temps on lui tirait de la bouche de très belles sentences. Le sieur Rolland, à demi-mort de cet étrange accident de son saint maître, ne savait de quel côté tourner ; enfin, il courut à la maison professe des Jésuites, et appela le révérend Père recteur, Pierre Bernaud : celui-ci, prenant avec lui le Frère coadjuteur Guillaume Armand, ne laissa point de services au dernier pour le soulagement du serviteur de Dieu. Il fit chauffer quelques linges pour lui frotter le cerveau, en attendant que le médecin vînt, lequel, quoique diligemment cherché, on ne trouvait point ; il n'arriva que quelques heures après ; on l'appelait Pancrace Marcellin, qu'une longue expérience avait rendu partout très renommé.

« Après que le père Bernaud eut secouru le malade de tout son pouvoir et selon sa science, il lui adressa plusieurs et divers interrogats par lesquels il lui faisait faire autant d'actes de foi, d'espérance, de charité, de patience, d'humilité et de contrition. En se rendant, il envoya le père Gaspard Maniglier avec le père Remond Sauviau ; et celui-là

pour être Savoisien et religieux de grande sainteté, étant fort chéri du bon évêque, lui dit en l'abordant : « Monseigneur, « qu'est-ce ceci ? il n'y a rien que j'étais venu pour vous « dire adieu, et cependant je vous vois en cet état ? Que « veut dire cela ? » Le malade répondit : « Mon Père, j'at- « tends ici la miséricorde de Dieu ; » et il ajouta tout aussitôt : « *En attendant, j'ai attendu le Seigneur, et il a eu soin* « *de moi.* » Le Père l'interrogea : « Monseigneur, répondez- « nous ? Si Dieu vous avait destiné cette heure pour celle de « votre mort, ne vous conformeriez-vous pas à sa volonté, « et ne la prendriez-vous pas patiemment ? » Il répondit : « *C'est une bonne chose d'avoir son attente au Seigneur;* qu'il « fasse tout ce que ses yeux verront être bon, et dispose de « moi comme il voudra ; je prendrai le tout patiemment. » Incontinent il fit sa profession de foi, pria le Père de l'ouïr, et ajouta : « Quand bien même il y aurait cent religions, « voire mille religions au monde, je n'en estime point de « bonne que celle de l'Eglise Catholique, Apostolique et Ro- « maine, en laquelle je veux mourir, quoique mes ennemis « me puissent suggérer ; ainsi je le jure, ainsi je le professe. « Et pendant que nous avons le loisir, dit-il, je vous prie de « faire que l'on m'apporte le sacrement de l'Extrême-Onc- « tion. » On envoya à la même heure près du vicaire-général, M. Ménard, et du curé de céans ; mais les médecins jugèrent que l'on pouvait bien différer ce sacrement ; et certes il leur obéissait en toutes choses, ne lui refusant jamais rien de ce qu'ils lui présentaient, quelque amères que fussent les potions, mais disant tant seulement à toutes leurs demandes : « Faites au malade ce que vous voudrez. » Cependant, le père Maniglier continuait de l'exhorter à proférer ces paroles de Notre-Seigneur : *Mon Père, s'il est possible, que ce calice passe loin de moi !* mais jamais il ne voulut ; oui bien proféra-t-il celles-ci avec un soupir : *Que ma volonté ne soit pas faite, mais la vôtre.* Le même l'encouragea de dédier et consacrer son âme à la très glorieuse Trinité ; alors reprenant ses forces, il poussa hors de sa poitrine ces paroles : « Je voue « et consacre tout ce qui est en moi à Dieu ; ma mémoire et

« mes actions à Dieu le Père; mon entendement et mes pa-
« roles à Dieu le Fils; ma volonté et mes pensées à Dieu le
« Saint-Esprit; mon cœur, mon corps, ma langue, mes sens
« et toutes mes douleurs à la très sacrée humanité de Jésus-
« Christ, lequel pour moi n'a point redouté d'être trahi et
« livré entre les mains des méchants, est mort et a subi le
« tourment de la croix. » Comme il faisait cette consécration et dédication, le vicaire-général arriva, qui lui demanda s'il ne voulait pas que l'on exposât le très auguste Sacrement pour lui dans l'église de la Visitation. Il répondit qu'il ne le méritait pas. Le même lui ayant reparti s'il ne voulait pas qu'on priât le bon Dieu pour lui : « Ah ! dit-il, de cela, oui « bien. »

« Ne vous souvenez-vous point de la très glorieuse Vierge « Marie, et ne la voulez-vous pas prier ? lui dit-on. » Il répondit : « Je l'ai priée tous les jours de ma vie. » En disant cela, comme il s'endormait, un dévot ecclésiastique l'excita puissamment en cette sorte : « Eh bien ! Monseigneur, que « pensez-vous de la foi catholique? seriez-vous peut-être « huguenot? » Alors il s'écria en répondant : « Ah ! oh ! Dieu m'en garde ! Je ne fus jamais hérétique ; » et en formant un grand signe de croix depuis le front jusqu'à la poitrine : « Ce serait une trop grande trahison, dit-il. » Sur les discours par lesquels le même ecclésiastique tâchait de lui montrer que les grands Saints avaient appréhendé la mort : « Ils avaient bien raison, repartit-il ; » et à cette parole de l'Ecriture : *O mort ! que votre mémoire est amère !* il répondit : « Oui, elle est amère, mais c'est pour ceux seulement « qui mettent leur repos et leur plaisir dans les biens de la « terre ; pour moi, je n'espère qu'en Dieu, et c'est en lui que, « dans la mort, comme dans toute ma vie, je trouverai ma « paix et mon contentement. »

« On était déjà bien avant dans la nuit, et les médecins défendirent qu'on ne le troublât plus ; toutefois, plusieurs religieux de divers ordres, mais principalement les Jésuites, veillèrent toute la nuit auprès de lui. Cependant, depuis les quatre heures, le bruit de sa maladie s'était répandu par

toute la ville de Lyon, et il n'y avait personne qui ne pleurât la perte d'un si grand prélat. Le révérend vicaire-général fit exposer le très saint Sacrement de l'Autel, et instituer des prières par toutes les églises, afin qu'il plût à sa divine Majesté de lui rendre la santé. Sur le minuit, il donna beaucoup de marques de sa fin ; c'est pourquoi on recourut aux prêtres de l'église paroissiale de Saint-Michel, afin qu'ils lui apportassent les saintes Huiles. Ce fut à une heure après minuit, dans la fête des Saints-Innocents, que le mal étant plus grand, le vicaire de Saint-Michel lui conféra le sacrement de l'Extrême-Onction, pendant les cérémonies duquel le saint évêque répondit à toutes les paroles ; après quoi il se fit mettre au bras droit son chapelet, auquel étaient attachées plusieurs médailles bénites qu'il avait autrefois apportées de Rome et de Lorette. On ne jugea pas expédient de lui donner le sacré Viatique, parce qu'il était sujet au vomissement, outre qu'il avait célébré la messe le même jour de Saint-Jean.

« Le matin étant venu, il fut visité par le révérendissime évêque de Damas, Robert Bertelot, lequel de prime-abord lui tint ces paroles : « François, quel changement de la droite « du Très-Haut ! La veille de Noël, vous me vîntes voir et « me dîtes adieu, et maintenant je suis contraint de vous « venir voir et de vous dire adieu. » Le malade le regarda, et en témoignage de sa bienveillance, étendit la main pour la lui donner. Alors l'évêque de Damas, continuant de lui parler, lui dit qu'il était venu pour le secourir, et il se servit des paroles de Salomon : « *Le frère qui est aidé par le frère* « *est comme une cité bien munie.* » Le malade répondit : « *Et* « *le Seigneur servira l'un et l'autre.* » Après quelques moments, l'évêque de Damas proféra ce verset : « *Jetez votre* « *pensée au Seigneur.* » Le malade poursuivit : « *Et il vous* « *nourrira* ; » et tout aussitôt il ajouta : « *Ma nourriture,* « *c'est que je fasse la volonté de mon Père.* » Il avait prié M. Pernet, qui demeurait attaché à son chevet tout le long de sa maladie, de lui inculquer souvent, en le réveillant, ces paroles et sentences de la sainte Ecriture : « *Mon cœur*

« *et ma chair sont réjouis au Dieu de la vie ;* et il redisait fort souvent celles-ci : « *Je chanterai éternellement les misé-* « *ricordes du Seigneur : mon âme refuse d'être consolée,* « *quand irai-je et quand apparaîtrai-je devant la face de Dieu?* « *Montrez-moi, ô le bien-aimé de mon âme ! où vous paissez* « *et couchez au midi. Je me suis ressouvenu de Dieu, et j'ai été* « *consolé.*

« A dix heures, on lui ouvrit la veine, et tout aussitôt arriva le père Jean Forier, Jésuite, pour lors provincial de Lyon, qui lui dit doucement : « Monseigneur, ne vous sou- « venez-vous plus de moi, et ne me connaissez-vous plus ? » Il répondit : « Que mon âme soit mise en oubli, si je ne me souviens de vous. » Voyant le frère Guillaume Armand grandement empressé pour lui rendre service, il l'interrogea doucement : « Mon Frère, vous prenez beaucoup de peine et « souffrez beaucoup pour moi, qu'est-ce qu'enfin je pourrai « faire pour vous ? » Le Frère répondit : « Monseigneur, priez pour moi, et ayez souvenance de moi quand vous serez arrivé au royaume de Dieu ; » à quoi il sembla s'accorder par un clin d'œil qu'il fit. Mais le Père Forier continua de l'exhorter à réciter cette oraison de saint Martin : *Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail.* Jamais on ne put la lui faire réciter ; au contraire, il disait : « Je suis un serviteur inutile, inutile. » Un autre religieux lui ayant ouï proférer à voix basse ce verset de la pénitence de David *Lavez-moi plus de mon iniquité et purgez-moi de mon péché,* lui dit : « Monseigneur, quant à votre conscience, « par la grâce de Dieu, vous y avez mis bon ordre. » Il répondit : « Hélas ! non pas cela. » Le père Amerès, Jésuite, l'invita à réciter le sacré Trisage : *Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées !* Il poursuivit : *Le ciel et la terre sont pleins de la majesté de votre gloire;* et il continua tout le reste de cette hymne, de même que le psaume : *O Dieu ! ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde,* qui lui fut commencé par le même. Pendant que toutes ces choses se faisaient, les médecins consultaient sa maladie et en jugeaient très mal ; c'est pourquoi Barthélemy Floccard, collatéral au

conseil de Gènevois, en porta la triste nouvelle au duc de Nemours Henri de Savoie, et ce prince, quoique alité et grandement tourmenté de la goutte, commanda tout aussitôt qu'on tînt prêt son carrosse, et ne dédaigna pas de se rendre à sa pauvre logette ; et il fit plus, car, après avoir salué le prélat, il se prosterna devant son lit, à genoux. Or, comme il arrivait, un certain interrogea le malade : « Monseigneur, « connaissez-vous ce prince ? » Il répondit : « Oui, je suis « son vassal ; c'est Monseigneur le duc de Nemours. » A la vérité, le duc pleura très amèrement et lui demanda sa bénédiction, laquelle le saint prélat lui donna, quoiqu'il eût déjà le bras bien affaibli ; et de rechef encore pour son fils aîné le prince de Gènevois, qu'il avait baptisé à Paris les années passées. Le duc de Nemours s'étant retiré, un de ses serviteurs pleurait, appuyé contre les colonnes du lit ; le malade lui dit : : « Ne pleurez pas, mon enfant ; ne faut-il « pas que la volonté de Dieu soit accomplie ? » Le sieur Rolland s'exterminait à force de larmes et de sanglots, et faisait une pitoyable vue à tous les assistants ; enfin, il s'approcha de son saint maître et lui dit : « Monseigneur, vous « ne parlez point, dites-nous quelque chose » Il lui répondit : « Vivez en paix et en la crainte de Dieu. » Puis il leur parla quelques moments pour les consoler, leur demanda pardon des peines qu'il leur avait causées, et les pria de se souvenir de lui dans leurs prières.

« Le révérendissime archevêque d'Embrun le vint voir et lui dit : « Holà ! holà ! holà ! Monseigneur. » Mais il dormait ; c'est pourquoi, afin de le réveiller, ses serviteurs lui tiraient les cheveux et lui frottaient les jambes et les épaules, jusques à les lui écorcher, et le pinçaient bien fortement. Enfin, étant réveillé, et jetant les yeux sur le révérendissime archevêque, il se mit à dire ces paroles avec une force extraordinaire : « *Seigneur, tout mon désir est devant vous et mon* « *gémissement ne vous est point caché. Mon Dieu est mon tout.* « *Mon désir est le désir des collines éternelles.* » Après arriva le père Don Charles de Saint-Laurent, religieux de l'Ordre des Feuillans, qui lui dit : « Monseigneur, il faut avoir bon

« courage ; peut-être qu'avec l'aide de Dieu, nous vous re-
« verrons encore assis sur votre trône de Genève. » Il répondit : « Je n'ai jamais désiré le trône de ceux de Genève,
« mais seulement leur salut. »

« Un de ses amis, qui ne le quitta presque point durant sa maladie, l'entendit souvent qui disait, d'une voix douce et amoureuse : « Ah! *Dieu, je chanterai pour un jamais votre*
« *miséricorde*. Ah! Dieu, j'ai déjà ressenti dans mon cœur
« et dedans tout mon corps une sainte saillie qui me porte
« jusque dans votre sein, qui est une source de vie et d'im-
« mortalité. Hélas! mon doux Sauveur et Rédempteur, soyez
« ma seule joie pour une éternité ; car, hors de vous, rien ne
« peut plaire à mon esprit. »

« Sur les cinq heures du soir, les médecins résolurent de se servir de remèdes extrêmes ; mais on remarqua que, malgré la force de son mal et l'assoupissement mortel qui est inséparable de la léthargie, il eut presque toujours la parole et fit des actes continuels de toutes les vertus (1). Comme il se sentit affaibli, il se tourna vers un ecclésiastique de ses amis et lui dit : « Ah! Dieu! voilà déjà le jour qui est passé
« et la nuit qui approche, mais cette nuit est une aurore d'où
« doit naître le jour de l'éternité. » Avec ces paroles, il jeta un regard vers les cieux et poussa quelques soupirs qui

(1) « Il ne refusait jamais rien de tout ce qu'on lui présentait, dit l'histoire de la fondation du premier monastère de Lyon ; quoiqu'on exerçât sur son corps toutes les rigueurs que la nécessité a coutume d'inventer en de semblables accidents, on ne le vit jamais donner aucun signe d'impatience ; son visage s'était même si fort apprivoisé avec la douleur, qu'il n'y parut jamais rien d'incoustant. Cependant on lui fit plusieurs remèdes violents ; ses jambes et ses épaules étaient déchirées à force de les frotter, puis en levant un emplâtre de cantharides qu'on lui avait appliqué sur la tête, on la lui écorcha depuis la nuque jusqu'au front. On lui appliqua deux fois le fer chaud sur le cou, et une fois le bouton de feu sur le haut de la tête ; on l'enfonça si avant qu'il en sortit une grosse fumée, et que l'os en fut brûlé et percé d'outre en outre, sans qu'il donnât le moindre signe de douleur, se contentant de proférer avec une douceur et une dévotion incomparables les saints noms de Jésus et de Marie, pendant que quelques larmes sortaient de ses yeux, comme tirées par la violence de la douleur et de l'amour : ainsi l'on peut dire que ce

montrèrent que sa faiblesse augmentait de plus en plus. On l'entendit qui répétait tout bas : « *Lavez-moi, Seigneur, de* « *mon iniquité, et ôtez-moi mon péché. Mon Dieu, venez à moi,* « *ou commandez que j'aille à vous. Tirez-moi de cette vallée* « *de larmes, et je courrai à l'odeur de vos parfums.* Un religieux s'approchant lui demanda s'il voulait laisser ses filles de la Visitation orphelines ; il répondit : « Celui qui a com- « menecé la besogne l'achèvera, l'achèvera, l'achèvera. » Un peu après il prit M. Pernet par la main et lui dit : « Mon- « sieur Pernet, il se fait tard, et le jour est déjà bien abaissé. » Un Père Feuillant l'interrogea si, en cette période, il n'avait point peur des efforts du diable ; à quoi il répondit : « *J'ai* « *ma confiance en Dieu, et il retirera mes pieds de la trappe* « *et du lacet.* » Et comme un autre lui remontrait qu'entre les douze Apôtres il s'en était bien trouvé un qui avait manqué par la tentation du diable, il répondit avec les mêmes paroles desquelles il s'était servi pour ses filles de la Visitation : « Celui qui a commencé achèvera, achèvera ; » et, par plusieurs fois, redit jusqu'à perdre haleine : achèvera, achèvera ; et enfin, ayant ajouté : « Jésus ! » il ne parla point depuis, mais à toutes les paroles que le Père Dom Philippe Malabaila, Provincial des Feuillans de Piémont, lui proférait, il levait les yeux au ciel. Enfin, comme il était aux abois, le même Père Malabaila, ayant prié tous les assis-

saint Evêque a véritablement enduré les douleurs et les tourments des martyrs. Au milieu de toutes ces souffrances, un de ses serviteurs lui dit : « Hélas ! Monseigneur, ce n'est pas encore tout, car le médecin vous a ordonné de prendre une médecine. » — « Hé bien ! j'en suis content, répondit le saint, faites tout ce que vous voudrez. » Et quoique auparavant il n'eût pu avaler un bouillon qu'il ne le rendît aussitôt, il voulut obéir et prit ce médicament très amer à diverses reprises, avec une cuillère, jusqu'à la dernière goutte.

« Comme il s'assoupissait encore plus malgré les tourments que le mal devait lui occasionner, une des Sœurs Tourières du Monastère de la Visitation, voyant qu'on ne pouvait plus l'émouvoir, s'avisa de lui dire que son frère, Monseigneur de Calcédoine, était arrivé pour le voir. Ce saint, qui avait toujours eu un grand amour pour la vérité, répondit avec un ton un peu animé : « Hélas ! il ne faut point mentir, pour quelque sujet que ce soit. »

tants de se mettre à genoux, récita les litanies que l'Eglise ordonne en pareille occasion, et comme il fut venu à l'invocation des saints Innocents, parce que c'était le jour de leur fête, ayant dit par trois fois : *Omnes sancti Innocentes, orate pro nobis*, à la troisième, le saint évêque rendit doucement et tranquillement sa très innocente âme à Dieu, à huit heures du soir, le vingt-huitième jour de décembre, l'an mil six cent vingt-deux, le cinquante-sixième de son âge, et le vingtième de son pontificat. Le très religieux Père Malabaila lui ferma les yeux et les arrosa de ses larmes (1).

« Le lendemain matin, qui était le vingt-neuvième du mois, toute la ville accourut à la pauvre logette, et chacun s'empressait avec vénération à lui baiser les pieds. On

(1) Pour compléter ce que nous avons extrait ailleurs *de la Vie de M. Olier*, nous ajouterons ce qui suit : « Lorsque saint François de Sales fut atteint de la maladie dont il mourut, Madame Olier, sans pouvoir cacher son émotion et ses larmes, accourut, suivie de ses enfants, pour servir elle-même ce saint malade, qui lui avait procuré tant de consolations, mais tous les soins devenaient inutiles. Inconsolable de voir ravir sitôt à sa famille cet ange tutélaire, elle désira de recevoir au moins sa bénédiction, et d'entendre de sa bouche une dernière parole. Le saint Evêque, accablé par le mal, n'en put proférer aucune; il leva cependant, quoique avec peine, son bras presque défaillant par suite d'une abondante saignée, et il la bénit. Madame Olier désirait pour ses enfants la même faveur, et ne pouvant, sans doute, à cause de ses sanglots, en exprimer la demande au saint Evêque lui-même, elle pria l'un des assistants, M. Robert Berthelot, évêque de Damas, de la demander pour eux. Saint François de Sales leva de nouveau le bras et les bénit. C'était le jour des Saints-Innocents. Quoique les historiens du saint Evêque de Genève ne nous aient point transmis les circonstances de cette entrevue, on est fondé à croire que, dans ce moment, le cœur si aimant de saint François de Sales répandit sur le jeune Olier les plus doux sentiments de sa tendresse, et que ce père mourant pria le Seigneur d'achever dans son fils adoptif l'ouvrage qu'il était contraint de laisser imparfait : car l'un de ses historiens remarque que, lorsque le saint Evêque bénit les enfants de Mme Olier, le mal ne lui avait point ôté la présence d'esprit; et un autre ajoute que, quoiqu'il ne pût les bénir qu'avec peine, il le fit néanmoins avec une façon assez contente et paisible : « Je ne doute point, dit M. de Brétonvilliers, « que cette sainte bénédiction n'ait été la source de plusieurs grâces que « M. Olier a reçues depuis, et ne lui ait obtenu de très grandes faveurs de « notre Seigneur. »

connut tout aussitôt l'incomparable estime qu'on avait de la sainteté de ce grand prélat, car dès l'instant de sa mort, il fut proclamé saint et bienheureux par la voix générale du peuple ; et le duc de Savoie, apprenant ce bienheureux décès, dit au Père Jean de Saint-François, général des Feuillans, que le plus grand homme de l'Europe était mort, et qu'il était digne d'être pleuré avec des larmes de sang. Le même jour, François Lafin, dépêché exprès, avait apporté la triste nouvelle à Anneci, que le saint évêque était malade. Il ne se peut dire combien toute la ville fut émue. Tout soudain, le révérendissime évêque de Calcédoine fit exposer le très saint Sacrement de l'autel par toutes les églises, avec commandement d'en faire autant par tout le diocèse. Dans l'église cathédrale on institua des prières publiques, et tous les prêtres offrirent le sacrifice de la messe pour la santé de leur saint évêque qui était déjà mort (1). »

(1) Charles Auguste et d'autres historiens parlent de plusieurs faits extraordinaires qui se rapportent à la mort de saint François de Sales.

« Jean-Baptiste Gard, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame d'Anneci, en célébrant, vit sa face toute environnée de rayons ; c'est pourquoi, après sa Messe, il prononça assurément qu'il était mort. Claude-Louis-Nicolas Coëx, prieur du monastère de Talloires, étant monté à l'ermitage de Saint-Germain pour y célébrer, et étant à l'autel, après la préface, comme il recommandait à Dieu la santé de son très honoré prélat, voilà que tout soudain l'autel fut environné d'une grande lumière extraordinaire, et au lieu de l'image, contre le milieu, apparut tout droit comme dans une niche de soleil, François de Sales jetant des rayons de tous côtés, dessus et dessous, à droite et à gauche ; il avait un rochet plus blanc que la neige, très artificieusement accommodé à petits plis, et depuis le cou jusques aux genoux lui pendait une large étole de drap d'or et d'argent, brodée et relevée de pierreries sans nombre, de diamants, d'escarboucles, d'émérandes et de perles, laquelle il étreignait à deux mains. Les cheveux dorés en forme de couronne, mollement frisés et crêpés, étaient flottants et s'ébattaient sur ses épaules ; il avait le visage très serein et très vermeil comme rose ; ses yeux brillaient comme des étoiles, et tantôt il les levait au ciel, tantôt il les baissait sur l'autel. Par ce spectacle, ce religieux prêtre se vit comblé de joie, d'admiration et de consolation tout ensemble ; il pleura de tendresse et prit une défaillance, de sorte qu'il tomba sur l'autel accoudé, non sans un grand étonnement de tous les assistants ceux qui étaient présents. Enfin ayant repris ses forces,

« Cependant, dit La Rivière, le dévot religieux frère Guillaume Armand désira ardemment de laver le sacré corps de ce bienheureux prélat, ce qui lui fut accordé ; et ayant exercé révéremment cet office de piété chrétienne, aussitôt après ledit corps fut ouvert, afin de l'embaumer. On lui trouva un fort beau cœur, sain et entier, le foie brûlé, un des poumons comme percé d'un coup de tranchant d'épée, le ventricule droit du cerveau plein de sang caillé, et le gauche rempli seulement d'eau ; aussi, durant sa maladie, son bras gauche était presque paralytique, et possible que tout le côté gauche s'en ressentait. Ce qui est plus admirable, est que la vessie du fiel fut trouvée vide d'humeur, tellement

il fut poussé de certains mouvements intérieurs qu'il ne put jamais vaincre, non pas de prier plus pour sa santé, mais de réciter cette oraison de l'église : « *O prêtre et pontife, faiseur et artisan de vertus, bon pasteur au peuple, priez le Seigneur pour nous.* » Incontinent la vision disparut. Après la messe, il dit à Frère Pierre, son compagnon, et étant descendu au monastère, à tous les religieux, que le révérendissime évêque de Genève était mort, leur racontant tout ce qui lui était arrivé ; et toutefois la nouvelle de sa mort n'était pas encore venue. Noël Hugon Pergord, très célèbre avocat au sénat de Chambéry et conseil de Génevois, à sept heures du matin de ce même jour, étant dans un léger sommeil, vit voler à l'entour de lui une colombe très blanche et très belle, et entendit une voix qui disait : Il ne m'est plus permis de toucher la terre, et soudain la colombe s'envola en haut ; alors en s'éveillant, il s'écria : « Monseigneur le révérendissime est mort, toutefois il est bienheureux. »

« Une religieuse de très grande sainteté, à la même heure que le saint prélat mourut, étant attentive à l'oraison dans le monastère de Sainte-Claire d'Annecy, vit un trône environné d'une merveilleuse lumière, et apprit que c'était le trône du saint évêque de Genève. Un peu après, elle vit le même évêque à la droite d'un saint pontife confesseur, canonisé il y avait long-temps, duquel spectacle étant fort étonnée, elle pensait ainsi : ce saint a été déclaré tel par autorité apostolique ; notre évêque ne l'est pas encore, et toutefois il marche à sa droite. Alors s'approchant d'elle, il lui dit : « Ma fille, louez et bénissez Dieu en nous. » Mais la religieuse l'interrogea en disant : « Monseigneur, eh ! d'où vient que vous « daignez bien me visiter, moi, dis-je, qui suis une misérable créature ! « peut-être que vous ne faites pas cette faveur au révérendissime évêque, « votre frère, que vous aimez sans doute, d'un amour très particulier et « très tendre ? » Il répondit : « J'ai assez de soin de lui ; obéissez tant « seulement au Père confesseur et observez votre règle, et qu'il vous suf-

qu'il n'y avait pas la moindre goutte de fiel ; ains était-elle garnie de grande quantité de petites pierres, grosses ainsi que des pois, dont les unes étaient rondes, les autres triangulaires, les autres à huit faces, de couleur partie de rose sèche, partie de jaspe marqueté de point noirs, entassées les unes auprès des autres en rond, et quasi enfilées en façon de chapelet. On attribuait cet empierrement à la violence dont il aurait usé à dompter sa colère, à laquelle naturellement il était enclin ; et parce que jamais il ne laissait échapper cette passion qui lui devint comme étrangère, il a fallu que le fiel, qui en est le siége, se soit pétrifié.

« Quant à son cœur, il fut mis dans un coffret d'argent,

« fise d'être ma fille. » Monsieur Claude Saunier, son confesseur, ayant appris toutes ces choses, alla trouver Monseigneur de Calcédoine, et lui demanda comment son frère se portait : « Il lui répondit qu'il était malade; « mais celui-ci ne douta point qu'il ne fût mort. »

« Notre bienheureuse Mère était alors à Grenoble, dit la mère de Chaugy ; il lui arriva, le jour des Innocents, qu'étant en oraison où elle recommandait à Notre-Seignour notre bienhoureux Père, elle ouït une voix très distincte qui lui dit : « Il n'est plus. » — « Non, dit-elle, mon Dieu ! il n'est plus, lui ne vit plus, lui, mais vous êtes et vivez en lui, » prenant cette parole, *Il n'est plus,* pour la perfection de transformation en Dieu où elle croyait ce saint homme être arrivé; mais en vérité c'était un avertissement qu'il n'était plus en terre, ni en l'état en lequel ello le recommandait à Dieu; et en effet, le lendemain au soir, Monsieur Michel Favre, aumônier de ce bienheureux et confesseur de ce monastère, qui accompagnait notre digne Mère, reçut la nouvelle du décès de notre bienheureux Père. Cette digne Mère faisant quelque réflexion sur la parole qu'ello avait ouïe, *Il n'est plus,* il lui vint en la pensée que possible c'était un avertissement de mort ; mais comme nous ne voulons pas nous persuader les choses que nous redoutons beaucoup, elle ne voulut aucunement admettre cette pensée, et partit toute joyeuse de Grenoble, où elle n'avait trouvé dans notre monastère que tout sujet de consolation, cette maison-là étant alors conduite par notre très honorée Mère Péronne-Marie do Châtel. Monsieur Michel Favre avait grand soin que par les chemins notre digne Mère ne reçût lettres, ni parlât à personne qui lui apprît la fâcheuse nouvelle du saint décès do notre bienheureux Père.

« La Mère Marie-Aimée de Blonay en avait été avertie le jour des Saints-Innocents, de grand matin, s'étant mise à genoux près de la grille du chœur, et ne pouvant plus résister à la violence des douleurs qui affaiblissaient son corps, elle appuya un peu sa tête contre la grille, et s'as-

et porté solennellement avec nombre de flambeaux en l'église des Dames de la Visitation, et consigné entre les mains de la très religieuse Mère Marie Aimée de Blonay, supérieure desdites religieuses. Et cette cérémonie ecclésiastique fut faite par le révérend Monsieur Jean Claude de Ville, chanoine en l'église Saint-Paul, et curé de la paroisse Saint-Michel. Ce pieux personnage se peut glorifier d'avoir porté le cœur de cet évêque tout cœur ; ce cœur, dis-je, lequel a si souventes fois été comblé de célestes sentiments du pur amour, qui refluaient et abondaient ordinairement de la suprême partie de son âme jusques en l'inférieure. Je crois, certes, que ce doux fardeau ne surchargeait aucu-

soupit l'espace d'un demi-quart d'heure dans un léger sommeil. Elle crut voir l'Archange saint Michel sous une très belle figure, qui lui dit : « Le « temps est venu de donner le salaire au bon et fidèle serviteur. Le père « de famille est content des peines qu'il a prises à défricher sa vigne, à « réparer son église après tant de ruines, et à repaître ses brebis et ses « agneaux ; adorez la disposition de Dieu. » — « Au moment où j'étais « dans ce songe, dit-elle, ma sœur la portière me vint éveiller pour me « dire que les médecins jugeaient le mal de notre élu Père absolument « mortel ; certes, mon âme avait déjà reçu cette nouvelle dans mon petit « songe, et j'avais fort bien compris que la mesure de ses travaux était « comblée, que ses jours étaient remplis et que sa couronne était « achevée. »

« La famille de François de Sales fut aussi avertie miraculeusement de son décès. Peu après le départ du saint évêque avec le cardinal de Savoie, son neveu Charles-Auguste fut saisi d'une douleur si vive, qu'il en tomba grièvement malade, et vint au point d'être abandonné des médecins. Il fit sa confession générale au Père Anceline, religieux de l'ordre de Saint-François ; et justement le jour des Saints-Innocents, comme on le croyait à l'agonie, et qu'on lui tenait le cierge bénit, pensant qu'il allait expirer, il fut surpris d'un sommeil assez doux qui dura environ trois heures. Pendant ce sommeil, il fit ce songe admirable, car c'était à la même heure que son saint oncle décéda, et il lui sembla qu'il quittait cette terre d'exil, et qu'il venait tout exprès de Lyon pour le bénir et le guérir avant de partir pour l'autre monde ; et effectivement à son réveil il se trouva en parfaite santé, et se mit à crier en pleurant et soupirant : « Hélas ! sans doute, mon saint oncle est mort à Lyon. » Les parents qui étaient présents le reprirent sévèrement de ce discours, et le traitèrent de rêverie ; mais deux jours après, on apprit que c'était une vérité bien affligeante. »

nement ce bon prêtre, ains que plutôt il lui causait des admirables soulagements et de très suaves contentements.

« L'embaumement de ce sacré corps étant parachevé, on le revêtit pontificalement, puis on le porta ainsi en l'église de la Visitation, où il demeura deux jours à découvert sur un lit de parade. Le peuple y concourut à pleines rues, et la foule fut si grosse qu'on ne pouvait entrer dans l'église ; le monde ne se pouvait lasser de regarder ce vénérable corps ; et fallut qu'on permît à un chacun d'y faire toucher images, médailles, croix, rosaires, chapelets. Les deux jours expirés, on l'enferma dans une bière, et on le mit en dépôt dans le chœur même des Dames de la Visitation, attendant ce qui serait ordonné sur la difficulté élevée par Messieurs les gens du Roi, qui ne voulaient pas laisser sortir de la ville de Lyon ce gage précieux. Enfin, ce différent étant accommodé, Monsieur le chevalier de Sales, deux révérends chanoines, députés de la cathédrale de Genève, et toute la famille du feu seigneur évêque de très heureuse et glorieuse mémoire, vinrent enlever le bénit corps. Le révérend Monsieur Ménard, occupant la place de l'archevêque de Lyon absent, l'accompagna suivi de son chapitre de Saint-Nizier, jusques en l'église des vénérables Pères Récollets, logés alors dehors la ville, où il fit une véritable, picuse et dévote harangue panégyrique, sur les louanges et mérites du feu l'illustrissime François de Sales, évêque et prince de Genève, l'an 1623, le dix-huitième janvier. Par les chemins, les peuples confluaient des bourgs, villes et villages, pour venir révérer la sainte relique. Notamment, le très noble marquis d'Urfé courut en poste trois lieues de rencontre, à savoir depuis Virieu-le-Grand, son château, jusques proches de Seissel, et mettant pied à terre, s'agenouilla humblement, vénéra le corps saint, avec beaucoup de dévotion, de tendresse et d'affection, embrassa la bière pitoyablement la larme à l'œil, et remontant à cheval, suivit honorablement ce triste spectacle environ une lieue. Proche d'Annecy, on mit reposer le sacré corps hors la ville, en l'église du Saint-Sépulcre,

pour donner loisir de préparer ce qui était requis à la pompe funèbre. Il n'est pas possible d'exprimer comme au premier coup de cloche qu'on sonna à cette arrivée, toute la pauvre ville s'émut ; vous eussiez cru qu'on la menait en transmigration ; tout court au devant, les maisons demeurent désertes ; ce ne sont que pleurs, que cris, que lamentations, que sanglots, que doléances, que complaintes.

« Quelques jours après, on fit les obsèques solennellement. Monsieur le révérendissime Jean-François de Sales, successeur de son bon feu frère, en l'évêché de Genève, alla prendre le corps revêtu pontificalement, et eut le courage de faire l'office ; le chapitre de la cathédrale le suivit, avec toutes les croix des églises et monastères : le corps de la justice, le corps de la ville, tout le peuple s'y trouva en habits convenables, et spécialement Messieurs les très illustres frères, neveux et parents du défunt, en appareil lugubre. Les cloches sonnaient à cadence de deuil, la musique se mesurait à tons et à pauses mornes, languissantes, sombres et tombantes à cœur failli ; ainsi, tout bellement le convoi arriva à l'église Saint-Vincent, où l'on déchargea le doux et agréable fardeau au milieu de la nef, sur un lit d'honneur paré de taffetas blanc, et sous un ciel ou dais de semblable étoffe : à côté droit de la bière couverte pareillement d'un grand drap de soie blanche, on posa la mitre sur un oreiller de drap d'or frisé, et à côté gauche, la crosse, aussi sur un autre oreiller d'or frisé ; autour du lit d'honneur étaient rangés treize chandeliers d'argent, portant chacun son flambeau allumé de cire blanche, avec les écussons du sacré nom de Jésus, effigié en caractère d'or sur des cœurs de gueules, transpercés à droite et à gauche de deux dards dorés se croisant : et on ne voulut pas augmenter le nombre des flambeaux, ni y appliquer les armoiries de sa maison, d'autant que par son testament il l'avait défendu très expressément, selon que nous avons marqué ailleurs. Vis-à-vis et de front était appendu en haut, contre un tapis, le portrait au vif de ce bienheureux prélat, ce qui réjouit quelquement ou du moins modéra les inexprimables regrets

de l'assemblée ; de part et d'autre du cercueil, demeurèrent assis durant la cérémonie, deux chanoines revêtus de rochers, de chappes et de mitres. La grande messe se célébra cependant à l'épiscopale par le susdit révérendissime seigneur Jean François de Sales, et le révérend père Philibert de la Bonne-Ville, provincial de l'ordre des capucins, prononça l'oraison funèbre, avec beaucoup de ressentiment de dévotion, de douleur et de piété.

« Finalement on porta le corps saint dans l'église des Dames de la Visitation d'Annecy, et là, tout auprès du maître autel, à main droite en entrant, on lui donna repos contre la muraille, dans un sépulcre à la catholique, embelli de colonnes de marbres, d'épitaphes et des témoignages de la singulière et rare dilection de Messieurs ses frères en son endroit (1). Auquel sépulcre tous les jours la divine bonté

(1) Charles-Auguste fait la description suivante du tombeau de saint François de Sales et de ses épitaphes :

« Ce bon évêque, dit-il, avait voulu être enseveli au milieu de la nef ; mais parce qu'en faisant le creux on y trouva une grande quantité d'eau, le tombeau fut érigé contre la muraille du côté droit du chœur, élevé sur un soubassement d'un pied et demi environ, sur lequel furent posés des barreaux de fer, et sur eux deux châsses, une de bois de noyer et l'autre de plomb ; celle-ci était contenue de l'autre et contenait le saint corps revêtu d'ornements pontificaux blancs, et enveloppé d'un grand drap de taffetas de même couleur. Dessus le soubassement est le sépulcre de deux pieds et demi de hauteur, enrichi de ses moulures. Sur le sépulcre, sont érigées deux colonnes d'ordre ionique avec leurs pilastres derrière, et sur les colonnes posent l'architrave, la frise et la corniche de même ordre, et entre les piliers est une table d'attente en laquelle il n'y a encore rien d'écrit ; mais au lieu d'épitaphe, l'on y voit l'effigie du bienheureux évêque tirée au naïf tout de sa grandeur, le représentant entre ses chères filles de la Visitation, qui sont agenouillées à ses pieds, et auxquelles il baille les constitutions. Et les épitaphes en très grand nombre, en hébreu, grec, latin, français, et très élégantes, soit en prose, soit en vers, sont disposées tout le long de l'église, desquelles toutefois les trois premières et plus solennelles en langue latine sont de ce sens :

« *A l'éternité. Ici gît illustrissime et révérendissime seigneur François de Sales, évêque et prince de Genève, cher et renommé de tout le monde et par tout le monde, par sa naissance, par ses parents, par ses œuvres, par ses écrits ; entier de corps et de mœurs, il a toujours*

opère de grands et signalés miracles, envers ceux qui ont recours aux intercessions de son fidèle serviteur, en signe de l'excellente sainteté d'icelui. Comme déclarant authentiquement le verbal des guérisons reçues, des cœurs d'or, des lampes d'argent, des draps de soie, d'or et d'argent, des

eu entièrement les entières vertus et toujours le même les mêmes. Amant de tous et l'amour même, les délices des princes, le père du peuple, l'homme et la lumière des évêques, et véritablement apôtre de Jésus-Christ, de vie comme de charge. Tout accompli et composé de vertus, des vertus et ès-vertus, Si tu en veux savoir davantage, ne t'arrête pas à ceci, mais consultes-en ses écrits et ses faits, voire même tout le monde, qui tout en fait la perte : tout ainsi qu'en sa vie il a voulu se cacher et ainsi se protéger, afin d'être aussi caché après sa mort, de même il a voulu être caché en cette petite église. Il est mort au Seigneur, à Lyon, le vingt-huitième jour du mois de décembre, l'an mille six cent vingt-deux. René Favre, sénateur de Savoie et président de Genève, a mis en pleurant cette épitaphe.

« La seconde est de Pierre-François Jaïus, chanoine théologal et pénitencier de l'église cathédrale, en ce sens : *Quiconque êtes auprès de ce tombeau, arrêtez-vous, considérez, vénérez, admirez et profitez. Arrêtez-vous à ce noble monument ombragé de palmes, d'olives et de lauriers. Considérez le riche dépôt de notre évêque François de Sales, véritablement grand par les sentiments, par les voix, par les larmes d'un chacun, que ses tristes enfants honorent ici, ravi qu'il a été par une mort devancée, retiré des étrangers, rendu aux siens, et qui doit être remis au ciel. Vénérez en ce dépôt la brillante lumière de l'Eglise, le soutien de la foi, l'exemplaire des prélats, le pareil aux pères, l'arbitre des docteurs, le maître de la dévotion, le prédicateur apostolique, l'écrivain Philothée Théotime, le novateur des novateurs, le firmateur des chancelants, le miroir des vertus, les délices des princes, les amours du peuple. Admirez un homme descendu du ciel avec tant d'ornements, un ange apotropée, un Dieu domestique, enlevé au deuil d'un chacun, et pour le soulas de chacun. Profitez, si vous pensez au ciel, pensez qu'il est doué d'une si grande lumière ; et cependant, sur ses os vierges et qui respirent les odeurs du ciel, épanchez des roses et des lys.*

« La troisième se lit en ce sens : *A révérendissime et illustrissime Père en Dieu, François de Sales, évêque et prince de Genève, nouveau courtisan du ciel, qui a été en sa principauté un très débonnaire Moïse, en son pontificat un très éloquent Aaron, en sa vie un très ardent Hélie, en sa mort un très pieux Jacob, depuis sa mort un Thaumaturge Elizée. Marc-François Malarmay de Lauray, abbé de la Goile, son fils en Jésus-Christ, l'a ainsi mis et dédié.* »

jambes de même, et plusieurs autres offrandes décorent sa sépulture (1). »

Finissons ces derniers récits par le portrait qu'a tracé, de François de Sales, notre historien accoutumé :

« François de Sales était un homme grand par toutes sortes de titres, à soi seul petit et humble, il avait le corps droit et robuste, la taille riche, les épaules larges, la couleur vive, la tête grande et pleine, et presque toute chauve, les cheveux fromentés et châtains, le front large et plein, les sourcils élevés et bien courbés, les yeux bleus, le nez bien pourfilé et irrépréhensible, les joues vermeilles, la bouche ronde, la barbe large et moyennement longue, la voix grave, la parole tardive, les mains pleines et fermes, le marcher lent et pesant, les gestes nobles et naïfs, et ses habits toujours très propres. Quant à ce qui est de l'intérieur, c'était un homme de profonde cogitation, d'un jugement très mûr, d'un esprit très tranquille, que jamais aucun mortel n'a pu

(1) Nous donnons ici les relations du temps sur deux translations du corps de saint François de Sales, à diverses époques :

« Le corps de saint François de Sales reposa sur le maître-autel de l'église du premier monastère de la Visitation jusqu'à la révolution française. A cette époque désastreuse pour la Savoie, quelques catholiques zélés et courageux purent le soustraire aux profanations de l'impiété; après avoir préparé en secret la dépouille d'un autre mort, ils la substituèrent pendant une nuit à celle du saint évêque, dans sa châsse d'argent qu'ils laissèrent, et ils dressèrent un procès-verbal de ce précieux enlèvement. Peu après le concordat (29 septembre 1804), M. de Merinville, évêque de Chambéry, en fit la reconnaissance; enfin, M. de Solles mit le comble à la satisfaction des habitants du Mont-Blanc et d'une grande partie de ceux du Léman, en exposant ces reliques à la vénération publique. Le lundi après les fêtes de la Pentecôte (1806), ce prélat se transporta à Annecy avec tout son chapitre et un grand nombre d'ecclésiastiques, venus de toutes les parties du diocèse. La garde nationale alla au-devant de l'évêque, qui, aussitôt après son entrée dans la ville, se transporta dans la maison où était gardé ce précieux dépôt. Après la vérification des scellés, la lecture des procès-verbaux qui avaient eu lieu lors de leur apposition, et une nouvelle enquête auprès des personnes qui avaient sauvé les reliques, leur authenticité ayant été parfaitement reconnue, l'évêque et le clergé les vénéra, et les laissa exposées dans une chapelle ardente, érigée dans la maison même. Le lendemain, la ville

troubler, et tellement bien disposé et ordonné, que ce qu'il avait à faire aujourd'hui, jamais ne le différait au lendemain, et ce qu'il avait à faire le lendemain, rarement le faisait-il aujourd'hui, sinon par le dictamen de la prudence; ennemi de l'empressement, patient de tout, qui ne méprisait pas la moindre chose pour petite qu'elle fût, doux et facile envers les petits enfants, et qui les caressait volontiers à l'imitation de Jésus-Christ, et enfin, parfait et accompli de tout point : de sorte que ça été véritablement cette colombe du Père éternel, sans tache, toute belle et agréable, et véritablement le sel de la terre et la lumière du monde et cette lampe mise sur le chandelier, afin d'éclairer à tous ceux qui sont en la maison. C'est pourquoi Dieu, qui est véritablement admirable et merveilleux en ses saints, l'a illustré de miracles en sa vie, en sa mort, et après sa mort : car maintenant à son invocation et par ses intercessions les

entière fut jonchée de feuillages, et toutes les maisons furent ornées de guirlandes de fleurs et d'emblèmes relatifs à la vie du saint évêque. Le corps saint, revêtu d'habits pontificaux, fut porté processionnellement dans toutes les rues, et déposé ensuite dans l'église Saint-Pierre, ancienne cathédrale du diocèse, depuis la translation du siége de Genève. Toutes les autorités administratives et judiciaires assistèrent à la cérémonie. Il y eut une affluence prodigieuse des habitants de toutes les parties de l'ancienne Savoie, pour rendre hommage à la mémoire d'un pontife dont le caractère distinctif fut une charité et une bonté inépuisables envers tout le monde.

« Les personnes de la maison de Sales qui avaient survécu à la révolution, malgré les pertes énormes qu'elles avaient faites et l'aliénation de presque toutes leurs terres, firent des offrandes magnifiques pour la décoration de la chapelle où furent placées les reliques. Les fidèles de toutes les classes s'empressèrent aussi de porter leur pieux tribut pour concourir à la reconstruction de l'église du monastère de la visitation, désignée par le testament du Saint, pour être le lieu de sa sépulture. Enfin, la pieuse reine de Sardaigne, Marie-Christine, voulut fournir à la dépense de cet édifice religieux, que consacra solennellement Monseigneur de Thyollaz, évêque d'Annecy, le 13 août 1825; et ce fut le 21 du même mois et de la même année qu'eut lieu la translation du corps de saint François de Sales de l'église cathédrale d'Annecy dans celle de la Visitation. Une population immense était venue de toutes parts pour assister au triomphe préparé à ce Saint chéri de Dieu et des hommes. Le roi et la reine de Sardaigne,

aveugles voient, les sourds entendent, les muets parlent, les paralytiques et boiteux marchent, les lépreux sont nettoyés, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés, et leur son va par tout le monde, et leurs paroles courent jusqu'aux extrémités de la terre, parce que le Seigneur a rendu son saint merveilleux, et lui a donné la clarté éternelle. »

Ajoutons, pour conclusion de ce portrait, que l'ensemble harmonieux de tant de qualités diverses se réfléchissait sur une des plus belles figures que le ciel ait montrées à la terre. « François de Sales, dit l'évêque de Belley (1), savait accompagner de tant d'affabilité et de douceur ce rayon de majesté et d'honneur que la gloire répandait sur son front, que vous eussiez dit que c'était un Moïse qui voilait son visage lumineux pour converser familièrement avec ses frères. »

Charles-Félix et Marie-Christine avaient quitté leur capitale et leur palais, pour honorer ce beau jour de leur présence.

« A huit heures du matin, la procession partit de l'église cathédrale ; elle offrait un coup-d'œil magnifique et imposant, et le cœur se sentait saisi d'un recueillement et d'un enthousiasme religieux, en apercevant, au milieu de cette longue file de lévites accourus de tous les points de la France et des états de Sardaigne, la riche châsse offerte par la famille de de Sales qui renfermait les restes de l'apôtre de ces contrées ; elle était entourée de neuf prélats et portée par huit prêtres en aubes et en tuniques blanches. La procession traversa, en chantant des hymnes en l'honneur de saint François de Sales, les rues d'Annecy élégamment ornées de guirlandes et de drapeaux ; elle arriva à l'Eglise de la Visitation, dont le portique offrait un point de vue ravissant, et dont l'intérieur était magnifiquement décoré. Là le corps saint fut déposé sur l'autel en présence du roi et de la reine et de toute leur cour. La messe pontificale fut ensuite chantée en musique, et le soir, Monseigneur Rey, alors évêque de Pignerol, et depuis transféré à Annecy, prononça un éloquent panégyrique.

« Les prélats qui assistèrent à cette translation furent les archevêques et évêques de Paris, de Chambéry, d'Amasie, de Maurienne, de Tarentaise, du Puy, de Lausanne, de Belley, et l'abbé de Saint-Maurice en Vallais. On compta cinq cent trente-deux prêtres qui assistèrent en habit de chœur à la procession, et trente-six mille étrangers qui vinrent vénérer les saintes Reliques, soit le jour de la translation, soit pendant l'octave. »

(1) *Esprit du bienheureux François de Sales.*

CHAPITRE XV.

CANONISATION DE FRANÇOIS DE SALES.

(1623-1666.)

La douleur de la Mère de Chantal, à la mort de François de Sales, fait place à son désir de le voir au rang des Bienheureux. — Elle fait commencer les informations juridiques sur sa vie et ses miracles. — Ouvertures du tombeau de François de Sales. — Sa canonisation mise en cause sous le pontificat d'Innocent X. — Obstacles qu'elle rencontre. — Elle est poursuivie après l'avènement d'Alexandre VII. — François de Sales est béatifié et canonisé par ce grand Pape. — Fêtes à cette occasion, en Savoie et en France.

Aussitôt après la mort du bienheureux François de Sales, sa pieuse coopératrice, la mère de Chantal, qui connaissait tous les trésors de grâce et de sainteté que Dieu avait répandus dans cette âme, conçut un projet digne de son grand cœur, celui de travailler à faire honorer sur la terre le guide sage et éclairé qu'elle apercevait déjà parmi les rangs triomphants de la cour céleste. Le doux espoir de réussite qui se glissa dès-lors dans son cœur, lui donna la force de maîtriser sa profonde douleur, et dès ce moment aussi, tous ses soins, toutes ses sollicitudes et tous ses efforts tendirent vers ce but.

Le corps du saint évêque de Genève reposait dans l'église des religieuses de la Visitation. Bientôt le modeste mausolée qui lui avait été élevé, devint un lieu de pèlerinage pour un peuple nombreux que la dévotion y attirait de toutes parts. Dieu se plut à autoriser cet hommage public, rendu à son serviteur, par un grand nombre de miracles, entr'autres, celui d'une pieuse fille qu'il ressuscita quatre mois seulement après son heureux décès; et dès le mois d'avril de l'année 1623, on fut obligé de dresser deux autels, pour

satisfaire au grand nombre de messes qu'on venait demander ou pour réclamer son intercession ou rendre des actions de grâces. Alors, la mère de Chantal louant et glorifiant Dieu de toutes ces choses *qu'elle conservait dans son cœur*, résolut, de concert avec les premières Mères de la Visitation, de commencer à faire faire des informations juridiques sur la vie et les miracles du bienheureux. Des procurations furent donc données, le 22 mai de l'année 1624, à Dom Juste Guérin, religieux Barnabite, depuis évêque de Genève. Celui-ci, assisté de quelques autres collaborateurs, commença, sous l'autorité de l'Ordinaire, à procéder aux informations, se transportant pour cela avec un zèle admirable dans tous les lieux qui avaient été le théâtre des vertus et des miracles de notre saint. Bientôt la moisson devint si abondante, qu'étonnées et pénétrées tout à la fois de tant de fruits de sainteté et de prodiges de grâce, les personnes qui en eurent connaissance vinrent trouver la mère de Chantal, et lui déclarèrent qu'elles la croyaient obligée en conscience de s'adresser au Pape, pour obtenir une commission apostolique qui autorisât des commissaires à travailler à cette cause.

La mère de Chantal n'avait pas besoin d'être pressée pour une chose qu'elle désirait elle-même si ardemment. Elle commença par engager le Père de La Rivière à composer la première vie de saint François de Sales qui ait paru dans ce temps ; puis, aidée et autorisée de la protection des premiers de la Savoie, elle détermina Dom Juste Guérin à faire le voyage de Rome, en l'an 1625. Après un séjour de près d'un an, pendant lequel il rencontra mille difficultés, le savant religieux obtint enfin du Saint-Siége des lettres rémissoriales qui devaient ouvrir le grand procès. Ces lettres étaient adressées à Monseigneur André Frémiot, archevêque de Bourges, à Monseigneur Pierre Camus, évêque de Belley, et à Monsieur Georges Namus, docteur et chanoine de Louvain, qu'il fallut envoyer chercher. Ces commissaires apostoliques arrivèrent à Annecy en 1627, et commencèrent aussitôt leur travail avec un zèle digne de l'affection qu'ils portaient au bienheureux François. Plus de cinq mille témoins furent entendus, tant

sur les vertus que sur les miracles de l'homme de Dieu, miracles dont le nombre est incalculable (1).

Le 4 août 1632, les juges et commissaires apostoliques procédèrent à l'ouverture du tombeau de saint François de Sales. Son corps fut trouvé sans aucune lésion ni corruption, en sorte que chacun pût le reconnaître; ses vêtements mêmes n'étaient pas pourris, ils avaient pris seulement une couleur jaunâtre, causée par l'humidité du lieu.

(1) Nous citerons quelques-uns des plus remarquables, qui ont été extraits des dépositions faites dans le procès de canonisation de saint François de Sales :

« Dans le temps que Messeigneurs travaillaient au procès, eut lieu la guérison d'un homme des hautes montagnes; c'était un bon paysan assez à l'aise. La peste étant survenue parmi son troupeau, presque tout son bestiaf périt. Pour se dédommager de cette perte, le pauvre homme écorcha ses bêtes pour en vendre la peau. Mais il reçut de ces animaux un si mauvais venin, qu'il enfla aussitôt d'une manière effrayante de corps et de visage; ses yeux crevèrent et ses paupières furent complètement enfoncées; enfin, il fut réduit à l'extrémité et reçut les derniers sacrements. Il fut six mois malade. Au bout de ce temps, son corps n'était plus qu'une croûte épaisse, et son visage avait perdu toute forme humaine. Il ne restait au milieu qu'un trou profond par lequel on faisait passer quelque nourriture. Il ne disait que quelques mots, et avec une extrême difficulté à respirer. Un de ses fils l'amena au monastère, non pour être guéri miraculeusement, mais pour y chercher des remèdes. La supérieure et tous les évêques se rendirent au parloir pour voir ce pauvre malade. Il était impossible de le regarder sans frémir, aussi avait-il toujours le visage couvert d'un linge. La Mère lui dit : « Mon ami, êtes-vous venu demander votre guérison à saint François de Sales? » — « Nenni, Madame, lui répondit-il, je suis venu demander de l'onguent pour me frotter et faire tomber ces croûtes, » qu'il montra. Il raconta alors son malheur, et tous les évêques présents examinèrent son état. Le fils demanda un peu de vin pour son père, car ce pauvre homme avait de grands maux de cœur. On lui en donna, et lorsqu'il eut bu, la supérieure lui dit : « Mon enfant, il faut avoir recours à Dieu, et prier saint François de Sales qu'il intercède pour vous, afin que vous soyez guéri. N'avez-vous pas la foi? » — « Hélas ! lui dit-il, Madame, je ne sais ce que c'est que la foi. » — « Ne croyez-vous pas, répartit la Mère, que Dieu puisse vous guérir par l'intercession de saint François de Sales? » — « Jésus ! oui, Madame, répondit-il, il peut bien plus que cela. » La supérieure reprit : « Croyez fermement et ayez confiance et persévérance à prier. Notre saint fondateur prie pour vous. Dites-lui : « Grand Saint, je ne me lèverai point d'ici que vous ne m'ayez

L'année 1634, Dom Juste Guérin et Dom Maurice furent députés à Rome pour hâter le procès dont on leur remit toutes les pièces; ils y demeurèrent jusqu'en 1686. Mais malgré leur persévérance, des obstacles sans nombre, que l'on a su depuis avoir été suscités par les Jansénites, leur firent comprendre que les moments du ciel n'étaient pas encore arrivés; et ne voyant aucun moyen de faire réussir la

obtenu ma guérison. » — « Hélas! Madame, dit le pauvre homme, je n'ai plus d'yeux!... » — « N'importe, lui répondit la Mère, n'importe. » — « Eh! Madame, aidez-moi en ma foi, afin que si je n'ai pas la véritable, il y supplée. » — « Oui, oui, dit la Mère, nous nous mettrons en prière; demeurez en l'église, vous n'en sortirez que quand vous serez guéri. »

« Il s'en fut dans l'église, bien résolu d'importuner notre Saint; il entendit trois grand'messes; on communia à cette intention. La foule fut si grande, que le prêtre qui officiait fut obligé de faire faire silence, car on crait à la porte : « Venez, venez, notre grand Saint va faire un miracle! » Puis le prêtre s'écria : « Qu'on se prosterne à genoux, et qu'on s'humilie devant Dieu, et que tous les malades élèvent leurs cœurs en attendant la grâce qui va se faire. » Alors on observa un silence merveilleux; le sacrifice se continua, et, entre les deux Elévations, on entendit un cri affreux. Une voix douloureuse retentissait dans la voûte d'une manière épouvantable : « Arrêtez, saint François de Sales, ma douleur est extrême, je n'en puis plus! Retirez votre main; ah! que je souffre!... Mon Dieu! ayez pitié de moi! » Tout le monde fondait en larmes. Ces grandes douleurs durèrent jusqu'à la fin de la messe. Comme le prêtre donnait la bénédiction, le pauvre homme étant à genoux, sa grosse croûte tomba comme un masque ferait dessus un visage. Il s'écria : « Je vois! je vois! Ah! grand Saint, vous ne m'avez pas seulement guéri, mais encore vous m'avez donné plus que je ne vous avais demandé, puisque vous m'avez donné les yeux. Ah! Dieu, soyez à jamais béni!! » Il parlait tout haut dans l'église, transporté de joie et de reconnaissance.

« Après la messe, ce pauvre homme se rendit au parloir, où la supérieure et les religieuses l'attendaient. Il avait les yeux beaux et voyait parfaitement; son visage était semblable à ceux qui ont eu la petite-vérole. Il demeura le reste du jour près de son bienfaiteur, qui était encore dans son tombeau. Il grattait la terre pour en prendre la poudre et l'emporter chez lui; enfin, il ne savait comment témoigner sa joie et sa vénération pour notre Saint.

« Une femme enceinte, se trouvant fort mal, craignait que son enfant ne pût recevoir la grâce du baptême. Remplie de confiance pour saint François de Sales, et ne pouvant aller à son tombeau, elle dit en elle-même : « Le grand saint m'entendra bien de ma maison. » Elle se pros-

cause, ils se contentèrent de consigner les pièces du procès dans les archives du Vatican, et partirent de Rome le 17 mai 1636. Ainsi se termina la première poursuite pour la canonisation de saint François de Sales. La Mère de Chantal, à laquelle elle avait coûté tant de soins et de sollicitudes, n'eut pas la consolation d'en voir les heureux résultats, elle alla partager dans le ciel la gloire de son saint directeur,

terne aussitôt, et s'écrie : « Grand saint François de Sales, je vous recommande mon âme ; je vous voue le fruit de mes entrailles, et vous supplie de m'obtenir la grâce que mon enfant reçoive le baptême. » Elle se relève, avec l'espérance d'être exaucée ; mais peu de temps après, réduite à l'extrémité, elle demande les sacrements et meurt, avant d'avoir pu donner le jour à son enfant. Quinze jours après, Dieu permit que cette femme apparût à une de ses voisines à qui elle dit : « Allez, je vous prie, dire à M. le curé qu'il veuille bien se rendre au lieu où je suis enterrée ; car mon enfant est plein de vie. Le grand saint François de Sales à qui je l'ai voué en a toujours eu soin, et il aura le bonheur de recevoir le baptême. » Le curé ne voulut pas d'abord ajouter foi à cette vision, mais voyant qu'elle se réitérait jusqu'à quatre fois, il alla consulter Monseigneur Charles-Auguste de Sales qui lui dit : « Le bras de Dieu n'est pas raccourci. S'il veut manifester sa puissance, par la vertu de notre *Saint*, il le peut : allez voir vous-même, et venez ensuite me rendre compte de ce qui se sera passé. » Le curé, suivi d'une foule des personnes de la paroisse, se rend au cimetière. On ouvre la fosse où la femme était enterrée ; son corps était tout en corruption ; mais on trouve le petit enfant plein de vie. On l'apporte à Monseigneur Charles-Auguste, qui ne peut exprimer les sentiments d'admiration qu'il éprouve. L'enfant est porté ensuite sur le tombeau de saint François de Sales, où il reçoit le baptême et le nom de son saint protecteur. Il ne vécut que 3 mois. Etant tombé malade, on le porta dans l'église de la Visitation, où il mourut.

« Deux jeunes écoliers, s'en allant en vacances, avaient à passer le lac d'Annecy, sur un petit vaisseau. Un accident imprévu fit tomber l'aîné dans l'eau, à plus de six pieds de profondeur. Le pauvre enfant a recours aussitôt à saint François de Sales, et le prie de le sauver. En même temps, son jeune frère court à la maison de son père et lui dit le malheur qui est arrivé. Saisi de douleur, le pauvre père se hâte de se rendre au bord du lac. Il se prosterne en terre, et dit, en fondant en larmes : « Grand saint François de Sales, je vous recommande mon enfant, je mets mon espérance en vous, rendez-moi mon fils ! » Il se sent rempli de confiance, et donne aussitôt des ordres pour chercher des plongeurs. Il fut extrêmement difficile de trouver le pauvre enfant, le courant l'ayant emporté dans une concavité effroyable, entre deux rochers où il y avait des monstres affreux. Enfin, après beaucoup de recherches, de peines et de

avant qu'elle eût été promulguée par l'Eglise sur la terre.

L'avènement du pape Innocent X, en 1644, donna de grandes espérances pour la reprise de la cause désirée, et la bulle de non-culte que Sa Sainteté publia la même année, vint encore ajouter à cet espoir. Aussi, dès l'année 1647, envoya-t-on un nouveau procureur à Rome; et en 1648, on obtint deux congrégations, la préparatoire et la générale.

fatigues, on parvient à trouver le corps de l'enfant, mais il était si difforme, qu'on pouvait à peine reconnaître un corps humain, les poissons lui ayant mangé tout le visage. Le père du malheureux enfant, toujours rempli de foi et de confiance, ne se laisse point décourager par ce spectacle; il fait porter l'enfant dans sa maison, le couche sur une table, dans sa chambre, fait retirer tout le monde et se met en prières, résolu d'y persévérer jusqu'à ce que saint François de Sales l'ait exaucé. A peine une demi-heure s'était-elle écoulée que l'enfant se met à crier : « Saint François de Sales! Mon père, venez voir saint François de Sales! comme il est beau! Regardez, mon père, il oint mon corps d'une huile qui guérit mes plaies; il remet à leur place tous mes membres rompus. » La vision disparut, et l'enfant n'était pas encore guéri; mais son père, dans un transport de joie de la faveur céleste qu'il avait reçue, ne pense plus qu'à remercier son bienfaiteur. Il porta son fils sur le tombeau de saint François de Sales. L'enfant s'étant endormi, vit en songe ce grand Saint qui lui donnait sa bénédiction et lui disait : « Mon fils, Dieu vous guérit par moi, à condition que vous le servirez; » et ayant pris dans un vase une huile douce, il en frotta le visage et le corps de l'enfant qui, s'étant éveillé, s'écria : « Je suis guéri, grâces à Dieu et à saint François de Sales! »

« Un jour, un pauvre paysan amena à la sœur sacristine du monastère d'Annecy, son enfant, lequel avait deux langues depuis sa naissance. Elles lui remplissaient si fort la bouche qu'il n'avait jamais pu faire aucun mouvement pour prendre le sein de sa mère; il avait toujours vécu de lait qu'on lui coulait dans la bouche, quoiqu'il eût cinq ans; mais alors ce peu ne suffisait pas à sa subsistance, en sorte que son cri était continuel. La sœur vit bien que son mal était sans remède extérieur, et se souvint que la mère de Chaugy lui avait dit que s'il se présentait des malades extraordinaires, on se gardât bien d'y apporter aucun remède, parce que notre saint fondateur les guérirait tous, afin que Messeigneurs les évêques pussent dire : « Nous avons vu de nos yeux. » La sœur alla donc trouver cette digne supérieure à la sacristie, où elle était avec Monseigneur de Soissons, et lui raconta ce qu'elle venait de voir. Aussitôt, Sa Charité se retourna vers le prélat et dit : « Monseigneur, si Votre Grandeur avait la bonté, nous irions au grand parloir avec nos autres seigneurs pour voir ce miracle; car assurément notre Saint le fera. » Puis elle dit qu'on fit passer l'enfant.

Le Père de Chaugy, religieux Minime, frère de la Mère de Chaugy, fut choisi en 1653 pour remplir à Rome l'office de procureur; il ne contribua pas peu à l'avancement de cette cause, par le zèle incomparable avec lequel il y travailla pendant son séjour dans la ville sainte.

Cependant, l'âge avancé du pape Innocent X, et la multiplicité des affaires que lui suscitaient les Jansénites, étaient,

« Tous les commissaires apostoliques s'y trouvèrent; on appela des chirurgiens pour visiter si l'on pourrait y apporter quelques remèdes, il n'en fut point trouvé : on ne vit pas même le moyen de faire une incision, car ces deux langues partaient si également de la gorge, qu'on ne pouvait discerner laquelle était la véritable. Tout fut bien entendu; et comme l'enfant était très fatigué, on le fit reposer, son cri étant si persévérant, qu'il eût pu en être malade. Son père dîna et lui fit prendre du lait avec une cuillère tant qu'il en voulut; lorsqu'il fut apaisé, on lui donna quelques petits *Agnus Dei* qui le réjouirent. Ensuite on le rapporta au parloir où la supérieure, ayant pris un petit morceau du bois de la châsse de saint François de Sales, le mit, en présence de tous les assistants, dans la bouche de l'enfant, le plaçant entre les deux langues : à l'instant même, il s'endormit, et son père le coucha sur la table du parloir, enveloppé dans son manteau.

« Il n'y avait pas un quart-d'heure qu'il reposait, lorsqu'il se leva en criant : « Mon père! » Celui-ci courut à lui, et, transporté de bonheur, il jeta de grands cris de joie, oubliant le lieu où il était. On ouvrit la bouche de l'enfant, et on ne lui trouva qu'une langue, sans aucune apparence qu'il y en eût eu deux.

« Deux pauvres, l'un aveugle et sourd, l'autre paralytique de naissance, étant venus au monastère de la Visitation pour se recommander à saint François de Sales, le sacristain les fit monter dans la tribune de l'église et les y enferma, en attendant qu'on pût les laisser approcher du tombeau du Saint, où l'on avait amené un jeune prince étranger qui était sourd, et paralytique d'un bras. On mit le crâne du Saint sur sa tête en récitant plusieurs prières. Cependant, les deux pauvres qui étaient cachés dans la tribune, et pour lesquels on ne priait point, jetèrent des cris si véhéments, qu'ils tiraient les larmes des yeux de tous ceux qui les entendaient. Ils criaient de toutes leurs forces : « Arrêtez, grand saint François de Sales. Nous n'en pouvons plus! Oh! que vous êtes admirable, grand Saint!..... Nos douleurs sont extrêmes! » Un peu après, on les entendit de nouveau s'écrier : « Grand Saint! nous voyons, nous entendons, nous marchons. Béni soit Dieu et le grand Saint qui nous a fait tant de grâces! » Ils étaient si hors d'eux-mêmes, qu'ils eussent bien passé par dessus la tribune, pour venir remercier leur bienfaiteur auprès de son saint corps. On les fit descendre et approcher du tombeau, où ils dirent devant les commissaires tout ce qui leur était arrivé.

malgré la bonne volonté qu'il témoignait, un obstacle à la poursuite du procès; Dieu l'appela à lui le 6 janvier 1655, et l'avènement du cardinal Chigy, sous le nom d'Alexandre VII, put faire pressentir que bientôt on verrait François de Sales placé sur les autels. Ce pontife avait pour notre Saint une toute particulière vénération (1). Il insinua bientôt au Père de Chaugy qu'il désirait qu'on travaillât plus que jamais à la cause du saint évêque, mais qu'il entendait que

« Un pauvre enfant, âgé seulement de cinq ans, était à la porte de l'église de la Visitation, avec sa mère qui attendait l'aumône des passants. S'étant éloigné d'elle pour aller jouer, un homme qui déchargeait une charrette, jeta inconsidérément les leviers sur l'enfant, et lui fracassa la tête, tellement que la cervelle et le crâne étaient étendus de tous côtés sur le pavé. La pauvre mère ayant appris le malheur arrivé à son enfant, accourut auprès de lui, et se mettant à genoux, elle s'écria : « O grand saint François de Sales, ayez pitié de mon enfant! » Puis voyant le charretier qui était presque au désespoir, elle lui dit : « Ne vous troublez pas, Dieu l'a permis. Le grand saint François de Sales, qui m'a obtenu cet enfant, par ses intercessions, me le rendra. Il porte son nom, consolez-vous, ce grand saint le ressuscitera. » Tout en disant ces paroles, elle ramassait le crâne et la cervelle de son enfant qu'elle emporta dans son tablier. Elle alla, suivie de plus de cent personnes, au monastère de la Visitation, et s'adressant à la sœur portière : « Voilà, lui dit-elle, mon enfant qu'on vient d'écraser. Donnez-moi, je vous en supplie, des reliques de saint François de Sales; si je les lui fais toucher, je suis sûre qu'il ressuscitera. » La sœur portière donna les précieuses reliques à cette mère affligée, qui les mit dans le crâne du petit enfant, s'en alla à l'église, et se prosterna au pied de l'autel où reposait le corps du bienheureux. Une foule de personnes l'environnaient. La pauvre mère priant avec grande ferveur, subitement l'enfant sortit du tablier où il était, et dit : « Ma mère! où est ma pomme? je ne la retrouve pas. » La mère le prenant entre ses bras, lui dit : « Ah! mon fils! tu es véritablement l'enfant de saint François de Sales! » Plus de cent personnes ont signé l'attestation de ce miracle. Lorsque l'enfant fut en âge, on le fit étudier, et il a été un très fervent ministre de l'Eglise. »

(1) Alexandre VII, lorsqu'il était jeune, consulta saint François de Sales sur son entrée dans l'état ecclésiastique. Le pieux évêque dit la messe avant de lui répondre, et ensuite l'assura que Dieu l'appelait à cet état, et que s'il était fidèle à ne point rechercher les dignités, il posséderait les plus considérables de l'Eglise. « Et moi, dit le jeune Chigy, M. de « Sales, si je suis Pape, je vous assure que je vous canoniserai. » L'une et l'autre prophétie s'est vérifiée avec le temps.

ce fût avec la dernière rigueur, dans la crainte qu'on ne prît occasion de sa dévotion pour dire que cette canonisation était une œuvre de faveur ; qu'il fallait que toute la terre connût qu'en canonisant Français de Sales, l'Eglise lui faisait justice.

Le 26 avril de l'année 1655, on obtint une congrégation dans laquelle furent rendus trois décrets qui devaient avancer beaucoup la sainte cause ; mais malheureusement on s'aperçut qu'on avait essentiellement manqué à certaines formes dans le procès, et il fallut recommencer de nouveau. Telle fut la fin de la seconde poursuite du procès. La troisième, qui se termina par la béatification de notre saint, commença au mois de janvier 1656, et le même Père de Chaugy, sans se laisser rebuter par les épreuves et les persécutions qu'il avait essuyées dans la première, travailla encore à celle-ci avec un nouveau zèle. Après avoir obtenu de nouvelles lettres rémissoriales, il revint à Annecy au mois de mai de la même année ; les évêques du Puy, de Belley et de Maurienne, ayant consenti à accepter la commission apostolique, on reprit aussitôt les informations.

Une seconde ouverture du tombeau du bienheureux eut lieu. Le saint corps ne fut pas trouvé intact comme la première fois ; les os et les muscles seuls étaient en assez bon état, et dans leur position naturelle. Au moment de l'ouverture, de suaves odeurs, que les médecins attestèrent ne pouvoir être que surnaturelles, se répandirent de tous côtés, et pénétrèrent les cœurs de la plus tendre dévotion, ainsi que d'un profond et saint respect pour ces restes précieux et vénérés.

On continuait à Rome de travailler sans relâche au procès, et tout faisait espérer d'heureux résultats des immenses travaux de cette année 1656, lorsqu'une circonstance, suscitée par l'enfer, manqua tout renverser : un malheureux qui savait que l'église de Thorens avait été brulée ainsi que les registres de la paroisse, jeta dans le consistoire un billet diffamatoire dans lequel il disait que notre saint n'avait pas été baptisé. Tout le monde savait que c'était une monstreuse

imposture ; mais il en fallait la preuve, et il paraissait presque impossible de la produire, lorsque Dieu permit qu'on la trouvât dans un petit papier, oublié parmi les archives du château de Sales. Il y eut aussi un paysan de Thorens qui assura avec serment l'avoir souvent ouï dire à son père qu'il avait eu l'honneur de sonner le baptême de son saint évêque. Ce trait de Providence ranima encore le courage de ceux qui poursuivaient la sainte cause ; mais la peste qui ravagea alors Rome et l'Italie, y apporta encore quelques lenteurs (1). Cependant, l'année 1658 mit fin aux informations et procédures, faites à Annecy ; et tous les originaux étant signés et cachetés, furent remis au père de Chaugy, qui fut chargé de les porter à Rome, après avoir prêté serment de fidélité entre les mains des commissaires apostoliques. Après les informations d'usage, le procès fut déclaré valide en 1659, et le Saint-Père ayant bien voulu dispenser des 13 ans qui restaient encore à s'écouler pour accomplir les cinquantes années d'usage avant la béatification, on ne douta plus qu'elle n'eût lieu promptement ; en effet, cette béatification si désirée et demandée dès l'année 1625, par l'assemblée générale du clergé de France, dans une lettre adressée au Pape Urbain VIII, réitérée sous Innocent X et Alexandre VII, fut annoncée par un bref, le 28 décembre 1661, et fut célébrée avec pompe à Rome, le huitième jour de janvier 1662.

Le 2 octobre de la même année, Alexandre VII fit l'ouverture du consistoire où les patriarches, les archevêques et les évêques, alors présents à Rome, donnèrent leurs suf-

(1) Ce qui contribua aussi au retard de la béatification du saint évêque, fut la publication de sa vie par Monseigneur de Maupas, évêque du Puy. Celui-ci, entraîné par sa tendre dévotion, l'y qualifiait à chaque instant du titre de saint, sans songer que lui-même avait publié l'excommunication contre quiconque lui rendrait cet honneur, avant que le Saint-Siége en eût décidé. Les Jansénistes s'emparèrent de cela, et prétendirent qu'on n'observait pas le non-culte; il fallut donc faire disparaître tous les exemplaires de cette *Vie* pour assoupir l'affaire, ce qui demanda du temps, et causa bien des dépenses et des embarras.

frages pour la canonisation. Et enfin le 19 avril 1665, après de nouvelles poursuites et de nombreux travaux soutenus toujours avec le même zèle par le père de Chaugy, le bienheureux François de Sales fut solennellement canonisé par le même Pape Alexandre VII.

Cette canonisation fut célébrée à Rome le 19 avril 1665, avec une pompe et une magnificence extraordinaires, dignes de la grande dévotion que le Souverain Pontife portait à saint François de Sales.

Le 9 mai 1666, commencèrent à Annecy les cérémonies de cette grande solennité. La veille, l'évêque de Genève, à la tête de son clergé, suivi des principaux magistrats, des députés des cours souveraines et d'un peuple nombreux, se rendit en procession à l'entrée de la ville, au lieu où se trouvait placé, sur un magnifique reposoir, l'étendard du bienheureux François, envoyé par Alexandre VII aux religieuses de la Visitation; il fut enlevé avec respect, pendant que le clergé chantait ce verset : *Sancte Francisce, ora pro nobis*, et porté dans la chapelle des filles de sainte Marie. Après le *Te Deum*, le panégyrique du nouveau Saint fut prononcé par un Père de la Société de Jésus.

Le lendemain, les chanoines de la cathédrale officièrent dans l'église du premier monastère de la Visitation, et l'évêque de Genève y célébra pontificalement. Immédiatement après, la procession se mit en marche, et elle offrait un coup d'œil encore plus noble et plus imposant que celle de la veille, car aux corps qui l'avaient composée, s'étaient venus joindre tous les pasteurs du diocèse et un très grand nombre encore d'ecclésiastiques et de religieux accourus de presque tous les points de la France et de la Savoie.

Le corps du bienheureux François, renfermé dans une châsse précieuse (1), était porté par huit religieux barnabites, revêtus de dalmatiques; quatre chanoines de la cathédrale

(1) Cette châsse toute d'argent avait été donnée par la duchesse de Savoie, Christine de France, pour marquer sa dévotion envers le saint évêque qui avait été son premier aumônier.

tenaient des écharpes qui pendaient des quatre coins ; mais, ce qu'il y avait de plus touchant, c'était de voir les cinq fils du marquis de Sales entourer les dépouilles sacrées de leur saint oncle ; ils marchaient devant, et l'évêque les suivait, revêtu d'une riche chappe faite par les soins de la digne mère de Chantal, pour servir à la cérémonie de la canonisation de son saint père et directeur.

La procession, après avoir fait trois fois le tour de ville, alla déposer le saint corps dans la chapelle de la Visitation, où l'on chanta solennellement les Vêpres et le *Te Deum*. L'abbé de la Pérouse, docteur de la faculté de Paris, y prononça ensuite un second panégyrique. Le dimanche qui termina l'octave, l'étendard de saint François de Sales fut de nouveau porté en triomphe dans toute la ville. Au retour de la procession, l'évêque de Genève fit entendre, en l'honneur de son saint prédécesseur, le troisième panégyrique qui fut suivi du *Te Deum* de clôture.

Mais ce ne fut pas seulement Anneci, la ville de saint François de Sales, qui s'efforça de lui prouver sa joie et son amour ; à Rome, outre la solennité qui avait eu lieu dans l'église Saint-Pierre du Vatican, l'église nationale de France dite de Saint-Louis, s'était distinguée par les ordres exprès de Louis XIV. Ce grand monarque avait aussi voulu que dans tous ses états, la canonisation de ce Saint qui y avait laissé tant de monuments de son zèle, fût honorée par des fêtes et des réjouissances publiques ; mais la mort de la reine-mère vint y mettre obstacle. Toutefois, de magnifiques cérémonies eurent lieu à Notre-Dame de Paris et dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, où saint François de Sales avait prêché, lors de son séjour dans la capitale.

Un élan unanime de piété et de dévotion se manifesta également dans les provinces du royaume et dans tous les ordres de l'état ; et des milliers de fidèles s'approchèrent de la table sainte à cette occasion. Mais le zèle et la dévotion parurent en particulier à Avignon, Tours, Grenoble, Nantes, Lyon, Nevers, Bourges, Bourg-en-Bresse, Pont-à-Mousson, la Flèche, Montpellier, Rouen, le Mans, Blois, Mont-Ferrand. Moulins se

signala entre les autres villes par les soins de l'illustre veuve du duc de Montmorency, devenue la mère Marie-Henriette des Ursins (1). A Grenoble, l'élan fut tel, que long-temps après, on entendait retentir dans les rues et les places publiques, cette touchante invocation . *Sancte Francisce, ora pro nobis!* Aussi Dieu ne laissa-t-il pas sans récompense tant de témoignages de foi et de piété : de nombreux miracles et d'éclatantes conversions vinrent ajouter encore à la joie des fêtes qu'on célébrait de toutes parts. En France comme en Savoie, le Seigneur manifesta la gloire de son saint serviteur, et le nom de saint François de Sales y est resté en bénédiction.

(1) Marie-Félice des Ursins, fille de Virginio des Ursins et de Fulvia Perretti, nièce de Sixte V, naquit à Rome au mois de novembre 1601. A l'âge de quatorze ans, elle épousa Henri II, duc de Montmorency, amiral et pair de France, gouverneur du Languedoc, et fils du connétable du même nom, lequel ayant adopté le parti de Gaston d'Orléans contre le cardinal de Richelieu, souleva, en 1632, la province du Languedoc dont il était gouverneur. Battu à Castelnaudary, malgré des prodiges de valeur, il tomba couvert de blessures au pouvoir des troupes royales, qui le conduisirent à Toulouse, où il fut jugé par le parlement, et décapité comme criminel de lèse-majesté, le 31 octobre 1632; il était alors dans sa trente-huitième année. Sa veuve, soupçonnée d'avoir pris part à la révolte, fut renfermée comme prisonnière d'état au château de Moulins. Rendue à la liberté après plusieurs années d'une dure détention, elle fit choix du monastère de la Visitation fondé à Moulins par la mère de Chantal, pour y vivre cachée.

En 1645, ayant obtenu la permission de faire conduire le corps de son époux à Moulins, elle lui éleva un superbe mausolée dans l'église qu'elle avait fait construire pour la Visitation. Renonçant ensuite aux grandeurs de la terre, elle se fit religieuse dans ce même monastère qu'elle avait comblé de bienfaits. Elle le gouverna plusieurs années après avec beaucoup de prudence, et mourut en odeur de sainteté, le 5 juin 1656, à l'âge de soixante-six ans.

CHAPITRE XVI.

PEINTURE DE L'AME DE FRANÇOIS DE SALES.

Réflexions préliminaires. — Comment on juge les Saints. — Comment on doit juger saint François de Sales. — Ses vertus en général dévoilées par la mère de Chantal.

Après avoir suivi l'histoire de François de Sales jusqu'au jour glorieux de sa canonisation, nous devons contempler et, s'il est possible, expliquer les mystères de son âme admise dans les demeures célestes, de cette âme dépositaire de si riches trésors. Elle a pour nous, sans doute, des points obscurs qui échappent à nos regards, mais elle a aussi des côtés lumineux qui éclatent et se réfléchissent dans toute la vie du saint évêque. Elle aimait, en effet, à se produire, à se répandre en de bienfaisantes effusions, et n'ayant rien à cacher, elle se laissait volontiers pénétrer à fond, semblable à ces sources limpides qui ne laissent entrevoir sous le cristal de leur onde que des coquillages dorés et des herbes fleuries. Il ne faut pas croire pourtant qu'elle fut toujours sans trouble et sans tempête. En général, le monde juge mal les saints, parce qu'il ne les comprend pas ou qu'il ne veut pas les comprendre. Comme il en coûte à son orgueil de les admirer, et encore plus à sa mollesse de les imiter, il leur retranche le plus qu'il peut de leurs mérites, et pour n'avoir rien de commun avec eux, il les place au dessus ou au dessous de la nature humaine ; pour lui, ce sont ou des anges pour qui Dieu a tout fait, descendus du ciel avec toutes leurs perfections, ou bien des êtres froids, impassibles, crédules par ignorance, pieux par faiblesse, vertueux par impuissance du vice. Il n'en est point ainsi, François de Sales en est la preuve. Cet homme si humble et si pacifique était né avec

un caractère énergique et impétueux, ce cœur resté pur de tout amour profane était doué d'une sensibilité si ardente, si expansive, quelle débordait au dehors comme d'un vase trop plein. Il confessait ingénuement lui-même « que les deux passions qui lui avaient donné le plus de peine à dompter, c'étaient celles de l'amour et de la colère. Pour la première, il l'avait surmontée par adresse, mais la seconde de vive force, et en prenant son cœur à deux mains. L'adresse dont il s'était servi pour venir à bout de la première, avait été la diversion, en lui donnant le change, car l'âme ne pouvait être sans quelque sorte d'amour ; tout le secret était de ne lui en permettre que de bon, de pur, de saint, de chaste et de bonne renommée. »

Quelle touchante révélation d'une grande âme, en lutte avec elle-même ! Oui, tel, dans tout le cours de sa carrière, apparaît François de Sales. Il n'étouffe pas ses passions, il les épure, il n'éteint pas sa sensibilité, il l'alimente au foyer de l'amour divin ; il se perd en Dieu pour ne pas s'égarer parmi les créatures. « Certes, disait-il, si je connaissais un « seul filet d'affection en mon âme, qui ne fût de Dieu, en « Dieu et pour Dieu, je m'en déferais aussitôt, et j'aimerais « mieux n'être point du tout, que de n'être point tout en Dieu « sans réserve. »

Se détacher ainsi de la terre, lorsqu'on y est entraîné par le poids de son cœur, diriger, concentrer toutes les forces vives de son être vers un but que la foi seule nous montre, se soutenir à la même hauteur sans chute et sans fatigue pendant une longue et laborieuse vie ; en se mêlant cependant sur son chemin aux agitations du monde sans les partager, à ses passions et à ses erreurs pour les combattre et les redresser, à ses misères pour les plaindre, les soulager et les bénir : voilà, sans contredit, le plus beau triomphe de la volonté humaine. Ce qui étonne, ce qui charme surtout, dans François de Sales, c'est cette paix inaltérable, cette parfaite humilité, cette douceur et cette simplicité presque naïves avec lesquelles il poursuit une tâche si rude, et qui a dû lui coûter tant d'efforts intérieurs. Il est vrai que nous

ignorons les influences secrètes qu'il dut à une prière confiante et assidue; les secours qu'il reçut d'en haut, et qui lui rendirent le fardeau léger; les grâces que Dieu versa dans son âme, pour y développer les germes de cette aimable sainteté, qu'on ne peut se lasser d'admirer; c'est là cette partie mystérieuse et voilée à tous les regards, dont nous parlions en commençant.

Cependant une pieuse femme a pénétré dans la profondeur de la conscience et de la pensée de François de Sales; car il s'est révélé à elle dans une sainte expansion Il a versé dans son cœur ses secrets les plus intimes; il a oublié avec elle jusqu'à son humilité, en l'initiant à l'action de la divinité en lui et à la source mystérieuse des grâces dont il était inondé. Ecoutons donc la Mère de Chantal raconter les merveilles qu'elle avait découvertes dans ces saintes communications. Elle écrit au révérend père Dom Jean de saint François, général de l'ordre des Feuillans.

« Hélas! mon révérend Père, que vous me commandez une chose qui est bien au-dessus de ma capacité! Non, certes, que Dieu ne m'ait donné une plus grande connaissance de son intérieur que mon indignité ne mérite; et surtout depuis son décès, Dieu m'en a favorisé : car l'objet m'étant présent, et le contentement que je recevais m'offusquaient un peu (au moins il me semble); mais je confesse tout simplement à votre cœur paternel que je n'ai point de suffisance pour m'en exprimer. Néanmoins pour obéir à Votre Révérence, et pour l'amour et respect que je dois à l'autorité par laquelle vous me commandez, je vais écrire simplement en la présence de Dieu ce qui me reviendra en vue.

« Premièrement, mon très cher Père, je vous dirai que j'ai reconnu en mon bienheureux Père et seigneur un don de très parfaite foi, laquelle était accompagnée de grande clarté, de certitude, de goût et de suavité extrême. Il m'en a fait des discours admirables, et me dit une fois que Dieu l'avait gratifié de beaucoup de lumières et connaissances pour l'intelligence des mystères de notre sainte foi, et qu'il pensait

bien posséder le sens et l'intention de l'Eglise en ce qu'elle enseigne à ses enfants ; mais de ceci sa vie et ses œuvres rendent témoignage.

« Dieu avait répandu au centre de cette très sainte âme, ou, comme il dit, en la cime de son esprit, une lumière, mais si claire qu'il voyait d'une simple vue les vérités de la foi et leur excellence : ce qui lui causait de grandes ardeurs, des extases et des ravissements de volonté ; et il se soumettait à ces vérités qui lui étaient montrées, par un simple acquiescement et sentiment de sa volonté. Il appelait le lieu où ces clartés se faisaient le sanctuaire de Dieu, où rien n'entre que la seule âme avec Dieu C'était le lieu de ses retraites, et son plus ordinaire séjour : car nonobstant ses continuelles occupations extérieures, il tenait son esprit en cette solitude intérieure tant qu'il pouvait.

« J'ai toujours vu ce bienheureux aspirer et ne respirer que le seul désir de vivre selon les vérités de la foi et des maximes de l'Evangile ; cela se verra ès mémoires (1).

« Il disait que la vraie manière de servir Dieu était de le suivre, et marcher après lui sur la fine pointe de l'âme sans aucun appui de consolation, de sentiments ou de lumière que celle de la foi nue et simple. C'est pourquoi il aimait les dérélictions, les abandonnements et désolations intérieures. Il me dit une fois qu'il ne prenait point garde s'il était en consolation ou désolation ; et que quand Notre-Seigneur lui donnait de bons sentiments, il les recevait en simplicité : s'il ne lui en donnait point, il n'y pensait point ; mais c'est la vérité, que pour l'ordinaire il avait de grandes suavités intérieures, et l'on voyait cela en son visage pour peu qu'il se retirât en lui-même, ce qu'il faisait fréquemment. Aussi tirait-il de bonnes pensées de toutes choses, convertissant tout au profit de l'âme ; mais surtout il recevait ces grandes lumières en se préparant pour ses sermons, ce qu'il faisait ordinairement en se promenant ; et m'a dit qu'il tirait l'oraison de l'étude, et en sortait fort éclairé et affectionné.

(1) Ces *Mémoires* n'ont jamais été faits.

« Il y avait plusieurs années qu'il me dit qu'il n'avait pas des goûts sensibles en l'oraison et que Dieu opérait en lui par des clartés et sentiments insensibles qu'il répandait en la partie intellectuelle de son âme ; que la partie inférieure n'y avait nulle part ; et l'ordinaire c'étaient des vues et sentiments de l'unité très simples, et des émotions divines auxquelles il ne s'enfonçait pas, mais les recevait simplement avec une très profonde révérence et humilité ; car sa méthode était de se tenir très humble, très petit et très abaissé devant son Dieu, avec une singulière révérence et confiance, comme un enfant d'amour.

« Souvent il m'a écrit que, quand je le verrais, je le souvinsse de me dire ce que Dieu lui avait donné en la sainte oraison ; et comme je le lui demandais, il me répondit : « Ce sont des choses si minces, si simples et si délicates, que l'on ne les peut dire quand elles sont passées, les effets en demeurent seulement dans l'âme. »

« Plusieurs années avant son décès, il ne prenait quasi plus de temps pour faire l'oraison, car les affaires l'accablaient ; et un jour je lui demandai s'il l'avait faite. « Non, me dit-il, mais je fais bien ce qui la vaut. » C'est qu'il se tenait toujours en cette union avec Dieu ; et disait qu'en cette vie il faut faire l'oraison d'œuvres et d'actions. Mais c'est la vérité que sa vie était une continuelle oraison.

« Par ce qui est dit, il aisé à croire que ce bienheureux ne se contentait pas de jouir de la délicieuse union de son âme avec son Dieu en l'oraison. Oh ! non, certes ; car il aimait également la volonte de Dieu en tout. Mais cela assurément. Et je crois qu'en les dernières années il était parvenu à telle pureté, que même il ne voulait, il n'aimait, il ne voyait que Dieu en toutes choses ; aussi le voyait-on absorbé en Dieu, et disait qu'il n'y avait plus rien au monde qui lui pût donner du contentement que Dieu, et *ainsi il vivait, non plus lui certes, mais Jésus-Christ vivait en lui.* Cet amour général de la volonté de Dieu était d'autant plus excellent et pur, que cette âme n'était pas sujette à changer ni à se tromper, à cause de la très claire lumière que

Dieu y avait répandue, par laquelle il voyait naître les mouvements de l'amour-propre, qu'il retranchait fidèlement, afin de s'unir toujours plus purement à Dieu. Aussi m'a-t-il dit que quelquefois, au fort de ses plus grandes afflictions, il sentait une douceur cent fois plus douce qu'à l'ordinaire; car, par le moyen de cette union intime, les choses plus amères lui étaient rendues savoureuses.

« Mais si Votre Révérence veut voir clairement l'état de cette sainte âme sur ce sujet, qu'elle lise, s'il lui plaît, les trois ou quatre derniers chapitres du neuvième livre de l'Amour divin. Il animait toutes ses actions du seul motif du divin bon plaisir. Et véritablement (comme il est dit en ce livre sacré), il ne demandait ni au ciel ni en la terre, que de voir la volonté de Dieu accomplie. Combien de fois a-t-il prononcé d'un sentiment tout extatique ces paroles de David : « *O Seigneur ! qu'y a-t-il au ciel pour moi, et que veux-je en terre, sinon vous? Vous êtes ma part et mon héritage éternellement.* » Aussi, ce qui n'était pas Dieu ne lui était rien, et c'était sa maxime.

« De cette union si parfaite, procédaient ses éminentes vertus que chacun a pu remarquer; cette générale et universelle indifférence que l'on voyait ordinairement en lui. Et certes, je ne lis point les chapitres qui en traitent au neuvième livre de l'Amour divin, que je ne voie clairement qu'il pratiquait ce qu'il enseignait, selon les occasions.

« Ce document, si peu connu, et toutefois excellent : *ne demandez rien, ne désirez rien, ne refusez rien*, lequel il a pratiqué si fidèlement jusqu'à l'extrémité de sa vie, ne pouvait partir que d'une âme entièrement indifférente et morte à soi-même. Son égalité d'esprit était incomparable : car, qui l'a jamais vu changer de posture en nulle sorte d'actions? Si lui ai-je vu recevoir de rudes attaques; mais cela se prouve par les Mémoires. Ce n'était pas qu'il n'eût de vifs ressentiments, surtout quand Dieu était offensé, et le prochain opprimé. On le voyait en ces occasions se taire et se retirer en lui-même avec Dieu, et demeurait là en silence, ne laissant toutefois de travailler, et promptement,

pour remédier au mal avenu, car il était le refuge, le secours et l'appui de tous.

« La paix de son cœur n'était-elle pas divine et tout-à-fait imperturbable? Aussi était-elle établie en la parfaite mortification de ses passions, en la totale soumission de son âme à Dieu. « Qu'est-ce, me dit-il à Lyon, qui saurait ébranler notre « paix? Certes, quand tout se bouleverserait sens dessus « dessous, je ne m'en troublerais pas : car, que vaut tout « le monde ensemble en comparaison de la paix du cœur? »

« Cette fermeté procédait, ce me semble, de son attentive et vive foi, car il regardait partir tous les évènements, grands et petits, de cette souveraine Providence, en laquelle il se reposait avec plus de tranquillité que jamais ne fit enfant unique dans le sein de sa mère. Il nous disait que Notre-Seigneur lui avait enseigné cette leçon dès sa jeunesse; et que s'il fût venu à renaître, il eût plus méprisé la prudence humaine que jamais, et se fût tout-à-fait laissé gouverner à la divine Providence. Il avait des lumières très grandes sur ce sujet, et y portait fort les âmes qu'il conseillait et gouvernait. Pour les affaires qu'il entreprenait, et que Dieu lui avait commises, il les a toujours toutes ménagées et conduites à l'abri de ce souverain gouvernement; et jamais il n'était plus assuré d'une affaire, ni plus content parmi les hasards, que lorsqu'il n'avait point d'autre appui. Quand, selon la prudence humaine, il prévoyait de l'impossibilité pour l'exécution du dessein que Dieu lui avait commis, il était si ferme en sa confiance, que rien ne l'ébranlait; et là-dessus il vivait sans souci. Je le remarquai quand il eut resolu d'établir notre congrégation; il disait : « Je ne vois point de jour pour cela, mais je m'assure que Dieu le fera. » Ce qui arriva en beaucoup moins de temps qu'il ne pensait.

« A ce propos, il me vient en l'esprit, qu'une fois (il y a longues années), il fut attaqué d'une vive passion qui le travaillait fort; il m'écrivit : « Je suis fort pressé, et me semble « que je n'ai nulle force pour résister, et que je succombe- « rais si l'occasion m'était présente; mais plus je me sens « faible, plus ma confiance est en Dieu, et m'assure qu'en

« présence des objets je serais revêtu de force et de la vertu « de Dieu, et que je dévorerais mes ennemis comme des agne- « lets. » Notre Saint n'était pas exempt des sentiments et émotions des passions, et ne voulait pas que l'on désirât d'en être affranchi ; il n'en faisait point d'état que pour les gourmander, « à quoi, disait-il, il se plaisait. » Il disait aussi qu'elles nous servaient à pratiquer les vertus les plus excellentes, et à les établir plus solidement en l'âme. Mais il est vrai qu'il avait une si absolue autorité sur ses passions, qu'elles lui obéissaient comme des esclaves ; et sur la fin il n'en paraissait quasi plus.

« C'était l'âme la plus hardie, la plus généreuse et puissante à supporter les charges et travaux, et à poursuivre les entreprises que Dieu lui inspirait, que l'on ait su voir. Jamais il n'en démordait, et il disait que, quand Notre-Seigneur nous commet une affaire, il ne la fallait point abandonner, mais avoir le courage de vaincre toutes les difficultés. Certes, mon très cher Père, c'était une grande force d'esprit que de persévérer au bien comme notre Saint a fait. Qui l'a jamais vu se détraquer, ni perdre un seul brin de sa modestie ? Qui a vu sa patience ébranlée, ni son âme altérée contre qui que ce soit ? Aussi avait-il un cœur tout-à-fait innocent. Jamais il ne fit aucun acte par malice ou amertume de cœur : non, certes, jamais a-t-on vu un cœur si doux, si humble, si débonnaire, gracieux et affable, qu'était le sien ?

« Et avec cela, quelle était l'excellence et solidité de la prudence et sagesse naturelle et surnaturelle, que Dieu avait répandue dans son esprit, qui était le plus clair, le plus net et le plus universel qu'on ait jamais vu ! Notre Seigneur n'avait rien oublié pour la perfection de cet ouvrage, que sa main puissante et miséricordieuse s'était elle-même formé.

« Enfin, la divine bonté avait mis dans cette sainte une charité parfaite ; et, comme il dit que la charité entrant dans son âme, y loge quand et soi tout le train des vertus (1) ;

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, liv. XI, ch. 8.

certes, elle les avait placées et rangées dans son cœur avec un ordre admirable ; chacune y tenait le rang et l'autorité qui lui appartenait ; l'une n'entreprenait rien sans l'autre, car il voyait clairement ce qui convenait à chacune, et les degrés de leurs perfections ; et toutes produisaient leurs actions selon les occasions qui se présentaient, et à mesure que la charité l'excitait à cela doucement et sans éclat : car, jamais il ne faisait des mystères (1), ni rien qui donnât de l'admiration à ceux qui ne regardent que l'écorce et l'extérieur. Point de singularité, point d'action, ni de grandes vertus qui donnent dans les yeux de ceux qui les regardent, et font admirer le vulgaire. Il se tenait dans le train commun, mais d'une manière si divine et céleste, qu'il me semble que rien n'était si admirable en sa vie que cela.

« Quand il priait, qu'il était à l'office, ou qu'il disait la très sainte messe, à laquelle il paraissait un ange pour la grande splendeur qui était en son visage, vous ne lui voyiez faire aucune simagrée, ni même lever ou fermer les yeux ; mais il les tenait modestement abaissés, sans faire des mouvements que ceux qui étaient nécessaires. Et cependant on lui voyait un visage pacifique, doux et grave, et l'on pouvait juger qu'il était dans une profonde tranquillité. Quiconque le voyait et l'observait en cette action, était infailliblement touché, surtout quand il consacrait, car il prenait encore une nouvelle splendeur ; on l'a remarqué mille fois. Aussi avait-il un amour tout spécial au très saint Sacrement : c'était sa vraie vie et sa seule force. O Dieu ! quelle ardente et savoureuse dévotion avait-il, quand il le portait aux processions ! Vous l'eussiez vu comme un Chérubin tout lumineux. Il avait des ardeurs, autour de ce divin sacrement, inexplicables ; mais il en est parlé ailleurs, et de sa dévotion incomparable à Notre-Dame. C'est pourquoi je n'en parlerai pas.

« O Jésus ! que l'ordre que Dieu avait mis en cette bienheureuse âme était admirable ! tout était si rangé, si calme,

(1) C'est-à-dire des choses extraordinaires et singulières.

et la lumière de Dieu si claire, qu'il voyait jusqu'aux moindres atomes de ses mouvements. Il avait une vue si pénétrante pour les choses de la perfection de l'esprit, qu'il discernait entre les choses les plus délicates et épurées ; et jamais cette pure âme ne souffrait volontairement ce qu'elle voyait de moins parfait, car son amour plein de zèle ne lui eût pas permis. Ce n'est pas qu'il ne commît quelque imperfection, mais c'était par pure surprise et infirmité. Mais qu'il en eût laissé une seule attacher à son cœur, pour petite qu'elle fût, je ne l'ai pas connu ; au contraire, cette âme était plus pure que le soleil, et plus blanche que la neige, en ses actions, en ses résolutions et en ses desseins. Enfin, ce n'était que pureté, qu'humilité, simplicité et unité d'esprit avec son Dieu.

« Aussi était-ce chose ravissante de l'ouïr parler de Dieu et de la perfection. Il avait des termes si précis et si intelligibles, qu'il faisait comprendre avec grande facilité les choses les plus délicates et relevées de la vie spirituelle. Il n'avait pas cette lumière si pénétrante pour lui seul ; chacun a vu et connu que Dieu lui avait donné un don spécial pour la conduite des âmes, et qu'il les gouvernait avec une dextérité toute céleste. Il pénétrait le fond des cœurs, et voyait clairement leur état, et par quel mouvement ils agissaient : et tout le monde sait sa charité incomparable pour les âmes, et que ses délices étaient de travailler autour d'elles. Il était infatigable en cela, et ne cessait jamais qu'il ne leur eût donné la paix, et mis leurs consciences en état de salut. Quant aux pécheurs qui se voulaient convertir, et qu'il voyait faibles, qu'est-ce qu'il ne faisait pas autour d'eux ? Il se faisait pécheur avec eux : il pleurait avec eux leurs péchés, et mêlait tellement son cœur avec celui des pénitents, que jamais aucun ne lui a rien su céler. Or, selon mon jugement, il me semble que le zèle du salut des âmes était la vertu dominante en notre bienheureux Père ; car, en certaine façon, vous eussiez quelquefois dit qu'il laissait le service qui regarde immédiatement Dieu, pour préférer celui du prochain. Bon Dieu ! quelle tendresse ! quelle douceur !

quel support! quel travail enfin il s'y est consumé. Mais encore faut-il dire ceci qui est remarquable : Notre Seigneur avait ordonné la charité en cette sainte âme; car, autant d'âmes qu'il aimait particulièrement (qui étaient en nombre infini), autant de divers degrés d'amour il avait pour elles; il les aimait toutes parfaitement et purement selon leur rang, mais pas une également. Il remarquait en chacune ce qu'il pouvait reconnaître de plus estimable pour leur donner le rang en sa dilection, selon son devoir et selon la mesure de la grâce en elles. Il portait un respect non pareil à ses prochains, parce qu'il regardait Dieu en eux, et eux en Dieu. Quant à sa dignité, quel honneur et respect lui portait-il! Certes, son humilité n'empêchait point l'exercice de la gravité, majesté et révérence due à sa qualité d'évêque.

« Mon Dieu! oserais-je dire! je le dis, s'il se peut; il me semble naïvement que mon bienheureux Père était une image vivante en laquelle le Fils de Dieu notre Seigneur était peint; car véritablement l'ordre et l'économie de cette sainte âme était tout-à-fait surnaturelle et divine. Je ne suis pas seule en cette pensée; quantité de gens m'ont dit que quand ils voyaient ce bienheureux, il leur semblait de voir notre Seigneur en terre. »

Nous venons de le voir, l'âme de saint François de Sales était ornée des vertus intérieures les plus chrétiennes et les plus parfaites; et l'on peut dire avec vérité que, s'il y a eu dans les annales de l'Eglise des vies plus héroïques, plus merveilleuses; si les Bernard, les Xavier, les François d'Assise, les Ignace de Loyola, les Vincent de Paule, ont déployé une vertu plus éclatante, ont fait des œuvres qui, dans leur temps et dans l'avenir, ont eu un plus grand retentissement, aucun ne présente, à notre avis, un caractère plus évangélique, une vertu plus douce, plus communicative, unie à plus de sagesse et de sainteté.

On se rappelle ici ce que dit un jour saint Vincent de Paule, en voyant le saint évêque de Genève : « Mon Dieu, « si François de Sales est si bon, oh! qu'il faut donc que « vous le soyez vous-même! » — « Conséquence admirable,

reprend un auteur.... Non, grand Dieu, non, ce n'est point dans les livres, ce n'est point même dans les splendeurs des cieux, qu'il faut apprendre à vous connaître, mais c'est dans le cœur du juste, dans ces âmes célestes que votre amour se plaît à enrichir ; car si l'émanation est si bonne, que doit-ce être de la source ? .. Si la faible image est si touchante et si aimable, que faut-il penser de la substance et du principe même ? »

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

ESPRIT RELIGIEUX DE FRANÇOIS DE SALES.

Dépositions de la mère de Chantal.—Foi de François de Sales.— Son espérance. — Son amour de Dieu. — Sa piété. — Sa pureté d'intention. — Son acquiescement à la volonté divine. — Sa sainteté. — Son humilité. — Sa tempérance et sa mortification. — Sa chasteté. — Sa fermeté et magnanimité. — Son désintéressement. — Sa prudence et sa simplicité.

La Congrégation des Rites nomma, le 21 juin 1626, trois commissaires apostoliques pour informer sur les vertus et les miracles du vénérable François de Sales. Ces commissaires furent André Frémiot, archevêque de Bourges, Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, et George Ramus, docteur et chanoine de Louvain. Ils commencèrent leur travail à Annecy, au printemps de l'année 1627 ; c'est là qu'ils reçurent les dépositions de la mère de Chantal.

Ces dépositions sont le Mémoire le plus précieux qu'on puisse avoir sur François de Sales. C'est là qu'on trouve la véritable vie de ce grand saint. En retraçant son histoire, nous avons pu admirer les effets prodigieux de son zèle, une suite de faits admirables, le spectacle touchant de vertus sans nombre. Mais dans les dépositions dont nous parlons, nous allons voir l'intérieur tout saint, tout angélique de l'aimable et pieux évêque de Genève. On y contemple la sève même qui animait et fécondait cet arbre divin et majestueux.

François de Sales a eu pour Dieu le cœur du fils le plus tendre et le plus respectueux ; et c'est vraiment ce qu'il nous apparaît dans les dépositions, nous dirions presque dans les révélations de la Mère de Chantal. On y entre dans cette âme où l'amour divin seul trouvait de la place ; et l'on s'é-

crie avec un saint Père : *Cœlum, anima justi*; « l'âme du juste, c'est un paradis. » C'est bien, en effet, un paradis en abrégé, que l'âme de François de Sales : là, on voit Dieu régner en maître sur un cœur qui s'est entièrement voué à lui, il en anime tous les mouvements, il en divinise toutes les affections; c'est le saint, le saint tout entier qui se présente ici; et quel saint!... Le cœur vous brûle, en lisant ces pages qui vous le montrent à découvert; on se trouve quelquefois les yeux pleins de douces larmes; et le brasier d'amour que l'on contemple, semblable au soleil, éclaire, échauffe et fortifie l'âme qui se trouve en face de cette belle âme. Commençons donc à puiser dans ces chers et pieux documents.

Foi. — « J'atteste, disait la Mère de Chantal, que ce Bienheureux étant allé rétablir le saint exercice de la religion catholique en quelques paroisses du baillage de Gex, il écrivit : « Hélas! je vois ici ces pauvres brebis errantes, je « traite avec elles et considère leur aveuglement palpable et « manifeste. O Dieu! la beauté de notre sainte foi en paraît « si belle que j'en meurs d'amour, et m'est avis que je dois « serrer le don précieux que Dieu m'en a fait dans un cœur « tout parfumé de dévotion. Remerciez cette souveraine « clarté qui répand si miséricordieusement ses rayons de- « dans mon cœur, qu'à mesure que je suis parmi ceux qui « n'en ont point, je vois plus clairement et distinctement sa « grandeur et sa désirable suavité. Dieu qui en cela m'assiste, « veuille retirer et ma personne et mes actions à sa gloire, « selon mon souhait! »

« Une autre fois, écrivant la conversion de deux hérétiques, personnes signalées, qu'il était allé recevoir au giron de l'Eglise, à environ cinquante milles d'ici, il ajouta : « Quelles « actions de grâces dois-je rendre à ce grand Dieu, que moi, « attaqué par tant de moyens pour me rendre à l'hérésie, et « si souvent invité par tant d'amorces en un âge si jeune, « si frêle et si chétif, et ayant fait un si grand séjour parmi « les hérétiques, jamais je ne lui aie voulu seulement regar- « der au visage; et que mon faible et jeune esprit parcou-

« rant tous leurs livres les plus empestés, n'ait pas eu la « moindre émotion de ce malheureux mal! ô Dieu! quand « je pense à ce bénéfice, je tremble d'horreur de mon in- « gratitude »

Espérance. — « J'ai reconnu clairement, conférant avec ce Bienheureux, qu'il avait reçu de Dieu un amour savoureux, tendre et constant envers les biens qui nous sont promis en l'autre vie, lesquels j'ai compris qu'il espérait avec une humble confiance en la miséricorde de Dieu, et au mérite de la très sainte passion de Notre Seigneur. Son espoir tendait continuellement du côté de l'éternité bienheureuse. Je pense qu'en plus de cent endroits de ses épîtres, l'on trouvera cette vérité. « Ah! qu'il fait bon vivre saintement « en cette vie mortelle! Mais qu'il fera bon vivre glorieu- « sement dans le ciel! »

« Il confessait franchement qu'eu égard à sa misère, il ne méritait que l'enfer; mais que, considérant l'infini mérite de la passion de son Sauveur et la grandeur de sa miséricorde, il espérait avec une humble confiance posséder dans le ciel les biens infinis qui sont préparés aux enfants de Dieu. « Eh! disait-il, serons-nous pas un jour tous en- « semble au ciel! Je l'espère et m'en réjouis. »

« Parmi les afflictions de cette vie, il disait souvent : « Il « faut prendre courage, nous irons bientôt là-haut; oui, il « nous le faut espérer fort assurément, que nous vivrons « éternellement. Qu'est-ce que ferait Notre Seigneur de sa « vie éternelle, s'il ne la donnait aux pauvres, petites et « chétives âmes comme nous? »

« Il disait encore que les malheureux sont ceux qui mettent leur espérance en la créature, laquelle promet tout, donne peu et fait payer bien cher le peu qu'elle donne. Il ajoutait qu'au contraire, bienheureux sont ceux qui prennent pour fondement de leur espérance, la promesse et la fidélité de celui qui, étant notre Dieu et notre Père, peut tout en tant que Dieu, et veut, comme Père, nous accorder tous les biens qui nous sont nécessaires.

« Il inculquait à ses disciples trois maximes tirées de l'E-

criture sainte, qui contenaient, disait-il, le véritable fondement de nos espérances. La première est cette parole de saint Paul, *que tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu*. La seconde est la parole de l'Oraison Dominicale où nous appelons Dieu notre Père. La troisième est la remarque que notre Seigneur fit à ses Apôtres, que les ayant envoyés sans argent, sans provisions et sans souliers, rien cependant ne leur avait manqué (1). »

Charité. — « J'ai reconnu clairement par les paroles de ce Bienheureux, que son amour pour Dieu tenait une souveraine autorité et régence sur toutes ses passions et affections. Je crois, et je l'ai reconnu de même, que les manquements qu'il faisait n'étaient que par pure fragilité ; ce qui lui arrivait encore rarement et par surprise, car il a vécu dans l'exacte observance des divins commandements de Dieu, et dans la garde des conseils et maximes évangéliques, autant que sa condition et la fragilité humaine le lui permettaient. Toutes les actions de sa vie ont été des effets et des preuves

(1) Un jour, il écrivait à une personne dévote : « O ma fille ! tenez-vous « bien attachée par une vive confiance à notre Père céleste; l'enfant ne « périra jamais qui est entre les bras d'un Père tout-puissant. »

Il écrivait aussi à une de ses filles spirituelles, au sujet d'une grande affliction qu'elle avait éprouvée : « Ma fille, se confier en Dieu parmi la « douceur et la paix des prospérités, chacun presque le sait faire; mais « se reposer en lui avec confiance, au milieu des orages et des tempêtes, « c'est le propre de ses enfants. »

A une autre : « Je considérais l'autre jour ce que les auteurs affir- « ment des alcions, petits oiseaux qui pondent sur la rade de la mer, « à savoir qu'ils font des nids tout ronds, et si bien pressés que l'eau ne « les saurait pénétrer, seulement au-dessus ils y laissent un petit trou par « lequel ils peuvent respirer et aspirer. Là-dedans sont logés les petits « poussins, à ce que la mer les surprenant, ils aient moyen de flotter sur « les vagues, en assurance, sans se submerger. Le pertuis d'entrant sert « de contrepoids, et balance tellement ces jolis pelotons et ces indus- « trieuses barquettes, que jamais elles ne renversent. Ne voilà-t-il pas « de merveilleux oiseaux qui sont environnés d'eau et ne vivent que d'air, « qui se cachent en mer et ne voient que le ciel, qui nagent comme des « poissons et chantent comme des oiseaux; et ce qui me plaît davantage « est que leur ancre est jetée du côté du ciel et non du côté de la terre, « pour les affermir contre les flots. Ah! que je souhaite que nos cœurs

de ce saint amour divin, qui dominait si puissamment dans son âme.

« Parlant une fois à une personne qu'il aimait comme lui-même, de ce souverain amour qu'il portait à Dieu, il lui dit : « Si Dieu me commandait de vous sacrifier, comme il fit à « Abraham, son fils Isaac, je le ferais. » Et par son air il témoignait qu'il eût fait ce sacrifice avec un courage et un amour non pareil à la divine volonté.

« Voici les paroles qu'il m'écrivit un jour : « Je n'ai rien « su penser ce matin qu'à cette éternité de biens qui nous « attend, mais en laquelle tout me semble peu ou rien, si ce « n'est cet amour toujours invariable et toujours actuel de « ce grand Dieu qui y règne toujours. Car vraiment il m'est « avis que le paradis serait parmi toutes les peines de l'en- « fer, si l'amour de Dieu y pouvait être ; et si l'enfer était « un feu d'amour de Dieu, il me semble que ses tourments « seraient désirables. Je voyais tous les contentements cé- « lestes être un vrai rien au prix de ce régnant amour. Ah ! « il faut méshui tout de bon transporter nos cœurs auprès

« soient de la sorte bien pressés, bien serrés, bien calfeutrés de toutes « parts, afin que si les tempêtes et tourmentes du monde les saisissent, « elles ne les puissent intéresser. Ah! que je désire qu'il n'y ait aucune « ouverture que du côté d'en haut pour aspirer et respirer à notre divin « Sauveur! Eh! pourquoi pensez-vous, ma chère âme, que les nids de « nos cœurs ont été bâtis, sinon pour y loger les divines affections, qui « sont les très aimés poussins du doux Jésus? Oh! quand nous rendra- « t-il tels, que, quoique environnés du monde et de la chair, nous ne « vivions pourtant que de l'esprit; que, quoique parmi les vanités du « siècle, nous visions cependant toujours au ciel; que, quoique vivant « parmi les hommes, nous ne cessions néanmoins de louer Dieu avec les « anges? Surtout, quand est-ce que l'affermissement de nos espérances « sera incessamment au paradis? Oh! ma chère âme! il a fallu que mon « cœur ayant jeté ces pensées au pied du crucifix, il les ait aussi jetées sur « ce papier. Plaise à cette immense bonté que le divin amour soit notre « grand amour! Hélas! mais quand sera-ce qu'il nous consommera? et « quand consommera-t-il notre vie, pour nous faire mourir entièrement à « nous-mêmes, et entièrement vivre à Dieu? Oh! qu'à lui seul soit à ja- « mais, honneur, gloire et bénédiction! » (*Vie de saint François de Sales, par La Rivière.*)

« de ce roi immortel, et vivre tout uniquement pour lui. Si « vous saviez comme il traite mon cœur, vous en remercie- « riez sa bonté, et vous le supplieriez qu'il m'envoie l'esprit « de conseil et de force pour bien exécuter les inspirations « de sapience et d'entendement qu'il me donne. »

« Il m'écrivait dans une autre lettre : « Je finis cette année « avec un désir non seulement grand, mais cuisant, de m'a- « vancer méshui en ce saint amour que je ne cesse d'aimer. « Vive Dieu ! vive Dieu sur mon cœur ! Voyez-vous, mon « cœur est fait pour cela. »

« Quels sentiments, disait-il, oh ! quels sentiments rele- « vés, ardents et pressants, je ressens, toujours confirmé « par ce divin amour ! et c'est la vérité que cet amour cé- « leste et divin prédomine tellement sur ce cœur que, no- « nobstant ses misères, il est tout dédié à la divine majesté « et ne regarde que sa gloire. Enfin, nous sommes tout à « Dieu, sans autre prétention que l'honneur d'être siens. Si « j'avais un seul filet d'affection qui ne fût pas à lui et de « lui, ô Dieu ! je l'arracherais tout soudain. Oui, si j'avais « un seul brin de mon cœur qui ne fût pas marqué du cru- « cifix, je ne le voudrais pas garder un seul instant. »

« Une autre fois, ce Bienheureux disait : « Oh ! que je « voudrais volontiers mourir pour l'amour de mon Sauveur ! « Il faut, certes, ou mourir ou aimer Dieu. Je voudrais, ou « que l'on m'arrachât le cœur, ou que, s'il me demeure, ce « ne soit que pour cet amour. Eh ! que n'en sommes-nous « bien pleins ! Vous ne sauriez vous imaginer le sentiment « que j'ai maintenant de ce désir. O Dieu ! pourquoi vivrons- « nous l'année suivante, si ce n'est pour aimer cette souve- « raine bonté ! Il faut ou qu'elle nous ôte de ce monde, ou « qu'elle ôte le monde de nous ! Ou qu'elle nous fasse mou- « rir, ou qu'elle nous fasse plus aimer la mort que notre « propre vie (1) ! »

(1) Voici deux de ses maximes : « Il faut lier nos affections, inclinations, « passions et aversions avec la chaîne d'or du saint amour. »

» L'on demande des secrets pour s'avancer dans la perfection : quant

Piété. — « François avait reçu de Dieu un grand don d'oraison, et conversait avec Notre Seigneur fort familièrement et simplement. Il a décrit dans son livre de l'Amour divin si délicatement et si hautement tous les degrés de l'oraison et contemplation, qu'il est aisé de juger combien il y était éminemment versé; aussi, quand on le voyait en prière, il répandait dans le cœur l'affection de l'oraison. Il en recommandait la pratique à tous ceux qui étaient sous sa conduite.

« Sa méthode dans l'oraison était de se tenir très humble, très petit et très abaissé devant son Dieu, avec une profonde révérence et confiance.

« Il disait tous les jours la sainte messe sans y manquer, sinon pour de justes empêchements, comme de maladie, ou quand il allait aux champs et qu'il n'avait pas d'église. A l'autel, il était aisé de voir qu'il se tenait en une profonde révérence et attention religieuse; il avait les yeux modestement baissés; son visage était tout recueilli avec une douceur et sérénité si grandes, qu'en vérité ceux qui le regardaient en cette action en étaient touchés et émus de dévotion. Surtout en la sainte consécration et communion, on voyait une candeur en son visage si pacifique, que cela touchait les cœurs. Aussi ce divin Sacrement était sa vraie vie et sa force, et en le faisant il paraissait un homme tout transformé en Dieu. Il prononçait sa messe d'une voix médiocre et douce, grave et posée, sans se presser, quelque affaire qu'il eût. Il me dit, il y a de longues années, que dès-lors qu'il était tourné du côté de l'autel, il n'avait nulle distraction. Il est des personnes qui, l'ayant vu communier, en ont tellement été éprises d'admiration, qu'elles n'en ont jamais pu perdre l'idée.

« Aux fêtes principales de l'Eglise, il était dans une joie

« à moi, je n'en connais point d'autre que celui-ci : Aimer Dieu de tout « son cœur, et son prochain comme soi-même. »

Lorsqu'il se réveillait dans la nuit, il s'écriait souvent : « Ah! mon « Dieu, quand serez-vous connu? et quand est-ce que l'on vous aimera « comme vous le méritez? »

incomparable, ayant sans doute ses pensées plongées dans les divins mystères que l'Eglise honore ; il célébrait ces jours-là les offices sacrés pontificalement, avec une si profonde attention, un si grand recueillement et humble majesté, qu'il ravissait les assistants.

« C'est de lui que j'ai appris qu'étant encore écolier, il fit vœu de réciter tous les jours de sa vie son chapelet à l'honneur de Dieu et de la Vierge, pour obtenir la délivrance d'une fâcheuse tentation qui le molestait, de laquelle il fut délivré ; il le portait en sa ceinture pour marque qu'il était serviteur de Notre-Dame ; il a persévéré jusqu'à la mort de le dire, et l'a toujours dit avec grande affection, employant une heure à cela ; car il y méditait.

« Il avait une dévotion générale aux Saints et pour tous les vrais serviteurs de Dieu, excepté qu'il révérait davantage la sainteté de ceux qui avaient été plus universels et qui avaient plus souffert et travaillé pour le prochain. Ce bienheureux prêchait et parlait volontiers de leurs louanges et avec tant de rehaussement qu'il lui était possible, particulièrement de la très sainte Vierge, du prince des Apôtres et de saint Joseph, lequel il nommait fort souvent à ses messes. Il était fort dévot à ses anges, aux deux saints Jean, saint Louis, roi de France, saint Thomas d'Aquin, saint Bernard. Il était très ardent et plein de ferveur extraordinaire, prêchant en leur fête, ce qu'il faisait pour l'ordinaire. Il avait encore une spéciale dévotion à Saint Charles Borromée aux pénitents, à la Madeleine, au bon larron, et à ceux qui avaient fort travaillé pour l'Eglise, et qui s'étaient le plus abandonnés à la divine Providence, comme saint François Xavier.

Acquiescement a la volonté divine. — « Il serait impossible d'exprimer l'extrême indifférence de sa volonté : certes, cela se peut assurer qu'elle était toute réduite à la volonté de Dieu ; aussi disait-il lui-même qu'il laissait vouloir Notre Seigneur pour lui ce qui lui plaisait, déposant tout le soin superflu de lui-même entre les mains de Dieu.

« Il était parfaitement indifférent en la maladie ou en la

santé, à la vie ou à la mort, au mépris ou aux louanges, à l'emploi de son temps et de sa vie, en la pauvreté ou richesse, en la privation des personnes qui lui étaient chères comme en leur conservation ; et bref, en toutes choses, son cœur aimait surtout souverainement le bon plaisir de Dieu.

« Voici encore des paroles qui confirment cette vérité : « C'est, m'écrivait-il un jour, un grand contentement à mon « âme vraiment dédiée à Dieu, de cheminer les yeux fermés « selon que sa souveraine Providence la conduit de temps « en temps ; car ses raisons et jugements sont impénétrables, « mais toujours doux et toujours suaves à ceux qui se con- « fient en lui. Que voulons-nous, sinon ce que Dieu veut ? « Laissons-lui conduire notre âme qui est sa barque, il la « fera surgir à bon port. Oh ! qu'heureuses sont les âmes « qui ne vivent que de cette volonté divine !

« On ne le remarquait jamais troublé, ni ennuyé quand les affaires lui survenaient à l'imprévu les unes sur les autres ; ains il les recevait avec douceur de la main de Dieu, et non pas selon la raison humaine ; ne regardant pas les choses en ce qu'elles étaient en elles-mêmes, mais en celui qui les envoyait. De cette manière il était toujours en oraison, puisqu'il tenait continuellement son cœur exposé au bon plaisir de Dieu, auquel il acquiesçait simplement, sans distinction, ni exception quelconque (1). »

Pureté d'intention. — « Je crois certainement que la vie

(1) « Qu'est-ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre, avait-il coutume de « dire, qui vaille un brin de la tranquillité de l'âme? Ce qu'il y a de plus « éclatant, de plus honorable et de plus délicieux en ce malheureux monde, « est pur néant en comparaison de la sérénité de l'esprit. »

« Il donnait six moyens pour couler doucement sa vie entre les bras de la Providence : le premier, de fermer la porte au désir des richesses ; le second, de ne souhaiter point de réputation ni de gloire du monde; le troisième, d'accommoder son goût à toute sorte de nourriture, et de s'abstenir des plaisirs mêmes honnêtes et permis; le quatrième, de ne point entrer dans les passions des parents et des amis, et de ne point épouser leurs intérêts avec chaleur; le cinquième, de n'aimer point la vie et d'être toujours prêt à la quitter; le sixième, de supporter généreusement, et avec un esprit magnanime, les douleurs du corps et les violentes maladies. (*La Riviere.*)

de notre Bienheureux, à cause de l'extrême pureté de son intention en tout ce qu'il faisait, a été une continuelle oraison ; car je puis assurer, selon la connaissance assez particulière que Dieu m'a donnée par une longue communication avec ce bon Père, tant par écrit que de vive voix (ayant été sous sa conduite l'espace de dix-neuf ans), qu'en toutes ses actions, il ne prétendait autre chose que la plus grande gloire de Dieu et l'accomplissement de son bon plaisir.

« Un jour, je lui demandai bonnement s'il était long-temps sans retourner actuellement son esprit à Dieu ; il me répondit : « Quelquefois environ un quart-d'heure. » J'admirai cela en un prélat si occupé de tant de diverses et importantes affaires ; aussi enseignait-il à tous ses dévots de faire continuellement ces retours d'esprit vers Dieu, même parmi des actions saintes, comme prêcher, confesser, étudier, lire, parler des choses spirituelles, et semblables (1). »

(1) « Certes, je savais déjà, dit l'évêque de Belley, et par les enseignements de notre Bienheureux, et par diverses remarques que j'avais faites, tant de ses propos que de ses actions, ce que j'ai depuis lu avec joie dans les écrivains de sa vie, ce qu'ils ont appris d'un très vertueux ecclésiastique qui est maintenant devant Dieu, et qui était confesseur ordinaire du Bienheureux : « Qu'il ne faisait rien pour éviter l'Enfer, ni « pour acquérir le Paradis, mais seulement et simplement pour l'amour « de Dieu ; le craignant parce qu'il l'aimait, et l'aimant parce qu'il le « mérite, sans aucune considération servile ni mercenaire.

« Notre Bienheureux, soit en communication particulière, soit en ses exhortations publiques, soit en ses instructions dans le sacrement de Pénitence, travaillait fort à écarter des cœurs les intentions sinistres et les moins pures, pour faire que l'on regardât droitement Dieu en toutes ses œuvres, et qu'on les rapportât toutes à sa gloire, ayant souvent en bouche à ce dessein ce beau mot de la bienheureuse Thérèse : *Tout ce qui n'est point Dieu n'est rien ;* et cet autre de David : *Que veux-je au ciel et en la terre, sinon que Dieu soit le possesseur de mon cœur, et sa sainte volonté la part de mon héritage pour jamais?* et encore cet autre : *J'ai demandé une chose au Seigneur, c'est de quoi je le supplie avec instance, c'est que je demeure en sa maison tous les jours de ma vie, et que je voie son bon plaisir.* Car en toutes choses il ne désirait que de plaire à Dieu, auquel il disait souvent par manière d'aspiration : « Enseignez-moi « à faire votre volonté, car vous êtes mon Dieu ; et que votre bon esprit « me conduise en la terre de droiture. » (*L'Esprit du bienheureux François de Sales.*)

Humilité. — « Son humilité partait du cœur, elle était noble, véritable et solide, elle le rendait totalement indifférent à l'honneur ou au mépris. Il avait une très basse estime de lui-même, il aimait le mépris et sa propre abjection, et faisait très grand état de cette pratique ; il me dit une fois qu'il avait travaillé trois ans entiers pour acquérir cette vertu qu'il aimait et estimait souverainement. Il écrivait à une personne de confiance : « Plût à Dieu que je fusse autant « insensible à toute autre chose, que je le suis aux censures « et mépris que l'on fait de moi. »

« Il avait entrepris de soumettre son jugement et sa volonté à celle d'autrui, et il disait avoir plus tôt fait de s'accommoder à la volonté de tous que d'en attirer un seul à la sienne. Il disait encore qu'il fallait désirer que tous les autres réussissent mieux que nous aux choses extérieures qu'ils entreprennent, comme de bien prêcher, de bien parler, de bien écrire, et choses semblables. « Car, ajoutait-il, l'humilité « nous doit faire anéantir en toutes choses qui ne sont pas « nécessaires pour notre avancement en la grâce. »

« Il enseignait qu'il fallait cacher notre petitesse dans la grandeur de Dieu, et de demeurer là à couvert, comme un petit poussin sous l'aile de sa mère ; que bienheureux étaient les humbles et pauvres d'esprit, qu'ils marchaient confidemment et arriveraient heureusement au port.

« Un de ses amis lui écrivit un jour la grande estime que l'on faisait du fruit que l'on recueillait de sa conversation. « Certes, lui répondit-il, je désirerais de vous voir ici pour « vous éclairer de ma vileté, laquelle en effet est si grande, « que pour tout, je ne suis qu'un fantôme et une vraie om- « bre d'ecclésiastique, sans avoir aucune expérience de ce « qu'après les autres je dis et j'écris. »

« Une autre fois, un religieux écrivit à ce Bienheureux une lettre de grandes louanges ; il répondit à ceux qui la lui avaient apportée : « Ce bon Père dit que je suis une fleur, « un vase de fleurs et un phénix ; mais, en vérité, je ne suis « qu'un vil homme, un fumier ; je suis le plus vrai néant « de tous les néants, la fleur de toute la misère humaine ; je

« suis marri que ce bon Père n'occupe pas son esprit à « quelque chose de meilleur. »

« Mais notre Bienheureux disait toutes ces choses bonnement, comme il les croyait ; et pour conclusion, j'assure en toute vérité et sincérité de n'avoir jamais remarqué aucunes paroles et actions de notre Bienheureux, par lesquelles il eût tant soit peu de dessein de s'élever, ni rechercher sa gloire devant le monde ; au contraire, j'ai toujours remarqué qu'en toute occasion, il pratiquait cette vertu d'humilité, autant qu'il lui était possible (1).

Tempérance et mortification.—« Sa grande mortification consistait dans une générale indifférence dans la nourriture, sans que jamais il y trouvât à redire et en fît plainte.

« Il usait des viandes les plus grossières ; quand on lui en servait de délicates, lesquelles on mettait seulement quand il y avait des étrangers, il les recevait, puis, à l'ordinaire, il trouvait moyen de les donner discrètement à ceux qui étaient proches de lui, ou bien les laissait sur son assiette pour être envoyées à quelques malades qui demandaient souvent ses restes par dévotion. Quand on le pressait, ou

(1) « Une fois, on lui amena un paralytique en la salle de l'évêché, pour être touché de lui, sur l'espérance qu'on avait qu'il serait guéri par son attouchement et sa prière ; ce qui arriva. Sur quoi il dit à un de ses prê- « tres : « Voyez-vous comme le monde est faux ? l'on m'amène des paraly- « tiques pour les guérir, comme si j'étais un saint ; savez-vous ce qui en « arrivera ? Quand je serai mort, sous cette fausse opinion, l'on ne priera « point Dieu pour mon âme, et on me laissera long-temps en Purgatoire ; « c'est le profit qui m'en reviendra. » Il guérit encore un autre paralytique, en le touchant et en priant pour lui ; mais il eut le soin d'envoyer ces deux hommes au sépulcre de saint André d'Antioche, dont les reliques se conservent dans l'église dédiée au Saint-Sépulcre, à Annecy, afin de rapporter l'honneur de leur guérison à l'intercession de ce saint, et non à la sienne. (*Le Père Jean de Saint-François.*)

« Un jour qu'on lui parlait du bien que faisaient ses livres, il répondit : « Je ressemble à l'échelle qui fait monter chacun en un lieu où elle ne « va jamais ; mes livres et mes prédications sont comme les enseignes des « logis qui invitent le monde à faire bonne chère, tandis qu'elles passent « la nuit au froid et à la pluie. Je voudrais être ce qu'on croit que je « suis. » (*L'abbé de Longueterre.*)

qu'on se courroussait de ce qu'il ne voulait manger que des viandes grossières, il répondait doucement qu'il avait l'estomac rustique, et que les viandes grossières lui étaient meilleures ; et toutefois, l'on sait qu'il était d'une complexion délicate. Mais c'est, comme il le dit une fois, qu'il aimait les viandes des pauvres.

« Il a été fort long-temps qu'il ne faisait qu'un repas par jour, partie par abstinence, comme je pense, partie pour avoir plus de temps pour travailler et faire la nuit ce qu'il n'avait pu accomplir le jour, à cause de la satisfaction qu'il donnait à cette multitude de personnes qui s'adressaient à lui de toutes parts.

« Il a enseigné plusieurs fois à notre Ordre que nous devions avoir un grand respect pour cette parole de Notre-Seigneur : « *Mangez tous ce qui sera mis devant vous.* » Il disait que la vraie pratique de ce document consistait à manger indifféremment ce qui nous était donné, sans aucun choix ; que cette façon de manger était la meilleure, que par ce moyen l'on ne connaissait point l'austérité en nous, que le monde estime tant, et que toutefois ce n'était point une petite austérité que de tourner ainsi son goût à toute main et dénier à nos appétits ce qu'ils désirent.

« Quant aux autres mortifications, je sais assurément d'une personne en qui ce Bienheureux avait toute confiance, qu'il prenait souvent la discipline, et se levait la nuit pour cela, afin de n'être entendu de personne.

« Jamais quasi il ne se chauffait ; il souffrait des grands froids et des chaleurs sans se plaindre. Bref, il se mortifiait en tout ce qu'il pouvait, selon les rencontres, mais d'une manière si discrète et si secrète, qu'on avait peine à le découvrir, sinon ceux qui le regardaient de près et avaient une particulière attention à remarquer sa vertu.

« Enfin, il préférait les mortifications qui se présentaient d'elles-mêmes, pour petites qu'elles fussent, aux grandes qui se faisaient par élection, disant : « Où il y a moins de « notre choix, il y a plus du bon plaisir de Dieu. » Ainsi notre Bienheureux ne passait heure sans pratiquer la mor-

tification intérieure, y employant toutes les occasions qui se présentaient à lui, les divertissements qu'on faisait à tout propos à ses plus importantes affaires, les contradictions, rencontres et tous tels sujets mortifiants qui lui arrivaient continuellement ; et jamais ce Bienheureux ne se plaignait, parce qu'il regardait en tout la conduite de la divine Providence, aux dispositions de laquelle il s'était totalement abandonné.

Chasteté. — « Jamais ceux qui ont fréquenté plus particulièrement ce Bienheureux, ne se sont aperçus qu'en ses paroles, en son maintien et en ses actions, il eût donné le moindre ombrage contraire à sa vertu de chasteté. Au contraire, il portait l'image de la vraie pureté, innocence et pudicité ; il se tenait partout et en tous lieux, avec un respect et une modestie non pareille. Il m'a dit qu'il n'envisagea jamais personne pour en savoir discerner ce qui était de beau ou de laid ; et quand il n'avait plus les personnes présentes, il n'eût su dire comme leur visage était fait.

« J'ai vu ce Bienheureux, un infinité de fois, en diverses compagnies et actions, sans jamais avoir aperçu en lui le moindre dérèglement du monde ; au contraire, j'ai toujours admiré son égalité, sa gravité et son affabilité dans la variété de tant d'actions et conversations, où il se tenait toujours, pour familiers et particuliers que fussent les amis qui étaient présents, avec cette dignité accompagnée d'une modestie si rare et si humble, que véritablement il mettait tout le monde en respect.

« Enfin, ce saint prélat a vécu avec tant de sagesse, de pureté et de sainteté, qu'il a toujours été en réputation d'homme très chaste, innocent et vierge. »

Fermeté et magnanimité. — « Ce Bienheureux avait reçu le don de fermeté en un très éminent degré ; et comme disait à ce propos Monseigneur de Belley, il avait les épaules assez fortes pour porter tout le monde.

« La force de son esprit a beaucoup paru aux entreprises qu'il a faites de réformer plusieurs monastères. Mais il eut

surtout beaucoup de difficulté à vaincre dans l'institution de notre Ordre de la Visitation Sainte-Marie, qu'il entreprit et commença sur la seule inspiration que la divine Providence lui en donna, sans avoir aucun appui des biens temporels. C'est pourquoi il disait que Dieu l'avait fait de rien, comme il fit le monde.

« J'ai reconnu encore, en de bonnes occasions, que ce Bienheureux avait une âme forte et puissante à supporter les charges et travaux, et à poursuivre les entreprises que Dieu lui inspirait ; que jamais il ne s'en désistait qu'il ne connût clairement que ce fût le bon plaisir de Dieu ; et il disait que quand Notre Seigneur nous commet une affaire, il ne la faut jamais abandonner, mais avoir le courage de surmonter et vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontrent.

« S'il avait cette fermeté de cœur pour entreprendre et poursuivre les affaires, il avait aussi la souplesse pour acquiescer aux évènements que Dieu ordonnait. Certes, c'est une grande force d'esprit que de persévérer au bien et en la pratique de toutes les vertus, comme notre Bienheureux a fait ; car jamais on ne l'a vu se détraquer, ni perdre un seul brin de sa modestie et de sa patience, parmi toutes ses afflictions et contradictions qui ont été en nombre infini.

« Il avait un si grand et si noble courage, si généreux et si magnanime, qu'il n'était sujet à aucune créature, ni à autre chose quelle qu'elle fût, ains il était au-dessus de tout cela, quand il s'agissait de la gloire de Dieu. Il ne dépendait non plus, ni de la mort, ni de la vie, ni des parents, ni des amis ; son esprit s'élevait au-dessus de toutes les choses crées.

Désintéressement. — « Il est à naître, comme je crois, celui qui a vu notre bienheureux faire un pas ou dire une parole pour son agrandissement aux honneurs et richesses de ce monde. Toute son ambition était, comme il m'a dit, d'employer sa vie le plus utilement qu'il lui serait possible pour l'accroissement de la gloire de Dieu et le salut des âmes.

« Une personne lui souhaitant beaucoup de prospérité et

de grandeur temporelle; il lui répondit : « Mon Dieu ! que « me souhaitez-vous? de la grandeur et de la prospérité, « dites-vous. Oh ! il ne m'en faut point avoir, et par la grâce « de Dieu je n'en attends et n'en désire autre, en ce misé- « rable monde, que celle que le Fils de Dieu a voulu prati- « quer en la crèche de Béthléem.

« Une autre fois : « Ne croyez pas, m'écrivit-il, qu'au- « cune faveur de la cour me puisse engager. O Dieu ! que « c'est une chose bien plus désirable *d'être pauvre en la mai-* « *son de Dieu, que d'habiter dans les grands palais des rois.* « Je fais ici mon noviciat (il était alors à Paris avec Monsieur « le prince cardinal de Savoie); mais jamais je n'y ferai « profession, Dieu aidant; et grâce à Dieu, j'ai appris à la « cour à être plus simple et moins mondain. Se pourrait-il « bien faire qu'après avoir considéré la bonté, la fermeté « de l'éternité de Dieu, nous pussions aimer cette misérable « vanité du monde? car il ne faut aimer ni affectionner que « la vérité de notre bon Dieu, lequel soit à jamais loué de « ce qu'il nous conduit au vrai mépris des choses terres- « tres. »

« Les meubles de sa maison étaient fort simples, quoique honnêtes; ses habits étaient fort décents et nets, mais ceux de dessous étaient à l'ordinaire rapiécés, ainsi que m'ont assuré ses domestiques.

« Il avait une satisfaction incroyable de n'avoir point de maison qui fût sienne, et que le maître de son logis l'en pût mettre dehors, quand il voudrait. « Tout plein de gens, di- « sait-il, me persuadent d'acheter une maison. Mon Dieu! « s'ils savaient l'aise que j'ai de n'en avoir point, et que je « n'en désire point, et que je veux mourir avec cette gloire « de n'avoir rien, et que voilà mon ambition ! Et puis, que « le monde clabaude tant qu'il voudra, moyennant la grâce « de Dieu, je ne me départirai jamais de mon entreprise. » Et Dieu a accompli en quelque sorte le désir de son serviteur; car il est mort dans la maison d'un pauvre jardinier.

« Une personne lui écrivit un jour, qu'elle était *assez pauvre, Dieu merci.* « Oh ! que si cela était vrai, lui répondit-il,

« je dirais volontiers que vous êtes *assez heureuse, Dieu* « *merci*. Notre-Seigneur disait : *Heureux sont les pauvres!* « La sagesse humaine ne laissera pas pourtant de dire que « bienheureuses sont les maisons qui sont riches. » Et il ajoutait qu'il ne faut pas seulement aimer la pauvreté, mais aimer et souffrir amoureusement que notre pauvreté soit méprisée.

« Je me tâte partout dans le cœur, disait-il, pour voir si « la vieillesse ne me porte point à l'humeur avare, et je « trouve au contraire qu'elle m'affranchit de souci, et me « fait négliger de tout mon cœur et de toute mon âme toute « économie sordide, prévoyance humaine et défiance de me « trouver un jour dans le besoin.

« Cela fait voir clairement que notre bienheureux avait un amour non pareil pour les maximes évangéliques, surtout pour la sainte pauvreté. Il désirait souvent que quelque chose de nécessaire lui manquât, pour imiter en cela le roi des pauvres son Sauveur. A la fin de ses jours, cet amour s'était grandement accru dans son cœur ; il en parlait souvent, avec des témoignages de la grande estime qu'il en faisait.

Prudence et Simplicité. — Notre Bienheureux avait une prudence toute divine ; je crois qu'il ne se peut voir un homme plus circonspect ni plus avisé qu'il était en toutes ses paroles et actions. Il faisait toutes choses sagement, posément, et rien à la légère ; on attribuait cela à la force de son jugement qui était véritablement, ainsi que chacun l'a reconnu, l'un des plus grands, solides et clairvoyants qu'on ait vus de son temps, capable de toutes sortes d'affaires. Il parlait avec une si grande sagesse, et ses paroles étaient si moëlleuses et exprimaient si bien ce qu'il voulait dire, que chacun était satisfait.

Il haïssait la prudence mondaine et m'écrivit une fois : « Je ne laisserai jamais sortir de mon esprit, Dieu aidant, « cette maxime, qu'il ne faut nullement vivre selon la pru- « dence humaine, ains selon la foi de l'Evangile ; car cette « prudence humaine est une véritable niaiserie. Oh! Dieu,

« disait-il, nous en veuille à jamais défendre, et nous fasse « continuellement vivre selon la direction de l'esprit de « l'Evangile, lequel est doux, simple et aimable, qui rend le « bien pour le mal! »

« La grande pratique de la prudence de notre Bienheureux était en la simplicité d'une parfaite confiance et totale dépendance de la providence de Dieu. « Dans les choses du « service de Dieu, disait-il, je hais la prudence humaine et « les raisons d'état, et rien ne m'obscurcit les yeux (1). »

Que d'abondance dans le peu que nous empruntons aux secrets d'une Sainte, lorsqu'elle a lieu de nous entretenir d'un Saint qui lui était si parfaitement connu, lorsqu'elle nous rapporte quelques-unes de ses sublimes paroles que son cœur avait recueillies avec tant de respect! Ce sont des discours isolés, de simples maximes, il est vrai; mais quelle doctrine admirable en résulte! quel esprit religieux nous y trouvons!!!

(1) « Quoiqu'il fût extrêmement prudent, et qu'il eût le don de conseil en un haut degré, il avait pourtant accoutumé de dire qu'il ressemblait à Jacob, lequel ne pouvait tant affectionner Lia que Rachel, encore qu'elle fût plus fertile et qu'elle l'aimât davantage, témoin ce plat de mandragore, pour lequel Rachel le quitta. « Je ne sais, disait-il, ce que m'a fait cette « pauvre vertu de prudence, j'ai de la peine à l'aimer, et si je l'aime, ce « n'est que par nécessité, d'autant qu'elle est le sel et le flambeau de la vie. « La beauté de la simplicité me ravit, et je donnerais toujours cent ser- « pents pour une colombe. Je sais que le mélange est utile, et que l'Evan- « gile nous le recommande; mais pourtant, il m'est avis qu'il faut faire « comme en la thériaque, où, pour bien peu de serpent, on met beaucoup « d'autres drogues salutaires: si la dose de la colombe et du serpent étaient « égales, je ne m'y voudrais pas fier; le serpent peut tuer la colombe, non « la colombe le serpent. C'est la plume d'aigle qui ronge le autres, c'est la « lime qui mange ce qu'elle frotte, joint qu'il y a une certaine prudence « humaine et de chair, que l'Ecriture appelle *mort*, d'autant qu'elle ne « sert qu'à mal faire, et à mal faire d'autant plus dangereusement que fi- « nement, et si finement, que ceux-là mêmes qui l'ont, ne la pensent pas « avoir, et trompant les autres, ils sont les premiers trompés. » (*La Rivière.*)

CHAPITRE XVIII.

CHARITÉ FRATERNELLE DE FRANÇOIS DE SALES.

La mission de charité du Sauveur des hommes continuée par François de Sales. — Son amour pour le prochain et pour les œuvres de miséricorde. — Son affabilité. — Sa douceur. — Sa patience. — Son amour des ennemis. — Son amour de la paix. — Son zèle pour le salut des âmes.

Avec la patience et l'amour, le Christ sauva le monde ; inspirant au monde, par ces moyens, le désir d'être sauvé ; mais il ne voulut pas, en quittant la terre, que ce doux, ce tendre ministère fût interrompu. Envoyant ses Apôtres comme il avait été envoyé lui-même, il demanda d'eux qu'ils se fissent tout à tous ; qu'ils épousassent comme lui, dans une ineffable tendresse, toutes les misères qu'ils devaient soulager ; qu'ils ne fussent pas seulement les amis de Dieu, mais qu'ils se rendissent aimables aux hommes.

François de Sales comprit cette pensée du Sauveur, car sa foi, son amour pour Dieu, n'étaient point cette foi, cet amour qui se suffisent, et se concentrent au fond du cœur, sans s'inquiéter des autres âmes ; flamme sans chaleur, voix sans écho, encens qui brûle sur l'autel sans parfumer le temple ; non, c'était l'amour de charité, douce émanation de l'Eternel, pur reflet du Dieu qui se laisse sentir, s'il ne se laisse pas voir, du Dieu Charité, rosée céleste qui descend au sein d'un être choisi, pour se répandre ensuite autour de lui, en actions et en paroles pleines d'onction et de bonté.

Nous continuons les dépositions de la mère de Chantal :

Amour du prochain. — « Ce Bienheureux a été rempli d'une très parfaite, très excellente et très accomplie charité envers le prochain. Car, pendant environ dix-neuf ans que

j'ai pu le fréquenter particulièrement, tant devant que d'être religieuse, que depuis, jamais je n'ai entendu ni connu qu'il ait manqué de faire tout le bien et service qu'il a su et pu faire au prochain. Il ne s'épargnait en rien pour cela. Je le sais et en ai plus vu et expérimenté que je n'en puis dire.

« Une fois il m'écrivit : « Quand sera-ce que nous serons « tout détrempés en douceur et suavité envers le prochain ! « Quand verrons-nous les âmes de nos prochains en la sacrée « poitrine du Sauveur ? Hélas ! qui le regarde hors de là, il « court fortune de ne l'aimer ni purement, ni constamment, « ni également. Mais là, qui ne l'aimerait, qui ne le suppor- « terait ? Qui ne souffrirait ses imperfections, qui le trouve- « rait de mauvaise grâce ? Qui le trouverait ennuyeux ? Car « il est ce prochain, il est dans le sein et dans la poitrine du « Dieu sauveur, il y est comme très aimé et tant aimable, « que l'amant meurt d'amour pour lui. »

« Une dame de qualité qui s'était mal conduite, désira avoir sa retraite en une de nos maisons ; j'en demandai l'avis à notre bienheureux Père ; il me répondit : « Il ne faut « point demander conseil pour cela, car je suis partial pour « la charité. »

« Ce Bienheureux disait que jamais il ne fallait refuser au prochain le bien et la consolation qu'on pouvait lui donner. Quand on lui représentait qu'il ne pouvait durer long-temps en ce grand travail, et qu'il nuirait à sa santé, il répondait doucement, que dix ans de vie de plus ou de moins, n'étaient rien.

« Il visitait les malades et prisonniers, il était le père commun de tous les pauvres ; aucun nécessiteux et affligé qui a eu recours à lui, ou bien dont il ait su les besoins, qui n'en ait été secouru et aidé en la meilleure manière qu'il a pu.

« Souvent il a donné de ses habits, linge et chaussure ; même une fois il se dépouilla de ses souliers qu'il avait à ses pieds pour les donner, ainsi que m'en a assuré son valet de chambre, par lequel il faisait acheter toutes les choses susdites pour les distribuer aux nécessiteux.

« Il a fait aussi de très grandes charités à plusieurs nouveaux convertis de Genève et d'autres lieux, qui venaient se réfugier vers lui ; il en a tenu chez lui plusieurs, et longuement. Il donna un jour à un d'entre eux, une burette d'argent, bien qu'il lui eût déjà donné une grande pièce d'or appelée un *noble à la rose*, lequel ne lui avait pas semblé suffisant pour sa nécessité présente. Dans une autre occasion, se trouvant aussi sans argent, il donna deux chandeliers d'argent de sa chapelle à un curé qui était venu lui exposer ses besoins. Il donnait aussi pension à deux vieux pauvres prêtres, à un paralytique et encore à trois autres personnes. Il offrit toute sa vaisselle d'argent à un chevalier de Malte, prisonnier des Turcs, pour son rachat (1).

Affabilité. — « Il recevait chacun avec un visage égal et gracieux sans en éconduire un seul de quelque condition qu'il fût ; il écoutait tout le monde paisiblement et aussi long-temps que chacun voulait. Vous eussiez dit qu'il n'avait que cela à faire, tant il était patient et attentif ; et chacun s'en retournait si content et si satisfait, qu'en vérité l'on était bien aise d'avoir quelque affaire à lui communiquer, afin de jouir de

(1) « Il disait quelquefois que, comme un fleuve abondant en eau claire coule lentement, faisant part de ses eaux aux prairies voisines pour toute sorte de commodités, sans bruit, sans ravage (car il court et ne s'irrite point ; il arrose et ne ravage point), de même l'amour parfait du prochain lui communique les vrais biens en diverses manières. Il l'aide par paroles, par œuvres, par exemples, et pourvoit à tous ses besoins autant qu'il lui est possible. Il se réjouit de son bonheur et de sa félicité temporelle, mais beaucoup plus de son avancement spirituel ; il lui procure les biens temporels, en tant qu'ils peuvent lui servir pour obtenir la béatitude éternelle ; il lui désire les biens de la grâce, les vertus qui peuvent le perfectionner selon Dieu, et les lui procure par toutes les voies licites, avec grande affection, mais sans inquiétude d'esprit, et avec une pure charité, mais sans aucune passion de tristesse ou d'indignation dans les évènements contraires.

« Souvent ses serviteurs s'impatientaient de ce qu'il donnait si libre accès jusqu'aux revendeurs et revendeuses, et telles gens de vile condition : « Et où est la charité, leur criait-il doucement? Je le veux tant aimer, « ce cher prochain ; je le veux tant aimer, ce cher prochain ! » (*La Rivière.*)

l'extrême douceur et suavité qu'il répandait dans le cœur de ceux qui lui parlaient, et qu'il attirait par ce moyen à une extrême confiance, surtout quand la communication était des choses de l'âme.

« La façon et le parler de notre bienheureux Père étaient grandement majestueux et sérieux, mais toutefois le plus humble, et le plus doux et naïf, que l'on ait jamais vu ; car il était sans art, sans fard et sans contrainte. On ne lui entendait jamais dire aucune parole mal à propos, qui tant soit peu que ce fût pût mécontenter qui ce soit, ou qui ressentît la légèreté. Les pauvres, les paysans même l'abordaient avec confiance ; il se plaisait avec eux, les écoutait raconter leurs petites affaires, et parlait même leur patois, afin de se rendre plus facile et plus familier ; il n'en méprisait aucun, de quelque condition qu'il fût.

« Jamais il ne fit refus à personne, à quelle heure que ce fût, quelque affaire importante qu'il eût, il ne donnait jamais congé à ceux qui le venaient voir, ni ne montrait avoir aucun ennui, ou dégoût de leur conversation ; et quand on le censurait sur cette grande facilité qui lui faisait perdre le temps, disait-on, avec des personnes de peu de considération, et pour des choses de peu d'importance, ce Bienheureux répondait doucement : « Ces petites gens que vous dites de peu « de considération, ont autant besoin d'être écoutés et aidés « en leurs affaires, que les grands aux leurs. Si une âme est « autant troublée d'une chose de rien, qu'une autre le serait « d'une grande affaire, faut-il laisser pour cela de la soulager « et renvoyer satisfaite ? Aussi importantes sont les petites « affaires aux pauvres gens, que les grandes aux grands. Ne « sommes-nous pas, ajoutait-il, débiteurs à tous ? ils viennent « chercher la consolation ; ne la leur faut-il pas donner ? » Ce Bienheureux donc recevait toutes sortes de personnes avec un visage si gracieux et débonnaire, et des paroles si affables, que bien qu'il fût grandement grave et majestueux, on ne laissait toutefois pas de l'aborder et lui déclarer tous ses besoins avec une entière confiance ; et jamais, qu'on ait ouï dire, aucun ne s'en est retourné d'auprès de lui qu'avec sa-

tisfaction, et un amour plein de respect et d'estime de son incomparable bonté et charité.

Douceur. — « La douceur de notre bienheureux Père était incomparable ; je ne pense pas qu'on puisse exprimer la grande suavité et débonnaireté que Dieu avait répandues en son âme. Son visage, ses yeux, ses paroles et toutes ses actions ne respiraient que douceur et mansuétude, il la répandait même dans le cœur de ceux qui le voyaient ; aussi sa maxime était que l'esprit de douceur est le véritable esprit des chrétiens.

« Plusieurs grands serviteurs de Dieu ont dit, même durant sa vie, qu'ils ne voyaient rien qui leur représentât si vivement notre Seigneur conversant parmi les hommes comme faisait François de Sales ; qu'il leur semblait que c'était la vraie image du Fils de Dieu, tant en sa vie, comme en ses mœurs et conversations.

« Je sais qu'il a souvent reçu de bonnes censures de ses actions très saintes, et je l'ai vu moi-même, sans qu'il en témoignât un brin de ressentiment ; il faisait même des réparties avec douceur et cordialité à l'occasion de ces censures et à leurs auteurs. On lui reprochait une fois qu'il était trop doux à certaines personnes ; il répondit doucement : « Ne « vaut-il pas mieux les envoyer en Purgatoire par douceur, « qu'en Enfer par rigueur ? »

« Je n'ai oncques ouï dire qu'on lui ait vu faire aucune action de colère. Une fois, je le priai de s'émouvoir un peu sur le sujet de quelque traverse qu'on faisait à ce monastère de la Visitation ; il me dit : « Voudriez-vous que je perdisse, en « un quart-d'heure, un peu de douceur que j'ai eu tant de « peine à acquérir en vingt ans ? »

Patience. — « Cette vertu n'avait point de bornes en notre Bienheureux, il l'étendait à souffrir universellement tout ce que Dieu lui envoyait, ou permettait lui arriver. Je l'ai vu attaqué plusieurs fois de diverses contradictions bien sensibles ; quelquefois pour des persécutions qu'on faisait à Messieurs ses frères, à d'autres de ses parents et à des ci-

toyens de cette ville, mais toujours il demeurait en sa patience et quiétude.

« Il était de même en cette égalité, tant en ses afflictions, pertes des siens, que maladies. Bref, en toute occasion, on le voyait toujours le même; les douleurs, les malheurs, ni la malice des hommes ne le troublaient jamais; c'était un cœur absolument pacifique et patient, exempt de toute sorte de revanche, ainsi que chacun l'a expérimenté.

« Il disait que le temps des contradictions et des afflictions était celui de la belle moisson, que pendant cette saison il fallait recueillir les bénédictions des bénédictions; que l'on profite plus en un jour de ce temps qu'en six d'autre saison; et que Dieu parlera pour ceux qui se tairont, triomphera pour ceux qui endureront, et couronnera la patience d'un salutaire évènement. Il écrivait une autre fois : « Ne fâchez « point ce pauvre cœur, mais aidez-le doucement à toujours « s'avancer à la sainte résignation de soi-même ; une once « de cette vertu acquise parmi les contradictions, reproches, « piques, censures et réprimandes, vaut mieux que dix li- « vres acquises d'autre sorte. Ah ! que nous sommes heu- « reux d'avoir juré une entière fidélité à notre cher Maître, « il ne faut sinon avoir patience, en vivant vertueusement ; « car il nous arrivera assez d'occasion d'endurer. »

« Une fois, il vint à notre parloir, et comme la supérieure qui était alors, lui parla de quelque indignité qui lui avait été faite et où il avait bien témoigné sa patience, il répondit : « Si une personne m'avait arraché les yeux, et qu'après je « la pusse voir, je la regarderais avec autant de douceur et « d'amour que si elle ne m'avait point fait de mal. »

« J'ai appris d'une personne digne de foi, qu'un homme de cette ville d'Annecy lui avait dit qu'ayant imprudemment cru que ce digne prélat lui avait causé quelque dommage, souvent, en compagnie, il avait parlé de lui en des termes licencieux; qu'enfin, au bout de quelque temps, notre Bienheureux le rencontrant, l'aborda et lui dit avec sa douceur ordinaire : « Eh bien ! vous me voulez mal, je le sais, ne « vous en excusez point ; mais je vous assure que quand

« vous m'auriez crevé un œil, je vous regarderais de l'autre « de bon cœur. »

« Quant à sa patience en ses maladies, elle était incroyable; l'on n'a jamais ouï dire, ni vu, qu'il ait donné en toutes ses maladies le moindre signe d'impatience. Il était toujours doux, paisible et patient, même gracieux à ceux qui le servaient; jamais il ne se plaignait, ne faisait mine, ni grimace, mais il supportait son mal et recevait les remèdes et les services qu'on lui faisait sans témoigner aucun désagrément, ni chagrin; il estimait fort peu ce qu'il souffrait, et prenait son mal fort en gré pour l'amour de Notre Seigneur (1).

« Je sais assurément, car il me l'écrivit une fois, que tandis qu'il était dans le lit pour la maladie, il s'occupait avec plus de soin à la considération des biens éternels et à l'avancement de son âme dans l'union avec Dieu, et disait qu'on servait Dieu plus saintement en souffrant qu'en agissant, ajoutant que Notre Seigneur nous avait plus sauvés, s'il fallait ainsi dire, en souffrant qu'en agissant. Il ne voulait pas pourtant qu'on fît des pénitences ni des austérités qui pussent probablement attirer des maladies, « parce que, « disait-il, nous devons cela à la providence de Dieu, et à la

(1) « Une fois qu'il était en voyage, il se trouva vivement tourmenté d'une inflammation qui s'était jetée sur une de ses jambes. Pour se soulager, il la mit sur l'arçon de la selle de son cheval, et il allait plus lentement qu'à l'ordinaire, Ses gens qui avaient pris le devant, faisaient diligence voyant l'approche de la nuit; mais ensuite, ils s'aperçurent que leur bon Maître ne les rejoignait point, et ils furent obligés de retourner à sa rencontre. L'un de ses aumôniers, en l'abordant, se fâcha et lui reprocha avec impatience que sa lenteur les allait mettre à la nuit avant d'être arrivés au gîte. Le saint le laissa dire tout ce qu'il voulut, et à la fin il lui répondit tranquillement : « Mon cher Monsieur Rollaud, mon « ami, nous allons comme nous pouvons. » Cette douce réponse et pénible posture où cet aumônier vit son prélat, le toucha de confusion et de pitié, et il se souvint toujours de sa faute avec regret. *(Mémoires par la Mère Greyffié, religieuse de la Visitation.)*

« Le saint évêque disait aux personnes affligées : « Aimons bien nos « croix, car elles sont toutes d'or, si nous les portons du bras qu'il faut, « et quoique, d'un côté, nous y voyions l'amour de notre cœur mort et « crucifié entre les clous et les épines, de l'autre, nous y trouverons un

« charité que nous nous devons à nous-même ; mais que s'il « nous arrivait quelques maladies, ou même l'accourcisse- « ment de nos jours, pour faire l'oraison et vivre selon la « dévotion et vertu, il faut bénir Dieu de ce mal et le souffrir « avec patience ; car comme il ne faut pas être grandement « attentif à la conservation de sa santé, cela ressentant la « femme, aussi ne la faut-il pas mépriser tout-à-fait, car « cela ressentirait la fierté et barbarie. Il faut compatir à « Notre Seigneur tandis que la santé est bonne, en le ser- « vant fidèlement, et pâtir avec Notre Seigneur quand il « nous envoie des douleurs et afflictions. »

« En ses dernières années, toutes ses incommodités redoublèrent ; il pâtissait de violentes douleurs d'estomac, de reins et de tête, des douleurs et faiblesses des jambes qu'il eut même ouvertes ; il avait des lassitudes si grandes qu'il faisait pitié de le voir marcher, et plusieurs autres incommodités que l'on n'a pas sues, lesquelles toutefois il couvrait tant qu'il pouvait, ne changeant point de vie, de façon, ni de visage ; l'on connaissait seulement à sa couleur quand il se trouvait mal, car il ne prenait point le lit pour toutes telles incommodités, ains seulement pour les grosses maladies. Quand on le pressait de recevoir des remèdes lorsqu'il n'é-

« bel assemblage de pierres précieuses, pour en composer la couronne de « gloire qui nous attend, pourvu qu'en l'attendant, nous portions amou- « reusement celle d'épines, avec notre unique et très unique Rédempteur. » *(Déposition de Georges Grangevat, curé de Chantillon.)*

« Il disait qu'on ne savait de quel bois la croix de Notre Seigneur fut faite, afin que nous aimions également toutes les espèces de croix qu'il nous envoie ; que les meilleures croix sont les plus pesantes ; que Notre Seigneur y ayant été cloué jusqu'à la mort, nous devons y être inséparablement comme lui, et le considérer souvent sur la croix pour enflammer notre amour, parce que la principale source de l'amour est de savoir souffrir pour la personne aimée.

« Il disait encore qu'il fallait prendre plaisir d'être censuré, parce que si nous ne le méritions pas d'une façon, nous le méritions d'une autre. Il ajoutait que la vie des gens de bien était mélangée de douceurs et d'amertumes, et que les cœurs des serviteurs de Dieu étaient comme des enclumes qui sont destinées à être frappées, et qui vivent de coups et d'outrages. » *(Portrait de saint François de Sales, par Cavet.)*

tait pas alité, il répondait : « Aussi bien faut-il mourir, dix « ans de plus ou de moins, ce n'est rien (1).»

Amour des ennemis. — « Ce bienheureux aimait ses ennemis d'un amour cordial et charitable. Il l'a témoigné par les effets, leur rendant le bien pour le mal en tout ce qui lui était possible, ainsi que j'ai déjà montré en l'article de sa patience.

« On lui écrivit une fois qu'un certain gentilhomme parlait fort indignement de lui en plusieurs compagnies ; il répondit : « J'en suis marri, parce que le prochain s'en of- « fense ; mais moi que pourrais-je faire, sinon prier Dieu « pour lui ? »

« Un autre gentilhomme eut soupçon que notre Bienheureux avait procuré certains legs à la maison de céans ; ce qui n'était pas vrai, et même il était absent. Le gentilhomme l'alla trouver dans sa chambre et lui dit mille insolentes paroles, approchant même pour le frapper ; mais ce saint

(1) « Une fois, on lui manda une lettre remplie de compassion, pour lui recommander quelque pauvre créature chargée de plusieurs croix et afflictions; il y répondit en ces termes : « Ah! que cette chère âme est « heureuse d'avoir à souffrir quelque chose pour Notre Seigneur, qui, « ayant fondé l'Eglise militante et triomphante sur la croix, favorise tou- « jours ceux qui endurent la croix! Puisque cette bonne âme ne doit « guère demeurer en ce monde, il est bon que ce peu de temps qu'elle y « reste soit employé à la souffrance. »

« Mais contemplons de grâce attentivement combien étaient crucifiées les pensées de ce sacré prélat, quand il dit à un de ses familiers : « Si j'a- « vais à désirer quelque chose, ce serait que ma mort fût prévenue de « longues maladies, car, par ce moyen l'affection de mes amis se ralen- « tirait, et ils se fâcheraient de me venir si souvent visiter ; la diligence « de mes serviteurs se lasserait pareillement petit à petit, et ainsi chacun « recevrait du soulagement en mon décès. »

« Mais ne monta-t-il pas jusqu'au sommet de la vie crucifiée, lorsqu'il tint un jour ces propos dignes d'éternelle mémoire : « Je me suis figuré « ce qui me pourrait arriver de pis en ce monde, à savoir de mourir sur « un échafaud ou être brulé tout vif, accusé et condamné à tort comme « hérétique, perdant de la sorte misérablement et la vie et l'honneur : et « je me suis résolu et préparé autant qu'il m'a été possible de patienter « doucement sous cette extrémité de misère, pour le respect du bon plai- « sir divin. »

prélat ne s'en émut, ni ne s'en indigna en façon quelconque ; et le lendemain, ce gentilhomme ayant été fort touché de la vertu de ce Bienheureux, et confus de sa faute, le vint trouver, se jeta devant lui à genoux, et lui témoigna un vif ressentiment de sa faute. Le saint évêque le reçut avec sa douceur et débonnaireté accoutumée, et lui pardonna de très bon cœur.

« Sur quelque rude calomnie qu'on lui jeta pour un sujet duquel il était absolument innocent, il répondit à ceux qui l'en avertirent : « J'ai remis tous ces mauvais vents à la « providence de Dieu ; qu'ils soufflent, ou qu'ils s'accoisent « selon qu'il lui plaira, la tempête et la bonace me sont in- « différentes. *Bienheureux serez-vous*, dit Notre Seigneur, « *quand les hommes diront tout mal contre vous, pour l'a-* « *mour de moi, en mentant !* Si le monde ne trouvait pas à « redire sur nous, nous ne serions pas bonnement serviteurs « de Dieu. L'autre jour, nommant saint Joseph à la messe, « je me ressouvins de cette souveraine modération dont il « usa, voyant son incomparable épouse tout enceinte, la- « quelle il croyait être toute vierge, et je lui recommandai « l'esprit et la langue de ces bons Messieurs, afin qu'il leur « impétrât un peu de cette douceur et débonnaireté ; et tôt « après il me vint dans l'esprit que notre Dame, en cette « perplexité, ne dit mot, ne s'excusa point, et la providence « de Dieu la délivra. Je lui recommandai cette affaire, et « me résolus de lui en laisser le soin et de me tenir coi ; « aussi bien, que gagne-t-on de s'opposer aux vents et aux « vagues, sinon de l'écume ? Vous êtes trop sensible pour ce « qui me regarde ; faut-il que moi seul au monde, je sois « exempt d'opprobres ? »

« Il m'écrivit encore à cette occasion : « Il faut que je « pratique l'enseignement de saint Paul : *Ne vous défendez* « *point, mes biens-aimés, mais laissez le passage à la pas-* « *sion*. Au reste, la Providence suprême sait la mesure de « réputation qui m'est nécessaire pour bien faire le service « auquel elle veut m'employer ; je n'en veux ni plus ni moins « que ce qui lui plaira que j'en aie. »

« Une personne s'épancha une fois à dire force paroles piquantes de mépris et de dédain, contre notre Bienheureux et contre notre ordre de la Visitation, et cela dura environ deux ans ; il supporta cela sans aucune plainte, et en une occasion qui se présenta, il témoigna qu'il aimait cette personne tendrement, et m'écrivit : « O mon Dieu ! que je lui « souhaite de bien ! Je l'aime, certes, incroyablement. » Cette personne mourut, et François en témoigna, par lettre, beaucoup de douleur, et me dit seulement : « Je voudrais « qu'elle se fût excusée vers moi. Je prie Dieu tous les jours « pour elle, quand je suis au saint autel. »

« L'on disait communément qu'il n'y avait point de meilleur moyen pour se faire faire beaucoup de bien par l'homme de Dieu, que de lui faire du mal, et que c'était la vengeance qu'il exerçait. »

Amour de la paix. — « Le Bienheureux François a été un très grand amateur de la paix. Il n'égalait aucun bien à celui-là ; elle avait pris une si profonde racine en son cœur, que rien ne le pouvait ébranler ; il disait souvent : « Advienne qui pourra, je n'en veux perdre un seul brin « de paix, moyennant la grâce de Dieu. » Il disait que rien ne devait être capable de nous ôter la paix, quand tout se bouleversait sens dessus dessous ; car qu'est-ce que tout le monde ensemble en comparaison de la paix du cœur ? Comme il disait, il le pratiquait, et il a été tenu de tous pour l'âme la plus pacifique qu'on ait vue.

Notre Bienheureux possédait une paix imperturbable ; et comme il avait en lui ce trésor, c'est la vérité qu'il le communiquait aux personnes qui s'approchaient de lui, et on ne peut dire le grand nombre de ceux qui étant venus à lui tout troublés et inquiets, s'en sont retournés tranquilles et pacifiés. J'en parle par expérience, et je l'ai éprouvé une infinité de fois en moi-même, et en quantité d'autres personnes de ma connaissance.

« L'on disait communément qu'il avait reçu ce don de donner la paix aux âmes qui conféraient avec lui. Je me souviens de deux hommes qui se disputaient une fois avec

violence, en notre parloir. Ce saint prélat les regardait avec une douceur très grande, tantôt l'un, tantôt l'autre, leur disant des paroles si amiables, qu'enfin sa débonnaireté les toucha si fort, qu'ils s'accoisèrent, et il les renvoya en paix.

« Il était grand ennemi des procès. Il sut une fois qu'un père et un fils plaidaient ensemble, il voulut pacifier leur différend, et ayant vu qu'il ne s'agissait que de quelque argent, il leur offrit ses chandeliers d'argent, afin d'éteindre leur dispute.

« Une fois il fut prié par un protestant, homme de qualité de la ville de Genève, d'être arbitre d'un différend qu'il avait avec feu M. le comte de Saint-Albin, seigneur de Savoie ; ce qu'il fit avec tant de prudence, que, conservant les droits de l'un et de l'autre, il rendit content, tant le catholique que l'hérétique ; d'où l'on peut recueillir quelle créance les ennemis mêmes de notre religion avaient en sa probité. Les procès qu'il a assoupis et les différends qu'il a accordés, sont en nombre infini, vu que c'était son occupation presque ordinaire (1).

(1) Nous aimons à citer ici le fragment d'une de ses lettres à l'abbesse du Puits-d'Orbe qui revient à notre sujet :

« C'est par inspiration divine que vous m'interrogez de la paix, et de « l'humanité ensemblement, car c'est bien la vérité que l'une ne peut être « sans l'autre. Rien ne nous trouble que l'amour-propre et l'estime que nous « faisons de nous-mêmes. Si nous n'avons pas les tendresses ou les atten- « drissements de cœur, les goûts et les sentiments en l'oraison, les suavités « intérieures en la méditation, nous voilà en tristesse. Si nous avons quel- « ques difficultés à bien faire, si quelques difficultés s'opposent à nos justes « desseins, nous voilà empressés à vaincre tout cela et à nous en défaire avec « inquiétude. Pourquoi tout cela? parce que, sans doute, nous aimons nos « consolations, nos aises, nos commodités. Nous voudrions puiser dans l'eau « de naffe et être vertueux à manger du sucre, et nous ne regardons point « au doux Jésus qui est prosterné en terre, sue sang et eau de détresse, « pour l'extrême combat qu'il sent en son intérieur, entre les affections de « la partie inférieure de l'âme et les résolutions de la supérieure. L'amour- « propre est donc l'une des sources de nos inquiétudes : l'autre, c'est l'es- « time que nous faisons de nous-mêmes. Que veut dire, que s'il nous ar- « rive quelque imperfection ou péché, nous sommes étonnés, troublés et « impatients? Sans doute, c'est que nous pensions être quelque chose de « bon, de résolu et de solide; et partant, quand nous voyons par effet qu'il

Zèle pour le salut des ames. — « Il me semble que le zèle du salut des âmes était la vertu dominante de notre bienheureux Père ; car, en quelque manière, on pourrait dire qu'il laissait le service qui regarde immédiatement Dieu, pour préférer celui du prochain.

« Non, le zèle que notre Bienheureux avait pour le salut des âmes, ne se peut exprimer. Les continuels travaux qu'il a pris pour cela, le grand nombre d'âmes qu'il a converties à la foi, et celles qu'il a réduites au service de Dieu, sont des preuves évidentes de cette vérité. On ne saurait dire tous les dangers, les fatigues et les travaux qu'il supporta pendant les trois années qu'il travailla continuellement à la conversion du Chablais.

« n'en est rien, et que nous avons donné du nez en terre, nous sommes « trompés, et par conséquent troublés, offensés et inquiétés. Que si nous « savions bien qui nous sommes, au lieu d'être ébahis de nous voir à terre, « nous nous étonnerions, comment nous pouvons demeurer debout. C'est là « l'autre source de notre inquiétude ; nous ne voulons que des consolations, « et nous nous étonnons de reconnaître et toucher au doigt notre misère, « notre néant et notre imbécillité. Faisons trois choses, ma très chère fille, et « nous aurons la paix : ayons une intention bien pure de vouloir en toutes « choses l'honneur de Dieu et sa gloire; faisons le peu que nous pourrons « pour cette fin là, selon l'avis de notre père spirituel, et laissons à Dieu « le soin du reste. Qui a Dieu pour objet de ses intentions, et qui fait ce « qu'il peut, pourquoi se tourmente-t-il, pourquoi se trouble-t-il? Qu'a-« t-il à craindre? Non, non, Dieu n'est pas si terrible à ceux qui l'aiment, « il se contente de peu, car il sait bien que nous n'avons pas beaucoup. Et « sachez, ma chère fille, que Notre Seigneur est appelé prince de la paix, « en l'Ecriture, et que partant, partout où il est maître absolu, il tient tout « en paix. Il est vrai néanmoins qu'avant de mettre la paix en un lieu il y « fait la guerre, séparons le cœur et l'âme de ses plus chères, familières « et ordinaires affections, comme sont l'amour démesuré de soi-même, la « confiance en soi-même et semblables telles affections. Or, quand Notre « Seigneur nous sépare de ces passions si mignonnes et si chéries, il sem-« ble qu'il écorche le cœur tout vif, et l'on a des sentimens très aigres; on « ne peut presque qu'on ne se débatte de toute l'âme, parce que cette sé-« paration est sensible; mais tout ce débattement d'esprit n'est pourtant « pas sans paix, lorsqu'enfin accablés de cette détresse, nous ne laissons « pas pour cela de tenir notre volonté résignée en celle de Notre-Seigneur, « et la tenons là clouée sur ce divin bon plaisir, ni ne laissons nullement « nos charges et l'exercice d'icelles, mais les exécutons courageusement,

« Son cœur était brisé de douleur, quand il voyait les âmes se ralentir dans le chemin de la vertu. « Sachez, m'é-« crivit-il une fois, que me voici en mon triste temps; car « depuis les Rois jusqu'au Carême, j'ai des étranges senti-« ments en mon cœur. Tout misérable, je dis détestable que « je suis, je suis plein de douleur de voir que tant de dévo-« tions se perdent, je veux dire que tant d'âmes se relâchent; « car ces deux dimanches derniers, j'ai trouvé nos commu-« nions diminuées de la moitié; cela m'a bien fâché; car en-« core que ceux qui les faisaient ne deviennent pas méchants, « mais pourquoi cessent-ils de bien faire? pour les vanités. « Cela m'est sensible. C'est pourquoi invoquons bien Dieu « sur nous et le remercions de quoi nous avons résolu de ne

« De quoi Notre Seigneur nous donna l'exemple au jardin; car tout acca-« blé d'amertume intérieure et extérieure, tout son cœur se résigna dou-« cement en son Père et sa divine volonté, en disant : *Mais votre volonté* « *soit faite et non la mienne*, et ne laissa pas pour toutes ses angoisses « de venir trois fois voir ses disciples, et de les admonester. C'est bien être « prince de paix que d'être en paix parmi la guerre, et vivre en douceur « parmi les amertumes.

« De ceci je désire que vous tiriez ces résolutions; la première est que « bien souvent nous estimons avoir perdu la paix, parce que nous sommes « en amertume, et néanmoins nous ne l'avons pas perdue pourtant; ce « que nous connaissons, si pour l'amertume nous ne laissons pas de renon-« cer à nous-même, et vouloir du tout dépendre du bon plaisir de Dieu, « et si nous ne laissons pas pour cela d'exécuter la charge en laquelle nous « sommes. La seconde, c'est qu'il est forcé que nous souffrions de l'ennui « intérieur quand Dieu arrache la dernière part du vieil homme, pour le « renouveler en homme nouveau, *qui est créé selon Dieu;* et partant nous « ne devons nullement nous troubler de cela, ni estimer que nous soyons « en la disgrâce de Notre Seigneur. La troisième, c'est que toutes les pen-« sées qui nous rendent de l'inquiétude et de l'agitation d'esprit, ne sont « nullement de Dieu qui est *prince de paix :* ce sont donc des tentations « de l'ennemi, et partant il les faut rejeter et n'en tenir compte. Il faut en « tout et partout vivre paisiblement. Nous arrive-t-il de la peine inté-« rieure ou extérieure? Il faut la recevoir paisiblement. Nous arrive-t-il « de la joie? il la faut paisiblement recevoir sans pour cela tressaillir. « Faut-il fuir le mal? il faut que ce soit paisiblement sans nous troubler; « car autrement en fuyant nous pourrions tomber et donner loisir à l'en-« nemi de nous tuer. Faut-il faire le bien? Il-le faut faire paisiblement; « autrement nous ferions beaucoup de fautes en nous empressant; jusque « même à la pénitence, il la faut faire paisiblement. »

« jamais en faire de même. Non, je ne pense pas que nous « eussions le courage de retarder ainsi, de propos délibéré, « un seul pas de notre chemin pour tout ce que le monde « nous saurait présenter ; non, sans doute, non, moyennant « la grâce de Dieu. »

« Oh! que le service des âmes, m'écrivait-il un jour, m'est « une douce et honorable peine! »

« Il conduisait à la vie parfaite très grand nombre d'âmes, en diverses provinces, et pour lesquelles il fallait faire des lettres sans nombre et toutes écrites de sa main, outre la peine qu'il avait de lire celles qui lui étaient adressées, lesquelles étaient souvent très longues.

« Ce fut ce même zèle qui lui fit entreprendre la composition des excellents livres qu'il a laissés à la postérité, lesquels il tira de la presse de ses affaires, non sans admiration de ceux qui savaient la multitude de ses autres occupations.

« Il a été tout-à-fait incomparable dans la charité qu'il a exercée au confessionnal, dans le zèle avec lequel il s'y employait. Il se donnait tout entier à cet exercice sans mesure ni limite, que de la nécessité de ceux qui recouraient à lui ; il quittait tout pour cela, excepté qu'il fût occupé pour quelque affaire plus importante à la gloire de Dieu, parce qu'il savait qu'en ce sacrement se faisait le grand profit des âmes. Tous les dimanches et fêtes, quantité de personnes y venaient, seigneurs, dames, bourgeois, soldats, chambrières, paysans, mendiants, personnes malades, galeuses, puantes et remplies de grandes abjections ; il les recevait tous sans différence ni acception de personne, avec égal amour et douceur ; car jamais il ne refusait aucune créature pour chétive qu'elle fût; au contraire, je crois fermement qu'il les recevait avec plus de charité intérieure, et les caressait plus tendrement que les riches et bien faits, et disait que c'était là où s'exerçait la vraie charité. Les enfants mêmes n'étaient pas éconduits par ce Bienheureux, ains il les recevait si amiablement qu'ils prenaient plaisir d'y retourner.

« Aux grandes fêtes, jubilés et autres occasions semblables, il fallait souvent qu'il entendît les confessions de jour

et de nuit : « Ces jours, me disait-il, me sont au poids de « l'or, pour la multitude des confessions. »

« Il m'écrivit une fois : « Nous avons ici un grand jubilé « qui m'a tenu occupé, mais consolé en la réception de plu- « sieurs confessions générales et changements de conscience; « j'ai moissonné avec des larmes partie de joie, partie d'a- « mour, parmi nos pénitents »

« Il m'écrivit une autre fois : « Il y a quatre jours que j'ai « reçu au giron de l'Eglise, et en confession, un gentilhomme « de vingt ans. O Sauveur de mon âme ! quelle joie de le voir « si saintement accuser ses péchés, et parmi tout cela, faire « voir une providence de Dieu, si spéciale et si particulière « à le retirer par des mouvements et ressorts si cachés à « l'œil humain, si relevés et si admirables ! il me mettait « hors de moi-même. Que de baisers de paix je lui donnai ! »

« Quand il connaissait qu'on avait peine à se faire entendre en confession ou par honte ou par crainte, il tâchait par tous les moyens d'ouvrir le cœur et d'accroître la confiance : « Ne suis-je pas votre Père ? » et il disait cela jusqu'à ce qu'on lui eût répondu oui ; et sur cela : « Ne voulez-vous pas bien « me dire tout ? Dieu attend que vous ouvriez votre cœur ; il « a les bras ouverts pour vous recevoir. Voyez-vous, je tiens « la place de Dieu, et vous avez honte de moi ! mais au partir « de là je suis pécheur ; et si vous aviez fait tous les maux « du monde, je no m'en étonnerais point. »

« Il aidait même avec une douceur non pareille à expliquer les péchés, quand il voyait que par ignorance ou par honte, on avait peine à les dire.

« Après la confession il disait des paroles toutes cordiales : « Oh ! que votre âme m'est chère, et tout ce qu'elle m'a dé- « claré ! et les anges maintenant se réjouissent et font fête « sur cette action, et moi je vous en félicite avec eux ; mais « il faut pourtant bien promettre à Notre Seigneur de n'y « retourner pas, et à moi aussi. »

« Quand il voyait qu'on n'avait pas de contrition, il faisait dire quelques courtes paroles, comme : « Vous vou- « driez bien n'avoir jamais offensé Dieu, n'est-ce pas ? » Et

quelquefois il faisait redire quelque chose de ce qu'on s'était accusé pour faire rompre la répugnance qu'on avait à le dire.

« Dieu seul peut savoir le nombre infini d'âmes que sa majesté divine s'est acquise par l'entremise de ce Bienheureux ; car cette réputation répandue partout, qu'il était l'unique en douceur et en piété, et qu'en matière de bien gouverner les âmes il était incomparable, faisait qu'on accourait à lui de toutes parts.

Assurément, dirons-nous après cette partie des dépositions de la mère de Chantal, un des plus beaux titres qu'ait François de Sales à notre admiration, c'est sa charité, cette charité qu'il a entendue et pratiquée dans tout le sens miséricordieux et doux que le christianisme lui a donné. La conduite et les maximes du pieux évêque de Genève, en disent plus que les plus savants traités des habiles, et, bien méditées, enfanteraient plus d'actes de dévouement, d'amour des hommes, que toutes les doctrines possibles de philanthropie.

Du reste, ici comme ailleurs, François de Sales n'est absolument que le fidèle interprète de la pensée de Jésus-Christ. Le Sauveur, en effet, n'a rien tant préconisé que la charité ; il l'a mise dans ses discours et dans ses œuvres. N'avons-nous pas appris de saint Matthieu qu'un docteur de la loi étant venu vers le Messie, lui dit : « Maître, quel est le grand précepte dans la Loi ? » Jésus lui répondit : « Tu aimeras le « Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de « tout ton esprit. » Voilà le plus grand et le premier com- « mandement. Le second est semblable à celui-là : « Tu « aimeras ton prochain comme toi-même. » C'est en ces deux « préceptes que consistent la loi tout entière et les Pro- « phètes. »

François de Sales conserva toujours dans son cœur ces divins enseignements. Il savait que si la charité prenait sa place dans les âmes, il n'y aurait plus parmi les hommes que paix et bonheur, que douceur et consolation, que pardon, confiance et salut éternel !

CHAPITRE XIX.

CONFRÉRIE DE LA CROIX ÉRIGÉE PAR FRANÇOIS DE SALES.

Conséquences de la charité de François de Sales. — Érection de la confrérie des pénitents de la Sainte-Croix. — Ses noms. — Les causes de cette érection. — Statuts, règlements, fêtes, processions, obligations, habits des confrères et principaux officiers.

Non seulement François de Sales pratiqua la charité chrétienne, mais il fut encore le type de cette charité prise dans sa plus grande extension ; de cette charité selon Jésus-Christ, qui est infiniment au-dessus de l'aumône et de la philanthropie, et va jusqu'à la confraternité de l'évangile, jusqu'à cette abnégation de soi-même et de tous ses biens temporels et spirituels, qui rendit suaves et sublimes les premiers temps du christianisme. Il versait avec la même profusion ses richesses aux pauvres, la science de Dieu aux ignorants, sa force aux âmes faibles et malades, la lumière aux aveugles. Il comprenait dans toute leur étendue les tristes conditions de l'humanité ; Il savait que son apanage, c'est la souffrance, comme expiation, et une grande fragilité. Or, ce châtiment qui se transmet ainsi, devenu qu'il est un fatal héritage, et qui souvent encore s'agrandit par suite des transgressions personnelles ; c'est tantôt la pauvreté réelle et positive, et tantôt la misère morale ; aussi bien que la faim du corps, c'est encore celle de l'âme, du cœur ou de l'esprit. L'un demande une obole, l'autre la foi divine ou l'amour céleste ; mais tous, mendiants, impies, ignorants ou incrédules, ont également besoin du secours de la charité. C'est donc à ceux qui ont reçu et qui possèdent les richesses de ce monde, ou les trésors de l'intelligence et de la foi, d'alléger la souffrance d'autrui ; c'est leur mission ici-bas. Ils ne possèdent

que pour répandre ; ils n'ont reçu que pour donner, pour donner librement et avec joie, selon leurs facultés propres et les besoins de leurs frères, le pain ou la parole, le soutien du corps ou la consolation qui fortifie l'âme, la vie matérielle ou la science du ciel. Il faut que l'Evangile s'accomplisse dans toute son étendue. Pour cela, la charité devait succéder à l'égoïsme qui pesa si long-temps sur le monde.

Les plus grands saints ont tous contribué plus ou moins à hâter cette révolution providentielle que Jésus-Christ avait commencée, et que l'église a continuée depuis, dans sa doctrine de la *communion des saints* ; dogme profondément chrétien que la réforme a eu l'inconcevable déraison de rejeter ; comme si, en refusant de l'admettre, on ne se trouvait pas forcé de nier en même temps la rédemption des hommes par la mort du Christ, mystère où se résume virtuellement toute la religion de l'Evangile.

Ces courts préliminaires peuvent être utiles pour faire comprendre comment François de Sales fut par ses œuvres l'expression la plus fidèle de l'esprit du christianisme ; ils jettent aussi un nouveau jour sur les Institutions que cet homme de Dieu fonda pendant sa vie. Commençons par celle qu'il créa dès son entrée dans le sanctuaire, ainsi que nous l'avons vu dans le cours de son histoire, et à laquelle il donna le nom de confrérie de la Sainte-Croix. Charles-Auguste nous en retrace les statuts, en même temps qu'il fait saisir le but et les avantages de cette association :

« Premièrement, il voulut (François de Sales) qu'elle fût appelée du nom de la Sainte-Croix, parce que, disait-il, sous les salutaires enseignes de la croix, la religion catholique est conservée, l'ancien ennemi du genre humain, semeur de zizanie, est terrassé ; et aux temps passés, non seulement les bienheureux Pères s'en sont servi, pour chasser les tentations, mais encore les empereurs, les rois et les princes, pour combattre les infidèles et subjuguer les hérétiques, non sans de grandes victoires et triomphes. Il lui donna aussi le nom de la Conception de la glorieuse Vierge Marie ; parce que, disait-il, la très pure et très sacrée Vierge, Mère de notre

Sauveur, conçue sans aucune tache de péché originel, prie incessamment pour le peuple, intervient pour le clergé, intercède pour le dévot sexe féminin, donne secours aux oppressés, réprime les efforts des hérétiques et infidèles, et délivre les bons de tous les maux. Finalement, il voulut encore qu'elle fût appelée du nom de Saint-Pierre et Saint-Paul, apôtres, les glorieux princes de la terre, dont celui-ci a été docteur des Gentils, et l'autre vicaire de Jésus-Christ, fondement de l'église, et la foi duquel ne viendra jamais à défaillir : parce que, disait-il, tous deux ont illustré par leur propre mort la sainte Eglise Romaine, mère et maîtresse de toutes les autres Eglises, et étant les patrons titulaires de l'illustre Eglise de Genève, ils l'ont conservée avec sa ville, son diocèse et ses peuples, dans la profession de foi orthodoxe, sans la moindre tache d'hérésie, quasi depuis le berceau de l'Eglise jusqu'à l'an mil cinq cent trente-cinq ; alors que Satan, auteur de tous maux, infecta tellement la cité, et une partie du diocèse, par la contagion de plusieurs diverses et contraires erreurs, et par de très violents troubles d'hérésies, chassant le sacré prélat, ses chanoines, tout le clergé, et tous les autres observateurs de la vraie foi, détruisant les églises, rasant les autels, fracassant les images, pillant les ornements, dispersant et foulant aux pieds les reliques des saints, et enfin toutes les choses divines, d'où est advenu que cette misérable cité est maintenant la nourrice des guerres et homicides, l'inventeresse des trahisons, la sentine et l'égoût des embrasements et rapines, l'asile des plus pervers et criminels de toute l'Europe. De sorte que l'on peut conclure à bonne raison, qu'elle est l'origine de tous les malheurs qui ont affligé jusqu'à présent la France et la Savoie ; partant, disait le pieux François, il est à espérer, que si, à l'invocation de ce signe salutaire de la croix, et implorant les suffrages de la glorieuse Vierge et des saints Apôtres, nous nous convertissons au Dieu des miséricordes, avec une vraie componction de cœur, par des gémissements, des prières, des jeûnes, de fréquentes confessions de nos péchés, des communions, et autres bonnes œuvres vraiment chré-

tiennes ; le même grand Dieu, lequel (quoique très clément et doux) veut être prié, contraint, et quasi comme vaincu, par certaine importunité et prière continuelle, nous retirera et délivrera de toutes vexations des hérétiques, et fera refleurir la sainte et sacrée religion catholique dans notre cité de Genève, nous remettra dans nos propres siéges, et dans notre propre Eglise, de laquelle ayant été chassés, il y a plus de cinquante ans, nous avons résidé en cette ville d'Annecy, comme étrangers et pèlerins, en une Eglise mendiée.

« Donc, puisque la continuelle prière de plusieurs est très agréable à Dieu, et que le plus grand moyen d'implorer son secours est si les esprits de plusieurs fidèles, congrégés et assemblés au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ (lequel a promis de se trouver au milieu d'eux), consentent à une même dévotion, par la coopération du Saint-Esprit ; à l'imitation des autres provinces, et cités, qui se sont trouvées allégées, avec beaucoup de consolation, de semblables nécessités et dangers, par des érections de diverses confréries et congrégations, sous leurs noms toutefois, et invocations ; François de Sales, prévôt de l'Eglise de Genève, avec ses chanoines, à la plus grande gloire de Dieu, et l'honneur de toute la cour céleste, érige et institue à perpétuité cette salutaire confrérie des Pénitents de l'un et de l'autre sexe, à l'autel de la Sainte-Croix, situé dans l'église de Genève, et pour le temps à l'autel de Saint-Germain, en l'église de Saint-François d'Annecy, du consentement et autorité du Révérendissime Père en Dieu, Claude de Granier, évêque et prince de Genève, et avec le bon plaisir du Souverain Pontife, et du Saint-Siége Apostolique, sous de tels statuts et constitutions :

« Parce qu'il est nécessaire d'avoir un lieu entièrement libre dehors de l'Eglise en laquelle l'autel de la confrérie est situé, tant pour chanter et célébrer les divins offices, et exercer d'autres œuvres pies, que pour traiter des affaires de la confrérie, ainsi que c'est partout la coutume de faire, et que l'église de Saint-Jean-Baptiste de la commanderie de Génevois, située en lieu public de la ville d'Annecy, n'est plus guère fréquentée, tant par le défaut de prêtres, qui y sont

affectés, que par l'injure du temps ; et que, néanmoins, il est à espérer que les habitants, comme très catholiques qu'ils sont, la visiteront et fréquenteront, si dorénavant, on y célèbre des messes et autres divins offices, et si l'on y fait souvent des prédications et exhortations ; partant, l'oratoire de la confrérie a été établi en cette église de Saint-Jean, tandis que les chanoines de Genève résideront à Annecy ; où s'il arrivait que l'église cathédrale fût transférée en un autre lieu que la cité de Genève, la confrérie, comme perpétuellement et indissolublement unie et incorporée à icelle, sera transférée en même temps en ce même lieu, avec toutes ses enseignes, vases sacrés, livres et ornements, de laquelle toutefois pourra demeurer un membre perpétuellement dépendant, selon qu'il sera jugé être expédient et à propos.

« Les fêtes principales et perpétuelles de la confrérie seront : l'Exaltation de la sainte Croix, la Conception de la glorieuse Vierge Marie, l'Invention de la même sainte Croix, et la fête de saint Pierre et saint Paul, apôtres ; et afin qu'elles soient plus solennellement célébrées, on exposera publiquement et honorablement le très saint Sacrement de l'Eucharistie, sur l'autel de l'Oratoire, chaque jour d'icelle, et on le gardera le jour tout entier, avec la révérence due ; ce qui se fera encore chaque second dimanche du mois (on a depuis transféré au troisième), excepté en septembre, décembre, mai et juin, à cause de telles fêtes solennelles qui arrivent en ces mois. Or, en ces jours-là, deux des confrères députés par le prieur et ses assesseurs, seront obligés de passer une heure alternativement, en habit, et à genoux devant l'autel, priant et méditant chacun selon sa dévotion, spécialement pour notre saint Père le Pape, pour tous les prélats de la sainte Eglise, pour tout le clergé, pour la tranquillité de la république chrétienne, pour la conservation de la foi catholique, pour la paix et concorde entre les princes chrétiens, et encore pour la conservation et accroissement de la confrérie, afin que de jour en jour elle produise des fruits spirituels qui soient agréables à la divine Majesté ; sur le tard on fera la Bénédiction, et puis on remettra le saint Sacre-

ment dans son tabernacle ordinaire. Les mêmes jours solennels, et la nuit du Jeudi-Saint, on fera des processions publiques, selon la commodité du lieu et opportunité du temps, ès-quelles tous et chacun des confrères de l'un et de l'autre sexe seront obligés d'assister en habit. Ils marcheront deux à deux dévotement, gravement, modestement et avec silence, chantant (ceux qui sauront) distinctement les prières qui auront été au préalable ordonnées, et les autres récitant à voix basse le chapelet de Notre-Dame. C'est pourquoi, à l'heure assignée, tous les confrères se rendront à l'Oratoire, auquel les processions commenceront et retourneront, et en icelle un député exprès portera une grande croix au milieu de deux autres qui tiendront des cierges, ou bien des lanternes ou fallots allumés. Les confrères recevront le corps de notre Seigneur, ces quatre jours solennels, et chaque second dimanche du mois, dans l'Oratoire, s'il se peut, ou bien en une autre église, après s'être purgés par la confession sacramentelle, qu'ils pourront faire là où bon leur semblera : les prêtres tâcheront d'y célébrer la sainte messe. Que si quelqu'un se trouvait légitimement empêché, il pourrait satisfaire à ce statut un autre jour, pourvu qu'il signifiât son empêchement au prieur, qui sera tenu d'y pourvoir. Cela s'étendra encore aux absents, qui toutefois communieront une fois le mois. Tous les dimanches, il sera dit une messe en l'Oratoire, par un prêtre qui soit confrère, tel qu'il plaira au prieur de députer : et tous les autres confrères seront tenus d'y assister (s'il se peut), et tâcheront d'aider et accompagner le célébrant par leurs prières. Tous et un chacun des confrères seront obligés de réciter tous les jours cinq fois l'Oraison Dominicale, et cinq fois la Salutation Angélique de la même façon ; c'est à savoir, à genoux et tête nue, en quelque lieu qu'ils se trouvent (quand ce serait bien au milieu des rues et places publiques), toutefois et quand l'on sonnera en la grande église (comme à Annecy, en celle de Notre-Dame) ; afin qu'outre le gain des indulgences que les Souverains Pontifes ont accordé à ceux qui réciteront telle Salutation, par cet humble service rendu à la très glorieuse Vierge, les pro-

vinces de toute la Savoie puissent être délivrées et exemptes de maladies, de pestes, de tempêtes, de grêles, et autres corruptions et perturbations de l'air.

« Quand les confrères rencontreront le saint Sacrement que l'on porte aux malades, sinon qu'ils fussent grandement empêchés, ils seront tenus de l'accompagner et suivre, avec prières pour la santé du malade; comme encore de visiter les malades et prisonniers quabd ils sauront qu'il y en a.

« Aussitôt qu'on s'apercevra de quelque procès ou dissention entre les confrères, tant petite soit-elle, et pour quelle cause que ce soit, on en avertira le prieur, lequel, avec ses assesseurs et conseillers, tâchera de les accommoder incontinent, et devant que la discorde s'allume davantage, et les autres feront des prières à Dieu pour tel accommodement.

« Aussitôt qu'on aura appris la nouvelle de la mort de quelque confrère de l'un et de l'autre sexe, on mettra à la porte de l'Oratoire l'enseigne de la croix sur un drap, avec un écriteau portant l'heure et le nom de l'église en laquelle le défunt devra être inhumé, afin que les autres frères se trouvent pour accompagner le corps, et prier Dieu pour le repos de son âme, à quoi ils seront obligés, sinon que la nécessité les retînt autre part ; et le lendemain, on célébrera une messe des morts en l'Oratoire, pour le salut de cette âme, et afin qu'elle soit délivrée des peines du Purgatoire ; outre cela, afin que tous les ans on fasse quelque mémoire générale des confrères défunts, le jour le plus proche, et non empêché, après la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, il devra se faire un anniversaire général en l'Oratoire, et tous les confrères y assisteront en habit pour ouïr la messe, que le prieur dira (s'il est prêtre), et les autres prières qu'on y chantera.

« A l'imitation des autres confréries, mais principalement de l'archiconfrérie du très saint Crucifix, anciennement érigée à Rome, en l'église de Saint-Marcel de l'ordre des Frères Servants, l'habit de celle-ci sera un sac de toile noire, ou bien de treillis, couvrant tout le corps, depuis le col jusqu'aux talons, simple, sans fente ni ouverture, ni

soie, ni ornement, ni travail quelconque, avec le capuce de même toile et couleur, voilant la tête et toute la face ; de plus, un cordon de filet de même, médiocrement épais et tout fait à nœuds, comme celui que les Cordeliers portent, duquel pendra un chapelet, non pas toutefois précieux ; et cet habit sera donné, par le prieur, à quiconque entrera dans la compagnie, avec une cérémonie particulière ; et tous les confrères, de quelque qualité et condition qu'ils soient, seront tenus et obligés de le porter en l'Oratoire et processions, et en toutes autres actions publiques, quand la confrérie s'assemblera. Les femmes, sur un habit blanc, seront obligées au seul cordon et chapelet.

« Il sera permis d'entrer dans la confrérie (outre les chanoines de l'église cathédrale) à toutes personnes de l'un et de l'autre sexe, catholiques néanmoins et de bonne réputation, faisant au préalable la profession de foi, et selon les autres cérémonies qu'on a coutume d'observer. Le secrétaire tiendra un livre dans lequel seront écrits les noms, surnoms et qualités des confrères, avec désignation du jour de leur réception, et de l'argent qu'ils auront offert de leur bon gré.

« Les officiers de la confrérie seront changés tous les ans au chapitre général, qui se tiendra le jour plus proche des calendes de septembre, non empêché par quelque fête. Le premier et principal officier, et en quelque façon chef, sera nommé prieur, et on le prendra toujours du corps de l'église cathédrale, tant qu'il se pourra faire : lui seul de tous les confrères, portera le surplis en l'Oratoire, ès-processions et assemblées, et autres actions publiques, où il aura partout la prééminence. Sa charge sera de commencer les divins offices, de réciter les prières et oraisons publiques, de marcher tout seul après la procession entre les deux assesseurs de la confrérie, de faire la Bénédiction du saint Sacrement dans l'Oratoire, de nommer ceux qui célébreront des messes ordinaires et extraordinaires, d'élire les directeurs des processions et les chantres, de députer les visiteurs des malades et des prisonniers, et les accommodeurs de querelles ; de recevoir ceux qui voudront entrer dans la compagnie, de

faire la paix, concilier les ennemis et terminer les procès; de convoquer les assemblées extraordinaires, de présider en icelles et de recueillir les voix, entre lesquelles la sienne vaudra deux. Tous les confrères, de quelque condition qu'ils soient, doivent lui porter honneur, révérence et obéissance. Il aimera la justice et fera le jugement, et quand il y aura cause légitime, pourra substituer un autre chanoine, qui portera le nom de sous-prieur.

« Les assesseurs assisteront au prieur, en tout ce qui sera nécessaire, toutefois avec l'habit de la confrérie ; et aux processions : chacun d'eux portera le bâton du pèlerinage, marchant le premier à la droite, et le second à la gauche du prieur.

« Le trésorier recevra l'argent que les confrères offriront à leur réception et autrement ; il recevra les legs, fournira tout ce qui sera nécessaire, tant pour le service divin, que pour le secours des pauvres et malades, et pour l'administration des choses temporelles (toutefois par un mandat spécial du prieur, qui soit signé de sa main propre) ; il rendra compte au bout de l'an de tout ce qu'il aura reçu et dépensé.

« Le secrétaire écrira les actes, ordonnances et délibérations de la confrérie, et fera toutes les autres choses qui seront jugées par la congrégation devoir être de sa charge.

« Outre cela, il y aura douze conseillers, partie clercs, partie laïques, entre lesquels seront le prieur, les assesseurs, le trésorier et le secrétaire de la précédente année ; si par fortune il arrivait qu'aux assemblées de la confrérie, on ne pût bonnement se résoudre de quelque affaire difficile et de grande importance, on s'adressera au chapitre de l'église cathédrale, et tout ce qui sera résolu en icelui s'observera par tous les confrères.

« Or, cette confrérie commença d'officier le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, du même mois, avec une solennité non pareille, tant à cause de l'excellente musique qui s'y fit, que de la présence du révérendissime évêque, qui donna la bénédiction avec le Saint-Sacrement, avec applaudissement et réjouissance de tout le peuple, qui eut le bonheur d'y assister.

A peine pourrait-on dire le grand profit qui est arrivé à toute la Savoie, par le moyen de cette confrérie. Et le saint ecclésiastique François en fut le premier prieur, de même qu'il en était le fondateur et instituteur, se rendant partout admirable. »

Il est facile de le voir, François de Sales, en créant la confrérie de la Sainte-Croix, remettait en honneur la pénitence, et il ranimait l'esprit de charité et de ferveur. Il rendait aussi un solennel hommage à la Croix, en présence de cette cité infidèle, Genève, qui en répudiait le signe, et qui annonçait par là sa révolte et ses blasphèmes.

CHAPITRE XX.

ASSOCIATION ET ACADÉMIE CRÉÉES PAR FRANÇOIS DE SALES.

Des associations en général. — Projet de François de Sales à ce sujet. — Approbations du duc de Savoie et du Pape.—Etablissement de la sainte maison de Thonon. — Académie dite Florimontane fondée à Annecy. — Ses statuts.

L'esprit de l'Eglise est éminemment social et essentiellement opposé à cet isolement qui, trop souvent, apparaît comme la source et les fruits de la misanthropie dans les hommes et dans les nations. Partout, au contraire, où la philosophie moderne triomphe, toutes les associations se dissolvent devant elle, et l'état n'est plus qu'une nation d'individus ou de malheureux, qui ont recours au système d'un désolant fatalisme pour se rendre compte de leur position dans la vie, et pour justifier leur haine contre le genre humain. Il n'en n'a point été ainsi dans les âges de foi. C'est l'orgueil qui a dissous les associations catholiques de ces vieux temps, comme c'est l'orgueil qui fait l'isolement des hommes dans les états modernes. L'homme dédaignerait de faire partie d'un corps qui ne lui donnerait ni titres, ni honneurs, ni gloire, ni richesses. S'associer pour honorer Dieu, serait à ses yeux une chose ridicule au suprême degré; et cependant s'associer sans but, ce n'est que préparer un nouvel appât à cette longue chaîne d'espérances trompées, que l'homme poursuit jusqu'à la tombe.

Le moyen-âge comprit que l'homme était né pour la société. Aussi l'intelligence n'était-elle occupée qu'à diriger l'esprit créateur de charité et d'association, pour former ces nombreux colléges, ces universités, ces instituts, ces congrégations qui ouvraient un asile à tous les besoins, et

Digitized by Google

offraient une perspective de satisfaction à tous les désirs de l'âme humaine.

A une époque plus rapprochée de nous, François de Sales parut bien sentir l'utilité de ces associations; et nous le voyons, en conséquence, former lui-même un projet qu'il réalisa, en faveur de ses chers néophytes de Thonon. Ecoutons Charles-Auguste :

« François, avant de quitter Thonon, avait pris un dessein avec le révérendissime Claude de Granier, le Père Chérubin de Maurienne, le Père Esprit de Baunes, capucins, et autres sages et dévots ecclésiastiques, séculiers et réguliers, sous de telles raisons : puisque la cité de Genève, par le concours des gens, et principalement des catholiques, a beaucoup de commodités temporelles, et que ceux qui sont en son voisinage, difficilement peuvent se passer de son commerce pour acheter ou vendre, d'autant qu'on ne peut pas bonnement trouver des choses vénales sinon en icelle, ou à Lausanne, qui n'en est pas distante, et est une autre retraite d'hérétiques : il en advient que les peuples, et principalement ceux qui sont nouvellement convertis à la religion catholique, ayant besoin de telles commodités, et ne pouvant être secourus que par des hérétiques, sont tous les jours tentés et incités par iceux, de quitter la foi et retourner à la fausseté de leur doctrine. Les autres circonvoisins, qui excèdent le nombre de cent mille personnes, s'ils veulent apprendre quelque métier ou bien entrer au service de quelqu'un, ont accoutumé de s'en aller en ces villes-là, pour y apprendre les sciences et arts libéraux.

« Mais ce qui est plus misérable et plus dangereux, pour perdre les âmes aussi bien que les corps, c'est que si quelqu'un, oublieux de son salut, et renonçant à la foi orthodoxe, se retire en cette misérable cité de Genève, il trouve incontinent des biens et autres avantages temporels : comme au contraire, si quelque habitant de la même ville reconnaît la vraie lumière de la foi, tous ses biens sont confisqués à la Seigneurie. De là est, qu'un grand peuple y est venu pour avoir de quoi vivre ; et d'autres n'osent pas

en sortir, qui toutefois promettent d'embrasser la religion catholique, pourvu qu'on leur procure le moyen de se nourrir autre part. C'est pourquoi, si l'on érigeait et instituait à Thonon, une maison de tous arts et sciences, en laquelle, comme en une université publique, ils fussent enseignés, et principalement la théologie scholastique, les controverses, les cas de conscience, les traditions des saints Pères et les saintes Ecritures, et qu'on y reçût et élevât ceux qui, sortant des ténèbres de l'hérésie, entreraient dans la lumière de la vérité, et qu'ils fussent imbus et instruits des préceptes de la foi catholique, et de la sorte, apportassent quelque fruit à la maison, duquel on pût avoir des marchandises et autres choses vénales, et que ceux qui allaient à Genève, y vinssent les prendre ; et qu'en cette société on reçût des personnes de tout sexe, condition et profession (toutefois qui vécussent catholiquement), et qu'en icelle chacun exerçât le talent de son art et science et pensât à divers moyens pour la conversion des hérétiques ; certes, ce serait une très bonne chose pour la propagation de la foi, et pour le salut des âmes.

« Le révérendissime évêque de Genève, et tous ceux qui furent de l'assemblée, dirent que c'était très bien considéré, et qu'il fallait en parler au plus tôt à Son Altesse, laquelle y donna son consentement sans difficulté, et de plus, montra de désirer grandement cette affaire. Il ne restait que l'autorité du pape, pour laquelle il fut amplement écrit à Rome, tant par le révérendissime évêque, que par le bienheureux François et le père Chérubin. Sa Sainteté commit le tout au cardinal de Gyury, qui ne s'épargna point pour avancer une chose si bonne et si sainte. Enfin, toutes les difficultés étant surmontées, Clément huitième, souverain Pontife, érigea perpétuellement, et institua cette maison, par des bulles du treizième de septembre, l'an mil cinq cent nonante-neuf, de son pontificat le huitième ; laquelle il voulut être régie et gouvernée par un préfet et sept prêtres séculiers, qui devraient observer la vie et l'institut de la congrégation de l'Oratoire de Rome ; concédant, par autorité apostolique, tous les pri-

viléges, immunités, indulgences et grâces, dont les autres universités publiques, et principalement celles de Bologne et de Pérouse ont accoutumé de jouir ; lui unit perpétuellement, annexa et incorpora trois prieurés conventuels : celui de Saint-Joyre, possédé par le cardinal de Montel-Paro ; celui de Nantua, et celui de Contamine ; la mit sous la protection du saint Siége Apostolique et d'un des cardinaux de la sainte Eglise Romaine, et pour la première fois, du cardinal Baronius ; élut, nomma et établit pour préfet, celui qui avait remué le tout, et qui entendait fort bien toutes les affaires, François de Sales, prévôt de l'église cathédrale de Genève. »

Plus tard, toujours animé du même esprit, François, lorsqu'il fut devenu évêque, forma un autre genre d'association dans la ville d'Anneci. Il aimait les lettres, et il croyait qu'un évêque ne doit laisser à personne le soin de les protéger, quand il peut le faire. D'ailleurs, il avait à cœur de faire tomber, et toujours par des voies d'union et de charité, les barrières que trop souvent les préjugés élèvent entre les hommes. Il se concerta donc avec le président Favre, son ancien ami, pour fonder une académie toute chrétienne.

« La cité d'Annecy, dit Charles-Auguste, était semblable à celle d'Athènes, sous un si grand prélat que François de Sales, et était habitée d'un grand nombre de docteurs, soit théologiens, soit jurisconsultes, soit bien versés en lettres humaines. C'est pourquoi, il entra dans l'esprit du bienheureux François, d'instituer une académie en une si grande abondance de beaux esprits; le président Favre se réunit à lui.

« Ce dessein étant proposé, fut généralement approuvé d'un chacun ; et parce que les Muses fleurissaient parmi les montagnes de Savoie, il fut trouvé fort à propos de l'appeler Florimontane, et de lui bailler pour devise un oranger, avec ces mots : *Fleurs et fruits*. Le lieu fut assigné en la maison du président Favre. Le très illustre duc de Nemours, Henri de Savoie, fut prié d'en vouloir prendre le titre de prince et protecteur ; ses assesseurs furent : François de Sales, évêque de Genève, pour ce qui regarderait la philosophie et théologie ; Antoine Favre, pour la jurisprudence ; et tous deux

ensemble indifféremment pour les sciences et lettres humaines; par ce moyen, l'académie resta érigée sous de telles constitutions :

« La fin de l'académie sera l'exercice de toutes les vertus, la souveraine gloire de Dieu, le service des sérénissimes princes et l'utilité publique. Les seuls gens de bien et doctes y seront reçus. Quiconque devra être admis, sera présenté par quelqu'un des académiciens. On écrira au catalogue le nom, surnom, la patrie et les qualités de celui qui sera reçu, lequel sera tenu de faire preuve de sa doctrine et capacité, ou par écrit, ou par parole, ou en prose, ou en vers, devant les académiciens. Tous les académiciens prendront des noms et des devises à leur fantaisie, qui toutefois soient convenables ; et le censeur prendra garde qu'elles soient bien choisies, et qu'on ne les change point : après qu'elles auront été dépeintes, on les affichera selon l'ordre de la réception. Les consultations de ceux qui auront à parler publiquement, se feront avec un jugement mûr et exactement.

« On admettra aux assemblées générales, tous les braves maîtres des arts honnêtes, comme peintres, sculpteurs, menuisiers, architectes et semblables. Chaque leçon comprendra (autant qu'il se pourra faire) un traité entier de quelque matière ; si moins, on tâchera de faire une bonne conclusion de tout ce qui aura été dit en la première leçon. Le style de parler ou de lire sera grave, exquis, plein, et ne ressentira en aucune façon la pédanterie. Les leçons se feront, ou de théologie, ou de politique, ou de philosophie, ou de rhétorique, ou de cosmographie, ou de géométrie, ou d'arithmétique. On y traitera de l'ornement des langues, et surtout de la française. Les académiciens destinés pour faire les leçons, promettront de n'absenter jamais sans nécessité. On affichera à la porte de l'Académie un billet, auquel sera marqué le temps et la matière des leçons. Les lecteurs tâcheront de tout leur pouvoir d'enseigner bien, beaucoup et en peu de temps. Les auditeurs apporteront leur attention, leur pensée et leur soin à ce que l'on enseignera ; et s'il y a quelque chose qu'ils n'entendent pas, ils en présenteront des inter-

rogats, après que la leçon sera faite. Les discours et harangues se feront avec plus d'éloquence que la leçon, et l'on s'y servira de l'art oratoire. On n'y admettra point d'hérétique, schismatique, infidèle, apostat, ennemi de la patrie ou des sérénissimes princes, perturbateurs du repos public, ou marqué de quelque infamie publique.

« Tous les académiciens entretiendront un amour mutuel et fraternel. On tâchera d'éloigner de l'Académie tout ce qui pourrait en quelque façon nourrir la discorde. Quand il y aura quelque dissension ou querelle, le prince, ou son lieutenant, ordonnera très prudemment ce qu'il verra être nécessaire. Tous iront à qui mieux fera. Ceux qui arriveront, l'académie étant commencée, s'assiéront sans cérémonie, et sans aucune dispute de préséance. Toutefois, il y aura une place particulière pour les grands, comme princes, prélats et semblables. Nul des académiciens ne fera signe de légèreté d'esprit, quelque petit qu'il puisse être, autrement il sera corrigé par les censeurs. Le prince de l'Académie sera toujours quelque homme illustre, vertueux et porté au bien de l'Académie. Les collatéraux ou assesseurs seront sages, prudents, doctes et experts. Le secrétaire sera d'un esprit clair, subtil, expéditif et généreux, et bien versé aux lettres humaines. Il n'enverra point de lettres, qu'au préalable il ne les ait fait voir au prince, aux collatéraux et censeurs. Les censeurs seront très versés en toutes choses, autant qu'il se pourra faire, et approcheront de l'encyclopédie ; toutefois ils communiqueront au prince et collatéraux les pièces qui devront être examinées. Le trésorier sera un homme prudent, équitable et soigneux. Les académiciens ne devront point être grevés de contribuer pour les choses qui seront nécessaires, selon la raison. Que les avaricieux ne mettent point le pied dans l'Académie. On créera un huissier à gage, lequel sera obligé d'appeler les académiciens à propos, et selon le temps, de conduire et reconduire le prince et les collatéraux à l'Académie, de préparer la salle et disposer les siéges. Les autres choses seront ordonnées selon que les affaires et les temps enseigneront.

« Le Bienheureux François donna le commencement à l'Académie par une très belle harangue, et dès lors tint la place du prince ; et cette première année, on commença le cours des mathématiques, par l'arithmétique, les éléments d'Euclide, la sphère et cosmographie avec ses parties, la géographie, l'hydrographie, corographie et topographie ; suivit l'art de naviguer, et la théorie des planètes, et enfin la musique théorique. Certes, il ne se pouvait rien voir de plus beau, ni de plus suave que ces exercices ; et la ville d'Annecy fut en peu de temps habitée, sous ces deux grands personnages, le Bienheureux François, et le président Favre, des plus beaux esprits, non seulement du Génevois, mais encore de toute la Savoie. »

Consacrer sa vie à soulager les douleurs des hommes, a dit Châteaubriand, est le premier des bienfaits; le second est de les éclairer. François de Sales a exercé cette double charité. De même qu'il a répandu au dehors la compassion et la douceur, il n'a pas craint de faire briller la lumière, puisqu'il en a ouvert les sources ; il a aimé à faire partager aux hommes de sa patrie ces clartés qu'il avaient recueillies dans les écoles les plus célèbres ; mais il a voulu faire tout cela en chrétien et en évêque. C'est qu'il savait que les beaux-arts et les sciences, quand elles découlent d'une source pure, attachent plus étroitement à la religion, qu'elles apprennent à connaitre et à honorer.

CHAPITRE XXI.

ERMITAGE RÉTABLI PAR FRANÇOIS DE SALES.

Les anciens ermites et ceux d'aujourd'hui. — Description du mont Voiron. — Histoire de son ermitage. — Premier ermitage de Voiron ruiné par les hérétiques. — Grands miracles de Notre-Dame de Voiron. — Second ermitage. — Troisième ermitage. — François de Sales instituteur et fondateur de la congrégation des Ermites de Voiron.

Elie et saint Jean dans le désert sont regardés comme les plus anciens anachorètes. Viennent ensuite saint Paul, surnommé l'Ermite, et saint Antoine qui l'ensevelit. Ceux-ci, à l'insu l'un de l'autre, s'étaient enfoncés dans le vaste silence de cette Thébaïde dont les seuls habitants étaient depuis long-temps les momies de toute une nation éteinte. Bientôt après, la Syrie, dans ses grottes, les cèdres du Liban, sous leurs palmes, virent arriver de l'Europe et de l'Asie, des hommes qui fuyaient un monde corrompu. Jusque vers la fin du dernier siècle, les belles et vertes forêts de France furent aussi habitées par de pauvres ermites qui se livraient à la prière et à la contemplation, qui accueillaient les voyageurs égarés, réchauffaient à leur foyer le bûcheron transi. Souvent ces anachorètes, par le bruit de leurs vertus, attirèrent près d'eux des disciples; alors les forêts étaient défrichées, la terre ensemencée; l'ermitage devenait un monastère, puis le monastère donnait naissance à un village, quelquefois à une ville. De nos jours, avec quel sentiment de reconnaissance et d'admiration ne devons-nous pas signaler les ermites du mont Saint-Bernard, ces solitaires qui, déjà à moitié dans les cieux, où est le seul trésor qu'ils attendent, arrachent aux avalanches, aux glaciers, aux abîmes, ou de pauvres pèlerins, ou des étrangers qui sont venus de loin

troubler ces saintes solitudes des pas de leurs avides caravanes ; sublime et vain exemple qu'ils donnent trop souvent à des hommes qui les dédaignent, et qui, à peine aux pieds des monts, les ont déjà oubliés !

De son temps, François de Sales, évêque de Genève, résidant à Anneci, voyait près de lui un ermitage célèbre, tombé en ruine ; il entreprit de lui rendre sa gloire primitive, en y établissant une congrégation gouvernée par un supérieur et des constitutions. Mais reprenons d'abord l'histoire de cet ermitage, d'après Charles-Auguste ; nous ferons ensuite connaître sa nouvelle érection.

« Voiron est une très haute montagne qui sépare le Chablais du Faucigny. Du côté qu'elle regarde le septentrion, elle voit devant soi le grand lac Leman, presque toutes les montagnes du comté de Bourgogne et des Suisses, éloignées à une distance très proportionnée, et distinguées par des ombres bleues, les villes et terres de Genève, Gex, Versoy, Couppet, Nion, Rolle, Aubonne, Morges, Lausanne, Ripaille, Tonon, Allinges, Juoire, Hermance, et une infinité de villages, temples, châteaux, fleuves, étangs, forêts, prés, vignes, collines, chemins, et autres choses semblables, avec une si grande variété, que l'œil en tire une merveilleuse récréation, et ne peut-on rien voir au monde de plus beau. Du côté du midi, elle voit, avec une soudaine horreur, les montagnes du Faucigny qui lui sont toutes inférieures ; et pour l'extrémité de cette vue, les cimes sourcilleuses de Champ-Muny, couvertes d'une glace et neige éternelles : de sorte que l'œil de celui qui se tourne, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, reçoit un contentement non pareil. Les peuples appellent cette montagne la sainte et la belle, parce qu'il n'y a rien qui offense la vue. La ville de Bonne est étendue à ses pieds, et les villages de Crannes, de Sales, de Lucinge, de Saint-Sergue, de Machilly, de Grezy, de Langin, de Brens, de Saint-Didier, de Bons, de Sassel, de Burdignin, du Villars, et de Boëge. Les vignobles couvrent ses racines, les châtaigniers viennent en second rang ; les prés et les granges (où les pasteurs nourrissent en été un grand nombre de bétail et font

à force laitages) tiennent le milieu ; et enfin, elle est très utilement couronnée d'un labyrinthe de fouteaux et de grands et vieux sapins, dont les branches vous représentent naïvement des quenouilles entortillées d'étoupes vertes, que le temps, comme un bon ménager, fait et file par une insensible continuation.

« C'est le commun dire de tous les habitants de ces lieux-là, que sur la croupe de cette montagne, les payens adoraient autrefois une idole dans laquelle le démon parlait, voire même maltraitait bien souvent ceux qui manquaient aux cérémonies accoutumées ; or, c'était dans le temps que la statue de Jupiter était révérée sur les montagnes que l'on appelle maintenant de Saint-Bernard, laquelle fut rompue et brisée par les évêques de Genève, nommément par saint Domitian, du temps de Gondésil, roi de Bourgogne, lorsque les Allobroges embrassèrent entièrement la foi et religion chrétienne. Toutefois le malin esprit ne se départit pas de la montagne, mais sous la figure d'un horrible sanglier, exerçait sa rage sur les personnes qui se hasardaient d'y monter ; c'est pourquoi nul n'osait plus s'enfoncer trop avant dans le bois, sinon qu'il fût sorcier, ou qu'il eût fait traité avec le diable. Le seigneur de Langin avait son château presque à mi-montagne, duquel on voit même encore aujourd'hui une fort haute tour au milieu de plusieurs masures. Icelui se voulant montrer hardi, et accusant quelques gentilshommes d'avoir peu de courage, fit tant, qu'à la fin il les tira avec soi à la chasse ; mais étant à la cime de la mongne, voilà le sanglier qui se jette sur lui (sans que ses compagnons eussent le courage de le secourir, se mettant à fuir, qui d'un côté qui d'un autre), et le maltraita tellement, qu'il demeura comme mort et tout déchiré sur la place.

« Alors détestant sa témérité, et levant ses yeux au ciel, il se voua à la glorieuse vierge Marie, et promit de faire bâtir une chapelle à son honneur en ce même lieu, si par ses prières et intercessions, cette bête farouche pouvait être tuée ou chassée, et lui, échapper, de tant de coups dont il pensait que le moindre fût mortel. La vierge ne lui dénia

point son secours, lorsqu'il était sur le point de rendre l'âme; de sorte qu'il eut encore moyen de se retirer en son château. Mais comme il pensait de rendre son vœu et de bâtir la chapelle, il se vit en de grandes peines et difficultés, ne trouvant personne qui en voulût prendre l'ouvrage, tant une juste crainte avait saisi les cœurs d'un chacun. Enfin il s'adressa à l'évêque de Genève de ce temps, et le supplia de députer quelque prêtre pour faire les exorcismes en la montagne de Voiron : car on ne pouvait pas croire que ce sanglier fût naturel, l'évêque commanda au plus expert exorciste du diocèse de s'y transporter, lequel étant monté et ayant fait toutes ses oraisons, conjurations et bénédictions, se fit dresser une cabane sur le lieu pour attendre le perturbateur à pied ferme, se fiant à l'aide de Dieu par l'autorité duquel il entreprenait le combat : mais ayant parcouru toute la montagne durant trois jours, et n'ayant aperçu aucun bruit, ni rien vu d'extraordinaire, il crut que le malin esprit était délogé, et pour ce, étant descendu, assura le seigneur de Langin que, s'il voulait accomplir son vœu, il pouvait le faire sans crainte et que les faveurs de la Reine des anges lui en donnaient le loisir. Ce gentilhomme, tout consolé du rapport de l'exorciste, fit mettre aussitôt la main à l'œuvre, et dans peu de temps vit sa chapelle dressée, sur l'autel de laquelle il éleva une statue de Notre-Dame entaillée en bois, tenant entre ses bras son Dieu enfant; et il pria l'évêque de la consacrer et dédier à l'honneur de cette miraculeuse Vierge.

« Mais ce ne fut pas encore tout : car étant las du monde et connaissant par les expériences journalières que tout est vanité sinon Dieu, il résolut de se retirer des affaires séculières, afin de penser à la mort avec plus de loisir, à l'imitation de tant de sages personnages de son temps, qui peuplaient les déserts. Pour cet effet il bâtit, tout joignant à sa chapelle, un petit ermitage pour lui et pour un compagnon, se réservant de tous ses revenus, tant seulement ce qui était nécessaire pour la vie qu'il entreprenait; établit une bonne fondation, fit de grandes aumônes, ordonna que venant

à décéder, son corps serait inhumé dans sa petite chapelle ; que les corps de ses successeurs et ermites mourant à Langin, seraient à tout le moins portés devant l'image de Notre-Dame, avant que d'être enterrés autre part ; obligea par fondation, le curé de Bons, à la célébration de certaines messes en la chapelle, particulièrement les fêtes de Notre-Dame, quand la montée serait possible ; se prescrivit une rigoureuse manière de vie qu'il fit approuver par son évêque, et ainsi, ayant dit un solennel adieu au monde, passa saintement le reste de ses jours en oraisons, méditations, jeûnes, afflictions d'esprit et macérations de corps, répandant l'odeur d'une solide dévotion sur tout le bas voisinage, et laissant, après sa mort, une très suave mémoire de sa sainte vie. Son imitation en attira plusieurs, qui se joignirent à son compagnon et suivirent son institution. Et ce fut alors que le saint ermitage commença d'être fréquenté d'un grand nombre de peuples qui venaient de loin, tant pour remercier Dieu des faveurs qu'ils avaient obtenues par les intercessions de la glorieuse Vierge, que pour apprendre le chemin du ciel, de la bouche des saints ermites. L'histoire, depuis ce temps-là, est presque toute plongée dans l'oubli, jusqu'au temps où Luther et Calvin semèrent leurs hérésies, celui-ci en France, et celui-là en Allemagne, et que les Français occupèrent premièrement la Savoie, les Bernois, se prévalant de l'occasion, envahirent de leur côté le pays de Chablais et abolirent la religion catholique romaine, partout où ils purent étendre la force de leurs armes.

« Le saint ermitage du mont de Voiron n'en fut pas exempt : ils y vinrent, armés, comme si c'eût été pour assaillir quelque forteresse, maltraitèrent et chassèrent les ermites, emportèrent, par un horrible sacrilége, les vases sacrés, habits, meubles, papiers de fondations, donations, ventes, priviléges, indulgences et autres droits ; mirent le feu aux bâtiments ; ruinèrent et démolirent entièrement, jusques à faire rouler les pierres par la montagne ; quoique Dieu ne laissât pas ces méchancetés impunies, car dans fort peu de temps après, ceux qui avaient coopéré à la destruction

de ce saint ermitage, périrent tous misérablement. Toutefois, la statue de Notre-Dame fut miraculeusement conservée.

« Jean Burgnard, Chablaisien, de la paroisse du village de Brens, ayant non-seulement embrassé l'hérésie des Bernois, mais de plus, s'étant joint à eux pour les conduire à l'ermitage, se jeta de prime-abord sur l'autel pour enlever la statue, comme il fit, et l'ayant attachée, il la traîna derrière soi en descendant, avec toutes sortes d'ignominies, disant par moquerie : « Viens après moi, petite Maure, si tu as du pouvoir, comme l'on dit, montre-le maintenant : pourquoi te laisses-tu ainsi traîner ? que ne te défends-tu ? » Et voilà, pendant qu'il vomit de tels outrages et blasphèmes, que tout aussitôt, la statue s'arrête et demeure immobile, quoique ce fût en un lieu où la terre était égale, au milieu d'un pré. Ce misérable, voyant qu'il ne la pouvait plus tirer, tourna la tête en derrière pour voir ce qui l'en empêchait ; mais par un double miracle, la tête lui demeura de la sorte toute contournée, et il fut au même instant perclus et estropié d'un bras et d'une épaule, sans que jamais il pût se retourner droit : de sorte qu'il se vit contraint de laisser la statue en ce même lieu, et descendit avec peine, portant sur soi, tout le reste de sa vie, la punition de son impiété et l'évident témoignage du souverain pouvoir de la reine du Ciel ; puis, n'ayant pas voulu abjurer son erreur, il mourut comme désespéré, à la vue de plusieurs personnes.

« Mais voici encore une autre merveille : Il y avait une grande cloche que l'on pouvait entendre de Genève et de Lausanne ; les hérétiques l'ayant démontée et ne la pouvant pas emporter, parce qu'elle était trop pesante, ni encore la mettre en pièces, la roulèrent dans un vallon que l'on appelle le Bois de-la-Jou, avec dessein de la venir prendre le lendemain. C'était au commencement du mois d'août, que les chaleurs sont extrêmes ; néanmoins, toute la nuit, il tomba une si grande quantité de neige sur ce pan de la montagne tant seulement et non point autre part, que les soldats étant de retour avec des cordes et marteaux, pour rompre et entraîner la cloche, ne surent jamais reconnaître, ni les sen-

tiers, ni l'endroit même où ils l'avaient mise, de sorte qu'ils furent contraints de s'en retourner. Or, quant à la statue, elle fut trouvée par un bon prêtre inspiré de Dieu, nommé François Monod, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, qui avaient été chassés de Thonon, lequel conçut un grand désir d'aller finir ses jours dans les bois de la montagne de Voiron. L'inspiration fut forte et la résolution prompte, de sorte qu'ayant obtenu la permission de l'évêque, et prié le seigneur de Boëge, Alexandre de Montuagnard, de lui donner quelque petite place dans sa juridiction, proche de la chapelle ruinée, pour y bâtir une cellule et restaurer l'autel de Notre-Dame, il dressa un petit édifice moitié de pierre, moitié de bois, raccommoda la chapelle et rapporta la statue miraculeuse de la Vierge, qu'il avait conservée dans l'église de Boëge. Dès-lors, la dévotion recommença avec une si grande ferveur, que les hérétiques en étant indignés, firent de tout leur pouvoir pour empêcher les saints exercices du peuple de Faucigny en ce lieu Mais les Boëgiens et autres paroissiens du voisinage, s'y rendaient avec armes, surtout le jour de la Visitation, et par de continuelles défenses, donnaient le loisir de célébrer des messes et d'autres offices divins, à la consolation des pauvres catholiques.

« Le Père Monod étant passé de cette vie à une meilleure, l'ermitage fut habité par deux serviteurs de Dieu, Jean du Vernay, prêtre, et Jean Grillet, lesquels après quelque séjour, résolurent de supplier le vicaire de Jésus-Christ de leur octroyer des indulgences pour ceux qui visiteraient leur sainte chapelle. Le Père du Vernay entreprit le voyage de Rome, ayant au préalable obtenu des lettres de recommandation du Bienheureux François, son évêque, et se mit en chemin, habillé d'une soutane grise et d'un mantelet de cuir noir. Or, pendant qu'il voyageait, le frère Grillet, resté seul, endurait beaucoup : l'hiver fut si rigoureux et les neiges si hautes, que presque tout le carême il fut assiégé, sans avoir ni pain ni feu, et sans pouvoir sortir, ni demander du secours Le malin esprit, prenant occasion de cette fâcheuse solitude et nécessité, tâcha souvent de le faire tomber en dé-

sespoir, jusqu'à lui faire presque les mêmes insolences qu'il faisait au grand saint Antoine : car il venait également de nuit et de jour, avec d'horribles hurlements, rugissements et tintamarres ; battait contre les parois de la cellule, comme si c'eût été un tambour, contrefaisant tantôt le jappement des chiens, tantôt le miaulement des chats ; chantait des rimes profanes et lassives, tantôt avec la voix d'une jeune fille, tantôt avec la voix d'un homme. Il emplissait la chambre de crapaux, de serpents et autres bêtes venimeuses, faisait des disputes et querelles, et ébranlait tout l'ermitage.

« Le père du Vernay étant de retour de Rome, avec tout ce qu'il avait désiré, le diable redoubla ses attaques jusqu'à les battre, les secouer, tirer par les pieds, et les mettre à terre, se présentant à eux comme un gros chat noir grommelant et effarouché ; quelquefois, il venait siffler à leurs oreilles, comme un brigand, et continua fort long-temps telles insolentes singeries, à l'étonnement d'un chacun, même des prêtres voisins, qui allaient, par intervalles, visiter, consoler et encourager ces pauvres ermites, et qui contribuèrent beaucoup pour leurs bâtiments. Or, un certain Antoine Rigaud, du diocèse de Fréjus, ayant aussi appris tout l'état de cet ermitage, par la relation du père Jean du Vernay, et obtenu la permission du Bienheureux François pour y demeurer, résolut d'y faire de belles réparations, avec quelques moyens qu'il avait apportés, joignant à ses desseins le consentement du même père du Vernay et du frère Jean Grillet. Mais il supplia le bon évêque très humblement de vouloir les instituer entièrement, afin qu'ils pussent mener une vie plus méritante et plus agréable à Dieu, dans la sainte solitude.

« Or, telles en abrégé furent les constitutions que François de Sales bailla à ces trois dévots anachorètes, au synode qu'il célébra à Anneci, l'an mil six cent et vingt, le mercredi après le second dimanche qui suit la solennité de Pâques.

« D'autant que le saint, célèbre et ancien Ermitage du mont de Voiron est fondé sous le vocable de la Visitation de la glorieuse Vierge Marie Notre-Dame, les ermites qui y vi-

vront désormais invoqueront particulièrement et auront pour patrons en premier lieu (après notre sauveur et rédempteur Jésus-Christ, ange du grand conseil et médiateur de Dieu et des hommes) les saints qui sont au mystère de la Visitation; c'est à savoir, la vierge Marie mère de Dieu, saint Joseph, saint Jean-Baptiste, patriarche des ermites, saint Zacharie, et sainte Elisabeth, en second lieu, tous les bons anges, spécialement le chœur des Principautés, et en troisième lieu, saint Paul, premier ermite, saint Antoine et saint Hilarion.

« Les ermites seront habillés d'une soutane de drap blanc, battant sur les talons, sur la soutane, d'un manteau en façon de rocher jusqu'à mi-jambe, et sur le manteau, d'un camail avec le capuce rond. Il leur est permis de porter du linge à cause de la mondicité, excepté au lit, sur lequel ils se coucheront vêtu de leur habit court, sinon qu'ils fussent mouillés ou malades : car, en ce cas, ils pourront se dévêtir ; comme encore ils seront chauffés, parce qu'en leur montagne les hivers sont très rigoureux et les montées et descentes fâcheuses.

« Les ermites observeront le jeûne, outre les jours commandés par l'Eglise, toutes les veilles de leurs patrons, tout le temps de l'Avent, et depuis le lendemain de l'Assomption de Notre-Dame inclusivement, jusqu'à sa Nativité exclusivement, tous les vendredis de l'année à l'honneur et mémoire de la passion de Notre-Seigneur, et s'abstiendront de la chair tous les mercredis. Les ermites prendront la discipline tous les vendredis, après l'oraison du matin, pendant qu'on récitera le psaume cinquantième de la Pénitence de David, sinon qu'ils aiment mieux porter la haire ou le cilice trois jours de la semaine, ou bien jeûner le vendredi et samedi en pain et en eau.

« Les ermites dîneront et souperont toujours au réfectoire commun, et diront leur coulpe ; ou s'ils ont manqué à quelque chose importante, se disciplineront sur les épaules devant tous les frères ; mais ceux qui auront fait la montée le jour auparavant, ou qui reviendront de la quête des moissons, vendanges et en temps d'hiver, sont exceptés et il leur

sera permis de prendre un peu de repos. Les ermites prêtres, ou qui sauront lire, et entendre le latin, réciteront le grand office du bréviaire romain, et les laïques qui ne sauront pas lire, réciteront le rosaire, à l'imitation des Ursulines, ajoutant neuf fois l'oraison dominicale, et tout autant la salutation angélique, à l'honneur des neuf chœurs des Anges.

« Les ermites observeront en leur office un tel ordre : le sacristain sonnera en tout temps à quatre heures de matin, après quoi, il fera bruire le reveil-matin par le dortoir l'espace de trois tours, et un peu après, retournera sonner le dernier signe de l'office. Les frères laïques assisteront à Matines, à genoux, jusqu'à la fin du premier psaume, puis pourront sortir, si bon leur semble, pour dire le chapelet ou quelqu'autre oraison, prenant garde surtout de ne parler point les uns avec les autres. Aussitôt que le sacristain aura cloché deux coups sur la fin de Prime, à la façon du Martyrologe, ils retourneront tous nécessairement au chœur pour faire l'oraison mentale, laquelle durera demi-heure, sinon qu'il y eût quelque cause urgente de la faire plus courte, et se commencera par les litanies des Saints. Etant achevée, si c'est en hiver, les frères se chaufferont demi-heure, puis chacun ira vaquer à ce qu'il aura en charge. La première messe se dira à six heures, continuant jusqu'à midi, lorsqu'il y aura beaucoup de prêtres ; que s'il n'y en a que trois ou quatre, la première se dira à sept heures, la seconde à huit, la troisième à neuf, la quatrième à dix, et, s'il est possible, les frères les serviront tour à tour. Quand on prévoira des fêtes, les jours desquelles le peuple a accoutumé d'affluer, et que pour ce, il faudra vaquer à ouïr les confessions, les prêtres diront Matines le soir auparavant, depuis huit heures jusqu'à neuf, puis le matin, les heures de suite : mais quand rien ne pressera, on dira Tierce et Sexte à neuf heures, None à midi, Vêpres à trois heures, et Complies à six, finissant par l'oraison mentale de demi-heure, laquelle, après que les frères seront assemblés au son de la cloche, que le sacristain donnera au cantique de Siméon, se commencera par les litanies de Notre-Dame.

« Tous les samedis après souper, les ermites chanteront au chœur, devant l'image de la Vierge, l'hymne de ses joies, puis se retireront en leurs cellules, ou bien iront se chauffer un peu, selon le temps : mais si quelquefois ils ne se trouvent pas en nombre suffisant pour chanter, alors, si le restant est prêtre, il dira à haute voix les litanies des saints ; si c'est un frère laïque, il récitera les litanies de Notre-Dame: lesquelles, à tout le moins, ne s'omettront jamais, et que tous seront obligés de savoir par cœur. Les jours fériaux et ouvriers, après l'action de grâces du dîner, les ermites iront à l'église pour réciter les litanies de saint Michel et des saints Anges, avec commémoration de saint Paul, de saint Antoine, de saint Hilarion, de l'église triomphante, et ajouteront, pour la militante, l'oraison de saint Augustin, qui se trouve au quarantième chapitre de ses Méditations.

« Les ermites confesseront leurs péchés et recevront le très auguste sacrement de l'Autel, tous les jours de dimanche et fêtes solennelles. Les prêtres tâcheront de célébrer la sainte messe tous les jours. Les ermites observeront exactement le silence, sinon que la nécessité ou la civilité les fasse parler ; en quel cas, ils prendront garde de modérer leurs discours et ne rien dire de trop. Les ermites auront en très grande recommandation l'hospitalité, et un soin tout particulier des pèlerins et étrangers, les servant et traitant courtoisement, sans toutefois rompre les règles de la juste économie. Les ermites ne sortiront point de leurs cellules, sinon pour les offices au son de la cloche, ou étant appelés pour quelques nécessités, ou quand le père supérieur leur permettra de se promener seuls, parmi le bois, pour tout autant de temps qu'il prescrira.

« Les ermites étant à la quête ou à quelque négociation, éviteront tout ce qui pourrait donner le moindre sujet de scandale, tâchant de se comporter le plus conformément à l'ordre de l'ermitage, qu'ils verront judicieusement être possible, sans incommoder personne ; et étant de retour, jureront de tout ce qu'ils auront reçu ou négocié. Pour recevoir quelqu'un et bailler l'habit, après le temps de la probation,

il sera requis d'avoir le consentement de tous les frères, l'opinion du révérend surveillant, et le jugement ou commandement du révérendissime évêque ou de son vicaire-général. Comme pareillement, on ne mettra personne dehors, sans les mêmes précautions. Celui qui, désireux d'observer l'entière solitude, apportera et joindra à la communauté suffisamment pour son entretien, sera exempt de faire la quête. Que si avec le temps, les ermites pouvaient avoir des rentes suffisantes, par la charité des gens de bien, ils s'arrêteront sans plus, et demeureront en l'ermitage, pour vaquer avec plus de loisir à la sainte méditation et réception des pèlerins. Les ermites obéiront à un supérieur, qui soit pareillement ermite, ou autre tel qu'il plaira au révérendissime évêque de le commettre, lequel aura tout le même pouvoir que les Ordres réformés donnent aux supérieurs. Quand il se rendra intolérable, injuste et passionné outre mesure, les frères conviendront par-devant le révérendissime évêque leur juge, ou son vicaire-général, toutefois sans forme ni figure de procès, accusant simplement et excusant pareillement, sans injure ni animosité.

« Les ermites se tiendront en l'obéissance de l'évêque, tout de même que les curés ; ils seront obligés de se trouver au synode diocésain, et ne résoudront rien de grand et important en leur chapitre, sans le communiquer au surveillant et faire approuver à l'évêque. Du reste, ils observeront exactement toutes ces constitutions, pour être dignes du saint nom qu'ils portent; et, à cet effet, les reliront souvent, tâchant toujours de faire mieux.

« Voilà les règles que ce grand et bienheureux prélat octroya à ses chers enfants les ermites du mont de Voiron. Elles furent lues en plein synode, et approuvées par deux célèbres docteurs théologiens, Pierre-François Jayus, chanoine théologal de l'église cathédrale de saint Pierre de Genève, et Pierre Magrin, chanoine et sacristain de l'église collégiale de Notre-Dame d'Annecy ; et enfin ces bons anachorètes firent la profession, à vœux simples, entre les mains de Jean-Louis Questan, docteur en théologie, pareillement chanoine

de l'église cathédrale, et surveillant, député exprès par le bienheureux François.

Le rétablissement de l'ermitage du mont Voiron, tel que le comprit François de Sales, n'est pas une œuvre indifférente parmi les institutions de notre Saint, car, comme le dit Bouhours de saint François Xavier, quand un missionnaire quitte sa solitude et va dans les villages instruire les pauvres, personne ne doute, après l'avoir vu, qu'il soit un saint venu du désert, pour enseigner aux hommes le chemin des cieux. Sous un autre point de vue, saint Jérôme avait coutume de dire : Que chacun juge pour soi-même ; quant à moi, une ville m'est une prison et la solitude un paradis.

CHAPITRE XXII.

ORDRE RELIGIEUX FONDÉ PAR FRANÇOIS DE SALES.

François de Sales fondateur d'un nouvel Ordre religieux. — But primitif de cet Ordre. — Sa nouvelle organisation et sa règle. — Son esprit. — Ses œuvres. — Son développement. — La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus prend naissance dans la Visitation.

Parmi les fondateurs d'Ordre, François de Sales fut, sans contredit, un de ceux qui allièrent au plus haut degré l'amour de Dieu à l'amour du prochain. C'est que, homme de prière et homme d'action, mêlé aux grandes luttes religieuses de son époque, tout entier préoccupé des intérêts des âmes, l'évêque de Genève, en rêvant la création d'un pieux institut, voulait y faire entrer deux éléments, l'élément actif et l'élément contemplatif, l'amour de Marthe et l'amour de Madeleine, comme nous l'avons vu déjà si délicieusement exprimé dans une de ses lettres.

La pensée de François de Sales était donc celle-ci : Activité de Marthe. — Visite et soulagement des pauvres et des malades.

Contemplation de Madeleine. — Retraite et méditation au pied de l'autel.

La Visitation exista six ans sous cette forme. Lorsque plus tard elle dut en changer, Francois de Sales lui conserva autant que possible son but primitif, le soulagement des malades et des infirmes ; seulement Marthe et Madeleine ne quittèrent plus le logis qu'il leur avait préparé pour y vivre ensemble ; elles n'eurent plus la faculté d'exercer leur charité au dehors.

Or, voici quelles furent les principales dispositions de cette organisation nouvelle ;

1° Admission des veuves, des femmes âgées et des infirmes, aussi bien que des jeunes, afin d'ouvrir à cette classe de personnes un asile qu'elles n'auraient pu trouver dans les autres Ordres religieux, et aussi afin de conserver autant que possible le but primitif de la fondation, le soin des malades.

2° Absence d'austérités corporelles, pour faciliter l'admission de ces mêmes personnes faibles, infirmes ou âgées, qu'aurait éloignées la sévérité d'une discipline plus rigoureuse.

3° Dispense du grand office. Différentes causes sont attribuées à cette disposition, et comme elle paraît avoir soulevé quelque blâme, l'évêque y revient dans plusieurs de ses lettres à divers personnages (1).

4° Obligation pour chaque religieuse d'apporter une dot, autant qu'il en est besoin, afin que la communauté ne soit point détournée par la misère et les mille inquiétudes qu'elle entraîne à sa suite, de la pensée calme et réfléchie de Dieu ; mais d'autre part, absence de toute propriété particulière, destinée à entretenir l'esprit de pauvreté et de renoncement. Sous ce rapport, il pousse les précautions si loin, que

(1) Nous citerons ici une de ces lettres adressée à un Religieux :

« Mon révérend Père, quant à la demande que fait le bon seigneur du-« quel vous m'écrivez sur l'occupation des sœurs de la Visitation, en cas « qu'elles ne disent le grand office, il y a deux raisons :

« La première, que les sœurs disant le petit office gravement et avec « pause, elles y emploient autant de temps comme la plupart des autres « religieuses en mettent à dire le grand office, sans autre différence, sinon « que les unes le disent avec plus d'édification et meilleure prononciation « que les autres.

« Certes, il y a huit jours, qu'étant en un monastère près de cette ville, « je vis des choses qui pouvaient bien faire rire les huguenots; et des « religieuses me dirent qu'elles n'avaient jamais moins de dévotion qu'à « l'office, où elles savaient de faire toujours beaucoup de fautes, tant « faute de savoir les accents et quantités, que faute de savoir les rubri-« ques, comme encore pour la précipitation avec laquelle elles étaient « contraintes de le dire, et que, ne sachant ni n'entendant rien de tout « ce qu'elles disaient, il leur était impossible, parmi tant d'incommodités, « de demeurer en attention. Je ne veux pas dire pourtant qu'il les faille « décharger, sinon quand le Saint-Siége, ayant compassion d'elles, le « trouve bon. Mais je veux bien dire pourtant qu'il n'y a nul inconvé-

les religieuses doivent changer, chaque année, de chambre, de lit, de croix, de chapelet, de livres, et généralement de tout ce qui est à leur usage.

5° Enfin, la clôture et les trois vœux de religion.

On dira peut-être que les filles de la Visitation avaient une belle mission à remplir, dans leur premier but ; et on pourrait être tenté de regretter qu'elles n'aient pas continué le service des malades à domicile, comme elles y étaient destinées. Mais nous, nous croyons que cet Institut a été beaucoup plus utile à l'Eglise, qu'il ne l'aurait été, suivant la première idée du saint fondateur. On substitua la réception *des infirmes, aveugles et contrefaites*, à la visite des malades. Or, nous rappellerons ici qu'au commencement du dix-septième siècle, l'Eglise n'avait encore dans son sein que des Ordres dont les personnes faibles et infirmes étaient exclues, et par « là contraintes, disait François de Sales, de s'arrêter parmi le tracas ordinaire du monde, exposées aux continuelles occasions de pécher, ou du moins de perdre la ferveur de la dévotion. En quoi, certes, ajoute-t-il, elles étaient dignes de grande compassion ; car, qui ne plaindrait une âme géné-

« nient, ains beaucoup d'utilité à laisser le seul petit office en la Visitation. « En somme, mon révérend Père, ce petit office est la vie de la dévotion « en la Visitation.

« La deuxième réponse, c'est qu'en la Visitation, il n'y a pas un seul « moment qui ne soit employé très utilement en prières, examen de cons- « cience, lecture spirituelle et autres exercices. Je m'assure que le Saint- « Siége favorisera cette œuvre, qui n'est ni contre les lois, ni contre l'état « religieux, et qui lui acquiert beaucoup de maisons d'obéissance, en un « temps et en un royaume où il en a tant perdu; et puisque même il n'y « a pas tant de considérations à faire pour des maisons de filles, d'autant « qu'elles ne sont de nulle conséquence pour les autres ordres, ni ne « peuvent être occasion de plaintes aux maisons fondées sous autres sta- « tuts. La seule considération de la plus grande gloire de Dieu me donne « ce désir, et l'utilité de plusieurs âmes capables de servir beaucoup sa « divine majesté en cette congrégation, avec la seule charge du petit of- « fice. Sera-ce pas une chose digne du Christianisme, qu'il y ait des lieux « où retirer ces pauvres filles, qui ont le cœur fort, et les yeux et la com- « plexion faibles? Pour le reste, mon révérend Père, travaillez diligem- « ment à faire réussir l'entreprise de votre séminaire, car j'ai opinion « qu'il sera meshui nécessaire. »

reuse, laquelle désirant extrêmement de se retirer de la presse de ce siècle, pour vivre toute à Dieu, ne peut néanmoins le faire, faute d'avoir un corps assez fort, une complexion assez bonne, ou un âge assez vigoureux. » Heureuse retraite donc, qui devait être ouverte pour *des cœurs généreux, pour des esprits sains et robustes*, mais pour des corps affaiblis! Et combien de personnes devaient en avoir besoin! Combien se sont sanctifiées à l'ombre de cet Institut, qui n'auraient pu avoir accès ailleurs!

Quant à la règle du nouvel Ordre, François de Sales voulut qu'elle fût proportionnée à la faiblesse de celles qui devaient y être soumises ; c'est pourquoi il choisit celle de saint Augustin « qui console les pusillanimes, dit ce grand patriarche lui-même, reçoit et soulage les infirmes, est patiente envers toutes ; » et le saint évêque de Genève ajoute qu'il en a retranché « tout ce qui pouvait empêcher les faibles et les infirmes de s'y ranger, pour y vaquer à la perfection du divin amour. »

Le saint fondateur, suivant l'inclination et la douceur de son esprit, et connaissant combien certains caractères appréhendent une vie trop uniforme, s'est abaissé jusqu'à leur faiblesse avec une condescendance admirable, en partageant la journée en vingt-neuf exercices, qui se succédant sans interruption, renouvellent sans cesse l'attention et la ferveur, et captivent saintement et sans contention la vivacité de l'imagination et la légèreté du caractère.

Nous transcrivons ici la constitution de ces exercices :

« Depuis les cinq heures du matin, jusqu'à huit : Premièrement, les sœurs se lèveront à cinq heures ; secondement, à cinq heures et demie, elles s'assembleront au chœur, et après l'adoration du saint Sacrement, on relira les points de la méditation, on dira le *Veni, sancte Spiritus*, puis on entrera en l'oraison mentale, jusqu'à six heures et demie ; troisièmement, elles diront Prime, quatrièmement, laquelle étant finie, elles se retireront pour ce qui leur aura été ordonné.

« Depuis huit heures jusqu'à dix : Premièrement, à huit heures, on chante Tierce ; secondement, puis on dit Sexte,

troisièmement, qui est suivie de la messe, quatrièmement, et la messe, de None; cinquièmement, à la fin de laquelle on fait l'examen durant un *Miserere*; sixièmement, et le reste du temps, les sœurs se retirent pour faire ce qui leur convient.

« Depuis dix heures jusqu'à midi : Premièrement, a dix heures on prendra la réfection, secondement, qui est suivie de la récréation jusqu'à midi; troisièmement, puis on prend les obéissances.

« Depuis midi jusqu'à trois heures : Premièrement, à midi, les sœurs se retirent en silence pour faire leurs ouvrages, secondement, et après avoir pris le repos de demi-heure, si bon leur semble, troisièmement, à deux heures, elles feront demi-heure de lecture en particulier, parmi laquelle si quelqu'une se sent attirée à l'oraison, qu'elle suive volontiers l'attrait, pourvu qu'elle lise suffisamment pour contribuer à l'entretien d'après Vêpres.

« Depuis trois heures jusqu'à six : Premièrement, à trois heures se disent Vêpres, secondement, après lesquelles on fait l'assemblée, en laquelle les sœurs faisant leurs ouvrages s'entretiennent de leurs lectures jusqu'à Complies, troisièmement, qui se disent à cinq heures, quatrièmement, qui sont suivies des litanies; cinquièmement, et les litanies, de demi-heure d'oraison mentale; sixièmement, puis les sœurs sont en liberté de relâcher un peu leur esprit par quelque exercice extérieur, observant toutefois le silence.

» Depuis six heures jusqu'à dix : Premièrement, à six heures ou environ, on prendra la réfection, secondement, suivie de la récréation, troisièmement, après laquelle on prend les obéissances; quatrièmement, à huit heures et demie, on sonne Matines, et le grand silence commence; cinquièmement, un quart-d'heure après on dit Matines et Laudes, sixièmement, qui sont suivies de l'examen de conscience; septièmement, et l'examen de la lecture des points à méditer; huitièmement, après quoi toutes les sœurs se retirent pour être toutes couchées à dix heures précisément.

» Mais ès fêtes, outre l'oraison ordinaire, les sœurs non occupées à quelque office, pourront, si bon leur semble, faire

demi-heure d'oraison après la messe ou None, et une autre demi-heure entre la récréation du dîner et Vêpres.

» En tout temps, on sonnera l'*Ave Maria* du soir, entre jour et nuit, et dès lors il ne sera plus loisible de demeurer au parloir, ni d'ouvrir la porte, sinon pour quelque chose pressante, qui ne puisse être bonnement différée. »

En hiver, le lever n'a plus lieu qu'à cinq heures et demie, et en conséquence, le reste des exercices du matin se prolonge jusqu'à midi et demi.

Après cette organisation, François de Sales avait raison de dire avec confiance : « J'espère que cette congrégation sera « pour les infirmes un doux et gracieux refuge, car sans « beaucoup d'austérités corporelles, les religieuses qui la « composent pratiquent toutes les vertus essentielles à la dé- « votion ; leur vie est amoureuse, intérieure et paisible, et « elles chantent le petit office de Notre-Dame, pour avoir en « cela une sainte et divine récréation. » Il disait encore : Plu- « sieurs âmes s'y retireront auprès de Notre Seigneur, y « trouveront un peu de refrigère et glorifieront le saint nom « du Seigneur. » Mais, quoi qu'il en soit de ces adoucissements, il n'a pas craint d'ajouter que, « s'il se pouvait imaginer un genre de perfection plus haute et plus relevée que celle qu'il désirait de ses filles, elles seraient tenues d'y aspirer. » C'est qu'en fondant son œuvre non sur les austérités du corps, mais sur celles de l'esprit et sur l'abnégation la plus universelle qui puisse être pratiquée, il savait qu'une âme une fois lancée dans cette voie d'une sublime perfection, ne peut plus s'arrêter, parce qu'elle tend toujours à l'intime union avec son Dieu, laquelle peut être indéfiniment augmentée dans cette vie

C'est ici le lieu de parler de l'esprit du nouvel Ordre institué par François de Sales. Il nous le fait lui-même connaître dans *ses Entretiens spirituels* (1).

(1) Le livre qui porte ce titre est simplement un recueil des instructions que François de Sales adressa aux religieuses de la Visitation, dans diverses circonstances.

» Or, pour en venir à la fin pour laquelle notre Congrégation de la Visitation a été érigée, et par icelle comprendre plus aisément quel est l'esprit particulier de la Visitation, j'ai toujours jugé que c'était un esprit d'une profonde humilité envers Dieu, et d'une grande douceur envers le prochain, d'autant qu'ayant moins de rigueur pour le corps, il faut qu'il y ait tant plus de douceur de cœur. Tous les anciens Pères ont déterminé que, où l'âpreté des mortifications corporelles manque, il doit y avoir plus de perfection d'esprit. Il faut donc que l'humilité envers Dieu, et la douceur envers le prochain, suppléent en vos maisons à l'austérité des autres. Et si bien les austérités sont bonnes en elles-mêmes, et sont des moyens pour parvenir à la perfection, elles ne seraient pas pourtant bonnes chez vous, d'autant que ce serait contre les règles. L'esprit de douceur est tellement l'esprit de la Visitation, que quiconque y voudrait introduire plus d'austérités qu'il n'y a pas maintenant, détruirait incontinent la Visitation, d'autant que ce serait faire contre la fin pour laquelle elle a été dressée, qui est pour recevoir des filles et femmes infirmes qui n'ont pas des corps assez forts pour entreprendre, ou qui ne sont pas inspirées et attirées de servir et s'unir à Dieu, par la voie des austérités que l'on fait ès autres Religions. »

On lit en outre dans le livre intitulé : l'*Esprit intérieur des Religieuses de la Visitation, expliqué par saint François de Sales* : « La petite Congrégation des filles de la Visitation est comme une fontaine sacrée, en laquelle plusieurs âmes puiseront les eaux du salut ; tout l'intérieur et l'extérieur est consacré à Dieu. C'est une vie toute spirituelle, dont les actions et les résignations sont autant de prières et d'oraisons ; toutes leurs heures lui sont dédiées, oui, même celles du sommeil et de la récréation ; ce sont des fruits de la charité. La gloire qui revient à Dieu, de la retraite de tant de filles assemblées pour l'accroissement de la sainte dilection, croissant tous les jours, fait une somme presque infinie de richesses spirituelles et des trésors de la grâce. . . . . .

« Ce sont des holocaustes vivants, des hosties et de précieuses victimes d'un sacrifice perpétuel, qui s'offrent à Dieu

sur l'autel du Calvaire, pour servir sans intermission Jésus-Christ crucifié, leur unique Epoux ; elles participent à l'esprit de sa croix, elles entrent dans les saintes dispositions de son martyre, pour apprendre à se crucifier à tous moments ; elles renoncent à tous les mouvements de leurs cœurs, si ce n'est à celui qui les porte à l'aimer ; elles n'emploient leurs langues que pour lui donner des louanges, elles ne font aucun usage de leurs pensées, que pour l'adorer et admirer ses grandeurs. Leurs mains ne sont occupées que pour cueillir, au pied de la Croix, les petites vertus d'humilité, de douceur et de simplicité qui y croissent et qui sont arrosées du sang de leur bien-aimé, cloué dans leurs cœurs comme dessus la croix ; leur esprit n'agit que pour apprendre et pénétrer le sens de cette divine leçon, de renoncer à soi-même, de porter sa croix, de suivre le Sauveur crucifié dans les abandons, privations, injures, ignominies, agonie, et tout le reste de ses souffrances, comme aussi pour entrer dans les pratiques de ces belles vertus d'indifférence, de tranquillité, d'égalité d'esprit, d'obéissance, de pauvreté et de charité, qui sont comprises dans la grande leçon qui se fait au Calvaire. »

La douceur et la charité, la patience et l'édification du prochain, la prière et la mortification, la sainte résignation et la simplicité de vie, tel est donc le but de l'institut de la Visitation. Le programme est beau ; il a toujours été fidèlement rempli.

Pour mieux subvenir à tous les besoins des tempéraments faibles, pour s'accommoder aux forces et à l'âge, s'adapter aux attraits et aux conditions, cet Ordre s'est toujours borné à l'abnégation intérieure. Mais il est facile de voir, par ce que nous venons de citer, que si le saint fondateur de la Visitation adoucissait, autant qu'il était possible, l'austérité extérieure de la vie religieuse, il ne perdait pas pour cela de vue le glaive de la mortification évangélique, et que, s'il épargnait le corps, il voulait en venir plus sûrement à l'immolation de l'esprit. C'est aussi dans cette vue qu'il enseignait à ses filles une dévotion mâle et courageuse,

qui pût les rendre fidèles jusqu'aux moindres règlements, par amour. Ecoutons encore notre saint évêque :

« Que les Sœurs fassent profession particulière de nourrir leurs cœurs en une dévotion intime, forte et généreuse; je dis intime, en sorte qu'elles aient la volonté conforme aux bonnes actions extérieures qu'elles feront, soit petites ou grandes. Que rien ne se fasse par coutume, mais par élection et application de volonté : et si quelquefois l'action extérieure prévient l'affection intérieure, à cause de l'accoutumance, qu'au moins l'affection la suive de près. . . .

« Les filles de la Congrégation ont fort peu de règles pour l'extérieur, peu d'austérités, peu de cérémonies, peu d'offices ; que donc elles y accommodent volontiers et amoureusement leurs cœurs, faisant naître l'extérieur de l'intérieur, et nourrissant l'intérieur par l'extérieur ; car, ainsi le feu produit la cendre, et la cendre nourrit le feu. »

Quelle admirable compensation des austérités corporelles ! quel détachement de soi-même ! quelle vue intime de Dieu ! quelle sainte ardeur ! quelle aimable discipline !

L'illustre fondateur ajoute :

« Il faut encore que leur dévotion soit forte : 1° A supporter les tentations qui ne manquent jamais à ceux qui veulent tout de bon servir Dieu. 2° Forte à supporter la variété des esprits qui se trouveront en la Congrégation, qui est un essai aussi grand, pour les esprits faibles, qu'on en puisse rencontrer. 3° Forte à supporter une chacune ses imperfections, pour ne se point inquiéter de s'y voir sujette. Car, comme il faut avoir une humilité forte, pour ne point perdre courage, mais relever notre confiance, parmi nos imbécillités; aussi faut-il avoir le courage puissant pour entreprendre la correction et amendement parfait. 4° Forte à combattre ses imperfections. 5° Forte à mépriser les paroles et jugements du monde, qui ne manque jamais de contrôler les instituts pieux, surtout au commencement. 6° Forte à se tenir indépendante des affections, amitiés ou inclinations particulières, afin de ne point vivre selon icelles, mais selon la lumière de la vraie piété. 7° Forte à se tenir indépendante

des tendretés, douceurs et consolations qui nous proviennent tant de Dieu que des créatures, pour ne point nous laisser engager par icelles. 8° Forte pour entreprendre une guerre continuelle contre nos mauvaises inclinations, humeurs, habitudes et propensions.

« Il faut enfin qu'elle soit généreuse pour ne point s'étonner des difficultés, mais au contraire agrandir son courage par icelles ; car (comme dit saint Bernard), celui-là n'est pas bien vaillant, auquel le cœur ne croît pas entre les peines et contradictions. Généreuse pour prétendre au plus haut haut point de la perfection chrétienne, nonobstant toutes imperfections et faiblesses présentes, en s'appuyant par une parfaite confiance, sur la miséricorde divine, à l'exemple de celle qui disait à son bien-aimé : *Tirez-moi, nous courrons après vous en l'odeur de vos onguents* : comme si elle eût voulu dire : De moi-même, je suis immobile, mais quand vous me tirerez, je courrai Le divin amant de nos âmes nous laisse souvent comme englués dans nos misères, afin que nous sachions que notre délivrance vient de lui, et que, quand nous l'aurons, nous la tenions chère, comme un don précieux de sa bonté. Cette dévotion généreuse ne méprise rien, et fait que, sans trouble ni inquiétude, nous voyons un chacun cheminer, courir et voler diversement, selon la diversité des inspirations et variété des mesures de la grâce divine, qu'un chacun reçoit.

« Et pour conclusion, elles essaieront d'avoir un cœur souple et maniable, soumis et aisé à condescendre en toutes choses loisibles, et à montrer, en toute entreprise, l'obéissance et la charité, pour ressembler à la colombe qui reçoit toutes les lueurs que le soleil lui donne. Bienheureux sont les cœurs pliables, car ils ne rompront jamais !

Un avis admirable qu'il laisse tomber en passant :

« Les filles de la Visitation parleront toujours très humblement de leur petite Congrégation, et préféreront toutes les autres à icelle (quant à l'honneur et estime), et néanmoins la préféreront aussi à toute autre, quant à l'amour ; témoignant volontiers, quand il se présentera l'occasion, combien agréa-

blement elles vivent en cette vocation. Ainsi, les femmes doivent préférer leurs maris à tout autre, non en honneur, mais en affection ; ainsi, chacun préfère son pays aux autres en amour, non en estime, et chaque nocher chérit plus le vaisseau dans lequel il vogue que les autres, quoique plus riches et mieux fournis Avouons franchement que les autres Congrégations sont meilleures, plus riches et plus excellentes, mais non pas pourtant plus aimables ni désirables pour nous, puisque Notre Seigneur a voulu que ce fût notre patrie et notre barque, et que notre cœur fût marié à cet Institut. »

Il ne se peut rien ajouter à l'humilité, à la dévotion généreuse, au pur amour que le saint fondateur voulait inspirer à ses pieuses filles ; mais son cœur déborde, lorsqu'il leur enseigne la charité qu'elles doivent exercer les unes envers les autres. Continuons de citer :

« *C'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.* Ce sont, mes chères filles, les sacrées paroles de celui que vous avez pris pour votre parfait exemplaire, le Sauveur du monde ; par lesquelles il vous convie de travailler pour acquérir la sainte direction du prochain, le regardant comme le chef-d'œuvre de Dieu et sa vivante image. Celle qui le préviendra en douceur et service, sera la plus fidèle image de Jésus-Christ.

« Le plus grand sacrifice que vous puissiez faire, mes chères filles, c'est d'avoir, non seulement un amour solide pour aimer le prochain, mais encore un amour tendre, doux et suave, afin d'embrasser chèrement les personnes pour lesquelles la pente du naturel vous donne plus d'aversion.

« Caressez les infirmes, les maussades, et celles qui vous semblent de plus mauvaise humeur ; excusez leurs défauts autant qu'il vous sera possible, dans l'esprit d'une parfaite dilection, et vous souvenez que les infirmités sont de bonnes écoles de la vraie charité pour ceux qui assistent les affligés, et d'une amoureuse patience pour ceux qui ressentent les peines et les afflictions. Les uns au pied de la croix avec Notre-Dame, de laquelle ils imitent la compassion ; les autres

sont sur la croix avec Notre Seigneur, duquel ils imitent la Passion.

« Cette charité vous doit faire aimer le prochain comme vous-mêmes, non d'un amour sensuel, naturel ou intéressé, mais d'un amour pur et invariable ; car, lorsque l'affection que vous lui porterez trempera dans les sens, elle n'aura ni bonté, ni beauté, mais lorsqu'elle sera fondée en Dieu, elle sera dans son juste prix : il la faudra laisser dilater, et prendre racine dans vos cœurs le plus qu'il se pourra ; car, elle sera excellente, parce qu'elle viendra de Dieu; excellente, parce qu'elle tendra à Dieu; excellente, parce que son lien sera Dieu ; excellente, parce qu'elle durera éternellement en Dieu. »

Enfin il ajoute, pour complément de ses instructions :

« Mes chères filles, Dieu vous appelle à une entière abnégation et renoncement de vous-mêmes, afin que, sans différence des lieux, des nations, des provinces, vous serviez à la dilatation de sa gloire purement et simplement, sans autre intérêt que celui de lui plaire ; car il ne vous doit pas suffire de servir le prochain, il faut que vous vous laissiez employer pour lui et par lui, dans la très sainte obéissance ; quittant Dieu pour Dieu, et renonçant aux douceurs que vous pourriez posséder dans vos Monastères, pour le servir dans les peines et dans les travaux que l'éloignement peut produire.

« Qu'importe-t-il à une âme véritablement aimante, que son céleste époux soit servi ici ou là par ce moyen ou par cet autre ? Qui ne cherche que le contentement du bien-aimé, il est content de tout ce qui le contente. Les filles du monde renoncent bien à la présence des pères et des mères et à leur pays, pour se soumettre à des maris inconnus, ou du moins d'une humeur inconnue ; et pourquoi les filles de Dieu n'auront-elles pas encore un plus grand courage, pour aller cultiver en ces nouvelles ruches des essaims d'abeilles, pour faire le ménage du divin amour plus délicieux que le miel, en faveur de la gloire de leur époux ?

« Les Apôtres sont envoyés par toute la terre pour continuer ce que le Sauveur du monde y était venu faire, pour

donner la vie aux hommes, et *non seulement la vie, mais une vie meilleure plus abondante.* Ainsi, mes chères filles, êtes-vous destinées (comme participantes à l'esprit apostolique) d'aller çà et là en divers lieux, pour donner à plusieurs âmes la connaissance de la perfection de l'Evangile, comprise en votre Institut ; et bien que vous ne puissiez pas avoir la dignité d'Apôtre, à cause de votre sexe, vous en avez l'office ; car, sans remettre les péchés, n'allez-vous pas donner la vie, et une vie plus abondante, puisque l'on voit un si grand nombre de personnes qui se retirent du monde à votre exemple, lesquelles auraient perdu le ciel parmi les périls du siècle et de ses vanités.

« Si les considérations de votre faiblesse vous travaillent, tenez vos yeux élevés en Dieu ; agrandissez vos courages jetez dans ce sein d'amour infini toutes vos appréhensions ; il n'emploie jamais les âmes aux choses grandes et difficiles, qu'il ne leur donne à chaque jour la science et l'assistance pour s'en acquitter à sa gloire, quand bien même il devrait envoyer un Ange pour les conduire. Ne craignez rien, mes filles, allez et entreprenez courageusement tout ce qui regarde le service de Dieu, il sera à votre main droite, afin qu'aucune difficulté ne vous ébranle ; il sera votre appui, et vous soutiendra de son bras, afin que vous suiviez sa voie. Les Apôtres étaient pêcheurs ignorants, Dieu les rendit savants selon qu'il était nécessaire pour la charge qu'il leur imposa; ainsi, vous bénira-t-il en allant, en demeurant, en le servant, en servant le prochain, en vous humiliant jusques dans votre néant, et en vous relevant jusques à votre tout, qui est Dieu. »

Ces maximes sont pleines de sens ; elles sont admirables, et susceptibles de répandre une touchante odeur de sainteté. Mais, combien leur pratique ne demande-t-elle pas de générosité ! Les Religieux trouvent un encouragement dans le résultat de leurs travaux. La science leur prodigue sa douceur et sa noble puissance. Instruments dociles de leur maître, ils opèrent, entre ses mains, de grandes choses. S'ils entrent dans la lice, ils vont au combat, ils travaillent, ils

évangélisent, ils prêchent, ils convertissent ; mais l'action les porte sur ses ailes, et en essuyant la sueur de leur front, ils peuvent mesurer leurs conquêtes. Ils n'en est pas de même des Religieuses qui vivent ignorées dans leurs cloîtres ; leur dévouement est entre Dieu et elles, ce dévouement a donc quelque chose de plus désintéressé que celui des hommes. Elles reçoivent sans doute en grâces intimes ce qui leur manque de consolation, et de soutien extérieur.

Nous dirons cependant ici qu'à certaines époques, les filles de la Visitation produisirent au dehors l'esprit apostolique qu'avait eu en vue saint François de Sales. A l'occasion, elles n'ont point oublié les enseignements de leur illustre fondateur. Elles se sont toujours employées avec un zèle infatigable pour la réussite des œuvres ou des missions diverses qui leur ont été confiées ; et que de maisons n'ont pas eu à se féliciter de leur charité? Que de fruit l'Eglise n'en a-t-elle pas recueilli? Direction des Repenties, des hôpitaux, soin des orphelines, réforme de Monastères, établissement de Congrégations nouvelles, éducation de la jeunesse, rien n'a été étranger à leur zèle. Toujours prêtes à servir les successeurs des apôtres, qu'elles reconnaissent pour leurs premiers supérieurs, elles embrassent, sous leur obéissance, toutes les missions convenables à leur sexe; et depuis la mère de Chantal jusqu'à nos jours, elles ont paru propres à tous les genres d'œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle.

Mais cette diversité d'œuvres dans la Congrégation fondée par saint François de Sales, n'a-t-elle jamais nui à l'union si désirable des maisons qui en font partie? Non, certes ; aucun Ordre religieux ne présente un exemple plus frappant de mutuelle charité et de cordiale communication.

Pour faciliter et alimenter cette union si douce et si aimable, chaque maison doit envoyer tous les ans sa *Lettre Circulaire* aux autres monastères de l'Ordre. Elles y joignent un abrégé des *Vies* des Sœurs qui ont fini leur sainte carrière. Ainsi, se réjouissent-elles ensemble de leurs biens spirituels et temporels ; ainsi, se consolent-elles ensemble dans leurs maux et leurs afflictions, en même temps qu'elles trouvent

dans les exemples de leurs Sœurs saintement décédées, de nouveaux motifs d'actions de grâces et de persévérance.

Cette affection de la Visitation et l'union entre les maisons étaient si intimes, du temps de la mère de Chantal, qu'elle en rendait elle-même ce témoignage : « Je ne sais pas, et ne « crois pas qu'il y ait aucune sorte de Religieuses, bien que « rangées sous l'autorité d'un seul chef, qui aient une plus « entière conformité, que je l'ai vue entre nos Monastères, « ni qui aient une plus suave et parfaite union, que celle « que Dieu y a répandue, ni une plus grande douceur et « confiance que celle qui reluit en notre communication, ni « un plus prompt et charitable secours que celui que nous « nous rendons en nos besoins, chacune selon son petit pou- « voir. »

Or, cette union, et aussi l'uniformité la plus parfaite de règles, d'usages, de vêtements, et de bienveillance aimable, dans une vie simple et commune, s'est conservée dans près de deux cents maisons de la Visitation, depuis l'origine de cet Ordre jusqu'à nos jours. Les nouveaux apôtres, qui vont évangéliser les idolâtres, rapportent avec admiration qu'on retrouve les Religieuses de cet Institut partout les mêmes; et que celles qu'ils rencontrent au Mont-Liban, dans la Russie et dans le Nouveau-Monde, ne diffèrent en rien de leurs sœurs qu'ils ont vues en Savoie, dans l'Italie, en Angleterre et dans notre patrie.

Nous ne saurions terminer ce coup d'œil rapide jeté sur l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie, sans parler du privilége qu'il a eu, d'avoir été choisi pour proclamer dans l'Eglise la dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus. « Cette dévotion, disait la vénérable Marguerite-Marie Alacoque (1), est comme

(1) Sœur Marguerite-Marie Alacoque naquit le 22 juillet 1647, à Lanthecourt (Saône-et-Loire). Dieu la prévint dès le berceau des bénédictions de sa douceur : mais il l'éprouva dès sa plus tendre jeunesse par des croix bien sensibles. Elle entra au couvent de la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial. Sa vie ne fut plus dès lors que l'enchaînement continuel de la pratique des plus sublimes vertus, que l'Epoux des vierges ré-

un bel arbre qui veut prendre racine au milieu de notre Institut, pour étendre ses branches dans toutes les maisons qui le composent, afin que chacune en puisse cueillir les fruits à son gré, selon son goût, quoique avec inégalité. La portion de chacune sera mesurée à son travail. . . . . Mais le divin Cœur veut que les filles de la Visitation distribuent les fruits de cet arbre sacré à tous ceux qui en désireront, sans crainte qu'ils leur manquent. »

Il est bien remarquable que François de Sales lui-même ait prédit cette insigne faveur : « Les religieuses de la Visitation, « dit-il, qui seront si heureuses que d'observer fidèlement « leurs règles, pourront véritablement porter le nom de filles « évangéliques, établies en ce dernier siècle pour être les « imitatrices du Sacré-Cœur du Verbe incarné, dans la dou- « ceur et l'humilité, qui sont comme le fondement et la base « de leur Ordre, et leur donnent le privilége et la grâce in- « comparable de porter la qualité de *Filles du Sacré-Cœur de* « *Jésus.* » Il ajoute que, « si les Sœurs de cette Congrégation « sont bien humbles et fidèles à Dieu, elles auront le *Cœur de* « *Jésus*, leur Epoux crucifié, pour demeure et séjour en ce- « monde, et son palais céleste pour la vie éternelle (1). » Il y a plus, l'esprit prophétique du saint évêque de Genève, voyant dans l'avenir les grâces réservées à cet Ordre, comme si elles eussent déjà eu leur accomplissement, lui désigna pour symbole, un Cœur environné d'une couronne d'épines, tra-

compensa par les faveurs les plus singulières. C'est aux visions et aux révélations dont il l'honora, que l'Eglise doit la tendre dévotion au sarré Cœur de Jésus, qui a fait de si admirables progrès en France, et dans tous les pays catholiques du monde. La sœur Marguerite-Marie termina, par la mort des Saints, sa trop courte carrière, le 17 octobre 1690.

Les nombreux miracles qui se sont opérés à son tombeau et par son intercession, l'ont fait déclarer *vénérable* par la voix publique; et le procès de sa béatification est maintenant en instance à Rome. Les restes précieux de la vénérable sœur Marguerite-Marie reposent dans le monastère de la Visitation, qui a été témoin de ses vertus héroïques.

(1) *La vie intérieure des Religieuses de la Visitation expliquée par saint François de Sales.*

versé de deux flèches, et surmonté d'une croix ; le milieu du Cœur est gravé des saints noms de Jésus et de Marie. Ce fut presque sous cet emblème que la vénérable sœur Marguerite-Marie vit un jour le divin Cœur. « Il y avait, dit-elle, une couronne d'épines autour de ce Cœur sacré, et une croix au-dessus, qui y paraissait plantée. » Or, on sait que saint François de Sales mourut le 26 décembre 1622, et que l'amante du divin Cœur de Jésus ne vint au monde que le 22 juillet 1647, et n'entra au monastère de la Visitation de la ville de Paray, que le 25 mai 1671, quarante-neuf ans après la mort du saint Fondateur.

C'est sans doute à cette dévotion particulière envers le divin Cœur de Jésus que l'Ordre de la Visitation doit le précieux avantage de s'être toujours maintenu dans l'esprit de sa ferveur primitive, et dans une parfaite uniformité. Il n'a jamais eu besoin de réforme, parce qu'il ne s'est jamais relâché. Pendant nos jours mauvais, il a subi le sort commun à tous les Ordres religieux, mais il a eu la gloire de s'éclipser sans que la pureté de sa lumière eût été altérée, et tel encore il a reparu sur l'horizon, lorsque des jours plus heureux ont été donnés à l'Eglise. Tel puisse-t-il apparaître aux siècles à venir, jusqu'aux générations les plus reculées ! Et pourquoi ne le dirions-nous pas ? Puissent les membres de ce pieux Institut croître en nombre et se multiplier toujours, pour l'imitation et la succession de tant de vertus, de charité, d'abnégation, d'humilité, de dévouement et d'amour de Dieu ; saintes vertus qui protégent le monde !

CHAPITRE XXIII.

FRANÇOIS DE SALES CONSIDÉRÉ COMME ÉCRIVAIN.

Le style, c'est l'homme, ne peut se dire que de l'écrivain religieux. — Style de François de Sales. — Sa naïveté. — Son influence sur la formation de la langue française. — Auteurs contemporains. — Prééminence de l'évêque de Genève. — Jugements portés sur ses écrits.

Le style, c'est l'homme : Ce principe tant de fois cité à faux, ne s'applique qu'à certains génies privilégiés qui ont su, dans leurs ouvrages, confondre l'homme et l'écrivain. Cette fusion n'est pas aussi facile et aussi commune qu'on pourrait le croire. Pour livrer ainsi son âme à nu devant le public, il faut une sorte de candeur dans le sentiment, et de naïveté dans la pensée, qui ne se rencontre guère au sein de nos civilisations compliquées. Depuis que la littérature est une profession, depuis qu'elle s'est fait l'esclave et non la reine de l'opinion, depuis que la langue, en vieillissant, a appris à travestir et à farder la pensée au lieu de la dévoiler et de la traduire, depuis qu'une préoccupation trop curieuse et trop savante de la forme, a fait oublier le fond même des idées, le style, ce n'est plus l'homme, ce n'est qu'une *contrefaçon*.

Il n'y a qu'une conviction forte et désintéressée, il n'y a que la foi religieuse qui puisse élever l'écrivain au-dessus de toute préoccupation mondaine, et donner à son style comme à sa pensée, cette simplicité sublime, et cette bonne foi qui ne sont que la conscience appliquée à la littérature. Comme il n'écrit que pour s'édifier lui-même, ou pour édifier les autres, et nullement pour les charmer par de vaines paroles, il ne craint pas de blesser, par une expression trop énergique ou trop vulgaire, les oreilles délicates. Il répand son âme en toute confiance devant ses frères, comme il le ferait devant

Dieu ; pour lui, ce n'est pas une œuvre d'art, c'est une œuvre de salut. Voyez les premiers Pères de l'Eglise, quoiqu'ils aient écrit dans les langues travaillées par une longue civilisation, énervées par la corruption et le mauvais goût, ils ont su en triompher à force de naturel et de génie, ils ont soufflé en elles, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'esprit divin dont ils étaient animés, et leur ont ainsi rendu la vie et la fraîcheur qu'elles avaient perdues au milieu des saturnales de la pensée humaine ; et en lisant les Chrysostôme, les Basile, les Jérôme et les Augustin, on ne peut s'empêcher de s'écrier : *Oui, le style c'est l'homme.*

Les Pères de l'Eglise ont eu pour héritiers de leur foi, de leur génie, de leur style, ces apôtres du moyen-âge, qui, par leur science et leur sainteté, ont continué la mission des premiers disciples du Christ. Nous ne parlons pas ici de ces théologiens savants, de ces champions de la dialectique, qui n'ont fait entendre leurs voix que dans les écoles ; mais plutôt de ces hommes doux et humbles de cœur qui ont prêché avec amour une religion d'amour, et ont répandu sur les peuples qu'ils rencontrèrent dans leur course, avec les semences de la divine parole, les parfums de leurs vertus et de leur éloquence. Nous parlons de ces auteurs ascétiques qui ont exhalé, dans des pages brûlantes ou onctueuses, leur âme ivre de saintes délices. Nous parlons des saint Thomas, des saint Bernard, des saint Bonaventure, des Gerson, des Tauler, des sainte Thérèse, des A-Kempis, de saint François de Sales lui-même.

Mais ici, pour juger le pieux évêque de Genève comme écrivain, avec toute l'équité qu'il est nécessaire d'apporter dans un examen de ce genre, il est une condition essentielle qu'il importe de ne point perdre de vue. Et cette condition, c'est un principe général de justice, que, pour estimer le vrai mérite propre à des travaux d'un ordre quelconque, il faut se placer dans le siècle auquel ils appartiennent, étudier l'esprit et le ton dominant de ce siècle, mesurer l'influence inviolable des circonstances au sein desquelles les hommes ont dû penser et agir, apprécier le concours de tous les éléments qui ont dû exercer leur action sur les facultés de l'homme, consulter le

degré d'instruction, l'éclat des lumières, la nature du goût et le genre de connaissances propres à l'époque dont il s'agit; enfin, tenir compte à la fois des temps et des lieux, et ne rien exiger au-delà de ce que comporte la sphère des rapports dans laquelle on doit circonscrire ses jugements.

Ce principe posé; quand on songe que François de Sales vivait au temps où Ronsard et son école menaçaient de noyer notre vieil idiôme, sous prétexte de le rajeunir, dans un océan de grec et de latin, lorsque aucune règle n'était encore établie, qu'aucun chef-d'œuvre n'avait tracé la route à suivre, n'a-t-on pas le droit de s'étonner qu'un simple prêtre ou évêque, du sein de ses montagnes, environné d'une population inculte et illétrée, au milieu des pénibles travaux de son ministère, ait écrit avec tant de noblesse et de simplicité, tant de grâce et de pureté en même temps, et qu'il ait pressenti ce qu'aurait pu être notre langue gauloise avec ses allures si vives et sa gracieuse désinvolture, si elle ne fût pas tombée des mains des barbares érudits du quinzième siècle, dans celles des génies trop dédaigneux et trop timides du dix-septième.

Montaigne, sans doute, avait paru, mais ce n'était, comme on sait, qu'un spirituel sceptique, qui doutait de tout, des autres et de lui-même; un de ces esprits *primsautiers*, comme il disait lui-même, qui sautent en effet plutôt qu'ils ne marchent, et qui constituent en littérature une individualité curieuse, mais inféconde.

Malherbe aussi était venu, mais le purisme sévère de ce *tyran des mots et des syllabes* (c'est ainsi qu'on appelait Malherbe), n'avait encore exercé aucune influence. Malherbe antérieur, seulement de douze ans, à l'évêque de Genève, avait cédé d'abord lui-même à l'esprit de son siècle, puisqu'il désavoua plus tard le premier de ses écrits. D'ailleurs, on a remarqué avec raison que sa prose fut toujours de beaucoup inférieure à ses vers, comme on peut même le dire plus ou moins, de la plupart des grands poètes du siècle de Louis XIV. On ne doit pas en être surpris, si l'on considère que la poésie est la première branche de littérature qui ait

fleuri chez toutes les nations, que, partout, les bons poètes ont précédé les bons prosateurs, et que c'est en effet dans les pénibles exercices de la versification, que les langues reçoivent l'harmonie, la richesse des images, la variété des expressions et des tours, et cette heureuse souplesse qui les rend propres à peindre tous les objets, à exprimer toutes les nuances de la pensée et du sentiment.

Il faut que l'empire du mauvais goût dont nous venons de parler ait exercé une grande puissance, puisqu'on en trouve encore des exemples si nombreux et si frappants dans les écrivains postérieurs qui ont été cités les premiers avec honneur comme modèles d'un style plus épuré : tels furent Balzac et Voiture.

Le premier est en effet d'une correction remarquable dans les discours qui composent ses *OEuvres diverses* ; on y trouve d'heureux exemples d'euphonie, du nombre dans les périodes, de l'esprit et de l'agrément dans les détails, des comparaisons bien choisies, de l'intérêt dans des choses de peu d'importance. Mais ses *lettres* sont empreintes de recherche et d'apprêt, elles offrent une bigarrure d'érudition appliquée sans mesure à des riens. Quant à Voiture, il n'est pas sans quelques grâces réelles, et il rencontre souvent la bonne plaisanterie ; mais on est rebuté par des métaphores qui ne finissent pas, par cette multitude d'épigrammes, d'antithèses, de pointes, de similitudes forcées, de citations déplacées, de toutes ces richesses de faux aloi qui étaient reçues alors avec tant d'applaudissements.

Il est juste toutefois d'avouer que les deux derniers écrivains dont nous parlons étaient parvenus à élever la prose française à un certain ton de noblesse qui lui avait manqué jusqu'alors ; cette révolution ne devait s'achever que plus tard, mais ils la préparèrent. Elle ne pouvait se faire subitement : la langue française, en perdant son ancienne naïveté, sa facilité libre et franche, ses aimables licences, ne reçut d'abord en échange que des grâces étudiées, des tours péniblement ingénieux, des mouvements guindés, imprimés avec effort, l'enflure et l'afféterie. Cette transition était natu-

relle, et il ne faut pas trop la reprocher à des écrivains qui ont rendu à leur langue un service qu'elle ne saurait méconnaître sans ingratitude.

François de Sales a paru trente ans avant les deux hommes de lettres dont nous venons de nous occuper. Si nous rapprochons ses ouvrages des écrits de ses contemporains, nous verrons qu'il réunit, au plus haut degré, tout le naturel et tout le charme dont la langue de son temps était susceptible, en évitant la plupart des défauts que nous avons indiqués. Tout homme est au-dessus de son siècle, qui s'affranchit des travers les plus en vogue autour de lui, et à l'empire desquels il voit tous les esprits se soumettre; qui, sans guide et sans modèle, mais obéissant à un instinct secret, à un sentiment exquis des convenances, démêle les traits du juste et du vrai au travers des nuages répandus par le mauvais goût et l'engouement universel, et arrive, par ses propres forces, à un horizon plus élevé et dans une région plus pure.

On concevra facilement tout ce que François de Sales dut à son propre génie, si on le considère venant à la suite d'écrivains qui n'avaient presque tous que des défauts à lui offrir, si on envisage d'ailleurs l'état d'imperfection de la langue dont il était obligé de se servir, et que l'on compare sa situation à celle des auteurs de nos jours, environnés de modèles si nombreux et de caractères si variés, tels que les Pascal, les Bourdaloue, les Bossuet, les Fénélon, les Massillon, les Fléchier, les d'Aguesseau, les Buffon, les Montesquieu, etc., etc., écrivains illustres, qui durent aussi beaucoup à leur génie, mais qui eurent l'avantage des progrès de notre langue.

Nous terminerons donc en disant que le style, chez notre saint évêque, c'était bien véritablement l'homme, mais l'homme avec tout ce que l'étude et la religion peuvent ajouter de perfection et de grâce aux plus heureux génies. Comme l'imagination de saint François de Sales est riche et brillante, son style coule à pleins bords avec une intarissable abondance, et quoiqu'il dédaigne souverainement, ainsi qu'il le dit lui-même, *les conceptions d'une éloquence altière et bien empanachée*, il sème sur son passage, et d'une main distraite,

les plus riantes images, les plus belles fleurs de la poésie. Comme son cœur est doué d'une vive et exquise sensibilité, il se fait jour violemment ou avec douceur, à travers l'expression ; il l'anime, il la colore, il la transforme, il secoue les langes dans lesquels la langue française est encore emprisonnée, et lui communique je ne sais quelle ardeur céleste, je ne sais quelle sève de jeunesse qu'elle n'avait pas encore, et que depuis elle a perdue. Enfin, comme la sensibilité est tempérée dans le saint évêque par une soumission d'enfant aux vérités et aux pratiques de la foi, par une piété aussi austère pour lui-même qu'indulgente pour les autres, il conserve au milieu du plus grand luxe de la pensée et de toutes les saillies de son imagination riante, ce calme et cette gravité du chrétien, qui prêtent, sans qu'il y songe, un nouvel attrait à son style. Nous ne pouvons mieux comparer l'éloquence de François de Sales, qu'à un beau fleuve qui prend sa source dans les hautes et pures régions, et qui, descendu dans la plaine, élargit ses rives, afin de réfléchir une plus grande étendue du ciel, se pare, en passant, des fleurs de la prairie qu'il entraîne dans son cours, et ne porte en tribut à la mer que des ondes limpides et parfumées.

On a dit : *Les grandes pensées viennent du cœur* ; on aurait pu ajouter : *Et les grands styles aussi*. François de Sales a dans ses expressions, tout le monde en convient, une simplicité enfantine, des grâces naïves, une onction paternelle ; c'est de son cœur, qui était tout amour, que coulaient, comme une source pure et limpide, ses paroles si douces et si persuasives, ses exhortations si touchantes, ses conseils d'une amitié si tendre. Mais il n'a pas seulement de l'onction et de la douceur, il a souvent encore de la précision et de l'énergie ; il ne décrit pas, il peint d'un seul trait, ou avec de larges et brillantes couleurs ; il ne raisonne ni ne disserte, il exerce un intérêt puissant qui maîtrise les âmes. Il appelle aussi à son secours, pour toucher et convaincre, la nature avec toutes ses pompes, le ciel avec toutes ses magnificences ; et alors il est vraiment sublime.

Voilà cependant le pieux évêque qui ne se croyait pas un

écrivain, ainsi qu'il le dit lui-même, avec tant d'humilité, dans une de ses préfaces (1). « Je ne fais pas profession d'être « écrivain, car la pesanteur de mon esprit et la condition « de ma vie exposée au service et à l'abord de plusieurs, « ne me le sauraient permettre. » Quoi qu'il en soit, celui qui parlait de la *pesanteur de son esprit*, est et sera toujours un des premiers génies de l'époque, un des pères de la langue française, le continuateur de saint Augustin, le précurseur de Fénélon.

Ecoutons le témoignage de ce dernier dans l'appréciation qui nous occupe : « Le style de saint François de Sales, dit l'évêque de Cambrai, montre une simplicité aimable, qui est au dessus de toutes les grâces de l'esprit profane. Vous voyez un homme qui, avec une grande pénétration, et une parfaite délicatesse pour juger du fond des choses, et pour y connaître le cœur humain, ne songeait qu'à parler en bon homme, pour consoler, pour soulager, pour éclairer, pour perfectionner son prochain.

(1) Préface du *Traité de l'amour de Dieu.*

CHAPITRE XXIV.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE FRANÇOIS DE SALES.

Introduction à la Vie dévote. — Plan de cet ouvrage. — Enseignements qu'il contient. — Jugements qui en ont été portés. — Le *Traité de l'amour de Dieu.* — Dessein de cet ouvrage. — Utilité de ses enseignements. — Le livre des *Entretiens spirituels.* — Méthodes de François de Sales pour ramener à la vérité. — Le livre de l'*Étendard de la Croix.* — Ses controverses. — Ses sermons et autres discours.

Introduction à la Vie dévote, tel est le titre du premier ouvrage de saint François de Sales. Commençons par rappeler à quelle occasion cet ouvrage fut composé et mis au jour. Henri IV remarquait qu'un livre manquait dans le monde, il se plaignait du ton austère des prédicateurs et des écrivains de son siècle. Ils ôtaient à la piété chrétienne son plus beau caractère, celui d'être douce et aimable; et puis, le moyen de convertir les calvinistes qui étaient encore en si grand nombre, n'était pas de leur présenter une route hérissée d'épines. Ces réflexions étaient sages, le roi les fit communiquer à l'évêque de Genève. Or François de Sales s'occupait alors de la direction d'une dame forcée de vivre au milieu des plaisirs et des fêtes du monde, et qui désirait y faire son salut. Il lui écrivait des lettres d'une bonté et d'une simplicité évangéliques. Il rassembla ces lettres, et ce fut ce recueil qu'il publia sous le titre d'*Introduction à la Vie dévote.*

Pour se former une juste idée de ce livre, et en saisir le plan dès l'abord, il suffit de se rappeler la préface qui se trouve au commencement. Nous en citerons un fragment où François de Sales fait connaître succintement l'ordre qu'il a suivi, après avoir rendu compte à son lecteur, avec une naïveté délicieuse, des circonstances particulières qui le forcèrent en

quelque sorte à publier de simples conseils, qu'il adressait à *une âme pleine d'honneur et de vertu.*

« J'ai fait, dit-il, cette Introduction en cinq parties : en la première desquelles je m'essaie, par quelques remontrances et exercices, de convertir le simple désir de Philothée en une entière résolution, qu'elle parfait à la fin, après sa confession générale, par une solide protestation, suivie de la très sainte communion, en laquelle se donnant à son Sauveur en le recevant, elle entre heureusement en son saint amour. Cela fait, pour la conduire plus avant, je lui montre deux grands moyens de s'unir de plus en plus à sa divine majesté; l'usage des sacrements, par lesquels ce bon Dieu vient à nous, et la sainte oraison, par laquelle il nous tire à soi. En ceci, j'emploie la deuxième partie. En la troisième, je lui fais voir comme elle se doit exercer en plusieurs vertus plus propres à son avancement, ne m'amusant pas, sinon à certains avis particuliers, qu'elle n'eût pas su aisément prendre ailleurs, ni d'elle-même. En la quatrième, je lui fais découvrir quelques embûches de ses ennemis, et lui montre comme elle s'en doit démêler et passer outre. Et finalement en la cinquième partie, je la fais un peu retirer à part soi pour se rafraîchir, reprendre haleine, et réparer ses forces, afin qu'elle puisse après plus heureusement gagner pays et s'avancer en la vie dévote. »

Il y a une étude profonde du cœur humain dans le plan et la suite de cet ouvrage ! L'auteur surprend dans l'âme de son disciple les premiers mouvements, et en quelque sorte les premiers vagissements de la piété, lorsqu'elle n'est encore qu'un désir d'aller à Dieu ; il l'allaite comme un tendre enfant de doux enseignements, de pieuses exhortations. Bientôt il la nourrit du pain des forts, de cette manne des Sacrements qui tombe du ciel pour nous soutenir pendant notre pèlerinage à travers le désert, et *de la sainte oraison par laquelle Dieu nous attire à soi ;* enfin, lorsque cette âme est affermie dans les voies du salut, qu'elle a triomphé de tous ses ennemis, et échappé à tous les piéges tendus pour la perdre, « il la fait un peu retirer à part soi, pour se rafraî-

chir, reprendre haleine et réparer ses forces, afin qu'elle puisse par après plus heureusement gagner pays et s'avancer en la vie dévote. »

Ce livre porta les plus heureux fruits, et le célèbre Pierre de Villars, archevêque de Vienne, en écrivit à l'auteur : « Le livre spirituel que vous venez de mettre sous la presse « de l'imprimeur, me ravit, m'échauffe, m'extasie tellement « que je n'ai ni langue, ni plume, dont je puisse vous expri- « mer l'affection qui me transporte en votre endroit, pour « l'amour de ce grand et signalé service que vous rendez à « la divine bonté, et l'inestimable fruit qui en reviendra « à tous ceux qui seront si heureux que de le lire, ainsi qu'il « faut. Mais, que fallait-il attendre d'un évêque de Genève « tel que vous, sinon quelque œuvre, entre autres, qui mît « fin à l'infamie de Genève, dont toute l'Europe a été infec- « tée?.... Or, Monsieur, continuez de servir d'instrument à « la divine sapience, rembarrant l'erreur des hérétiques par « la doctrine des controverses, et conduisant les volontés « dépravées au chemin de la vertu par vos traités de piété « et de dévotion : c'est sans doute que la réformation des « mœurs éteindra les hérésies avec le temps, comme la dé- « pravation les a causées, puisque l'hérésie n'est jamais le « premier péché. Excusez, s'il vous plaît, ma prolixité ; il « a fallu que j'aie contenté mon âme à vous signifier son aise « et contentement sur votre beau et bon livre, que je ne puis « assez louer. »

Dans une autre lettre, il disait, en parlant du même livre : « Je ne désavoue pas que je n'ai fait une grande fête de votre « *Introduction* en plusieurs bonnes compagnies ; mais ce n'est « pas ma recommandation qui l'a mise en vogue ; elle vole « de ses propres ailes, elle est douce de son propre sucre, « elle est embellie et enrichie de ses propres couleurs et « joyaux : celui qui a de bon vin n'a point besoin d'enseigne. »

« Le grand moine Bruno d'Affringues, ajoute ici Charles Auguste, prieur général du saint et sacré ordre des Chartreux, ayant lu ce petit livre, en fit un si grand état, qu'il écrivit au bienheureux François de s'abstenir d'écrire désor-

mais, craignant que par d'autres livres il ne diminuât, peut-être, la réputation qu'il s'était acquise ; mais il ne tarda pas de se dédire et rétracter. Il ne serait jamais fait de rapporter les éloges qui ont été baillés à ce livre, à cause de l'auteur, et à l'auteur à cause de ce livre ; il suffira bien de dire après le Père Jean de saint François, supérieur général de l'ordre des Feuillants, que ce livre est le livre de tous les livres et le livre de tous ; c'est à savoir, le plus parfait qui soit jamais tombé entre les mains des hommes spirituels. Celui qui ne sera pas chrétien, deviendra chrétien en lisant ce livre : celui qui sera chrétien profitera, et celui qui profitera atteindra la perfection ; quiconque l'aura lu le voudra relire, et l'ayant relu, toujours il sentira en soi une nouvelle avidité de le reprendre. »

On sait que ce fut surtout à l'occasion de son *Introduction à la Vie dévote*, qu'on accusa, dans le temps, saint François de Sales de relâchement dans la discipline ; car la conciliation qu'il faisait des devoirs de position sociale avec ceux de la religion était alors mal comprise, et on jugeait la piété incompatible avec les obligations de la vie extérieure. Mais écoutons Bossuet : « Avant saint François de Sales, dit-il, l'esprit de dévotion n'était presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde, mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains ; il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances ; en l'état que la produit ce digne prélat, et dans lequel elle nous paraît en son *Introduction à la Vie dévote*, le religieux le plus austère et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime. »

Le *Traité de l'amour de Dieu* est le complément et comme le couronnement de l'*Introduction à la Vie dévote*. Il l'avait

compris, François de Sales, le cœur humain tient à Dieu par un instinct naturel qui le porte vers lui, sans cependant l'y conduire ; mais quand il vient à le découvrir à la lueur du flambeau de la foi, et qu'il reconnaît Dieu si beau, si débonnaire, si disposé à se communiquer à ses créatures, cette vue le saisit, le fait sortir hors de lui-même, et le met dans la voie, pour courir incessamment vers l'objet aimé, le joindre et s'unir à lui.

Dans l'*Introduction à la Vie dévote*, ce sont des enseignements propres à une piété qui commence, qui se développe et se consolide; dans le *Traité du saint amour*, c'est une science complète pour un cœur tout-à-fait à Dieu, ou qui le cherche avec avidité ; c'est une doctrine céleste, fécondée, il semble, par d'ineffables révélations ; c'est le cantique d'une âme aimante, c'est l'hymne de joie et de triomphe, c'est le terrestre écho de l'*Hosanna* des Anges. Cet admirable *Traité* tient lieu d'un traité spécial de perfection, pour l'avancement des âmes. On serait tenté d'abord de s'effrayer, on se rassure dès les premières notions ; puis, à mesure qu'on pénètre plus avant, on se sent convaincu, touché, attiré ; on éprouve le désir et le besoin de livrer entièrement son cœur au divin amour ; peu à peu on se dégage de tout autre ; bientôt on se perd dans l'essence de Dieu même, la *Charité*.

Mais ici encore, pour mieux faire comprendre l'œuvre de François de Sales, nous citerons une des pages de la préface où il nous explique lui-même quel a été son dessein et comment il l'a accompli.

« Certes, nous dit-il, j'ai seulement pensé à représenter simplement et naïvement, sans art, et encore plus sans fard, l'histoire de la naissance, du progrès, de la décadence, des opérations, propriétés, avantages et excellences de l'amour divin. Que si, outre cela, on trouve quelque autre chose, ce sont des surcroissances qu'il n'est presque pas possible d'éviter à celui qui, comme moi, écrit entre plusieurs distractions. Mais je crois bien, pourtant, que rien ne sera sans quelque sorte d'utilité. La nature même, qui est une si sage ouvrière, projetant la production des raisins, produit quant

et quant, comme par une prudente inadvertance, tant de feuilles et de pampres, qu'il y a peu de vignes qui n'aient besoin, en leur saison, d'être effeuillées et ébourgeonnées. . .

« Ce Traité est fait pour aider l'âme déjà dévote à s'avancer en son dessein, et, pour cela, j'ai été obligé de dire plusieurs choses un peu moins connues au vulgaire, et qui, par conséquent, sembleront plus obscures. Le fond de la science est toujours un peu plus mal aisé à sonder, et il se trouve peu de plongeurs qui veuillent et sachent aller recueillir les perles et autres pierres précieuses dans les entrailles de l'Océan. Mais à celui qui a le courage franc pour enfoncer cet écrit, il arrivera comme aux plongeurs, lesquels, dit Pline, étant dans les profonds gouffres de la mer, y voient clairement la lumière du soleil; car tu trouveras, dans les endroits les plus malaisés de ces discours, une bonne et aimable clarté. Et certes, comme je n'ai pas voulu suivre ceux qui méprisent quelques livres qui traitent d'une certaine vie suréminente en perfection, aussi n'ai-je pas voulu parler de cette suréminence. . . . . .

« Ici, certes, je parle pour les âmes avancées en la dévotion ; car il faut que je te dise que nous avons, en cette ville, une congrégation de filles et veuves qui, retirées du monde, vivent unanimement au service de Dieu, sous la protection de sa très sainte Mère ; et comme leur pureté et piété d'esprit m'ont souvent donné de grandes consolations, aussi ai-je tâché de leur en rendre fréquemment, par la distribution de la sainte parole que je leur ai annoncée, tant en sermons publics, qu'en colloques spirituels, et presque toujours en la présence de plusieurs religieux et gens de grande dévotion ; de sorte qu'il m'a fallu traiter, quelquefois, des sentiments plus délicats de la piété, passant au-delà de ce que j'avais dit à Philotée. Et c'est une bonne partie de ce que je communique maintenant, que je dois à cette bénie assemblée ; parce que celle qui en est la mère et qui y préside, sachant que j'écrivais sur ce sujet, et que, néanmoins, malaisément pourrais-je tirer la besogne au jour, si Dieu ne m'aidait fort spécialement et que je ne fusse continuellement pressé, elle a eu soin

de prier et faire prier pour cela, et de me conjurer saintement et recueillir tous les petits morceaux de loisir qu'elle estimait pouvoir être sauvés par-ci, par-là, de la presse de mes occupations, pour les employer à ceci. Et parce que cette âme m'est en la considération que Dieu sait, elle n'a pas eu peu de pouvoir pour animer la mienne en cette occasion. Il y a voirement long-temps que j'avais projeté d'écrire de l'amour sacré, mais ce projet n'était pas comparable à ce que cette occasion m'a fait produire. »

A l'époque où nous vivons, comme au temps de la Mère de Chantal, ils peuvent avoir beaucoup d'opportunité, les enseignements du saint évêque de Genève sur l'amour de Dieu. On y trouve le remède à toutes les maladies morales qui tourmentent le cœur humain, à ce vide, à cet affadissement des âmes, à ce dégoût de la terre et de la vie qui cause tant de maux ici-bas. Mais, hélas! à qui ce remède va-t-il? aux bien portants et non aux malades; à quelques âmes saintes qui veulent se sanctifier encore; à quelques vierges du cloître qui y cherchent un aliment nouveau au pur amour dont elles sont éprises; à quelques jeunes gens élevés dans le sanctuaire, ou à leurs maîtres, tandis que tous ces infortunés, impies ou ignorants, qui en auraient tant besoin, pour supporter le fardeau de leur vie douloureuse; tous ces pauvres qui ont faim, dont l'intelligence est dépouillée de sa véritable richesse, ils dédaignent de s'associer à Théotime, pour recevoir les sublimes leçons d'un saint et sage directeur; et pourtant, ils n'y trouveraient que cette douce obligation : *Aimez Dieu*. Sans doute, ils n'en sont pas venus à ce point de nier qu'il faille aimer Dieu? Mais *aimer Dieu*, c'est toute la loi; c'est l'obligation d'être chrétien *en esprit et en vérité*.

Quant au livre des *Entretiens spirituels*, les religieuses de la Visitation du premier monastère d'Anneci le recueillirent d'une suite de conférences spirituelles qui leur avaient été adressées par leur saint fondateur, lorsqu'il commentait et paraphrasait la règle qu'elles devaient observer.

Dans ces *Entretiens*, le grand évêque de Genève est familier, il parle comme s'il conversait avec un ami; mais il se montre

très expérimenté dans les voies de Dieu ; on voit qu'il a pratiqué lui-même les devoirs de la perfection religieuse. C'est avec une aimable effusion de douceur et de piété, avec une connaissance parfaite du cœur humain, qu'il expose les vertus propres à l'état monastique. Ses exhortations deviennent applicables à toutes les âmes qui vivent sous une règle commune, et qui se sont consacrées à Jésus-Christ pour tendre à la perfection. Elles peuvent être utiles également aux personnes retenues dans les embarras du siècle, qui ont à cœur leur salut éternel.

Nous devons aussi parler des ouvrages qu'écrivit François de Sales pour la défense de la foi catholique, et pour réfuter les mauvaises doctrines des hérésiarques de son temps.

La religion chrétienne est tout à la fois, pour l'homme, vertu et sagesse, joie et lumière, grâce et science, beauté et vérité ; sagesse, lumière, science et vérité pour l'esprit ; vertu, force, grâce et beauté pour le cœur. De là, deux méthodes différentes pour la faire connaître, pour en persuader l'homme et le soumettre à son empire ; la première employant le raisonnement pour en démontrer la vérité à l'intelligence, et la seconde tirant sa force des preuves fournies par le cœur pour en faire sentir la solidité et la beauté ; l'une tend surtout à captiver l'assentiment et l'autre à exciter l'affection.

Ces deux méthodes concourent par des moyens divers au même but, qui est de soumettre l'homme tout entier à l'empire de la foi, et ayant été employées avec succès en différents temps par les apologistes et les théologiens dans l'enseignement de la religion, on peut sans doute les tenir pour efficaces et les regarder comme chrétiennes ; cependant les circonstances égales d'ailleurs, on ne saurait s'empêcher de préférer la méthode qui fait arriver à l'intelligence par le cœur, à celle qui prend la voie contraire.

L'amour est dans la créature intelligente comme un instinct agissant, dont la morale tire presque toute sa force : il est dans l'âme un sentiment énergique qui la possède, la domine, l'entraîne et le plus souvent lui tient lieu de démonstration ; plus fort que le froid raisonnement, il subjugue l'in-

telligence et commande la conviction, car il est plus facile d'avoir foi en ce que l'on aime que d'aimer ce que l'on croit. Un des effets de la grâce de la foi, dont nous recevons le précieux vêtement dans le baptême, est de nous faire aimer les grandes et sublimes vérités qui sont proposées à notre croyance, et de nous les rendre plus croyables, en nous les rendant plus chères. Et puis tout le monde le sait et en convient : la croyance et la morale chrétiennes ne commencent à devenir suspectes à l'esprit, qu'après être devenues odieuses au cœur; car toute erreur, comme tout péché, a son principe éloigné dans une secrète aversion pour la vertu et le précepte dans lesquels l'homme trouve sa condamnation ; ôtez cette aversion, l'homme est plus de moitié conquis à la vérité et à la vertu. Ainsi, en matière de religion, il faut, avant tout, savoir parler au cœur et rendre aimable le dogme pour y faire croire, comme le précepte pour le faire pratiquer

Cette manière de procéder, qui dans tous les temps a obtenu les plus brillants succès, semblait particulièrement adaptée au caractère de François de Sales et aux besoins de l'époque où il vivait. Pour triompher des violences et des préjugés à l'aide desquels le calvinisme avait envahi des contrées naguères si catholiques, il était nécessaire de présenter la foi véritable et les pratiques de religion prescrites par l'Eglise de Jésus-Christ, sous un jour propre à en faire sentir la douceur et la charité, en même temps que la grandeur, le prix, l'importance et la connexion avec les doctrines fondamentales du christianisme.

François de Sales le fit ainsi, et c'est ce qui a inspiré à Bossuet dans le panégyrique de notre saint les paroles que nous allons citer : « Il n'est pas croyable combien de brebis errantes il a ramenées au troupeau ; c'est que sa science, pleine d'onction, ne brillait que pour échauffer Des traits de flammes sortaient de sa bouche, qui allaient pénétrer dans le fond des cœurs. Il savait que la chaleur entre bien plus avant que la lumière : celle-ci ne fait qu'effleurer et dorer légèrement la surface ; la chaleur pénètre jusqu'aux entrailles, pour en tirer des fruits merveilleux, et y produire

des richesses inestimables. C'est cette bénigne chaleur qui donnait une efficace si extraordinaire à ses divines prédications, que, dans un pays fort peuplé de son diocèse, où il n'y avait que cent catholiques quand il commença de prêcher, à peine y restait-il autant d'hérétiques, quand il y eut répandu cette lumière ardente de l'Evangile.... »

Le grand évêque ajoute : « Et certainement, il n'est rien de plus efficace, pour toucher les cœurs, que la sincère démonstration d'une charité compatissante. La compassion va bien plus au cœur, lorsqu'elle montre le désir de sauver ; et les larmes du père affligé, qui déplore les erreurs de son prodigue, lui font bien mieux sentir son égarement, que les discours subtils et étudiés, par lesquels il aurait pu le convaincre....

« Jamais homme n'a mieux pratiqué cette ruse innocente, et cette salutaire intelligence, que le saint évêque de Genève. Il ne lui était pas difficile de persuader aux pécheurs, et particulièrement aux hérétiques qui conversaient avec lui, combien il déplorait leur misère : c'est pourquoi aussitôt ils étaient touchés ; et il leur semblait entendre une voix secrète, qui leur disait dans le fond du cœur ces paroles de saint Augustin : *Veni, columba te vocat, gemendo te vocat* : pécheurs, courez à la pénitence ; hérétiques, venez à l'Eglise ; celui qui vous appelle, c'est la douceur même ; ce n'est pas un oiseau sauvage, qui vous étourdit par ses cris importuns, ou qui vous déchire par ses ongles ; c'est une colombe, qui gémit pour vous et qui tâche de vous attirer en gémissant, par l'effort d'une compassion plus que paternelle : *Veni, columba te, gemendo te vocat.* Un homme si tendre et si charitable, n'avait pas de peine à se rabaisser par une miséricordieuse condescendance.... »

Toutefois, lorsque François de Sales dut combattre l'hérésie par des écrits polémiques, il employa aussi la seconde méthode dont nous avons parlé, et toutes les ressources qu'elle lui présentait.

En effet, nous voyons dans sa vie, que l'érection de la Confrérie de la Croix avait donné lieu à un ministre protestant d'écrire contre l'honneur que les catholiques ont

coutume de rendre à ce signe de notre salut, dont la vue est si propre à rappeler dans les esprits le souvenir de la charité infinie qui a porté un Dieu à verser son sang pour les hommes. François de Sales répondit au ministre par son ouvrage de l'*Etendard de la Croix*, divisé en quatre livres.

« Au premier livre, lisons-nous dans Charles-Auguste, après avoir traité du nom de la Croix, il (François de Sales) établit par neuf preuves la vertu d'icelle, l'honneur qui lui est dû, par les saintes Ecritures, par les Pères, par la conservation, par l'imitation, par l'antiquité, et par la dignité. Au second, il traite en quatorze chapitres, des peintures et images de la Croix, de l'apparition faite à l'empereur Constantin-le-Grand, de l'usage de la Croix ès choses sacrées, de la salutation et invocation de la Croix, des titres et épithètes que l'Eglise baille à la Croix, du témoignage d'Arnobe, de la comparaison de la Croix avec le serpent de bronze, de la punition de ceux qui ont été mal affectionnés envers la Croix. Au troisième livre, en onze chapitres, ayant défini le signe de la Croix, il dit que c'est une publique profession de la foi chrétienne ; après cela, il montre que l'usage de la Croix a été fréquent et divers en l'ancienne Loi ; en suite de quoi, il traite des cérémonies et bénédictions, et apporte les raisons pour lesquelles on forme le signe de la Croix sur le front des enfants qui reçoivent le sacrement de Baptême. Enfin, il traite amplement ès deux derniers chapitres, de la force du signe de la Croix contre les diables. Au quatrième et dernier livre, il traite très excellemment des honneurs et adorations, montre de quel honneur la Croix doit être honorée, et enfin conclut très doctement et très dévotement en ces paroles : comme l'Eglise, non plus que l'apôtre, n'a jamais estimé de savoir ni prêcher aucun autre que Jésus-Christ, et icelui crucifié, non Jésus-Christ sans Croix. Nous adorons ce que nous savons : or, nous savons Jésus-Christ en Croix, et la Croix en Jésus-Christ. C'est pourquoi, ajoute Charles-Auguste, je fais fin par cet abrégé, et de la doctrine chrétienne, et de tout ce que j'ai déduit jusqu'à présent, protestant avec le glorieux prédicateur de la Croix, saint

Paul (mais faites, mon Dieu, que ce soit plus de cœur, et d'actions, que d'esprit et de bouche ; et qu'ainsi je fasse à la fin de mes jours) : *N'advienne jamais que je me glorifie, sinon en la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Amen. »

Outre cet ouvrage de l'*Etendard de la Croix* destiné à combattre l'hérésie, nous avons encore de saint François de Sales celui de ses *Controverses*. Il se compose de quatre parties. La première traite d'une manière fort claire et méthodique de la mission fausse et véritable. La seconde, de l'autorité, de l'excellence des saintes Ecritures, et du crédit des traditions ecclésiastiques. La troisième, de la prééminence de saint Pierre dans l'Eglise de Dieu ; de l'autorité de ses successeurs; de la forme, nature et conditions de la vraie Eglise. La quatrième traite des sacrements et de la vérité du Purgatoire.

L'avis du premier éditeur de cet ouvrage, placé en tête des *Controverses* de saint François de Sales, nous a paru un témoignage en leur faveur, précieux à recueillir. Nous le citons ici textuellement.

« Pour recommander l'ouvrage d'un saint et d'un saint du mérite du grand François de Sales, il semble qu'on diminuerait quelque chose de son estime, si l'on empruntait des éloges hors de lui-même pour le fortifier : ainsi on a pensé que ce serait assez de conseiller la lecture de celui-ci, pour connaître qu'il sent entièrement l'esprit et la douceur de ce saint évêque, et qu'il est tout rempli d'une certaine onction de grâce de Dieu qui est le caractère de ses écrits. On disait de son temps, qu'il fallait envoyer les hérétiques, au solide et savant cardinal Duperron, pour les convaincre, et à Monsieur de Genève, pour les toucher ; mais ceux qui auront le loisir de regarder avec attention son volume des *Controverses*, avoueront sans doute qu'il a su également et parfaitement l'art de persuader et d'émouvoir ; de montrer la vérité à l'entendement par la force de ses raisons et de la faire passer dans le cœur avec les charmes de l'amour. Il est vrai que nous sommes du sentiment de ceux qui ont pensé que ce livre, en fait de mérite, le devait emporter sur tous les autres qu'il a composés, néanmoins, nous ne prétendons point du tout for-

cer le jugement de celui qui le lira ; c'est assez qu'il le trouve non seulement bon, non seulement utile, mais excellent.

Les *Controverses* de François de Sales l'emportent, selon nous, sur l'*Etendard de la Croix*. On y trouve une raison forte et éclairée, un esprit conséquent et vigoureux et aussi une suavité de style vraiment remarquable, eu égard aux matières qui y sont traitées. Quand on considère quel charme le saint auteur répand sur les sujets les plus arides, il ne faut pas s'étonner s'il faisait des milliers de conversions, si tout cédait à ses persuasions, s'il savait atteindre au but où il visait, doucement et fortement; « vous ne diriez pas qu'il y touche, et c'est fait, dit l'évêque de Belley. » A la douceur du plus admirable caractère, il joignait un grand esprit, et à la sainteté la plus éminente il unissait une science profonde des controverses de son temps et de tout ce qui avait rapport aux matières ecclésiastiques. Muni de toutes ces forces, il parlait, non seulement au cœur, mais à l'esprit et à la raison. On peut se convaincre de ce que nous disons ici par la lecture de ses *Controverses*.

Quoique François de Sales ait laissé son ouvrage dans un état un peu imparfait, le fond des idées reste toujours ; et, sous ce rapport, il est digne de fixer l'attention des théologiens et des hommes instruits. On convient généralement qu'il tiendrait une première place parmi les écrits du saint évêque de Genève, s'il avait eu le temps d'y mettre la dernière main. L'époque pendant laquelle le saint auteur composa les *Controverses*, nous explique pourquoi il ne leur a pas donné le degré de perfection qu'elles auraient pu recevoir. Ce fut pendant le cours difficile de la mission que François, encore simple prêtre, remplissait dans le Chablais, qu'il composa ces discours ; les contrariétés des protestants, les soins d'un ministère qu'il ne refusait à personne, les travaux et les fatigues de sa mission ne lui permirent pas de les rendre plus parfaits. Voici comment s'exprime, sur cet ouvrage, le saint apôtre lui-même, dans une lettre à M. de Villars, archevêque de Vienne : « J'ai de plus quelques « matériaux pour l'introduction des apprentis, à l'exercice

« de la prédication évangélique, laquelle je voudrais faire « suivre de la méthode de convertir les hérétiques par la « sainte prédication ; et, en ce dernier livre, je voudrais, par « manière de pratique, défaire tous les plus apparents et cé- « lèbres arguments de nos adversaires, et ce avec un style « non seulement instructif, mais affectif, à ce qu'il profitât, « non seulement à la consolation des catholiques, mais à la « réduction des hérétiques, à quoi j'emploierais plusieurs « méditations que j'ai faites durant cinq ans en Chablais, où « j'ai prêché sans autres livres que la Bible et ceux du grand « Bellarmin. »

Mais c'est particulièrement dans ses sermons, que François de Sales fit usage de cette douce bénignité qui fait le fond de sa doctrine et de son caractère. S'il était obligé de prendre le ton de la polémique dans ses discussions avec les ministres protestants ; lorsqu'il se montrait en chaire, il n'était plus que le père de son peuple, que le bon Pasteur parlant à ses brebis, que le successeur des apôtres et des Pères de l'Eglise ; et l'on retrouve dans ses discours leur manière si touchante et si simple de traiter les vérités de la religion. Tout le monde sait qu'à l'apparition du luthéranisme, avait commencé à prévaloir, même chez les écrivains catholiques, la monomanie de traiter la morale et la piété chrétienne, abstraction faite des dogmes et des mystères. Qu'était-il arrivé ? à l'éloquence si élevée, si affectueuse des anciens orateurs chrétiens, avait été substituée une autre éloquence, vide de choses, mesquine, vrai tissu de phrases, de figures péniblement formées et compassées artificieusement sur les règles du classicisme payen. On aurait cherché en vain dans les discours, comme dans les autres écrits de ce temps, la théologie, les figures, les prophéties, le but élevé des mystères qui ont rapport à Jésus-Christ et à sa sainte Mère, le nœud merveilleux qui les enchaîne ; la belle et sublime harmonie que les Pères ont montrée entre le passé, le présent et l'avenir, entre la sagesse, la puissance, la gloire de Dieu, le salut, la perfection et le soutien de l'homme. François de Sales, pénétré de la nécessité de traiter la reli-

gion de manière à la faire solidement connaître et sincèrement aimer, revint à la méthode des Saints Pères, et il la garda toujours dans ses prédications. Ses discours et ses homélies, monuments immortels et inimitables de la profondeur, de l'élévation de son génie et de la bonté de son cœur, ne sont autre chose que les instructions ordinaires qu'il adressait aux assemblées des chrétiens ; et cependant ils contiennent les mystères de la foi, développés dans toute leur grandeur, toute leur sublimité et toute leur magnificence. C'est ainsi que cet aimable Saint, non seulement vengeait les dogmes catholiques des erreurs et des sophismes de l'hérésie, mais encore en faisait sentir aux fidèles la majesté toute divine et la suavité ; et, par cette méthode d'instruction large et positive, noble et élevée, douce et pieuse, il gagnait à la religion non seulement l'assentiment de l'esprit, mais encore l'estime, l'admiration, l'enthousiasme et l'amour.

Toutefois, nous devons le dire, si l'on trouve dans les sermons de François de Sales, de grandes pensées, des vues profondes sur le cœur humain, là notre aimable Saint n'a plus la même originalité que dans l'*Introduction à la Vie dévote* et le *Traité de l'amour de Dieu*. Il retient les grâces de son style, il craint trop de plaire, car il voulait que la parole de Dieu fût grave et austère. Et puis, ce qu'il nous a laissé, ce sont plutôt des projets de sermons que des discours achevés et entiers ; et son intention n'a jamais été qu'aucun fût livré à l'impression (1).

(1) Nous rappellerons ici ce que disait la mère de Chantal des prédications de son saint directeur.

« Il prêchait vraiment et tout-à-fait à l'apostolique, comme chacun disait, et avec un zèle et désir nonpareil de la conversion et profit des âmes. J'ai reconnu clairement qu'il n'avait point d'autre prétention que celle-là en ses sermons ; il ne pensait, en façon quelconque, d'être grand prédicateur, encore qu'il fût tel véritablement, et reconnu pour tel, au jugement de tout le monde, ni n'en prétendait la réputation.

« Il allait en chaire avec une grande humilité et dépendance du bon plaisir de Dieu ; il était particulièrement admiré en la grande facilité et clarté qu'il avait à s'exprimer, et à donner une naïve et solide intelligence aux mystères les plus difficiles de notre sainte foi. »

CHAPITRE XXV.

LETTRES ET OPUSCULES DE FRANÇOIS DE SALES.

Tout ce qu'on peut juger et apprendre par la correspondance intime d'un homme. — Cette épreuve favorable à François de Sales. — Ses Epitres utiles dans toutes les situations de la vie. — Leur mérite littéraire. — Son talent pour la direction des âmes. — Un mot de ses opuscules. — Son testament spirituel.

Personne n'ignore que c'est dans ses lettres qu'un homme se montre tel qu'il est ; que c'est dans l'abondance d'une correspondance étendue qu'il laisse percer son caractère, ses sentiments, ses désirs, ses bonnes ou mauvaises passions ; en un mot, c'est dans les lettres qu'on met au jour les pensées les plus intimes de son âme. Il est impossible de se déguiser lorsqu'on écrit à une foule de personnes de qualité différentes et sur des sujets divers, surtout quand on écrit à ses amis intimes. Mais ce ne sont pas seulement les sentiments qui paraissent dans les lettres, c'est encore, quand elles traitent de matières scientifiques, la perspicacité de l'esprit et la bonne doctrine, ou bien l'ignorance et la légèreté du jugement, quand on n'a ni décence ni pénétration. Voilà d'où vient qu'on cherche avec tant d'ardeur la correspondance des hommes célèbres pour les prendre, pour ainsi dire, sur le fait.

François de Sales n'a rien à perdre à cette épreuve, elle lui est au contraire toute favorable. La publication de ses lettres a dû lui gagner beaucoup de partisans, supposé qu'il n'eût pas tout le monde pour lui.

Dans ses lettres aux gens du monde, il leur donne des avis dictés par une profonde sagesse ; il leur fait aimer une religion dont les premiers abords paraissent sévères à des

personnes habituées à toutes les aises de la vie, et qui n'aiment guère à se gêner. Il sait les adoucir avec prudence, en leur montrant la vérité sous un jour qui leur paraît aimable. Dans ses lettres aux savants, il découvre le fond de sa grande doctrine, la justesse et la pénétration de son esprit; dans celles qu'il adresse aux religieux, il traite en maître consommé toutes les questions les plus difficiles de la vie spirituelle. Dans toutes, en général, on remarque sa sainteté, l'élévation et la noblesse de ses sentiments, la beauté de ses pensées, présentées toujours avec un style doux, naïf et entraînant; son zèle ardent pour la gloire de Dieu et pour étendre l'empire de Jésus-Christ dans tous les cœurs; sa conduite forte et éclairée, son amour pour Dieu qui le brûlait de ses plus vives ardeurs.

Le chemin de la piété est souvent hérissé d'épines. On sent partout leurs pointes aiguës, car en tout lieu de la terre elles s'attachent aux pas de l'homme. C'est ainsi que le chrétien rencontre parfois, au lieu du bonheur qu'il attendait au pied des autels, des sécheresses dévorantes. Il veut aimer Dieu et jouir des célestes joies de l'amour; mais il a beau lever les yeux vers le ciel, son cœur est muet. Epreuve cruelle! Il semble que Dieu la réserve à toutes les âmes tendres. Celles que dirigeait François de Sales n'y succombaient pas; il les formait à vaincre cette tentation, non par des exercices difficiles, mais par une sainte habitude de confiance en Dieu. Il leur faisait entendre, avec une sainte humilité, que la main qui avait élevé ces nuages les dissipât. Quelles que fussent leurs angoisses, il les forçait de puiser à la plus pure source des consolations et à s'approcher de la table sainte. Sous un autre rapport, les chrétiens trop empressés dans le service de Dieu s'étonnaient de le voir arrêter leur zèle; il s'en défiait. Un voyageur, dont la route est longue, ralentit bientôt sa marche, s'il n'a pas ménagé ses forces. Ce n'était que par des degrés presque imperceptibles qu'il faisait parvenir aux plus hauts sommets de la vertu. Ce sexe qui, depuis Marie, a retrouvé sa dignité par la réhabilitation chrétienne, et qui, à l'époque impie de Luther, avait paru menacé d'une odieuse

rétrogradation, était surtout l'objet de sa paternelle sollicitude. « L'Eglise lui a donné un nom bien doux, disait-il, elle « l'a surnommé dévot ; veillons donc sur des âmes que Dieu « a déclarées lui être chères. » Mais le cœur des femmes, bien plus que celui des hommes, est rempli de mystères. François de Sales avait une adresse admirable à le pénétrer. Quand il leur traçait des règles de conduite, c'étaient toujours les seules qui leur convenaient. Dans le printemps de l'âge où les passions cherchent à s'emparer du penchant du cœur à aimer, il ne prescrivait point de l'étouffer, mais de lui donner le change : « Amusons l'ennemi, disait-il souvent, c'est « un moyen plus facile d'en triompher, que si on l'attaquait « en bataille rangée. » Quels sages ménagements de la fragilité humaine ! Quelle ingénieuse condescendance ! Or, nous devons le dire ici : c'est surtout dans les lettres du saint évêque que l'on reconnaît son merveilleux instinct à découvrir les vertus et les faiblesses des personnes qui se confiaient à lui ; c'est là qu'il montre son immense charité pour leur procurer le salut et la paix ; il n'est pas un danger qu'il ne prévienne, pas une inquiétude qu'il ne dissipe

Mais pour donner encore une idée plus exacte et plus complète de la direction de notre Saint, nous ajouterons qu'il paraît bien, par toutes ses lettres spirituelles, qu'elle avait pour but spécialement de combattre le découragement des âmes. Il savait les funestes ravages que cette cruelle tentation fait parmi elles. Elle ruine la piété, anéantit l'esprit de prière ou d'oraison, étouffe la reconnaissance dans les cœurs, diminue les forces pour le combat, éteint les saintes ardeurs de la charité, énerve la volonté et ôte toute énergie; outre qu'elle semble ébranler la foi à la Rédemption du Sauveur, à l'efficacité de ses mérites et de sa passion. François de Sales avait découvert les sources de ce funeste découragement : ce sont, d'après lui, la tristesse spirituelle, l'attachement aux consolations sensibles, le souvenir des péchés passés, les fautes présentes et les rechutes, les tentations, les sécheresses, la négligence qu'on met à corriger les défauts de caractère et la fausse idée qu'on se fait d'une vertu sans imperfection ;

de plus, l'ingratitude envers Dieu, la trop grande préoccupation de nos misères spirituelles, la miséricorde de Dieu peu connue. Or, le grand remède qu'il indique pour tous ces maux, c'est l'abandon de soi à Dieu, l'amour, la confiance et une obéissance entière.

Les lettres de François de Sales sont donc un vrai présent pour les âmes pieuses, puisqu'on y trouve des directions convenables pour toutes les conditions, des conseils appropriés à toutes les situations de la vie. C'est une mine féconde d'instructions religieuses où la morale évangélique, toujours appliquée avec justesse, est mise à la portée de toutes les classes, et où elle conserve cette onction, cette sublime simplicité qui en fait le caractère dans la bouche du Sauveur des hommes. On sent dans ces lettres un cœur qui est tout-à-fait à Dieu, en servant le prochain, et l'on voit cette plénitude d'amour qui déborde. Tout coule, comme d'une source pure et limpide, sous la plume naïve et suave du saint évêque de Genève. Les préceptes de la piété s'y reproduisent sous diverses formes, mais toujours sous une couleur aimable qui ravit et gagne les cœurs. Il est inépuisable dans ses ressources ; il trouve des réponses à toutes les difficultés, des avis pour tous les cas, des leçons toutes prêtes pour chaque circonstance. Hommes de tout âge et de toute profession, ecclésiastiques et laïques, jeunes personnes et mères de familles, Religieux et Religieuses, tous lisent ces lettres et ils y trouvent une douceur, un calme infini. Que l'indifférent, que l'impie lui-même suivent cet exemple ; des réflexions salutaires suivront peut-être la lecture qu'ils auront faite, et le saint évêque de Genève triomphera encore après sa mort, de l'erreur et de l'égarement, avec les mêmes armes de la douceur et de la persuasion, qu'il maniait de son vivant avec tant de succès !

Sous un autre rapport, on doit aimer à feuilleter le recueil des lettres de François de Sales, si l'on veut avoir un modèle de ce style simple, naturel, facile, qui marche toujours d'accord avec la pensée, et qui se plie sans effort à ses plus capricieux détours ; on doit aimer à lire et à relire ces *Lettres*,

où tous les sujets, depuis les plus humbles jusqu'à la peinture des béatitudes éternelles, sont traités avec le genre de charme qui leur convient. Mais lisons surtout les *Epîtres à Madame de Chantal*, si nous voulons connaître à fond les plus secrets mystères du cœur de François de Sales. Celles-ci particulièrement sont pleines d'une si onctueuse tendresse, d'une si touchante simplicité ; elles sont parfumées de tant d'amour et de charité, qu'on y puise un repos inconnu qui rafraîchit l'âme et apaise toutes les souffrances. Saint François de Sales et sainte Chantal sont le modèle de l'ineffable fusion de deux cœurs qui se sont rencontrés en Dieu, comme deux fleuves dans l'Océan. Même pureté, même candeur, même tendresse, mêmes progrès dans le divin amour. Leurs âmes semblent destinées à avoir ensemble une conversation surnaturelle, à se soutenir, à se consoler, à se communiquer de célestes pensées, à s'identifier tellement l'une à l'autre, qu'elles ne fassent plus, pour ainsi dire, qu'une seule âme. Aussi, quel langage dans une pareille amitié !

« Vous savez, dit François de Sales à sa chère pénitente, « à sa digne coopératrice, que la sainte unité que Dieu a faite « entre nous est plus forte que toute séparation, et que la dis- « tance des lieux n'a point de pouvoir sur elle; c'est un cœur « qu'il nous a fait unique en esprit et en vie. Les âmes que « Dieu a rendues tout une, sont inséparables ; car qui peut « séparer ce que Dieu a joint ?...

« Dieu soit au milieu de votre cœur, ma chère fille, et le « veuille enflammer de son saint amour ! C'est lui qui m'a « rendu vôtre pour jamais.....

« Mais, mon Dieu, ma chère fille, tenez votre cœur au « large ; reposez-le souvent entre les bras de la Providence « divine : courage, courage ! Jésus est nôtre ; qu'à jamais nos « cœurs soient à lui. Il m'a rendu, et me rend tous les jours, « ce me semble, au moins plus sensiblement, plus suave- « ment du tout au tout et sans réserve, uniquement, invio- « lablement vôtre, mais vôtre en lui et par lui.

« Vous faites bien de n'avoir nul soin de votre âme et de « vous en reposer sur moi. Vous serez bien heureuse si vous

« continuez, Dieu sera avec moi pour cette conduite, et nous « n'errerons pas, moyennant sa grâce ; croyez-moi, mon « âme ne m'est point, ce me semble, plus chère que la vôtre, « je ne fais qu'un même désir, que mes prières pour toutes « deux, sans division ni séparation. Je suis vôtre ; Jésus le « veut et je le suis. »

N'est-ce pas ainsi qu'on parle au ciel ? N'y a-t-il pas là un avant-goût de la sainte et éternelle charité ? Mais on le comprend, c'est le privilége des âmes pures seulement d'être capables d'un tel amour. Oh ! que la religion est touchante ! qu'elle paraît aimable, lorsqu'on la voit pratiquée avec tant de suavité de cœur et une si sainte liberté d'esprit !

François de Sales ne craignait pas qu'il pût y avoir de l'excès dans cette union si intime, car il avait dit : « C'est « un des plus grands dons et des plus excellents que la bonté « de Dieu fasse aux hommes, que celui d'une union de cœur « et d'un amour tendre envers le prochain. » Il reconnaissait, comme l'ouvrage du Créateur, la disposition qui l'y portait ; c'est lui-même qui nous l'apprend encore : « Il n'est « personne du monde, je pense, qui aime plus cordialement, « plus tendrement que moi, ayant plu à Dieu de former « ainsi mon cœur. » Comment aurait-il pu en douter, puisqu'il la retrouvait dans le cœur de cet Homme-Dieu, en qui tous les trésors des grâces éternelles ont été renfermés, sans aucun mélange d'imperfections humaines ; dans ce cœur divin, dont la sensibilité envers son ami Lazare était l'objet de l'admiration et de l'étonnement de ses ennemis ; dans ce cœur qui se plut à répandre dans les âmes de Marie et de Marthe la consolation et la paix ?

Quant aux *Opuscules* de saint François de Sales, ils forment, pour la plupart, un recueil de prières et d'exercices de piété assez semblable, dans le fond et pour la forme, à ce que nous nommons *Journée du Chrétien*. On y trouve un sentiment religieux parfait joint à une grande simplicité. Point de longueurs dans les formules, point d'apprêts ; des motifs sensibles de persuasion, l'abandon du cœur, le respect de l'adoration et de la foi, la douceur de l'espérance,

la confiance de la charité ; voilà ce que sauront apprécier, dans ces exercices de méditations et de pratiques pieuses, ceux qui voudront en faire usage. Il fait bon écouter les avis des saints, prier avec les saints, recueillir leurs inspirations si vraies et si pures.

Ces opuscules sont : des exercices pour le matin, pour le soir, pour la sainte messe ; des élévations à Dieu, propres à affermir l'âme dans son service ; des avis et méthodes pour la méditation, pour la confession et la communion ; des hymnes et prières avant et après ces différents actes de religion.

Plusieurs autres de ces opuscules nous offrent de courts enseignements donnés à diverses personnes, avec la simplicité et presque le langage de la conversation. Nous l'avons déjà dit, dans ses compositions, la chose dont s'embarrassait le moins François de Sales, était la qualité d'auteur et les conséquences qu'elle emporte d'ordinaire. Il écrivait comme il priait, comme il parlait, comme il sentait. De là cet abandon, ces redites qui fatiguent les uns, tandis qu'elles édifient les autres, en leur montrant à découvert une belle âme que les prétentions mondaines n'ont point violentée, une âme qui ne cache rien, qui ne se façonne point. Mais les paroles des saints valent mieux que toutes les phrases les plus éloquentes. Les saints parlent au cœur, parlent le langage du cœur, et ce langage est le seul qui soit l'expression vraie d'une religion fondée sur l'amour.

Nous terminerons par quelques extraits d'un testament spirituel que fit François de Sales, lorsqu'il sentit sa fin approcher. Il attendait l'heureux jour où il passerait de cette vie à l'éternelle demeure des élus ; il soupirait, avec ardeur, après la patrie des saints, et sa conversation n'était plus que dans le ciel.....

Ecoutons donc les derniers échos de son âme ; ses dernières paroles sont pleines d'amour et de tendresse pour nous ; nous devons les recueillir avec un soin religieux.

« Après avoir flotté dans la mer du monde, et essuyé tant « de périls que la tempête et les écueils de la vanité font naître

« pour le naufrage, je me présente à vous, ô mon Dieu ! pour « vous rendre compte du talent que votre bonté infinie m'a « donné. Je vois maintenant la terre que j'ai compassion de « laisser derrière moi, les hasards que courent les mortels.

« Que les charmes du monde sont fallacieux ! que ses at- « traits sont puissants ! que ses amorces sont flatteuses ! que « son miel semble doux aux premières atteintes, mais que « son fiel est aigre !

« Considérez que la vie fuit comme l'ombre, passe comme « un songe, s'évapore comme une fumée, et que l'ambition « humaine ne peut rien embrasser de solide. Tout est pas- « sager : le soleil, qui se lève sur notre horizon, précipite sa « course et talonne la nuit, et la nuit sollicite la lumière de « venir, pour faire rouler les plus belles parties de cet univers « au néant. Les rivières coulent à grosses ondées, comme si « la mer, qui est leur centre, leur devait donner repos ; la « lune paraît au ciel tantôt pleine, tantôt en son décours, et « il semble qu'elle se plaise comme si elle devait finir là ses « labeurs et son cours. L'hiver dépouille les arbres de leur « honneur, pour nous faire leçon de la mort. . . . . .

« Que les contentements et les délices d'une âme qui est « en la grâce de Dieu sont indicibles ! Les plaisirs sensibles « apportent la satiété, témoignage de leur imperfection; mais « les contentements de l'âme sont infinis, donnent toujours de « l'appétit, et ne se lassent point de la jouissance, pour ce « qu'ils n'ont point de fin et ne sont point bornés par les sens « et par les objets. Sortons donc de ce monde et montons au « ciel par le secours de la miséricorde de Dieu. . . . . .

« Allons, chères âmes, ne nous arrêtons plus aux allè- « chements de la vanité ; il y a là haut un bien solide et « permanent qui enivre les âmes d'une ambroisie si douce, « qu'à peine connaît-on leur jouissance, tant les contente- « ments les possèdent !...

« Maintenant, ô âmes dévotes, qu'il faut quitter le monde, « que vous donnerai-je pour mon testament ?...

« Je vous donne et lègue l'humilité, la pierre de touche « de la vraie dévotion, qui discerne l'hypocrisie d'avec la

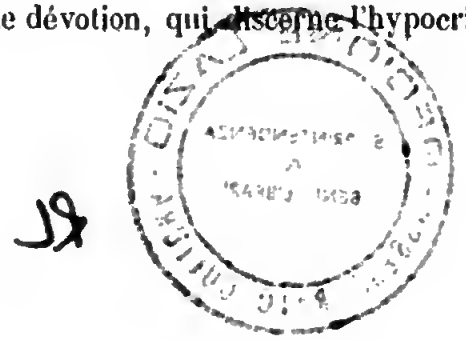

« piété, la mère des vertus, celle qui toujours travaille à la « réformation de sa vie, au réglement de ses actions, et qui a « toujours pour compagne la charité.

« Oh qu'il est aisé, ô âmes dévotes, d'avoir les autres ver- « tus! qu'il est facile de croire, d'espérer et d'être charitables! « Mais quand il faut épouser l'humilité chrétienne, pardonner « à ses ennemis, se rabaisser en dérogeant à l'honneur de sa « condition, mortifier son esprit, oh! que la nature pâtit, « qu'elle souffre d'efforts! que l'homme est difficile à dé- « truire de ce côté là! que ses mouvements naturels reçoivent « de contrainte, quelle violence il fait à soi-même, quand il « faut que sa grandeur se raccourcisse, que sa raison suc- « combe sous la rigueur de la justice! . . . . . .

« Pensez-vous, ô âmes dévotes, pouvoir endurer cet exer- « cice? je le veux croire. Puisque je vous donne cette vertu, « je pense que vous l'accepterez et pratiquerez.

« Et vous, ô mon Dieu ! je ne vous donnerai point mon « âme ; car il y a long-temps que vous l'avez achetée au prix « de votre sang, vous l'avez retirée de la captivité du péché « et de la mort. Elle sera bienheureuse si vous la recevez, lui « pardonnant ses fautes.

« O grand Dieu ! c'est maintenant qu'il faut rendre compte. « La justice de vos jugements me fait appréhender, mais votre « miséricorde infinie me donne espérance Je me jette entre « vos bras pour impétrer le pardon; je me jetterai à vos pieds « et les arroserai de mes larmes, j'en ferai couler un ruisseau « qui sera témoignage de mon repentir, afin que je puisse, par « votre bonté infinie, recevoir les effets de votre miséricorde! »

Oh ! les suaves paroles ! Aurions-nous pu ne pas en enrichir notre livre ? Quelle douceur ! quelle grâce ! quelle foi vive ! quel amour ! quelle confiance ! quelle préparation à la mort !...

Méditons-les, ces belles paroles : notre aimable saint nous les a laissées comme ce qu'il avait de plus cher. Pouvait-il nous léguer quelque chose de plus précieux que des paroles pour le ciel?

REGIONE LAZIO - ASSESSORATO CULTURA - SOPRINTENDENZA AI BENI LIBRARI
1229296
RL031588

TABLE.

Pages

INTRODUCTION. V

PREMIÈRES ANNÉES DE FRANÇOIS DE SALES.

Son siècle. — Ses parents. — Son heureuse naissance. — Ses inclinations dès le berceau. — Sa première éducation.—Ses premières études. — Ses progrès dans la vertu et dans la piété. 1

JEUNESSE DE FRANÇOIS DE SALES.

Ses études à Paris. — Son éminente piété; pénible épreuve où elle est soumise. — Ses études en droit à Padoue. — Piéges tendus à son innocence. — Il est attaqué d'une maladie mortelle; Dieu le guérit. — Il est reçu docteur. — Il va visiter Rome et la sainte Maison de Lorette. 16

VOCATION DE FRANÇOIS DE SALES.

Son retour en Savoie. — Il rend visite à l'évêque de Genève, qui lui prédit qu'il serait un jour son successeur. — Il est reçu avocat. — Il refuse un mariage que lui propose son père. — Il lui déclare sa vocation pour l'état ecclésiastique. — Il est pourvu de la prévôté de l'église de Genève. — Il reçoit les Ordres et commence à prêcher. — Effets de sa première prédication. 42

FRANÇOIS DE SALES, PRÊTRE.

Il renonce aux dignités dont il était pourvu. — Ses premières fonctions ecclésiastiques. — Sa science théologique. — Il est en butte à la calomnie; sa conduite admirable dans cette circonstance. — Comment il est choisi pour Père de la Confrérie de la Croix, établie à Chambéry, à l'occasion du pélerinage d'Aix. 51

Pages

FRANÇOIS DE SALES, APÔTRE DU CHABLAIS.

Description du Chablais, conquis par les Comtes de Savoie sur les Ducs de Zeringuen, et ensuite par les Bernois sur les premiers. — Le Duc Charles-Emmanuel l'ayant recouvré, demande à l'évêque de Genève des prédicateurs catholiques. — François de Sales s'offre pour la mission du Chablais. — Efforts du seigneur de Boisy pour arrêter son fils. — Il part avec son cousin, Louis de Sales. — Leur arrivée au château des Allinges. — Premiers travaux de François de Sales. — Périls auxquels il est exposé. 59

PROGRÈS DE LA MISSION DE FRANÇOIS DE SALES.

François de Sales fixe sa demeure à Thonon. — Nouveaux périls auxquels il est exposé. — Les ministres protestants refusent une conférence qu'il leur offre et qu'ils avaient d'abord acceptée. — Il en a plusieurs avec le baron d'Avully. — Abjuration de l'avocat Poncet. — Abjuration du baron d'Avully, et conférence avec le ministre Lafaye. — Voyage de François de Sales à Turin. — Célébration de la messe de Noël à Thonon. — Il confère à Genève avec Théodore de Bèze. — Sa sollicitude pour les Chablaisiens 84

SUCCÈS DE LA MISSION DE FRANÇOIS DE SALES.

Retour de trois villages à la foi catholique. — Nouvelles défaites des ministres et nouvelles abjurations. — François de Sales retourne à Genève où il a encore deux conférences avec Bèze, mais sans effet pour sa conversion. — Plantations de la Croix dans le Chablais, processions et exercices des Quarante-Heures. — Arrivée de plusieurs missionnaires. — Le duc de Savoie, le cardinal Médicis et l'évêque de Genève à Thonon. — Maladie de François de Sales, et divers autres évènements. 110

FRANÇOIS DE SALES COADJUTEUR DE SON ÉVÊQUE.

L'évêque de Genève propose à François de Sales d'être son coadjuteur. — Ses refus réitérés. — Il cède à la volonté de Dieu. — Grave maladie de François de Sales. — Second voyage qu'il fait à Rome. — Sa conduite pendant la guerre de la Savoie avec la France. — Mort de son père. — Il est envoyé à Paris. — Grande estime qu'on fait de lui. — Il se prépare à son sacre, après la mort de Claude de Granier. 152

FRANÇOIS DE SALES ÉVÊQUE.

Son sacre et sa prise de possession. — Il prêche dans sa cathédrale, établit et fait lui-même le catéchisme dit *de la doctrine chrétienne*. — Il confère les Ordres. — Sa piété. — Sa charité. — Son zèle. — Il continue de travailler contre l'hérésie ; les ministres tentent de l'empoisonner. — Il réforme plusieurs abbayes. . . . 180

Digitized by Google

Pages

FRANÇOIS DE SALES ET MADAME DE CHANTAL.

François de Sales vient prêcher le carême à Dijon. — La baronne de Chantal et lui se reconnaissent. — Désir qu'elle éprouve de le consulter. — Obstacles qu'elle rencontre. — Départ de François de Sales. — Ses premières lettres à Madame de Chantal, pour calmer ses inquiétudes de conscience. — Voyage à Saint-Claude. — Il consent à diriger Madame de Chantal. — Paix intérieure qu'elle en éprouve. — Nouveaux troubles. — Prudence de François de Sales dans la direction de cette grande âme.—Règles de conduite qu'il lui donne. 194

ÉPISCOPAT DE FRANÇOIS DE SALES.

François de Sales refuse un bénéfice que lui offre Henri IV, et ensuite le chapeau de cardinal. — Il prêche le carême dans plusieurs villes successivement, à la Roche, à Chambéri, à Annecy, et à Rumilly. — Ses visites pastorales. — Soins qu'il prend de son troupeau. — Il fonde une académie à Annecy. — Son frère Jean-François fait un voyage à Rome à sa place. — Lettres et missions qu'il lui rapporte de la part du pape. — Accusation portée contre lui à Rome. — Il publie son *Introduction à la Vie dévote*. — Il lie amitié avec l'évêque de Bellay. — Sa charité. 217

FRANÇOIS DE SALES FONDATEUR DE LA VISITATION.

Seconde entrevue de François de Sales avec Madame de Chantal. — Conduite qu'il tient à son égard. — Troisième entrevue. — Il lui révèle le plan de la Visitation. — Mort de la sœur de notre saint. — Quatrième voyage de Madame de Chantal en Savoie. — Mariage de sa fille avec un frère de François de Sales. — Mort de Madame de Boisy, mère de François. — Départ de Madame de Chantal pour Annecy. — Commencements de la Visitation. — Maladie de Madame de Chantal. — Résignation de François de Sales. — Changements opérés dans la primitive constitution du nouvel Ordre. 236

DERNIÈRES ANNÉES DE FRANÇOIS DE SALES.

François de Sales traverse Genève pour se rendre à Gex. — Il est calomnié à l'occasion de ce voyage. — Son séjour à Turin et à Milan. — Il établit une maison de Barnabites à Annecy. — Grâces et épreuves. — Il prêche deux carêmes à Grenoble et travaille à la conversion du duc de Lesdiguières. — De retour dans son diocèse, il le gouverne de concert avec son frère, devenu son coadjuteur.— Il compose le *Traité de l'amour de Dieu*. — Il est choisi par le duc Savoie pour accompagner le cardinal son fils à la cour de France. — Son séjour à Paris. — Maison de la Visitation dans

Digitized by Google

Pages

cette ville. — Christine de France, princesse de Piémont, nomme François son premier aumônier.—Mort du baron et de la baronne de Thorens. — Il donne des règles aux ermites de Voiron. — Translation des reliques de saint Germain. — Il préside le chapitre des Feuillants. 252

MORT DE FRANÇOIS DE SALES.

François reçoit les lettres du duc de Savoie qui l'obligent de partir pour aller à Avignon, joindre le prince et la princesse de Piémont. —Apprêts de son voyage.—Il prédit sa mort.—Honneurs qu'il reçoit en chemin. — Opinion générale répandue partout de son éminente sainteté. — Il accompagne la princesse de Piémont à Lyon. — Ses rapports avec la mère de Chantal, et les religieuses de la Visitation dans cette ville. — Il tombe malade. — Ses dernières actions, ses dernières paroles et ses derniers sentiments. — Sa mort précieuse devant Dieu et devant les hommes. — Ses obsèques. — Portrait de son intérieur et de son extérieur. . . . 288

CANONISATION DE FRANÇOIS DE SALES.

La douleur de la Mère de Chantal, à la mort de François de Sales, fait place à son désir de le voir au rang des Bienheureux.—Elle fait commencer les informations juridiques sur sa vie et ses miracles:—Ouvertures du tombeau de François de Sales. — Sa canonisation mise en cause sous le pontificat d'Innocent X. — Obstacles qu'elle rencontre. — Elle est poursuivie après l'avènement d'Alexandre VII. — François de Sales est béatifié et canonisé par ce grand Pape.— Fêtes à cette occasion, en Savoie et en France. 321

PEINTURE DE L'AME DE FRANÇOIS DE SALES.

Réflexions préliminaires. — Comment on juge les Saints. — Comment on doit juger saint François de Sales.—Ses vertus en général dévoilées par la mère de Chantal. 334

ESPRIT RELIGIEUX DE FRANÇOIS DE SALES.

Dépositions de la mère de Chantal. — Foi de François de Sales. — Son espérance. — Son amour de Dieu. — Sa piété. — Sa pureté d'intention.—Son acquiescement à la volonté divine.—Sa sainteté. Son humilité.—Sa tempérance et sa mortification.—Sa chasteté. — Sa fermeté et magnanimité. — Son désintéressement. — Sa prudence et sa simplicité. 346

CHARITÉ FRATERNELLE DE FRANÇOIS DE SALES.

La mission de charité du Sauveur des hommes continuée par François de Sales. — Son amour pour le prochain et pour les œuvres

Pages

de miséricorde. — Son affabilité. — Sa douceur. — Sa patience. — Son amour des ennemis. — Son amour de la paix. — Son zèle pour le salut des âmes. 364

CONFRÉRIE DE LA CROIX ÉRIGÉE PAR FRANÇOIS DE SALES.

Conséquences de la charité de François de Sales. — Erection de la confrérie des pénitents de la Sainte-Croix. — Ses noms. — Les causes de cette érection. — Statuts, règlements, fêtes, processions, obligations, habits des confrères et principaux officiers. 381

ASSOCIATION ET ACADÉMIE CRÉÉES PAR FRANÇOIS DE SALES.

Des associations en général.—Projet de François de Sales à ce sujet. — Approbations du duc de Savoie et du Pape. — Etablissement de la sainte maison de Thonon.—Académie dite Florimontane fondée à Annecy. — Ses statuts. 391

ERMITAGE RÉTABLI PAR FRANÇOIS DE SALES.

Les anciens ermites et ceux d'aujourd'hui. — Description du mont Voiron. — Histoire de son ermitage. — Premier ermitage de Voiron ruiné par les hérétiques. — Grands miracles de Notre-Dame de Voiron. — Second ermitage. — Troisième ermitage. — François de Sales instituteur et fondateur de la congrégation des Ermites de Voiron. 398

ORDRE RELIGIEUX FONDÉ PAR FRANÇOIS DE SALES.

François de Sales fondateur d'un nouvel Ordre religieux. — But primitif de cet Ordre. — Sa nouvelle organisation et sa règle. — Son esprit. — Ses œuvres. — Son développement. — La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus prend naissance dans la Visitation . . . 411

FRANÇOIS DE SALES CONSIDÉRÉ COMME ÉCRIVAIN.

Le style, c'est l'homme, ne peut se dire que de l'écrivain religieux. — Style de François de Sales. — Sa naïveté. — Son influence sur la formation de la langue française. — Auteurs contemporains. — Prééminence de l'évêque de Genève. — Jugements portés sur ses écrits. 428

PRINCIPAUX OUVRAGES DE FRANÇOIS DE SALES.

Introduction à la Vie dévote. — Plan de cet ouvrage. — Enseignements qu'il contient. — Jugements qui en ont été portés. — Le *Traité de l'amour de Dieu.* — Dessein de cet ouvrage. — Utilité de ses enseignements.—Le livre des *Entretiens spirituels.*—Méthode de François de Sales pour ramener à la vérité.—Le livre de *l'Étendard de la Croix.* — Ses controverses. — Ses sermons et autres discours. 435

Pages

LETTRES ET OPUSCULES DE FRANÇOIS DE SALES.

Tout ce qu'on peut juger et apprendre par la correspondance intime d'un homme. — Cette épreuve favorable à François de Sales. — Ses Epîtres utiles dans toutes les situations de la vie.—Leur mérite littéraire. — Son talent pour la direction des âmes. —Un mot de ses opuscules. — Son testament spirituel. 450

FIN DE LA TABLE.

Google

Digitized by Google

Google

Digitized by Google